







# DICTIONNAIRE

RAISONNÉ, UNIVERSEL  
D'HISTOIRE NATURELLE.

---

TOME SEPTIEME.

---

HOA = LIL



49/1750

*a Pierre Fav: de Riedmatten*  
1848

Rh 13



# DICTIONNAIRE

RAISONNÉ, UNIVERSEL

D'HISTOIRE NATURELLE,

C O N T E N A N T

L'HISTOIRE des Animaux, des Végétaux et des Minéraux, et celle des Corps célestes, des Météores, et des autres principaux Phénomènes de la Nature;

A V E C

L'HISTOIRE des trois Regnes, et le détail des usages de leurs productions dans la Médecine, dans l'Économie domestique et champêtre, et dans les Arts et Métiers;

Une TABLE concordante des Noms Latins, et le renvoi aux objets mentionnés dans cet Ouvrage.

Par VALMONT-BOMARE, Professeur d'Histoire Naturelle à l'École centrale de Paris.

NOUVELLE ÉDITION d'après la quatrième revue et considérablement augmentée par l'Auteur.

T O M E   S E P T I E M E .

---

A L Y O N ,  
Chez BRUYSET AINÉ et C.<sup>e</sup>

---

AN VIII = 1800.



# DICTIONNAIRE

RAISONNÉ

D'HISTOIRE NATURELLE.

---

H O A

**HOAMY.** Nom que les Chinois donnent à une espèce de *grive*, un peu moins grosse que celle appelée *mauvis* : tout le plumage est d'un brun-roussâtre au-dessus du corps ; et en dessous, d'un roux clair : il y a un trait blanc sur chaque œil ; le bec, les pieds et les ongles sont jaunâtres.

**HOATCHE.** Terre bolaire, très-blanche, dont les Chinois font une porcelaine plus rare chez eux, que celle qui est faite avec le *kaolin* et le *petun-tse* : Voyez *ces mots*. Les Médecins Chinois, ordonnent, dans certains cas, le *hoatche* ; de même que les nôtres ordonnent les terres bolaires.

**HOAZIN** ou **HOATZIN**, ou **FAISAN HUPPÉ DE CAYENNE**, *pl. enl. 337*. C'est le *hocco brun* du Mexique, de *M. Brisson*. Cet oiseau, qui se trouve aussi à la Guiane, est de la grosseur d'une poule domestique ; son bec est un peu courbé à sa pointe, gros, raccourci et très-large à sa base ; sa poitrine est d'un blanc-jaunâtre ; ses ailes et sa queue sont marquées de taches ou raies blanches, à un pouce de distance les unes des autres ; sa queue est longue et large, comme celle des *hocos* ; le dos, le dessus du cou, les côtés de la tête sont d'un fauve-brun, avec quelques traits



grisâtres sur l'avant du corps ; le plumage inférieur est d'un blanc-roussâtre ; le bec et les pieds sont de couleur grise obscure ; sa tête est ornée d'une huppe ou aigrette composée de plumes effilées ; les plus longues sont près de l'occiput , elles ont plus de deux pouces ; le reste de l'aigrette , dont le total est recourbé en devant , va en décroissant jusqu'à la base du bec ; les plus courtes et les moyennes sont roussâtres : les plus longues sont d'un roux pâle dans leur milieu , et bordées de noirâtre de chaque côté. Cette huppe est plus haute que celle des *hocos* , et il ne paroît pas que l'oiseau puisse la baisser ou la lever à son gré. Le *hoazin* habite ordinairement les grandes forêts , se perche sur les arbres le long des eaux pour guetter et surprendre les serpens dont il se nourrit : sa voix est forte , c'est moins un cri qu'un hurlement ; on dit qu'il prononce son nom (*hoazin*) d'un ton lugubre et effrayant ; ce qui le fait passer parmi les Indiens pour un oiseau de mauvais augure. On le voit au Mexique , et il y est un peu plus gros. Quelques Auteurs soupçoiment que c'est un oiseau de passage.

**HOBÉREAU** ou **HAUBREAU** , *pl. enl. 432* , en latin ; *Dendro-falco*. C'est après l'émérillon le plus petit des oiseaux de proie diurnes et de leurre , dont on se sert en Fauconnerie pour prendre les petits oiseaux. Le *hobereau* est un peu plus petit que l'*épervier* : il en a les caractères et est du même genre ; le plumage supérieur est brun : il y a deux petites bandes sur les côtés de la tête ; l'une horizontale et d'un blanc sale , au-dessus de l'œil ; l'autre oblique , brune et placée au-dessous de l'œil ; la gorge et le devant du cou sont blancs ; le dessous du corps est antérieurement moucheté de larges traits bruns , sur un fond blanchâtre ; le reste du ventre , les cuisses et la queue sont bruns ; l'iris est jaune ; le bec , bleuâtre ; les pieds sont jaunes , et les ongles , noirs. Le *hobereau* est lâche , et à moins qu'il ne soit dressé , il ne prend que les *alouettes* et les *cailles* ; mais , dit *M. de Buffon* , il sait compenser ce défaut de courage et d'ardeur par son industrie ; dès qu'il apperçoit un chasseur et son chien , il les suit d'assez près ou plane au-dessus de leur tête ,

et tâche de saisir les petits oiseaux qui s'élèvent devant eux ; si le chien fait lever une alouette , une caille ; et que le chasseur la manque , le *hobereau* qui est aux aguets , ne la manque pas. Il a l'air de ne pas craindre le bruit , et de ne pas connoître l'effet des armes à feu ; car il s'approche très-près du chasseur qui le tue souvent lorsqu'il ravit sa proie. Il fréquente les plaines voisines des bois , et sur-tout celles où les alouettes abondent ; il en détruit un très-grand nombre , et elles connoissent si bien ce dangereux ennemi , que saisies d'effroi , dès qu'elles l'aperçoivent , elles se précipitent du haut des airs pour se blottir et se cacher sous l'herbe ou dans les buissons. C'est la seule maniere dont elles puissent échapper ; car quoique l'alouette s'élève beaucoup , le *hobereau* vole encore plus haut qu'elle : il demeure et niche dans les forêts ; où il se perche sur les arbres les plus élevés. Le *hobereau* peut être dressé au leurre : il se porte sur le poing , découvert et sans chaperon : on en fait un grand usage , en fauconnerie , pour voler les perdrix et les cailles. Dans quelques-unes de nos provinces on donne le nom de *hobereau* aux petits Seigneurs qui tyrannisent leurs paysans , et plus particulièrement au Gentil-homme à lievre qui va chasser chez ses voisins sans en être prié , et qui chasse moins pour son plaisir que pour son profit. On connoit une variété du *hobereau* , représentée *pl. enl. 431* : son plumage est gris ; la queue , noire et sans rayure.

**HOBUS** : Voyez à l'article MYROBOLAN.

**HOCHÉ-PIED** ou **HAUSSE-PIED**. Nom qu'on donne ; en Fauconnerie , à l'oiseau qu'on lâche seul après le héron pour le faire monter.

**HOCHÉ-QUEUE** ou **HAUSSE-QUEUE** : Voyez **LA-VANDIERE**.

On a donné aussi le nom de *hoche-queue* à un poisson des Indes Orientales , parce qu'il remue toujours la queue , comme l'oiseau qui porte ce nom. Ce poisson se trouve proche d'Amboine , dans l'endroit qu'on appelle *golfe de Portugal* : le mâle suit toujours la femelle ; l'un et l'autre sont d'un bleu clair.

**HOCHICAT**. M. de Buffon donne , par contraction , ce nom au *tonçan vert* du Mexique , de M. Brisson.

et que les Naturels de cette vaste région nomment *xochitenacatl*. Cet oiseau vit sur les bords de la mer. Voyez l'article TOUCAN.

**HOCISANA.** C'est la *grande pie du Mexique*, de M. Brisson : tout son plumage est noir , mais nué de bleu sur le corps.

**HOCOS** ou **Ocos** ou **Hocco**, *Crax*, Linn. On appelle ainsi des oiseaux qui vivent dans les bois des contrées méridionales de l'Amérique , et qui semblent exprimer , par leurs cris , les deux syllabes qui composent leur nom ; ils ont quatre doigts ; trois , devant ; un , derrière ; tous séparés environ jusqu'à leur origine.

Les *hocos* ont le bec et les pieds des gallinacées ; mais leur bec est plus gros , plus conique , et il est couvert en dessus , à sa base , d'une peau nue et épaisse , comme dans la plupart des oiseaux de proie ; il n'y a point d'ergot au pied ; les jambes sont couvertes de plumes jusqu'au talon.

C'est donc à tort qu'on a rapporté l'*hocco* au genre des *Dindons* ou des *Faisans* , il n'a point les caractères propres à ces deux espèces d'oiseaux : il a la tête grosse , au lieu que le dindon l'a petite ; il a le cou renfoncé ; l'un et l'autre garnis de plumes ; sur la base du bec du mâle est un tubercule rond , dur et presque osseux ; et sur le sommet de la tête , une huppe plus ou moins ample , qui paroît propre à cet oiseau et qu'il baisse et redresse à son gré ; cette huppe est composée de plumes étroites à leur origine , plus larges à leur extrémité , élégamment frisées ou conformées à peu près comme la lettre S , en sorte qu'elles se renversent à leur origine en arrière , et qu'à leur extrémité elles se réfléchissent en devant , *corollâ pennacâ revolutâ* , dit *Linnaeus* ; la queue est horizontale , fort longue , très-ample , aplatie ; les plumes en sont fort larges , sur-tout à leur extrémité , et l'on ne dit point que le *hocco* relève les plumes de la queue pour faire la roue ; les ailes sont courtes et n'atteignent guère , étant pliées , qu'à l'origine de la queue. Le *hocco* n'a point le caractère sauvage et inquiet du faisan ; il ne témoigne point d'horreur pour la captivité : son instinct n'est ni défiant ni ombrageux ; au contraire ; c'est un oiseau paisible et même stupide ,

qui ne voit point le danger , ou du moins qui ne fait rien pour l'éviter ; il semble , dit *M. de Buffon* , s'oublier lui-même , et s'intéresser à peine à sa propre existence. *M. Aublet* , étant à la Guiane , en a tué jusqu'à neuf de la même bande , avec le même fusil , qu'il rechargea autant de fois qu'il fut nécessaire. On conçoit bien que de telles dispositions annoncent un oiseau sociable ; et l'on a observé dans la *Ménagerie de Chantilly* , qu'il s'accorde sans peine avec les autres oiseaux domestiques , tels que les pigeons , etc. et qu'il s'apprivoise aisément. Le *hocco* , pris jeune et apprivoisé , s'il n'est pas détenu , s'écarte de la maison pendant le jour et va même fort loin ; mais il revient toujours le soir pour y coucher : et *M. Aublet* assure qu'il devient familier au point de venir heurter à la porte avec son bec , pour se faire ouvrir ; de tirer les domestiques par l'habit , lorsqu'ils l'oublient ; de suivre son maître par-tout , et s'il en est empêché , de l'attendre avec inquiétude , et de lui donner , à son retour , des marques de la joie la plus vive. La démarche du *hocco* est fière ; il se nourrit de graines , de baies et d'insectes : il ne paroît pas que ces oiseaux aient , jusqu'à présent , multiplié dans l'état de domesticité , transportés en Europe ; cependant ce seroit une acquisition importante : la plupart des *hoccos* ne sont pas moins gros que le dindon , et leur chair n'est ni moins agréable ni d'un moins bon usage ; elle est blanche.

Nous avons déjà dit que cet oiseau , ainsi que ses diverses especes , appartiennent aux pays chauds du Nouveau Continent. *M. de Buffon* comprend , sous l'espece du *hocco* , le *mitou* , le *mitou-pouranga* de *Marcgrave* , le *coq Indien* de Messieurs de l'Académie des Sciences , le *mutu* , le *moytou* de *Laet* et de *Lery* ; le *temocholi* des Mexiquains , leur *tepetotolt* ou *oiseau de montagne* ; le *quirizao* ou *curasso* de la Jamaïque ; le *pocs* de *Frisch* ; la *poule rouge* du Pérou , d'*Albin* ; le *caxolissi* de *Fernandez* ; le seizieme *faisan* de *M. Brisson*. *M. de Buffon* se fonde sur ce que cette multitude de noms désigne des oiseaux qui ont beaucoup de qualités communes , et qui ne different entr'eux que par la distribution des couleurs , par quelque diversité dans

la forme et les accessoires du bec , et par d'autres accidens qui peuvent varier dans la même espee , à raison de l'âge , du sexe , du climat , et sur-tout dans une espee aussi facile à apprivoiser que celle-ci , qui même l'a été en plusieurs cantons , et qui par conséquent doit participer aux variétés auxquelles les oiseaux domestiques sont si sujets. Enfin , M. de Buffon rapporte aux *hoccos* , neuf especes , qui sont : 1.<sup>o</sup> Le *hocco* , proprement dit. 2.<sup>o</sup> Le *pauxi* ; ( c'est le *hocco du Mexique* , de M. Brisson. ) 3.<sup>o</sup> L'*hoazin*. 4.<sup>o</sup> L'*yacou*. 5.<sup>o</sup> Le *marail*. 6.<sup>o</sup> Le *caracara* des Antilles. 7.<sup>o</sup> Le *chacamel*. 8.<sup>o</sup> Le *parraka*. 9.<sup>o</sup> Le *hoitlallolt*. Voyez chacun de ces mots.

Le *hocco* proprement dit , est le *hocco* , faisant de la Guiane , des pl. enl. 86 ; le *hocco de la Guiane* , de M. Brisson ; le *coq Indien* de l'*Hist. de l'Acad. tom. III , part. I , pag. 223 , pl. 33* : il est de la grosseur d'un dindon ; sa longueur totale est de deux pieds dix pouces ; tout son plumage est d'un noir lustré , excepté le bas ventre , le dessous de la queue et le derriere des cuisses , qui sont blancs ; le bec est ou noirâtre ou d'un cendré clair , selon les individus ; la peau de la base du bec est ou jaune ou rousse : quelques individus ont la poitrine et le ventre rayés de quelques traits blancs , et transversalement ; les pieds et les ongles sont d'un gris-cendré. On distingue trois autres *hoccos* , et qui ne paroissent être que des variétés de l'espee précédente ; savoir , 1.<sup>o</sup> Le *hocco du Brésil* , de M. Brisson : il est moins grand de trois pouces que le précédent ; le bas du ventre et le dessous de la queue sont bruns ; il y a une tache formée par une peau blanche derriere les oreilles ; on l'appelle aussi *hocco du Para*. 2.<sup>o</sup> Le *hocco de Curassow* , de M. Brisson ; il est un peu plus grand que le *hocco* proprement dit ; le bout de la huppe est blanc dans le mâle , qui a , sur le bec , un tubercule arrondi , de la grosseur d'une cerise , et d'une belle couleur jaune. On a vu cette espee , dans la Ménagerie de Chantilly. 3.<sup>o</sup> Le *hocco du Pérou* , de M. Brisson , pl. enl. 125 : sa huppe est blanche , terminée de noir ; le haut du cou et la tête sont d'un cendré foncé ; le reste du plumage est de couleur fauve , ondé de lignes trans-

versales noirâtres, et disposées en zigzag ; ses œufs sont blancs et gros comme ceux du dindon.

HOCTI. C'est le *héron huppé*, qui se trouve sur le lac du Mexique : les Naturels du pays l'appellent, dans leur langue, *hoactli* ou *toloactli* : sa huppe est noire ; le plumage supérieur est d'un noir chatoyant le vert ; l'inférieur est blanc ; l'iris est jaune ; les paupières sont rouges ; le bec est noir, mais jaunâtre sur les côtés ; les jambes et les pieds sont jaunâtres ; sa femelle s'appelle *hoactou* ; elle fait son nid dans les roseaux ; leur voix est très-forte.

HOHOU. C'est le *héron cendré*, qui paroît de temps à autre sur le lac du Mexique. *Voyez XOXOUQUI-HOACTLI.*

HOITLALLOTL. Cet oiseau qui est désigné par *Fernandez*, habite les contrées les plus chaudes du Mexique ; sa longueur est de dix-huit pouces ; son plumage est d'un blanc tirant sur le fauve ; il a la queue longue, d'un vert changeant et à reflets brillans : ses ailes sont courtes ; son vol est pesant ; néanmoins il devance à la course les chevaux les plus vites : de quel genre est cet oiseau ?

HOITZILAZTATL. *Voyez ZILATAT.*

HOITZITZILTOTOTL. *Voyez ZITZIL.*

HOITZLACUATZIN, est le nom Mexiquain du *coëndou*. *Voyez ce mot.*

HOKI-HAO, en Chine est le nom de la *colle de peau d'âne*. *Voyez à l'article ANE.*

HOLLI ou ULLI. Les Indiens donnent ce nom à une espèce de liqueur résineuse d'un brun-noirâtre, qui découle par les incisions qu'ils font à un arbre appelé *chilli* ou *holquahuyt*, qui croît au Mexique ; son tronc est léger et moëlleux, de couleur fauve : sa fleur est large, blanche, rougeâtre et étoilée : son fruit a la figure d'une aveline, et est d'un goût amer. La liqueur *holli* est employée dans la composition du chocolat des Indiens : elle est cordiale, stomachique, et propre à arrêter le cours de ventre.

HOLOTHURIES, *Holothuriæ*. Espèces de corps marins informes de l'ordre des *Mollusques*, qu'on a mis parmi les *zoophytes* ou *plantes-animales* ; corps qu'on ne mange point, et que la mer jette avec des

ordures sur le rivage. On en distingue plusieurs sortes ; les unes ne sont point attachées aux rochers , mais elles sont adhérentes à la vase , et couvertes d'un cuir dur : elles sont plates , et de la figure d'une rose ; il y a tout autour de petits trous. De cet endroit pend une petite excroissance molle ; l'autre bout est plus menu ; en dedans , toutes les parties sont confuses : ce zoophite sent mauvais.

La seconde espece se trouve dans les ordures que la mer jette sur le bord du rivage : sa peau est dure et âpre ; on en peut mieux distinguer les parties intérieures : à un bout , il semble qu'il y ait une tête ronde et un trou , qu'on peut prendre pour une bouche ronde et ridée , qui s'ouvre et se serre ; après quoi on trouve un corps assez gros , plein d'aiguillons , et qui finit en pointe : c'est comme une queue qui a de chaque côté un pied ou une aile. L'aile de dessus est plus étroite , découpée à l'entour , et finissant en pointe ; depuis le haut de cette aile jusqu'à la pointe , il y a un trait : l'autre aile est plus large par-tout ; c'est par le moyen de ces ailes que ce zoophite paroît se remuer.

On parle beaucoup d'une espece d'*holothurie* des Indes , qu'on ne peut toucher sans se sentir la main violemment enflammée : le remede est d'y appliquer promptement de l'ail pilé , sans quoi cette ardeur va jusqu'à donner la fièvre. Malgré la propriété singuliere de cette sorte d'*holothurie* , des Indiens en laissent macérer quelque temps dans leurs liqueurs pour les rendre plus piquantes ; mais ils sont sujets à avoir des maladies éphémères , toutes les fois qu'ils en boivent :  
*Voyez ZOOPHITE.*

**HOMARD** ou **HOMMARD.** *Voyez à l'article ECREVISSE.*

**HOMME** , *Homo.* C'est un être qui sent , réfléchit , pense , invente , travaille , qui va et vient à volonté sur la terre , qui communique sa pensée par la parole , et qui paroît être à la tête de tous les animaux , sur lesquels il domine ; il surpasse en dignité tous les êtres matériels , par le rayon de la Divinité qui l'anime et qui l'éclaire : il vit moins solitaire qu'en société , et suivant les lois qu'il s'est faites. Nous

ne parlerons que très-peu de l'*homme* moral : nous considérerons l'*homme* physique relativement à l'Histoire Naturelle.

Les Anatomistes ont beaucoup étudié la partie matérielle de l'*homme*, et son organisation qui le range parmi les animaux. A suivre et à combiner le détail des parties extérieures de l'*homme*, voyant qu'il a du poil sur quelques parties du corps ; qu'il peut marcher sur ses deux mains et sur ses deux pieds à la fois, à la manière des quadrupèdes ; qu'il a une clavicule à chaque épaule, comme chez certains animaux quadrupèdes qui tiennent leur nourriture à leurs pattes ; que la femme met au monde des enfans vivans, et porte du lait dans ses mamelles : d'après ces rapports, nous aurions le droit d'assigner le genre des *humains* dans la classe des *animaux* quadrupèdes vivipares ; mais cette condition de la méthode nous paroitroit fautive, trop arbitraire, trop étrange. L'*homme* n'est pas quadrupède : il est non-seulement le seul des animaux qui se soutienne habituellement et sans contrainte dans une situation droite et perpendiculaire (c'est-à-dire, le corps et la tête en ligne verticale sur ses jambes) ; dans cette attitude majestueuse, il peut voir le ciel et la terre, et changer de place : par une démarche noble et facile, il maintient l'équilibre de toutes les parties de son corps, et se transporte d'un lieu à l'autre avec différens degrés de vitesse (a). L'*homme* est le seul être qui

---

(a) M. *Daubenton* ayant recherché et examiné les caractères de conformation qui distinguent l'*homme* des animaux, les réduit à deux principaux. Le premier est dans la force des muscles des jambes qui soutiennent le corps en ligne verticale au-dessus d'elles. Le second se trouve dans l'articulation de la tête avec le cou, par le milieu de sa base.

Nous sommes debout, nous inclinons notre corps, et nous marchons sans penser à la force qui nous soutient dans ces différentes situations. Cette force, dit M. *Daubenton*, réside principalement dans les muscles jumeaux et soléaires, qui forment la plus grande partie du gras de la jambe. Leur travail se fait sentir, et leur mouvement est apparent au dehors, lorsqu'étant debout nous inclinons notre corps et le redressons successivement. Cette force n'est pas moins grande lorsque l'*homme* marche, même sur un plan horizontal. Le poids du corps est plus sensible lorsque nous montons,



ne soit pas vêtu par la Nature ; mais il est son chef-d'œuvre , il est le dernier ouvrage sorti des mains du souverain Artiste du monde , il est le

qu'en descendant. Mais tous ces mouvemens sont naturels à l'homme. Au contraire , les animaux en sont incapables , ou ne les font qu'en partie , avec peine , et pour peu de temps , lorsqu'ils se sont dressés sur les pieds de derrière. Le *gibbon* et le *jocko* que l'on a aussi nommé *orang-outang* , sont des animaux dont la conformation diffère le moins de celle de l'homme ; ils ont moins de difficulté à se tenir debout que les autres brutes ; mais ils sont toujours gênés dans cette attitude . on voit qu'elle ne leur est pas naturelle ; en voici la cause. Le *gibbon* et le *jocko* n'ont pas les muscles de la partie postérieure de la jambe assez gros pour former un mollet comme dans l'homme , par conséquent ces muscles ont moins de puissance ; ils ne sont pas assez forts pour soutenir les cuisses et le corps en ligne verticale , et pour les maintenir dans cette attitude. Voyez l'article *GIBBON*.

M. *Daubenton* a reconnu que les différentes manières dont la tête est articulée avec le cou , désignent les attitudes les plus naturelles à l'homme et aux animaux. C'est sur les bords du grand trou de l'os occipital , placé à peu près au centre de la base du crâne de l'homme , donnant issue à la substance médullaire pour passer dans la colonne vertébrale , et fixant le lieu de l'articulation de la tête avec le cou , que sont placés les deux points par lesquels la partie osseuse de la tête touche à la première vertèbre du cou , et sur lesquels se font facilement tous les mouvemens de la tête. Par son attitude naturelle , l'homme ayant le corps et le cou dirigés verticalement , sa tête doit être placée en équilibre sur la colonne vertébrale : voilà le pivot , le point d'appui. Le visage est sur une ligne verticale , presque parallèle à celle du corps et du cou. Les mâchoires ne s'étendent guère plus en avant que le front , elles sont fort courtes en comparaison de celles de la plupart des animaux.

Il n'y a aucun animal dont les jambes de derrière aient , comme celles de l'homme , autant de longueur que le corps , le cou et la tête pris ensemble et mesurés depuis le sommet de la tête jusqu'au pubis.

Les principales pièces de la charpente du corps humain , sont à peu près les mêmes que celles du corps des animaux ; mais il y a , dit M. *Daubenton* , autant de différence dans l'assemblage et dans la forme des os , que dans l'attitude des quadrupèdes , comparée à celle de l'homme. Supposons qu'un homme prenne l'attitude naturelle aux quadrupèdes , et qu'il veuille marcher à l'aide de ses mains et de ses pieds , il sera dans un état contre nature ; les mouvemens des bras , des jambes , des pieds et de la tête , seront très-pénibles ; et , malgré tous ses efforts , il ne pourra parvenir à avoir une démarche constante , et une allure soutenue. Les principaux obstacles qu'il éprouvera , viendront de la conformation du bassin , des mains , des pieds et de la tête.

roi ou le premier des animaux , un Monde en raccourci , le centre où l'Univers entier se réfléchit : sa puissance s'annonce par la conformation de son corps , dont les organes produisent plus d'effets que ceux des animaux. Tout nous démontre l'excellence

Le plan du grand trou occipital , qui dans l'*homme* est presque horizontal , met notre tête dans une sorte d'équilibre sur le cou , lorsque nous sommes debout dans notre attitude naturelle , mais nous empêche , lorsque nous sommes dans l'attitude des quadrupèdes , de relever notre tête assez haut pour présenter le visage en avant , et pour voir devant nous , parce que le mouvement de la tête est arrêté par la saillie de l'*occiput* , qui approche de trop près les vertèbres du cou.

Dans la plupart des *animaux* , le grand trou occipital est placé à la partie postérieure de la tête ; les mâchoires sont fort allongées ; l'*occiput* n'a aucune saillie au-delà de cette ouverture , dont le plan est dirigé en ligne verticale , ou un peu incliné en avant , ou en arrière , de sorte que la tête tient au cou par la partie postérieure : elle est pendante. Cette position de la tête donne aux quadrupèdes la facilité de présenter leur museau en avant , et de l'élever pour atteindre au-dessus d'eux , quoique leur corps soit dirigé horizontalement , et de toucher la terre avec le bout des mâchoires , lorsqu'ils abaissent le cou et la tête jusqu'à leurs pieds. L'*homme* , en se mettant dans l'attitude des quadrupèdes , ne pourroit toucher la terre qu'avec le front ou le sommet de la tête.

A ces différences de conformation , M. *Daubenton* ajoute que lorsque l'*homme* est debout , son talon porte sur la terre comme le reste du pied : lorsqu'il marche , le talon est la première partie du pied qui pose sur la terre ; l'*homme* peut se tenir sur un pied : cette conformation et ce mouvement sont dans l'*homme* , à l'exclusion de tous les *animaux*. Ainsi , l'*homme* ne peut être placé dans la classe des quadrupèdes. Ajoutons que le cerveau est plus gros et les mâchoires plus courtes dans l'*homme* que dans aucun des *animaux*. Le cerveau , par son étendue , forme la saillie de l'*occiput* , le front , et toute la partie de la tête qui est au-dessus des oreilles. Le cerveau est si petit dans les *animaux* , que la plupart n'ont point d'*occiput* , ou que le front leur manque , ou n'a que peu d'élévation. Dans les *animaux* qui ont un grand front , il se trouve placé aussi bas , et même plus bas que les oreilles. Tel est le front du cheval , du bœuf , de l'éléphant , etc. Mais ces animaux à grand front manquent d'*occiput* , et le sommet de leur tête n'a qu'une petite étendue. Moins le cerveau a de volume , plus les mâchoires sont grandes ; c'est ce qui forme la plus grande portion du museau. Cette partie a différentes longueurs dans les diverses espèces d'*animaux* : il est fort allongé dans les *animaux solipèdes* , court dans l'*orang-outang* , et nul dans l'*homme*. Il n'y a point de menton dans le museau ; cette partie manque à tous les *animaux*.

de sa nature et la distance immense que la bonté du Créateur a mise entre l'*homme* et la bête. L'*homme* est un être raisonnable : l'animal brute est un être sans raison. L'*homme* le plus stupide ou le moins spirituel , suffit pour conduire celui qui de tous les animaux a le plus d'instinct ; il le commande , le fait servir à ses usages , et celui-ci lui obéit. Les opérations des brutes ne sont que des résultats purement mécaniques , purement matériels et toujours les mêmes : l'*homme* , au contraire , met de la variété ou de la diversité dans ses opérations et dans ses ouvrages , parce que son ame est à lui , et qu'elle est indépendante , libre , immortelle ; il a de l'aptitude à l'étude des sciences , à la culture des arts ; il a le privilège exclusif de questionner tout ce qui existe , de communiquer avec ses semblables par les sons , par des mouvemens particuliers , par des signes ou caractères distinctifs et de convention : telles sont les sources de sa prééminence physique sur les animaux , et de la puissance qu'il exerce sur les élémens , et pour ainsi dire sur toute la Nature. Ainsi l'*homme* est l'animal par excellence , le seul doué de la raison et de l'intelligence , le seul de son genre , mais dont les individus sont fort différens par la figure , la grandeur , la couleur , les mœurs , le naturel , etc.

Le globe que l'*homme* habite est couvert des productions de son industrie et des ouvrages de ses mains : c'est réellement son opération qui met toute la terre en valeur.

Soit que nous considérions l'*homme* dans ses différens âges , soit que nous jetions un coup d'œil sur les variétés de son espèce , soit que nous examinions son organisation merveilleuse dans l'état de vie ou de mort , son histoire nous touche sous ces différens points de vue , tous également intéressans. Nous tâcherons donc d'en présenter ici une légère esquisse : mais que pourrions-nous faire de mieux que de présenter d'abord et en partie l'extrait de ce qu'en a dit l'éloquent Historien de la Nature , l'illustre M. de Buffon ?

Si quelque chose est capable de nous donner une idée de notre foiblesse , c'est l'état de l'homme à

l'instant qui suit sa naissance. Incapable de faire encore aucun usage de ses organes, l'enfant qui naît a besoin de secours de toute espece ; c'est une image de misere et de douleur ; il est dans ces premiers temps plus foible qu'aucun des animaux. En naissant, l'enfant passe d'un élément dans un autre : au sortir de la douce chaleur d'un fluide tranquille, qui l'environnoit de toutes parts dans le sein de sa mere, il se trouve exposé à l'impression de l'air, et il éprouve dans l'instant l'effet de ce fluide actif. L'air agit sur les nerfs de l'odorat et sur les organes de la respiration ; cette action produit une secousse, une espece d'éternement qui souleve la capacité de la poitrine, et donne à l'air la liberté d'entrer dans les poumons ; les secousses du diaphragme pressent pendant ce temps les visceres du bas ventre ; les excréments sont par ce moyen, et pour la premiere fois, chassés des intestins, et l'urine de la vessie. Ainsi l'air dilate les vésicules des poumons, les gonfle, s'y raréfie à un certain degré, après quoi le ressort des fibres dilatées réagit sur ce fluide léger, et le fait sortir des poumons : voilà l'enfant qui respire, et qui articule des sons ou cris.

Cette fonction de la respiration est essentielle à l'homme et à plusieurs especes d'animaux : c'est ce mouvement qui entretient la vie ; s'il cesse, l'animal périt. Aussi la respiration ayant une fois commencé, elle ne finit qu'à la mort ; et dès que le *fœtus* a respiré pour la premiere fois, il continue à respirer sans interruption. Ainsi la vie animale est partagée en inspirations et en expirations (a).

---

(a) Le savant *Borelli* a démontré que par chaque inspiration tranquille, un adulte sain, bien conformé, d'une stature moyenne, inspire, à chaque dilatation de la poitrine, 40 pouces cubiques d'air, et qu'il n'en rend, par chaque expiration, que 38. Les deux pouces soustraits ont dû, ou rester attachés à la surface des conduits aériens, ou être, pour ainsi dire, dévorés par un genre de petits vaisseaux absorbans qui les dissémine dans la masse des liquides du corps. Cette dernière destination est non-seulement probable, mais elle paroît certaine par la quantité d'air que l'on retire de toutes les matieres animales. D'ailleurs nous respirons environ 20 fois par minute ou 1200 fois par heure, ou 28,800 fois par jour ; ce qu

L'enfant , dans le sein de la mere , nage dans un fluide , et y vit sans respirer ; le sang passe d'un ventricule du cœur à l'autre ventricule par le moyen du trou ovale ; mais dès que l'enfant commence à respirer , le sang prend une nouvelle route par les poumons. Cependant on peut croire avec quelque fondement que ce trou ovale ne se ferme pas tout à coup au moment de la naissance , et que par conséquent une partie du sang doit continuer à passer par cette ouverture. Il seroit peut-être possible d'empêcher que ce trou ovale ne se fermât , en plongeant l'enfant nouveau né dans de l'eau tiède , en le mettant ensuite à l'air , et en réitérant cela plusieurs fois ; on parviendroit peut-être par ce moyen à faire d'excellens plongeurs , qui vivroient également dans l'air et dans l'eau. C'est une expérience que *M. de Buffon* avoit commencée sur des chiens : la chienne mit bas ses petits dans l'eau tiède , où ils resterent une demi-heure ; on les laissa ensuite respirer l'air le même temps ; on les replongea dans du lait ; on les remit à l'air , et ils vécutent très-bien.

La plupart des animaux ont encore les yeux fermés

donne une quantité de 1,152,000 pouces cubiques d'air, qui chaque jour sont soustraits de la masse atmosphérique pour chaque individu, et qui lui resteroient inhérens, s'il n'en rendoit pas une très-grande portion à l'atmosphère, lorsqu'une fois il en est saturé. Nous verrons, en parlant de l'économie animale, que la peau est l'organe par lequel se fait l'excrétion de l'air soustrait et devenu fixe, lequel rendu à l'atmosphère, reprend son ressort. Avant 1757, le Physicien *Alefeld* montra la présence de l'air dans le sang par la pompe pneumatique, et soutint contre quelques Auteurs, que l'air entre dans le sang par le poumon, par le *thyme* et par le conduit de *Pecquet*; il a donné même des preuves aussi simples que claires, que ce fluide conserve sa vertu élastique; enfin, il est entré dans un détail des suites funestes et de la mort même qui arrive quelquefois dans les cas où l'on veut faire entrer de force et par violence l'air dans les vaisseaux, et dans le cas où l'air se sépare d'avec le sang, et forme de grandes ampoules. Mais *M. de Haller* prétend que la présence de l'air dans le sang n'est pas démontrée. La machine pneumatique, dit-il, demande l'air dans le sang comme dans l'eau incompressible, et par conséquent dénué d'élasticité. C'est, selon lui, l'air fixe qui, délivré du poids de l'air dont il étoit comprimé, se dilate et reprend son élasticité.

quelques jours après leur naissance : l'enfant les ouvre aussi-tôt qu'il est né , mais ils sont fixes , ternes , et communément bleus (a). Le nouveau né ne distingue rien , car ses yeux ne s'arrêtent sur aucun objet ; l'organe est encore imparfait ; la cornée est ridée ; et peut-être aussi la rétine est-elle trop molle pour recevoir les images des objets , et donner la sensation de la vue distincte. Il ne commence à entendre et à rire qu'au bout de quarante jours : voilà l'époque où il commence à arrêter ses regards sur les objets les plus brillans , et à tourner souvent les yeux du côté du jour , des lumieres ou des fenêtres : (M. de Buffon pense que les enfans voient tous les objets doubles , et en bas ce qui est en haut , et en haut tout ce qui est en bas , et que cette erreur se rectifie en eux par l'expérience du toucher ) : c'est aussi le temps auquel il commence à pleurer ; car auparavant les cris et les gémissemens ne sont point accompagnés de larmes. Le rire et les larmes sont des produits de deux sensations intérieures , qui toutes deux dépendent de l'action de l'ame ; aussi ces signes sont-ils particuliers à l'espece humaine pour exprimer le plaisir ou la douleur de l'ame ; tandis que les cris , les mouvemens , et les autres signes des douleurs et des plaisirs du corps , sont communs à l'homme et à la plupart des animaux. En considérant la chose en Méthaphysicien , nous y reconnoissons que le plaisir et la douleur sont le mobile universel de toutes nos passions.

La grandeur de l'enfant né à terme est ordinairement de vingt-un pouces , et ce *fœtus* qui pese alors dix à douze livres , quelquefois plus , tiroit son origine neuf mois auparavant d'une bulle imperceptible. La tête du nouveau né est plus grosse à pro-

---

(a) Il n'est pas rare de voir des enfans , et même de petits quadrupèdes , naître avec quelques ouvertures naturelles bouchées. Tantôt c'est l'anus , la vulve , et simplement le canal de l'uretre qu'ils ont fermés ; d'autres fois ce sont les oreilles , et le défaut de prunelles. Dans tous ces cas l'art vient souvent au secours de la Nature , et l'on rétablit au moyen du bistouri , les ouvertures qu'elle avoit négligé de pratiquer.

portion que le reste du corps ; et cette disproportion qui étoit beaucoup plus grande encore dans le premier âge du *fœtus*, ne disparoit qu'après la première enfance. La peau de l'enfant nouveau né paroît rougeâtre, parce qu'elle est assez transparente pour laisser appercevoir une nuance foible de la couleur du sang : au reste, on prétend que dans tous les climats les enfans dont la peau est la plus rouge en naissant, sont ceux qui dans la suite auront la peau la plus belle : elle sera aussi la plus blanche en Europe, et la plus noire en Afrique. La forme du corps et des membres de l'enfant qui vient de naître n'est pas bien exprimée, toutes les parties sont gonflées ; au bout de trois jours il lui survient ordinairement une jaunisse, et dans ce même temps il y a dans les mamelles de l'enfant, du lait qu'on peut exprimer avec les doigts : ce gonflement diminue à mesure que l'enfant prend de l'accroissement.

On voit palpiter dans quelques enfans nouveaux nés le sommet de la tête à l'endroit de la fontanelle (c'est le *zeudech* des Arabes), et dans tous on y peut sentir le battement des sinus ou des artères du cerveau, si on y porte la main. Il se forme au-dessus de cette ouverture une espèce de croûte ou de gale qu'on frotte avec des brosses pour la faire tomber à mesure qu'elle se sèche ; il semble que cette production ait quelque analogie avec celle des cornes des animaux qui tirent aussi leur origine d'une ouverture du crâne, et de la substance du cerveau. On aura lieu de voir dans la suite que toutes les extrémités des nerfs deviennent solides lorsqu'elles sont exposées à l'air, et que c'est cette substance nerveuse qui produit chez les animaux les *cornes*, les *ongles*, et les *ergots*. Voyez aussi *ces mots*.

La liqueur contenue dans l'*amnios*, laisse sur l'enfant une humeur visqueuse blanchâtre. Nous avons, dans ce pays-ci, la sage précaution de ne laver l'enfant nouveau né qu'avec de l'eau tiède ; cependant des Nations entières, celles même qui habitent les climats les plus froids, sont dans l'usage de plonger leurs enfans dans l'eau froide, aussi-tôt qu'ils sont nés, sans qu'il leur en arrive aucun mal ; on dit même que

les Laponnès laissent leurs enfans dans la neige , jusqu'à ce que le froid les ait saisis au point d'arrêter la respiration , et qu'alors elles les plongent dans un bain d'eau chaude : ces peuples lavent aussi les enfans trois fois chaque jour pendant la première année de leur vie. Les peuples du Nord sont persuadés que les bains froids rendent les hommes plus forts et plus robustes ; c'est par cette raison qu'ils en font de bonne heure contracter l'habitude aux enfans. Ce qu'il y a de vrai , c'est que nous ne connoissons pas assez jusqu'où peuvent s'étendre les limites de ce que notre corps est capable de souffrir , d'acquiescer ou de perdre par l'habitude.

On ne fait pas teter l'enfant aussi-tôt qu'il est né : on lui donne auparavant le temps de rendre la liqueur et les glaires qui sont dans son estomac ; et le *méconium* qui est dans ses intestins ; ce sont des excréments de couleur noire : ces matieres pourroient faire aigrir le lait. On commence donc par lui faire avaler un peu de vin sucré ; ce n'est que dix ou douze heures après la naissance , qu'il doit teter pour la première fois.

Les animaux nouveaux nés peuvent trouver par eux-mêmes le mamelon de leur mere ; il n'en est pas ainsi de nous : il faut que les femmes prennent leurs enfans et les portent à leurs mamelles pour les allaiter : l'enfant , à cet âge , n'a d'autre ressource , pour exprimer ses besoins , que ses cris.

A peine l'enfant jouit-il de la liberté de mouvoir et d'étendre ses membres , qu'on lui donne de nouveaux liens ; on l'embeguine , et souvent le bonnet est trop étroit , ce qui rapproche et fait croiser les os du crâne , ou comprime le cerveau ; et cet effort de compression , joint aux rubans que l'on serre toujours , produisent quelquefois un engourdissement , un assoupissement inattendu , dangereux : on emmaillotte l'enfant , ou pour mieux dire , on l'enveloppe de langes qui sont entourés de bandes ; garrotté ainsi par les bras , les jambes , et dans toute l'étendue du corps , le malheureux enfant languit dans l'inaction et la captivité , heureux si on ne l'a point serré au point de l'empêcher de respirer , et si on a eu la précaution



de le coucher sur le côté, afin que les eaux qu'il doit rendre par la bouche, puissent tomber d'elles-mêmes ! car étant ainsi empaqueté, il n'auroit pas la liberté de tourner la tête sur le côté pour en faciliter l'écoulement. Les peuples, tels que les Siamois, les Japonnois, et tous les habitans des Indes Orientales, qui se contentent de mettre leurs enfans nus sur des lits de coton suspendus, ou de les couvrir simplement dans leurs berceaux garnis de pelleteries, nous donnent un exemple que nous devrions imiter : le tendre amour que la Nature inspire, et que le devoir nous a prescrit pour nos enfans, a-t-il donc pu s'accorder avec ce traitement nuisible ? Les bandages pernicieux du maillot, usage barbare, qui n'appartient qu'aux peuples policés, peuvent être comparés aux corps que l'on fait porter aux filles dans leur jeunesse. Cette espece de cuirasse, imaginée pour soutenir la taille, et l'empêcher de se déformer, cause certainement plus d'incommodités et de difformités, qu'elle n'en prévient (a). Les enfans qui ont la liberté de mouvoir leurs membres à leur gré, deviennent plus forts que ceux qui sont emmaillottés ; car le défaut d'exercice retarde l'accroissement des membres. On voit les enfans des Negres commencer à marcher dès le second mois, ou plutôt se traîner sur les genoux et sur les mains : pour les obliger à marcher, leurs meres leur présentent de loin la mamelle comme un appât, et on les voit se traîner pour l'aller chercher. Cet exercice leur donne la facilité de courir dans cette situation presque aussi vite que s'ils étoient sur leurs pieds. Ces petits enfans Negres deviennent si adroits et si forts, que lorsqu'ils veulent teter, ils embrassent

---

(a) Suivant quelques-uns, cette cuirasse donne de la grace au corps d'une fille ; ici le préjugé est une affaire d'intérêt, mais qui ne répond pas au but qu'on se propose. Cette cuirasse ne suit pas la nature dans les seuls et vrais contours de la taille ; souvent elle gêne les mamelles dans leur accroissement, et sa situation s'oppose à celui de la matrice, flétrit tout ce qui l'environne, et ne permet pas aux hanches ( les os du bassin ) de prendre librement une forme évasée ; au reste, l'orifice, entre les os du pénis, reçoit et conserve le diamètre déterminé par la Nature.

l'une des hanches de la mere avec leurs genoux et leurs pieds, et la serrent tellement, qu'ils peuvent se soutenir sans le secours des bras de la mere : ils s'attachent à la mamelle avec leurs mains, et la sucent constamment sans se déranger et sans tomber, malgré les différens mouvemens de la mere, qui pendant ce temps travaille à son ordinaire.

Les enfans nouveaux nés ont besoin de prendre souvent de la nourriture. On les fait reter dans la journée, de deux en deux heures ; et pendant la nuit, à chaque fois qu'ils se réveillent. Ils dorment pendant la plus grande partie du jour et de la nuit dans les premiers temps de leur vie ; ils semblent même n'être éveillés que par la douleur ou par la faim. Le sommeil leur est utile, salutaire, et l'on est quelquefois obligé de leur procurer cet état de repos par des narcotiques dont la dose doit être appropriée à l'âge et au tempérament. En général, les narcotiques diminuent cette sensation désagréable que l'on appelle *douleur*, ou la rendent supportable et procurent le sommeil. Nous ne pouvons trop répéter que les entraves du maillot tiennent les enfans dans une situation qui devient fatigante et douloureuse après un certain temps : leur peau fine et délicate est souvent refroidie par leurs excréments : il n'y a guere que la tendresse maternelle qui soit capable d'une vigilance assez continuelle pour tenir les enfans bien propres. Les Sauvages, qui sentent combien ce soin est nécessaire, y suppléent d'une maniere bien simple. Ils mettent au fond du berceau une bonne quantité de la poudre que l'on tire du bois rongé des vers, et ils recouvrent leurs enfans de pelleteries : cette poudre pompe l'humidité, et on a soin de la renouveler. En Orient, et sur-tout en Turquie, on attache les enfans nus sur une planche garnie de coton, et percée pour l'écoulement des excréments. On cherche à appaiser les cris des enfans en les berçant, mais on ne doit les agiter que fort doucement ; cette agitation, si elle étoit trop violente, seroit peut-être capable de leur ébranler la tête, et d'y causer du dérangement. Pour que leur santé soit bonne, il faut que leur sommeil soit naturel et long ; cepen-

dant s'ils dormoient trop , il seroit à craindre que leur tempérament n'en souffrit : dans ce cas , il faut les tirer du berceau , et les éveiller par de petits mouvemens , ou leur faire voir quelque chose de brillant. C'est à cet âge que l'on reçoit les premières impressions des sens : elles sont sans doute plus importantes qu'on ne croit pour le reste de la vie.

On doit avoir grand soin de mettre le berceau de manière que l'enfant soit placé directement devant la lumière ; comme ses yeux se portent toujours du côté le plus éclairé , si le berceau étoit placé de côté , un des yeux , en se tournant vers la lumière , acquerroit plus de force , et l'enfant deviendroit louche. La nourrice ne doit donner à l'enfant que le lait de ses mamelles pour toute nourriture , au moins pendant les deux premiers mois ; il ne faudroit même lui faire prendre aucun autre aliment pendant le troisième et le quatrième mois , sur-tout lorsque son tempérament est foible et délicat. Quelque robuste que puisse être un enfant , on pourroit s'exposer à de grands inconvéniens , si on lui donnoit d'autre nourriture que le lait de la nourrice , avant la fin du premier mois. En Hollande , en Italie , en Turquie , en général dans tout le Levant , on ne donne aux enfans que le lait des mamelles pendant un an entier. Les Sauvages du Canada les allaitent jusqu'à quatre , cinq , et même sept ans. Dans ce pays-ci , comme les femmes n'ont pas assez de lait pour fournir à l'appétit de leurs enfans , elles y suppléent par un aliment composé de farine et de lait ; mais ce n'est guere qu'à deux ou trois mois que l'on doit commencer à leur donner cette nourriture plus solide , à laquelle même on devoit substituer du pain détrempé dans le lait : c'est ainsi qu'on prépare peu à peu l'estomac des enfans à recevoir le pain ordinaire , et les autres alimens dont ils doivent se nourrir dans la suite.

Les dents qu'on appelle *incisives* , sont au nombre de huit ; leur germe se développe ordinairement le premier , et communément à l'âge de sept mois , souvent à celui de huit ou dix , et d'autres fois à la fin de la première année ; aussi les appelle-t-on *dents*.

*De primeur ou de lait ou rieuses.* Cette opération, quoique naturelle, ne suit pas les lois ordinaires de la Nature, qui agit à tout instant dans le corps humain, sans y occasionner la moindre douleur, et même sans exciter aucune sensation. Ici il se fait un effort violent et douloureux, qui est accompagné de pleurs et de cris; les enfans perdent d'abord leur gaieté et leur enjouement; on les voit tristes et inquiets; leur gencive est rouge et gonflée; elle blanchit lorsque la pression est au point d'intercepter le cours du sang dans les vaisseaux. Les enfans portent leurs doigts à leur bouche, pour tâcher d'apaiser la démangeaison qu'ils y ressentent. On leur donne un petit soulagement en mettant au bout de leur hochet un morceau d'ivoire ou de corail, ou de quelqu'autre corps dur et poli; ils le serrent entre les gencives à l'endroit douloureux; cet effort opposé à celui de la dent, calme la douleur pour un instant; il contribue aussi à l'amincissement de la membrane de la gencive, qui étant pressée des deux côtés à la fois, doit se rompre plus aisément; la Nature s'oppose ici à elle-même ses propres forces; on est obligé quelquefois de faire une petite incision à la gencive pour donner passage à la dent.

Sur la fin de la première ou dans le courant de la seconde année, on voit paroître seize autres dents que l'on appelle *molaires* ou *mâchelières*, quatre à chaque côté de chacune des *canines*, (les canines de la mâchoire supérieure sont désignées aussi sous le nom d'*aillères*.) Ces époques pour la sortie des dents varient: on a vu des fœtus qui avoient des dents, quoiqu'ils fussent très-éloignés du terme de la naissance. Il y a des enfans qui naissent avec des dents assez grandes pour blesser le mamelon de leur nourrice: tel naquit *Louis XIV*. Les dents *incisives*, les *canines*, et les quatre premières *mâchelières* tombent naturellement dans la cinquième, la sixième ou la septième année; mais elles sont remplacées par d'autres, qui paroissent dans la septième année, souvent plus tard; quelquefois elles ne sortent qu'à l'âge de puberté. La chute de ces seize dents est causée par le développement du second germe placé au fond de

l'alvéole , qui en croissant , les pousse au dehors ; ce germe manque ordinairement aux autres mâchelières , aussi ne tombent-elles que par accident , et leur perte n'est presque jamais réparée.

Quoique la *dentition* paroisse alors achevée , il y a encore quatre autres dents qui sont placées à chacune des deux extrémités des mâchoires ; ces dents manquent à plusieurs personnes , leur développement ne se fait ordinairement qu'à l'âge de puberté , et quelquefois dans un âge beaucoup plus avancé ; c'est par cette raison qu'on les a nommées *dents de sagesse* ou *dents tardives*. Le nombre des dents en général ne varie , que parce que celui des dents de sagesse n'est pas toujours le même ; de là vient la différence de vingt-huit à trente-deux dans le nombre total des dents : *Voyez l'article DENTS*.

Lorsqu'on laisse crier les enfans trop fort et trop long-temps , ces efforts leur causent des descentes qu'il faut avoir grand soin de rétablir promptement par un bandage , ils guérissent aisément par ce secours ; mais si on négligeoit cette incommodité , ils seroient en danger de la garder toute leur vie. Les enfans sont fort sujets aux vers ; en leur faisant boire de temps en temps un peu de vin , on prévient peut-être une partie des mauvais effets que causent les vers : car les liqueurs fermentées s'opposent à leur génération.

Quelque délicat que l'on soit dans l'enfance , on est à cet âge moins sensible au froid que dans tous les autres temps de la vie ; la chaleur intérieure est apparemment plus grande. On sait que le pouls des enfans est bien plus fréquent que celui des adultes : cette seule observation suffiroit pour faire penser que la chaleur intérieure est plus grande dans la même proportion. On ne peut guere douter que les petits animaux n'aient plus de chaleur que les grands , par cette même raison : car la fréquence du battement du cœur et des artères est d'autant plus grande , que l'animal est plus petit : les battemens du cœur d'un moineau se succèdent si promptement , qu'à peine peut-on les compter.

La vie de l'enfant est fort chancelante jusqu'à l'âge

de trois ans ; mais dans les deux ou trois années suivantes , elle s'assure , et l'enfant de six ou sept ans est plus assuré de vivre , qu'on ne l'est à tout autre âge. Suivant les nouvelles tables faites à Londres sur les degrés de la mortalité du genre humain dans les différens âges , il paroît que sur un certain nombre d'enfans nés en même temps , il en meurt au moins la moitié dans les trois premières années. Suivant ces tables , la moitié du genre humain devoit périr avant l'âge de trois ans , par conséquent tous les hommes qui ont vécu plus de trois ans , loin de se plaindre de leur sort , devoient se regarder comme traités plus favorablement que les autres. Mais cette mortalité des enfans n'est pas à beaucoup près aussi grande par-tout , qu'elle l'est à Londres ; M. Dupré de Saint-Maur s'est assuré par un grand nombre d'observations faites en France , qu'il faut sept ou huit années , pour que la moitié des enfans nés en même temps soit éteinte ; et M. Wargentein , Secrétaire de l'Académie Royale de Suede , examinant la proportion des morts dans les différens âges de la vie , cherche à déduire des principes certains pour le calcul des tontines et rentes viagères , en un mot , combien un homme en santé peut encore vivre d'années. Nous reviendrons sur cette matière , en parlant de la *durée de la vie humaine*.

Parmi les causes de la mortalité des enfans et même des adultes , on doit placer en tête les effets de la petite vérole , présent funeste que l'Abyssinie a fait au reste du Monde , où jusqu'alors cette maladie avoit été inconnue ; heureusement personne n'ignore que l'on trouve presque toujours dans l'espece de greffe ou de transfusion appelée *inoculation* , un moyen de pallier avec succès les disgrâces de ce fléau : tous les Journaux de 1757 ont fait une mention honorable de l'excellent mémoire de M. de la Condamine sur ce sujet. Ce beau plaidoyer de la cause de l'inoculation et de l'humanité , est aujourd'hui entre les mains de tout le monde et traduit en toutes les langues. La multitude des faits réunis et la solidité du raisonnement forment un corps de preuves , à l'évidence desquelles il est difficile de résister. En

un mot on y démontre que l'inoculation (art que nous avons appris des Circassiens) est moins dangereuse que la petite vérole naturelle, parce qu'elle rend bénigne une maladie que le plus grand nombre des *hommes* ont une fois dans leur vie et qui pourroit être très-maligne sans cette précaution : elle conserve un plus grand nombre de citoyens à l'État ; elle nous donne pour la suite au moins la même sécurité que la naturelle : d'après cet exposé, pourroit-elle être contraire à la Religion ?

Il est dans l'ordre naturel que les femmes allaitent leurs enfans ; toutes les nations s'en font un devoir, et toutes les femelles des animaux à mamelles nourrissent leurs petits. Il y a moins de suites fâcheuses à redouter pour elles.

Si les meres nourrissoient elles-mêmes leurs enfans, il y a apparence qu'ils en seroient plus forts et plus vigoureux. Le lait de la mere doit leur convenir mieux que le lait d'une autre femme : car le fœtus se nourrit dans la matrice d'une liqueur laiteuse, qui est fort semblable au lait qui se forme dans les mamelles. L'enfant est donc, pour ainsi dire, accoutumé au lait de sa mere, au lieu que le lait d'une autre nourrice est quelquefois pour lui un aliment assez différent, pour qu'il ne puisse s'y accoutumer : et n'y a-t-il pas à craindre que le caractere des nourrissons ne se forme d'après l'humeur des nourrices ? Alors une nourrice colere nous présentera des élèves féroces et cruels ; une nourrice voluptueuse nous offrira des nourrissons lascifs. *Diodore de Sicile* rapporte que la nourrice de *Néron* aimoit le vin ; et qu'en conséquence son nourrisson fut ivrogne. Le même Auteur attribue la cruauté de *Caligula* à l'habitude qu'avoit sa nourrice de s'enduire le mamelon de sang, pour le faire prendre à son nourrisson. Que ces faits soient apocryphes, et que ce soit par allégorie que l'Histoire a dit que *Rémus* et *Romulus* furent nourris par une louve, *Télephe* par une biche, *Pélias* par une jument, *Egisthe* par une chevre : combien de motifs puissans n'en devroient pas moins engager les meres, douées de bonnes qualités, à donner à leurs enfans ce que la Nature a prescrit ! Agir autrement,

c'est commettre une injustice criante , c'est tromper la Nature , qui n'a point pourvu vainement à la formation des organes destinés à l'allaitement . . . . . Lorsqu'on voit les enfans devenir languissans ou malades , il faut prendre une autre nourrice bien constituée , propre , saine et de bonnes mœurs : tout influe de la part des nourrices sur les enfans , ( on peut consulter l'article LAIT ) ; à défaut de cette attention , ils périssent en peu de temps. Que de soins sont nécessaires pour faire éviter à l'homme les écueils de l'enfance !

L'éducation physique des enfans , est un objet de la première importance pour procurer à l'Etat des citoyens d'une bonne santé. De tout temps on a dû en sentir l'importance ; aussi l'Académie de Harlem en Hollande , a-t-elle proposé pour sujet de prix la question suivante : *Quelle est la meilleure direction à suivre dans l'habillement , la nourriture et l'exercice des enfans , depuis le moment où ils naissent , jusqu'à leur adolescence , pour qu'ils vivent long-temps en santé ?* Le prix a été remporté par M. Ballexferd , citoyen de Geneve , qui a très-bien discuté cette question dans son Ouvrage , qui a pour titre , *Dissertation sur l'éducation physique des enfans*. Ce même citoyen ami de l'humanité , a fait une autre Dissertation qui a été couronnée aussi par l'Académie des Sciences de Mantoue. Voici le sujet de la question : *Quelles sont les causes principales de la mort d'un aussi grand nombre d'enfans ; et quels sont les préservatifs les plus efficaces et les plus simples pour leur conserver la vie ?*

Les enfans commencent à bégayer à l'âge de douze ou quinze mois. On doit cesser d'être surpris , de ce que , dans toutes les langues et chez tous les peuples , les enfans commencent toujours par bégayer *ba ba , ma ma , papa , taba , abada* ; ces syllabes sont , pour ainsi dire , les sons les plus naturels à l'homme ; parce qu'elles sont composées de la voyelle et des consonnes qui demandent le moins de mouvement dans les organes de la parole. Il y a des enfans qui à deux ans prononcent distinctement , et répètent tout ce qu'on leur dit ; mais la plupart ne parlent qu'à deux ans et demi , et très-souvent plus tard : on remarque



que ceux qui commencent à parler tard ne parlent jamais aussi aisément que les autres. Ceux qui parlent de bonne heure , sont en état d'apprendre à lire à trois ans. Au reste , on ne peut guere décider s'il est fort utile d'instruire les enfans de si bonne heure ; on a tant d'exemples du peu de succès de ces éducations prématurées , on a vu tant de prodiges de quatre ans , de huit ans , de douze ans , de quatorze ans , qui n'ont été que des sots , ou des hommes fort ordinaires à l'âge de vingt-cinq ou trente ans , qu'on seroit porté à croire que la meilleure de toutes les éducations est celle qui tend à exercer et à étendre les forces du corps et de l'esprit , sans jamais les excéder , ni les épuiser ; celle qui est la moins sévère , celle , en un mot , qui est la mieux proportionnée à la foiblesse actuelle des enfans , et en même temps aux forces qu'on prévoit qu'ils pourront acquérir , chacun suivant leur différent tempérament.

*Ages de la vie.*

On ne considère la durée de la vie que du moment de la naissance de l'homme et des animaux ; cependant ils vivent avant de naître , l'état d'*embryon* ou de *fœtus* commence leur vie. Nous placerons ces deux époques , en parlant de la *conception* , etc. ; nous venons de traiter de l'*enfance* , dont l'âge s'étend depuis la naissance jusqu'à environ douze ans. La durée de la vie se mesure en général sur la force et la grandeur de l'individu. Les quadrupèdes vivent moins long-temps que l'homme , mais plus long-temps que les reptiles , ceux-ci plus que les insectes , et ceux-là plus que les animalcules. Les arbres durent plus que les arbrisseaux , ceux-ci plus que les arbustes , ceux-là plus que les herbes , et celles-ci plus que les plantes éphémères.

*De l'Adolescence , de la Puberté et de la Virginité.*

L'âge de l'*adolescence* succède à celui de l'*enfance* : il commence à douze ou quatorze ans avec la puberté ; il se termine ordinairement à quinze ans pour les filles , à dix-huit ans pour les garçons , et quelquefois il s'étend jusqu'à vingt-un , vingt-trois , et

même vingt-cinq ans ; il finit lorsque le corps a pris tout son accroissement en hauteur , suivant la signification latine du mot *adolescencia* , *adolescence*. Ainsi la puberté accompagne l'*adolescence* et précède la jeunesse ; elle est , pour ainsi dire , le printemps de l'*homme* ; c'est la saison des plaisirs , des graces et des amours , et plus cette saison est riante , moins elle est durable. Jusqu'alors la Nature ne paroît avoir travaillé que pour la conservation et l'accroissement de son ouvrage ; elle n'a fourni à l'enfant que ce qui lui étoit nécessaire pour vivre et pour croître ; il a vécu , ou plutôt végété d'une vie particulière , toujours foible , renfermée en lui-même , sans qu'il pût la communiquer. Dans cette première époque de la vie , notre raison est encore assoupie : mais bientôt les principes de vie se multiplient , l'*homme* a non-seulement tout ce qu'il faut à son existence propre , mais encore de quoi la donner à d'autres. Cette surabondance de vie , cette source de force et de santé , ne pouvant plus être contenue au-dedans , cherche à se répandre au dehors ; elle s'annonce par plusieurs signes.

Le premier signe de la *puberté* est une espece d'engourdissement aux aines , une espece de sensation jusqu'alors inconnue dans les parties qui caractérisent le sexe ; il s'y élève , ainsi qu'aux aisselles , une quantité de petites proéminences d'une couleur blanchâtre ; ces petits boutons sont les germes d'une nouvelle production , de cette espece de cheveux qui doivent voiler ces parties. Le son de voix devient rauque et inégal pendant un espace de temps assez long , après lequel il se trouve plus plein , plus assuré , plus fort , plus grave qu'il n'étoit auparavant. Ce changement est très-sensible dans les garçons : s'il l'est moins dans les filles , c'est parce que le son de leur voix est naturellement plus aigu.

Ces signes de *puberté* sont communs aux deux sexes , mais il y en a de particuliers à chacun : l'éruption ou apparition des menstrues , l'accroissement du sein pour les filles ; la barbe et l'émission convulsive de la liqueur séminale pour les garçons : enfin , le sentiment du désir vénérien , cet appétit

qui porte les individus des deux sexes à se réunir, Dans toute l'espece humaine les femmes arrivent à la *puberté* plutôt que les mâles ; mais chez les différens peuples , l'âge de *puberté* est différent , et semble dépendre en partie de la température du climat et de la qualité des alimens. Dans toutes les parties Méridionales de l'Europe et dans les villes , la plupart des filles sont puberes à douze ans , et les garçons à quatorze ; dans les Provinces du Nord et dans les campagnes , à peine les filles le sont-elles à quatorze , même à quinze , et les garçons à seize et dix-sept. Dans notre climat , les filles sont , en général , en pleine *puberté* à dix-huit ans , et les garçons à vingt ans.

Dans les climats les plus chauds de l'Asie , de l'Afrique et de l'Amérique , la plupart des filles sont puberes à dix et même à neuf ans. L'écoulement périodique ( vulgairement appelé *regles* ou *menstrues* ) quoique moins abondant dans les pays chauds , paroît cependant plutôt que dans les pays froids. L'intervalle de cet écoulement est à peu près le même dans toutes les nations , et il y a sur cela plus de diversité d'individu à individu que de peuple à peuple ; car dans le même climat et dans la même nation il y a des femmes qui tous les quinze-jours sont sujettes à cette évacuation naturelle , et d'autres qui ont jusqu'à cinq et six semaines de libres ; mais ordinairement l'intervallé est d'un mois , à quelques jours après. La quantité de l'évacuation paroît dépendre de la quantité des alimens et de celle de la transpiration insensible ; les femmes qui mangent plus que les autres et qui ne font pas d'exercice , ont des menstrues plus abondantes. La quantité de cette évacuation varie beaucoup dans les différens sujets et dans les différens circonstances ; on doit peut-être l'évaluer depuis une ou deux onces jusqu'à une livre et plus. La durée de l'écoulement menstruel est de trois , quatre ou cinq jours dans la plupart des femmes , et de six , sept et même huit dans quelques-unes. La surabondance de la nourriture et du sang est la cause matérielle des menstrues. Les symptômes qui précèdent leur écoulement , sont autant

d'indices certains de plénitude, comme la chaleur, la tension, le gonflement et même la douleur que les femmes ressentent, non-seulement dans les endroits mêmes où sont les réservoirs et dans ceux qui les avoisinent, mais aussi dans les mamelles; elles sont gonflées, et l'abondance du sang y est marquée par la couleur de leur aréole qui devient alors plus foncée; les yeux sont chargés, et au-dessous de l'orbite la peau prend une teinte de bleu et violet; les joues se colorent, la tête est pesante et douloureuse, et en général tout le corps est dans un état d'accablement causé par la surcharge du sang.

C'est ordinairement dans l'âge de l'adolescence et de la *puberté* que le corps acheve de prendre son accroissement en hauteur: nous l'avons dit, les jeunes gens grandissent presque tout à coup de plusieurs pouces. Mais de toutes les parties du corps celles où l'accroissement est le plus prompt et le plus sensible, sont les parties de la génération dans l'un et l'autre sexe; cet accroissement au reste n'est dans les mâles qu'un développement, une augmentation de volume, au lieu que dans les femelles il produit souvent un rétrécissement auquel on a donné différents noms, lorsqu'on a parlé des signes de la *virginité*.

Il n'est pas aisé de réussir à détruire les préjugés ridicules qu'on s'est formés sur ce sujet: mais la contrariété d'opinions sur un fait qui dépend d'une simple inspection, prouve que les hommes ont voulu trouver dans la Nature ce qui n'étoit que dans leur imagination, puisqu'il y a plusieurs Anatomistes qui disent de bonne foi qu'ils n'ont jamais trouvé ces caractères que l'on regarde comme les preuves de la *virginité*, c'est-à-dire, ni la membrane de l'hymen, *zona virginea*, ni les caroncules dans les filles qu'ils ont disséquées, même avant l'âge de *puberté* (a).

---

(a) Suivant *M. de Haller*, tout ceci est entièrement opposé au vrai. Tout fœtus femelle, toute fille nouvellement née, toute jeune personne de dix ans, a, dit-il, l'hymen bien uniforme, et généralement placé en forme de croissant à la partie inférieure de l'origine du vagin. Cette partie se conserve jusqu'à la vieillesse, à moins que l'usage réitéré de l'acte vénérien ne la détruise, car une seule faute ne suffiroit pas pour l'anéantir; c'est ainsi que s'exprime *M. de Haller*.

Ceux même qui soutiennent au contraire que cette membrane et ces caroncules existent, avouent en même temps que ces parties varient de forme, de grandeur et de consistance dans les différens sujets. Que peut-on conclure de ces observations, sinon que les causes du prétendu rétrécissement de l'entrée du vagin, ne sont pas constantes, et qu'elles n'ont tout au plus qu'un effet passager, qui est susceptible de différentes modifications ?

On a cru, dans tous les temps, que l'effusion du sang, lors de la première union, étoit une preuve réelle de la *virginité* ; cependant il est évident que ce prétendu signe est nul dans toutes les circonstances où l'entrée du vagin a pu être relâchée ou dilatée naturellement ; ainsi toutes les filles, quoique non déflorées, ne répandent pas du sang ; d'autres, qui le sont en effet, ne laissent pas d'en répandre : il y en a même dont la prétendue *virginité* s'est renouvelée jusqu'à quatre et cinq fois dans l'espace de deux ou trois ans, et même tous les mois.

Rien donc de plus chimérique que les préjuges des hommes à cet égard, et rien de plus certain que ces prétendus signes de la *virginité* du corps. Les hommes devroient donc bien se tranquilliser sur tout cela, au lieu de se livrer, comme ils font souvent, à des soupçons injustes ou à de fausses joies, selon ce qu'ils s'imaginent avoir rencontré (b).

Quel contraste dans les goûts et dans les mœurs des différentes nations ! quelle contrariété dans leur façon

(a) On lit dans le *Traité complet d'Anatomie*, par M. Sabatier, tom. II, pag. 392, qu'il s'en faut beaucoup que la présence de l'hymen soit une preuve assurée de la *virginité* qui, tout considéré, est plutôt un être moral, une vertu qui consiste dans la pureté du cœur, qu'un être physique. Un grand nombre d'indispositions peuvent détruire cette membrane dans les personnes les plus sages, pendant que des circonstances favorables peuvent l'avoir laissée intacte dans des filles déflorées ; de sorte que les unes paroîtront corrompues, quoique vierges, et les autres paroîtront vierges, quoique corrompues. Severin Pincau, l'un des Chirurgiens de Paris qui s'est le plus distingué autrefois par son savoir et son érudition, en rapporte des exemples frappans dans son excellent traité *De notis Virginitatis*.

de penser ! Après le cas que nous voyons que la plupart des hommes font de la *virginité*, imagineroit-on que certains peuples la méprisent, et qu'ils regardent comme une tâche servile la peine qu'il faut prendre pour l'ôter ? La superstition a porté certains peuples à céder les prémices des vierges aux Prêtres de leurs Idoles, ou à en faire une espèce de sacrifice à l'Idole même. Les Prêtres des royaumes de Cochin et de Calicut jouissent de ce droit, et chez les Canariens de Goa, les vierges sont prostituées de gré ou de force par leurs plus proches parens à une Idole de fer : la superstition de ces peuples leur fait commettre ces excès dans des vues de religion. Au royaume d'Aracan et aux Isles Philippines, un homme se croiroit déshonoré s'il épousoit une fille qui n'eût pas été déflorée par un autre, et ce n'est qu'à prix d'argent que l'on peut engager quelqu'un à prévenir l'époux. Dans la province de Thibet, les meres cherchent des étrangers qu'elles prient instamment de mettre leurs filles en état de trouver des maris. A Madagascar, les filles les plus débauchées sont les plutôt mariées : quelle grossièreté ! Les Anciens avoient au contraire tant de respect pour les *vierges*, que lorsqu'elles étoient condamnées au supplice, on ne les faisoit point mourir sans les avoir auparavant privées de leur virginité. C'est ainsi que *Tibere*, par un raffinement subtil et cruel, détruisoit les mœurs pour conserver les coutumes.

Le mariage est l'état qui convient à l'homme, et dans lequel il doit faire usage des nouvelles facultés qu'il a acquises par la *puberté*. C'est à cet âge que le désir de sa reproduction le sollicite : la forme extérieure et le rapport des organes sexuels sont sans doute la cause de cet attrait vainqueur qui force les sexes à se rapprocher et à se réunir pour perpétuer l'espèce. Le plaisir étoit le moyen le plus sûr, le plus puissant que la Nature pût employer pour porter les individus eux-mêmes au soin de la conservation de leur espèce : *Croissez et multipliez* ; ce sont les fonctions de la vie, et l'ordre exprès du Créateur. Ajoutons que c'est à l'âge de *puberté* que mille impressions ébranlent le genre nerveux de l'homme et le portent à éprouver cet état dans lequel il ne sent plus son existence que

par celle de ce sens voluptueux, qui semble alors devenu le siège de son ame, qui absorbe toute la sensibilité dont il est susceptible, qui en porte l'intensité à un point qui rend cette impression si forte, qu'elle ne peut être soutenue long-temps sans un désordre général dans toute la machine. En effet, la durée de ce sentiment ou de ces facultés est telle, qu'elle deviendrait quelquefois funeste à l'homme qui jouiroit trop; il en seroit de même quelquefois, chez certains individus qui s'obstineroient à garder le célibat, lors sur-tout que la Nature les solliciteroit à l'excès. Le trop long séjour de la liqueur séminale dans ses réservoirs peut causer, par sa qualité stimulante, des maladies dans l'un et l'autre sexe. Les irritations peuvent devenir, si violentes, qu'elles rendroient l'homme semblable aux animaux, qui deviennent furieux et indomptables lorsqu'ils ressentent ces impressions.

L'effet extrême de cette irritation dans les femmes; est la nymphomanie, c'est-à-dire la fureur utérine; mais le tempérament opposé est infiniment plus commun parmi les femmes, sur-tout dans les zones tempérées et notamment dans les glacées: la plupart, que rarement *Vénus* regarde d'un œil favorable, sont naturellement froides, ou tout au moins fort tranquilles sur le physique de l'amour.

Au reste, les excès sont plus à craindre que la continence; le nombre des hommes immodérés ou priapomanes, est assez grand pour en donner des exemples: les uns ont perdu la mémoire, les autres ont été privés de la vue, d'autres sont devenus chauves, d'autres ont péri d'épuisement; la saignée est, comme l'on sait, mortelle en pareil cas. Les personnes sages ne peuvent trop avertir les jeunes gens du tort irréparable qu'ils courent risque de faire à leur santé; et les parens, aux soins desquels ils sont confiés, doivent avoir la plus grande attention de les détourner de ces dangereux excès, par tous les moyens possibles; mais un jeune homme à l'âge de puberté, ignore combien il importe de prolonger les jours de ce bel âge, qui a tant d'influence sur le bonheur ou le malheur du reste de la vie; c'est alors

précisément

précisément qu'il n'a ni prévoyance de l'avenir, ni expérience du passé, ni modération dans ses jouissances. Combien n'y en a-t-il pas qui cessent d'être *hommes*; ou du moins, qui cessent d'en avoir les facultés avant l'âge de trente ans? Pourquoi forcer la Nature? Il suffit d'obéir ou de répondre quand elle nous interroge: plus mere que marâtre, son but est le rapprochement et la sobre réunion des deux sexes; nous l'avons déjà dit: mais n'oublions pas de citer ici, même de dénoncer l'un de ces outrages faits à la Nature, et dont l'habitude honteuse peut entraîner la perte de la santé et l'altère toujours. Il s'agit du libertinage solitaire (*masturbatio aut mollities*) d'un *homme* ou d'une *femme* qui, trompant, en quelque sorte, la Nature, provoque spontanément des jouissances que la religion n'a pas voulu qu'on pût séparer du bonheur d'être pere. Telle est donc la disposition physique que l'Auteur de la Nature, ce Conservateur suprême de l'espece et de l'individu, a voulu employer pour porter l'*homme*, par l'attrait du plaisir, à travailler à se reproduire, à se conserver, etc.

L'objet du mariage est d'avoir des enfans: mais quelquefois cet objet ne se trouve pas rempli. Dans les différentes causes de la stérilité, il y en a de communes aux *hommes* et aux *femmes*; mais comme elles sont plus apparentes dans les *hommes*, on les leur attribue communément. La cause de la stérilité la plus ordinaire aux *hommes* et aux *femmes*, c'est l'altération de la liqueur séminale dans les testicules. Dans les cas de stérilité, on a souvent employé plusieurs moyens pour savoir si le défaut venoit de l'*homme* ou de la *femme*. L'inspection est le premier de ces moyens: il y a des *hommes* qui, à la première inspection, paroissent être bien conformés, auxquels cependant le vrai signe de la bonne conformation manque absolument; il y en a d'autres qui n'ont ce signe que si imparfaitement ou si rarement, que c'est moins un signe certain de la virilité, qu'un indice équivoque de l'impuissance.

Au reste, lorsqu'il n'y a aucun défaut de conformation à l'extérieur dans les *hommes*, que l'érection



et l'éjaculation ont lieu , la stérilité vient alors le plus ordinairement des *femmes* ; car indépendamment de l'effet des fleurs blanches , qui , quand elles sont continuelles , doivent causer ou du moins occasionner la stérilité , les testicules des *femmes* éprouvent des changemens et des altérations considérables. Ajoutez que les défauts de conformation de la matrice et du vagin , le tempérament trop ou trop peu sensible , sont encore des vices physiques pour l'acte de la génération.

Dans le cours ordinaire de la Nature , les *femmes* ne sont en état de concevoir qu'après la première éruption des règles , et la cessation de cet écoulement , qui arrive ordinairement à l'âge de quarante ou cinquante ans , les rend stériles pour le reste de leur vie ; alors leurs mamelles se flétrissent et la voix s'affoiblit. On en a cependant vu qui sont devenues meres avant d'être sujettes au moindre écoulement périodique , et d'autres qui ont conçu à soixante ans , et même dans un âge plus avancé. On regardera , si l'on veut , ces exemples , quoique assez fréquens , comme des exceptions à la règle ; mais ces exceptions suffisent pour faire voir que la matière des menstrues n'est pas essentielle à la génération.

L'âge auquel l'*homme* peut engendrer n'a pas des termes aussi marqués ; il faut que le corps soit parvenu à un certain point d'accroissement , pour que la liqueur séminale soit produite ; cela arrive ordinairement entre douze et dix-huit ans. A soixante ou soixante-dix ans , lorsque la vieillesse commence à énerver le corps , la voix s'affoiblit , la liqueur séminale est moins abondante et souvent elle n'est plus prolifique : cependant on a vu plusieurs exemples de vieillards qui ont engendré jusqu'à quatre-vingts et quatre-vingt-dix ans : on a vu aussi de jeunes garçons qui ont engendré à l'âge de neuf , dix et onze ans , et de petites filles qui ont conçu à sept , huit et neuf ans ; mais ces faits , extrêmement rares , peuvent être regardés comme des phénomènes.

*De la Conception , de la Grossesse ; de l'Embryon , du Fœtus , de son accroissement , et de l'Accouchement.*

Les signes que quelques Auteurs ont indiqués pour reconnoître si une *femme* a conçu , tels que le saisissement et le froid convulsif, *horripilatio* , que quelques *femmes* rapportent avoir ressentis au moment de la conception , ne sont que des signes très-équivoques ; car d'autres *femmes* assurent , au contraire , avoir senti une ardeur brûlante , causée par la chaleur de la liqueur séminale de l'*homme* ; et le plus grand nombre avouent n'avoir rien senti de tout cela , sinon le terme du prurit vénérien qui succède au plus grand degré d'orgasme. Mais les symptômes qui dans les premiers mois font reconnoître aux *femmes* qu'elles sont grosses , sont moins équivoques ; elles éprouvent un engourdissement dans les lombes , un assoupissement presque continuel ou des insomnies , une mélancolie qui les rend tristes et quelquefois capricieuses , des douleurs de dents , la pâleur et des taches sur le visage ; elles ont les paupières affaissées , les yeux jaunes , le goût dépravé , des dégoûts , des nausées et des vomissemens , des douleurs d'estomac ; l'écoulement périodique cesse , la sécrétion du lait dans les mamelles s'établit ; enfin , le mouvement du fœtus , l'enflure particulière et dure de l'hypogastre , complètent ce triste tableau fait pour émouvoir notre sensibilité : mais telle est la force de l'institution de la Nature , que la *femme* se livre courageusement à faire les fonctions dont dépend la propagation du genre humain , et à ne pas se rebuter par les incommodités de la *grossesse*. Tout la rappelle au plaisir inexprimable ou à l'épilepsie passagère que la Nature emploie pour parvenir à ses fins. Au reste , combien de femmes ne se portent bien que lorsqu'elles sont enceintes ?

La *grossesse* est le temps pendant lequel une *femme* qui a conçu , porte dans son sein le fruit de la fécondation : ce temps qui désigne l'état d'une *femme* enceinte , prend date depuis le moment où la faculté prolifique a été réduite en acte , et où toutes les conditions requises de la part de l'un et de l'autre sexe , ont concouru à jeter les fondemens du fœtus

mâle ou femelle dont la sortie est le terme. Aussi-tôt que la *grossesse* est déclarée, dit l'Auteur de l'*Essai sur la maniere de perfectionner l'espece humaine*, la *femme* doit tourner toutes ses vues sur elle-même, et mesurer ses actions aux besoins de son fruit; elle devient alors la dépositaire d'une créature nouvelle; c'est un abrégé d'elle-même, qui n'en differe que par la proportion et le développement successif de ses parties. Une *femme* grosse doit avoir le plus grand soin de ne pas se serrer, d'éviter les extensions trop fortes; en un mot, de ne troubler en aucune maniere l'état naturel de la matrice. Elle doit encore éviter de se livrer à certaines passions. On verra ci-après combien les grandes passions produisent de grands changemens dans l'économie animale même.

L'exposition de ce qui se passe pendant la *grossesse*; n'étant donc que l'histoire de la formation du *fœtus humain*, de son développement, de la maniere particuliere dont il vit, dont il se nourrit, dont il croît dans le sein de sa mere, et dont se font toutes ces différentes opérations de la Nature à l'égard de l'un et de l'autre, ces détails intéressans doivent trouver ici leur place.

Nous disons que pour que la conception ait lieu; le fluide fécondant, c'est-à-dire, la semence du mâle doit s'introduire dans la matrice et même dans les trompes et encore jusqu'à l'ovaire de la femelle; et il y a apparence qu'après la direction du sperme qui répond au vœu de la Nature, tout l'ouvrage de la génération est alors dans la matrice sous la forme d'un petit globe; c'est le *germe fécondé* (a). Trois ou

---

(a) *Verheyen* ayant ouvert une vache seize heures après l'accouplement, a trouvé une grande quantité de sperme dans la matrice. *Anat. Tract. V. cap. 3.* *Ruysch* ayant ouvert sur le champ une femme surprise en adultere, et qui venoit d'éprouver une mort violente, assure avoir vu beaucoup de sperme, non-seulement dans la matrice, mais encore dans les trompes. *Thes. Anat. tab. VI. Litte* a découvert un *embryon* tout formé dans l'ovaire. *Mém. de l'Acad. 1707.* *Nuck* ayant lié la trompe d'une chienne trois jours après la copulation, au bout de 21 jours il y trouva deux *embryons* placés entre l'ovaire et la ligature. Le reste de la trompe et de la matrice étoient vides. *Encyclop. tom. VII. pag. 568.*

quatre jours après la conception , il y a dans la matrice une bulle ovale , qui a huit à dix lignes dans l'un de ses plus grands diametres. Cette bulle est formée par une membrane très-fine , qui renferme une liqueur pareille à du blanc d'œuf. Sept jours après , on y peut appercevoir quelques petites fibres réunies , qui sont les premiers linéamens , ou les premières ébauches de l'*embryon*. Quinze jours après la conception , on commence à bien distinguer la tête et à reconnoître les traits les plus apparens du visage ; le nez n'est encore qu'un filet proéminent et perpendiculaire à une ligne qui indique la séparation des deux levres ; on voit deux points noirs à l'endroit des yeux , deux petits trous à l'endroit des oreilles ; les bras et les jambes ne paroissent que sous la forme de petites protubérances : ainsi la bouche , le conduit intestinal jusqu'à l'anus , la moëlle allongée à la prendre depuis le cerveau jusqu'à son extrémité inférieure ; sont les parties molles qui paroissent se former les premières. A un mois , l'*embryon* a plus d'un pouce de longueur ; la figure humaine n'est plus équivoque ; toutes les parties de la face sont déjà reconnoissables ; toutes les parties du corps sont dessinées et apparentes : en cet état on peut lui donner le nom de *fœtus*. A six semaines , le *fœtus* a près de deux pouces de longueur : on apperçoit à peu près dans ce temps le mouvement du cœur ; on y distingue des marques sensibles du sexe dont il est (a). Toute cette opération est en quelque sorte exprimée jusqu'ici par ces deux vers latins :

*Sex in lacte dies , ter sunt in sanguine terni ,  
Bis senum carnes , ter senum membra figurant.*

Ce qui signifie : *La semence reste dans la matrice pendant six jours sous la forme laiteuse : elle passe à l'état san-*

---

(a) M. de Haller croit que ces grandeurs sont prématurées. Dans la brebis , dit-il , le *fœtus* n'est visible qu'au bout de dix-huit jours ; il ne doit l'être dans la femme que plus tard encore , puisque son état de grossesse dure une fois autant que celui de la brebis. MM. Leyree et Sabatier ont donné les dimensions du *fœtus* depuis un mois jusqu'à neuf , dans des proportions différentes. Celles dont il est mention ici , sont des termes moyens des mesures prises par ces Observateurs.

guinolent , et y reste pendant neuf jours ; puis est douze jours à prendre la forme de chair ; enfin , les membres sont organisés au bout de dix-huit autres jours ; ce qui forme un espace de quarante-cinq jours. Voilà l'instant , le terme où le souffle vivifiant de la Divinité anime cette frêle machine , met en jeu la sensibilité de ses différens organes , et répand le mouvement et le sentiment dans toutes ses parties. Si cependant ce bel ouvrage de la Nature , plus ou moins avancé , reçoit à cette époque de sa formation des troubles et des commotions trop fortes ; si , par exemple , le suc nourricier manque ou est détourné du vrai germe avant qu'il ait acquis un commencement de solidité , de vrai germe il devient faux germe ; les premiers linéamens s'effacent et se détruisent par le long séjour qu'il fait encore dans la matrice avant d'en être expulsé : ce n'est plus qu'une congélation séminale flottante et opaque , ou un corps informe qui , venant à être expulsé ou à tomber , produit la *fausse-couche* la plus ordinaire. Mais reprenons le détail d'une conception dont le cours et les progrès ne sont point interrompus.

A deux mois , le *fœtus* a plus de deux pouces de longueur ; l'ossification commence par des points osseux au milieu des clavicules du bras , de l'avant-bras , etc. les clavicules sont même les premières ossifiées en entier ; et l'on peut dire que les os qui ont part à la composition des organes des sens , ou qui sont destinés à leur conservation , sont les premiers perfectionnés. A trois mois , le *fœtus* a acquis plus de trois pouces et demi , il pese environ trois onces , et c'est à peu près dans ce temps qu'il donne des signes d'existence ; la mere commence à en sentir involontairement le mouvement ; mais cela dépend de la plus ou moins grande sensibilité de la mere. Quatre mois et demi après la conception , la longueur du *fœtus* est de six pouces et demi ; les ongles paroissent aux doigts des pieds et à ceux des mains ; toutes les parties de son corps sont repliées de manière à occuper le moins de place possible ; les genoux touchent presque aux joues. A cinq mois , le *fœtus* a sept pouces trois lignes ; à six mois , neuf pouces et demi ; à sept

mois , onze pouces et demi ; à huit mois , quatorze et demi ; à neuf mois , dix-sept à dix-huit pouces. Plusieurs observations prouvent que le *fœtus* prend dans la matrice , des situations différentes , suivant les diverses attitudes du corps de la mere. Il est ordinairement placé les pieds en bas , le derriere appuyé sur les talons , la tête inclinée sur les genoux , les mains sur la bouche , les pieds tournés en dedans , et il nage comme une espece de vaisseau dans l'eau contenue par les membranes qui l'environnent , sans que la mere en ressente d'autre incommodité que le mouvement que le *fœtus* fait tantôt à droite , tantôt à gauche ; et il trépigne quelquefois avec tant de force , que la mere en est effrayée. Mais une fois que la tête vient à grossir assez pour rompre cet équilibre , elle fait la culbute et tombe en bas , la face tournée vers l'os sacrum , et le sommet vers l'orifice de la matrice : ceci se fait six semaines ou deux mois avant l'accouchement. Lorsque le temps de sortir est arrivé , le *fœtus* se trouvant trop serré dans la matrice , fait effort pour en sortir la tête la premiere. Enfin , dans le moment de l'accouchement , le *fœtus* en réunissant ses propres forces à celles de sa mere , ouvre l'orifice de la matrice autant qu'il est nécessaire pour se faire passage. Il arrive quelquefois que le *fœtus* sort de la matrice sans briser son enveloppe , appelée *placenta (omentum)* , comme cela arrive dans l'accouchement des animaux ; mais communément le *fœtus* par son effort , brise son enveloppe , dont la partie la plus mince lui reste quelquefois sur la tête ; c'est ce que l'on appelle *naître coiffé*. ( Les Anciens regardoient cette enveloppe membraneuse , comme un signe de bonheur ; et cette opinion subsiste encore parmi le peuple. ) La liqueur qui sort pendant l'accouchement , se nomme le *bain* ou *les eaux de la mere*. Ce bain naturel qui met le *fœtus* à couvert des injures extérieures , en éludant la violence des coups que la femme grosse peut recevoir sur le ventre , défend aussi par la même raison la matrice des secousses et des frottemens causés par les mouvemens du *fœtus* : enfin , ces eaux servent à faciliter la sortie de l'enfant dans le temps de l'accouchement , en rendant les passages plus

souples (a). Lorsque le *fœtus* est sorti, le cordon ombilical entraîné par son poids ou par la main de l'Accoucheur, attire le *placenta* et les autres mem-

(a) M. Jumelin, Docteur en Médecine, dit dans un précis historique de ce qui a été fait pour et contre l'opération de la *symphyse du pubis*, qu'on avoit observé depuis long-temps, que vers la fin de la grossesse, les ligamens qui unissent les os du bassin, sont abreuvés de sérosités, au point de se gonfler et de se ramollir considérablement. Qu'on avoit pareillement observé que dans des accouchemens laborieux, lorsque la tête s'engage avec effort dans le détroit supérieur, ces ligamens ainsi préparés, se relâchent, s'allongent très-sensiblement. Ces observations, jointes à des expériences faites sur des cadavres de femmes mortes ou en travail, ou peu de temps après l'accouchement, qui faisoient un écartement spontanée plus ou moins grand, et toujours assez considérable entre les os pubis, quand on avoit coupé la substance qui les joint, ont donné la première idée de la section de la *symphyse* du pubis, dont le but est de suppléer, en bien des cas, à l'opération *césarienne* (nommée ainsi parce qu'elle fut pratiquée pour la première fois en faveur d'*Auguste-César* qui ne pouvoit être amené à la lumière commune du sein de sa mere; *Pline* écrit que *Scipion l'Africain l'ainé* et *Manlius*, naquirent ainsi;) et l'effet de la section de la *symphyse* est d'agrandir le bassin trop étroit pour laisser passer la tête de l'enfant. Ce moyen de sauver la mere et son fruit, fut découvert en 1768, par M. *Sigault*, Docteur en Médecine de Paris, qui a pratiqué cette opération le 1<sup>er</sup> Octobre 1777, sur la femme d'un nommé *Souchot*, Soldat de la Garde de Paris. Cette femme a trois pieds huit pouces de haut, les cuisses et les jambes arquées, et le petit diamètre du bassin de deux pouces et demi, suivant les gens de l'art les plus expérimentés. Voici l'exposé de son procédé: « J'ai incisé, dit-il, la peau et la graisse un peu au-dessus du pubis, jusqu'à la commissure des grandes levres: la *symphyse* se trouvant à découvert, j'ai pénétré les muscles pyramidaux et la ligne blanche, et j'ai introduit, par cette ouverture, l'index de la main gauche le long de la partie interne de la *symphyse*. J'ai continué la section du ligament et du cartilage, qui se trouvent très-épais au dernier terme de la grossesse, etc. ». Par cette opération, les os pubis étoient écartés de deux pouces et demi, ce qui fut d'une grande ressource. L'accouchement se termina bientôt. La réunion de la *symphyse* s'est faite en quinze jours. Il est vrai que dans cette opération on déchire quelquefois les ligamens, ainsi que le tissu cellulaire qui unit la vessie aux os pubis, et que le clitoris est lui-même souvent déchiré. Chez la femme *Souchot*, l'écartement spontanée s'est rapproché; un écoulement d'urine involontaire qu'on pouvoit imputer à l'opération qui avoit occasionné un tiraillement des fibres de la vessie, fut guéri; la vessie n'avoit été que décollée d'avec les os pubis. Il résulte que l'opération de la *symphyse* est utile et moins dangereuse que la *césarienne*, qu'elle a des conditions moins funestes pour la mere, et qu'elle est très-utile pour procurer la sortie d'un enfant arrêté par le défaut de largeur du bassin.

branes , qui toutes ensemble portent le nom d'*arrière-faix* ou *délivre* : à l'aide d'un fil en plusieurs doubles , on fait une forte ligature au cordon ombilical , à deux et trois travers de doigt du nombril de l'enfant : ensuite on coupe le cordon à un doigt au-dessus de la ligature ; tel est le moyen en usage pour empêcher l'hémorrhagie : le reste du cordon se desseche. ( On voit que le *fœtus* tient à ses enveloppes par le cordon ombilical , auquel il est lui-même attaché par l'endroit du nombril. ) Le cordon ombilical est long de trois pieds ou environ , et composé de deux artères et d'une veine ; son usage dans le *fœtus* étoit encore de prolonger le cours de la circulation du sang et de donner au *fœtus* la liberté de se mouvoir , sans arracher le *placenta*. Les extrémités de ces vaisseaux se divisent en ramifications , et prennent leur origine dans le *placenta* ; cette masse vasculaire qui ressemble à un gâteau , comme son nom le désigne , absorbe le suc nourricier provenant de la matrice , de même que les intestins absorbent le chyle. Le suc nourricier est porté ensuite au *fœtus* par la veine ombilicale. Le *fœtus* ne respire point dans le sein de sa mere : ainsi ce que l'on dit des cris des enfans dans le sein de leur mere , ne doit être regardé que comme une fable.

La mere après avoir terminé son travail et mis son enfant au jour , est sujette , par les lois de la Nature , à rendre une certaine quantité d'humeurs rouges ( *vidanges* ou *lochies* , ) qui sortent par les mêmes organes qui , peu de temps auparavant , renfermoient le présent qu'elle vient de faire au genre humain. Les Observateurs de l'économie animale regardent ce suintement comme si important , qu'ils prennent toutes les précautions possibles pour en favoriser une issue continue , tranquille , pour qu'elle ne soit interceptée que par les seules lois de la Nature , et pour écarter les maux et les dangers qu'entraîne après soi la cessation d'un écoulement aussi salutaire. M. Meunier , Médecin à Vesoul , dit que les Médecins de Syracuse attachent seuls très-peu d'importance à ces accidens , à cette cessation d'écoulement , qui par-tout ailleurs jette dans l'esprit des Médecins d'Europe , la frayeur et l'alarme les mieux fondées. L'usage de la neige , tant



à l'extérieur qu'à l'intérieur , devient pour les malades en ce genre , un spécifique ordonné par l'Esculape Syracusain. Voyez à l'art. NEIGE. Mais revenons à notre sujet.

La durée de la *grossesse* est ordinairement de neuf mois , quelquefois plus ou moins : mais le temps ordinaire s'étend à vingt jours de différence , c'est-à-dire , depuis huit mois et quatorze jours jusqu'à neuf mois et quatre jours. Le commencement du septieme mois est le plus court terme de la *grossesse* ; le *fœtus* sorti plutôt , avorte communément. Nous disons que l'enfant sort de sa prison rarement avant le septieme mois , si ce n'est dans un premier *accouchement*. On a observé que l'enfant qui vient à sept mois , a presque toujours quelque imperfection à la bouche , aux oreilles et aux doigts , parce que ces parties sont achevées d'être parfaitement organisées les dernières. Quelquefois la foiblesse du *fœtus* , ou l'âge de la mere , ou d'autres causes , font que l'*accouchement* n'arrive qu'après dix mois ; et il y a des exemples d'un terme plus long. Les femmes qui ont fait plusieurs enfans , assurent presque toutes que les filles naissent plus tard que les garçons. Au reste voyez la *Dissertation sur les naissances tardives*. L'enfant arrive aussi à huit mois , et d'habiles gens soutiennent qu'il n'est pas vrai que les enfans nés à ce terme ne vivent pas. Il paroît qu'il y a beaucoup plus de circonstances propres à avancer la sortie du *fœtus* , qu'à la retarder.

On prétend que c'est le défaut de respiration qui fait faire au *fœtus* les efforts nécessaires pour sortir : aussi ne voit-il pas plutôt le jour qu'il commence à respirer , et qu'alors le sang se jette dans les poumons pour circuler. Par cette raison , lorsqu'on veut connoître si le *fœtus* est venu mort , on met les poumons dans l'eau : s'ils surnagent , c'est une preuve que le *fœtus* a vécu et respiré , à la maniere qu'on vit à l'air libre , c'est-à-dire , hors du sein de la mere , et que l'air reçu par le moyen de la respiration les a raréfiés (a).

---

(a) Il s'est élevé , dans tous les temps , des contestations médico-légales , pour savoir si la seule et sensible pulsation du cordon ombilical , à défaut de tout autre signe de vie , est un indice suffisant pour indiquer qu'il y a vie dans un nouveau né. M. Petit conclut pour l'affirmative , et dit qu'un tel enfant venu à terme doit être compté au nombre des citoyens , et habile à hériter.

N'oublions pas de dire que , quoique la tête soit très-grosse dans les enfans , à proportion des autres parties du corps , elle est susceptible de se prêter dans le moment où l'enfant paroît à la lumière. Cette diminution apparente de volume provient du rapprochement des os pariétaux , temporaux , frontal et occipital , qui sont propres uniquement au crâne , et qui dans le premier moment de sa naissance ne sont pas réunis par sutures ; ils sont encore séparés , écartés les uns des autres , et c'est pas ces ouvertures , à l'endroit de la *fontanelle* , qu'on voit palpiter et qu'on sent alors le battement des artères du cerveau : il suffit d'y porter la main , ainsi que nous l'avons déjà dit au commencement de cet article. On ne peut trop répéter aux Sages-femmes , que la tête de l'enfant étant tendre , molle , délicate , elle doit être maniée avec la plus grande précaution : l'impression inconsidérée du doigt de la Matrone auroit suffi pour faire un sot , de *Cornille* , de *Sully* , de *Colbert* , de *Buffon* ; ainsi une pression trop vive pourroit altérer la perfectibilité de ces organes : c'est ce qui sera démontré ci-après en parlant de l'*économie animale*.

Il est plus ordinaire de voir des femmes n'avoir qu'un enfant à la fois , qu'un plus grand nombre. Lorsqu'elles en portent deux , trois , ou plus , on les trouve très-rarement sous la même enveloppe , et leurs *placentas* , quoique adhérens , sont presque toujours distincts. Les *accouchemens* de deux jumeaux sont assez fréquens ; mais il est rare qu'il y en ait plus de deux. On prétend que parmi les femmes grosses , il n'y en a qu'une , sur deux mille cinq cents , qui porte trois jumeaux ; une , sur vingt mille , qui en porte quatre ; et une , sur un million , qui en porte cinq. Lorsque les jumeaux sont à ce nombre , ou même lorsqu'il n'y en a que trois ou quatre , ils ne sont pas d'une bonne constitution ; la plupart meurent avant de naître , ou peu de temps après leur naissance. On a cité des exemples de jumeaux , au nombre de six , sept , huit , neuf , et même seize , d'une même grossesse. La femme d'*Emmanuel Gago* , Laboureur , près Valladolid , accoucha , le 14 Juin 1779 , de cinq filles dont les deux premières furent

baptisées ; des trois autres , nées une heure après , deux furent ondoyées , et la dernière vint au monde avec tous les signes de la mort. La nommée *Tarfin* , accoucha , à sept mois de grossesse , à Argenteuil près Paris , le 17 Juillet 1779 , de trois garçons , de quatorze pouces et demi chacun , et d'une fille , de treize pouces : ces quatre enfans furent baptisés , mais ils ne vécutent pas vingt-quatre heures. Les Papiers publics du mois de Juin 1779 , ont fait mention de la femme *Maria Ruiz* , du district de Lucena en Andalousie , qui est accouchée successivement de seize garçons , sans aucun mélange de filles ; le 17 Août suivant , sept vivoient encore. Voici un autre fait presque incroyable , quoique récent. En 1755 , le 21 de Mars , on présenta à l'Impératrice de Russie , un paysan Moscovite , nommé *Jacques Kyrloff* , et sa femme. Ce paysan , marié en secondes noces , étoit âgé de soixante-dix ans : sa première femme étoit accouchée vingt-une fois ; savoir , quatre fois de quatre enfans , sept fois de trois , et dix fois de deux : total , cinquante-sept enfans , qui vivoient alors. Sa seconde femme , qui l'accompagnoit , comptoit déjà sept couches ; une de trois enfans à la fois , et six de deux jumeaux chacune , ce qui faisoit quinze enfans pour sa part. Ainsi , le Patriarche Moscovite avoit eu jusqu'alors , de deux mariages , soixante et douze enfans. On assure que le Sultan *Mustapha III* avoit été pere de cinq cents quatre-vingts enfans mâles , issus de ses concubines. On nous a laissé ignorer le nombre des enfans femelles qu'il a dû avoir , et s'il y avoit des jumeaux de l'un et l'autre sexe. Ces citations supposent une étrange fécondité : et si ces faits ne sont pas fort incertains , on n'en doit pas moins regarder comme fabuleux , les trois cents soixante-cinq enfans jumeaux , d'une petitesse extrême , que l'on a attribués à une Comtesse de Hollande. Au reste , on peut consulter une *Anecdote sur la fécondité du sexe à Senlis* , que nous avons consignée dans le *Journal de Physique et d'Histoire Naturelle* , mois de Septembre 1777. Voici une autre question : cette pluralité de *fœtus* dans une seule grossesse , cette fécondité qui produit simultanément différens

individus vivans ; tient-elle ou non au mystère de la *superfétation* ? C'est un point sur lequel on est partagé.

Les preuves de la *superfétation*, phénomène qui a été contesté, se multiplient de plus en plus. En 1753, une femme de Louviers accoucha successivement, en trois mois, de trois enfans, qui furent baptisés. En 1755, une femme de dix-huit ans, mariée en Angleterre, près de Katwyk sur mer, à un homme veuf, âgé de soixante ans, qui n'avoit point eu d'enfans de sa première femme, y accoucha le matin, d'un garçon vivant ; le même jour, au soir, elle fut encore délivrée d'un enfant de six mois, et le lendemain, il en vint un troisième, d'environ trois mois.

Mais quelle vue peut avoir la Nature, de produire un enfant à deux têtes, à deux corps, à quatre bras, à six doigts, avec l'apparence des deux sexes, etc ? Voyez MONSTRE et HERMAPHRODITE. Pourquoi les enfans ressemblent-ils tantôt à leur pere, tantôt à leur mere ? Pour rendre raison de ce fait, les uns ont dit, et on l'a répété dans nombre d'écrits, que la liqueur séminale est un extrait du grand tout organique et individuel : d'autres prétendent que c'est l'effet des molécules organiques, renvoyées de toutes les parties du corps aux organes de la génération : il y en a qui veulent que la fécondation opere dans le germe, non-seulement le développement, mais des modifications qui ont toujours un rapport plus ou moins marqué avec l'individu fécondateur. Par quelle singularité, certaines femmes sont-elles très-fécondes en garçons, et d'autres en filles ?... C'est à peu près la même difficulté pour les différentes taches ou marques de naissance, que l'on rapporte trop gratuitement à une imagination frappée ; une mere ne peut changer à son gré la forme et la stature de son *fatus*, ni lui donner l'empreinte de ses envies. Combien d'enfans délicats naissent de femmes puissantes, fécondées par de vigoureux Athletes ? Les enfans, dans l'état de *fatus*, sont déjà sujets à quantité de maladies, qui occasionnent ou les difformités de naissance, ou des taches sur certaines parties de la peau, dont les traces sont le plus souvent ineffaçables. M. Okes a

soutenu , dans l'Université de Cambridge , une These savante et curieuse , tendante à prouver que *l'imagination des femmes grosses n'est pas la cause des difformités du fœtus*. La doctrine qui attribue à l'imagination de la mere les défauts de l'enfant est donc absolument frivole , et , ce qui est de grande conséquence , dit *M. Cooper* , elle est funeste à la société : elle rend souvent les femmes fort malheureuses ; la crainte de mutiler ou de marquer leur fruit , les affecte jusqu'au point de leur causer des fausses-couches. C'est une très-foible supposition , directement contraire à la Physique et à l'expérience , et uniquement fondée sur une opinion vulgaire , transmise par l'ignorance de l'Anatomie et par nos préjugés ; nos erreurs et nos folies se tiennent toutes par la main ; il est bien plus raisonnable de dire , avec *M. G. Hunter* , que tous ces défauts et ces difformités tiennent à la conformation primordiale des premiers fibres de l'embryon. L'illustre *M. de Haller* pense que cela est évidemment ainsi dans les especes de monstres qui ont des parties superflues.

Parmi les jeux ou les méprises de la Nature , on la voit quelquefois travailler en miniature , avec une justesse admirable de proportion : ces frères enfans ne jouissent qu'un moment de leur état de perfection : on en verra des exemples , en consultant l'article NAIN. Ici la Nature semble pécher par défaut ; d'autres fois c'est par excès. Voyez l'article GÉANT.

*De la Circoncision , de l'Infibulation et de la Castration.*

La circoncision , l'infibulation et la castration sont des faits trop essentiels dans l'histoire de l'homme , pour n'en point parler.

La *circoncision* (*Circumcisio*) , est un usage extrêmement ancien , et qui subsiste encore dans la plus grande partie de l'Asie. On croit que les Turcs et plusieurs autres peuples auroient naturellement le prépuce trop long , si l'on n'avoit pas la précaution de le couper ; et que , sans la *circoncision* , certains peuples , tels que les Arabes , seroient inhabiles à la génération.

La *circoncision* a lieu aussi pour les filles ; dans quelques contrées d'Arabie , de Perse , d'Afrique , l'accroissement des nymphes devient trop considérable , et nuirait aussi à la génération , si l'on ne prévenoit cet inconvénient par la *circoncision*. Cette opération s'appelle *nymphotomie*. C'est là uniquement la *castration* des femmes , dont les Auteurs ont entendu parler. Consultez la *Généanthropie* de *Sinibaldus*. Voyez NYMPHES , à la fin de l'article général NYMPHE.

Cette opération peut donc être fondée sur la nécessité , et elle a du moins pour objet la propreté : mais l'*infibulation* et la *castration* ne peuvent avoir d'autre origine que la jalousie ou l'intérêt.

L'*infibulation* (*Infibulatio*) , pour les garçons , se fait en tirant le prépuce en avant : on le perce et on y met un anneau assez grand , qui doit rester en place aussi long-temps qu'il plaît à celui qui a ordonné l'opération , et quelquefois toute la vie. Ceux qui , parmi les Moines Orientaux , font vœu de chasteté , portent ainsi un très-grand anneau , pour se mettre dans l'impossibilité d'y manquer. L'*infibulation* a lieu aussi chez certains peuples , pour les filles et pour les femmes. On ne peut rien imaginer de bizarre et de ridicule sur ce sujet , que les hommes n'aient mis en pratique , ou par passion , ou par superstition. Les Ethiopiens , plusieurs autres peuples de l'Afrique , et quelques autres nations de l'Asie , aussi-tôt que leurs filles sont nées , rapprochent , par une sorte de couture , les parties que la Nature a séparées , et ne laissent libre que l'espace qui est nécessaire pour les écoulemens naturels : les chairs adherent peu à peu , à mesure que l'enfant prend son accroissement ; de sorte que l'on est obligé de les séparer par une incision , lorsque le temps du mariage est arrivé. On dit qu'ils emploient pour cette *infibulation* des filles , un fil d'amiante , parce que cette matière n'est pas sujette à la corruption. Il y a certains peuples qui passent seulement un anneau : les femmes sont soumises comme les filles à cet usage outrageant : la seule différence est , que l'anneau des filles ne peut s'ôter qu'en le détruisant , et que celui des femmes a une espece de serrure , dont le mari seul a , dit-on , la clef.

Souvent la serrure est pratiquée dans une pièce de linge , que l'on appelle *ceinture de Virginité*. Voyez à l'article CEINTURE.

L'usage de la *castration* des hommes (*Gastratio*) , est fort ancien et généralement assez répandu : il est question des *Eunuques* , dans les plus anciennes Monarchies de l'Orient ; ce qui fait présumer que l'on a commencé à faire usage des *castrats* dans les pays chauds où des Souverains voluptueux avoient établi ou toléré la polygamie. Quelques voyageurs nous racontent qu'il existe des despotes , ou plutôt des monstres , qui font faire des *castrats* pour les engraisser , et pour les dévorer de la même manière que les Européens mangent des chapons. La *castration* étoit la peine de l'adultère chez les Égyptiens , et anciennement en Pologne et en Espagne : il est des peuples qui font subir cette opération à leurs prisonniers de guerre. Les siècles antérieurs ont vu , à la honte de l'humanité , les célèbres *Origene* , *Léonce d'Antioche* , et quantité de Moines , se mutiler eux-mêmes , pour éviter les tentations de la chair , ou pour se conformer textuellement au *Chapitre 1x* de *S. Matthieu*. D'après cet exposé et ce que nous dirons dans un moment , on peut dire que l'avarice , la volupté , la voracité , la jalousie ont fabriqué des *castrats* ; la vengeance , le fanatisme , et peut-être la prudence , en ont multiplié le nombre. La Loi naturelle s'oppose avec force contre de pareils abus , et cet attentat horrible contre l'humanité , est presque inconnu parmi les Nations Européennes.

Il y a plusieurs especes de *castrations* : les Hottentots coupent un testicule à leurs enfans , dans l'idée que ce retranchement les rend plus légers à la course : dans d'autres pays , les pauvres mutilent entièrement leurs garçons , pour éteindre leur postérité , qui se trouveroit un jour dans la misere. Ceux qui , comme ci-devant , en Italie , n'ont en vue que la perfection d'un vain talent ou la formation d'une voix qui dépare la Nature , se contentent de couper les deux testicules : mais dans certains pays , et aujourd'hui dans toute l'Asie , spécialement chez les Turcs et dans une partie de l'Afrique , etc. ceux qui sont animés par la défiance

qu'inspire

qu'inspire la jalousie , ne croiroient pas leurs femmes en sûreté , si elles étoient gardées par des *eunuques* de cette espece : ils ne veulent se servir , dans leurs sérails , que d'Esclaves auxquels on a retranché toutes les parties viriles extérieures.

L'amputation n'est pas le seul moyen dont on se soit servi : autrefois on empêchoit l'accroissement des testicules , et l'on en détruisoit l'organisation par le simple froissement , en mettant les enfans dans un bain d'eau chaude fait de décoction de plantes. On prétend que cette sorte de *castration* ne fait courir aucun risque pour la vie. L'amputation des testicules n'est pas fort dangereuse , on la peut faire à tout âge : cependant on préfere le temps de l'enfance ; mais l'amputation entière des parties extérieures de la génération , est le plus souvent mortelle. On ne peut faire cette opération sur les enfans , que depuis l'âge de sept ans jusqu'à dix : la difficulté qu'il y a de sauver ces sortes d'*eunuques* dans cette opération , fait qu'ils coûtent en Turquie cinq ou six fois plus cher que les autres. *Chardin* rapporte que cette opération est si douloureuse et si dangereuse passé l'âge de quinze ans , qu'à peine réchappe-t-il un quart des enfans qui la subissent. *Pietro della Valle* dit au contraire que ceux qui , en Perse , éprouvent cette infame et cruelle opération , pour punition du viol et d'autres crimes de ce genre , en guérissent fort heureusement , quoique avancés en âge , et qu'on n'applique que de la cendre sur la plaie.

Il y a à Constantinople , dans toute la Turquie , en Perse , des *eunuques* dont le teint est gris : ils viennent pour la plupart du Royaume de Golconde , de la Presqu'isle en deçà du Gange , des Royaumes d'Assan , d'Aracan , du Pégu et du Malabar. Ceux du Golfe de Bengale sont de couleur olivâtre. Il y en a de blancs , mais en petit nombre ; ils viennent de Géorgie et de Circassie. Les noirs viennent d'Afrique , principalement d'Ethiopie ; ceux-ci sont d'autant plus recherchés et plus chers , qu'ils sont plus horribles. Il paroît qu'il se fait un commerce considérable de cette espece d'*hommes* neutres dans la société , car *Tavernier* dit , qu'étant au Royaume de Golconde en



1657, on y fit jusqu'à vingt-deux mille *eunuques* ; on les vend dans les Foires de cette contrée.

Les *eunuques* auxquels on n'a ôté que les testicules, ne laissent pas de sentir l'irritation dans ce qui leur reste, et d'en avoir le signe extérieur, même plus fréquemment que les autres *hommes* ; mais cette partie ne prend qu'un très-petit accroissement, et demeure à peu près dans le même état où elle étoit à l'âge où on a fait l'opération.

Si l'on considère avec attention ces différentes espèces d'*eunuques*, l'on reconnoît presque toujours que la *castration* et ses suites ont occasionné des variations plus ou moins sensibles dans leur configuration, indépendamment des effets physiques qu'elle produit sur l'*homme*.

Les *eunuques* sont, dit M. *Withof*, timides, irrésolus, craintifs, soupçonneux, inconstans ; et cela, parce que leur sang n'a pas reçu toute l'élaboration nécessaire en passant par les vaisseaux spermatiques : ainsi, en s'éloignant des qualités de l'*homme*, ils participent aux inclinations de la *femme*, et leur esprit même est d'un sexe mitoyen. Ils ont cependant quelques avantages ; ils deviennent plus grands et sont plus gras pour l'ordinaire que les autres *hommes* ; souvent ils prennent un embonpoint dégoûtant. Si les *eunuques* abondent plus en matières huileuses, ils sont aussi moins sujets à la goutte et à la folie, que les *hommes* qui abondent plus en sang et en humeurs atrabilaires : la liqueur oléagineuse qui circule abondamment chez eux, empêche les inégalités dans la trachée-artère et dans le palais ; ce qui, joint à la flexibilité de l'épiglotte et des autres organes de la voix, rend la leur si sonore et si étendue, et même si douce, qu'il est presque impossible à un *eunuque* de prononcer distinctement la lettre *R*. Cet avantage factice suffit-il pour consoler ces malheureux de la barbarie de ceux qui ont osé sacrifier la Nature à l'avarice ? On ne peut réfléchir sur tous les motifs qui produisent des *eunuques*, sans gémir de douleur et de pitié. Qu'on ne croie pas, au reste, qu'une aussi odieuse cruauté produise infailliblement le fruit qu'on en espère quelquefois ( l'étendue factice et

étrangère de la voix de dessus) ; de deux mille victimes sacrifiées au luxe et aux bizarreries de l'art , à peine trouve-t-on trois sujets qui réunissent le talent et l'organe : toutes les autres créatures , oisives et languissantes , ne sont plus que le rebut des deux sexes , des membres paralytiques de la société , un fardeau inutile et flétrissant de la terre qui les a produits , qui les nourrit et qui les porte. Mais rendons hommage au pape *Clément XIV* , à ce Pontife vertueux , qui écoutant la voix de la pudeur et de l'humanité , proscrivit cet usage détestable et infame. La mutilation , a-t-il dit , est le forfait le plus odieux et le plus avilissant.

Il y a des rapports singuliers , dont nous ignorons les causes , entre les parties de la génération et celles de la gorge : les *eunuques* n'ont point de barbe ; leur voix , quoique forte et perçante , n'est jamais d'un ton grave : ( il paroît en effet que la mutilation faite sur un enfant , empêche le changement qu'éprouve la voix des hommes , à l'âge nubile , et qui la fait baisser tout d'un coup d'une octave ). Souvent les maladies secrètes se montrent à la gorge. La correspondance qu'ont certaines parties du corps fort éloignées et fort différentes , et qui est ici remarquée , pourroit s'observer bien plus généralement ; mais on ne fait pas assez d'attention aux effets , lorsqu'on ne soupçonne pas quelles en peuvent être les causes ; c'est sans doute par cette raison , dit *M. de Buffon* , qu'on n'a jamais songé à examiner avec soin ces correspondances dans le corps humain. Il y a dans les femmes une grande correspondance entre la matrice , les mamelles et la tête : combien n'en trouveroit-on pas d'autres , si de grands médecins tournoient leurs vues de ce côté-là ?

On peut observer que cette correspondance entre la voix et les parties de la génération , ne se reconnoît pas seulement dans les *eunuques* ; la voix change dans les hommes à l'âge de puberté ; et les femmes qui ont la voix forte , sont soupçonnées d'avoir plus de penchant à l'amour. Le chant est physiquement subordonné à la sympathie ou à la correspondance qui existe dans tous les animaux , entre

les organes de la voix et ceux de la génération : ces derniers, plus particulièrement dans les oiseaux, sont pleins de vigueur au printemps, et ceux de la voix s'en ressentent par *sympathie* : après la ponte, en automne, les organes de la génération sont dans un épuisement dont la réaction agit sur ceux de la voix ; aussi les oiseaux chantent-ils au printemps et en été, et la plupart se taisent en automne et au commencement de l'hiver. Voyez ci-après l'article *ECONOMIE ANIMALE*, où est exposé le mécanisme de la voix. Voyez aussi l'article *OISEAU*.

Dans l'enfance, il n'y a quelquefois qu'un *testicule* dans le *scrotum*, et quelquefois point du tout. On ne doit cependant pas toujours juger que les jeunes gens qui sont dans l'un ou l'autre de ces cas, soient en effet privés de ce qui paroît leur manquer. A l'âge de huit ou dix ans, ou même simplement à l'âge de puberté, la Nature fait un effort qui les fait paroître au dehors : cela arrive aussi quelquefois par l'effet d'une maladie ou d'un mouvement violent, tel qu'un saut ou une chute, etc. Quand même les *testicules* ne se manifesteroient pas, on n'en est pas moins propre à la génération ; l'on a même observé que ceux qui sont dans cet état, ont plus de vigueur que les autres.

Il se trouve aussi des *hommes* qui n'ont quelquefois qu'un *testicule* ; ce défaut ne nuit pas à la génération ; l'on a observé que le *testicule* qui est seul, est alors beaucoup plus gros qu'à l'ordinaire. Quelques individus en ont trois ; ils sont, dit-on, beaucoup plus vigoureux et plus forts de corps que les autres *hommes*. On peut voir par l'exemple des animaux, combien ces parties contribuent à la force et au courage : quelle différence entre un *taureau* et un *bauf*, un *bélier* et un *mouton* ! quel contraste de voix entre un *coq* et un *chapon* !

*De la Jeunesse ; de l'Age viril ; de la Taille et de la Force du corps ; Caracteres du visage dans les passions ; du Sommeil, et des Somnambules.*

Le corps acheve de prendre son accroissement en hauteur, à l'âge de la *puberté*, et pendant les pre-

mieres années qui succèdent à cet âge. Il y a des jeunes gens qui ne grandissent plus après la quatorzième ou la quinzième année de leur âge ; d'autres croissent jusqu'à vingt et vingt-trois ans. Dans cet âge ils sont presque tous effilés ; mais peu à peu les membres se moulent et s'arrondissent , et le corps dans les *hommes* est avant l'âge de trente ans dans son point de perfection , pour la force , la consistance et les proportions de sa forme : le corps de la *femme* parvient bien plutôt à ce point de perfection. L'*adolescence* finit à l'âge de vingt ou vingt-cinq ans : à cette époque , la *jeunesse* ( considérée relativement à la division que l'on a faite des années de la vie en différens âges ) , commence ; elle dure jusqu'à trente ou trente-cinq.

La *taille* ordinaire de l'*homme* (*Statura*) , est de cinq pieds deux à quatre pouces ; celle de la *femme* est de cinq pieds à cinq pieds un pouce. Les *hommes* qui ont moins de cinq pieds , sont de petite taille : celle des Lapons ne va guère qu'à quatre pieds et demi : les Borandiens sont encore plus petits. Les *femmes* arrivent plutôt que les hommes au terme de leur accroissement. *Haller* estime que dans les climats tempérés de l'Europe ; la vraie taille des *hommes* est de cinq pieds cinq ou six pouces : ce Physicien observe qu'en Suisse les habitans des plaines sont plus grands que ceux des montagnes. Il est difficile de déterminer d'une manière précise les vraies limites de la taille humaine. En parcourant la surface de la terre habitée , on reconnoît que la taille varie encore plus d'individu à individu que de peuple à peuple : dans le même climat , dans la même nation , quelquefois dans une même famille , il y a des *hommes* dont la taille peche , ou par excès , ou par défaut. Voyez ce que nous en avons dit aux articles GÉANT et NAIN.

Le corps ayant pris toute sa hauteur dans l'*adolescence* , et toutes ses dimensions dans la *jeunesse* , reste plusieurs années dans le même état avant de commencer à dépérir. Cet espace de temps est l'*âge viril* ; il dure depuis la trentième ou trente-cinquième année de la vie , jusqu'à la quarantième ou quarante-cin-

quieme. Durant cet âge , les forces du corps se soutiennent , et le plus grand changement qui arrive à la figure de l'*homme* , vient de la graisse qui se forme en différentes parties ; l'embonpoint excessif défigure le corps , et le surcharge d'un poids très-incommode.

Le corps de l'*homme* bien fait doit être carré , les muscles doivent être durement exprimés , le contour des membres fortement dessiné , les traits du visage bien marqués. Dans les *femmes* , tout est plus arrondi , les formes sont plus adoucies , les traits plus fins ; et le teint plus éclatant. L'*homme* a la force et la majesté ; les graces et la beauté sont l'apanage de l'autre sexe. On trouvera dans la description du *squelette humain* , à l'*article Os* , les caracteres essentiels à chacun des deux sexes.

Tout annonce dans tous deux les maîtres de la terre : tout marque dans l'*homme* , même à l'extérieur , sa supériorité sur les êtres vivans ; il se tient droit et élevé , son attitude est celle du commandement ; sa tête regarde le ciel et présente une face auguste sur laquelle est imprimé le caractere de sa dignité : l'image de l'ame y est peinte par la physionomie ; l'excellence de sa nature perce à travers les organes matériels , et anime d'un feu divin les traits de son visage ; son port majestueux , sa démarche ferme et hardie annoncent sa noblesse et son rang ; il ne touche à la terre que par les extrémités les plus éloignées ; il ne la voit que de loin , et semble la dédaigner.

Le Philosophe Naturaliste dit avec raison que le *visage de l'homme* est le miroir de l'esprit : il est en cela d'accord avec les observations des Physiologistes et des Anatomistes. Aucun animal ne porte une physionomie où les caracteres de la passion se peignent avec autant d'énergie et de rapidité , et par des nuances aussi graduées que dans celle de l'*homme*. Nous savons que la *rougeur* monte au visage dans certaines émotions , et que l'on *pâlit* dans d'autres : ces deux symptômes , dont l'apparence dépend de la structure et de la transparence du réseau cutanée , forment , notamment la rougeur , uniquement chez

*l'homme*, une beauté particulière. Dans nos climats, la couleur naturelle du visage de *l'homme* en bonne santé, est la *blancheur*; la peau de la pommette doit être d'un *rouge de rose*. La couleur *pâle* du visage est toujours suspecte, et celle nuée de *noir* est souvent un symptôme de mélancolie et de bile corrompue; celle qui est par-tout d'un rouge constant, annonce que le sang se porte au *cerveau* avec trop d'impétuosité; la *lividité* est un signe *morbifique* et dangereux; la couleur nuée de *jaune* est un signe d'*ictère* ou de *cacoehymie*. Souvent la couleur de la peau est altérée par un défaut de sommeil ou de nourriture, ou par un cours de ventre, etc.

Malgré la ressemblance générale du visage des nations et des familles, il y a cependant une diversité prodigieuse entre les traits qu'il présente; néanmoins chacun reconnoît sans méprise celui à qui il veut parler: il lui suffit de l'avoir bien vu une fois. Tel porte l'enjouement sur son front et annonce d'avance par la gaieté de son visage celle qu'il va porter dans la société; sur le visage de tel autre les pleurs tendent à émouvoir la compassion des caractères les plus durs. Ainsi le *visage* est le rendez-vous des symptômes des affections humaines tant morales que physiques: la tranquillité, la colère, les menaces, la joie, le sourire, le ris, la malice, l'amour, l'envie, la jalousie, l'orgueil, le mépris, le dédain ou l'indignation, l'ironie, l'arrogance, les pleurs, l'effroi, la terreur, l'étonnement, l'horreur, la peur, la honte ou l'humiliation, la tristesse et l'affliction, la compassion, la méditation, le bâillement, l'éternement, les grimaces, des convulsions particulières, le sommeil, la mort, etc. etc. La différence de ces caractères nous paroît assez importante pour être un des principaux articles de l'histoire naturelle de *l'homme*.

Lorsque l'âme est tranquille, toutes les parties du *visage* sont dans un état de repos; leur proportion, leur union, leur ensemble marquent encore assez la douce harmonie des pensées. Mais lorsque l'âme est agitée, la face humaine devient un tableau vivant, où les passions sont rendues avec autant de déli-

catesse que d'énergie, où chaque mouvement de l'ame est exprimé par un trait, chaque action par un caractère, dont l'impression vive et prompte devance la volonté, nous *décele*, et rend au dehors, par des signes pathétiques, les images de nos secretes agitations : c'est sur-tout dans les yeux que la peinture de l'*ame* admet à la fois ; et une expression plus marquée et plus vive, et des nuances plus fines et plus variées.

Les différentes couleurs des *yeux* sont l'orangé foncé, le jaune, le vert, le bleu, le gris, et le mélangé de gris et de blanc. Parmi ces couleurs, les plus ordinaires dans les *yeux*, sont l'orangé et le bleu, qui le plus souvent se trouvent réunis dans le même œil. Les *yeux* que l'on croit être noirs, ne sont que d'un jaune-brun ou d'orangé foncé, et c'est le contraste de la couleur jaune avec le blanc de l'œil, qui la fait paroître noire. Le bleu, quelque léger qu'il soit dans les *yeux*, y devient la couleur dominante, et efface tellement l'orangé, dont il est souvent mêlé, qu'on ne s'apperçoit de ce mélange qu'en y regardant de près. Les plus beaux *yeux* sont ceux qui paroissent noirs ou bleus : il y a dans les premiers, plus de force d'expression et de vivacité ; et dans les seconds, plus de douceur, et peut-être plus de finesse.

Après les *yeux*, les parties du visage qui contribuent le plus à marquer la physionomie, sont les *sourcils*. Leur nature différente de celle des autres parties, les rend plus apparens par le contraste : c'est comme une ombre dans le tableau, qui en releve les couleurs et les formes.

Le *front* est une des grandes parties de la face ; et l'une de celles qui relevent le plus la beauté de sa forme. Personne n'ignore combien les *cheveux* font à la physionomie ; et c'est un défaut d'ornement que d'être *chauve*. Les *cheveux* qui tombent d'abord, lorsque la vieillesse commence à se faire sentir, sont ceux qui garnissent la partie la plus élevée de la tête, aussi bien que celle qui est au-dessus des tempes : il est rare de voir tomber en entier ceux qui accompagnent le bas des tempes, non plus que ceux de

la partie inférieure du derrière de la tête. Au reste, il n'y a que les hommes qui deviennent *chauves* en avançant en âge ; les femmes conservent toujours leurs *cheveux*, et quoiqu'ils deviennent blancs comme ceux des hommes ; lorsqu'elles approchent de la vieillesse, ils tombent beaucoup moins. *Voyez l'article POIL.*

Le *nez* est la partie la plus avancée, et le trait le plus apparent du visage ; mais comme il n'a que très-peu de mouvement, et qu'il n'en prend ordinairement que dans les plus fortes passions, il fait plus à la beauté qu'à la physionomie. Le *nez* est rarement droit, c'est-à-dire, perpendiculaire au milieu et au port de la face : cette irrégularité que, suivant les Peintres, la belle Nature ne craint point d'admettre, et dont l'absence même seroit une difformité, nous paroît provenir de la pression d'un même côté qu'a éprouvée plus souvent contre l'un des seins de la nourrice le cartilage du *nez* de l'enfant, lorsqu'il teroit. Dans ces premiers momens de la vie, les cartilages et les os ont encore peu de solidité ; ils se cambrent très-facilement, ainsi qu'on peut l'observer sur les cuisses et les jambes de certains individus trop maltraités par les entraves du maillot.

La *bouche* et les *levres* sont, après les yeux, les parties du visage qui ont le plus de mouvement et d'expression ; les passions influent sur ces mouvemens. La *bouche*, que relève la couleur vermeille des *levres* et l'émail des dents, en marque les différens caracteres par les différentes formes qu'elle prend ; l'organe de la *voix* anime encore cette partie, et la rend plus vivante que toutes les autres. Les *joues* sont des parties uniformes, qui n'ont par elles-mêmes aucun mouvement, aucune expression, si ce n'est par la rougeur ou la pâleur qui les couvre involontairement dans des passions différentes, telles que la honte, la colere, l'orgueil et la joie, d'une part ; et de l'autre, la crainte, l'effroi et la tristesse.

La *tête* en entier prend, dans les passions, des positions et des mouvemens différens : elle est abaissée en avant dans l'humilité, la honte, la tristesse ; penchée de côté dans la langueur, la pitié ; élevée



dans l'arrogance ; droite et fixe dans l'opiniâtreté : elle fait un mouvement en arriere dans l'étonnement , et plusieurs mouvemens réitérés de côté et d'autre , dans le mépris , la moquerie , la colere et l'indignation.

Dans l'affliction , la joie , l'amour , la honte , la compassion , les yeux se gonflent ; tout à coup une humeur surabondante les couvre et les obscurcit ; il en coule des larmes dont l'effusion est toujours accompagnée d'une tension des muscles du visage , qui fait ouvrir la bouche.

Dans la tristesse , les deux coins de la bouche s'abaissent ; la levre inférieure remonte ; la paupiere est abaissée à demi ; la prunelle de l'œil est élevée et à moitié cachée par la paupiere ; les autres muscles de la face sont relâchés , de sorte que l'intervalle qui est entre la bouche et les yeux , est plus grand qu'à l'ordinaire ; et par conséquent le *visage* paroît allongé.

Dans la peur , la terreur , l'effroi , l'horreur , le front se ride , les sourcils s'élèvent , la paupiere s'ouvre autant qu'il est possible ; elle surmonte la prunelle , et laisse paroître une partie du blanc de l'œil au-dessus de la prunelle , qui est abaissée et un peu cachée par la paupiere inférieure ; la bouche est en même temps fort ouverte , les bords se retirent , et laissent paroître les dents en haut et en bas.

Dans le mépris et la dérision , la levre supérieure se relève d'un côté , et laisse paroître les dents , tandis que de l'autre côté elle a un petit mouvement comme pour sourire ; le nez se fronce du même côté que la levre s'est élevée , et le coin de la bouche recule ; l'œil du même côté est presque fermé , tandis que l'autre est ouvert à l'ordinaire ; mais les deux prunelles sont abaissées , comme lorsqu'on regarde du haut en bas.

Dans la jalousie , l'envie , la malice , les sourcils descendent et se froncent , les paupieres s'élèvent , et les prunelles s'abaissent ; la levre supérieure s'élève de chaque côté , tandis que les coins de la bouche s'abaissent un peu , et que le milieu de la levre inférieure se relève pour joindre le milieu de la levre supérieure.

Dans le ris, les deux coins de la bouche reculent et s'élevent un peu ; la partie supérieure des joues se releve, les yeux se ferment plus ou moins ; la levre supérieure s'éleve, l'inférieure s'abaisse ; la bouche s'ouvre, et la peau du nez se fronce dans les ris immodérés. Ceris plus doux et plus gracieux, que l'on appelle le *sourire*, a son siège uniquement dans les parties de la bouche ; la levre inférieure s'éleve ; les coins de la bouche se retirent ; les joues se renflent ; les paupieres se rapprochent, et on observe un léger clignement dans les yeux. Le ris a cela d'extraordinaire, qu'il peut être également excité par une cause morale, sans aucune action immédiate des objets extérieurs, et par une irritation particulière des nerfs, sans qu'il s'y mêle aucun sentiment de joie : ainsi, un léger chatouillement aux levres, à la paume des mains, à la plante des pieds, aux aisselles, et enfin au-dessous du milieu des côtes, excite en nous un ris involontaire : nous rions, lorsqu'il se présente à-la-fois à notre esprit deux idées disparates, que nous n'aurions jamais cru pouvoir être alliées ensemble ; et lorsque l'une de ces idées, ou toutes les deux, ou leur union, renferme quelque chose d'absurde et qui excite en nous un mouvement de dédain où la joie a quelque part. En général, les contrastes singuliers nous portent à rire.

Les pleurs, comme les ris, produisent un changement dans les traits du visage : mais lorsque nous pleurons, la levre inférieure s'éloigne davantage des dents ; le front se ride ; les sourcils s'abaissent ; on n'observe point sur les joues ce petit enfoncement que l'on appelle la *fossette*, et qui donne de la grace au ris ; les yeux sont plus comprimés, et se baignent presque toujours de larmes<sup>!</sup>, au lieu que le ris les fait couler plus rarement et en moindre abondance. Nous parlerons ci-après, dans la suite de l'*article* ECONOMIE ANIMALE, des *soupirs*, du *bâillement*, et de l'*éternument* ; ces actions tiennent à la respiration.

Les bras, les mains et toutes les parties du corps entrent aussi dans l'expression des passions. Dans la joie, par exemple, toutes les parties sont agitées par des mouvemens prompts et variés. Dans la

langueur et la tristesse, les bras sont pendants et tout le corps est immobile. Cette suspension de tout mouvement s'observe encore dans l'admiration et la surprise. Dans l'amour, le désir, l'espérance, la tête et les yeux levés vers le ciel, semblent solliciter le bien que l'on souhaite; le corps se porte en avant, comme pour s'en approcher; les bras étendus semblent le saisir d'avance. Au contraire, dans la crainte, dans la haine, dans l'horreur, les bras paroissent repousser l'objet de notre aversion; nous détournons les yeux et la tête comme pour éviter de le voir; nous reculons comme pour le fuir.

Quoique le corps de l'homme soit à l'extérieur plus délicat que celui d'aucun des animaux, il est cependant très-nerveux, et peut-être plus fort, par rapport à son volume, que celui des animaux les plus forts. On assure que les porte-faix ou crocheteurs de Constantinople portent des fardeaux de neuf cents livres pesant. On raconte mille choses prodigieuses de la légèreté des Hottentots et des Sauvages à la course: l'homme civilisé ne connoît pas ses forces; il ne sait pas combien il en perd par la mollesse et par l'inaction qui les affoiblit et les détruit; il se plaît même à ignorer combien ses membres pourroient acquérir de vigueur par le mouvement et par l'habitude graduée d'un fort exercice, ainsi qu'on l'observe dans les coureurs, les sauteurs et danseurs de corde. Cette conséquence est donc fondée sur des inductions et des analogies incontestables.

La *démarche* (*Incessus*), est pour l'homme un état moins fatigant que l'attitude où l'on se trouve lorsqu'on est arrêté dans la course: chaque fois que le pied pose à terre, on franchit des espaces plus considérables; le corps se balance en avant, et les bras suivent le même mouvement; alors la respiration augmente et devient gênée. Le *saut* (*saltus*), commence par de grandes inflexions des membres; alors l'homme se trouve raccourci de beaucoup; peu après tout le corps s'étend avec un grand effort. Les mouvemens d'extension et de flexion qui accompagnent le *saut*, le rendent extrêmement fatigant.

*Du Sommeil et des Somnambules,*

M. Daubenton observe (*Nouvelle Encyclopédie*), que la seule interruption des exercices du corps n'est pas suffisante pour rétablir nos forces épuisées par la fatigue : les ressorts, sans être en jeu, sont encore bandés dans toute la machine, lors même qu'en veillant nous suspendons tout mouvement. Nous trouvons dans le *sommeil* un repos d'une nature parfaitement assortie à nos besoins, un relâchement salutaire de nos divers organes, un état merveilleux et délicieux où l'homme s'ignorant lui-même, et plongé dans une mort apparente, répare la perte de ses forces, et semble prendre une nouvelle existence. Dans cet état d'assoupissement et de repos, les sens sont dans l'inaction, l'âme suspend ses fonctions et semble abandonner le corps à lui-même. Les symptômes extérieurs du *sommeil*, les seuls qui soient de notre objet, sont faciles à observer : lorsqu'on voit un homme s'endormir, les yeux commencent par cligner, les paupières s'abaissent, la tête chancelle, elle s'incline ; sa chute étonne le dormeur, il se réveille en sursaut, il tâche de s'affermir, mais en vain ; nouvelle inclination plus profonde que la première, il n'a plus la force de relever sa tête, le menton reste appuyé sur la poitrine et le *sommeil* se continue tranquillement dans cette attitude.

*Boerhaave* prétend qu'aucun animal ne s'éveille de lui-même, c'est-à-dire, dans le cas où, demeurant au même état où il s'étoit endormi, il ne survient aucune cause, soit externe, soit interne, qui ébranle fortement ses sens, telle qu'une vive lumière qui pénètre dans l'œil, un son violent qui frappe l'oreille ; ajoutons, pour nous, une toux, quelque chatouillement sur les parties les plus sensibles de la peau, une odeur très-pénétrante portée sous le nez, un rêve affreux, etc. Il y a, selon M. *Formey*, dans l'expérience commune, et dans certains faits constatés, de quoi justifier cette présomption. Plus on dort, plus on veut dormir. On est appesanti pour toute la journée, lorsqu'on a donné le matin au *sommeil*

une heure de plus que l'on n'a coutume de faire ; et quant aux faits , il y en a de fort singuliers à cet égard. Des personnes ivres de vin qui furent portées dans une chambre fort obscure et écartée de tout bruit , y dormirent trois jours et trois nuits , parce que toutes les fois qu'ils entr'ouvroient les yeux , ils jugeoient par l'obscurité qu'ils étoient encore au fort de la nuit , et se rendormoient aussi-tôt. D'autres s'étant livrés à la disposition qu'ils avoient pour le *sommeil* , ne firent presque que dormir pendant un temps très-considérable ; à la fin , ils en perdirent la raison.

La lassitude ou l'épuisement sont une des causes qui produisent le *sommeil* le plus profond. On a vu des soldats que plusieurs veilles consécutives accompagnées d'exercices pénibles , avoient jetés dans un si grand accablement , qu'ils dormoient à côté des batteries , sans que le bruit des canons ni des mortiers pût les réveiller. De misérables forçats , que des Comites cruels empêchent de dormir à coups de bâton , pendant quelques semaines , dorment à la fin sous le bâton même , et sont insensibles aux coups.

Le calme du corps et de l'ame , le silence , l'obscurité du lieu où l'on se trouve , font naître le *sommeil* , comme ils le prolongent : on dort beaucoup dans la première enfance , ainsi que dans l'âge de la décrépitude. M. *Moirre* , de l'Académie des Sciences , mort à quatre-vingt huit ans , n'étoit éveillé , vers la fin de sa vie , que pendant quatre heures sur vingt-quatre. M. *de Haller* cite dans sa *Physiologie* , plusieurs exemples de personnes qui ont prolongé leur *sommeil* beaucoup au-delà du terme ordinaire , sans que leur santé parût dérangée. Il y en a qui ont dormi quinze jours ; d'autres , six semaines ; d'autres , quatre et six mois. Le dormeur le plus étonnant qui ait été cité par M. *de Haller* , est celui qui resta plongé pendant quatre années dans un *sommeil* presque continu. Aux approches du *sommeil* , les muscles qui font mouvoir la paupière supérieure se relâchent , et celle-ci , en s'abaissant , devient comme un rempart qui défend le globe de l'œil ; mais long-temps après que les yeux ont cédé au *sommeil* , l'oreille veille

souvent encore , et nous entendons assez distinctement les discours que l'on tient à une petite distance de nous. L'ouïe paroît être celui des sens qui veille le plus long-temps , et qui s'éteint le dernier. Lorsque nous rétournons de l'état du *sommeil* à celui de la *veille* , les paupieres qui s'étoient abaissées les premières , sont aussi les premières à se relever ; on ouvre les yeux à demi , et ordinairement on se les frotte avec les doigts ; on étend tous les membres , ce qui peut occasionner une crampe , si l'extension se fait trop promptement : on bâille plusieurs fois ; beaucoup de personnes éternuent dans ce moment , d'autres toussent ou se mouchent. Enfin , au bout de quelques minutes , on se trouve rendu entièrement à soi-même , et l'on se sent comme renouvé ; les nuages qui obscurcissoient la raison sont dissipés , et la volonté a recouvré son empire sur les muscles , dont le jeu est nécessaire à l'exécution de nos divers mouvemens.

Il y a beaucoup de gens qui ronflent d'une manière étonnante pendant le *sommeil* ; d'autres parlent en dormant , et révelent , dit-on , leurs pensées les plus secrètes. Quelques individus de l'un et de l'autre sexe , que l'on nomme *somnambules* , vont beaucoup plus loin , et quoique ensévelis dans un profond *sommeil* , ils se promènent , parlent , écrivent , et mettent presque autant de suite et autant de justesse dans leurs actions , que s'ils étoient réellement éveillés. On raconte par-tout une multitude de scènes extraordinaires que l'on prétend avoir été données par des *somnambules*. Nous définissons l'état d'un *somnambule* , un dormeur qui rêve , mais dont les actions sont de réminiscence , et exécutées , exprimées par lui machinalement , visiblement , à la manière des pantomimes. En général , les *somnambules* , tant que leur état dure , n'ont que peu ou point l'usage de leurs sens ; ils agissent sans s'en appercevoir. Quant aux personnes qui ne sont point *somnambules* , mais sédentaires dans leur lit , pendant le *sommeil* , l'action du rêve se passe en eux comme dans une chambre obscure , et le cerveau du dormeur nous paroît être le lieu de la scène ; et si le dormeur ne parle pas

alors , il n'y a que lui qui , à son réveil , puisse raconter son songe , encore faut-il que sa mémoire , ses nerfs , en soient affectés.

*De l'Age de retour.*

Les Physiologistes donnent le nom de *vieillesse* au temps de la vie , qui commence après l'*âge viril* , et qui ne finit qu'à la mort ; il est vrai qu'ils distinguent la *verte vieillesse* , *Senium crudum* , de la *vieillesse décrépite*. Nous n'accorderons pas une signification aussi étendue au mot de *vieillesse*. Un homme de quarante ou quarante-cinq ans n'est pas un vieillard ; quoiqu'à cet âge le corps donne déjà des signes de dépérissement , ce n'est pas encore l'âge de la *vieillesse* : il sera mieux nommé , dit M. *Daubenton* , l'*âge de retour* , puisqu'alors la Nature commence à rétrograder ; l'embonpoint diminue , et les fonctions de quelques parties du corps s'affoiblissent.

L'*âge de retour* s'étend depuis quarante ou quarante-cinq ans jusqu'à soixante ou soixante-cinq. A cet âge , la diminution de la graisse est la cause des rides qui commencent à paroître sur le visage et sur d'autres parties du corps : la peau n'étant plus soutenue par la même quantité de graisse , et n'ayant plus assez d'élasticité pour se resserrer , elle s'affaisse et se plisse. Le *retour de l'âge* est encore marqué par un changement dans la vision. Dans la force de l'âge , le cristallin de l'œil , qui a la forme d'une lentille , étant plus épais et plus diaphane que les humeurs de l'œil , permet de lire des lettres en petit caractère à huit ou dix pouces de la distance de l'œil ; mais au *retour de l'âge* la quantité des humeurs de l'œil diminue , elles perdent leur limpidité , la cornée transparente est moins convexe. On remédie à cet inconvénient en éloignant à une plus grande distance ce qu'on veut lire ; mais la vision n'en est pas meilleure , parce que l'image de l'objet est plus petite et plus obscure. L'inventeur des lunettes a fait à cette occasion un très-utile présent au genre humain. Celles dont il s'agit , sont composées de deux verres convexes placés au-devant des yeux : par leur moyen , la  
vision

vision des petits objets est très-bonne dans l'âge de retour, et même dans la *vieillesse*; mais il faut bien prendre garde de se servir de lunettes qui soient trop fortes pour l'âge où l'on se trouve. Le retour de l'âge est aussi indiqué par l'affoiblissement de l'estomac pour la plupart des gens qui ne prennent pas assez d'exercice à proportion de la quantité et de la qualité de leurs alimens : ils sont sujets à de très-mauvaises digestions.

*De la Vieillesse et de la Caducité.*

Les signes du retour de l'âge deviennent de plus en plus sensibles, et indiquent la *vieillesse*, à soixante, à soixante-trois ou soixante-cinq ans. Cet âge s'étend communément jusqu'à la soixante et dixième, quelquefois à la soixante et quinzième, et rarement à la quatre-vingtième année de la vie. Lorsque les signes de la *vieillesse* affoiblissent le corps au point de le courber et de l'exténuer, alors le vieillard est *caduc*; ainsi, la *caducité* n'est qu'une *vieillesse infirme*. Les yeux et l'estomac s'affoiblissent de plus en plus; la maigreur augmente les rides du visage; la barbe et tous les cheveux blanchissent; les forces diminuent, et la mémoire est fautive.

*De la décrépitude.*

La vie de l'homme, après la soixante et dixième, ou au plus tard, après la quatre-vingtième année, n'est plus que peine et douleur; c'est ainsi que s'exprimoit *David*, il y a près de trois mille ans. Il y a des hommes heureusement nés, dont la santé est bonne, et chez qui la *vieillesse* se soutient plus long-temps, sans être *décépité*; mais ces exemples ne sont pas fort communs. Les infirmités de la *décépitude* vont toujours en empirant, et la fin de ce dernier âge est la mort. Ce terme fatal est incertain; on ne peut avoir, relativement à la durée de la vie, que les résultats des observations qui ont été faites sur un grand nombre d'hommes nés au même âge, et morts à différens âges. Nous en ferons mention dans la suite.



Les signes de la *décépitude* prouvent la foiblesse actuelle, et annoncent la destruction prochaine du corps humain : la mémoire manque absolument ; les nerfs sont émoussés et endurcis ; on devient sourd et aveugle ; on perd les sens de l'odorat, du toucher et du goût ; l'appétit manque ; on ne sent que le besoin de manger, et plus communément celui de boire : après que les dents sont tombées, la mastication est imparfaite, et les digestions mauvaises ; les levres rentrent en dedans ; les bords des mâchoires étant usés, elles ne peuvent plus s'approcher l'une de l'autre ; les muscles de la mâchoire inférieure deviennent si foibles, qu'ils font de vains efforts pour la relever et la retenir : le corps s'affaisse ; il perd de sa hauteur ; la colonne vertébrale se courbe en avant, et les vertebres se soudent les unes avec les autres par leur partie antérieure : la maigreur devient extrême ; les forces manquent ; le malheureux *décépité* ne peut plus se soutenir ; il est obligé de rester assis sur un siège, ou étendu dans son lit : la vessie devient paralytique ; les intestins n'ont plus de ressort ; la circulation du sang se ralentit ; les battemens du poulx ne sont plus au nombre de quatre-vingts par minute, comme dans la force de l'âge ; ils se réduisent jusqu'à vingt-quatre, et même moins ; ils deviennent intermittens : la respiration est plus lente ; le corps perd de sa chaleur, et enfin le défaut de circulation cause la mort, qui est le terme du songe de la vie.

#### *Dénombrement des humains.*

M. *Busching* dit, d'après M. *Sussmich*, que dans un temps donné, le nombre de ceux qui naissent surpasse presque toujours celui de ceux qui meurent. Il paroît aussi démontré par les calculs de M. *Wargentin* (*Mémoire sur l'état de la population de la Suede*) ; que par l'excédant des naissances sur les morts, la Suede gagne chaque année une augmentation de plus de vingt mille habitans ; par conséquent le nombre des *hommes* va toujours en augmentant : c'est une chose connue, que sans les fléaux de la guerre, de

la peste ; de la famine , du célibat , de la petite vérole , etc. etc. notre globe seroit infiniment plus peuplé. Mais donnons une énumération des habitans des quatre parties du Monde :

En Europe. . . . .	100 millions.
En Afrique. . . . .	100
En Asie. . . . .	500
En Amérique. . . . .	300
<b>TOTAL</b> . . . . .	<b>1000 millions.</b>

Le Lecteur est averti que ce dénombrement est d'après le P. *Riccioli* , Mathématicien d'Italie ; qui a donné , dans sa *Géographie réformée* , un Traité sur le nombre des habitans de la Terre : son calcul paroît sinon exact , au moins méthodique : il suppose le nombre des habitans des villes , des provinces , des royaumes , de chaque partie du Monde , et du Monde en général ; il comprend les habitans des Terres Australes avec ceux de l'Amérique : il fait observer que l'Afrique est remplie de vastes déserts ; que l'Asie est vaste ; et la contrée la plus peuplée ; que l'Europe ; qui ne lui cede guere en population , est la partie du Monde la plus petite. Voici comme le P. *Riccioli* conclut que le nombre des *hommes* actuellement en Europe , peut aller à cent millions :

En Espagne. . . . .	8 millions.
En France. . . . .	20
L'Italie et Islés. . . . .	11
Angleterre , Ecosse et Irlande. . . . .	7
L'Allemagne , et Hollande. . . . .	24
Illyrie , Dalmatie , Grece , Islés. . . . .	10
Macédoine , Thrace , Mésie. . . . .	6
Etat de Pologne. . . . .	6
Danemarck et pays Septentrionaux. . . . .	8
<b>TOTAL</b> . . . . .	<b>100 millions.</b>

*Durée de la Vie humaine.*

C'est à tort , dit M. de Haller (*Physiologie*) , que l'homme se plaint de la brièveté de la vie : de tous les êtres qui respirent , il en est peu qui réunissent à un plus haut degré toutes les causes internes qui tendent à en prolonger les différens périodes. Le temps de sa gestation est considérable ; le germe de ses dents se développe très-tard ; son entier accroissement est très-reculé ; il ne s'acheve que dans l'espace d'environ vingt ans : il parvient plus tard encore qu'aucun animal , à l'âge de puberté : enfin , les parties de son corps étant d'une substance plus molle , plus flexible que dans aucun animal , elles se roidissent , ou s'endurcissent moins , et beaucoup plus tard. L'homme paroît donc apporter en naissant le germe d'une longue vie , - et s'il est enlevé longtemps avant ce terme reculé que la Nature sembloit lui promettre , ce ne peut être que par des causes accidentelles qui lui sont comme étrangères. Lorsqu'on dit qu'il a cessé de vivre , c'est plutôt qu'il n'a point achevé.

La durée totale et naturelle de la vie peut se mesurer en quelque façon par celle du temps de l'accroissement : un arbre ou un animal qui prend en peu de temps tout son accroissement , périt beaucoup plutôt qu'un autre auquel il faut plus de temps pour croître ; et s'il étoit vrai que la vie des animaux fût environ huit fois aussi longue que le temps de leur accroissement , on en concluroit que les dernières limites de la vie humaine peuvent être reculées jusqu'au-delà d'un siècle et demi : on en verra plus bas des exemples.

Il n'est pas vrai que la vie humaine s'abrege à mesure que la durée du Monde augmente. Au temps de *David* , les bornes ordinaires de la vie ne passaient pas soixante-dix et quatre-vingts ans. Aucun Roi de Juda n'a passé cette époque. Cependant , lorsque l'Empereur *Vespasien* fit le dénombrement des Romains , dans un siècle de mollesse , il se trouva dans l'empire dix vieillards de cent vingt ans et au-delà. Parmi les Princes modernes , *Louis XIV* a vécu soi-

xante-dix-sept ans. *Stanislas*, Roi de Pologne et Duc de Lorraine, l'a surpassé. *Clément XII* a été jusqu'à quatre-vingt-huit ans. Nous avons recueilli avec complaisance divers exemples de personnes qui ont vécu cent dix ans et au-delà.

*Saint Antoine*, l'Anachorete, est mort à cent cinq ans.

*Guillaume Lecomte*, Berger de profession, mort subitement, en 1776, dans le pays de Caux en Normandie, âgé de cent dix ans : c'étoit encore, ou en quelque sorte, un jeune homme, en comparaison de ceux que nous citerons ci-après. *Cramers*, Médecin impérial, a vu à Temeswar, deux freres, l'un de cent dix ans, l'autre de cent douze ans, qui tous deux devinrent peres à cet âge.

*Marie Cocu*, est morte en 1776, à Websborough en Irlande, à l'âge de cent douze ans.

*Saint Paul*, hermite, est mort âgé de cent treize ans.

Le sieur *Iswan-Horwaths*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, est mort à Sar-Albe en Lorraine, en 1775, âgé de près de cent onze ans : c'étoit un grand chasseur : quelque temps avant sa mort, il entreprit un voyage très-long et le fit à cheval.

*Rosine Iwiwarouska*, morte à Minsk en Lithuanie, âgée de cent treize ans.

*Fockjel Johannes*, morte à Olderbourn en Frise, âgée de cent treize ans seize jours.

*Jenneck* veuve *Fans*, en Maghbargh, morte en 1776, à l'âge de cent treize ans et sept mois.

*Patrick Meriton*, Cordonnier à Dublin, paroissoit encore fort robuste en 1773, quoiqu'il fût alors âgé de cent quatorze ans : il avoit été marié onze fois, et la femme qu'il avoit étoit âgée de soixante-dix-huit ans.

*Marguerite Bonenfant*, morte à Wear-Gifford au Comté de Devon, en 1774, âgée de cent quatorze ans.

*Eastemann*, Procureur, mort à Londres, en 1776, à l'âge de cent quinze ans.

*Terence Gallabar*, mort en 1776, à Killymon en Irlande, âgé de cent seize ans et quelques mois.

*David Biou*, mort à Tismerane en Irlande, à l'âge de cent dix-sept ans.

*Marisk Jonas*, mort à Vilejac en Hongrie, en 1775, âgé de cent dix-neuf ans.

*Jean Niethen*, de Bakler en Zélande, a vécu cent vingt ans.

*Éléonore Spicer*, morte en 1773, à Accomack dans la Virginie, âgée de cent vingt-un ans.

*Jean Argus*, né au village de Lastua en Turquie, est mort le 6 Mars 1779, âgé de cent vingt-trois ans, ayant laissé six garçons et trois filles, qui ont porté la descendance de ce vieillard jusqu'à la cinquième génération, composée de cent soixante personnes, toutes demeurant dans le même village : son père avoit vécu cent vingt ans.

Le nommé *Hiläberghoff* mourut d'une chute, âgé de cent vingt-sept ans.

En Décembre 1777, il existoit dans le Comté de Devon un fermier nommé *Jean Brookey*, âgé de cent trente-quatre ans : ce vieillard a été marié quinze fois.

*Domitor Raduly*, né à Boyar, dans le Palatinat de Maramaros, est mort en 1782, à Haromszek, âgé de cent quarante ans.

Les *Transactions philosophiques* font mention d'un vieillard de cent quarante ans, d'un Anglois nommé *Eccleston*, qui a poussé sa carrière jusqu'à cent quarante-trois ans.

Un autre Anglois nommé *Effingham*, est mort en 1757, âgé de cent quarante-quatre ans.

*Niels Jukens*, de Hammerset en Danemarck, mourut en 1764, âgé de cent quarante-six ans.

*Chrétien Jacob Drakemberg*, est mort en 1770, à Aarhus, dans la cent quarante-sixième année de son âge : ce vieillard du Nord étoit né à Stavanger en Norwège, en 1624, et s'étoit marié à l'âge de cent treize ans à une veuve âgée de soixante ans.

Parmi les vieillards de Norwège, on en compte un de cent cinquante ans.

La nommée *Johnson*, mourut à Askew, le 26 Octobre 1777, âgée aussi de cent cinquante ans.

*Thomas Parre*, Anglois, dont la vie avoit été

frugale ; mourut d'indigestion le 14 Novembre 1635 ; âgé de cent cinquante-deux ans : les enfans de ce vieillard ont porté sa descendance jusqu'à quatre générations , dont les durées s'étendent depuis cent douze jusqu'à cent vingt-quatre ans.

Un vieillard cité dans les *Transactions philosophiques* ; âgé de cent soixante-cinq ans.

*Henri Jankins* , Anglois , mourut en 1670 , âgé de cent soixante-neuf ans.

*Jean Rovin* , né à Szatlova - Carants - Betcher dans le Bannat de Temeswar , a vécu cent soixante-douze ans , et sa femme cent soixante-quatre ans , ayant été mariés ensemble cent quarante-sept ans : le cadet de leurs fils , quand *Rovin* mourut , avoit quatre-vingt-dix-neuf ans.

On lit dans la *Gazette de France* ( 18 Janvier 1780 ) ; qu'il existoit à Cordoue du Tucuma , dans l'habitation d'Alta - Gracia , dans l'Amérique Espagnole ; une Nègresse appelée *Louise Trexo* , laquelle , d'après le témoignage juridique de plusieurs centenaires , et entr'autres d'une Nègresse de cent vingt ans , se trouvoit alors âgée de cent soixante et quatorze à cent soixante et quinze ans.

*Pierre Zorten* , paysan et compatriote de *Jean Rovin* ; est mort en 1724 , âgé de cent quatre-vingt-cinq ans : le cadet de ses fils avoit alors quatre-vingt-dix-sept ans. On a vu à Bruxelles , dans la Bibliotheque de S. A. R. le Prince Charles , l'histoire et les portraits en pied , de *Henri Jankins* , de *Jean Rovin* , et de *Pierre Zorten*.

*Hanovius* , Professeur de Dantzig , fait mention ; dans sa nomenclature , d'un vieillard mort à l'âge de cent quatre-vingt-quatre ans , et d'un autre qui a été vu encore vivant en Valachie , et âgé selon cet Auteur de cent quatre-vingt-dix ans.

Avant d'assigner les causes les plus ordinaires d'une longue vie , il convient d'examiner quel a été le genre de vie et la position de ceux qui ont joui de cet avantage. En partant de ce principe , on trouve que les hommes les plus vieux sont ceux dont l'accroissement n'a été parfait que dans un âge déjà avancé , ceux dont les appétits et les passions ont

été tranquilles ; en un mot , les centenaires ont été en général robustes , laborieux , sobres , et ont observé un régime exact : nés sains , ils ont été peu ou point malades ; ils ont même joui d'une vigoureuse santé , et ont conservé l'usage des sens jusqu'au dernier terme de la vie.

Parmi ceux qui se sont adonnés à la vie contemplative , il y en a eu beaucoup qui ont atteint un âge très-avancé. Les longues vies sont communes dans les Ordres Religieux , que leur règle réduit à une nourriture modérée , et oblige à s'abstenir de vin et de viandes. De fameux Anachoretés ont vécu long-temps , en ne se nourrissant que des racines et des fruits sauvages que leur fournissoit le désert où ils s'étoient retirés. Le Philosophe *Xénophile* , qui a vécu cent six ans , étoit de la secte de *Pythagore*. On sait que ces Philosophes , qui soutenoient la transmigration des âmes , s'interdisoient l'usage des viandes , parce qu'ils s'imaginoient que tuer un animal , ce seroit assassiner un autre soi-même. La vie champêtre a fourni une multitude de vieillards sains et vigoureux. On prétend qu'on parvient plus difficilement à une heureuse vieillesse dans les villes que dans les campagnes ; cependant *Hans-Sloane* , *Duverney* , *Fontenelle* , ont couru une longue carrière en vivant dans les villes. On a observé que les insensés vivoient long-temps , ce que *M. de Haller* attribue à ce qu'ils sont exempts de ces vives inquiétudes qu'il regarde comme le plus mortel de tous les poisons. On a vu des personnes ayant un assez bon sens , mais exemptes d'ambition , pousser loin leur carrière. Des hommes sans prétention , libres des soins qu'entraîne le désir de briller par les talens , ou de parvenir aux dignités , ordinairement sans regrets sur le passé , peu inquiets pour l'avenir , n'éprouvent point ces tourmens de l'esprit qui minent le corps : ils joignent à cette tranquillité d'âme , qui est une des plus belles prérogatives de l'enfance , celle d'être encore long-temps jeunes par le physique , sur lequel on sait que le moral a une influence marquée.

Une sagesse précoce , et des talens trop au-dessus

de l'âge sont souvent plus propres à inspirer de l'étonnement que des espérances : le développement rapide des facultés morales, en abrégeant la jeunesse, semble resserrer à proportion l'espace entier de la vie. Nous avons connu une demoiselle âgée de dix-sept ans, qui parloit correctement sept langues ; elle traduisoit et composoit en latin, en grec, en italien, en espagnol, en anglois, en allemand et en françois : elle est morte dans sa dix-huitième année. Le jeune homme qui l'avoit demandée en mariage, ayant appris qu'il ne pourroit obtenir sa main qu'après s'être rendu digne d'elle au même degré de talens et de connoissances, mourut dans la même année et au même âge. En général, les exercices violens abrègent la vie ; mais il y a des familles dans lesquelles la trame de la vie paroît mieux ourdie que dans les autres, pour nous servir de l'expression de *M. de Haller* : telles furent celles de *Thomas Parre* et de *Jean Argus*, dont nous avons fait mention plus haut.

*M. de Haller* a essayé de déduire des observations précédentes, les causes à la faveur desquelles un petit nombre d'*hommes* échappent plus long-temps que les autres à la loi commune. Les circonstances qui les contrarient sont indépendantes de notre volonté ; telles sont les ravages des épidémies, les peines et les inquiétudes de l'esprit qu'excitent en nous les maux du corps, ou les tourmens de l'ambition. Il faut vivre dans un climat salubre, rechercher une fortune assez aisée pour donner l'exclusion à ces desirs inquiets que fait naître le sentiment du besoin et des privations ; descendre de parens sains et bien constitués, et dans la jeunesse éviter le vin, boire de l'eau, manger peu de viande, beaucoup de légumes, s'abstenir des plantes crucifères : il faut être sobre dans les repas, modéré dans l'usage de ses plaisirs, dans l'étude et dans l'exercice du corps ; avoir une certaine disposition à la gaieté ; accorder le temps nécessaire au repos, au sommeil.

Les longues vies sont certainement les plus rares ; mais, comme nous l'avons déjà remarqué, il faut bien distinguer ce qui appartient à la constitution de



*l'homme*, de ce qui est une suite de sa condition. La première tend à en faire un être vivace ; mais l'influence des causes locales, qu'il est très-difficile d'éviter, arrête la Nature dans sa course.

Faisons le dénombrement de ces différentes et principales causes, en reprenant la vie de *l'homme* dès sa naissance. Sur mille enfans, dont *M. de Haller* a fait le relevé, d'après les registres mortuaires de Londres, vingt-trois étoient morts presque aussi-tôt après avoir vu la lumière ; la pousse des dents en avoit fait périr cinquante, et les convulsions deux cents soixante-dix-sept : il en étoit mort quatre-vingts de la petite vérole ; sept autres avoient eu pour cause de mort la rougeole, autre maladie également récente ; et qu'on croit originaire de l'Arabie. Parmi les femmes adultes, huit au moins étoient mortes des suites d'une couche malheureuse ; la phthisie et l'asthme, maladies plus communes en Angleterre qu'en France, en avoient enlevé cent quatre-vingt-onze du même sexe, et environ la cinquième partie des *hommes* faits ; cent cinquante avoient été emportés par les fièvres aiguës ; dans un âge plus avancé, il en étoit mort douze d'apoplexie, et quarante-un d'hydropisie, sans parler de ceux pour qui des maladies moins graves en elles-mêmes étoient devenues mortelles : il n'est resté que soixante-dix-huit *hommes* dont on puisse attribuer la mort à la vieillesse, et vingt-sept sur ce nombre ont poussé leur carrière jusqu'à quatre-vingts ans et au-delà. Il faut en convenir, des différentes maladies dont on vient de voir les effets funestes, (elles enlèvent plus des neuf dixièmes des *hommes*), il n'en est aucune qui soit une suite de la constitution de *l'homme*. En général, les Anglois sont peu sujets aux maladies, si on excepte la petite vérole et la rougeole, et il y en a beaucoup parmi eux qui jouissent d'une santé constante jusqu'à la vieillesse.

Quelles sont les maladies régnantes dans les autres pays, et qui abrègent pareillement la *vie humaine* ? Dans les climats Septentrionaux, le scorbut, la colique des Lapons, et les maladies de poitrine, sont les causes les plus ordinaires de la mort. Dans les régions

tempérées, l'hydropisie arrête une multitude d'*hommes* à l'entrée de la vieillesse, qui est pour la plupart des personnes de l'un et l'autre sexe, le terme de la vie, lorsqu'elles ont échappé aux maladies aiguës, telles que la fièvre putride, etc. Les régions chaudes sont le séjour des maladies les plus aiguës. Il y a des pays où les coups de soleil font souvent périr en peu d'heures ceux qui sont exposés aux brûlantes ardeurs de cet astre. L'air de l'Égypte et de l'Asie mineure engendre la peste, qui, dans ces pays, emporte la moitié des habitans. Entre les Tropiques, les fièvres ardentes et les dysenteries moissonnent beaucoup d'*hommes*. Le froid de la nuit est encore, dans les régions chaudes, la cause de plusieurs maladies graves, comme la paralysie, l'esquinancie, l'enture de la tête, etc. Les lieux humides ou marécageux donnent naissance à des fièvres de différens caracteres, mais toutes très-fâcheuses. Le genre de vie que menent les marins, est seul capable de produire le scorbut. Combien de professions funestes à la santé, précipitent la vie de la plupart des *hommes* vers la terme où la Nature l'eût conduite lentement et par degrés ! Ceux qui travaillent à l'exploitation de plusieurs sortes de mines, les tailleurs de grès, les personnes qui vident les fosses d'aisance, les doreurs sur métaux, etc. ont des maladies de poitrine, deviennent paralytiques ; d'autres genres de vie entraînent d'autres accidens dont le détail nous meneroit trop loin. Ce que nous en avons dit suffit pour prouver que ce sont les dangers dont nous sommes environnés, qui abrègent la vie humaine.

*Table des probabilités de la durée de la vie.*

Si l'on examine la liste des centenaires, on reconnoitra que l'espece humaine est plus vivace dans les contrées Septentrionales que dans celles du Midi. On a remarqué qu'il y a plus de vieillards dans les lieux élevés que dans les lieux bas de notre globe. Nous le répétons encore, il résulte qu'à toutes choses égales, si l'on compare la durée de la vie des habitans des climats Méridionaux avec la durée de la

vie des peuples Septentrionaux, l'on conviendra que ceux-ci vivent et plus long-temps et plus sainement. Le développement et la croissance ayant été retardés par la rigueur du climat, il faut bien que la destruction soit aussi plus lente, à cause de la proportion qui regne entre le développement d'un animal et la longueur de sa vie. De dix centenaires, il y en a huit à neuf du Nord.

Dans la campagne, les listes des morts font voir qu'il naît plus de garçons que de filles : c'est le contraire à la ville, où le nombre des femmes est ordinairement plus grand. Des observations faites avec soin prouvent que dans la plupart des contrées il existe moins d'*hommes* vivans que de femmes, et qu'il meurt plus de mâles, principalement aux premier et dernier termes de la vie. Le nombre des vivans dans tout le royaume de Suede, comprenoit, en 1763, plus de femelles que de mâles dans la proportion de dix à neuf ; il contenoit plus de vieilles que de vieillards, de quatre-vingts ans passés, dans la proportion de trente-trois à dix-neuf ; et plus de vieilles que de vieillards, de quatre-vingt-dix ans accomplis, dans la proportion de près de deux à un.

M. *Richard Price*, Membre de la Société Royale de Londres, a fait des observations, d'après le *Docteur Percival*, sur la différente longévité et sur la durée de la vie humaine, dans les villes, les paroisses de campagne et les villages : en voici le résultat. Il meurt proportionnellement plus d'habitans dans les grandes villes que dans les petites, et plus à proportion dans celles-ci que dans les villages ; et la cause de cette différence, qui est même étonnante, doit d'abord être le luxe et les irrégularités de la vie, qui dominant dans les villes, secondement l'impureté de l'air. On a observé qu'il meurt annuellement dans la ville de Manchester  $\frac{1}{23}$  d'habitans, tandis qu'il n'en périt chaque année qu'environ  $\frac{1}{46}$  dans la campagne voisine. On peut établir en général que dans les grandes villes le nombre des morts va annuellement depuis 1 sur 19, jusqu'à 1 sur 22 ou 23 ; dans les villes médiocres, depuis 1 sur 24, jusqu'à 1 sur 28 ; dans les paroisses de campagne et les villages, rarement au-delà

de 1 sur 40 ou 50. En 1763, les habitans de Stockholm étoient au nombre de 72,979 ; le nombre proportionnel des morts, pour les six années précédentes, avoit été de 3802 ; c'est 1 sur 19 annuellement, tandis qu'il n'en meurt pas plus de  $\frac{1}{35}$  dans toute la Suede, y compris les villes et campagnes. L'on peut consulter le *Mémoire sur l'état de la population de la Suede*, par M. Wargentin, où l'on trouve des *Tables représentant l'ordre de la mortalité humaine à Stockholm et dans toute la Suede*, Mémoire inséré dans le quinzième volume de la *Collection Académique*, imprimée à Paris en 1772.

A Rome, on fait chaque année le dénombrement des habitans. En 1771, on trouva qu'il y en avoit 159,675 : le nombre proportionnel des morts, pour dix ans, avoit été de 7367 ; c'est annuellement 1 sur 21  $\frac{1}{2}$ . A Londres, il meurt chaque année au moins 1 sur 20  $\frac{3}{4}$  des habitans.

M. Daubenton a consigné dans l'*Encyclopédie méthodique*, une *Table des probabilités de la durée de la vie*, construite d'après celle qui se trouve dans le septième volume des *Supplémens à l'Histoire Naturelle* de M. de Buffon ; en voici l'extrait :

De 23994 enfans nés à la même heure, il est probable qu'il en mourra,

En un an . . . . .	6454.
Reste $\frac{2}{3}$ ou 15996.	
En huit ans . . . . .	11979.
Reste $\frac{1}{2}$ ou 11997.	
En trente-huit ans. . . . .	15885.
Reste $\frac{1}{3}$ ou 7998.	
En cinquante ans. . . . .	17960.
Reste $\frac{1}{4}$ ou 5998.	
En soixante-un ans. . . . .	19861.
Reste $\frac{1}{6}$ ou 3999.	
En soixante-dix ans. . . . .	21589.
Reste $\frac{1}{10}$ ou 2399.	

	En quatre-vingts ans. . . . .	2333 $\frac{1}{2}$ .
Reste $\frac{1}{40}$	ou 599.	
	En quatre-vingt-dix ans. . . . .	23909 $\frac{1}{2}$ .
Reste $\frac{1}{300}$	ou 79.	
	En cent ans. . . . .	23992 $\frac{1}{2}$ .
Reste $\frac{1}{10000}$	ou 2.	

*De la Mort.*

On voit qu'il n'y a qu'un très-petit nombre d'*hommes* qui parcourent tous les âges de la vie, et qui ne meurent qu'au terme fixé par la Nature. Mille et mille causes accélèrent la *mort*. Nous avons dit que la vie de l'*homme* consiste dans l'activité de ses organes ; ils se fortifient dans l'enfance, l'adolescence, la jeunesse. Le corps de l'*homme* n'est pas plutôt arrivé à son point de perfection, qu'il commence à décheoir : le dépérissement est d'abord insensible ; mais avec le temps les membranes deviennent cartilagineuses, les cartilages deviennent osseux, les os deviennent plus solides, toutes les fibres plus dures ; presque toute la graisse se consume ; la peau se desseche, devient écailleuse ; les rides se forment peu à peu, les cheveux blanchissent, les dents tombent, le visage se déforme, le corps se courbe, la couleur et la consistance du cristallin deviennent plus sensibles. Les premières nuances de cet état de dépérissement se font appercevoir à quarante ans, quelquefois avant ; c'est l'*âge de retour* : elles augmentent par degrés assez lents jusqu'à soixante ; c'est l'*âge de la vieillesse* : par degrés plus rapides jusqu'à soixante-dix ou soixante et quinze ; la *caducité* commence à cet âge, et elle va toujours en augmentant : la *décépitude* suit ; on n'a plus de mémoire, on perd l'usage des sens, les forces s'anéantissent absolument, les organes sont usés, les fonctions du corps sont presque nulles, il reste peu à perdre, et la *mort* termine ordinairement avant l'âge de quatre-vingt-dix ou cent ans l'extrême *vieillesse* et la *vie*.

Le corps meurt donc peu à peu et par parties ; son mouvement diminue par degrés ; la *vie* s'éteint par

nuances successives , et la *mort* n'est que le dernier terme de cette suite de degrés qui forment la dernière nuance de la vie ; lorsque le mouvement du cœur , qui est le plus durable , vient à cesser , l'*homme* a déjà rendu son dernier soupir : il a passé de la *vie* à la *mort* ; un simple souffle avoit à sa naissance ouvert pour lui la carrière de la *vie* , une simple expiration la termine.

Cette cause de la *mort* naturelle est générale et commune à tous les animaux , et même aux végétaux. On peut observer dans le chêne , que c'est le centre qui se désorganise le premier , et tombe en poussière ; car ces parties devenant trop compactes ne peuvent plus recevoir de nourriture. Les causes de notre destruction sont donc aussi nécessaires , que la *mort* est inévitable ; il ne nous est pas plus possible d'en reculer le terme , sur-tout à l'âge d'une extrême vieillesse , que de changer les lois de la Nature ; de là cet axiome généralement adopté : *Contra vim mortis , nullum medicamentum in hortis*. De quelque manière que la *mort* doive arriver , on n'en connoît ni le temps , ni les circonstances ; cependant , on imagine qu'elle est toujours affreuse et épouvantable , et l'on n'y songe jamais qu'avec peine. Il faut pourtant s'en occuper ; puisque nous y sommes destinés ; et combien cette idée ne peut-elle pas nous servir pour la retarder ou pour prévenir les suites que nous avons à en redouter , par une conduite qui ne laisse rien à reprocher !

Comme les os , les cartilages , les muscles et toutes les parties qui composent le corps , sont moins solides et plus molles dans les *femmes* que dans les *hommes* , il faut aussi plus de temps pour que ces parties prennent cette solidité qui cause la *mort* ; les *femmes* par conséquent doivent avoir une vieillesse plus longue que les *hommes* ; c'est aussi ce qui arrive : et on a observé , en consultant les Tables que l'on a faites sur la mortalité du genre humain , que quand les *femmes* ont passé un certain âge , elles vivent ensuite plus long-temps que les *hommes*. Ainsi il est d'expérience que la jeunesse des *femmes* est plus courte et plus brillante que celle des *hommes* , mais que leur vieillesse est plus fâcheuse et plus longue : *Citiùs pubescunt , citiùs senescunt*. Voyez les *Tables de mortalité* que M. de Parçieux a faites à ce sujet,

*Danger des inhumations précipitées ; destruction des cadavres , etc.*

Il seroit à désirer qu'il existât par-tout des lois sages et précises contre l'inconvénient des *inhumations* précipitées. Il y a trop de danger à porter et à mettre en terre les *cadavres* , vingt-quatre heures après la mort apparente. Il y a mille exemples célèbres de personnes qui ont été enterrées vivantes. On ne rappellera point ici la liste de ces événemens , dont le souvenir fait horreur : on se bornera à citer quelques traits , bien propres à démontrer le danger et l'abus des ensevelissemens trop prompts. On lit dans les *Mémoires historiques d'Amelot de la Houssaye* , que le Cardinal *Espinosa* , premier ministre de *Philippe II* , porta la main au rasoir dont on alloit l'ouvrir pour l'embaumer. Ce Cardinal étoit venu au monde dans l'Eglise même , au moment qu'on arrangeoit sa mere dans le caveau , où l'on venoit de la descendre , parce qu'on la croyoit morte.

Un Chanoine régulier ( *M. de Bayon* ) Prieur-Curé de Boulaincourt , est mort , âgé de près de cent ans , et il avoit été porté en terre à l'âge de six mois. Une sœur qui l'aimoit tendrement , voulut lui donner un dernier baiser , lorsqu'on l'eut mis dans la fosse : l'enfant sourit à sa sœur ; on le reporta chez sa mere , et il vécut un siecle , sans être jamais malade. En général , on n'est point assez en garde contre l'incertitude des signes de la *mort* dans beaucoup de sujets , que l'on condamne à être enterrés vivans. Quelle affreuse situation ! Quelle affreuse perplexité ! Nos lois n'ont point encore trouvé de crimes qui dussent en être punis. Les Gouvernemens devroient renouveler les usages , les statuts qui ont déjà existé , pour parvenir à préserver les humains de cet horrible malheur. . . . *Journal de Paris* , n.º 70 , année 1782. Maintenant voyez l'article CADAVRE. Consultez *la vie de l'Homme , respectée et défendue dans ses derniers momens* , etc. par *M. Thiery* ; Ouvrage dédié au Roi , Paris , chez *Debure l'aîné*.

Après la mort , l'organisation du corps de l'homme commence

commence à se détruire ; toutes ses parties se relâchent , s'alterent et se désunissent : cette opération se fait par un mouvement intestin de fermentation , qui cause la putréfaction et qui réduit les cadavres en alkali volatil , en huile fétide et en terre.

La chaleur et l'humidité favorisent la putréfaction ; mais les cadavres en sont préservés par la grande chaleur sèche et par le grand froid : ils se conservent lorsqu'ils sont gelés , tant qu'ils restent dans cet état. *Voyez à l'article FROID.* Ceux qui sont exposés à une grande chaleur , perdent leurs parties fluides , et se dessèchent avant de se corrompre. Les terres absorbantes pompent les humeurs des *cadavres* et les conservent en les desséchant. Au défaut de ces circonstances , on a employé d'autres moyens pour empêcher l'entière destruction des *cadavres* , et particulièrement l'embauvement. *Voyez l'article MOMIE.*

Les os et et les autres parties solides des *cadavres* , qui restent exposés sur la terre ou enfouis au dedans , perdent leur substance charnue ; elle se pourrit , se desseche , et se réduit en une poussiere , qui est entraînée par l'eau : il ne reste que la partie crétacée. On donne la dénomination d'*ostéolithes* , aux os qui sont dans cet état. On y voit encore leur structure ; *Voyez les articles FOSSILES et OSTÉOLITHES.* Enfin , lorsque les parties crétacées se désunissent et tombent en poussiere , les os n'existent plus , ils sont réduits en terre ; mais si un suc lapidifique vient à se répandre sur les os fossiles , les pénètre et dépose ses parties pierreuses dans les cavités que leurs substances charnues ont laissées vides , ces cavités se remplissent et l'os se pétrifie ; il devient plus pesant sans changer de forme. *Voyez l'article PÉTRIFICATION.*

*Variétés dans l'espece humaine , etc.*

La premiere et la plus remarquable de ces variétés est celle du teint et de la couleur ; la seconde est celle de la forme , de la grandeur ; et la troisième est celle du tempérament , du naturel , du génie national des différens peuples ; ces variétés seront toujours aux yeux de la philosophie et même à ceux de la religion , un objet intéressant.



En parcourant la surface de la terre pour connoître les variétés qui se rencontrent entre les *hommes* de différens climats, et en commençant par le Nord, on trouve en *Laponie* et sur les côtes Septentrionales de la *Tartarie*, une race d'*hommes* d'une petite stature, d'une figure bizarre, dont la physionomie est aussi sauvage que les mœurs. Ces *hommes* qui paroissent avoir dégénéré de l'espece humaine, ne laissent pas d'être assez nombreux et d'occuper de vastes contrées. Tous ces peuples ont le visage large et plat, élargi par le haut, rétréci et alongé par le bas, le nez camus et écrasé, de petits yeux, l'iris de l'œil jaune, brun et tirant sur le noir, les paupieres alongées et retirées vers les tempes, les joues extrêmement élevées, la bouche très-grande, les levres grosses et élevées, la voix grêle, la tête d'une grosseur démesurée, les cheveux noirs et lisses, la peau basanée; ils sont trapus, quoique maigres; la plupart n'ont que quatre pieds de hauteur. Si l'influence d'un froid rigoureux altere moins la couleur de l'*homme*, que l'action d'une chaleur excessive, elle a d'une autre part des effets bien plus marqués par rapport aux traits du visage, dont elle charge la difformité par les contrastes les plus opposés à la belle Nature. En effet, chez tous ces peuples Lapons, les *femmes* sont aussi laides que les *hommes*, et leur ressemblent si fort, qu'on ne les distingue pas d'abord. Celles du *Groënland* sont de fort petite taille: elles ont rarement le corps bien proportionné; leurs mamelles sont molles et si longues, qu'elles donnent à teter à leurs enfans par-dessus l'épaule; le bout de ces mamelles est noir comme du charbon, et la peau de leur corps est de couleur olivâtre très-foncée. Ces peuples qui se ressemblent tous à l'extérieur, ont aussi tous à peu près les mêmes inclinations et les mêmes mœurs; ils sont tous également grossiers et stupides, s'occupant peu du travail, et indifférens sur les moyens de s'instruire; ils deviennent naturellement mélancoliques ou tombent dans cet excès de sensibilité puérile qui fait le malheur des gens oisifs, et qui passent leur vie dans une molle et tranquille indolence. Les *Lapons* et les *Groënlandois* sont tous dans l'usage de plonger les enfans dans

Peau froide au moment de leur naissance ; ( ce qu'un grand homme appelle *les baigner dans le Styx* ) pour les rendre impénétrables aux atteintes des maladies. Cette coutume se pratique aussi par quelques Anglois, etc.

Tous ces habitans du fond du Nord ont un penchant naturel pour les lieux qui les ont vu naître : ce sentiment est gravé dans presque tous les *hommes*. Les *Lapons*, que l'on peut regarder comme les nains de l'espece humaine, vivent sous terre ou dans des cabanes presque entièrement enterrées et couvertes d'écorces d'arbre ou d'os de poisson. Une nuit de plusieurs mois les oblige de conserver de la lumière dans ce séjour glacé : ils ne laissent pas de se plaindre dans cette solitude affreuse. L'été ils sont obligés de vivre dans une épaisse fumée pour se garantir de la piqure des moucherons. Avec cette maniere de vivre si dure et si triste, ils ne sont presque jamais malades, et ils parviennent tous à une extrême vieillesse, verte et vigoureuse. La seule incommodité à laquelle les vieillards sont sujets, est la cécité ; cette incommodité est occasionnée par l'éclat continuel de la neige pendant l'hiver, l'automne et le printemps, et par la fumée dont ils sont aveuglés pendant l'été.

Dans la *Laponie Danoise*, la plupart des habitans ont un gros chat noir qu'ils prétendent consulter quand ils veulent aller à la chasse ou à la pêche. Ils se baignent nus, filles et garçons ensemble. Leur pain est souvent fait avec de la farine d'os de poisson ; plusieurs boivent de l'huile de baleine. Les productions naturelles du pays, et le poisson qu'ils prennent à la pêche, suffisent pour sustenter une vie oisive et par conséquent frugale, pour se défendre des injures du temps et des horreurs de la faim et travailler à se reproduire ; tels sont les seuls besoins qui tirent de l'inaction ces hommes simples qui n'écotent que la voix de la Nature : ceux de cette contrée, qui ont reçu la visite des hommes policés et communiqué avec eux, ont changé leur condition, et ne s'attribuent plus l'important privilège de sauver et damner sans appel.

Dans le nord de l'Europe les femmes sont fort

fécondes ; on dit qu'en *Suede* elles ont jusqu'à vingt-huit ou trente enfans. Cette fécondité dans les femmes ne suppose pas qu'elles aient plus de penchant à l'amour , puisque les hommes mêmes sont beaucoup plus chastes dans les pays froids que dans les pays chauds ; mais les individus ne s'y épuisent point par de fréquentes et stériles jouissances. Tout le monde sait que les nations du Nord ont toujours été si fécondes , qu'il en est sorti d'immenses peuplades qui ont inondé toute l'Europe ; c'est ce qui a fait dire à quelques Historiens ( le Goth *Jornandez* ) que le Nord étoit la pépinière des hommes , *Officina gentium*.

Le sang *Tartare* a pénétré d'un côté chez les Chinois , et de l'autre chez les Russes Orientaux , et ce mélange n'a pas fait disparoître en entier les traits de cette race , car il y a parmi les *Moscovites* beaucoup de visages Tartares ; et quoique en général cette nation soit du même sang que les autres nations Européennes , on y trouve cependant beaucoup d'individus qui ont la forme du corps carrée , les cuisses grosses et les jambes courtes comme les Tartares. Les *Calmuques* , ( *Calmoucks* ) , qui habitent dans le voisinage de la mer Caspienne , entre les *Moscovites* et les grands Tartares , sont des hommes robustes , mais les plus laids et les plus difformes qui soient sous le Ciel ; en effet , ils semblent offrir les traits les plus chargés d'un profil lugubre et effrayant : ils ont le visage si plat et si large , que d'un œil à l'autre il y a l'espace de cinq ou six doigts ; leurs yeux sont extraordinairement petits , et le peu qu'ils ont de nez , est si plat , qu'on n'y voit que deux trous au lieu de narines ; ils ont les genoux tournés en dehors et les pieds en dedans. A mesure qu'on avance vers l'Orient dans la *Tartarie* indépendante , les traits des *Tartares* se radoucissent un peu. Ces peuples sont idolâtres , mais bons guerriers , et mangent de la chair de cheval , qu'ils préfèrent à toute autre. Les *Chinois* ne sont pas à beaucoup près aussi différens des *Tartares* que le sont les *Moscovites* : il n'est pas même sûr qu'ils soient d'une autre race. Si on les compare aux *Tartares* par la figure et par les traits , on y trouvera des caracteres d'une ressemblance non équivoque. Les *Chinois* ont en gé-

néral le visage large et rond , les yeux petits et ovales , les sourcils grands , les paupières élevées , le nez petit et écrasé , et presque point de barbe. Les *Japonois* sont assez semblables aux *Chinois* ; ils sont seulement plus jaunes et plus bruns , parce qu'ils habitent un climat plus Méridional : ces peuples ont à peu près le même naturel , les mêmes mœurs et les mêmes coutumes que les *Chinois*. L'une des plus bizarres , et qui est commune à ces deux nations , est de serrer les pieds des filles dans leur enfance avec tant de violence , qu'on les empêche de croître. C'est ainsi qu'on immole la liberté à la jalousie. Une jolie femme de ces pays doit avoir le pied assez petit pour trouver trop aisée la pantoufle d'un enfant de six ans. Les *Japonois* , ainsi que leurs femmes , vont toujours la tête nue , et mettent le pied hors de leur chaussure pour saluer. Ils font consister la beauté de leurs dents à être fort noires. Les *Chinois* aiment les Sciences et les Arts utiles ; chez eux l'obscurité déplaît à l'esprit comme aux yeux ; ils récompensent celui qui fait une découverte dont le but est d'éclairer ou de servir son semblable , et ils connoissent cette maxime , ce précepte , que *l'homme devient meilleur , en se rendant plus heureux.*

Les *Siamois* , les *Péguans* , les habitans d'*Aracan* , de *Laos* et autres contrées voisines , ont les traits assez semblables à ceux des *Chinois* ; ils ne diffèrent que du plus ou moins par la couleur. Ces peuples ont , ainsi que tous les peuples de l'Orient , du goût pour les longues oreilles : pour parvenir à cette difformité artificielle , les uns tirent leurs oreilles pour les allonger , mais sans les percer ; d'autres , comme au pays de *Laos* , en agrandissent le tour si prodigieusement , qu'on pourroit presque y passer le poing , en sorte que leurs oreilles descendent jusque sur leurs épaules. Les *Siamois* ont aussi la coutume de se noircir les dents ; cette habitude leur vient de l'idée qu'ils ont que les hommes ne doivent point avoir les dents blanches comme les animaux : ils se les noircissent avec une espèce de vernis qu'il faut renouveler de temps en temps. Quand ils appliquent ce vernis , ils sont obligés de se passer de manger pendant quelques jours ,

pour donner le temps à cette drogue de s'attacher ? Par une autre espece de préjugé , les jeunes *Chinoises* se tirent continuellement les paupieres , pour se faire paroître les yeux encore plus petits qu'elles ne devoient les avoir. Cette coutume d'enchéris sur les défauts naturels , est presque générale chez les peuples étrangers , qui prennent pour la perfection l'un ou l'autre des extrêmes entre lesquels elle se trouve placée.

Les habitans du vaste Archipel Indien , connu sous le nom d'*Isles Manilles* et des autres *Isles Philippines* , sont peut-être les peuples les plus mêlés de l'Univers , par les alliances qu'ont faites ensemble les colons *Espagnols* , les *Indiens* , les *Chinois* , les *Malabares* et les *Noirs*. Les *Noirs* qui vivent dans les rochers et les bois de ces Isles , different entièrement des autres habitans : quelques-uns ont les cheveux crépus comme les *Negres* d'Angola , les autres les ont longs ; on en a vu , dit-on , plusieurs parmi eux qui avoient au croupion des queues longues de quatre à cinq pouces. On voit aussi , au rapport de quelques Voyageurs , dans le Royaume de *Lambri* , de ces hommes qui ont des queues de la longueur de la main , et qui ne vivent que dans les montagnes. Quelques-uns disent aussi que l'on voit de ces hommes à queue , *Homines caudati* , dans l'Isle *Farmose* ; (ces queues ne sont qu'un prolongement du *coccyx*. On a vu à Paris un garçon Sellier qui avoit cette excroissance ; elle étoit longue de trois à quatre pouces , et elle le fatiguoit beaucoup , car il avoit bien de la peine à la ranger , quand il vouloit s'asseoir ou s'habiller). Voici un autre fait qui est également extraordinaire , c'est que dans cette Isle il n'est pas permis aux femmes d'accoucher avant trente-cinq ans , quoiqu'il leur soit libre de se marier long-temps avant cet âge. Lorsqu'elles sont grosses , les *Jebuses* ou Prêtresses vont leur fouler le ventre avec les pieds pour les faire avorter ; ce seroit chez eux non-seulement une honte de devenir mere , mais même un crime , que de laisser venir un enfant avant l'âge prescrit par la loi.

Les *Malais* sont de la férocité la plus hardie : ils ne sortent point sans leur poignard , qu'ils nomment *grit* , et l'industrie de la nation s'est surpassée dans la

Fabrication de cét instrument destructeur. *Voyez l'arsenal* ARMES.

Les habitans de la *Nouvelle Guinée* sont noirs ; ils ont le visage rond et large avec un gros nez plat : cependant leur physionomie ne seroit pas absolument désagréable , s'ils ne se défiguroient pas le visage par une espee de cheville de la grosseur du doigt et longue de quatre pouces , dont ils se traversent les deux narines. Ils ont aussi de grands trous aux oreilles , où ils mettent des chevilles comme au nez. Leurs femmes ont de longues mamelles qui leur pendent sur le nombril , le ventre extrêmement gros , les jambes fort menues , les bras de même.

Les habitans de la *Nouvelle - Hollande* sont noirs comme les Negres , grands , droits , menus ; ils tiennent toujours leurs paupieres à demi-fermées , pour garantir leurs yeux des moucherons qui les incommodent : ceux-ci sont peut-être les gens du monde les plus misérables , et ceux de tous les humains qui approchent le plus des brutes ; ils demeurent en troupes de vingt ou trente , hommes et femmes , pêle-mêle ; ils n'ont point d'habitation , ni d'autre lit que la terre ; ils n'ont pour habit qu'un morceau d'écorce d'arbre attaché au milieu du corps en forme de ceinture ; ils n'ont ni pain , ni grains , ni légumes ; leur unique nourriture consiste en de petits poissons qu'ils prennent en faisant des réservoirs de pierre dans la mer.

Les *Mogols* et les autres peuples de la *Presqu'isle des Indes* , ressemblent assez aux Européens par la taille et par les traits ; mais ils en different par la couleur : les *Mogols* , hommes et femmes , sont olivâtres ; les femmes ont les jambes et les cuisses fort longues , et le corps assez court ; ce qui est le contraire des femmes Européennes. *Tavernier* rapporte que lorsqu'on a passé *Lahor* et le Royaume de *Cachemire* , toutes les femmes du *Mogol* n'ont point de poils à aucune partie du corps , et que les hommes ont peu de barbe. On dit qu'au Royaume de *Décan* on marie les enfans extrêmement jeunes , les garçons à dix ans et les filles à huit ; et il s'en trouve qui ont des enfans à cet âge : mais ces femmes cessent aussi ordinairement d'en avoir avant l'âge de trente

ans. Il y a des femmes qui se font découper la peau en fleurs , et la peignent de diverses couleurs avec des jus de racines de leur pays , de manière que leur peau paroît comme une étoffe à fleurs. On trouve parmi les habitans du *Mogol* et de *Surate*, beaucoup d'individus réputés *hermaphrodites*, qui avec des habits de femme , portent le turban pour se distinguer , et afin d'apprendre à tout le monde qu'ils ont deux sexes. *Voyez* HERMAPHRODITE.

Les *Bengalois* sont plus jaunes que les *Mogols* : on prétend que leurs femmes sont de toutes celles de l'Inde les plus lascives. On fait à *Bengale* un grand commerce d'Esclaves mâles et femelles : on y fait aussi beaucoup d'Eunuques , soit de ceux auxquels on n'ôte que les testicules , soit de ceux auxquels on fait l'amputation totale.

Les habitans de la Côte de *Coromandel*, ainsi que ceux de *Malabar*, sont très-noirs. Les coutumes de ces différens peuples de l'Inde sont toutes singulieres et bizarres. Les *Banians* croient à la métempsycose ; c'est une secte d'Indiens Commerçans et Idolâtres , chez lesquels *Pythagore* vint puiser sa doctrine. Ils sont dispersés dans l'Orient , comme les Juifs parmi nous. On les charge de toutes sortes de commissions , et il n'y a guere de personnes dans les Indes qui n'aient leur *Banian*. Il n'y a point d'Indiens plus doux , plus propres , plus tendres , plus modestes , plus civils et de meilleure foi envers les étrangers : ils sont ingénieux , habiles et même savans. Ils font leurs marchés sans parler , en faisant seulement des signes de la main. Ils ne se font point raser la tête comme les Mahométans : leurs femmes ne se couvrent point le visage ; elles ont le tour du visage bien fait , et beaucoup d'agrémens : elles aiment à parer leurs têtes de pendans et de colliers ; leurs cheveux noirs ou lustrés forment une ou deux boucles sur le derriere du cou et sont attachés d'un nœud de ruban ; elles ont des anneaux plus ou moins précieux , passés dans le nez , aux doigts , aux bras , aux jambes et aux orteils. Ils s'asseyent comme les Maures , c'est-à-dire , les jambes croisées sous eux. Leurs enfans , de l'un et l'autre sexe , vont nus jusqu'à l'âge de quatre ou

cinq ans. L'usage est de les fiancer dès l'âge de quatre ans, et de les marier à neuf et à dix ans : on les laisse à cet âge suivre le penchant de la Nature. Ces peuples ne mangent rien de ce qui a eu vie : ils s'abstiennent de chair et de poisson : ils ont des hôpitaux pour les bestiaux : ils craignent de tuer le moindre insecte, même ceux qui leur sont le plus nuisibles ; aussi les plus dévots d'entr'eux font-ils difficulté d'allumer, pendant la nuit, du feu ou de la chandelle, de peur que les mouches ou les papillons ne s'y viennent brûler. Cet excès de superstition donne à cette secte d'Idolâtres, de l'horreur pour la guerre et pour tout ce qui peut conduire à l'effusion du sang. Leur culte s'étend aus sienvers les vaches, et souvent ils adorent la première chose qui se présente le matin devant eux.

A *Baly*, Isle de l'Inde, les hommes ont chacun plusieurs femmes, ce qui contribue à la population extraordinaire de cette Isle. On y brûle, sur les bûchers des maris qui viennent de mourir, celles de leurs femmes qu'ils ont le plus aimées pendant leur vie : il y a de ces infortunées qui courent à ce supplice en sautant, en dansant, au son des instrumens, parées de leurs plus riches habits et de ce qu'elles ont de plus précieux ; et ce stupide dévouement, de la part de la femme, passe, dit-on, chez ces peuples, pour un acte de vertu et d'amour conjugal. Mais est-ce bien là le motif, la condition ? On assure que, dans cette contrée, cette loi est un singulier trait de politique, et qu'elle a été promulguée pour que les femmes de ce pays n'empoisonnent point à l'avenir leurs maris ; elle est en vigueur, comme si tous les maris de cette contrée ne mouroient qu'empoisonnés par les mains de leurs femmes. O *Balicntes*, ô *Malabaroïses* qui voulez vous marier, implorez le Dieu vengeur, qu'il ordonne à vos Sénateurs la réforme d'une loi aussi atroce, ou que l'Auteur de la Nature fasse survivre les hommes aux femmes ! autrement, toutes les veuves innocentes expireront dans les tourmens de la mort la plus affreuse, le forfait de quelques mains criminelles. •

Les habitans du *Calicut* sont olivâtres, et ne peu-



vent prendre qu'une femme , tandis que la Reine et les Dames nobles de sa suite peuvent prendre autant de maris qu'il leur plaît ; et ces arrangemens ne produisent aucune mésintelligence entre les époux. Les meres prostituent leurs filles le plus jeunes qu'elles peuvent. C'est ainsi que les choses se passent à *Patane*, à *Bantan* ou *Bantane*, et dans les petits Royaumes de *Guinée*. Quand les femmes , dit M. *Smith* , y rencontrent un homme , elles le saisissent et le menacent de le dénoncer à leur mari , s'il les méprise. Dans ces pays , le physique de l'amour a presque une force invincible , l'attaque y est sûre et la résistance nulle. Il y a , parmi les *Calicutiens* , des familles qui ont les jambes aussi grosses que le corps d'un autre homme : la peau en est dure et rude comme une verrue ; avec cela , ils ne laissent pas d'être fort dispos. Cette race d'hommes à grosses jambes s'est plus multipliée parmi les *Naires de Calicut* , que dans aucun autre peuple des Indes : on en trouve cependant quelques-uns ailleurs , et sur-tout à *Ceylan*.

Les habitans de l'Isle de *Ceylan* sont un peu moins noirs que ceux de la Côte de Malabar ; mais il y a , dans cette même Isle , des especes de Sauvages , que l'on nomme *Bédas* , et qui sont d'un blanc pâle comme quelques Européens : leurs cheveux sont roux ; ils ne vivent que dans les bois les plus épais , au Nord-Est de l'Isle , et ils s'y tiennent si cachés , qu'on a de la peine à les découvrir : il y a lieu de penser que ces *Bédas* de *Ceylan* , ainsi que les *Kacrelas* ou *Chacrelas* de Java , et les *Albinos* du Midi de l'Afrique , (*Æthiopes Albicantes* ) , et sur-tout les *Dondos* de Loango , pourroient être de race Européenne. Il est très-possible que quelques hommes et quelques femmes de l'Europe aient été abandonnés autrefois dans ces Isles , ou qu'ils y aient abordé dans un naufrage ; et que , dans la crainte d'être maltraités des Naturels du pays , ils soient demeurés , eux et leurs descendans , dans les lieux les plus déserts de cette Isle , où ils ne sortent que le soir , ne pouvant souffrir la lumiere , et où ils continuent à mener la vie des Sauvages , qui peut-être a ses douceurs lorsqu'on y est accoutumé. (Les *Dariens* , habitans de l'Îsthme de Panama ,

ne peuvent aussi guere ouvrir les yeux que dans l'obscurité de la nuit. Ces humains sont dans le genre des *hommes*, ce que sont parmi les oiseaux les chats-huans, et parmi les quadrupedes, les chauve-souris, qui ne sortent du sommeil que quand l'Astre du jour a disparu et a laissé la Nature dans le deuil et dans le silence. Les Voyageurs attestent que les *Negres* ou Naturels du pays détestent les *Negres blancs*, et sont perpétuellement en guerre avec eux. Ils les combattent en plein jour, croyant avoir à faire aux Diables des bois; mais ceux-ci prennent leur revanche pendant la nuit, sous le nom de *Mokissos*. Les vrais *Negres blancs* ont les cheveux blancs, les yeux rouges, la vue foible : on les a aussi nommés *hommes nocturnes*. Ces *Negres blancs* ne doivent pas être regardés comme des variétés spécifiques, mais individuelles).

Les *Maldivois* sont bien formés et bien proportionnés : il y a peu de différence entr'eux et les Européens, à l'exception qu'ils sont de couleur olivâtre, ainsi que les femmes; cependant, comme c'est un peuple mêlé de toutes les Nations, on y voit aussi des femmes très-blanches. Les *Maldivoises* sont extrêmement débauchées, et mettent leur gloire à être infidelles, indiscrettes, et à citer leurs bonnes fortunes. Les talens et les vertus de ces femmes consistent à jouir à chaque instant; et pour s'y exciter et mieux seconder la Nature, elles mangent à tout moment du betel et beaucoup d'épices à leurs repas. Pour les hommes, quoique très-incontinens, ils sont beaucoup moins vigoureux qu'il ne conviendrait à leurs femmes. On peut dire que la pudeur n'est pas plus connue chez ces peuples, que chez la plupart des *Caraïbes* : ces nations n'ont pas même de termes pour l'exprimer. On peut les peindre, hommes et femmes, comme on peint les amours, nus, armés de fleches et d'un carquois; il ne s'agit que de placer le bandeau : ce vêtement léger et peu embarrassant auquel ils sont habitués, annonce, par l'épargne qu'ils y mettent, qu'ils ne s'en servent que par complaisance et pour tromper légèrement sur leur sexe. Chez eux et ailleurs, cette ceinture passe pour ornement. Ce seroit une erreur que de croire qu'on

puisse être homme et sans vice. Celui-là est le plus parfait, qui a le moins de défauts.

*Goa*, qui est le principal établissement des Portugais dans les Indes, est le pays du monde où il se vendoit autrefois le plus d'Esclaves : on y trouvoit à acheter des filles et des femmes de tous les pays des Indes ; ces Esclaves savent pour la plupart jouer des instrumens, coudre et broder en perfection : il y en a de blanches, d'olivâtres, de basanées, de toutes couleurs ; celles dont les Indiens sont les plus amoureux, sont les filles *Caffres de Mosambique*, qui sont toutes noires. Il est à remarquer que la sueur de tous ces peuples Indiens, tant mâles que femelles, n'a point de mauvaise odeur ; au lieu que celle des *Negres d'Afrique* est des plus désagréables, lorsqu'ils sont échauffés : elle a, dit-on, l'odeur des poireaux verts. Les femmes Indiennes aiment beaucoup les hommes blancs d'Europe, elles les préfèrent aux blancs des Indes et à tous les autres Indiens.

Il n'en est pas de même des *Béajous*, (c'est le nom que l'on donne aux habitans Idolâtres de l'Isle de *Borneo*) ; ils sont basanés, de belle taille, et naturellement robustes. L'usage, plutôt qu'aucune loi, les assujettit à n'épouser qu'une seule femme ; ils sont modestes, et regardent comme un crime odieux l'infidélité dans le mariage ; ils sont ennemis du vol et de la fraude, et paroissent sensibles aux bienfaits. Ils ont de la noblesse dans leurs plaisirs. On ne voit guere les *Béajous* préoccupés par les inquiétudes de l'amour, par les soins de l'ambition, par les tourmens de la crainte, par les supplices de la jalousie ; le calme des passions entretient chez eux la paix de l'ame et le repos de l'esprit. Leurs armes sont des poignards, peu différens du *cangiar* des Maures, et des sarbacanes de huit pieds de long, avec lesquelles ils soufflent sur leurs ennemis de petites fleches armées d'une pointe de fer, souvent empoisonnée d'un suc mortel.

Les *Persans* sont voisins des Mogols ; aussi les habitans de plusieurs provinces de Perse ne différent guere des Indiens, sur-tout ceux des provinces Méridionales ; mais dans le reste du Royaume, le sang

Persan est présentement devenu fort beau ; par le mélange du sang Georgien et Circassien. Ce sont les deux nations du Monde, où la Nature forme les plus belles personnes ; aussi il n'y a presque aucun homme de qualité en Perse, qui ne soit né d'une mere Georgienne ou Circassienne. Comme il y a un grand nombre d'années que ce mélange a commencé à se faire, le sexe féminin s'est embelli comme l'autre, et les Persanes sont devenues fort belles et bien faites, quoique sans avoir atteint la beauté des Georgiennes. Sans ce mélange, les gens de qualité de *Perse* seroient les plus laids hommes du Monde, puisqu'ils sont originaires de la Tartarie, dont les habitans sont remarquables par leur laideur.

On voit en *Perse* une grande quantité de belles femmes de toutes couleurs, qui y sont amenées de tous les côtés par les Marchands. Les blanches viennent de *Pologne*, de *Moscovie*, de *Circassie*, de *Georgie* et des frontieres de la *Grande Tartarie* : les basanées sont originaires des Terres du *Grand Mogol*, et de celles du Roi de *Golconde* et du Roi de *Visapour* : les noires viennent de la Côte de *Mélinde* et de celles de la *Mer Rouge*.

Les peuples de la *Perse*, de la *Turquie*, de l'*Arabie*, de l'*Egypte* et de toute la *Barbarie*, peuvent être regardés comme une même Nation, qui, dans le temps de *Mahomet* et de ses successeurs, s'est extrêmement étendue, a envahi des terrains immenses, et s'est prodigieusement mêlée avec les peuples de ces pays. Les Princesses et les Dames *Arabes*, qui ne sont point exposées au soleil, sont fort blanches, belles et bien faites : les femmes du commun sont brunes et basanées ; elles se peignent aussi la peau.

Les *Egyptiens*, quoique voisins des *Arabes*, et soumis comme eux à la domination des *Turcs*, ont cependant des coutumes fort différentes des *Arabes*. Par exemple, dans toutes les Villes et Villages, le long du Nil, on trouve des filles destinées aux plaisirs des Voyageurs, sans qu'ils soient obligés de les payer : les gens riches de ces contrées se font, en mourant, un devoir de piété de fonder des Maisons d'hospitalité, et de les peupler de jeunes et belles filles, qu'ils font

acheter dans ces vues charitables ; des Messagers de galanterie conduisent les Voyageurs au temple où les jeunes Prêtresses font si volontairement leurs stations , conformément aux vues du Testateur : on n'y admet que les plus enjouées ; celles qui paroissent être les mieux vouées au mystere ; celles qui respirent la volupté la plus séduisante ; celles dont la taille est dégagée et terminée par les plus belles hanches et les plus belles chutes de reins qu'il soit possible de voir. . . . N'en disons pas davantage ; la pudeur pourroit en être alarmée. . . . Jalouses les unes des autres sur la préférence , il y a peu d'union entre elles : elles n'en veulent point à la bourse du Voyageur ; leur intention est de l'attendrir , de le rendre sensible à leurs charmes , en un mot , de lui procurer et de partager les avantages de la jouissance. Tel est le double intérêt d'un service important et public ; mais il faut s'en méfier à bien des égards : filles d'*Eve* , plus curieuses que foibles d'esprit , elles veulent se perdre comme elle , pour tout savoir. Les *Egyptiennes* sont fort brunes ; elles ont les yeux vifs ; les hommes sont de couleur olivâtre. Quoique les *Egyptiens* soient aujourd'hui ignorans et poltrons , il y a encore parmi eux des individus qui conservent quelques étincelles de ce feu Oriental , qui présenteoit la vérité sous le voile de l'allégorie.

En lisant l'histoire des peuples d'*Afrique* , on ne peut apprendre sans étonnement que ceux qui habitent les hautes montagnes de la *Barbarie* sont blancs ; au lieu que les habitans des côtes de la mer et des plaines sont basanés et très-bruns. Cette petite élévation au-dessus de la surface de la terre , produit le même effet que plusieurs degrés de latitude sur sa surface.

Tous les peuples qui habitent entre le vingtième ; le trentième et le trente-cinquième degrés de latitude du nord de l'ancien Continent , ne sont pas fort différens les uns des autres , si on excepte les variétés particulières occasionnées par le mélange d'autres peuples Septentrionaux. Ils sont tous en général bruns , basanés , mais assez beaux et assez bien faits. Ceux qui vivent dans un climat plus tempéré , tels que les habitans des provinces Septen-

Orientales du *Mogol* et de la *Perse*, les *Arméniens*, les *Turcs*, les *Georgiens*, les *Mingréliens*, les *Circassiens*, les *Grecs* et tous les peuples de l'*Europe*, sont les hommes les plus beaux, les plus blancs et les mieux faits de toute la terre.

Le sang de *Georgie* est encore plus beau que celui de *Cachemire* : on ne trouve pas un visage laid dans ce pays, et la Nature y a répandu, sur la plupart des femmes, la plus belle couleur du visage, les traits les plus réguliers, et des graces que l'on ne voit point ailleurs : elles sont grandes, bien faites, extrêmement déliées à la ceinture ; la plupart ont deux sourcils peints par l'amour, qui couronnent deux grands yeux, d'où il lance tous ses traits ; elles joignent à leur extrême beauté, un air de délicatesse et un regard qui charme et enchante tous ceux qui les envisagent : il faut, pour les juger, les avoir admirées. Les hommes sont aussi fort beaux et grands ; ils ont naturellement de l'esprit ; mais il n'y a aucun pays dans le monde où le libertinage et l'ivrognerie soient à un si haut point qu'en *Georgie*. C'est particulièrement parmi les jeunes filles de cette nation ; que les Rois et les Seigneurs de *Perse* choisissent ce grand nombre de concubines, dont les Orientaux se font honneur. Il y a même des défenses très-expresses d'en trafiquer ailleurs qu'en *Perse*, les filles *Georgiennes* étant, si l'on peut parler ainsi, regardées comme une marchandise de contrebande, qu'il n'est pas permis de faire sortir hors du pays : il a été cependant stipulé, entre le *Grand Seigneur* et le *Sophi de Perse*, que le sérail Ottoman seroit rempli, par choix et à volonté, de jeunes *Georgiennes*. Quoique les mœurs et les coutumes des *Georgiens* soient un mélange de celles de la plupart des peuples qui les environnent, ils ont en particulier cet étrange usage, que les gens de qualité y exercent l'emploi de Bourreau : bien loin qu'il soit réputé infame en *Georgie*, comme dans le reste du Monde, c'est un titre aussi glorieux pour les familles de ce pays, que l'impudicité de leurs filles. En effet, elles éprouvent de bonne heure le sentiment que les deux sexes s'inspirent mutuellement, et dans cet état de nature, leurs besoins physiques ne souffrent point de retard.

Les femmes de *Circassie* sont fort belles et fort blanches : elles ont si peu de sourcils , qu'on diroit que ce n'est qu'un filet de soie recourbé ; elles en sont fâchées , mais elles ont tort ; elles seroient trop belles si elles n'avoient pas ce léger défaut ; on trouve en elles les proportions exactes de cet ensemble régulier , qui forme le modele de la beauté. L'été , les femmes du peuple ne portent qu'une chemise , qui est ordinairement bleue , jaune ou rouge ; et cette chemise est ouverte jusqu'à mi-corps : elles ont le sein parfaitement bien fait : elles sont libres avec les étrangers , mais cependant fidelles à leurs maris , qui n'en sont point jaloux.

Les *Mingréliens* sont aussi beaux que les *Georgiens* et les *Circassiens* ; et il semble que ces trois peuples , si célèbres par les agrémens de leur figure , ne fassent qu'une seule et même race d'hommes. La beauté régulière , qui ne se montre que par intervalles dans d'autres pays , semble être chez eux un avantage héréditaire dans chaque famille. Il y a en *Mingrèlie* , dit *Chardin* , des femmes merveilleusement bien faites , d'un air majestueux , de visage et de taille admirables ; elles ont autant d'embonpoint qu'il en faut ; des cheveux bien plantés relevent la beauté de leur front ; elles ont , outre cela , un regard engageant , qui caresse tous ceux qui les considerent , et elles tâchent d'inspirer de l'amour , sans cacher celui qu'elles sentent. Leur ame a un degré particulier de sensibilité et de courage. Les habitans épousent leurs nieces , et les maris sont très-peu jaloux : quand un homme prend sa femme sur le fait avec un galant , il a droit de le contraindre à payer un cochon ; et d'ordinaire il ne prend pas d'autre vengeance : le cochon se mange entr'eux trois. Ils prétendent que c'est une très-bonne et très-louable coutume , d'avoir plusieurs femmes et concubines , parce qu'on engendre beaucoup d'enfans , que l'on vend argent comptant , ou qu'on échange pour des hardes et pour des vivres ; souvent ils tuent ceux qui sont défigurés , mal-faits ou infirmes : voilà toute leur politique et toute leur morale. Au reste , ces Esclaves ne sont pas fort chers ; les hommes , âgés depuis vingt-cinq jusqu'à quarante ans , ne coûtent

coûtent que quinze écus ; et les belles filles , d'entre treize et dix-huit ans , vingt écus.

Les *Tures* , qui achètent beaucoup de tous ces esclaves , sont un peuple composé de plusieurs autres peuples. En général les *Tures* sont robustes et assez bien proportionnés : leurs femmes sont belles , blanches et bien faites. On dit que les *Tures* , hommes et femmes , ne portent point de poil en aucune partie du corps , excepté les cheveux et la barbe : ils se servent du *rusma* pour l'ôter. *Voyez ce mot.*

Les femmes *Grecques* sont encore plus belles et plus vives que les *Turques* : on observe chez elles les caractères généraux de la figure la plus parfaite ; elles ont le visage d'un ovale charmant , le dessous de leur menton , leur poitrine , leur gorge forment des contours si délicats et si beaux , que la volupté seule peut en avoir tracé le dessin et l'avoir suivi. Elles ont de plus que les *Turques* l'avantage d'une beaucoup plus grande liberté : et par une illusion douce et consolante , la Nature les invite à mettre souvent en acte le plaisir momentanée qui expose quelquefois la femme à perdre la vie pour la donner à un nouvel individu.

Les *Grecs* , les *Napolitains* , les *Siciliens* , les habitants de *Corse* , de *Sardaigne* , les *Espagnols* et les *Portugais* étant situés à peu près sous le même parallèle , sont assez semblables pour le teint ; tous ces peuples sont plus basanés que les *François* , les *Anglois* et les autres peuples moins Méridionaux. Lorsqu'on fait le voyage d'Espagne , on commence à s'apercevoir , dès *Bayonne* , de la différence de couleur : les femmes ont le teint un peu plus brun : elles ont aussi les yeux plus brillans. Les *Espagnols* sont maigres , assez petits ; ils ont la taille fine , la tête belle. Les Voyageurs disent unanimement que la délicatesse de l'organisation fait de l'ame des *François* une glace qui reçoit tous les objets , et les rend vivement. Tout , à la vérité , parle en eux : la vivacité , la gaieté , la générosité , la bravoure et la sincérité forment leur caractère. En tout ils donnent l'essor et l'énergie à la Nature. J'en appelle au témoignage de toutes les nations : la *France* est le temple du goût ;



du génie et du sentiment. On dit encore que de toutes les passions, l'amour est celle qui sied le mieux aux femmes, et sur-tout aux *Françoises*; il est du moins vrai qu'elles portent ce sentiment, qui est le plus tendre caractere de l'humanité, à un degré de délicatesse et de vivacité, où il y a peu de femmes d'autres nations qui puissent atteindre. Leur ame semble n'avoir été faite que pour sentir; elles prétendent n'avoir été formées que pour le doux emploi d'aimer et d'être aimées. Sensibles aux hommages, elles doivent céder aux transports de la reconnoissance, et qui peut mieux qu'elles acquitter la dette du cœur? Peut-être leur amour est-il plus éphémère que chez les femmes de nos voisins. Les *Français* ne sont pas moins favorisés de la Nature; rien ne s'oppose à leur bonheur; leur éducation concourt à leur faire connoître, au terme prescrit, les désirs qui mettent quelque prix à la jouissance. Leur taille est à peu près la même que celle des *Anglois*; mais ceux-ci passent pour être moins enjoués, même mélancoliques et plus philosophes, moins fougueux dans leurs passions. Les femmes de l'une et l'autre nation ont de beaux cheveux, les yeux grands. En général les *Françoises* ont la gorge fort belle, la bouche petite, les dents blanches et bien rangées, les levres d'un incarnat vif, l'air gracieux et tendre du sourire; le bras bien arrondi, bien fait et la main fort belle; la taille noble et dégagée; le pied fort mignon, et la peau fine et blanche.

On voit souvent en *Angleterre* des hommes vivre plus d'un siècle, ou acquérir un embonpoint extraordinaire, témoin le sieur *Bright* de la province d'*Essex*, qui à l'âge de 12 ans pesoit 184 livres, à 20 ans 336, à 29 ans 584, et à 30 ans 616 livres: cet homme avoit 5 pieds 9 pouces et demi de haut. Dans la même année (1754) mourut à Londres le nommé *Powel*, Boucher, natif de la province d'*Essex*; il étoit âgé de 37 ans, et il pesoit 650 livres: il avoit environ 15 pieds d'*Angleterre* de circonférence. La Gazette Angloise du 24 Juin 1775, fait mention d'un homme mort cette même année dans la province de *Warwick*. Cet homme s'appeloit M. *Spaxer*;

un mois avant sa mort , il pesoit 649 livres : il étoit âgé de 57 ans , et n'avoit pu se promener à pied depuis plusieurs années. Mesuré après sa mort , la largeur d'une épaule à l'autre étoit de plus de quatre pieds. On a vu en Angleterre une race d'*homme porc-épic*. Voyez *cet article*. Il n'est pas rare de rencontrer en Suisse , nation d'un caractere sincere et belliqueux , des hommes et femmes *ventriloques* et affectés de *goîtres*.

En revenant à l'*Afrique* , et examinant les hommes qui sont au-delà du Tropique , depuis la Mer Rouge jusqu'à l'Océan , on retrouve des especes de *Maures* , mais si basanés , qu'ils paroissent presque tout noirs : on y trouve aussi des *Negres*. En rassemblant les témoignages des Voyageurs , il paroît qu'il y a autant de variété dans la race des *Noirs* que dans celle des *Blancs*. Ceux de *Guinée* sont extrêmement laids , et ont une odeur insupportable : ceux de *Soffala* et de *Mosambique* sont beaux et n'ont aucune mauvaise odeur. On retrouve parmi les *Negres* toutes les nuances du brun au noir , comme nous avons trouvé dans les races blanches toutes les nuances du brun au blanc.

Les *Maures* ou *Mores* habitent au Nord du fleuve du Sénégal : ils ne sont que basanés ; les *Negres* sont au Midi , et sont absolument noirs , sur-tout ceux qui habitent la Zone torride ; car plus on s'éloigne de l'Equateur , et plus la couleur des peuples s'éclaircit par nuances. C'est aux extrémités des Zones tempérées qu'on trouve les peuples les plus blancs. Les Isles du *Cap-Vert* sont toutes peuplées de *Mulâtres* , venus des premiers *Portugais* qui s'y établirent , et des *Negres* qu'ils y trouverent : on les appelle *Negres couleur de cuivre* , parce que , quoiqu'ils ressemblent aux *Negres* par les traits , ils sont jaunâtres. Les *Negres* du Sénégal , près de la riviere de Gambie , que l'on nomme *Jalofes* , sont tous fort noirs et bien proportionnés : ce sont les plus beaux et les mieux faits de tous les *Negres*. Ils ont les mêmes idées que nous de la beauté : il n'y a que sur le fond du tableau qu'ils pensent différemment. Il y a parmi eux d'aussi belles femmes , à la couleur près , que dans aucun

autre pays du Monde : elles ont beaucoup de goût pour les *Blancs* : leurs maris tiennent à honneur le choix que leurs femmes , leurs sœurs , leurs filles font des *Blancs* et le refus des hommes de leur nation. Au reste , ces femmes ont toujours la pipe à la bouche , et leur peau contracte une odeur désagréable lorsqu'elle est échauffée. Elles aiment beaucoup à sauter et à danser au bruit d'une calebasse ou d'un chaudron ; tous les mouvemens de leurs danses sont autant de postures lascives et de gestes indécents. D'ailleurs les *Jalofes* sont d'une ignorance incroyable. On a vu des Européens introduits dans les assemblées de ces peuples *Jalofes* , pérorer et tourner en ridicule leurs usages ; le discours n'étoit pas plutôt commencé que l'un jetoit un rire méprisant et de pitié , très-familier aux femmes ; l'autre interrompoit l'Orateur par un bâillement énorme , signe non équivoque de l'ennui que lui causoit la morale moderne : un autre se couchoit par terre , étendoit les bras et s'endormoit ; enfin il y en avoit qui se retiroient , et d'autres qui s'écrioient : Nous aimons nos chimères et n'envions pas les vôtres. . . .

Il semble que les *Jalofes* ne connoissent point ce qui dégrade l'homme , ni ce qui peut le rendre meilleur ; ils vivent sans lois. Un jour viendra qu'ils se verront condamnés par l'opinion publique , cette maîtresse du Monde qui juge les hommes de quelque nation et de quelque rang qu'ils soient , et dont les jugemens sont irréfragables.

Les *Negres* de l'Isle de *Gorée* et de la côte du *Cap-Vert* , sont bien faits , comme ceux du *Sénégal* : ils font un si grand cas de leur couleur , qui est en effet d'un noir d'ébène profond et éclatant , qu'ils méprisent les autres *Negres* qui ne sont pas si noirs , comme les *Blancs* méprisent les *basanés*. Ces *Negres* aiment passionnément l'eau-de-vie , dont ils s'enivrent souvent : ils vendent leurs enfans , leurs parens , et quelquefois ils se vendent eux-mêmes pour en avoir.

Quoique les *Negres de Guinée* soient d'une santé ferme et très-bonne , rarement arrivent-ils à une certaine vieillesse : ils paroissent vieux dès l'âge de

quarante ans. L'usage prématuré des femmes est peut-être cause de la brièveté de leur vie. Rien n'est si rare que de trouver dans ce peuple quelque fille qui puisse se souvenir du temps auquel elle a cessé d'être vierge , et elles se font une honte de pousser le moindre cri en accouchant. Leur caractere est assez constant. Cette nation est ignorante , et cependant pleine de sentiment , sur-tout dans l'art d'aimer. On doit même être surpris que des ames si incultes puissent produire quelques vertus , et que les vices n'y soient pas plus communs : au reste les *Negres* des Isles d'*Afrique* sont en général parleurs , menteurs , et toujours prêts à tromper.

On dit qu'au royaume de *Benin* sur le Golfe de Guinée , le Souverain , qui est assez puissant pour pouvoir mettre en peu de temps une armée de cent mille hommes sur pied , ne se montre guere en public qu'une fois l'année , et souvent on honore sa présence en égorgeant quinze ou seize esclaves : on dit aussi que quand il meurt , plusieurs Princes de sa Cour se vouent à la mort pour l'accompagner au tombeau ; mais communément cet honneur est décerné à quelques personnes qu'on saisit parmi le peuple qui accourt en foule pour voir cette cérémonie ; on enterre encore avec le Monarque ses habits et ses meubles. Les *Béniniens* sont assez doux , civils et d'un fort bon naturel ; ils ont du courage et de la générosité ; cependant ils sont tous esclaves , et portent une incision sur le corps en signe de servitude. Les hommes n'osent porter d'habit qu'ils ne l'aient reçu du Roi ; les filles ne se vêtissent que quand elles sont mariées , c'est leur époux qui leur donne le premier habit ; et les rues sont pleines de personnes de l'un et de l'autre sexe , toutes nues. Aussi les *Béniniens* sont-ils déréglés dans leurs mœurs , et les hommes peuvent épouser autant de femmes qu'ils veulent , et entretenir encore des concubines. Livrés à tous les excès de l'incontinence , ils attribuent eux-mêmes ce penchant à leur vin de palmier et à la nature de leurs alimens. La jalousie est fort vive entr'eux ; mais ils accordent aux Européens toutes sortes de libertés auprès de leurs femmes , quoique ce soit un crime à un *Negre* d'ap-

procher de la femme d'autrui. L'adultere est puni par la bastonnade parmi le peuple , et par la mort parmi les grands ; loi qui est à peu près contraire à celles de toutes les autres nations.

On préfere , dans nos Isles , les *Negres d'Angola* à ceux du *Cap-Vert* pour la force du corps ; mais ils sentent si mauvais lorsqu'ils sont échauffés , que l'air des endroits par où ils ont passé , en est infecté pendant plus d'un quart d'heure. Ceux de *Guinée* sont aussi très-bons pour le travail de la terre et pour les autres gros ouvrages. Ceux du *Sénégal* ne sont pas si forts , mais ils sont plus propres pour le service domestique , et plus capables d'apprendre des métiers. Les *Negres* ont en général le nombril fort gros , et multiplient beaucoup ; ils ont communément les yeux grands , le nez épaté , les levres grosses , le bord intérieur des levres ainsi que le dedans de la bouche , d'un beau rouge de corail , et les cheveux semblables à de la laine frisée. On observe que presque tous les *Blancs* , notamment le peuple *Créole* , ont pour les *Negres* esclaves , dans nos colonies , la confiance la plus humiliante. Plusieurs de ces esclaves ont la réputation d'être Médecins , et de posséder des secrets , qui passent dans le gros des esprits des colons de la Guiane , pour un don qui tient du sorilège. Ceci prouve que d'un pôle à l'autre , par-tout le peuple est peuple : il paroît constant qu'il y a de ces charlatans *noirs* qui sont parvenus à connoître les vertus de quelques plantes venimeuses , et qu'ils ont l'art d'en tirer des poisons tantôt subtils , tantôt lents , dont ils se servent contre ceux qu'ils haïssent , ou contre leurs ennemis , et on n'en voit que trop souvent de tristes effets.

Si les *Negres* ont peu d'esprit , ils ne laissent pas d'avoir , comme nous l'avons déjà dit , quelques sentimens : ils sont gais ou mélancoliques , laborieux ou fainéans , amis ou ennemis , selon la maniere dont on les traite. Lorsqu'on les nourrit bien , et qu'on ne les maltraite pas , ils sont contens , joyeux , prêts à tout faire , et la satisfaction de leur ame est peinte sur leur visage ; mais quand on les traite mal , ils prennent le chagrin à cœur , et périssent quelquefois de mélancolie. Ils portent une haine mortelle à ceux

qui les ont maltraités : lorsqu'au contraire ils s'affectionnent à un maître, il n'y a rien qu'ils ne soient capables de faire pour lui marquer leur zèle et leur dévouement. Quand les *Negres* sont expatriés, ils paroissent naturellement compatissans, et même tendres pour leurs enfans, pour leurs amis, pour leurs compatriotes ; ils partagent volontiers le peu qu'ils ont avec ceux qu'ils voient dans le besoin, sans même les connoître autrement que par leur indigence. Ils ont donc, comme on le voit, le cœur excellent ; ils ont le germe de toutes les vertus. Je ne puis écrire leur histoire, (et je le dis avec *M. de Buffon*) sans m'attendrir sur leur état ; ne sont-ils pas assez malheureux d'être réduits à la servitude, d'être obligés de travailler toujours sans pouvoir rien acquérir ? faut-il encore les excéder, les frapper, et les traiter comme des animaux ? L'humanité se révolte contre ces traitemens odieux, que l'avidité du gain a mis en usage. On les excède de travail, on leur épargne la nourriture, même la plus commune. Ils supportent, dit-on, aisément la faim : pour vivre trois jours, il ne leur faut que la portion d'un Européen pour un repas ; quelque peu qu'ils mangent et qu'ils dorment, ils sont également durs et forts au travail. Comment des hommes à qui il reste quelque sentiment d'humanité, peuvent-ils adopter ces maximes, en faire un préjugé, et chercher à légitimer par ces raisons les excès que la soif de l'or leur fait commettre ?

Il naît quelquefois parmi les *Negres*, des *blancs* de pere et de mere *noirs* : chez les Indiens couleur de *cuivre jaune*, des individus couleur de *blanc de lait* ; mais il n'arrive jamais chez les *blancs* qu'il naisse des individus *noirs*. Les peuples des Indes Orientales, de l'Afrique et de l'Amérique où l'on trouve ces hommes *blancs*, et les *Albinos* dont nous avons parlé, sont tous sous la même ligne ou à peu près. Le blanc paroît donc être la couleur primitive de la Nature, que le climat, la nourriture et les mœurs alterent et changent, et qui reparoît dans certaines circonstances, mais avec une si grande altération, qu'il ne ressemble point au blanc primitif. Voyez l'article *NEGRE*.

En tout, les deux extrémités se rapprochent presque

roujours : la Nature , aussi parfaite qu'elle peut l'être , a fait les *hommes blancs* ; et la Nature , dans son dernier degré d'altération , les rend encore *blancs*. Mais le blanc naturel ou blanc de l'espece , est fort différent du blanc individuel ou accidentel. On en voit des exemples dans les plantes , aussi bien que dans les hommes et les animaux : la rose blanche , la giroflée blanche , sont bien différentes , même pour le blanc , des roses ou des giroflées rouges , qui dans l'automne deviennent blanches , lorsqu'elles ont souffert le froid des nuits et les petites gelées de cette saison. Autre singularité , les hommes d'un *blond blanc* ont les yeux foibles , et souvent l'oreille dure. On prétend que les chiens blancs sans aucune tache sont sourds , et en effet il y en a des exemples.

On ne connoit guere les peuples qui habitent les côtes et l'intérieur de l'Afrique , depuis le *Cap-Negre* jusqu'au *Cap des Voltes* ; mais les *Hottentots* , qui sont au Cap de Bonne-Espérance , sont fort connus. Les *Hottentots* ne sont pas de vrais *Negres* , mais des hommes basanés qui , dans la race des *noirs* , commencent à se rapprocher du blanc , comme les *Maures* dans la race blanche commencent à se rapprocher du noir. Les *Hottentots* vivent errans ; leur langage est quelquefois étrange : ils gloussent comme des coqs d'Inde ; leurs cheveux ressemblent à la toison d'un mouton noir rempli de crotte , et sont de la plus affreuse mal-propreté. Ce sont des especes de Sauvages fort extraordinaires : ils sont maigres et ont d'ailleurs les traits des *Negres* , mais chargés en laideur : les femmes sur-tout qui sont beaucoup plus petites que les hommes , regardent le nez proéminent comme une difformité ; aussi l'aplatissent-elles à leurs enfans. Elles leur pressent aussi les levres pour les renfler ; c'est ainsi qu'elles achevent de défigurer la Nature , en s'imaginant l'embellir. Elles parent leurs cheveux avec des coquilles. Quelques hommes de leur côté sont à demi-eunuques , parce qu'à l'âge de huit ans on leur enleve un testicule , dans la persuasion que cela les rend plus légers à la course. D'ailleurs ils sont braves , jaloux de leur liberté , agiles , hardis , robustes , grands ; leur corps est bien proportionné ,

mais leurs jambes sont grosses ; les exercices de la guerre sont leur unique occupation ; ils en sont si passionnés qu'ils traitent avec les nations voisines pour s'obliger à les défendre ; ce sont les Suisses de l'Afrique , si l'on peut parler ainsi.

Dans le pays des *Hottentots* , il se trouve des Sauvages par excellence , c'est-à-dire , des hommes dans l'état de pure Nature et dont la différence extérieure avec certains singes est presque insensible. La tête est couverte de cheveux hérissés ou d'une laine crépue ; la face est voilée par une longue barbe surmontée de deux croissans de poils encore plus grossiers , qui , par leur largeur et leur saillie , raccourcissent le front et lui font perdre son caractère auguste , et non-seulement mettent les yeux dans l'ombre , mais les enfoncent et les arrondissent comme ceux des animaux : ils ont les lèvres épaisses et avancées , le nez aplati , le regard stupide et farouche ; les oreilles , le corps et les membres velus ; la peau dure comme un cuir , noire ou tannée ; les ongles longs , épais et crochus ; une semelle calleuse en forme de corne sous la plante des pieds , et pour attributs du sexe , des mamelles fort longues et très-molles ; la peau du ventre pendante , dit *Kolbe* , presque jusqu'aux genoux ; on diroit d'une espèce de *tablier* qu'elles découvrent à ceux qui ont assez de curiosité pour examiner cette monstrueuse difformité : leurs enfans se vautrent dans l'ordure et se traînent comme à quatre pattes : le père et la mère se tiennent assis sur leurs talons ; tous hideux , tous couverts d'une crasse empestée.

A l'Est du *Congo* , sont les *Anzicos* , race d'anthropophages. Des Voyageurs attestent que leurs boucheries sont quelquefois garnies de la chair de leurs esclaves , même de leurs parens et de leurs amis. Au moindre dégoût de la vie , ils ont recours au Boucher. Les *Anzicos* ont la taille bien prise , une contenance agréable : leur marche est vive et légère. Les *Cafres* voisins des *Hottentots* , sont d'un noir peu éclatant : ils regardent comme un devoir de tuer les vieillards infirmes , comme si la Nature n'avoit pas dû seule armer la main du temps de sa faux meurtrière.

Il semble que l'on peut admettre trois causes , qui



concourent à produire les variétés nombreuses que l'on remarque dans les différens peuples de la Terre. La première est l'influence du *climat* ; la seconde , qui tient beaucoup à la première , est la *nourriture* ; et la troisième , qui tient peut-être encore plus à la première et à la seconde , sont les *mœurs*. On peut regarder le *climat* , notamment ce qu'on doit appeler *climat local* ou *climat respectif* , à cause de la différence des températures (a) , comme la cause première et presque unique de la couleur des hommes ; il est certain que dans la même Zone , les hommes n'ont pas la même couleur , puisque , sous la même latitude équinoxiale , on trouve des *noirs-negres* , des *noirs-cafres* , des hommes à *peau* ou *rouge* , ou *bronzée* , ou *brune* , *basanée* , *grise* et même *blanche*. On voit aussi , à la même distance de l'équateur , sous les mêmes parallèles , différentes couleurs , ou plusieurs nuances de la couleur dominante ; mais la nourriture , qui fait à la couleur beaucoup moins que le climat , fait beaucoup à la forme. Des nourritures grossières , mal-saines , peuvent faire dégénérer l'espece humaine ; chez nous les gens de la campagne même sont moins beaux que ceux des villes ; et on peut remarquer que dans les villages où la pauvreté est moins grande que dans les villages voisins , les *hommes* sont mieux faits et les visages moins laids. Les traits du visage de différens peuples dépendent beaucoup de l'usage où ils sont de s'écraser le nez , de se tirer les paupieres , de s'allonger les oreilles , de se grossir les levres , de s'aplatir le visage , etc. L'*homme* dans l'état de Nature

---

(a) Cette température locale varie selon la latitude d'une contrée , ou sa distance à l'équateur ; selon l'élévation ou la dépression du terrain ; selon sa plus grande ou petite distance aux différentes mers ; selon la situation du pays par rapport aux vents , et sur-tout au vent d'Est pour les habitans de la Zone torride , et au vent du Sud pour ceux de notre Zone tempérée ; selon la sécheresse ou l'humidité de l'air ; selon la quantité des eaux stagnantes et fluviales inscrites et renfermées dans cette contrée ; selon l'étendue des terres qui y sont en friche ; selon l'espace occupé par de vastes forêts ; selon le voisinage , la hauteur , la chaîne et la situation relative des montagnes. Toutes ces circonstances locales , ainsi que l'observe judicieusement M. l'Abbé *Nauton* , concourent à former la température de chaque climat respectif.

est mieux fait ; par-tout on observe que dans l'état de société , des habitudes , des gestes bizarres altèrent sa conformation. Voilà ce qu'on appelle quelquefois avoir de la grace.

En *Amérique* on trouve aussi des peuples qui défigurent de différentes manières le crâne de leurs enfans dès le moment de leur naissance. Les *Omaguas* , au rapport de M. de la *Condamine* , ( *Mémoires de l'Académie des Sciences* , 1745 , page 428 ) ont la bizarre coutume de presser entre deux planches le front des enfans qui viennent de naître , et de leur procurer l'étrange figure qui en résulte , pour les faire mieux ressembler , disent-ils , à la pleine lune. C'est ainsi qu'aux *Indes* on pétrit la tête de l'enfant destiné à être *Bonze* : on lui donne la forme d'un pain de sucre ; elle devient un autel sur lequel le *Bonze* fait brûler des feux. On présume bien que toute l'organisation du cerveau est dérangée par une pareille opération : aussi ces *Ministres* ne jouissent-ils pas ordinairement d'un génie bien supérieur. Les *Creecks* , nation de l'*Amérique Septentrionale* , vont tout nus , sont fort belliqueux , et même féroces ; ils se peignent des lézards , des serpens , des crapauds , etc. sur le visage pour paroître plus redoutables. Les *Sauvages du Déroit de Davis* sont très-grands , très-robustes et fort laids ; ils vivent communément plus de cent ans ; leurs femmes se font des coupures au visage et les remplissent de couleur noire pour s'embellir , et pour s'attirer du respect. Le sang des animaux est une boisson agréable à ces peuples barbares , errans et carnivores. On trouve à l'article *PIERRE A FARD* , ce que les différens peuples mettent en usage pour s'embellir ou pour se parer la peau.

Les *Brasiliens* occupent une vaste contrée dans le nouveau Continent ; dans le nombre de ces peuples , dont le pays est divisé en quinze Capitaineries par les Portugais , il en est quelques-uns de policés ; leurs mœurs sont douces ; mais il est dangereux de s'enfoncer dans l'intérieur des terres , où sont des nations féroces et barbares , des sociétés sauvages qui ont le goût le plus décidé pour la chair humaine. Ces peuples cruels , pour venger , disent-ils , l'outrage

fait à leurs ancêtres , lors de la conquête de leur pays , épient toujours l'occasion de surprendre les Européens et sur-tout les Portugais. Ces ennemis dangereux et irréconciliables sont errans , se tiennent dans les rochers , dans les forêts , dans les montagnes ; c'est là le siège de leur indépendance : ils portent par-tout le fer , la flamme , dévorent dans leurs horribles festins ceux qu'ils ont faits prisonniers , et qu'ils ont eu soin d'engraisser. Lorsqu'un captif est maigre , on lui donne , pour le servir , une fille jeune et jolie , qui est aussi sa maîtresse , dont il a des enfans , et qui aussi-tôt qu'elle a réussi à lui fournir l'embonpoint qu'on désire , assiste elle-même au barbare et horrible festin qu'on a préparé. Le jour fixé pour la cérémonie , toute la société anthropophage est invitée à la fête , on se divertit à boire et à danser ; chacun parle fièrement de ses exploits , des ennemis qu'il a rôtis et mangés ; on a soin de laver l'homme tué , avant de le faire cuire. Ces hordes vont le corps tout nu et se parent seulement de plumes qu'ils attachent à la tête et aux joues.

Les habitans de la *Floride* sont assez bien faits ; leur teint est de couleur olivâtre tirant sur le rouge , à cause d'une huile de roucou dont ils se frottent : ils vont presque nus , sont braves , et immolent au soleil , leur grande divinité , les hommes qu'ils prennent à la guerre , et qu'ils mangent ensuite. Leurs Chefs , nommés *Paraoustis* , et leurs Prêtres ou Médecins , nommés *Jonas* , semblables aux *Jongleurs* du Canada , ont un grand pouvoir sur le peuple. Les *Natchez* , l'une des Nations sauvages de la Louisiane , sont grands et gros ; leur nez est fort long , et le menton un peu arqué. Quand une femme-chef , c'est-à-dire noble ou de la race du soleil , meurt , on étrangle douze petits enfans et quatorze grandes personnes , pour être enterrés avec elle. On met dans leur fosse commune des ustensiles de cuisine , des armes de guerre et tout l'attirail d'une toilette ; et pour honorer la mémoire de la défunte , on exécute plusieurs danses de tristesse ; les femmes et les filles les plus distinguées y sont invitées. Les *Cannibales* ou *Caraiibes* , peuple de l'*Isle de Saint-Vincent* , ont , ainsi que les

*Omaguas*, la bizarre et monstrueuse habitude d'écraser ou d'applatir le front de l'enfant qui naît, afin de le rendre plus difforme : aussi leur intelligence est-elle fort bornée. Ils ne doivent peut-être leur couleur rougeâtre qu'au roucou dont ils peignent leur corps avec l'huile. Leurs cheveux noirs, qui ne sont jamais crépus ni frisés, ne descendent qu'aux épaules : ils n'ont point de barbe, et ne sont velus ni aux jambes, ni aux bras, ni à la poitrine. Leurs yeux sont noirs, gros, saillans ; l'organe de la vue, où se peignent communément avec tant d'énergie les divers mouvemens de l'ame, dont il est l'interprete si marqué, paroît être absolument muet chez les *Caraïbes* ; un regard fixe et stupide annonce dans eux la déplorable indolence où l'on assure que leur raison reste plongée du matin au soir ; ils joignent à la crédulité d'un enfant les délires d'un vieillard. Ils mettent, pour ainsi dire, leurs jambes au moule, en les liant par le haut et par le bas dès leur enfance : ils croient que ce sont autant de moyens de se donner de la grace. Leur odeur est si désagréable, qu'elle a passé en proverbe. Ils ne se font baptiser, une ou plusieurs fois, que pour avoir les présens qu'on leur fait à cette occasion. Les femmes ne mangent point avec leurs maris, ils s'en croiroient déshonorés. L'amour est pour eux comme la soif ou la faim. Enfin ils ont un usage qui étonne toujours : lorsque la femme est accouchée, elle se leve aussi-tôt, elle vaque à tous les besoins du ménage, et le mari se couche ; il reste au lit pour elle pendant un mois entier, sans manger ni boire pendant les six premiers jours. Au bout du mois, les parens et amis viennent voir ce prétendu malade, lui font des incisions sur la chair, et le saignent de toutes parts sans qu'il ose s'en plaindre : il n'ose pas encore dans les six premiers mois manger des oiseaux ni des poissons, de peur que le nouveau né ne participât des défauts naturels de ces animaux. Voilà de ces préjugés qui font honte à l'esprit humain ; mais ce ne sont pas les seules nations que l'ignorance ou l'erreur, le préjugé ou la superstition séduisent. Les habitans de *Maduré*, dans les Indes, se croient descendre en ligne directe

de la race des ânes. Voyez à l'article ANE. Au-delà du cercle boréal, la peuplade des *Eskimaux* ou des *Innuits*, quoique de race Américaine, ne comprend que des sujets fort petits; l'action extrême du froid s'y oppose au développement des membres, et il en est à peu près de même dans le *Groënland*, qu'on dit avoir été primitivement peuplé par des hordes de race Américaine; et il ne doit y avoir aucun doute à cet égard, s'il est vrai qu'il y a le plus parfait accord du langage des *Groënlandois*, avec celui des *Eskimaux*.

Il n'y a, pour ainsi dire, dans le nouveau Continent qu'une seule race d'hommes, qui tous sont plus ou moins basanés. A l'exception du Nord de l'*Amérique*, où il se trouve des hommes semblables aux *Lapons*, et aussi quelques hommes à cheveux blonds semblables aux *Européens* du Nord, tout le reste de cette vaste partie du Monde ne contient que des hommes parmi lesquels il n'y a presque aucune diversité; au lieu que dans l'ancien Continent on trouve une prodigieuse variété dans les différens peuples. Il paroît à M. de Buffon, ainsi qu'à nous, que la raison de cette uniformité dans les hommes d'*Amérique*, vient de ce qu'ils vivent tous de la même manière. Tous les *Américains* naturels étoient ou sont encore sauvages ou presque sauvages: les *Mexiquains* et les *Péruviens* étoient si nouvellement policés, qu'ils ne doivent pas faire une exception. Quelle que soit donc l'origine de ces nations sauvages, elle paroît leur être commune à toutes: tous les *Américains* sortent d'une même souche; comme nous ils habitent la même planète, le même vaisseau, dont ils tiennent la proue et nous la poupe; mais ils ont conservé jusqu'à présent les caractères de leur race sans grande variation, parce qu'ils sont tous demeurés sauvages, et qu'ils ont vécu à peu près de la même façon; que leur climat n'est pas à beaucoup près aussi inégal pour le froid et pour le chaud que celui de l'ancien Continent; et qu'étant nouvellement établis dans leur pays, les causes qui produisent des variétés n'ont pu agir assez long-temps pour opérer des effets bien sensibles. Les *Américains* ont en général

le visage large , le front très-petit , et couvert de cheveux aux extrémités jusque vers le milieu des sourcils , ce qui paroît être un de leurs caracteres distinctifs. Ils ont les yeux noirs et petits, quoiqu'e la portée de leur vue s'étende fort loin. Il faut cependant en excepter presque tout un peuple *blanc* , qui , selon *Waffer* , se trouve dans l'*Isthme d'Amérique* : leurs sourcils et cheveux ont la couleur blanche de la peau , et leurs sourcils forment une sorte de crois-sant qui a la pointe en bas. Ce peuple *Darien* qui appartient peut-être à des Indiens couleur de *cuivre jaune* , ou à des *Caraïbes* , voit clair pendant la nuit , moment où ils sortent comme des hibous et courent fort lestement dans les bois. Les autres Indiens les appellent *Yeux-de-lune*. Cette couleur peut dépendre aussi de la même cause qui fait les *Albinos* dans le Midi de l'*Afrique* , ainsi qu'il est dit plus haut. Les *Dariens* ne mangent ni ne boivent avec leurs femmes ; celles-ci se tiennent debout et servent leurs maris qui exigent d'elles la plus grande soumission. Au reste ces maris ont pour elles la plus grande tendresse. Consultez les *Recherches philosophiques sur les Américains*.

M. l'Abbé *Nauton* a consigné , dans le *Journal de Physique* , *Septembre 1781* , un *Essai sur la cause physique de la couleur des différens habitans de la terre*. Il établit quatre théorèmes pour résoudre le problème , que présente le *tableau des variétés de l'espece humaine*. Il établit dans le premier , qu'il n'y a qu'une espece d'hommes ; dans le second , que la différente couleur de leur teint et de leur peau dépend des différentes températures locales ; dans le troisieme , que ces variétés dans la couleur se font remarquer dans les liqueurs essentielles du corps humain , et sur-tout dans la membrane réticulaire , qui se trouve entre la peau et l'épiderme ; dans le quatrieme , que ces différentes nuances dépendent immédiatement d'un principe huileux qui est commun à toutes les humeurs , à tous les fluides contenus dans les divers solides de ce corps organisé , et dont cette membrane réticulaire est imbibée ; et que ce principe huileux colore plus ou moins ces liqueurs et ce réseau , selon les degrés de la chaleur locale. D'après ces principes , et notamment ceux du second théo-

rême, M. l'Abbé *Nauton* résume qu'à mesure que la latitude augmentera, et que les circonstances locales, qui concourent à augmenter la chaleur de l'atmosphère, seront en plus petit nombre, on doit voir le teint s'éclaircir, les traits s'adoucir. Aussi, ne trouve-t-on de vrais Nègres que dans les contrées de la *Zone torride*, où l'excès de la chaleur est le plus grand, au *Sénégal*, dans la *Guinée*, dans la *Nubie*.

Les *Maures* sont très-sensiblement moins noirs que les *Nègres*, et les *Foules* font la nuance entre les premiers et les seconds. Les habitans de toute la *Barbarie*, les *Egyptiens*, les *Arabes*, les *Turcs*, les *Persans*, sont plus ou moins bruns ou olivâtres, à proportion de leur distance de l'équateur et du concours des autres circonstances locales dont nous avons fait mention plus haut. En *Europe*, les *Portugais*, les *Espagnols*, les *Napolitains*, sont encore faiblement basanés. Au-delà des *Pyénées* et des *Alpes*, le teint est blanc. En *Asie*, dans les différentes Isles de l'Archipel Indien, les hommes sont noirâtres, ou d'un rouge plus ou moins foncé, ou d'une couleur de cuivre jaune. Les habitans de la Presqu'isle de *Malaca* sont encore noirâtres. Les *Siamois*, les *Péguans*, les habitans d'*Aracan*, de *Laos*, etc. ont le teint d'un brun mêlé de rouge, ou d'un gris-cendré. Les *Cochinchinois* sont moins bruns, mais très-basanés. Les *Japonois* sont encore bruns ou jaunes : les *Chinois* le sont moins; et ceux qui habitent les provinces Septentrionales de la *Chine* sont moins bruns et d'un teint moins basané que ceux des provinces Méridionales. Ceux du milieu de l'*Empire Chinois* sont aussi blancs que les Allemands. Les Insulaires de *Ceylan* et les habitans de la Côte du *Malabar*, qui ont assez de traits de ressemblance, sont plus noirs que ceux de la Côte de *Coromandel*. Les *Bengalois* sont jaunes; les *Mogols*, olivâtres; les habitans de *Cambaie* ont le teint gris. En général, tous les peuples situés entre le vingtième, le trentième ou le cinquantième degré de latitude, depuis le *Gange* jusqu'aux côtes Occidentales de *Maroc*, sont plus ou moins bruns et basanés. Ceux qui habitent un climat plus tempéré, comme les habitans des provinces Septentrionales du *Mogol*

et de la *Perse*, les *Arméniens*, les *Turcs*, les *Georgiens*, les *Mingréliens*, les *Circassiens*, les *Grecs*, etc. sont les plus blancs, les plus beaux, les mieux proportionnés de la Terre. Tous les *Tartares* ont le teint basané ou olivâtre. Les *Koriaques*, les *Kamtschatkales*, les *Samoïedes*, les *Borandiens*, les *Lapons*, chez qui regne un froid extrême, ont tous la peau plus ou moins basanée. D'après ce simple détail, il paroît évident que la couleur des différens peuples passe du noir au brun, de celui-ci au rouge, au jaune, au basané, et enfin au blanc, à proportion qu'augmente la latitude et que diminue la chaleur du climat local; chaleur qui dépend et de la distance de l'équateur et des circonstances respectives dont on a exposé les influences.

Dans le nouveau Continent, dit encore M. l'Abbé *Nauton*, on n'a point découvert des hommes véritablement noirs, parmi les Nations situées entre les Tropiques: cela doit être ainsi, parce que le terroir y est beaucoup plus élevé que dans l'ancien Continent. D'ailleurs, il y a beaucoup plus de rivières, de grands fleuves, une quantité immense d'eaux stagnantes, les plus grandes forêts du globe; il y a infiniment moins de terrain sablonneux: les plaines y sont huit fois plus considérables qu'en *Afrique*; on y trouve les plus hautes montagnes du globe; la Zone torride y est tempérée de plus de douze degrés de latitude, que dans les contrées correspondantes de l'*Asie* et de l'*Afrique*. Le teint des *Américains* ne doit donc être noir ni dans le *Brésil*, ni dans la *Guiane*, ni dans la *Terre-ferme*, ni au *Pérou*, ni dans l'*Isthme Darien*, ni aux *Antilles*. On sait aujourd'hui que les *Arras* de la *Guiane* ne sont que des Sauvages bronzés par la Nature, et noircis par des drogues, selon l'empire de la coutume et la nécessité du pays. On n'y trouve entre les Tropiques que des hommes couleur de cuivre rouge et jaune, d'un rouge plus ou moins clair, ou basanés; ils sont blancs sur les lieux les plus élevés. Les habitans du *Paraguay* sont olivâtres; les Indiens du *Chily* sont d'une teinte de cuivre rouge; les *Patagons*, nation gigantesque, sont basanés, mais moins vers le pôle du Sud. Du côté



du Nord, les naturels du *Mexique* sont bruns ou olivâtres ; les *Caraïbes* sont ou olivâtres ou rouges. Les naturels des Isles *Lucates* sont moins basanés que ceux de *Saint-Domingue*, de la *Jamaïque* et de *Cuba*. Les Indiens de la *Floride*, de *Mississipi*, et des autres parties Méridionales de l'Amérique Septentrionale, cessant d'être bruns, ne sont que basanés ; mais ils le sont plus que ceux au *Canada*. Les *Apalachites* ont le teint olivâtre. Au Nord de l'Amérique, on voit des hommes qui ressemblent aux *Lapons d'Europe* et aux *Samoïèdes d'Asie*. Les *Negres* que la *Peyrere* et quelques autres Auteurs y ont placés, dit M. P\*\* , sont des êtres aussi fabuleux que les *Acéphales* et les *Cyclopes*.

Ainsi, on peut avancer, avec beaucoup de fondement, qu'il n'y a qu'une seule espèce d'hommes. Que les dissemblances parmi les individus des Zones, ou torrides ou tempérées, ou glacées, ne sont qu'extérieures ; que les altérations de leurs traits ne sont que superficielles ; que le type de la forme intérieure est général et constamment le même ; que la substance du germe conserve son identité originelle ; que les individus variés ou non variés peuvent propager d'autres individus qui se reproduiroient, et perpétueroient eux seuls l'espèce humaine ; que c'est du climat, de la température locale, que dépendent les différences des peuples, prises de la complexion générale ou dominante de chacun, de sa taille, de sa vigueur, de la couleur de sa peau (ou blanche ou jaunâtre, ou basanée ou noire) et de ses cheveux, de la durée de sa vie, de sa précocité plus ou moins grande relativement à l'aptitude de la génération, de sa vieillesse plus ou moins retardée, et enfin de ses maladies propres ou endémiques. On ne sauroit contester l'influence du climat sur le physique des passions, des goûts, des mœurs. Les plus anciens Médecins avoient observé cette influence, et il semble que les lois, les usages, le genre de gouvernement de chaque peuple, ont un rapport nécessaire avec ses passions, ses goûts et ses mœurs. Mais en nous attachant principalement aux affections corporelles de chaque nation, relativement au climat sous lequel elle vit,

les principales questions de Médecine qui se présentent sur cette matière, se réduisent à celles-ci : *Quels sont les tempéramens, la taille, la vigueur et les autres qualités corporelles particulières à chaque climat?* Une réponse détaillée appartient proprement à l'*Histoire Naturelle* de chaque pays. On a cependant assez généralement observé que les habitans des climats chauds étoient plus petits, plus secs, plus vifs, plus gais, communément plus spirituels, moins laborieux, moins vigoureux; qu'ils avoient la peau moins blanche; qu'ils étoient plus précoces; qu'ils vieillissoient plutôt, et qu'ils vivoient beaucoup moins que les habitans des climats froids; que les femmes des pays chauds étoient moins fécondes que celles des pays froids; que les premières étoient plus jolies, mais moins belles que les dernières; qu'une blonde étoit un objet rare dans les climats chauds, comme une brune dans les pays du Nord, etc.; que dans les climats très-chauds l'amour étoit dans les deux sexes un désir aveugle et impétueux, une fonction corporelle; un appétit, un cri de la Nature, *in furias ignesque ruunt*; que dans les climats tempérés il étoit une passion de l'ame, une affection réfléchie, méditée, analysée, systématique, modifiée par l'éducation; et qu'enfin, dans les climats glacés, il étoit le sentiment tranquille d'un besoin peu pressant. Quant à la précocité corporelle, c'est une vérité d'expérience qu'elle est due à l'exercice prématuré des facultés intellectuelles. Terminons ce paragraphe, en disant, avec M. *Venel*, que les *hommes* nouvellement transplantés sont plus exposés aux incommodités qui dépendent du climat, que les naturels du pays: c'est encore une observation constante et connue généralement, que les habitans des pays chauds peuvent passer avec moins d'inconvéniens dans des régions froides, que les habitans de celles-ci ne peuvent s'habituer dans les climats chauds, quoique l'*homme* puisse supporter un très-grand degré de chaleur. *Voyez l'article CHAUD.*

*Des Sens.*

Selon l'observation de M. *le Cat*, dans son *Traité des Sens*, les machines particulières que la Nature a

disposées dans toute l'étendue de l'économie animale ; pour procurer à notre âme les sensations qu'elle reçoit , étoient absolument nécessaires et pour notre être et pour notre bien-être. Les *sens* sont autant de sentinelles qui nous avertissent de nos besoins , et qui veillent à notre conservation au milieu des corps utiles ou nuisibles qui nous environnent : ce sont autant de portes qui nous sont ouvertes pour communiquer avec les autres êtres , et pour jouir du Monde où nous sommes placés. Ce sont ces organes qui établissent la communication qui est entre nous et presque tous les êtres de la Nature. Il y a , en effet , entre tous les *sens* , une correspondance secrète , qui paroît établie pour les faire , si l'on peut s'exprimer ainsi , concourir à une unité de *sensation*. C'est à ces principes de nos connoissances et de nos raisonnemens que nous devons notre principal mérite , et ce mérite est proportionné à leur nombre et à leur perfection : un plus grand nombre de *sens* ou des *sens* plus parfaits , nous eussent montré d'autres êtres qui nous sont inconnus , et d'autres modifications dans ceux mêmes que nous connoissons. Nous acquérons donc , avec la perfection de nos *sens* , les moyens d'en distinguer les besoins ; par eux , les démonstrations du plaisir , et notamment celles de la douleur locale ne sont point équivoques ; ils semblent même se liguier pour en épier le siège , l'étendue et l'action ; ils s'efforcent de la dépendre chacun à leur manière aux yeux d'autrui ; ils expriment de concert l'affection de l'âme qui souffre.

Le corps animal , dit M. de Buffon , est composé de plusieurs matières différentes , dont les unes , comme les *os* , la *graisse* , le *sang* , la *lymphe* , etc. sont insensibles , et dont les autres , comme les *membranes* et les *nerfs* , paroissent être des matières actives , d'où dépendent le jeu de toutes les parties et l'action de tous les membres. Les *nerfs* sont sur-tout l'organe immédiat du sentiment : toute la différence qui se trouve dans nos sensations , ne vient que du nombre plus ou moins grand , et de la position plus ou moins extérieure des *nerfs* ; ce qui fait que quelques-uns de ces *sens* peuvent être affectés par de petites par-

ticules de matière qui émanent des corps ; comme l'*œil*, l'*oreille* et le *nez* : les autres, par des parties plus grosses qui se détachent des corps, au moyen du contact, comme le *goût* ; et les autres, par les corps, ou même par les émanations des corps, lorsqu'elles sont assez réunies et assez abondantes pour former une espèce de masse solide, comme le *toucher*, qui nous donne les sensations de la solidité, de la fluidité et de la chaleur des corps.

Le *toucher* est la sensation la plus générale : c'est un *sens* qui occupe toute l'habitude du corps. Nous pourrions bien ne voir et n'entendre que par une petite portion de notre corps ; mais il falloit que le sentiment en animât toutes les parties, pour n'être pas des automates qu'on auroit montés et détruits, sans que nous eussions pu nous en appercevoir. La Nature y a pourvu : par-tout où il y a des nerfs et de la vie, il y a aussi du sentiment. Le *toucher* est comme la base de toutes les autres sensations ; c'est le genre dont elles sont des espèces plus parfaites ; car toutes les autres sensations ne sont véritablement que des espèces de *toucher*. C'est par le *toucher* seul que nous pouvons acquérir des connoissances complètes et réelles ; c'est ce *sens* qui rectifie tous les autres *sens*, dont les effets ne seroient que des illusions, si celui-ci ne nous apprenoit à juger : car lorsque l'on voit pour la première fois, tous les objets paroissent être dans les yeux ; ils s'y peignent renversés : on ne peut en reconnoître la grandeur, la distance, la position, la forme, la solidité, que par le *toucher* : aussi voit-on que les enfans cherchent toujours à toucher tout ce qu'ils voient. Ainsi, le *toucher* nous apprend à juger hors de nous, l'objet dont la sensation est dans notre œil. M. *Cheselden* apprit toutes ces vérités d'un jeune homme de treize ans, à qui il eut le bonheur de rendre l'usage des yeux, en lui faisant l'opération de la cataracte.

La *peau* qui est l'organe du *toucher*, est un tissu de fibres, de nerfs et de vaisseaux, dont l'entrelacement en tous sens forme une étoffe à peu près de la nature de celle d'un chapeau. Cette texture fibreuse est visible dans les cuirs épais. Toute la surface de la

peau est garnie de mamelons nerveux : ces mamelons sont rangés sur une même ligne , et dans un certain ordre ; et c'est cet ordre qui forme les sillons que l'on observe à la surpeau ; ce sont ces mamelons nerveux qui , réunis étroitement et exposés à l'air , deviennent à l'extrémité des doigts des corps solides que nous appelons les *ongles*. Voyez ce mot et l'article PEAU.

Le *toucher* réside dans la main , d'une manière plus variée et plus parfaite que dans le reste du corps. Cette partie étant séparée en plusieurs doigts , dont l'extrémité est soutenue par l'ongle comme par un point d'appui , elle a la faculté de saisir les objets , de les parcourir en les palpant , de s'appliquer exactement , et de se mouler , pour ainsi dire , sur leur surface. A l'aide de cette structure admirable de la main , nous apprenons à juger , avec certitude , de la forme des objets extérieurs , en un mot , de tout ce qui concerne leurs différens états sensibles.

La sensation du *toucher* peut devenir si parfaite dans l'homme , qu'on l'a vu , pour ainsi dire , quelquefois faire la fonction des yeux , et dédommager , en quelque façon , des aveugles de la perte de la vue. Aussi , les aveugles exercent-ils l'organe du *toucher* plus fréquemment que ceux qui jouissent de la vue.

Le célèbre *Saunderson* avoit perdu la vue dès sa plus tendre enfance ; on dit qu'il n'avoit besoin que de parcourir avec ses mains une suite de médailles , pour discerner les fausses , même lorsqu'elles étoient assez bien contrefaites pour tromper les yeux d'un Connoisseur. Il est parlé d'un Organiste de Hollande , qui distinguoit les couleurs des cartes par la finesse du *toucher* , ce qui le rendoit un joueur redoutable : car en maniant les cartes , il connoissoit celles qu'il donnoit aux autres , comme celles qu'il avoit lui-même. Il suffisoit au Sculpteur *Ganibadius* de Volterre , qui étoit devenu aveugle , de toucher une figure pour en faire ensuite en argile une copie parfaitement ressemblante. Quelle adresse , quelle souplesse dans les doigts ! La facilité avec laquelle ils exécutoient toutes sortes de mouvemens , donne à la main cette aptitude pour la peinture , la broderie , etc. Combien ne dé-

ploient-ils pas de prestesse et d'agilité pour pincer un luth , une harpe , pour toucher de l'orgue , du clavecin , et pour jouer de tous les instrumens à corde et à vent !

Les organes des autres sens ont été circonscrits dans de petits espaces , par l'Auteur de la Nature , qui les a disposés en même temps de la manière la plus avantageuse , et dans la partie la plus noble et la plus élevée du corps humain.

Le *goût* n'est qu'une espèce de *toucher* , qui n'a pas pour objet les corps solides , mais seulement les sucs ou les liqueurs dont ces corps sont imbus , ou qui en ont été extraits. Le *goût* (*Gustus*) est ce *sens* admirable , situé intérieurement auprès du passage des alimens ; dont il est destiné à faire l'essai. C'est par lui qu'on discerne les saveurs , et la langue en est le principal organe. On peut dire que la bouche , le gosier et l'estomac , ayant beaucoup de sympathie entr'eux , ne sont proprement qu'un organe continu du *goût* ; et il paroît que la faim , la soif , la saveur ou le goût , sont trois effets du même organe , presque toujours au même degré dans les mêmes hommes.

L'*odorat* paroît moins un *sens* particulier qu'une partie ou un supplément de celui du *goût*. L'*odorat* est en quelque sorte le *goût* des odeurs , et l'*avant-goût* des saveurs. C'est sur la membrane pituitaire , qui tapisse les cavités du nez , que se fait la sensation des odeurs. Les animaux ont l'*odorat* d'autant plus parfaits , que les cornets du nez sont plus grands , et par conséquent tapissés d'une plus grande membrane.

Les hommes ont , pour l'ordinaire , l'*odorat* bien moins bon que celui des animaux , par la raison que nous venons de dire. Cependant la règle n'est pas absolument générale , si nous supposons les faits suivans dignes de la créance d'un Physicien. Dans les *Antilles* , il y a des Nègres qui , comme les chiens , suivent les hommes à la piste , et distinguent , avec le nez , la piste d'un Nègre d'avec celle d'un Européen. Au rapport du Chevalier *Digby* , un garçon , que ses parens avoient élevé dans une forêt où ils s'étoient

retirés pour éviter les ravages de la guerre ; et qui n'y vivoit que de racines , avoit l'odorat si fin , qu'il distinguoit par ce *sens* l'approche des ennemis , et en avertissoit ses parens. Depuis , il changea de façon de vivre , et perdit , à la longue , cette grande finesse de l'odorat. Il en conserva néanmoins une partie ; car étant marié , il distinguoit fort bien , en flairant , sa femme d'avec une autre , et il pouvoit même la retrouver à la piste. Un tel mari , en Italie , dit M. le Cat , seroit un Argus plus terrible que celui de la Fable. Le Religieux de Prague , dont parle le *Journal des Savans de 1684* , enchérit encore sur les observations précédentes. Non-seulement , celui-ci connoissoit , par l'odorat , les différentes personnes ; mais ce qui est bien plus singulier , il distinguoit une fille ou une femme chaste d'avec celle qui ne l'étoit point. Ce Religieux avoit commencé un *Traité nouveau des Odeurs* , lorsqu'il mourut , et les Journalistes en regretterent la perte. Pour moi , dit encore M. le Cat , je ne sais si un homme , si savant dans ce genre , n'auroit pas été dangereux dans la société.

Il semble donc que la perfection de l'organe de l'odorat des animaux , dépende non-seulement de l'organe , mais encore du genre de vie , et entr'autres , de la privation des odeurs fortes , dont les hommes sont sans cesse entourés , et dont leur organe est comme usé ; en sorte que les odeurs , aussi foibles et aussi subtiles que celles dont on vient de parler , ne peuvent y faire impression. *Martial* l'a dit , *Non bene olet qui semper olet.*

L'ouïe (*Auditus*) est une faculté qui devient active par l'organe de la parole ; c'est en effet par ce *sens* que nous vivons en société , que nous recevons la pensée des autres , et que nous pouvons leur communiquer la nôtre : les organes de la voix seroient des instrumens inutiles , s'ils n'étoient mis en mouvement par ce *sens* : un sourd de naissance est nécessairement muet. (*Consultez* cependant le cinquieme volume des *Savans Etrangers* , où l'on trouve les principes de l'art de faire parler ceux des sourds et muets qui n'ont le *mutisme* , c'est-à-dire , qui ne sont muets , que parce que leur surdité les a privés de toute idée

de son et d'articulation. ) Nous citerons ; en parlant de l'*économie animale*, en ce qui regarde la langue et la voix , ceux des Instituteurs en ce genre qui se sont acquis le plus de réputation.

L'organe de l'*ouïe* concourt avec celui de la *vue* , à nous mettre en relation avec les objets éloignés ; souvent même l'action de l'*ouïe* précède et fait naître celle de la *vue* , lorsqu'à l'occasion du bruit que fait entendre un objet , nous sommes avertis de tourner vers lui nos regards , et que nous jugeons du rapport qu'il peut avoir avec notre bien-être , et des motifs que nous avons de le rechercher ou de le fuir.

La Nature dévoile à tout le monde le secret d'ouvrir la bouche et de retenir son haleine pour mieux entendre ; mais c'est en vain que l'air , remué par les corps bruyans ou sonores , ou agité par le mouvement de celui qui parle , nous frapperait de toutes parts , si la structure de l'oreille ne la rendoit pas propre à recevoir ces sensations.

Nous allons présenter ici succinctement les principales parties que la Nature emploie pour faire sentir les sons. C'est dans l'excellent *Traité des sens* de M. le *Cat* , qu'il faut voir la description anatomique et complète de cet organe.

Quelle organisation merveilleuse dans ce *sens* ! Quelle harmonie dans la construction de cette admirable machine ! La partie extérieure de l'*oreille* se nomme la *conque* : sa forme est destinée à recevoir les rayons sonores en plus grande quantité. Le canal creux se nomme le *conduit auditif* , et aboutit au *tympan* , qui est une membrane mince , un peu concave du côté du *conduit auditif*. Immédiatement après la membrane du *tympan* , sont quatre osselets qu'on appelle , à cause de leur figure , l'un , *os orbiculaire* ; l'autre , *l'étrier* ; le troisième , *l'enclume* ; et le quatrième , le *marteau*. Une partie de celui-ci , qu'on a nommé le *manche* , aboutit au centre du *tympan* , et sert à le tendre plus ou moins. Lorsque cette membrane du *tympan* est lâche , les sons foibles s'y amortissent et ne passent pas outre ; ou bien s'ils passent , leur impression est si peu sensible que l'ame n'y fait point d'attention ; mais si le *tympan* est bien tendu , comme



il arrive quand on écoute avec attention, le moindre son se communique par cette même membrane à la masse d'air qui est derrière, dans une cavité que l'on nomme la *caisse du tambour*; cette cavité est pleine d'air, et communique avec la bouche par un canal qu'on appelle la *trompe d'Eustache*. Il suit de cette structure, que l'air du *tambour*, communiquant toujours avec l'air extérieur, fait équilibre à celui qui remplit le *conduit auditif*. A la *caisse du tambour* répond une autre partie de l'oreille que l'on nomme le *labyrinthe* ou *conduit tortueux*, à cause de ses détours; il est composé du *vestibule*, des trois *canaux semi-circulaires* et du *limaçon*. Lorsque le son ou l'air agité par la parole, vient donc à émouvoir la membrane élastique du *tympan*, l'air qui est dans la *caisse du tambour* se trouve agité, et communique son mouvement à celui qui est dans le *labyrinthe*, dont toutes les parties sont revêtues des petites fibres du *nerf auditif*: c'est principalement dans la partie du *labyrinthe* que l'on nomme le *limaçon*, et qui a vraiment la figure de la coquille d'un limaçon, mais qui est divisée par une cloison ou lame membraneuse, que se fait la sensation des sons. Par quelle sagesse admirable les *osselets* de l'oreille et ceux qui composent le *labyrinthe*, sont-ils de la même grosseur dans les enfans et dans les adultes? Si les instrumens de l'*ouïe* venoient à changer, la voix des parens et les autres sons connus de l'enfant deviendroient pour lui inappréciables, étrangers et sauvages... Ce que nous disons ici pour l'*ouïe*, doit s'appliquer à la plupart des autres animaux. On entend un chien crier, on le voit pleurer, pour ainsi dire, à un air joué sur une flûte; on le voit s'animer à la chasse au son du cor; on voit le cheval plein de feu par le son de la trompette, malgré les matelas musculeux qui environnent en lui l'organe de l'*ouïe*; sans le *limaçon* qu'ont ces animaux, on ne leur verroit pas cette sensibilité à l'harmonie; on les verroit stupides en ce genre, comme les poissons qui manquent de *limaçon* aussi bien que les oiseaux, mais qui n'ont pas, comme ces derniers, l'avantage d'avoir une tête assez dégagée, assez sonore pour suppléer à ce défaut. Un

trop grand bruit fatigue l'oreille ; et va quelquefois jusqu'à rendre sourdes pour un temps , et même pour toujours , les personnes qui s'y sont exposées , ainsi qu'on l'observe dans les Canonniers et les Artificiers.

Une incommodité des plus communes dans la vieillesse , est la *surdité*. Il y a lieu de penser qu'elle est occasionnée , parce que la lame membraneuse du *limacon* augmente en *surdité* à mesure que l'on avance en âge , ce qui rend l'*ouïe* dure. Lorsque cette lame s'ossifie , on devient entièrement sourd.

Un moyen de reconnoître si la *surdité* est occasionnée par l'insensibilité de la lame spirale du *limacon* , est de mettre une petite montre à répétition dans la bouche du sourd , de la lui faire serrer entre les dents , et de la faire sonner ; s'il entend ce son qui se communique , dit-on , par la *trompe d'Eustache* , sa *surdité* sera certainement causée par un embarras extérieur ( la matière cêrumineuse ) dans le *conduit auditif* , auquel il est possible de remédier en partie (a).

Comme la propagation des sons se fait selon les mêmes lois que celle de la lumière , on a cherché à rassembler les rayons *sonores* ou *phoniques* , par le moyen d'un instrument *acoustique* ( cornet de figure ordinairement parabolique , ) propre pour se faire entendre de ceux qui ne sont pas entièrement sourds.

Le mécanisme de la *vision* n'est pas moins admirable que celui de l'*ouïe*. La vue est peut-être , de tous les *sens* , le plus utile et le plus nécessaire : cet organe qui nous fait jouir du spectacle de la Nature , a excité l'admiration des Physiciens. Disons d'abord que les yeux sont placés dans un endroit élevé , pour être comme à la découverte , et appercevoir plusieurs objets en même temps. L'*œil* n'est que l'épanouissement du *nerf optique* : son globe est composé extérieurement de plusieurs membranes placées les unes sur les autres ,

(a) M. Perolle dit que dans cette expérience de la montre entre les dents , la sensation ne s'opere , pour ainsi dire , que par le toucher , les dents qui sont des corps solides et élastiques , transmettent le son jusqu'à l'organe auditif ; il prétend que le son ne peut se propager par la *trompe d'Eustache* ,

fortes quoique minces , tirant leur origine d'un nerf qui vient du cerveau et qui porte le nom de *nerf optique* ; l'intérieur est rempli par trois humeurs de différente consistance , dont l'usage est de donner lieu à la réfraction des rayons de lumière , par le moyen desquels nous voyons les objets.

Le *nerf optique* , ainsi que les autres , a trois tuniques principales ; savoir , la *dure-mere* , qui l'enveloppe extérieurement ; la *pie-mere* , qui est comme une seconde enveloppe ; et enfin la *moëlle* , qui est une substance plus molle : ces trois tuniques forment par leur expansion le globe de l'œil , et portent alors différens noms.

La première , qui est une expansion de la *dure-mere* ; se nomme *sclérotique* ou *cornée opaque* ; elle enveloppe l'œil entier et y forme à la partie antérieure une saillie sphérique ; là elle acquiert la transparence de la corne , ce qui l'a fait nommer *cornée transparente*. Cette partie de l'œil , à cause de la saillie qu'elle a , procure à la vue une plus grande étendue. Si la *cornée transparente* étoit plane et à fleur de l'orbite , l'animal ne verroit que les objets qui sont devant lui , à moins qu'il ne tournât la tête à tout instant ; au lieu qu'étant arrondie et saillante , elle fait voir distinctement ce qui est devant l'œil , et appercevoir au moins confusément ce qui est sur les côtés , jusqu'à une certaine distance.

L'*iris* est ce cercle coloré que l'on apperçoit sous la *cornée transparente* , et au milieu duquel il y a un trou rond , qu'on nomme la *prunelle* ou la *pupille*. L'*iris* est formé par l'épanouissement de la *pie-mere* ; cet *iris* varie de couleur dans les différens individus , et est composé de fibres musculaires , qui sont ou en cercles concentriques ou en rayons : leur usage est de dilater ou de rétrécir l'ouverture de la *prunelle* , afin de n'y laisser entrer que la quantité de rayons convenable , et que l'impression ne soit pas trop vive et ne fatigue pas l'organe. Aussi lorsque nous passons d'un lieu obscur dans un lieu éclairé , l'ouverture de la *pupille* se rétrécit , mais plus ou moins , suivant la sensibilité des yeux : au contraire , elle s'élargit lorsque nous passons du grand jour à l'obscurité. Ce phé-

nomene s'observe d'une maniere bien sensible dans les chats, dont la *pupille* est étroite, de forme ovale dans le jour, et ronde et très-ouverte dans la nuit.

La *couronne ciliaire*, qui n'est elle-même qu'une partie de l'épanouissement de la *pie-mere*, tient suspendu vis-à-vis la *prunelle* un corps transparent, d'une figure lenticulaire, que l'on nomme le *cristallin*.

La partie médullaire du *nerf optique* s'épanouit aussi et produit une troisième membrane, très-fine et baveuse, qui tapisse tout l'intérieur de l'œil, en se terminant à la *couronne ciliaire*; c'est ce qu'on nomme la *rétine*, partie de l'œil sur laquelle se fait vraiment la sensation des objets.

Toutes les parties dont nous venons de parler; partagent l'intérieur du globe en trois chambres. La première renferme une liqueur claire comme de l'eau, qu'on nomme l'*humour aqueuse*. Derrière l'*humour aqueuse* est le *cristallin*, qui est enchâssé dans la *couronne ciliaire*, et se trouve suspendu vis-à-vis de la *prunelle*. Derrière le *cristallin* est la dernière chambre, qui contient une substance très-limpide, d'une consistance assez semblable à celle de la gelée de viande, et qu'on appelle *humour vitrée*.

Telle est la structure merveilleuse de l'œil, qui établit un rapport continuuel entre cet organe mobile et l'océan de lumière qui nous environne. La lumière réfléchie par les objets, passe par l'ouverture de la *prunelle*, et elle subit au travers de la *cornée transparente* de l'*humour aqueuse*, du *cristallin* et de l'*humour vitrée*, les réfractions nécessaires pour que les objets viennent se peindre (dans une situation renversée) sur la *rétine* plusieurs ensemble par faisceaux, tous sans se confondre avec leurs couleurs naturelles. Sans cet organe, toutes les merveilles du ciel et de la Terre, qui viennent, pour ainsi dire, nous toucher nous-mêmes, n'existeroient plus pour nous: sans cet organe nous ne connoîtrions l'approche des corps que lorsque nous serions frappés ou terrassés par eux. Nous ne connoissons parfaitement le prix de la lumière, que quand nous sommes privés de la faculté de la voir. Personne n'a goûté un plaisir plus vif que cet Anglois, aveugle né, lorsqu'il parvint, par le

secours des Oculistes , à jouir des premiers rayons du jour : l'aspect des corps qui l'environnoient , fut pour lui un spectacle si nouveau et si inopiné , qu'il le jeta dans un ravissement de joie et de surprise. En effet , comment ne pas s'étonner que sur un champ de sept lignes d'étendue , l'image d'un espace de sept lieues vienne se peindre comme dans une chambre obscure , lorsque du haut d'une montagne on promene ses regards dans un beau jour d'été , sur un grand horizon : les villes , les vastes plaines , les riens paysages , les forêts , tout s'y peint distinctement , rapidement , et produit sur nous une impression plus ou moins forte. Si l'on charge ses yeux d'une grande quantité de lumière , en fixant pendant quelque temps et sans interruption , un corps lumineux , on verra dans les ténèbres , en portant ses regards sur un même point et sans cligner l'œil ; on verra , dis-je , des spectres rétrogradans ou fuyans , des images mobiles et agitées , de différentes grosseurs et couleurs ; et les fantômes ou illusions ne seront que les images des objets brillans ou lumineux qu'on avoit fixés. Ce phénomène , dit M. le docteur *de Godard* , est dû à l'effet de la violence qu'a supporté la rétine , ou de son irritation qui entretient dans les fibres le mouvement imprimé par la présence de l'objet , lequel continue à représenter celui-ci à l'ame : l'ambulance ou le mouvement apparent provient du vacillement des yeux , qui change de place les axes optiques (a). Il est mille choses encore plus admirables les unes que les autres sur la vision , mais qu'il seroit trop long de rapporter ici. Que de lois merveilleuses réunies se combinent ensemble , pour tendre toutes au même but ! Si une seule de ces lois venoit à suspendre son action , tous les êtres animés seroient plongés dans des ténèbres éternelles. Tout dans la Nature porte l'empreinte de la main divine dont elle est l'ouvrage.

Contentons-nous d'ajouter qu'on distingue ordinairement quatre sortes de vues ; savoir , 1.° La *vue*

---

(a) On appelle *axe optique* , la ligne qui venant du fond de l'œil , passe par les centres du *cristallin* et de la *cornée transparente* , et se prolonge jusqu'à l'objet, M. l'Abbé *Nollet* , Tom. V. pag. 498.

*courte* ou *forte* : 2.<sup>o</sup> La *vue longue* ou *foible* : 3.<sup>o</sup> La *bonne vue* ou *parfaite* : 4.<sup>o</sup> Le regard *louche*. Ceux qui ont la *vue courte*, sont *myopes* ; ils peuvent voir fort nettement les objets qui sont fort proches, et ne font qu'entrevoir ceux qui sont éloignés : au contraire, ceux qui ont la *vue longue*, et que l'on appelle *presbytes*, voient mieux les objets éloignés que ceux qui sont proches, qu'ils ne sauroient distinguer ; (l'on prétend que c'est la configuration particulière du *cristallin* qui fait qu'une personne est *myope* ou *presbyte*) : enfin, ceux qui ont la *vue bonne* et qui tiennent le milieu entre les *myopes* et les *presbytes*, voient fort bien les objets qui sont dans une médiocre distance. C'est cette sorte de *vue* que l'on peut considérer comme la plus parfaite, comme la plus propre à distinguer et à reconnoître les formes, les couleurs et les distances. L'on dit ordinairement que telle personne est *strabite*, quand elle a le regard de travers, en un mot, qu'elle *louche*, soit volontairement ou accidentellement, ou soit involontairement. Il y a donc le *strabisme* permanent ou constant, ceux qui louchent tantôt d'un œil, tantôt de l'autre ; et le *strabisme* volontaire ou accidentel, ou par intervalle, ou par simple habitude. Le véritable *strabite* dirige l'*axe optique* d'un œil vers un objet, tandis que l'*axe optique* de l'autre œil s'en écarte et se fixe sensiblement dans une autre direction. (Le regard *fixe*, proprement dit, ne provient que de la réunion des deux *axes optiques* sur un objet). On assigne pour une des principales causes du *strabisme*, l'inégale portée des deux yeux, occasionnée par un défaut de correspondance ou d'équilibre dans les muscles moteurs de l'œil ; l'image confuse *aperçue* par l'œil foible, ne nuit que peu ou point à la clarté de l'image vue par le bon œil que le *strabite* détourne ou fait agir le premier ; mais le *strabite* est quelquefois dans le cas de voir deux objets à la fois, ou de voir double le même objet. Il paroît que la cause de ces deux sensations doit être rapportée, ou à différens temps, ou à différens points de l'étendue, selon les différences dans les deux organes sur lesquels agissent les objets extérieurs. Les *strabites* ne peuvent nombrer doubles les objets, qu'en nombrant les sen-

sations dont ils sont affectés ; en un mot , les *strabites* ne voient les objets que d'un œil , et que du bon œil ; l'œil foible ne peut appercevoir dans le même instant que confusément les mêmes objets. Pour s'en convaincre , il suffit de fermer le bon œil à un *strabite* , au moment qu'il fixe un objet.

D'après ce que nous avons exposé sur le mécanisme de l'œil , il est certain que cet organe , dit M. *Robineau* , change intérieurement de forme , selon la plus grande ou la plus petite distance des objets qu'il fixe ou veut détailler. Ces changemens , quels qu'ils soient , ne se font jamais , qu'après que l'objet est fixé ; l'œil commence par se diriger vers l'objet , et ensuite fait effort sur lui-même pour s'accommoder à la plus grande ou plus petite distance ; ce sont même ces efforts réitérés qui rendent *myope* à la longue un Peintre en miniature , tandis que dans un Marin , que l'habitude accoutume à considérer les objets de loin , les yeux deviennent *presbytes* , par l'habitude des efforts contraires. Il y a des personnes qui paroissent , en fixant un objet , rapprocher ou écarter leurs yeux , plus que le commun des hommes ; il y en a d'autres , dont le regard ne paroît pas varier , en considérant successivement un objet voisin et un objet éloigné. Les Peintres , accoutumés à saisir ces nuances dans le regard , disent qu'une telle personne a un faux trait dans les yeux. Consultez les deux Lettres sur la Vue , par M. l'Abbé Robineau , Journ. de Physiq. Nov. 1778 , et Mars 1780. Dissert. sur le Strabisme , par M. de Buffon , Mém. de l'Acad. des Sciences , 1743.

#### *De l'Économie animale.*

Les grands rapports généraux qui se trouvent entre l'économie animale du corps humain et celle des autres animaux , nous ont déterminés à présenter ici une légère esquisse des principaux phénomènes de cette admirable machine du corps humain , où l'on reconnoît d'une manière si frappante la main de la Divinité. Les merveilles qu'on aura entrevues , d'après ce court exposé , seront bien propres à animer la curiosité , et à exciter le désir de les étudier dans leurs détails.

détails. La connoissance du corps humain et de ses différentes fonctions, dit M. Jadelot, est la plus intéressante de celles qui font l'objet des recherches du Physicien ; non-seulement parce qu'elle nous éclaire sur la nature de notre constitution et sur le mécanisme de notre existence ; mais parce que cette portion de matière organisée qui forme notre être, renferme les plus grandes merveilles de la Nature, dont elle est le chef-d'œuvre. Le vulgaire ne voit au dehors qu'une décoration simple et magnifique, qui réunit l'élégance des contours à l'harmonie des proportions ; le Philosophe admire au dedans les ressorts surprenans d'une mécanique vivante qui, quoique soumise aux lois de la matière, est douée d'un principe actif, et obéit à un agent secret qui lui est uni et en même temps inconnu. L'empire réciproque de ces deux substances, est la vie : nous verrons que le mouvement du cœur est le lien fragile qui tient ces deux substances réunies.

Nous avons décrit les *sens*, par le moyen desquels l'homme communique avec l'Univers entier, et avec ses semblables. Quelle foule de merveilles, lorsqu'on vient à examiner son économie intérieure ! tout y annonce une simplicité admirable, et en même temps une composition difficile à débrouiller.

La *machine animale* est comme le cercle, qui n'a ni commencement ni fin ; un ressort prête son action à l'autre qui lui doit son mouvement ; leur union conspire à former d'autres machines qui deviennent leur mobile ; enfin, tous les ressorts réunissent leur mouvement dans chaque ressort, et chaque ressort partage aux autres son action et l'effet qui en résulte. Ainsi le *cerveau* n'agit que par l'impulsion du *cœur* qui seroit immobile sans le *cerveau* ; ces deux organes réunissent leur mécanisme, pour former la respiration qui soutient leur action, ou la détruit ; les fluides qui traversent nos vaisseaux sont préparés par ces trois forces mouvantes, et les parties de ces fluides préparés animent le *cerveau*, donnent au *cœur* tous ses mouvemens, et font agir la *respiration*.

Si nous considérons présentement la *charpente humaine*, qu'on peut regarder comme *machine statique*, on voit autant de force que de légèreté réunie dans



les os. Quel enchainement dans ceux des vertèbres ! que de cavités , de trous sans nombre et presque imperceptibles , ménagés dans tous ces os pour donner passage aux vaisseaux qui portent la nourriture partout , et aux nerfs qui distribuent par-tout le sentiment !  
*Voyez l'article Os.*

La *peau* (*Pellis*) recouvre toute la machine animale ; c'est elle qui embellit notre corps à l'extérieur , ou par sa blancheur , ou par sa finesse et par son poli , et qui défend les parties qu'elle environne.  
*Voyez l'article PEAU.* Elle est l'organe du toucher , ainsi que nous l'avons dit plus haut ; elle est toute parsemée de pores par où se fait la transpiration insensible. Les conduits excrétoires , pneumato-cutanées , c'est-à-dire les pores de la transpiration , sont , suivant *Leuwenhoeck* , si nombreux et si petits , qu'il y en a cent vingt-cinq mille sur l'espace qu'occuperoit un grain de sable. Il sort par ces pores des vapeurs continuelles , composées de liquide et d'air ; suivant les expériences de *Sanctorius* , un homme qui mange et qui boit la quantité de huit livres , en perd cinq par la transpiration insensible , et trois par les évacuations sensibles. ( On prétend que dans les plantes la transpiration est égale à un tiers de leur poids ). Sera-t-on après cela étonné d'apprendre que cette transpiration arrêtée ou diminuée occasionne la plupart des maladies , sur-tout à la rate ? L'existence de l'insensible transpiration par les pores de la peau et par les poumons , est donc une de ces vérités qu'il n'est pas même permis de mettre en doute. Si l'on respire contre un miroir , on ramassera des gouttes d'eau sur la glace ; si l'on passe un doigt sur de l'étain , sur des glaces , sur des pierreries , on y laissera une trace d'humidité ; si après avoir réchauffé son bras , on le met nu dans un matras ou une bouteille de verre , on remarque à l'instant qu'il se ramasse des gouttes sensibles ou des traces d'humidité dans ce matras. On voit en hiver les vapeurs qui sortent des poumons de la plupart des animaux , se condenser au moment de l'expiration. Si l'on se met pour un instant tête nue près d'une muraille exposée à la chaleur du soleil , on remarquera visiblement l'ombre des vapeurs qui

s'élevent des pores de la tête. Mais cette évaporation ; qui n'est pas toujours la même, varie selon les climats, les tempéramens et les occupations ; disons aussi, et suivant les passions dont on est affecté. On sait que la crainte et la tristesse, qui arrêtent ou diminuent le mouvement du cœur, doivent aussi diminuer la transpiration, ainsi qu'il arrive presque toujours : la joie et les exercices modérés augmentant le mouvement du cœur, les fluides seront poussés avec plus de force, ce qui augmentera la *transpiration*. Une observation simple paroît démontrer que la peau (les pores cutanées) est aussi l'organe par lequel se fait en partie l'excrétion de l'air fixe ; si par un temps chaud on plonge la main dans un vase rempli d'eau fraîche, et qu'on l'y tienne quelque temps, on voit à la surface de la peau se former de petites bulles d'air qui grossissent sans se joindre, et qui ont une adhérence si forte avec l'épiderme, qu'elles ne s'en séparent que par le frottement. Consultez la nouvelle édition latine de la *Médecine statique* de Sanctorius, commentée par M. Lorry.

Les *muscles* (*Musculi*), qui sont distribués dans toute notre machine et qui ont leur attache aux os, ont une force qui étonne. Suivant le calcul du fameux *Borelli*, qui a fait un Ouvrage sur le *mouvement des animaux*, lorsqu'un homme du poids de cent cinquante livres s'éleve en sautant à la hauteur de deux pieds, ses muscles agissent dans ce moment avec deux mille fois plus de force, c'est-à-dire, avec une force équivalente à un poids de trois cents mille livres ou environ. Le cœur, qui n'est qu'un muscle creux, à chaque battement ou contraction par laquelle il pousse le sang dans les artères, et des artères dans les veines, où il subit des frottemens immenses, agit avec une force équivalente à plus de cent mille livres pesant.

Le *cerveau* (*Cerebrum*), que l'on regarde, avec raison, comme la partie principale du corps humain, est contenu dans le crâne, et divisé en deux parties ; l'une supérieure, que l'on nomme le *grand cerveau* ; et l'autre inférieure, que l'on nomme le *cervelet* : Voyez le mot *CERVEAU*. On reconnoît ces parties pour être l'origine d'où part tout le genre nerveux, source de

la vie, de la force, du plaisir et de la douleur de l'animal. Le *cerveau* est le laboratoire des esprits vitaux. Mais par le secours de quelle partie du *cerveau* tous ces grands effets s'opèrent-ils ? Sa nature merveilleuse s'est toujours dérobée aux recherches des plus grands hommes, et peut-être leur échappera-t-elle toujours. Au reste voici des expériences qui prouvent que le sentiment et le mouvement ont leur principe dans la substance médullaire. 1.° Lorsque la *moëlle du cerveau* est comprimée par quelque cause que ce puisse être, par le sang, par l'aplatissement mécanique des os du crâne, par la contusion ou par la commotion, on tombe en apoplexie. 2.° La *moëlle du cerveau* piquée, déchirée, donne des convulsions horribles. 3.° Cette même *moëlle*, et sur-tout les grandes colonnes du *cerveau*, le pont et en général la partie inférieure de la *moëlle*, qui appuie sur le crâne, celle de l'épine, blessées, coupées ou comprimées, produisent la paralysie des parties qui leur sont inférieures ; heureusement que la *moëlle du cerveau* a pour rempart le crâne : celle de l'épine trouve le sien dans le canal des vertèbres. 4.° Si l'on comprime le *cerveau*, ou qu'on le coupe jusqu'à la substance médullaire, l'action volontaire des muscles est interrompue, la mémoire et le sentiment s'éteignent ; mais la respiration et le mouvement du cœur subsistent. 5.° Quant au *cervelet*, si l'on fait la même chose, les convulsions sont plus violentes que dans les irritations du *cerveau* ; la respiration et le mouvement du cœur cessent : de là il s'ensuit que les nerfs destinés au mouvement volontaire, partent du *cerveau*, et que les nerfs d'où dépendent les mouvemens spontanés, sortent du *cervelet*. Mais est-on robuste, eu égard à la quantité du *cervelet* ? Cela est vraisemblable. L'expérience nous manque cependant ici. Disons un mot de la *dure-mere* et de la *pie-mere*.

La *dure-mere* et la *pie-mere* sont deux membranes qui enveloppent le *cerveau*, le *cervelet* et la *moëlle allongée*. La *dure-mere* est assez épaisse, d'un tissu serré : elle tapisse la surface interne du crâne, s'y attache très-exactement : elle est composée de deux lames, dont les fibres se croisent obliquement ; on y

observe ses prolongemens, ses replis, ses vaisseaux, ses sinus. Son usage est de servir de *périoste* au crâne, de défendre le *cerveau*, d'empêcher, par ses alongemens, que le *cerveau* et le *cervelet* ne soient comprimés, et de donner de la chaleur au *cerveau*, par le moyen des sinus. La *pie-mere* est une membrane très-fine et très-déliée : elle revêt immédiatement le *cerveau*, le *cervelet* et la *moëlle allongée* ; elle fournit une gaine particulière à tous les filets qui composent chaque nerf, et est étroitement unie au *cerveau*, par une multitude de vaisseaux sanguins. Son usage est d'envelopper le *cerveau*, de soutenir ses vaisseaux, afin qu'ils se distribuent avec plus de sûreté par les plis et les diverses anfractuosités de leurs marches, pour filtrer le fluide subtil du *cerveau* ou l'esprit animal.

Les *nerfs* (*Nervi*), sont des corps longs, ronds et blancs, au milieu desquels se trouve un conduit destiné à recevoir les esprits vitaux. La plupart des Médecins conviennent que les causes du plus grand nombre des maladies dépendent de l'affection des *nerfs*. Il est donc nécessaire de connoître l'origine, la structure, les connexions et les propriétés des *nerfs*, avant de chercher les causes des maladies qui en dépendent, et les éloigner ; mais malheureusement c'est sur cet objet particulièrement que nos connoissances sont le plus imparfaites. Examinons quelques-uns des principaux *nerfs* que le scalpel place sous nos yeux : prenons-les au moment où ils partent de leur origine, couverts d'une forte tunique membraneuse, et où ils se distribuent sur différentes parties du corps, soit pour exercer leurs mouvemens, soit pour présider à leurs sensations, ou pour s'acquitter de ces deux fonctions. L'incision transversale de ces *nerfs*, nous démontre qu'ils ne sont autre chose que des faisceaux de fibres parallèles, réunies entr'elles par le moyen du tissu cellulaire. Il y a dans le corps humain quarante paires de *nerfs* ; dix sortent du *cerveau*, et trente de la *moëlle de l'épine*. La troisième paire de *nerfs* qui vient de la *moëlle de l'épine*, qui provient elle-même du *cerveau*, obéit entièrement à notre volonté, dans les mouvemens qu'elle fait faire au bras ; c'est à notre gré qu'elle les fait agir ou

qu'elle interrompt leur action. Mais les *nerfs* qui tirent leur origine du cervelet, meuvent, continuellement et indépendamment de notre volonté, les organes d'où dépend notre vie; nous n'avons aucun pouvoir sur leur action d'où dépend notre existence: tels sont les *nerfs* qui se rendent au cœur.

Le *diaphragme* (*Diaphragma*), est une partie ample et musculeuse, qui sépare la cavité du thorax d'avec celle de l'abdomen. Il est convexe du côté de la poitrine, et on peut le regarder comme le principal organe de la respiration, puisque, en s'abaissant, il dilate, et qu'en se relevant, il rétrécit la cavité de la poitrine. Les mouvemens du *diaphragme* sont soumis à notre volonté dans les grandes inspirations; par exemple, lorsque l'on chante ou lorsqu'on parle: il n'en est pas de même pour l'action du *hoquet* (*Virgultus*), qui est l'effet d'une convulsion du *diaphragme*. Le *diaphragme* reçoit deux *nerfs* qui sortent de la moëlle de l'épine, et qui appartiennent, par conséquent, à ceux qui dépendent de notre volonté. Mais comme il est nécessaire que la respiration continue pendant le sommeil, et que la plus grande peine qui pût nous arriver, seroit d'être attentif à chaque instant à notre respiration, il se rend au *diaphragme* des *nerfs* qui naissent du *nerf* intercostal et viennent du cervelet, et qui en continuent le mouvement, indépendamment de notre volonté (a). Ceci suppose que la respiration est en général une action plutôt mécanique que volontaire. Cependant, on a vu des hommes se donner volontairement la mort, en faisant un effort violent pour retenir l'air dans leurs poumons. *Valere Maxime*, Liv. IX, Ch. XII, parle d'un fameux chef de Brigands, nommé *Coma*, qui, ayant été pris et conduit au Consul *Rupilius*, s'étouffa au milieu de ses gardes, en arrêtant sa respiration. On dit que des Esclaves d'Angola ont re-

---

(a) *M. de Haller* prétend que toute cette théorie, qui est tirée de *Willis*, est arbitraire. Les *nerfs* supérieurs du *diaphragme* et les *nerfs* inférieurs de cet organe viennent, dit-il, également de la moëlle de l'épine; et il n'est pas probable que d'une source commune il naisse des *nerfs*, dont les uns soient soumis à la volonté, et les autres n'en reconnoissent pas le pouvoir.

ours à cet affreux artifice, pour s'arracher une vie que la cruauté de leurs Maîtres leur ont rendue odieuse. Nous pouvons aussi donner un jeu très-étendu à la respiration, et introduire, dans nos poumons, une grande quantité d'air, pour favoriser le développement et la tenue de la voix dans le chant. Nous pouvons augmenter l'inspiration, lorsqu'un exercice pénible nous fait haleter. Nous sommes libres encore de nous procurer une expiration très-abondante, lorsque nous voulons jeter un cri. Nous pouvons enfin demeurer pendant un certain temps sans respirer ; la nécessité même d'introduire de nouvel air dans les poumons, diminue par l'habitude. C'est ainsi que les plongeurs parviennent, par l'exercice, à rester long-temps sous l'eau. La respiration est plus lente que le pouls ; ordinairement il se passe quatre battemens de pouls, pendant une inspiration suivie de l'expiration : mais ce rapport du battement du pouls au mouvement de la respiration, ainsi que leur durée respective, varient selon les individus et les circonstances. On a vu un joueur de flûte qui faisoit des passages de deux minutes sans reprendre haleine, et dont le pouls battoit communément dix fois pendant une seule respiration... Continuons d'exposer, d'après M. Daubenton, quelques actions qui ont du rapport avec la respiration.

Le *soupir* (*Suspirium*), consiste dans une inspiration lente et prolongée, qui dilate également toute la capacité de la poitrine, et y fait entrer une grande quantité d'air. C'est ordinairement l'effet d'une impression de tristesse ; et il semble, en ce moment, qu'il y a sur la poitrine un poids qui l'opresse. On *soupire* aussi après un grand effort et après que l'on a couru ou qu'on s'est livré à un exercice fatigant. On a écrit, mais à tort, que les *soupirs* occasionnés par l'affliction, pouvoient avoir des suites pour la santé ; ce sont au contraire des efforts salutaires de la Nature, qui tend à soulager par l'expression même du sentiment dont elle est affectée.

Le *bâillement* (*Oscitatio*), a du rapport avec le soupir, par la manière de l'inspiration : mais dans le *bâillement*, la mâchoire inférieure descend lentement

et très-bas ; en sorte que l'ouverture de la bouche acquiert la plus grande étendue possible ; l'inspiration est même plus longue et plus forte que dans le soupir ; enfin , elle est suivie d'une grande expiration , qui se fait en même temps que les mâchoires tendent à se réunir , et est accompagnée d'une émission de la voix. Le besoin du sommeil , et , lorsqu'on n'est encore qu'à demi éveillé , la fatigue du corps , l'ennui , la vue d'un autre homme qui bâille , produisent ou excitent en nous le *bâillement*.

L'action de *haléter* (*Anhelatio*) , consiste dans une succession rapide d'inspirations et d'expirations ; ce qui arrive lorsque nous courons ou que nous faisons des mouvemens violens.

La *succion* (*Suctus*) , est encore une espece d'inspiration , quoiqu'elle ait un autre but.

L'*éternument* (*Sternutamentum*) , commence par une très-grande inspiration , pendant laquelle la tête et le cou se jettent en arriere. Vient ensuite une expiration , qui est la plus violente dont nous soyons capables , au point qu'il n'est aucun membre qui puisse en ce moment conserver une assiette ferme. En même temps , la tête et le cou se courbent en avant , la poitrine s'abaisse , les genoux s'élevent et les cuisses se plient contre le tronc : tant que la cause stimulante a lieu , l'*éternument* se réitere , ce qui peut arriver un très-grand nombre de fois. On a vu quelques personnes qui avoient la faculté d'*éternuer* à leur gré.

Le *ris* (*Risus*) , en tant qu'il appartient à la respiration , s'annonce par une inspiration qui est suivie de plusieurs expirations plus foibles et entre-coupées. Lorsque le *ris* se prolonge et va jusqu'à l'éclat , de nouvelles inspirations succedent à la premiere , et chacune se termine par une suite d'expirations imparfaites : alors le *ris* est accompagné d'un son très-marqué , qui renferme ordinairement l'expression de l'*A* ou de l'*O* pour les hommes , et celui de l'*I* ou de l'*E* pour les femmes.

La *respiration* (*Respiratio*) , offre aussi , dans les deux états du ris et des pleurs , plusieurs effets semblables ; mais les pleurs commencent par une inspiration plus profonde , à laquelle succedent des expira-

tions fréquentes et entre-coupées. Elles sont terminées par une dernière expiration , plus forte et bruyante , qui est aussi-tôt suivie d'une profonde inspiration ou d'un soupir. En général , tous les mouvemens sont plus tempérés dans les pleurs que dans le ris. On allége , même en pleurant , ce poids qui s'appesantit sur la poitrine , et qui rend la *respiration* pénible. *M. de Haller* dit qu'il n'a vu nulle part que les pleurs aient produit subitement des effets aussi funestes , que ceux qui résultent quelquefois d'un *ris* immodéré.

Le *sanglot* (*Singultus vocis*) , se fait entendre assez souvent à la suite des pleurs. Il commence par une forte et subite inspiration. L'air est chassé du gosier en même temps que la glotte se resserre ; ensuite ce fluide en quelque sorte repompé par le jeu de la *respiration* , frappe contre la glotte contractée , et produit ce son lugubre , si ordinaire dans le *sanglot* ; cette vive expression de la douleur se termine par une expiration.

Le *ronflement* (*Ronchus*) , qui est plus ou moins bruyant , s'annonce dans le sommeil par de fortes et longues inspirations. Nous parlerons ci-après du mécanisme de la voix.

On ne peut nier que les grandes passions de l'ame ne produisent de grands changemens dans l'*économie animale*. Personne n'ignore les funestes effets que la *colere* , cette courte fureur , produit sur le corps humain : ils se peignent tous sur le visage de la personne qui les éprouve ; ses yeux étincellent , son visage s'enflamme , ses lèvres tremblent , ses mâchoires se resserrent , ses cheveux se hérissent , ses veines s'enflent , sa *respiration* s'accélère , sa voix s'éteint , et toute l'habitude du corps éprouve la même altération. Une *terreur* subite produit aussi beaucoup de maux ; ceux qui en sont frappés , pâlisent , frissonnent , tremblent ; tous leurs membres sont en contraction ; leurs poumons sont oppressés ; ils poussent des soupirs ; le sang abandonne les extrémités. (*Cicéron* a très-élegamment appelé la peur , *la fuite et la retraite précipitée de l'ame*.) La *tristesse* , quoique ses progrès soient beaucoup plus lents , produit aussi des effets très-dangereux. Ceux qu'occasionne la perte d'un objet chéri , un mouvement de



jalousie , ou le ressentiment d'une insulte dont on ne peut tirer vengeance , rendent inquiet , foible , chancelant. *Bianchi* a remarqué dans une femme jalouse des palpitations utérines se terminer par une explosion flatulente de la vulve. *Astruc* a observé une femme qui , dans certaines positions , rendoit par la vulve des vents sonores. *Zacutus Lusitanus* a vu un homme , qui dans le congrès , au lieu de liqueur séminale , ne répandoit que de l'air. *Frédéric Hoffmann* rapporte l'histoire d'un homme qui , dans les mêmes conjonctures , lançoit cette liqueur avec explosion d'air. Le célèbre Navigateur *Munck* mourut suffoqué par des flatuosités , peu de jours après avoir été maltraité par le Roi de Danemarck qui le repoussa avec son bâton , parce que le Marin parla trop vivement au Monarque , de qui il prenoit congé pour retourner à la Baie d'Hudson.

Le *suc nerveux* , ce fluide subtil qu'on nomme *esprits animaux* , dont la nature est inconnue , contribue ainsi que le sang artériel , aux mouvemens des *muscles*. La preuve en est , que si on lie l'artere où s'insere un muscle , le sang ne pouvant plus y entrer , ce muscle devient paralytique. Il en est de même quand on lie les *nerfs* qui y aboutissent : sans l'effet de ces deux fluides , nous n'aurions aucun mouvement. *M. de Haller* observe encore ici que ce n'est qu'au bout d'un certain temps que la ligature de l'artere ôte le mouvement à une partie ; celle d'un *nerf* l'ôte , dit-il , sur le champ.

La *langue* (*Lingua*) , qui n'est composée que de fibres charnues , est un organe qui surprend par la variété prodigieuse de ses mouvemens et de ses effets. Elle est le siège principal du *goût* ; placée dans la bouche par où passe le son en venant de la trachée-artere , elle le modifie , et fait naître ou contribue au développement volontaire qui forme la *parole* , par laquelle un homme peut communiquer à un autre les pensées de son ame (a). Nous comprendrons ici tout

---

(a) On avoit cru que toutes les personnes privées de la *langue* , ne pouvoient plus parler : il paroît certain que différens sujets auxquels on a mutilé la moitié de cet organe , ne peuvent que pousser

ce qui concerne les organes de la *voix*, et les différentes parties du *larynx*. Tous les différens tons ou accens dépendent uniquement de l'ouverture plus ou moins grande de la *glotte*. Tel homme dont la *voix* est déplaisante, a le *chant* très-agréable ; mais si nous n'avons pas entendu chanter quelqu'un, quelque connoissance que nous ayons de sa *voix* et de sa parole, nous ne le reconnoissons pas à sa voix de chant, parce qu'il y a dans celle-ci de plus que dans l'autre, un mouve-

ou rendre des sons sans aucune articulation distincte ; ceci peut dépendre de la configuration qu'offre la *langue* étant coupée ; nous avons vu une fille qui chantoit assez agréablement, quoique paroissant ne point avoir de langue ; deux Médecins de la ville de Grenade (*Don Joseph Guillen*, et *Don Joseph Cayetano del Castillo*), ont attesté publiquement, il y a quelque temps, qu'un enfant de sept à huit ans qu'ils avoient traité d'une petite vérole très-maligne, à la suite de laquelle sa *langue* s'étoit gangrenée au point qu'il a entièrement perdu cet organe, ne laisse pas, malgré cela, de se faire très-bien entendre, et de parler fort distinctement. Ces Médecins ajoutent qu'il articule même les syllabes les plus difficiles à prononcer, et pour lesquelles l'usage de la *langue* semble le plus nécessaire. On pourroit encore citer plusieurs exemples semblables du même fait.

Lorsque la *langue* ne peut faire aucun mouvement latéral, il en résulte un défaut de prononciation. Une *langue* trop grande fait *bégayer* ; elle est cause aussi que l'on prononce le *K* comme le *T*, et qu'on ne peut rendre le son de l'*R*. Si la *langue* est resserrée par trop de contraction dans le frein ou filet, elle fait entendre imparfaitement *R* et *L*, elle fait *balbutier*. Ceux qui ont la *lucette* (*Uva linguae*) trop grande, ou qui l'ont double, font entendre une voix désagréable. On dit alors qu'un homme parle du nez, quoiqu'il soit certain que la voix ne vient que de la bouche. L'obstruction des narines cause un défaut semblable, et empêche de bien articuler les lettres nasales, comme *M* et *N*. Le défaut de dents empêche les vieillards d'articuler l'*S*, l'*F* et l'*I*. Des dents trop serrées occasionnent le même vice de prononciation. Divers genres d'accidens ou de maladies, telles qu'une affection générale des nerfs, le mal caduc, un chatouillement excessif, le contact de la foudre, etc. peuvent rendre subitement muet. On a vu aussi des personnes recouvrer tout à coup la faculté de parler, par une contention violente des facultés de l'ame et des organes du corps. On dit que le fils de *Crésus*, qui étoit muet, voyant au siège de Sardes, un soldat prêt à percer son pere, fit un si grand effort, que les liens qui retenoient sa langue comme captive, venant tout à coup à se rompre, il proféra ces paroles : *Soldat, ne tue point Crésus*. On a encore plusieurs exemples de personnes à qui une frayeur subite a rendu l'usage de la parole.

ment de tout le *larynx*. La différence entre les deux voix vient donc de celle qu'il y a entre le *larynx* assis et en repos sur ses attaches dans la parole, et ce même *larynx* suspendu sur ses attaches, mis en action et mu par un balancement de haut en bas et de bas en haut, ce qui produit dans la *voix* de chant une espece d'ondulation cadencée, ou roulée, ou soutenue, qui n'existe pas dans la simple parole, quoique la *voix* du discours marche continuellement dans des intervalles incommensurables : ainsi la *voix*, soit du *chant*, soit de la *parole*, soit du simple *cri*, vient toute entiere de la *glotte* pour le son et pour le ton. Nous devons à M. *Varole* et à M. *Dodard* ces observations sur l'organe de la *voix*. Tous les deux ont comparé cet organe à une flûte ou au tuyau d'un orgue, et ont

Le don de la *parole* (*Verbum lingua*) nous vient par l'imitation ; et l'exemple aidé du besoin, a été notre premier maître en ce genre. Depuis long-temps la sensibilité et l'humanité ont cherché à rendre aux malheureux que la nature avoit maltraités en naissant, une partie des avantages qu'elle leur avoit refusés. Faire parler un sourd et muet de naissance, lier une conversation suivie avec un être privé des organes si nécessaires à la société, étoit un problème dont la solution sembloit impossible. Dans le siècle dernier, *Jean Wallis*, célèbre Mathématicien Anglois, *Jean-Conrard Amman*, né à Schafouze, Médecin à Amsterdam, *George Raphael*, ont cherché une méthode pour rendre la *parole* aux muets ; ils l'ont trouvée, et l'ont pratiquée avec un succès admirable. *Emmanuel Ramirez*, de Carrion, et *Pierre Capro*, Espagnol, avoient donné avant eux des traités sur cette matiere importante. Mais il paroît qu'il faut fixer l'époque de ces essais au P. *Pontius*, Bénédictin Espagnol, mort en 1584. Le temps ou peut-être le silence de cet Auteur, nous ont fait ignorer sa méthode, et c'est à leur génie seul que MM. *Wallis*, *Amman*, *Perreire*, de l'*Epée*, doivent la leur. Les succès brillans, même étonnans, de ce dernier Instituteur, dont nous avons été plusieurs fois témoins, sont une récompense bien flatteuse de son zele, de ses peines et de ses travaux. Etre utile à l'humanité, sur-tout à l'humanité malheureuse, est un titre précieux qui donne des droits à la reconnoissance de toutes les ames honnêtes et sensibles ; et le siècle présent ne renvoie pas à la postérité le soin d'acquitter celle qui est due à cet Instituteur si justement célèbre ; on sort de chez ce généreux et courageux citoyen, également attendri et étonné de ce qu'il fait en faveur d'une jeunesse intéressante, qui maltraitée par la nature, eût été ravie sans retour au commerce de la société. Consultez l'*institution des sourds et muets*, Paris, 1776.

trouvé dans le *Larynx* et la *trachée-artere* la même configuration que dans ces instrumens de Musique. Mais la découverte que M. *Ferrein* a faite depuis des effets des rubans membraneux sur les bords de la *glotte* dans la production du son et des tons, fait voir qu'il reste des choses à trouver sur les sujets qui semblent épuisés. Sans sortir de la question présente, y a-t-il un fait plus sensible, et dont le principe soit moins connu, que la différence de la *voix* d'un homme et de celle d'un autre; différence si frappante, qu'il est aussi facile de les distinguer que les physionomies? L'on pourroit même étendre cette différence aux *voix* bizarres et factices des *Eunuques* qu'une pratique barbare a données pour rivales aux *voix* des femmes, si bien faites pour porter l'émotion jusqu'au fond de nos cœurs.... Mais revenons à notre sujet. M. *Thomas Oke*s dit, en parlant de l'organe de la *voix*: Quelle justesse dans ces especes de cordes vocales qui forment les différens tons graves ou aigus; dans ces ventricules campaniformes qui, placés à la face interne du cartilage thyroïdien, dont l'accord parfait avec les autres parties, produit cette charmante faculté qui fait le principal agrément de la vie!... Mais une paralysie subite s'empare-t-elle du nerf, toutes les douceurs de la musique vocale disparaissent... Par cette même cause, les cris qui se font entendre avec plus ou moins de force pour exprimer le ralentissement ou l'accélération de la douleur, ne sont plus les mêmes; et l'on sait que ce signe est celui qui intéresse le plus, et qui porte dans l'ame de ceux qui l'entendent, cette pitié qui fait voler au secours de celui qui souffre: le *cri* est la mesure et le dernier effort que la Nature fait pour exprimer ses souffrances; c'est celui qui émeut le plus notre sensibilité. On trouve dans le *Journal de Physiq. Suppl. 1782, Tom. XXI, un Mémoire sur la naissance et la formation des voyelles*, par M. *Kratzensteinius*, Ouvrage couronné par l'*Académie des Sciences de Saint-Petersbourg*.

A la naissance de la *langue* s'ouvrent deux canaux couchés l'un sur l'autre, et qu'on nomme l'*œsophage* et la *trachée-artere*. Le premier conduit reçoit les boissons et les nourritures pour les porter dans l'estomac;

L'autre plus intérieur et placé sous l'*œsophage* vers la poitrine, porte l'air aux poumons, et donne issue à celui qui sort de cette machine pneumatique (a). Dès qu'il entre quelqu'autre matière que de l'air dans la *trachée*, de la mie de pain, par exemple, on ressent à l'instant une toux convulsive. Des personnes ont péri étouffées, parce que des pois ou des fèves s'étoient introduits dans la *trachée-artere*. Il y a du danger à faire rire avec éclat ceux qui boivent. On a peine à concevoir que malgré le danger qu'il y a de laisser tomber le moindre corps dans la *trachée*, c'est cependant au-dessus de l'orifice de ce canal, que le Créateur a préparé à tous nos aliments la route qu'ils doivent prendre pour enfler l'*œsophage* et l'*estomac*. Mais par un artifice dont la hardiesse est digne de l'Auteur de toute mécanique, il se trouve au haut de la *trachée* un petit pont-levis qui se hausse pour le passage de l'air, soit qu'il entre par l'inspiration, soit qu'il sorte par l'expiration; et qui s'abaisse de manière à fermer exactement l'ouverture du canal, dès que la plus petite parcelle de solide ou de liquide se présente pour l'*œsophage*. La grande beauté de cette mécanique consiste en ce que la moindre portion de nourriture foule dans sa descente les nerfs du bas de la *langue*, dont l'action est toujours suivie de l'abaissement du pont sur la *trachée*, avant que la nourriture ou la boisson y arrive.

Ces merveilles qu'on ne peut entrevoir sans étonnement, se retrouvent dans tout le corps humain en aussi grand nombre que celui des organes innombrables dont il est composé. L'Anatomie les observe at-

---

(a) Les Observations du célèbre Anatomiste *Malpighi*, nous ont appris que le *poumon* (*Pulmo*), est un amas de vésicules placées les unes sur les autres, et formant divers replis; chaque vésicule a deux orifices, dont l'un s'ouvre dans la *trachée-artere*, et l'autre dans la vésicule voisine, et par ce moyen elles communiquent toutes entre elles; enfin, elles aboutissent toutes à la membrane commune du *poumon*. Le même Savant a découvert, à l'aide du microscope, un réseau merveilleux qui réunit et lie ensemble toutes ces vésicules. Ce réseau est formé de petites ramifications des vaisseaux sanguins, artériels et veineux; ces vaisseaux portent le sang, au moyen de ces petits canaux tortueux, dans toutes les parties de ce viscère.

entivement ; elle leur assigne un nom , elle connoît l'action des plus sensibles , elle dispute sur l'usage des autres , et confesse que la structure de tous , quand on veut l'approfondir , est un abîme où la vue et la raison se perdent.

Jetons un coup d'œil sur la maniere dont la vie s'entretient et se renouvelle par le changement merveilleux qui se fait des alimens en notre propre substance.

Les *alimens* ( *Alimenta* ), après avoir été coupés et broyés dans la bouche , et avoir été humectés par la salive , sont portés par le canal de l'*œsophage* dans l'*estomac*. L'*estomac* ( *Stomachus* ), est donc l'organe destiné à recevoir les *alimens* et à les digérer. C'est le laboratoire vivant où s'opere le grand œuvre de la vie humaine ( *a* ), la transmutation continuelle

( *a* ) M. de Haller dit avoir observé pendant long-temps , sur les autres et sur lui-même , que la conservation de la santé et la bonne digestion dépendoient moins du choix des *alimens* , que du soin de se borner à la juste mesure qui convient à l'état actuel de l'*estomac* , et que ce viscere digéroit facilement de mauvaises nourritures , pourvu que l'on n'en prit qu'en petite quantité. C'est par ce principe que l'on peut expliquer comment des hommes pressés par la faim , et manquant des ressources naturelles pour l'appaiser , ont pu se conserver la vie en mangeant du cuir et d'autres alimens extrêmement difficiles à digérer. Selon les expériences de *Sanctorius* , la plus grande quantité , tant de nourriture solide que de boisson , qu'un homme sain puisse prendre sans s'incommoder , ne va pas au-delà du poids de huit livres , et la plupart même des hommes ne se permettent pas impunément cette mesure. On peut se conserver la vie en restant beaucoup au-dessous de la mesure précédente. Le célèbre *Cornaro* qui prolongea sa vie pendant un grand nombre d'années , vécut plus de cent ans en se réduisant , pour chaque jour , à vingt-six onces , tant de pain , jaunes d'œufs , soupe et viande , que de vin. Cette grande exactitude dans le régime , a été prescrite par plusieurs Auteurs. Cependant M. de Haller s'est assuré par sa propre expérience qu'une nourriture sobre , et sur-tout une extrême modération dans l'usage des viandes , procure un sommeil paisible , favorise les travaux de l'esprit , entretient le bon appétit , et nous met en état de bien remplir toutes nos fonctions. Il faut convenir que ceux qui ont de grandes fatigues du corps à supporter , et ceux qui veulent acquérir de l'embonpoint , doivent se permettre une nourriture plus abondante. On augmente d'un quart celle des oiseaux que l'on engraisse. L'on doit accorder plus d'alimens aux jeunes gens , et moins aux vieillards. On a observé que la plupart des animaux étoient

d'autres substances en celle qui nous est propre. Ce viscere est composé de plusieurs tuniques. La premiere est membraneuse ; la seconde, musculieuse, composée d'un double rang de fibres ; la troisieme est nerveuse , son intérieur est velouré. Des glandes situées entre ces membranes filtrent la liqueur nécessaire pour faciliter la digestion et la fermentation. Les *alimens* descendus dans l'estomac , y sont triturés , divisés et atténués aussi à l'aide du suc gastrique. Toutes ces substances aqueuses , salines , huileuses , sont combinées ensemble. A l'aide de ces sucs et de la salive , ils forment le *chyle* (*Chylus* , ) cette substance si précieuse , qui renouvelle le sang , porte la vie et la

plus voraces que l'homme. Les chenilles et d'autres insectes dévorent en un jour le double du poids de leur corps. Il est plus salutaire de partager sa nourriture en plusieurs repas , que de se borner à un seul. Il faut prendre de l'exercice avant le repas , auquel on doit faire succéder le repos ; il faut manger moins au souper qu'au dîner. On a vu , et il existe aujourd'hui des hommes que le besoin déréglé de nourriture presse à manger en grande quantité , et des alimens d'un assortiment bizarre. *Martin Schurigius* a rassemblé à ce sujet une multitude de traits. L'ordinaire de l'Empereur *Maximin* , successeur d'*Alexandre Severe* , étoit composé de quarante livres de viande , et d'une amphore de vin ( vingt-huit à trente-six pintes. ) L'Empereur *Tibere* ne rougissoit point d'exciter ses sujets , par l'appât des récompenses , à des exploits bachiques.

On a des exemples de personnes qui ont passé un temps considérable sans prendre de nourriture. Un opposé aussi extrême à l'usage excessif des alimens , semble-avoir quelque chose de plus merveilleux encore. Cet appétit si désirable , lorsqu'il est réglé , ce besoin impérieux paroît amorti ou même éteint en quelques individus. Il est mention dans le *Journal de Physique* , Octobre 1778 , d'un phénomène en ce genre beaucoup plus étonnant que celui dont il est parlé dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*. Il s'agit « d'une » personne qui depuis quatre ans presque révolus , ne prend absolument aucune nourriture solide , et qui , si l'on en excepte quelques temps pendant lequel elle a un peu usé de vin , ne vit que » d'eau pure , encore avec des circonstances singulieres. Cette » personne est *Louise Guffie* , habitante très-pauvre de la paroisse » d'Anglefort en Bugey , boitense ; mais assez robuste , célibataire , » travaillant comme ses freres et ses sœurs pour vivre. Elle ne va » jamais à la selle ; elle urine ; et cette évacuation est aussi claire » et presque en aussi grande quantité que l'eau qu'elle a bue ». Consultez maintenant l'Ouvrage de *Schurigius* , qui a pour titre : *Chylogogia* , etc. in-4.° *Dresda* , 1725.

nourriture

nourriture dans toute la machine animale ; mais ceci demande un plus ample détail. Nous avons dit que c'est dans la poche appelée *estomac* que les *alimens* séjournent quelque temps , et qu'ils se changent en une espece de bouillie , à l'aide des sucs que fournissent des glandes particulieres , les arteres et les nerfs , dont le nombre est prodigieux dans l'estomac. Ces *alimens* , ainsi élaborés , passent dans de grands canaux membraneux appelés *intestins* , dont la longueur égale six à huit fois la hauteur de l'homme ; longueur ménagée par la Nature , pour que le *chyle* ait le temps dans cette longue route , d'être séparé des matieres inutiles. Toute la longueur des intestins repliés avec l'art le plus merveilleux , se trouve attachée au *mésentere* , qui est une membrane plate et plissée en fraise.

Tandis que les sucs nourriciers se séparent des *alimens* , et passent par les ouvertures des veines lactées qui s'appliquent aux intestins par une multitude d'embouchures , les glandes des intestins humectent les *alimens* desséchés , et les mettent en état de pouvoir toujours continuer leur route , jusqu'à ce que tout le *chyle* étant pompé , ils soient portés à l'extrémité des intestins pour être évacués. Comme les intestins varient en grosseur et en situation , ils portent dans leurs différentes longueurs divers noms , quoiqu'ils ne forment toujours que le même canal. Il faut observer que des conduits , qui sortent de la vésicule du *fiel* et du *foie* , introduisent continuellement dans la partie des intestins , que l'on nomme *duodenum* , la *bile* qui se mêle dans cet intestin avec les *alimens* que l'estomac y envoie. C'est là que ces sucs , ainsi que ceux du *pancréas* , produisent des effets sur lesquels on n'est point d'accord , mais qui sont nécessaires , sans doute , soit pour faciliter la séparation du *chyle* d'avec les parties plus grossieres , soit pour le préserver de corruption par l'amertume. ( On trouve à l'article OISEAU , un extrait concernant la *digestion* comparée des divers ordres d'animaux , d'après M. *Spallanzani*.) Mais parlons plus amplement du *foie*.

Le *foie* (*Jecur aut Hepar*) , est un organe admirable-



ment construit : c'est un second cœur, dans lequel le sang reçoit un mouvement singulier. À son retour du cœur, il se rassemble dans cette partie, et en sort par quatre ou cinq ramifications. La substance du foie est composée de l'assemblage d'une multitude prodigieuse de vaisseaux de différens genres, qui se distribuent à une infinité de petits corps assez semblables à des vésicules veloutées intérieurement. Ces vésicules ou grains pulpeux fournissent chacun un vaisseau, qui est le conduit excrétoire de chacune de ces vésicules. Tous ces conduits communiquent les uns aux autres dans la substance du foie : on les nomme *pores biliaires* (a). La bile qui se sépare ainsi du sang dans le foie, cette espèce de glande conglomérée, est portée dans les intestins et dans la *vésicule du fiel*, petite poche en forme de poire : elle est composée de plusieurs membranes ou tuniques comme l'estomac. On observe dans son intérieur de petites cellules, comme dans les gâteaux de cire des mouches à miel. C'est là que s'assemble la bile (*Bilis*) ; cette liqueur précieuse y est retenue pendant un certain temps, s'y perfectionne, est versée dans les intestins, et subtilise le chyle. Comme la bile est de nature savonneuse, elle mêle les huiles avec le flegme, dissout les alimens, excite l'appétit, et nettoie les intestins ; ( la nature savonneuse de la bile est si certaine, qu'on l'emploie avec succès pour enlever sur les habits les taches les plus anciennes. ) Il se forme quelquefois des concrétions dans la vésicule du fiel, par l'épaississement et le dessèchement de la bile. Ces concrétions sont inflammables, ont la couleur et le goût de la bile, preuve certaine de leur origine. On les rend quelquefois par les selles. On voit dans le Cabinet de Chantilly une de ces concrétions appelées *pierres biliaires* ; elle est de la grosseur d'une noisette franche.

---

(a) M. Bonnet dit que les couleurs précèdent les saveurs. La bile est verte avant d'être amère. Les fibres de la vue ont plus de sensibilité que celles du goût, ou les particules qui affectent le goût diffèrent de celles qui affectent la vue, et se développent plus tard.

Le *chyle* entre par la contraction des intestins dans les veines lactées ou vaisseaux blancs qui portent cette liqueur dans le *réservoir de Pecquet*. Ce réservoir, dans l'homme, est composé de trois grandes cavités, formées par une peau très-fine (a). Le *chyle* monte par le *canal thorachique*, le long de l'épine du dos; mais avant de monter, il se mêle avec la *lymphe* apportée par les vaisseaux lymphatiques qui viennent aboutir à ce réservoir. Ces liqueurs, ainsi unies, montent donc le long du canal thorachique, et se déchargent dans la veine sous-clavière gauche; elles s'unissent au sang qui coule dans la même veine, et vont se rendre au cœur, par la *veine cave*, dans le ventricule droit: le tout ressort du cœur pour être porté dans tout le corps, y circuler et lui servir de nourriture. Le *chyle* présente un phénomène digne d'admiration en s'élevant contre les lois de la pesanteur dans le canal thorachique, dont la membrane est trop foible pour pouvoir se contracter. Cette liqueur y est élevée par les battemens de l'artere descendante, qui presse le canal thorachique, et oblige ainsi la liqueur de monter. Quand une fois elle est élevée, elle ne peut retomber, parce qu'elle se trouve arrêtée par un grand nombre de valvules à peu de distance les unes des autres: ces valvules s'ouvrent pour laisser monter la liqueur, qui, par son poids, fait baisser ensuite ces mêmes valvules, et se ferme ainsi le passage à elle-même, lorsqu'elle veut redescendre. Les veines lactées et lymphatiques sont aussi remplies de ces merveilleuses valvules. Il se trouve de même à l'endroit où le *chyle* entre dans la veine sous-clavière, une valvule qui empêche le sang de cette veine de tomber dans le canal du *chyle*. On voit aussi dans la surface intérieure des gros intestins, des vaisseaux lactées

---

(a) Suivant M. de Haller, ce réservoir n'est que la réunion de quelques gros vaisseaux lymphatiques nés du mélange des vaisseaux lactées avec les lymphatiques inférieurs et les lymphatiques hépatiques. Ces vaisseaux sont ordinairement plus gros à l'endroit de la seconde vertèbre des lombes, et ce renflement est continué presque jusque dans la poitrine. Il est rare que ce gonflement ressemble à une vessie ovale, ce qui est l'idée de Pecquet.

et absorbans ; ce qui explique comment il est possible de nourrir pendant plusieurs jours un malade avec des lavemens nourrissans. A l'égard de la *vessie* , Voyez ce mot (a).

Le *cœur* (*Cor*) , qui , dans l'homme , pese ordinairement dix onces , est un muscle ferme et solide , placé au milieu de la poitrine , la base en haut et la pointe en bas. Il est enveloppé d'une espece de sac membraneux , que l'on nomme le *péricarde* , et dont l'usage est de filtrer une liqueur qui humecte le *cœur* et en facilite les mouvemens qui demandent une grande liberté : il sert aussi à soutenir le *cœur* , qui est , pour ainsi dire , suspendu , et à le défendre contre le froid de l'air qui entre dans les poumons au milieu desquels il est placé , et qui pourroit peut-être l'offenser.

C'est du *cœur* que partent de gros vaisseaux que l'on nomme *arteres* , dont l'usage est de porter le sang dans toutes les parties du corps et jusqu'aux extrémités. Ces vaisseaux se divisent , se subdivisent , et se ramifient d'une maniere prodigieuse ; toutes ces ramifications infiniment déliées aboutent à autant d'autres vaisseaux qu'on nomme *veines* , qui rapportent le sang au *cœur*.

Celui-ci a deux cavités séparées l'une de l'autre par une cloison charnue fort épaisse. On donne à ces cavités le nom de *ventricules*. Chaque *ventricule* est muni d'une oreillette , autre espece de cavité , dont l'usage est de recevoir le sang et de le décharger dans le *ventricule* qui correspond à chacune de ces cavités.

Le *cœur* a deux mouvemens ; l'un , par lequel il se dilate , et qu'on nomme *diastole* ; l'autre , par lequel il se contracte , la pointe se rapprochant de la base , et qu'on nomme *systole*. Les oreillettes ont aussi leurs mouvemens de dilatation et de contraction , mais dans un temps différent ; c'est-à-dire , qu'elles sont dilatées lorsque le *cœur* est contracté , et qu'elles sont en contraction lorsque le *cœur* est en dilatation.

---

(a) M. Hewson vient de découvrir le système lymphatique dans les oiseaux , dans les amphibiés et les poissons. Cette découverte est regardée comme très-importante en Physiologie. Consultez le *Journal d'Histoire Naturelle* , etc. mois d'Octobre et de Novembre 1772.

A l'instant où le *cœur* se contracte, le ventricule droit chasse le sang dans l'artère pulmonaire, qui le porte aux poumons, où il se rafraîchit par le moyen de la respiration; le ventricule gauche chasse le sang dans l'artère nommée *aorte*, qui le distribue dans toutes les parties du corps, aussi ce ventricule a-t-il des parois plus fortes que le ventricule droit; après la contraction, il se forme une cavité dans les ventricules du *cœur* par la dilatation; à l'instant, le sang ramassé dans les oreillettes entre dans les ventricules, le *cœur* se contracte de nouveau pour pousser le sang; et c'est ce mouvement continu de *diastole* et de *sys-tole* qui forme le battement des artères.

Le sang, qui a été porté aux poumons par l'artère pulmonaire, doit revenir au *cœur*; il est rapporté par les différentes ramifications des veines, à une grosse veine qu'on nomme la veine *pulmonaire*, qui se décharge dans l'oreillette gauche du *cœur*; et à l'aide de la contraction, il est poussé par le ventricule gauche dans l'aorte, qui le distribue jusqu'aux extrémités du corps, où il est reçu par les ramifications des veines qui se réunissent toutes en une branche principale, que l'on nomme la *veine cave*, et qui le rapporte dans l'oreillette droite du *cœur*, pour repasser de nouveau dans les poumons.

On estime que le ventricule gauche du *cœur* peut contenir environ deux onces de sang: ainsi à chaque contraction le *cœur* pousse deux onces de sang dans l'aorte, qui en se gonflant produit le battement. C'est l'opinion commune, qu'un homme a rarement plus de vingt-quatre livres de sang, et moins de quinze: dans la supposition de vingt-cinq livres, toute la masse du sang passe dans le *cœur* vingt-quatre fois par heure; c'est-à-dire, cinq cents soixante-seize fois durant vingt-quatre heures. Quelle machine hydraulique!

Plus on examine le mécanisme du *cœur*, plus on l'admire. Il y a dans cet organe onze valvules, dont cinq sont destinées à y laisser entrer le sang, et à l'empêcher d'en sortir par le même endroit où il est entré; les six autres laissent sortir le sang du *cœur*, et empêchent qu'il n'y revienne par la même voie. Ces val-

vules ont des formes différentes et appropriées à leur usage ; elles sont placées dans les ventricules et dans les oreillettes ; en sorte que le sang qui est entré dans les oreillettes ne peut ressortir que par les ventricules , et que ce même sang , une fois dans les ventricules , ne peut plus rentrer dans les oreillettes : celui du ventricule droit est obligé de sortir par l'artere pulmonaire , et celui du ventricule gauche par l'aorte. Il y a de semblables valvules dans les grosses veines , pour empêcher le sang de rétrograder , pendant qu'il est rapporté des extrémités vers le cœur ; mais il ne s'en trouve point dans les arteres , où elles seroient préjudiciables.

Tel est le mouvement admirable du cœur , dont la force , à chaque battement , pour distribuer le sang dans toute l'économie animale , est égale à une force de plusieurs milliers de livres pesant. Ce battement se fait environ deux mille fois par heure , sans jamais cesser , soit que nous veillions , soit que nous dormions , pendant toute notre vie. Les autres muscles se lassent et s'affoiblissent après des efforts beaucoup moindres , qui ne durent souvent qu'un jour ; mais les muscles du cœur ne s'affoiblissent pas dans une longue suite d'années. A l'égard du sang , de la rate et des reins , Voyez ces mots.

Il ne nous reste , pour avoir parcouru l'économie animale , que de jeter un coup d'œil sur les glandes ( *Glandula* ) sécrétaires et excrétoires. On ne peut voir , sans étonnement , cette distribution et cette diversité de glandes qui séparent du sang , qui est en quelque maniere insipide , des humeurs qui prennent tant de saveurs opposées , et dont l'usage est si différent dans notre économie. L'urine est salée , ainsi que les larmes et la sueur ; la salive est douce , la bile est amère ; elle paroît n'être autre chose que la partie saline du sang intimement mêlée avec des parties huileuses et du flegme ; ce qui la rend un corps savonneux , dont l'usage est de subtiliser le chyle , et de contribuer à la combinaison des parties huileuses et aqueuses. D'autres glandes , telles que celles des mamelles , extraient le lait des arteres : ce lait , boisson si douce , qui présente une nourriture si appropriée

à l'enfant , n'est autre que du chyle ; qui n'est point encore mêlé avec le sang ; car il faut plusieurs heures pour qu'il puisse se combiner entièrement avec lui.

Tel est le tableau raccourci de l'histoire de l'homme ; de son existence , de sa destination , de son domaine , de son gouvernement , de ses facultés physiques , de sa prééminence , etc. La nature de cet ouvrage exigeoit que nous missions des bornes à nos descriptions : nous l'avons fait particulièrement sur le système de la génération ; nous n'avons pas même discuté , dans cet article , l'opinion de ceux qui croient l'espece humaine ovipare , tandis que d'autres la prétendent vivipare. Consultez la savante These de M. Geoffroy (*Si l'homme a commencé par être ver*) , qui piqua tellement la curiosité des Dames du plus haut rang , qu'il fallut la traduire , pour les initier dans des mysteres dont elles n'avoient pas la théorie. Voyez aussi les articles GÉNÉRATION , OVIPARE et SEMENCE , de ce Dictionnaire. Nous en avons fait de même à l'égard du siège de l'ame (*Anima*) , que M. de la Peyronie place dans le *corps calleux* : ce petit corps blanc , un peu ferme et oblong , qui est comme détaché de la masse du cerveau , et que l'on découvre quand on éloigne les deux hémispheres l'un de l'autre. D'autres , avant lui , en avoient assigné le siège dans la *glande pinéale* ; d'autres , dans la *moëlle allongée*.

À l'égard de la nature et de la quantité des os qui composent la charpente humaine , nous avons cru devoir en parler à l'article SQUELETTE , inséré à la suite de l'article Os : l'ostéologie de l'homme mérite bien qu'on en parle séparément. Il en est de même à l'égard de la *barbe* , des *cheveux* , etc. dont on fera mention à l'article POIL. Quant aux différentes especes de *peaux* , *surpeau* ou *cuticule* , leurs préparations et leurs usages dans les arts , Voyez le mot PEAU. Nous exposerons à l'article MOMIE , les préparations que la Pharmacie en fait. Voyez aussi l'article PIÈCES ANATOMIQUES INJECTÉES. Pour ce qui concerne la *graisse humaine* , dont on se sert en Médecine , Voyez au mot GRAISSE. La Médecine tire encore quelques autres remèdes des différentes parties de l'homme ; le *crâne* , le *cerveau humain* donnent un sel et une eau antiépi-

leptiques , ainsi que les *cheveux* et le *sang* ; mais tous ces remèdes sont aujourd'hui presque entièrement abandonnés. On tire de l'urine le fameux phosphore , connu sous le nom de *phosphore* d'Angleterre ou de *Kunckel*. Les *ongles* sont très-vomitifs ; le *lait* des femmes est restaurant , etc. *Voyez* tous ces mots , et *consultez* ce qu'en ont dit les Ouvrages des Chimistes modernes.

HOMME DES BOIS. *Voyez* HOMME SAUVAGE , et l'article SINGE.

HOMME MARIN , *Homo marinus*. Beaucoup de Voyageurs font mention d'*hommes marins* , auxquels ils ont donné les noms de *tritons* , de *néreïdes* , de *sirenes* , de *poissons femmes* ou *ambizes* ; tous s'accordent à dire que ce sont des monstres marins , fort semblables aux *hommes* , du moins depuis la tête jusqu'à la ceinture.

On lit dans les *Délices de la Hollande* , qu'en 1430 , après une furieuse tempête qui avoit rompu les digues de Westfrise , on trouva dans les prairies une femme marine dans la boue : on l'emmena à Harlem , on l'habilla et on lui apprit à filer ; elle usa de nos alimens , et vécut quelques années , sans pouvoir apprendre à parler , et ayant toujours conservé un instinct qui la conduisoit vers l'eau ; son cri imitoit assez les accents d'une personne mourante. L'*Histoire générale des Voyages* dit , qu'en 1560 , des pêcheurs de l'Isle de Ceylan , prirent , d'un coup de filet , sept *hommes marins* et neuf *femmes marines*. *Dimas Bosques* , de Valence , médecin du Roi de Goa , qui les examina , et qui en fit l'anatomie en présence de plusieurs Missionnaires Jésuites , trouva toutes leurs parties intérieures très-conformes à celles de l'*homme terrestre*.

Toutes les descriptions de ces monstres marins leur donnent la taille ordinaire d'un *homme* : mêmes configuration et proportions jusqu'à la ceinture ; la tête arrondie , les yeux un peu gros , le visage large et plein , les joues plates , le nez fort camus , des dents très-blanches ; des cheveux grisâtres , quelquefois bleus , plats et flottans sur les épaules ; une barbe grise et pendante sur l'estomac , qui est aussi garni

de poils gris comme dans les vieillards ; la peau blanche et assez délicate. Le mâle et la femelle ont le sexe de l'homme et de la femme : on appelle *tritons* les mâles , et *sirenes* les femelles : celles-ci ont des mamelles fermes et arrondies , comme les ont les vierges ; les bras sont assez larges , courts et sans coudes sensibles ; les doigts sont à moitié palmés , et leur servent de nageoires ; mais la partie inférieure , à prendre du nombril , est semblable à celle d'un dauphin , et elle se termine en queue large et fourchue. Nous doutons fort de tous ces faits. On trouve l'histoire de semblables *hommes marins* dans le cinquieme volume des *Melanges d'Histoire Naturelle* , et on laisse conjecturer que les *hommes marins* , dont on a donné en différens temps plusieurs relations , pourroient bien provenir d'une race particuliere , dont le premier pere et la premiere mere étoient de véritables humains , qui se sont habitués à la mer. Quand cela seroit , quelles difficultés naitroient encore sur l'œuvre de la génération , celle de l'accouchement et la nourriture des nouveaux nés ? Ces individus aquatiques se retireroient-ils exprès sur les Isles et les Côtes inhabitées ? Enfin , pourquoi n'y auroit-il chez ces prétendus humains du monde marin que les extrémités inférieures du corps qui auroient pris la ressemblance de celles des poissons ?

HOMME PORC-ÉPIC. M. le Docteur *Ascanius* a lu à la Société Royale de Londres , la description d'un *homme* venu au monde bien constitué , et né de parens sains et bien conformés , mais qui , six semaines après sa naissance , eut tout le corps , excepté le visage , le dedans des mains , le bout des doigts et le dessous des pieds , chargé d'une infinité de petites excroissances , lesquelles se changerent peu à peu en especes de soies brunâtres , à demi-transparentes , qui avoient la consistance de corne , roides et élastiques , et dont rien ne put arrêter le progrès. Ces soies avoient six lignes de longueur et deux ou trois de grosseur , elles étoient implantées perpendiculairement dans la peau , comme dans les hérissons. La barbe de cet homme étoit noire , ainsi que ses cheveux , et sa figure étoit intéressante. Mais voici un phénomène bien singulier :



ces soies tomboient , chaque année , en automne , et renaissent après. A l'âge de vingt ans , il fut attaqué d'une petite vérole confluyente qui lui procura une mue générale sur le corps. Les soies repoussèrent aussi-tôt. Croiroit-on que cette espece d'homme sauvage ) *Edward Lambert* , de Suffolk en Angleterre ) est devenu amoureux d'une jeune fille qu'il a rendue sensible , et dont il a eu six enfans , tant filles que garçons , tous constitués comme lui , et également couverts de soies. Il ne reste aujourd'hui plus qu'un garçon de cette race d'hommes , que les Anglois appellent *the porcupineman*. Si cet homme se marie , il pourra perpétuer sa race ; car la Nature offre quantité d'exemples qui démontrent qu'une variation , surtout du côté du pere , peut subsister dans plusieurs générations. On a envoyé de Lisbonne , aux Auteurs du *Journal étranger* , l'histoire d'une fille qui , à l'âge de sept ans , étoit d'une taille robuste et gigantesque. Son visage et tout son corps sont couverts de grands poils de diverses couleurs et longueurs , crépures et consistances. Ses cheveux n'ont rien d'extraordinaire.

On a vu , en Mars 1774 , à la Foire Saint-Germain à Paris , une petite fille âgée de trois ans , d'une assez jolie figure , mais dont le corps étoit presque entièrement couvert de poils longs et bruns : elle avoit dans plusieurs parties de son corps , sur-tout dans la région du dos , des excroissances de chair qui formoient comme des especes de petites poches ; on a coupé une de ces poches qu'elle avoit au sein ; parce qu'elle la gênoit beaucoup , et on a trouvé cette excroissance absolument vide : cette petite fille paroissoit néanmoins jouir d'une bonne santé ; elle étoit vive , gaie et douce.

HOMME SAUVAGE , *Homo sylvestris*. C'est encore une espece de monstre , au rapport d'un grand nombre de Voyageurs. Il vit , disent-ils , dans le milieu des bois ; il ressemble assez en grandeur et en figure à certains Barbares d'Afrique ; sa force est extraordinaire ; il marche toujours droit et sur deux pieds , qu'il plie comme un chien à qui on a appris à danser ; il est fort adroit et léger à la course ; les Seigneurs des pays où il se trouve de ces hommes sauvages , leur

sont la chasse, comme on fait ici celle du cerf. Il a la peau fort velue, les yeux enfoncés, l'air féroce, le visage brûlé et aplati, et tous ses traits sont assez réguliers, quoique rudes et grossis par le soleil : il se sert, comme nous, de ses deux bras : tout son corps est couvert d'une laine blanche, grise ou noire ; il crie comme les enfans. Ces prétendus *hommes sauvages* sont, dit-on, d'un naturel fort tendre, et témoignent vivement leur affection et leurs transports par des embrassemens ; ils trépignent aussi de joie ou de dépit quand on leur refuse ce qu'ils désirent.

On lit dans les *Mémoires de Trévoux* (Janvier et Février 1701) l'extrait d'une Lettre écrite des Indes le 10 Janvier 1700, où l'Auteur dit qu'étant, le 19 Mai 1699, à la rade de Batavia, il vit sur le *London*, frégate Angloise qui revenoit de Borneo, l'enfant d'un de ces *hommes sauvages* (ou *orangs-outangs*) qui n'avoit que trois mois ; il étoit haut de deux pieds et tout couvert d'un poil fort court ; il étoit fort camus, et avoit déjà autant de force qu'un enfant de sept ans : il en jugea par la résistance extraordinaire qu'il sentit en le tirant par la main ; il ne sortoit de sa loge qu'avec peine et chagrin. Ses actions sembloient être d'un humain ; quand il se couchoit, c'étoit sur le côté, appuyé sur une de ses mains ; le poulx du bras lui battoit comme à nous.

L'*homme sauvage*, dont on vient de parler, est l'*homme brute des bois*, c'est-à-dire, le *barris* des Auteurs, l'*orang-outang* des pays chauds de l'Asie. Il se trouve aussi en Afrique, sous les noms de *pongo* et de *jocko* : sous ce dernier nom, on désigne la petite espece d'*orang-outang*. Le vrai *satyre*, le *faune* et l'*égipan*, ne sont que des variétés de ce même animal.

On verra à l'article ORANG-OUTANG, que ce quadrumane devient aussi grand que l'*homme* ; qu'il est presque semblable à lui par la forme, par l'ensemble, par sa démarche et par ses mouvemens, et qu'il en diffère encore moins par l'organisation intérieure. En effet, même disposition dans la structure animale, même conformation ; sa langue mobile auroit la faculté d'articuler, si comme l'*homme* il étoit doué de

la pensée ; mais il a le langage de l'instinct , et cela doit lui suffire. L'*orang-outang* livré à lui-même , libre , indépendant , vit dans les bois , de fruits , de racines , ne mange point de chair , dort quelquefois sur les arbres , se construit souvent une petite cabane de branches entrelacées , pour se mettre à l'abri de la pluie et de l'ardeur du soleil. Les *orangs-outangs* sont forts , robustes , agiles et hardis , vont de compagnie , se défendent avec des bâtons , attaquent l'éléphant , le chassent des bois qu'ils habitent. On dit qu'un seul tiendrait tête à dix hommes. D'un tempérament lubrique , ils cherchent à se satisfaire à chaque instant ; et à défaut de leur espèce , ils attaquent les individus qui ont le plus de rapport avec eux ; ils mettent tout en usage pour en faire la conquête. Les mâles sont les plus entreprenans : passionnés pour les femmes et les filles , ils tâchent de les surprendre , les enlèvent , les portent dans leur retraite , les gardent avec eux , les nourrissent très-bien , ont pour elles de petits soins , de petites attentions. Pleins d'ardeur , ils les excèdent par leur galanterie. M. de la Brosse , dans son *Voyage à la Côte d'Angola* , dit avoir connu à Lowango , une Nègresse enlevée par les *orangs-outangs* , qui étoit restée trois ans avec eux , et en avoit toujours été très-bien traitée. Les Nègres croient que c'est une nation étrangère , qui est venue s'établir chez eux , et que s'ils ne parlent pas , c'est dans la crainte qu'on ne les fasse travailler. Le besoin les rend industrieux. Lorsque les fruits leur manquent dans les forêts , ils descendent sur le rivage , croquent les crabes , les homards , les coquillages. Ils sont principalement friands d'une espèce d'huître très-grosse et à écaille très-épaisse : aperçoivent-ils ces huîtres ouvertes , ils ramassent une pierre , s'avancent , la jettent dans la coquille ; l'huître ne peut pas se fermer , notre gourmand ne craint plus d'avoir la main prise ; il retire adroitement la chair de l'animal et la mange.

On prend ces animaux dans des filets ; ils s'accoutument à la vie domestique , sont susceptibles d'éducation , deviennent doux , paisibles , familiers , et

même honnêtes et polis ; mais à leur vivacité naturelle , flétrie par l'esclavage , succede une espece de tristesse , de mélancolie , qui semble annoncer le regret de la liberté. On a vu de ces animaux réduits à la servitude , rendre à leurs maîtres tous les devoirs d'un laquais adroit , officieux et intelligent ; rincer des verres , verser à boire , tourner la broche , piler dans des mortiers , aller chercher de l'eau à la riviere voisine dans de petites cruches qu'ils rapportent pleines sur leur tête ; ( il faut leur prendre ces cruches dès qu'ils sont arrivés à la porte de la maison , car ils les laissent tomber ; et voyant la cruche versée et cassée , ils se mettent à crier et à pleurer ; ) en un mot , ils satisfont à tous les autres petits emplois du ménage. Si on leur donne une éducation un peu plus distinguée , ils se présentent avec décence , se promènent en compagnie avec un air de circonspection , s'asseyent et mangent à la table du maître avec propreté ; ils font usage de la serviette , du couteau , de la cuiller et de la fourchette , comme les convives ; trinquent quand ils y sont invités ; ils boivent peu de vin , un peu plus de thé , et préfèrent le lait ; ils donnent la main aux Dames par politesse , et font leur lit. On assure que les femelles de l'*orang-outang* ont de la pudeur , et que quand on les regarde , elles ont grand soin de cacher les parties que la modestie empêche de montrer ; au reste , elles ont beaucoup de gorge. Le mâle et la femelle vivent ensemble dans la plus grande intelligence : de leur conformation pareille à celle de l'*homme* , résulte la similitude des mouvemens. L'*orang-outang* copie si parfaitement les actions de l'*homme* , que les Indiens sont , en quelque sorte , excusables , de l'avoir associé à l'espece humaine par le nom d'*orang-outang* ( homme sauvage ) qu'ils lui ont donné. L'instinct est si voisin du sentiment dans cette espece d'animal , qu'il semble connoître son mal et le remede. M. de la Brosse dit qu'on en avoit embarqué un qui tomba malade ; il fit son lit , s'y coucha , la tête sur un oreiller , et se couvrit de couvertures ; il se fit soigner comme une personne ; on le saigna même deux fois au bras droit ;

il en fut soulagé. Toutes les fois qu'il se trouva depuis incommodé, il présentoit le bras; et par le geste pantomime de l'autre bras, des yeux, et des accens plaintifs, il demandoit une saignée. Voyez maintenant les articles PONGO et ORANG-OUTANG.

M. de la Martinière, dans son *Dictionnaire de Géographie*, rapporte qu'on prit un homme sauvage dans les bois d'Hanovre, et qu'on le porta en Angleterre, où George I. le donna en garde à un particulier; mais cet homme sauvage, qui étoit réellement un humain, mourut bientôt.

En 1661, quelques chasseurs découvrirent, dans une forêt de Lithuanie, au milieu d'une troupe d'ours, deux enfans, qui paroisoient avoir environ neuf ans, et dont les traits et la peau les firent reconnoître pour être de nature humaine. Les chasseurs, après avoir mis en fuite les ours, ne purent se saisir que d'un de ces enfans, qui se défendoit beaucoup avec les ongles et les dents: ils le présentèrent au Roi de Pologne. Cet individu étoit bien proportionné; il avoit la peau blanche, les cheveux blonds, la physionomie agréable et belle. On le baptisa; la Reine fut sa marraine, et l'Ambassadeur de France, son parrain: on lui donna pour nom de baptême celui de *Joseph*; et pour nom de famille, *Ursin*, par allusion à la façon dont on prétend qu'il avoit été nourri. Mais quelque soin que l'on prit pour son éducation, on ne put l'appriivoiser entièrement, ni lui apprendre à parler. Il ne put jamais souffrir ni habits ni souliers; toutes ses inclinations, ses habitudes étoient sauvages, relativement à sa conduite et à la manière de se nourrir.

Le *Mercur de France*, (Décembre 1731) fait aussi mention d'une jeune fille sauvage, trouvée, en Septembre 1731, dans les bois de Sogny, près de Châlons en Champagne. On en a donné une histoire plus détaillée en 1755. On voit, dans cette histoire, le caractère et les ressources de l'homme sortant des mains de la Nature. Cette petite fille, qui n'avoit que neuf à dix ans, pressée par la soif, entra dans le village; elle n'avoit à sa main qu'un bâton court et gros par le bout comme une masse: comme elle

Étoit presque nue, et qu'elle avoit les mains noires, ainsi que le visage, les paysans qui la prirent pour le diable, lâcherent contre elle un dogue dont le collier étoit armé de pointes de fer; elle l'attendit sans crainte, et d'un coup de bâton, elle l'étendit mort sur la place; elle regagna la campagne et se sauva sur un arbre où elle grimpa avec la légèreté des écureuils: on la prit par l'ordre du Seigneur; on l'emmena au château, où on lui donna un lapin en poil, qu'elle écorcha et mangea tout cru. On eut ensuite le plaisir de lui voir prendre des lievres à la course, et de la voir plonger dans la rivière où elle alloit chercher le poisson qu'elle manguoit tout cru. On apprit d'elle, par la suite, qu'elle avoit eu autrefois une compagne; mais qu'étant dans les terres, elle aperçut un chapelet qu'elle voulut ramasser pour en faire un bracelet, et que sa camarade, qui désiroit aussi l'avoir, lui avoit donné un coup de masse sur la main; mais que celle-ci lui avoit donné à l'instant un pareil coup de masse au front et l'avoit renversée noyée dans son sang; suivant son expression (*elle la fit rouge*). Touchée de compassion, elle courut chercher des grenouilles, en écorcha une, lui colla la peau sur le front et banda la plaie avec une lanierie d'écorce d'arbre qu'elle avoit arrachée avec ses ongles; la blessée prit le chemin de la rivière, et disparut sans qu'on ait su depuis ce qu'elle est devenue. On conjecture que cette jeune fille étoit venue des Terres arctiques, et qu'elle étoit de la nation des Eskimaux. Quelques questions que je lui aie faites, (c'étoit en 1765; cette femme vivoit à Paris, sous le nom de Mademoiselle *Leblanc*, et elle se rendoit assez souvent chez *M. de la Condamine*,) je n'ai pu apprendre d'elle quels étoient ses parens; elle m'a seulement répondu qu'ils cultivoient la terre, et qu'elle alloit souvent ramasser des herbes sur le bord de la mer, pour engraisser leurs terrains. Elle pousoit à volonté un cri infiniment aigu et des plus effrayans.

On cite plusieurs autres exemples semblables d'*hommes et femmes sauvages* des bois, qui prouvent qu'on a en

effet trouvé quelquefois des *hommes sauvages*, que des événemens particuliers avoient éloignés de leurs retraites ordinaires. Mais il ne faut pas confondre le véritable *homme sauvage* avec de grands singes, ou d'autres animaux brutes qui ont quelque ressemblance extérieure avec l'homme par la forme, par les gestes, par les façons d'agir, etc. Ce qui distingue essentiellement l'*homme* d'avec la brute, aux yeux du Naturaliste, c'est l'organe de la parole et la perfectibilité.

**HOMONCULE.** On a désigné par ce mot, tantôt l'homme de taille avortée, et tantôt le *pithèque*. Voyez **NAIN** et **PITHÈQUE**.

**HONGRE**, *Canterius*; c'est un cheval châtré. Voyez à l'article **CHEVAL**.

**HONORÉ.** Voyez **ONORÉ**.

**HOPLITE.** Les anciens Naturalistes désignoient par ce nom des pierres pyriteuses et polies.

**HORIZON**, Voyez à l'article **GLOBE**.

**HORLOGE DE LA MORT.** Voyez à l'article **POU PULSATEUR** et **VRILLETTE**.

**HORNBERG.** La plupart des Minéralogistes disent que c'est la *Pierre de corne*; Voyez ce mot. On l'appelle aussi *hornstein*. Ces mots sont usités chez les Mineurs Allemands et Suédois.

**HOUATTE** ou **HOUETTE.** Voyez **APOCIN**.

**HOUBARA** ou **PETITE OUTARDE HUPPÉE**, d'Afrique, *Otis Africana*. Cette petite espece d'*outarde*, qui n'est pas rare dans les plaines sablonneuses de Damas, est de la grosseur de la *canne petiere*; elle en a la forme et le plumage, mais elle en differe par une huppe renversée en arriere et comme tombante; elle a une fraise formée par de longues plumes qui naissent du cou, qui se relevent un peu et se renflent, comme il arrive à notre coq domestique, lorsqu'il est en colere. Lorsque cette *outarde* est menacée par un oiseau de proie, il est fort curieux de voir par combien d'allées et de venues, de tours et de détours, de marches et de contre-marches, en un mot, par combien de ruses et de souplesses elle cherche à échapper à son ennemi. On prétend que son fiel, ainsi qu'une certaine matiere qui se trouve dans son

estomac

estomac, est un excellent remede contre le mal des yeux. Voyez maintenant l'article RHAAD.

HOUBLON ou VIGNE DU NORD, *Lupulus scandens*; *Humulus lupulus*, Linn. 1457. Plante grimpante, très-précieuse, et qui est connue de tout le monde; ses racines sont vivaces, menues, et s'entortillent les unes avec les autres. Il en sort des tiges foibles, mais dures, très-longues, anguleuses, velues et rudes; elles embrassent étroitement les perches et les plantes sur lesquelles elles grimpent en serpentant; ses feuilles, qui sont ameres, sortent des nœuds deux à deux, opposées, rudes, cordiformes, dentées en scie, communément découpées en trois ou cinq parties, portées sur des pétioles assez longs. L'espece qui porte les fleurs, *Lupulus mas*, n'a point de graines; et celle qui porte des graines, *Lupulus femina*, n'a point d'étamines. Les fleurs, dans le mâle, naissent de l'aisselle des feuilles; elles sont en grappes comme celles du chanvre, pâles, sans pétales, composées de plusieurs étamines et d'un calice à cinq feuilles; elles sont stériles. L'espece femelle, qui est un individu différent, porte des fruits qui sont comme des pommes de pin, composés de plusieurs écailles membraneuses, pâles, jaunâtres, attachées sur un pivot commun, à l'aisselle desquels naissent de petites graines aplaties, rousses, d'une odeur d'ail, ameres et enveloppées dans une coiffe membraneuse.

Cette plante est très-commune dans différens pays, et croît dans les haies et dans les prés. En Angleterre, en Allétagne, en Flandres, on sème et on cultive le houblon avec grand soin et beaucoup de dépense; on le fait soutenir par de grands échelas à la maniere des vignes; et comme il monte presque aussi haut que les lianes d'Amérique, on pourroit, en le soutenant avec de longues perches, en former d'élégans portiques, des obélisques de cinquante pieds de haut dans le centre d'une étoile de petits arbrisseaux, des berceaux de verdure, des tonnelles, etc.

Le houblon se multiplie par quantité de racines qu'il produit, à la maniere des asperges; il se plaît dans un terrain humide, peu pierreux, mais gras et bien fumé: on doit le labourer à l'entrée de l'hiver,



et à la fin de cette saison, c'est-à-dire, à la sortie des froids, faire dans le plant des trous d'environ un pied en tout sens, et à quatre pieds de distance; vers la fin de Mars, on met dans ces trous du fumier; celui de pourceau y est très-bon, mais celui des bêtes à corne est préférable. L'année suivante, lorsque le *houblon* a poussé à la hauteur d'un pied, on fiche en terre de petites perches, comme pour ramer des haricots, ensuite on jette de nouvelle terre autour de chaque plante; au mois de Mai, on donne un troisième labour: vers le mois de Décembre, on met un demi-pied de fumier sur chaque motte de *houblon*; on bêche la terre, et on renfouit le fumier: en Mars, on bêche encore, et à la fin du mois on le taille, c'est-à-dire, qu'on coupe tout le vieux bois à niveau du cœur de la plante: en Avril, on plante à côté de chaque motte de *houblon* de grosses perches de bois blanc, et on y lie le *houblon* avec de bon fil: en Septembre, et dès qu'il quitte sa couleur de citron vert, pour en prendre une d'un jaune-brun, ce qui en marque la maturité, on coupe avec la faucille les sarmens à environ deux pieds de terre, ensuite on enlève les perches avec les tiges, que l'on sépare en faisant glisser la perche, puis on détache les fruits; mais ce n'est guère qu'à la troisième année qu'on peut espérer beaucoup de rapport de cette plante.

Le *houblon*, dans le temps où il est en fleurs, est sujet à une maladie causée, dit-on, par une rosée mielleuse qui tombe en été au lever du soleil; la transpiration de la plante en est arrêtée; elle fait sécher et périr les feuilles, et ruine quelquefois la récolte. Pour remédier à ces mauvais effets et les prévenir, on doit aussi-tôt arracher les feuilles; il en pousse de nouvelles; par ce moyen on sauve quelquefois les deux tiers de la récolte ordinaire.

Toute cette plante devient beaucoup plus belle par la culture; ses épis sont chargés de fleurs; ses écailles et sa graine sont plus grandes; ses épis, que nous avons comparés à des pommes de pin, et que l'on appelle souvent, mais improprement *fleurs*, se recueillent au mois d'Août et de Septembre: on les

seche dans un four préparé pour cela ; on les renferme ensuite dans des sacs ; on les vend en cet état , et on les garde dans un lieu sec pour faire la biere. On mange les jeunes pousses du *houblon* , qui paroissent au commencement du printemps : on les fait cuire dans de l'eau comme les asperges , et on les mange assaisonnées à la même sauce : elles sont de bon goût et purifient la masse du sang. Ses feuilles et ses racines sont aussi d'usage en Médecine ; les fruits frais ont une odeur agréable , et contiennent une matiere graisseuse , résineuse , aromatique , qui paroît être le principe de leur odeur et de leur amertume.

Tout le monde sait l'usage que l'on fait des fruits du *houblon* pour assaisonner la biere , afin qu'elle ne s'aigrisse et ne se gâte pas ; ils empêchent par leur sel volatil et par leur huile aromatique , qu'elle ne prenne un goût de chaux ; ils atténuent sa viscosité , et la font couler par la voie des urines ; ils lui communiquent une très-grande amertume , mais qui disparoît peu à peu , et la biere en devient plus forte et plus vineuse.

On regarde la *biere* (*Cervisia* ) , faite avec le *houblon* , comme plus salulaire et de meilleur goût ; elle est plus apéritive , plus amie de l'estomac , et plus propre à la digestion ; cependant elle porte plus à la tête , elle enivre , elle jette dans l'assoupissement et produit même le cauchemar. Ces effets sont d'autant plus marqués , qu'il y a plus de *houblon* dans la biere , et qu'elle est plus amere : au reste , la nature du *houblon* y fait aussi beaucoup , puisque celui qui vient d'Isenach dans la Thuringe , est d'une amertume mordicante , au lieu que celui de Brunswick est plus doux : on prétend que la biere faite avec le *houblon* augmente les paroxismes de ceux qui ont le calcul ; au lieu que l'*aile* , espece de biere où il n'entre point de *houblon* , les adoucit : c'est aux nations qui font usage de la biere au *houblon* à décider la question.

Les feuilles , les fruits et les jeunes pousses du *houblon* , sont apéritifs , très-propres à lever les obstructions de la rate , et à lâcher le ventre : ces remèdes conviennent aussi dans le scorbut , et pour les vices de la peau ; appliqués extérieurement , ils sont ex-

cellens dans les luxations , les tumeurs œdémateuses , les contusions , et dans les accès de la goutte. On lit dans les *Mémoires de l'Académie de Suede*, année 1750 , que les tiges du *houblon*, macérées ou rouies , donnent une filasse aussi bonne que celle de l'ortie , et plus longue que celle du chanvre. Ce sont les habitans de la province de Jemteland et de celle de Médelpadie , qui en préparent la toile.

Quelques-uns donnent le nom de *houblon de montagne* à l'*ornithogale* des Pyrenées. Voyez ORNITHOGALE.

**HOUHOU** d'Egypte. C'est le nom que les Arabes ont donné à un *coucou* dont le cri exprime ces deux monosyllabes , et que l'oiseau répète plusieurs fois de suite sur un ton grave. Le mâle et la femelle vont toujours de compagnie ; ils ne se perchent que sur les buissons , à portée de quelque eau courante ; leur principale nourriture consiste en sauterelles ; toutes les plumes qui recouvrent la tête et le cou sont épaisses et dures ; celles du ventre et du croupion sont douces et effilées ; l'ongle du doigt postérieur interne est long et droit comme celui de notre *alouette*. Ces notions sont dues à M. de Montbeillard. Le plumage supérieur est d'un roux-verdâtre avec des reflets d'acier poli ; l'inférieur est d'un blanc tanné ; l'iris d'un rouge vif ; le bec noir ; les pieds sont noirâtres.

M. de Montbeillard dit que le *houhou* a beaucoup de rapport sur-tout par les deux caracteres indiqués ci-dessus , avec les trois *coucous* suivans : 1.° Le *coucou des Philippines* , pl. enl. 824 , dont tout le plumage est d'un noir lustré , à l'exception des ailes , qui sont rousses : 2.° Le *coucou vert d'Antigue* , dont M. Sonnerat (*Voyages à la Nouvelle Guinée*, etc.) fait mention ; les ailes sont d'un rouge-brun , la queue noire ; tout le reste du plumage est d'un vert obscur , foncé , et tirant sur le noir : 3.° Le *coucou* appelé *toulou* à Madagascar , pl. enl. 295 , fig. 1 ; c'est le *coucou de Madagascar* de M. Brisson ; tout son plumage est d'un noir lustré , excepté les ailes , qui sont d'un marron foncé ; le bec et les pieds sont noirs.

**HOUILLE**. Les habitans du pays de Liège et du Comté de Namur donnent ce nom au *charbon minéral*. Pour ménager , les pauvres gens , après l'avoir

réduit en poudre grossière, le mêlent avec de la terre glaise ; ils en forment des boules qu'ils laissent sécher ; on brûle ces boules avec du *charbon de terre* ordinaire, et quand elles sont rougies, elles donnent fort long-temps une chaleur douce et moins âpre que le *charbon de terre* tout seul. Un citoyen très-recommandable par ses connoissances, a voulu établir à Paris l'usage de ce chauffage économique ; malheureusement le succès n'a pas répondu à ses vœux. Voyez CHARBON DE TERRE OU DE PIERRE. Il ne faut pas confondre la *cen dre de houille* avec la *cen dre de mer* qu'on vend en Hollande pour engraisser les terres de Flandres : la *cen dre de mer* est la cen dre de *tourbe* ; mais la *cen dre de houille* se fait avec de la terre de *houille* : elle est noirâtre, inflammable et saline, et se trouve depuis la superficie du terrain jusqu'à quarante pieds de profondeur. Les cendres de terre de *houille* fertilisent les terres semées en grains de fourrage : on l'emploie aussi comme elle sort de la mine, sans avoir été brûlée ni calcinée, mais écrasée : enfin, les cendres de cette terre conviennent pour tous les végétaux, pour les prairies, et elles font périr les insectes nuisibles. La terre de *houille* est dans le genre des *pierres noires à crayon* : on y trouve du vitriol ; on en tire aussi de l'alun : elle s'échauffe en tas, et s'allume d'elle-même en donnant une odeur de soufre.

HOUPEROU, Poisson de l'Amérique qui est fort dangereux pour l'homme. *Thevet* dit qu'il dévore aussi tous les autres poissons, excepté un seul, qui est petit et qui le suit toujours, soit par sympathie, soit pour se mettre sous sa protection. Le *houperou* paroît être un *goulu* de mer, et le petit poisson un *remore*. Voyez ces mots.

HOUPETTE. C'est le *tangara noir huppé* de Cayenne, de M. *Brisson*, pl. enl. 301, fig. 2 : c'est un *tangara* de la première grandeur ; le dessus de la tête offre des plumes noires ; l'occiput offre une touffe de plumes orangées ; les unes et les autres sont longues, effilées, et forment une belle huppe que l'oiseau redresse à sa volonté ; la gorge, le bas du dos, le croupion et le dessus de la queue sont d'un fauve clair ; le reste est d'un noir terne ; il y a une tache

blanche au dernier pli de l'aile. Ce *tangara*, le seul qui soit huppé, vit dans les plantations à Cayenne ; son cri ressemble à celui du *pinson* : on a représenté, *pl. enl. 7, fig. 2*, une variété de ce *tangara huppé* de Cayenne.

**HOUQUE** ou **HOULQUE**, *Holcus*, Linn. Nom donné à un genre de plantes de l'ordre des *Graminées* : les fleurs sont en panicule lâche : les balles qui servent de calice, sont de deux ou trois fleurs, dont une stérile. On distingue : 1.° La *houlque molle*, *Holcus mollis*, Linn. 1485 ; elle croît en Hollande ; son chaume est haut d'un pied et demi, coudé aux articulations inférieures, garni à chaque articulation d'un paquet de poils ; les balles, qui servent de calice, sont presque glabres ; les barbes sont aussi longues que les écailles.

2.° La *houlque laineuse*, *Holcus lanatus*, Linn. 1485 ; elle croît dans les prés ; sa racine est vivace ; ses feuilles sont molles, velues ; les balles sont laineuses ; les barbes crochues et à peine apparentes.

Le *Holcus sorghum* est le grand *millet noir*, ou *sorgo* d'Afrique. *Voyez à l'article MILLET.*

**HOURITÉ**. C'est un poisson des Isles de l'Afrique, dont parle *Dapper*, et dont on fait une grande consommation à Madagascar. Le poisson *hourite* que nous avons vu chez un Curieux en Zélande, ressemble beaucoup à un *éperlan* qui auroit des taches bleues.

**HOURVARI** (terme et cri de chasse). *Voyez à la suite de l'article CERF.*

**HOUTARDE** de *Belon*. *Voyez OUTARDE.*

**HOUTOU**. *Voyez MOMOT* du Brésil.

**HOUX**, *Aquifolium*, sive *Agrifolium vulgò*, J. B. 1 ; 114 ; *Aquifolium spinosum* ; *Ilex aquifolium*, Linn. 181. Est un arbrisseau toujours vert, qui croît naturellement aux lieux incultes, ombrageux, dans les forêts, sur les pentes des montagnes, dans les gorges serrées et exposées au Nord ; il se plaît sur-tout à l'ombre des autres arbres, et dans le voisinage des petites sources qui suintent à travers les terres ; il s'y élève quelquefois à la hauteur d'un arbre, sur-tout lorsqu'il est cultivé. Le tronc et les branches, qui sont lisses et pliantes, sont l'un et l'autre couverts de deux

Écorces ; l'écorce extérieure des branches est verte , celle du tronc est cendrée le plus souvent ; l'intérieure est pâle ; l'une et l'autre répandent une odeur désagréable et puante lorsqu'on les enlève : on fait , avec ces branches flexibles , des houssines et des manches de fouet. Le bois est dur , solide , blanchâtre , mais noirâtre dans le centre , si pesant , qu'il reste au fond de l'eau comme le buis et le gayac. Ses feuilles sont pétiolées , ovales , d'un beau vert , très-lisses , coriaces , ondulées , c'est-à-dire , garnies tout autour d'échancures sinueuses , et hérissées de pointes longues et roides dont le nombre diminue dans la vieillesse de l'arbrisseau. Le *houx* donne , au mois de Mai , des fleurs axillaires , blanches , petites , nombreuses , d'une seule feuille , et en rosette , découpées en quatre quartiers ; le pistil se change en une petite baie molle et ronde , creusée , rouge , douceâtre , d'un goût désagréable , remplie de quatre petits osselets blancs , triangulaires et oblongs. Ces fruits sont mûrs en Septembre , et restent sur l'arbrisseau pendant presque tout l'hiver.

M. *Martin* , Professeur de Botanique à Cambridge , a donné à la *Société de Londres* ses observations sur le sexe du *houx* ; ce Docteur détruit l'ancienne opinion qui portoit à croire que le *houx* étoit une plante hermaphrodite. Le célèbre *Linnaeus* le place parmi les plantes qui ont quatre organes réciproques sur la même fleur ; mais M. *Martin* , en examinant les fleurs de six plants de *houx* , disposés deux à deux dans son jardin , remarqua que chaque paire offroit une plante mâle et une femelle. Les fleurs mâles ont quatre étamines jaunes , chargées de poussière ; les fleurs femelles sont caractérisées par un ovaire et par quatre petits filamens que quelques Botanistes avoient pris pour des étamines. M. *Watson* , qui a voulu s'assurer par lui-même de l'exactitude de l'observation précédente , a reconnu qu'il y avoit effectivement beaucoup de *houx* , dont les uns étoient mâles et les autres femelles ; mais qu'il y en avoit dont les fleurs sembloient réunir les deux sexes : il dit encore que les *houx* ont , comme le mûrier , plusieurs manières de se multiplier , en semant les

graines ; en couchant les branches , et au moyen de la greffe.

On cultive le *houx* , sur-tout dans les pays du Nord , pour servir d'ornement dans les jardins ; on l'emploie avec succès pour faire d'excellentes haies , de belles palissades ; il figure très-bien dans des bosquets d'arbres : il se refuse aux terres fortes ; le fumier lui est pernicieux , il exige un terrain frais et léger. Le *houx panaché* , dont on compte plus de trente sortes ou variétés qui font ornement dans les parterres , est une espece de *houx* produit originairement par la greffe : consultez *Bradley*. Sa feuille est tachetée de jaune. Quand on veut faire un semis de *houx* , soit pour former des haies ou en faire une pépinière , il faut cueillir la graine en Décembre , et ne la semer qu'au second printemps. On connoit peu d'especes réelles de *houx*. Il y a : Le *houx ordinaire* : Le *houx hérisson* : Le *houx de Caroline* , à feuilles étroites ou dentelées. Consultez M. *Duhamel*.

La racine , l'écorce et les baies du *houx* , sont rarement d'usage en Médecine ; on en fait cependant des décoctions émollientes , utiles pour la toux invétérée , et pour fomenten les articulations qui se sont durcies après avoir été luxées. Un mélange de biere et de lait , dans lequel on a fait bouillir les pointes des feuilles de *houx* , est merveilleusement utile pour la colique et les tranchées des intestins. Le bois du *houx* reçoit la couleur noire plus parfaitement qu'aucun autre arbre , et il prend un beau poli. Ce bois peut servir dans les ouvrages de charpenterie. Ses branches , qui sont flexibles , s'appellent *houssines* ; on s'en sert pour battre les habits , ainsi qu'il est dit ci-dessus , et pour faire des manches de fouet.

Les Anglois font avec l'écorce du *houx* , la *glu* propre à prendre les oiseaux à la pipée ; voici leur procédé. Au mois de Juin et de Juillet , on pele une certaine quantité d'arbres de *houx* dans le temps de la sève ; on jette la premiere écorce brune , et on prend la seconde ; on fait bouillir cette écorce dans de l'eau de fontaine pendant sept ou huit heures , jusqu'à ce qu'elle soit attendrie : on en fait des masses

que l'on met dans la terre, et que l'on couvre de cailloux, en faisant plusieurs lits les uns sur les autres, après avoir préalablement fait égoutter toute l'eau : on les laisse fermenter et pourrir pendant quinze jours ou trois semaines, jusqu'à ce qu'elles se changent en mucilage : on les retire et on les pile dans un mortier, jusqu'à ce qu'on puisse les manier comme de la pâte ; après cela, on les lave dans de l'eau courante, et on les pétrit pour enlever les ordures : on met cette pâte dans des vaisseaux de terre pendant quatre ou cinq jours, pour qu'elle jette son écume et qu'elle se purifie ; ensuite on la met dans un autre vaisseau convenable, et on la garde pour l'usage. La meilleure *glu* est verdâtre, et ne doit point avoir de mauvaise odeur. *Dodonée* assure que la *glu* faite avec l'écorce de *houx* n'est pas moins nuisible, prise intérieurement, que celle que l'on fait avec le *gui* ; car elle est fort tenace, elle colle tous les intestins, elle empêche la sortie des excréments, et elle cause la mort, sans autre qualité destructive que sa substance gluante. La *glu*, appliquée extérieurement, résout, amollit, et fait aboutir. Voyez à l'article *GLU* la préparation d'une bonne *glu* artificielle.

**HOUX FRELON** ou **PETIT HOUX**, ou **HOUSSET**, *Ruscus*, sive *Bruscus*, Ger. 759 ; *Ruscus myrtifolius aculeatus*, Tourn. Inst. 79 ; *Oxymyrsine*, Raij Hist. ; *Myrtacantha* (*Murina Spina*), Lob. Icon. ; *Ruscus aculeatus*, Linn. 1474. Cette plante, qui croit aux lieux rudes et pierreux, dans les bois, dans les forêts et dans les haies, en France, en Suisse, en Italie, se nomme encore *fragon*, *housson*, *myrte sauvage* ou *épineux*, et *buis piquant* ; sa racine est grosse, tortue, raboteuse, dure, serpentante, blanche et garnie de grosses fibres, d'un goût âcre, un peu amer. Elle pousse, à la hauteur de deux pieds et plus, plusieurs tiges rameuses, fermes, pliantes, difficiles à rompre, cylindriques, cannelées, et divisées en plusieurs rameaux : ses feuilles sont semblables à celles du myrte, mais plus fermes, plus rudes, ovales, pointues, lisses, dures, nerveuses, sans odeur, sans queue, toujours vertes et piquantes, d'un goût amer et astringent : au milieu des feuilles, ou plutôt entre



leur touffe , naissent des fleurs d'une seule piece , portées sur de courts péduncules , découpées en six parties , ou en six especes de pétales oblongs et d'un blanc-jaunâtre ; il leur succede des baies rondes , grosses comme de petites cerises , un peu molles , et qui rougissent en mûrissant , d'un goût douceâtre , contenant une ou deux semences dures comme de la corne.

Cette plante , ou ce petit arbuste fleurit en Avril et Mai : il sort de sa racine , au printemps , quelques rejetons tendres et verts , qui peuvent être mangés comme des asperges. Si on les laisse croître , ils deviennent feuillus , ligneux et plians ; on en fait des balais. Autrefois les paysans couvroient avec ce *houx* les viandes et les autres choses qu'ils vouloient défendre contre les rats et les souris ; car ces animaux destructeurs ne pouvoient y pénétrer qu'en se piquant bien fort.

Toutes les parties de cette espece d'arbrisseau sont d'usage en Médecine , et sont propres pour diviser les humeurs crasses , en les faisant passer par les urines. Sa racine est une des *cinq racines apéritives majeures* , qui sont celles d'*ache* , d'*asperge* , de *fenouil* , de *câprier* ( quelquefois de *persil* ) , et de *petit houx* ; on s'en sert communément à la dose de demi-once dans les tisanes , apozemes et bouillons apéritifs , qu'on prescrit dans la jaunisse , l'hydropisie , les pâles couleurs et la gravelle. La conserve des baies de *petit houx* est bonne pour l'ardeur d'urine et dans la gonorrhée.

HUAN ; c'est le *milan royal*.

HUANACUS , même nom que *guanacos* , et qui désigne le *lhama*. Voyez à l'article PACO.

HUART ou HUARD. Oiseau ainsi nommé , parce qu'il prononce ce mot très-distinctement en chantant : on en trouve beaucoup sur la riviere de Mississipi et chez les Kamtschadales ; ces peuples prétendent prédire les changemens de temps , en observant le vol et le cri de cet oiseau. C'est une espece d'aigle qui rôde le long des étangs , des fleuves et sur les bords de la mer : il niche sur la terre entre des roseaux ; sa nourriture consiste en poissons ; sa ponte

est de quatre œufs blancs, moins gros que ceux de la poule. Le *huart* est le *balbuzard*. Voyez ce mot.

**HUCH**, *Salmo hucho*, Linn. ; *Salmo oblongus*, *denticulum lineis duabus in palato, maculis tantummodo nigris*, Arted. ; *Trutta fluviatilis*, Huch Germanorum, Willugh. Poisson du genre du *Salmon* ; il se trouve dans le Danube, et l'on en fait beaucoup de cas à Vienne : il est plus allongé et plus mince que la truite ; il a environ deux pieds de longueur, et trois pouces de largeur à l'endroit des nageoires pectorales ; tout son dos est parsemé de taches rondes et noires ; il y en a aussi quelques-unes au-dessous des lignes latérales, et à la mâchoire inférieure. La couleur des côtés est rouge, ainsi que celle des nageoires, sur lesquelles il se trouve aussi des taches dorées ; il y a des dents seulement autour des mâchoires et sur la langue ; le corps est couvert de très-petites écailles ; la nageoire dorsale a environ douze rayons ; les pectorales en ont chacune dix-huit ; les abdominales, dix ; celle de l'anus en a environ douze ; et celle de la queue, vingt.

**HUEQUE**, **CHILLE-HUEQUE**, au Chili, est le *lhama*. Voyez à l'article **PACO**.

**HUETTE** ou **HULOTTE**, de *Belon* ; c'est le *scops* ou le *petit duc*. Voyez à l'article **DUC**.

**HUETTÉ** ou **HULOTTE**, **CHOUETTE NOIRE**, *Ulula*. C'est le *nycticorax* des Grecs, ou le *corbeau de nuit* des Anciens ; le *hibou sans cornes* ou *chat-huant* de *Belon* ; *machette* et *grimauld*, à Avignon ; *trembleur*, en Champagne ; *choue*, en Bourgogne. La *hulotte*, pl. enl. 441, est la plus grande espèce des *chouettes* ; elle a près de quinze pouces de longueur, depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité des ongles ; son envergure est de près de trois pieds ; sa tête est arrondie, sans aigrette, et paroît très-grosse par la quantité de plumes dont elle est couverte ; la même raison est cause que les yeux et la face semblent enfoncés et comme encavés ; l'iris est couleur de noisette ; son bec est d'un blanc-jaunâtre ou verdâtre, arqué et luisant ; le dessus de son corps est couleur de gris-de-fer foncé, marqué de taches noires et de taches blanches ; le dessous du corps est blanc, croisé sur le

devant de bandes noires transversales et longitudinales ; les ailes et la queue sont rayées alternativement et en travers de bandes noires et de bandes d'un cendré-roux ; les plumes décomposées , qui forment un cercle autour des yeux , sont variées de blanc et de noirâtre ; ses jambes sont couvertes , jusqu'à l'origine des doigts , de plumes blanches , semblables à un duvet , tacherées de points noirs. Cet oiseau , dit *M. de Buffon* , vole légèrement et sans faire de bruit , et toujours de côté comme les autres chouettes : son cri est *houé* , *oué oué oué ou ou ou* , qui ressemble assez au hurlement du loup , ce qui lui a fait donner par les Latins , le nom d'*Ulula*. Pendant l'été il habite dans les bois , où il se retire dans les arbres creux , il chasse les petits oiseaux , les campagnols , les avale tout entiers , et en rend aussi par le bec les peaux roulées en peloton : il vient quelquefois dans les granges et les greniers , surtout en hiver , pour y prendre des souris ; il retourne au bois de grand matin , s'y fourre dans les taillis les plus épais , ou sur les arbres les plus feuillés , et y passe tout le jour sans changer de place. La femelle ne construit pas de nid , mais elle dépose comme le *hibou* , ses œufs dans les nids abandonnés par la pie , le geai , la buse , etc : sa ponte est de quatre œufs d'un gris sale , et de la grosseur de ceux d'une petite poule.

*Belon* a donné les noms de *huette* et de *hulotte* au *scops* , qui est le *petit duc*. Voyez **DUC**.

**HUILE ANIMALE.** Voyez ci-dessous à l'article **HUILE VÉGÉTALE**.

**HUILE DU BRÉSIL.** C'est le *baume de Copahu*. Voyez *ce mot*.

**HUILE DE CADE** , *Pissalcon*. Voyez à l'article **GENEVRIER**.

**HUILE DE MÉDIE** ou des **MEDES**. C'est la *pétrole blanche*. Voyez **PÉTROLE**.

**HUILE MINÉRALE DES BARBADES** ou de **GABIAN** ou de **TERRE**. Voyez **PÉTROLE** et **NAPHTE**.

**HUILE DU STYRAX** d'Amérique. Voyez à l'article **LIQUIDAMBAR**.

**HUILE VÉGÉTALE.** On donne aussi le nom d'*huile*

à différentes substances naturelles, inflammables, plus ou moins grasses et fluides ou concretes, incapables de se mêler par elles-mêmes avec l'eau, et qu'on tire d'une grande quantité de graines ou fruits de végétaux, soit par expression, soit par distillation. On en tire aussi, par liquéfaction, des graisses des animaux.

Les *huiles végétales par expression*, sont réputées grasses; les plus en usage dans les arts, sont celles d'*aillette* ou de *pavot*, de *hêtre*, de *sésame* ou *jugeoline*, de *moutarde*, de *semences froides*, d'*olives* (a), de *noix*, de *navette*, de *colsa*, d'*amandes*, de *pignons*, de *lin*, d'*avelines*, d'*acajou*; les graines du *radis* de la Chine sont peut-être celles qui fournissent de l'*huile* en plus grande abondance: on prétend que sur cent livres pesant de ces graines, on obtient cinquante livres d'*huile*. Il y a des *huiles* qui sont presque toujours concretes, comme celles de *ben*; d'autres qui sont butireuses, et que l'on n'obtient que par la décoction dans l'eau bouillante, comme celles de *cacao*, de *coco* ou de *palmier*, d'*aouara*, de *muscade* et de baies de *laurier*. On pourroit joindre à ces *huiles végétales par expression*, les essences de *jasmin*, de *tubéreuse*, de *muguet*, de *jacinthe*, de *narcisse*, de *lis*, etc. que vendent les Parfumeurs. Toutes les *huiles* ou prétendues essences qui ont quelque analogie à celles-ci, ne se tirent point par distillation, mais par transfusion et expression: pour cela on prend de la bonne *huile* de *ben* qu'on impregne de parfum. Voyez JASMIN.

Les *huiles par distillation* le plus en usage, sont appelées du nom d'*essences*; telles sont les *huiles* de *cannelle*, de *girofle*, de *néroly*, de *cédra*, de *bergamote*, de *citron*, de *lavande*, de *genievre*, d'*origan*, de *coulilawan*. Plusieurs de ces *huiles* aromatiques se laissent appercevoir aux yeux nus, renfermées dans de petites

---

(a) M. de Réaumur a prouvé dans les *Mém. de l'Acad. des Sciences pour l'année 1747*, que l'*huile d'olive* s'épaississoit beaucoup au grand air. On sait que les *huiles grasses* et fluides perdent plus ou moins promptement leur saveur douce, qu'elles deviennent rances et âcres, et que l'usage intérieur de la graisse et des *huileux* est indigeste et donne la dysenterie.

loges ou vésicules , telles que dans les fleurs d'*orange* , l'écorce du *citron* et de l'*orange* , les feuilles de *millepertuis* , etc. Entre ces sortes d'*huiles* essentielles ( toutes s'évaporent aisément ; mais leur esprit recteur est moins fugace que dans celles par transfusion ) , il y en a qui sont souvent congelées , telle est celle d'*anis* : il y en a d'empyreumatiques et de pesantes , comme celles de *gayac* ; d'empyreumatiques et de légères , comme celle de *cade* , etc. Mais une propriété bien singulière que n'ont point nos *huiles* essentielles de l'Europe , et que possèdent uniquement quelques *huiles* de l'Asie , de l'Afrique et de l'Amérique , surtout celles de plantes aromatiques , c'est d'être plus pesantes que l'eau , et de se précipiter au fond de ce liquide , sans rien perdre de leurs vertus. L'*huile* de *girofle* , celle de *cannelle* , etc. que nous fournissent les Hollandois , en donnent des exemples.

On fait usage intérieurement des *huiles* essentielles ou éthérées , en les combinant avec le sucre , ce qui les rend miscibles aux liqueurs qu'elles aromatisent.

Les *huiles des animaux* se tirent par liquéfaction de quelques-unes de leurs parties ; telles sont celles de *morue* et de *baleine* , de *chien de mer* et de *marsoin* : on les appelle souvent *huiles de poisson*. Le *beurre de vache* et le *blanc de baleine* , ne sont que des especes d'*huiles* animales épaissies , et la *cire* que les abeilles ramassent dans la poussière des étamines des plantes , n'est qu'une *huile* végétale concrète préparée par la digestion dans l'estomac de ces insectes.

En consultant le mot PLANTE de cet Ouvrage , on verra que la Nature a assigné le réservoir des *huiles végétales* , soit dans les fleurs , soit dans les fruits , ou dans l'écorce de l'arbre , etc. Les *huiles grasses* sont ramassées dans de petits réservoirs , répandus dans toute la substance des sujets qui les contiennent , au lieu que les cellules des *huiles* essentielles ne sont placées qu'à la surface , dans l'enveloppe ou membrane extérieure des végétaux pourvus de cette substance.

Quant aux propriétés des *huiles* que nous venons de citer en exemple , les unes servent à éclairer à peu de frais ; mêlées avec le sel alkali , elles forment le savon ; d'autres servent à préparer des laines ou à corroyer

les cuirs : il y en a d'usage en Médecine ; dans les alimens , dans les liqueurs de table , de toilette et dans les parfums ; d'autres enfin qui lient admirablement bien les couleurs et servent à immortaliser les ouvrages des Peintres , etc. Souvent on altere les huiles essentielles qui sont rares ou cheres , soit avec de l'huile grasse de ben on d'amande douce , soit avec de l'esprit de vin , ou avec quelqu'autre huile essentielle de peu de valeur. Voici la maniere de connoître cette falsification ; une goutte d'huile essentielle pure , mise sur du papier , doit s'évaporer à une douce chaleur , et ne laisser sur le papier , ni graisse , ni transparence ; elle doit aussi se dissoudre entièrement dans l'esprit de vin ; mais elle ne doit pas diminuer de quantité dans l'eau , ni rendre l'eau laiteuse , ni effacer l'écriture , ni donner au linge qui en seroit imbibé , une odeur de térébenthine.

A l'égard de l'HUILE DE BOIS, Voyez à l'article ARBRE dont on retire de l'huile.

HUITRE, *Ostreum*. C'est un genre de coquillage marin bivalve que tout le monde connoît. Il approche beaucoup du genre des *Coquillages operculés* : ses deux battans sont composés de plusieurs feuilles ou écailles : l'écaille de l'huître est en général épaisse , robuste , pesante , quelquefois d'une grandeur considérable , d'une figure presque ronde , ordinairement raboteuse et inégale , à battans presque toujours inégaux , rudes et âpres en dehors , lisses et argentés en dedans , dont l'un est plus ou moins creux , et l'autre aplati , attachés ensemble dans le milieu de leur sommet par un ligament.

Cet animal occupe dans l'échelle de la Nature un des degrés les plus éloignés de la perfection ; sans armes , sans défenses , sans mouvement progressif , sans industrie , il est réduit à végéter , à croître d'une maniere monotone , dans une prison perpétuelle qu'il entr'ouvre tous les jours et régulièrement pour jouir d'un élément nécessaire à sa conservation. Le ligament placé au sommet de sa coquille lui sert de bras pour cette manœuvre. A peine peut-on distinguer dans sa masse informe et grossiere , la figure animale et les ressorts de son organisation.

Dans l'Histoire naturelle que nous avons donnée des coquilles , à l'article COQUILLAGE de cet Ouvrage , nous nous sommes réservés à décrire les particularités de chaque genre de coquillages à leur article séparé. Nous allons continuer de remplir ici cet engagement.

*Structure des coquilles d'HUITRES.*

C'est dans une collection de ces coquilles , qu'on en peut voir la variété infiniment agréable. Les *huitres* qui ont une charniere osseuse , sont souvent garnies de pointes et de parties hérissées ; quelques-unes représentent un gâteau feuilleté ou en hérisson ; d'autres ont des excroissances ou des parties en zigzag , imitant l'oreille de cochon , ou la crête de coq ; d'autres sont groupées sur des rochers , sur des madrépores. Les *huitres* ont un caractere générique qui les doit faire distinguer des *comes* avec lesquelles on les trouve presque toujours confondues chez les Auteurs. *Voyez le mot CAME.*

L'*huitre* est composée de plusieurs croûtes ou lames ; sa valve supérieure est plus plate que l'inférieure ; elle a un bec qui s'élève à une de ses extrémités. Ce bec , qui sert aussi à distinguer la différence des *huitres* , est quelquefois alongé , aplati , recourbé et terminé par un angle aigu. Dans d'autres le bec est très-petit , posé en dessous , et presque entièrement caché. L'*huitre* se ferme exactement nonobstant ses surfaces raboteuses , les tubercules et les pointes dont elle est souvent garnie. Ce sont ces différences bien étudiées qui les ont fait distinguer en quatre *sous-genres* , lesquels sont caractérisés par l'excès plus ou moins grand de l'une de leurs valves sur l'autre , et par la propriété générale de s'attacher entr'elles ou à d'autres corps , par le moyen de la même liqueur glutineuse dont elles ont été formées. 1.<sup>o</sup> Les *huitres* dont les valves ou battans sont composés de plusieurs couches ou lames , formant une surface plus communément lisse que raboteuse , sont les *huitres* proprement dites ; telles sont la *selle Polonoise* , la *vitre Chinoise* , la *pélure d'oignon* , la *mere perle* , la *pintade* , le *devidoir* ou la *bistournée* , l'*hirondelle* ou l'*oiseau* , la *cuisse* , la

crête

*crête de coq* ou *l'oreille de cochon*, la *feuille*, le *rateau*, le *marteau*. On soupçonneroit avec assez de vraisemblance que les *pintades*, *l'hirondelle*, le *marteau*, etc. ne sont pas exactement des *huîtres*, ayant pour caractère une échancrure par où passe une sorte de *byssus* qui sert à les attacher : mais ce *byssus* est fort différent de celui de la *pinne marine*. Voyez ce mot.

2.° Celles qui sont couvertes de feuilles relevées, plissées, comme frisées et se terminant en festons, sont connues sous le nom d'*huîtres feuilletées* ; telles sont les especes de *gâteaux feuilletés*, etc.

3.° Celles qui sont chargées de stries longitudinales, plus ou moins serrées, hérissées d'épines plus ou moins droites et longues, et dont le sommet de la valve inférieure est aplati, prolongé en dehors, et plus ou moins recourbé en dessous, marqué dans son milieu d'un trait longitudinal, sont nommées *huîtres épineuses* ou *huîtres à talon*, ou *spondyles*. Or rien n'égale le spectacle qu'offre une collection de ces sortes d'*huîtres*. Le blanc, le lilas, le citron, le rouge vif, le rose, et toutes les plus belles couleurs se trouvent sur la robe des *huîtres épineuses* de Saint-Domingue ; la robe de celles des Indes est communément orangée ou aurore ; tel est le *piéd d'âne*. Lorsque les piquans ou épines de ces *huîtres* s'élargissent à leurs extrémités, où elles forment autant de feuilles déchiquetées ; alors on les nomme *huîtres à feuilles de persil*. Les épines des *huîtres* de Mahon et la couleur de ces coquilles ne sont pas d'une aussi grande beauté.

4.° Les *huîtres* dont le sommet de la valve inférieure est percé d'un petit trou, et recourbé en forme de bec sur celui de la valve supérieure, sont nommées *anomies* ou *térébratules* ; telles sont les especes connues sous les noms de *bec de perroquet*, le *coq* et *poule*.

*Description de l'HUITRE commune : Frai et saison de la maladie de ce coquillage. HUITRES vertes.*

L'*huître* semble composée de toutes les parties qu'ont les autres animaux à coquilles ; c'est un coquillage immobile par son poids, où qui, fixé au rocher,



ne s'ouvre que d'un pouce au plus pour respirer , prendre par ses suçoirs l'eau et les alimens qui lui sont nécessaires , que l'on dit consister en sucs de petits animaux , de plantes et de certaines parties d'une terre limoneuse. Il n'y a que la partie ou valve supérieure de l'*huître* qui ait du mouvement ; l'inférieure est immobile et sert de point de résistance. L'*huître* perdrait son eau si elle n'étoit couchée sur le dos. L'ouverture de sa bouche est entre les ouïes ; elle est bordée de grandes levres , chargées de suçoirs , ce qui forme une espece de fraise transparente et dure qui tapisse des deux côtés les parois intérieures des deux valves. Elle conserve beaucoup d'eau dans son réservoir , et c'est ce qui prolonge sa vie hors de la mer. Le ligament à ressort qui fait le jeu des coquilles , est renfermé entre les deux battans , positivement dans le talon ou sommet de la coquille. Les deux écailles n'ont point de charniere , le muscle tendineux , qui les réunit , leur en tient lieu. Les quatre feuillets pulmonaires servent à l'*huître* à se décharger d'une humeur superflue , et à aspirer un nouveau suc.

L'*huître* a la chair molle et une membrane blanche ; contenant une matiere marbrée d'un jaune-brunâtre , qui paroît être les intestins. On présume que c'est de cette matiere épaisse et coagulée que sort l'humeur laiteuse qui perpétue l'espece. Cette humeur laiteuse passe par différens degrés d'accroissement avant que de laisser entrevoir les deux écailles renfermées dans son centre. On verra dans un moment que cette masse glaireuse vivifiée , dit-on , par de petits vers rouges , et portée par les flots agités sur les branches de mangliers qui bordent les côtes stériles de la mer dans l'isle de Cayenne , etc. produit des *huîtres* qui donnent aussi des perles et paroissent pendre des branches de ces arbres. L'*huître* n'a que deux tendons ou attaches d'une couleur violette foncée , qui la joignent à ces deux écailles , dont la supérieure , dans l'espece que nous mangeons à Paris , est ordinairement plate ; l'autre est creuse et contient tout le corps de cet animal : *Lister* et *Willis* en ont fait l'anatomie.

S'il est difficile de découvrir les parties de la génération de cet animal, il n'est pas plus facile de distinguer les mâles d'avec les femelles. Il paroît même que les *huîtres* ne pouvant quitter le lieu où elles ont pris naissance, sont dans l'impuissance de s'unir : ainsi elles doivent être hermaphrodites, même androgynes, et il ne peut exister de variété dans les sexes de ces individus. On sait seulement qu'au mois de Mai ces animaux jettent leur *frai*, qui est de figure lenticulaire. On apperçoit avec un bon microscope, dans cette substance laiteuse, une infinité d'œufs; et dans ces œufs de petites *huîtres* déjà toutes formées. Le *frai* ou la semence des *huîtres* s'attache à des rochers, à des pierres, à de vieilles écailles, à des morceaux de bois et à d'autres choses semblables dispersées dans le fond de la mer : nous en avons vu se fixer dans des bouteilles de verre, dans des moules à sucre, dans des souliers et sur un fusil, qu'on avoit jetés exprès dans la mer à la fin de Mars; le *frai* avoit été déposé sur ces matieres dans l'intervalle de cinq semaines.

On conjecture avec assez de vraisemblance que les œufs commencent à se couvrir d'écailles dans l'espace de vingt-quatre heures.

Les *huîtres* sont malades et maigres après avoir frayé; mais au mois d'Août elles ont repris leur embonpoint. *Lister* et *Willis* prétendent que la maladie de l'*huître* se connoit dans le mâle à une certaine matiere noire qui paroît dans les ouïes; et dans les femelles, à la blancheur de cette matiere. Cette maladie des *huîtres* ne seroit-elle pas causée par le *frai* des étoiles marines qui entre dans leurs valves et qui peut alors les rendre mal-saines; comme il rend les *moules* venimeuses pour ceux qui en mangent de toutes crues en certain temps de l'année. Voyez les articles ÉTOILE DE MER et MOULE.

Depuis la fin d'Août jusqu'au mois de Mai, il est permis aux pêcheurs, suivant les Réglemens, de pêcher toutes sortes d'*huîtres*; et comme l'on compte souvent sur une seule pierre ou une seule écaille vingt petites *huîtres*, il leur est enjoint, pour entretenir la multiplication de l'espece, de les remettre à

la mer ; le mois de Mai passé , ils ne peuvent pêcher que des *huîtres* d'une grandeur raisonnable ; et l'on a observé que dans les mois de Mai , Juin , Juillet et Août , la chair des *huîtres* n'est pas estimée , tandis que dans les autres mois de l'année , où la lettre R entre , on la trouve très-bonne. Quant au frai qu'ils ont détaché des pierres et aux *huîtres* encore tendres , ils les mettent comme en dépôt dans un certain détroit de mer , où elles croissent et s'engraissent , de maniere qu'en deux ou trois ans elles parviennent à leur perfection. M. l'Abbé *Dicquemare* considérant l'*huître* comme un comestible sain , excellent et d'une fécondité vraiment prodigieuse , dit qu'il est pourtant à craindre que nous le détruisions sans ménagement , au lieu de le protéger et de le multiplier.

Pour donner aux *huîtres* la couleur verte , les pêcheurs les enferment le long des bords de la mer dans des fosses profondes de trois pieds , qui ne sont inondées que par les marées hautes à la nouvelle et pleine lune , y laissant des especes d'écluses par où l'eau reflue jusqu'à ce qu'elle soit abaissée de moitié. Ces fosses verdissent , soit par la qualité du terrain , soit par une espece de petite mousse qui en tapisse les parois et le fond , ou par quelqu'autre cause qui nous est inconnue ; et dans l'espace de trois ou quatre jours , les *huîtres* qui y ont été enfermées , commencent à prendre une nuance verte. Mais pour leur donner le temps de devenir extrêmement vertes , on a l'attention de les y laisser séjourner pendant six semaines ou deux mois. Les *huîtres* vertes que l'on mange à Paris viennent ordinairement de Dieppe ; on en parque aussi à Saint-Waast de la Hougue. Les meilleures et les plus estimées sont celles qu'on pêche en Angleterre ; on en transporte aussi en Saintonge vers les marais salans , où par le séjour qu'elles y font , elles acquierent une couleur verdâtre et prennent un goût beaucoup plus délicat qu'auparavant. Il suffit donc , comme on vient de le voir , pour rendre les *huîtres* vertes , de les faire parquer dans des anses bordées de verdure. Ces *huîtres* vertes sont très-recherchées et avec raison. Il faut cepen-

dant se méfier de la couleur verte artificielle que des imprudens savent leur donner.

Il y a des endroits où la pêche des *huîtres* communes est dangereuse , parce qu'on ne les trouve qu'assez profondément sous la mer , attachées aux rochers. Sur les côtes de l'Isle Minorque , il n'y a que les Espagnols qui osent s'exposer aux dangers qui accompagnent cette pêche singulière. Ils sont toujours deux ; l'un se déshabille , attache un marteau à sa main droite , fait le signe de la croix , se recommande à son Patron et se jette à la mer. Ce n'est qu'à dix ou douze brasses de profondeur qu'il trouve des *huîtres*. Il en détache d'un rocher autant qu'il en peut porter sous son bras gauche , et frappant du pied il remonte sur l'eau. On l'aide à rentrer dans le bateau , et tandis qu'il se ranime en buvant un verre d'eau-de-vie , son camarade s'appête à se jeter à la mer , heureux s'il ne rencontre point quelque chien de mer qui lui emporte un bras ou une jambe.

*Opinions sur la nature des HUITRES de nos côtes , et sentimens sur celles des Indes , qui croissent aux branches des palétuviers ou mangliers , etc.*

Quelques Auteurs ont rangé les *huîtres* parmi les zoophytes ou plantes-animaux , et ont cru qu'elles croissoient et décroissoient avec la lune. La plupart des Modernes ont réfuté ce sentiment : l'un d'entre eux dit qu'il n'y a que les *huîtres* et les moules de mer , soit solitaires , soit en masses , auxquels on puisse refuser un mouvement progressif , comme ne sortant jamais de leur place , à moins qu'on ne les détache exprès. L'*huître* étant en masse ne peut se mouvoir , étant , dit-il , attachée par son byssus ( qui est dans ce coquillage une bave collante ) aux autres *huîtres* : elle est assise sur l'angle aigu de sa pointe comme sur un pivot : il n'y a que la valve supérieure qui ait quelque liberté ; et l'*huître* ne fait rien sortir. Les *huîtres* s'attachent à tout ce qu'elles trouvent : elles ne demandent qu'un point d'appui ; les rochers , les pierres , les bois , les productions marines , tout leur est propre : souvent même elles

se collent les unes aux autres , au moyen d'une espece de glu qui sort de l'animal , et qui est extrêmement forte. M. l'Abbé *Dicquemare* a observé que les *huîtres* détachées et ensuite parquées , lui ont offert quelque faculté locomotive , et qu'elles peuvent changer de lieu en lançant subitement de l'eau avec force et à plusieurs reprises , soit par la partie opposée à la charnière , soit par les côtés , ou partout en même temps ; pour cela l'animal varie intérieurement ses manœuvres. C'est par le même procédé que l'animal repousse ceux de ses ennemis qui tendent à s'insinuer dans sa coquille lorsqu'il l'ouvre. Le même Observateur dit que les *huîtres* nouvellement tirées des lieux que la mer n'abandonne jamais , ouvrent inconsidérément leurs coquilles , perdent leur eau et meurent en peu de jours ; c'est pourquoi les friands d'*huîtres* les font fortement lier de fils de fer ou surcharger d'un grand poids , pour les manger bonnes et avec leur eau , à de grandes distances de la mer ; les *huîtres* au contraire qui ayant été tirées des mêmes fonds et jetées dans des réservoirs où la mer les abandonne quelquefois , où le soleil darde ses rayons , où le froid les incommode , où la main de l'homme les inquiete , s'accoutument à se tenir fermées quand on les laisse hors de l'eau , et vivent ainsi beaucoup plus long-temps.

M. *Adanson* qui a fait des observations particulières sur les coquilles , dit que la plupart des *huîtres* qui vivent éloignées les unes des autres , sont dans l'impuissance de se joindre par la copulation , et que cependant elles engendrent leurs semblables , d'où l'on peut conclure que ces animaux n'ont besoin d'aucun sexe pour se reproduire , ou que chaque individu les réunit tous deux.

Les Voyageurs ont débité faussement qu'à la Chine on sème dans des especes de marais le frai exprimé des *huîtres* pilées et hâchées : le fait est impossible. Mais l'on assure qu'aux environs de Constantinople , dans le Bosphore de Thrace , on sème pour ainsi dire tous les ans des *huîtres* toutes entières. C'est les Grecs principalement qui y amènent des navires pleins d'*huîtres* qu'ils jettent à la pelle dans la mer , pour en avoir des provisions à souhait.

On trouve des *huîtres* en abondance aux environs du Sénégal en Afrique ; les Nègres se servent de leurs écailles pour en former de la chaux. Au village de Joal, dans le royaume de Barbessen, il se trouve dans les marigots quantité d'*huîtres* de mangliers, mal faites, mais bonnes et délicates. A Gambie et dans les fleuves qui confinent au Sénégal, il se trouve des *huîtres* en quantité et qui sont plus ou moins estimées ; car il y en a de grandes et de mal-saines. Il y a à la concession du Sénégal, des montagnes de coquilles d'*huîtres*, dont on fait de la chaux, ainsi que dans les environs. M. Adanson, dans son *Histoire des Coquillages du Sénégal*, dit qu'il n'y a pas dix ans que l'on trouvoit encore des *huîtres* sur les racines des mangliers du Niger, près de l'Isle du Sénégal, et qu'aujourd'hui on en trouve encore dans le fleuve de Gambie et dans les rivières de Bissao. On sert ces racines toutes garnies d'*huîtres* sur les tables du pays. On rencontre encore à Saint-Domingue et sur toute la côte du Port-au-Prince, des mangliers dont les tronçons qui baignent dans l'eau, sont garnis d'*huîtres* feuilletées, ordinairement cramoisies, jaunes, rouges ; leur charnière est dentée, etc. Pour les avoir, on fait plonger un Nègre, et avec une espèce de serpe il coupe les parties du bois qui en sont chargées. On trouve aussi à la côte d'Or quantité d'*huîtres*, dont les écailles servent à faire de la chaux ; les Anglois qui y sont établis, s'en servent pour leurs édifices ; mais en 1707 les Hollandois, dans la seule vue de leur ôter ce secours, bâtirent un fort de sept ou huit canons, avec une garnison pour la garde des *huîtres*. La mer, à l'embouchure de la rivière d'Issini, produit une grande abondance d'*huîtres* et d'une monstrueuse grosseur. On en trouve dans l'isle de Tabago et à la côte de Coromandel, de plusieurs espèces qui sont attachées au roc, et qui sont très-bonnes à manger. Il y a d'autres *huîtres* qui portent des perles : elles sont sous l'eau, à la profondeur de quatre ou cinq brasses ; des Nègres plongeurs les pêchent en plongeant : on appelle cette coquille, *mere des perles*, *pintade blanche*, *nacre de perles*. Voyez ces mots, et le mot PERLES.

Les *huîtres* de manglier, que les Anglois nomment *mangrove*, tiennent à l'extrémité des branches de l'arbre de ce nom qui croît au bord de la mer ; et le grand nombre de coquillages qui y sont ainsi suspendus, les courbe de plus en plus, de sorte que ces animaux sont rafraîchis deux fois le jour par le flux et le reflux de la mer. Ces *huîtres* n'ont point de goût ; leurs coquilles sont demi-transparentes et nacrées : des Espagnols s'en servent en guise de verre à vitrage. Il y a plusieurs sortes d'*huîtres* dans l'Isle de Cayenne ; les unes y sont appelées *huîtres de Senamary* (rivière qui sépare Cayenne d'avec Surinam) : elles sont fort grandes ; on les détache des rochers à coups de serpe : on nomme les autres, *rer*, c'est-à-dire *huîtres de palétuvier*. On voit aussi, dit-on, deux sortes d'*huîtres* à la Guadeloupe : la première est assez semblable aux nôtres ; la seconde est toute plate et a une petite houpe de poils dans le milieu, comme un petit barbillon, (c'est la conque anatifère). Ces coquillages sont tellement âcres, qu'il est impossible d'en manger.

*HUITRES fécondes et stériles. Vers réputés accoucheurs de ces coquillages.*

On distingue dans les ports de mer deux sortes d'*huîtres* : les fécondes, et celles qui ne le sont pas. Une petite frange noire qui les entoure, est, dit-on, la marque de leur fécondité et de leur bonté : les friands ne les manquent point, et les trouvent plus succulentes au goût. Dans la saison où les *huîtres* fécondes jettent leurs œufs, ou, comme parlent les pêcheurs, leurs grains, elles sont laiteuses, désagréables et mal-saines. En Espagne il est alors défendu d'en draguer et d'en étaler aux marchés, à cause des accidens qu'elles pourroient causer à ceux qui inconsidérément en feroient usage.

M. Deslandes dit que dans la saison où les *huîtres* jettent leurs œufs, elles sont remplies d'une infinité de petits vers rougeâtres. Ceux qui remuent de gros tas d'*huîtres* pendant la nuit, apperçoivent quelquefois ces vers sur leurs écailles : ils paroissent comme

des particules lumineuses , ou comme de petites étoiles bleuâtres ; on voit facilement ces petits vers pendant le jour par le moyen du microscope ou d'une loupe. M. *Deslandes* a aussi observé que tous les grands coquillages bivalves , sur-tout certaines grosses moules , qui dans l'Océan s'attachent au fond des vaisseaux , sont pendant la nuit des phosphores naturels. Mais de quel usage peuvent être ces petits vers rougeâtres aux *huîtres* fécondes , et seulement dans la saison où cette fécondité se déclare ? M. *Deslandes* conjecture qu'ils leur servent , pour ainsi dire , d'*accoucheurs* ; M. *de Réaumur* et d'autres leur ont donné aussi ce nom , en disant qu'ils excitent d'une manière qui nous est inconnue , les organes destinés à la génération. Pour s'en assurer M. *Deslandes* a répété plusieurs fois l'expérience qui suit.

Cet Observateur a pris des *huîtres* fécondes , et les a mises , vers le mois de Mai , dans un réservoir d'eau salée : elles ont laissé à l'ordinaire une nombreuse postérité. Il en a répété ensuite l'expérience avec d'autres *huîtres* fécondes , dont il avoit retiré tous les petits vers qui y étoient renfermés : ces dernières *huîtres* n'ont rien produit , et la stérilité a régné dans le réservoir où elles avoient été placées. Ces vers accoucheurs , dont M. *de Réaumur* et d'autres Naturalistes ont parlé , sont tout-à-fait différens de certains vers blanchâtres et luisans , qu'on trouve aussi dans les *huîtres*. Ces derniers vers ressemblent à une grosse épingle , et ils ont depuis cinq jusqu'à huit lignes de long : il est très-difficile de les examiner en entier ; car au moindre attouchement et à la moindre secousse ils se résolvent en une matière gluante et aqueuse , qui s'attache même aux doigts. Ces vers ne seroient-ils point les embryons du frai de l'étoile marine ?

#### *Ennemis des HUITRES.*

Les *huîtres* ont pour ennemis les crabes , les étoiles marines , la grenouille pêcheuse ou la baudroie , les pétoncles et les moules : l'algue et la vase les font également périr dans leur naissance. Lorsque l'*huître*



entr'ouvre son écaille pour renouveler son eau , le crabe de vase toujours porté à lui dresser , dit-on , des pièges , lui jette une petite pierre , qui empêche que sa coquille ne se referme , et ainsi il a la facilité de prendre l'huître et de la manger : si ce fait existe , il faut attribuer beaucoup d'intelligence aux crabes.

*Qualités des HUITRES , et leurs propriétés en Médecine.*

L'huître , dit *Belon* , est le meilleur des testacées : les Anciens et les Modernes l'ont regardée comme un mets exquis : *Macrobe* dit qu'on en servoit toujours sur les tables des Pontifes Romains : *Horace* a fait l'éloge des huîtres de Circé : les Anciens vantoient aussi celles des Dardanelles , du lac Lucrin , du détroit de Cumes , et celles de Venise. *Apicius* avoit un art particulier pour conserver les huîtres , puisqu'il en envoya d'Italie en Perse , à l'Empereur *Trajan* , et qu'à leur arrivée , elles étoient aussi fraîches que le jour de leur pêche (a).

On a vu dans les paragraphes précédens , que chaque côte du Monde habité fournit des huîtres dont les écailles sont de différentes couleurs : ces mêmes huîtres ont des goûts différens. Il y a des huîtres en Espagne qui sont de couleur rousse ou rouge : d'autres en Illyrie de couleur brune , et dont la chair est noire : dans la mer Rouge , il y en a de couleur d'iris ; en d'autres endroits , la chair et l'écaille sont noires.

Quant à la qualité des huîtres , on les doit choisir nouvelles , d'une grandeur médiocre , tendres , humides , délicates , d'un bon goût , et qui aient été prises

(a) Il ne faut pas confondre cet *Apicius* avec celui qui vivoit sous *Néron*. Cet autre *Apicius* a professé dans Rome la science de la cuisine ; il a composé un Traité sur la maniere d'aiguïser l'appétit , *de gula irritamentis* ; il a infecté son siècle de son goût dépravé pour cette basse étude. Après avoir dépensé dans sa cuisine quatre cents millions de sesterces , mangé plusieurs fois dans un repas la valeur d'un impôt , contraint de calculer , pour la première fois , l'état de sa fortune , et voyant qu'il ne lui restoit plus que deux millions de livres de rente , en un mot , craignant de vivre dans la disette , il s'empoisonna.

dans les eaux claires et nettes , et sur-tout vers les embouchures des rivieres ; car les *huîtres* aiment l'eau douce , elles y engraisent beaucoup et y deviennent excellentes. Celles , au contraire , qui se trouvent fort éloignées des rivieres , et qui manquent d'eau douce , sont dures , ameres et d'une saveur désagréable. Chez nous , on préfere les *huîtres* de Bretagne à toutes celles des autres côtes de France : celles de Saintonge passent pour être âcres : celles de Bordeaux , qui ont la tête noire , sont d'un goût exquis. On dit cependant que celles d'Angleterre sont préférables à toutes celles de l'Europe. Le Chancelier *Bacon* dit que les *huîtres* de Colchester , étant mises dans des puits qui ont coutume d'éprouver le flux et le reflux de la mer , sans toutefois que l'eau douce leur manque , s'engraissent et croissent davantage. Presque toutes les *huîtres* qui se débitent à Paris , excepté les vertes , ont été draguées à Cancale en Bretagne.

Quoique les *huîtres* ne soient pas généralement du goût de tout le monde , l'opinion commune est qu'elles aiguissent l'appétit (*irritamentum gulæ*) , et provoquent les urines : elles se dissolvent à la vérité dans l'estomac , sans y produire beaucoup de chyle ; mais elles sont saines aux personnes d'un bon tempérament : cuites en fricassée ou en friture ou marinées , elles conviennent également à presque toutes sortes d'estomacs. Les Scorbutiques s'en trouvent très-bien. On prétend qu'elles excitent à la luxure.

On fait usage des écailles de l'*huître* , non calcinées ou calcinées (celles-ci sont à préférer) et porphyrisées , pour absorber les acides de l'estomac. On en fait une excellente chaux pour cimenter , et dont on se sert aussi pour engraisser certaines especes de terre. On en fait une excellente eau de chaux très-efficace pour guérir la gravelle et même dissoudre le calcul de la vessie , lorsqu'il n'est pas d'une nature trop dure et tenace ; mais il faut joindre à son usage celui du savon d'Alicante : pour cet effet , dit M. *Bourgeois* , on prend matin et soir un gros de ce savon , et on boit par-dessus un verre de quatre onces d'eau de chaux d'écailles d'*huîtres* ; on injecte en même temps de cette eau de

chaux dans la vessie pour accélérer la dissolution du calcul. Notre Auteur prétend que ce remède est beaucoup plus sûr que celui de Mademoiselle *Stephens*. On trouve souvent dans la terre des écailles d'*huîtres* plus ou moins altérées, et dans différens états de dureté. Voyez FALUN et FOSSILES.

HUITRIER, *pl. enl. 929*; en latin, *Ostralega*. C'est un oiseau d'un genre particulier, et seul de son espèce: il vit sur les bords de la mer, sans jamais fréquenter le rivage des eaux douces; il a été observé dans un grand nombre de contrées différentes, tant de l'ancien que du nouveau Continent; le nom d'*huître* lui a été donné, parce qu'il vit principalement d'*huîtres*; il se nourrit aussi de *patelles* ou *lepas*, et probablement de différens autres coquillages: c'est le *preneur d'huîtres*, de *Catesby*: on l'a encore appelé *pie de mer*, à cause du blanc et du noir qui sont les couleurs de son plumage, et parce qu'il crie souvent d'une voix aigre, à la manière des pies, sur-tout quand il se trouve avec plusieurs oiseaux de son espèce. On l'a aussi nommé *bécasse de mer*: mais rien, dit *M. Mauduyt*, ne peut justifier cette dénomination impropre. L'*huître* a trois doigts devant et point par derrière; les doigts garnis, sur les côtés, d'un renflement de la peau qui forme une sorte de bourrelet; le doigt du milieu réuni avec l'intérieur par une membrane qui s'étend un peu au-delà de la première articulation; les pieds sont courts et gros; la partie inférieure des jambes est dégarnie de plumes; le cou et le bec sont fort longs; le bec aplati sur les côtés et beaucoup plus épais qu'il n'est large, ressemble assez bien à un coin; les ailes sont fort longues; la tête est grosse; le cou, quoique long, est épais; le corps, plein, ramassé et couvert de beaucoup de plumes.

Cet oiseau est de la grosseur d'une corneille; sa longueur totale est de seize pouces; son envergure est de deux pieds sept pouces et demi; la tête, la gorge, le cou, le haut du dos, les plumes scapulaires, sont d'un noir foncé; il y a une tache blanche au-dessus de chaque œil; au-dessous de la gorge, une bande blanche, étroite, qui forme un demi-collier; les ailes sont d'un noir-brun, coupé par une

bande blanche ; les pennes de la queue sont blanches , terminées de noir ; le reste du plumage est d'un blanc éclatant ; l'iris est jaune ; les paupières sont d'un rouge vif et orangé , le rouge est moins vif sur le bec qui est jaunâtre par le bout ; les pieds sont de couleur de sang , et les ongles , noirâtres.

L'*huitrier* se tient sur les falaises , les galets et les récifs : quoique ses pieds ne soient pas palmés , il se met cependant à l'eau et ne redoute point les flots qui , à la vérité , le ballottent , et auxquels il se laisse entraîner ; mais il a le pouvoir de regagner la terre à volonté ; il fréquente beaucoup plus les côtes Occidentales de l'Angleterre que celles de la France : la ponte est de quatre ou cinq œufs qu'il dépose sur le sable des dunes , à nu , et de préférence , dans les endroits où il y a beaucoup de débris de coquilles ; il ne couve que quand le ciel est ombragé ou pluvieux ; dans les beaux jours , les seuls rayons du soleil échauffent les œufs ; l'incubation est d'environ vingt jours : les petits , peu de jours après qu'ils sont éclos , n'ont encore qu'un duvet noirâtre ; ils se traînent sur le sable , bientôt ils courent entre les herbes et les joncs , parmi lesquels ils se cachent.

HULOTTE. Voyez l'article HUETTE.

HUMAIN , *Humanus*. Animal désigné par le mot homme ; Voyez ce mot.

HUMANTIN , *Squalus (Centrina) pinnâ anali nullâ , dorsalibus spinosis , corpore subtriangulârî*, Linn. ; Arted. ; *Vulpecula* , Belon ; *Centrina* , Rond. ; Salv. ; Willugh. Poisson de la section des *Chiens de mer* qui ont des trous aux tempes , mais sans nageoire derrière l'anüs. La forme triangulaire du *humantin* , distingue assez ce poisson , dit M. Broussonet , de tous les autres de cette famille : l'ouverture de la gueule est très-petite ; les nageoires dorsales sont grandes , et la seconde est située à l'aplomb des abdominales , maintenues chacune par un rayon osseux très-fort , pyramidal , très-piquant ; sa peau est roussâtre et rude comme une lime. Le *humantin* , qui se voit dans notre Cabinet , est long de deux pieds et demi : il a été pris dans la Méditerranée , près du port de Cette : ce poisson vit dans la vase ; et c'est peut-être aussi ce qui lui a fait donner ,

et particulièrement en Provence, le nom de *porc de mer* ; en Italie *pesce porco* ; sa chair est très-dure ; il est presque impossible d'en manger : on fait de l'huile de son foie. *Voyez l'article CHIEN DE MER.*

**HUMBLE.** *Voyez UMBLE-CHEVALIER.*

**HUMUS.** On donne ce nom à la couche universelle de terre végétale qui sert d'enveloppe à notre globe : au moins, elle couvre la surface des continents terrestres, environ jusqu'à demi-pied de profondeur : elle est formée, en grande partie, de terre proprement dite, et de la décomposition des substances étrangères ; communément de la pourriture des végétaux, et de la destruction des animaux. Cette couche de terre, la plus extérieure du globe, est une espèce de terreau naturel.

M. de Buffon dit (*Hist. nat. des Minéraux*) « que cette même terre n'est peut-être pas en moindre quantité sur le fond de la mer, où les eaux des ruisseaux, des rivières et des fleuves la transportent et la déposent de tous les temps et continuellement, sans compter celle qui doit également se former des détrimens de tous les animaux et végétaux marins. Mais, pour ne parler ici que de ce qui est sous nos yeux, nous verrons que cette couche de terre productrice et féconde, est toujours plus épaisse dans les lieux abandonnés à la seule Nature, que dans les pays habités ; parce que cette terre étant le produit des détrimens des végétaux et des animaux, sa quantité ne peut qu'augmenter par-tout où l'homme et le feu, son ministre de destruction, n'anéantissent pas les êtres vivans et végétans dans ces terres indépendantes de nous ; où la Nature seule regne, rien n'est détruit ni consommé d'avance : chaque individu vit son âge : les bois, au lieu d'être abattus au bout de quelques années, s'élevent en futaies, et ne tombent de vétusté que dans la suite des siècles, pendant lesquels leurs feuilles, leurs menus branchages et tous leurs déchets annuels et superflus, forment à leur pied des couches de terreau qui bientôt se convertit en terre végétale, dont la quantité devient ensuite bien plus considérable par la chute de ces mêmes arbres trop âgés. Ainsi, d'année en année, et bien plus encore, de siècle en

siecle, ces dépôts de terre végétale se sont augmentés par-tout où rien ne s'opposoit à leur acumulation. La couche de terre végétale (*l'humus*) est plus mince sur les montagnes que dans les vallons et les plaines, parce que les eaux pluviales dépouillent les sommets et les pentes de ces éminences, et entraînent le limon qu'elles ont délayé; les eaux coulantes le charient et le déposent dans leur lit, ou le transportent jusqu'à la mer; et, malgré cette déperdition continuelle des résidus de la Nature vivante, sa force productrice est si grande, que la quantité de ce limon végétal augmenteroit par-tout, si nous n'affamions pas la terre par nos jouissances anticipées et presque toujours immodérées. Comparez, à cet égard, les pays très-anciennement habités, avec les contrées nouvellement découvertes; tout est forêts, terreau, limon, dans celles-ci; tout est sable aride ou pierre nue dans les autres. Les sables brûlans de l'Afrique et de l'Arabie, les sommets nus des hautes montagnes, les régions polaires, telles que Spitzberg et Sandwich, sont les seules terres où la végétation ne peut exercer sa puissance, les seules qui soient dénuées de cette couche de terre végétale, qui fait la couverture et produit la parure du globe. »

La couleur de *l'humus* varie, elle est communément d'un brun-noirâtre: mais après que *l'humus* a été calciné dans le feu, elle paroît blanche, à moins qu'il ne se trouve quelques parties métalliques qui puissent colorer ou masquer toutes les particules terreuses. Voyez le mot TERRE.

HUNEN-PAO. Nom qu'on donne, en Chine, à l'espece de l'once. Voyez à l'article PANTHERE.

HUPPE, *Crista plumea*. Se dit d'une partie du plumage des oiseaux, qui est composée de plumes plus longues que celles qui les entourent, et qui sont placées sur le dessus ou le derriere de la tête. C'est un ornement naturel et particulier à certaines especes, et toujours plus volumineux dans les mâles que dans les femelles. La plupart des oiseaux qui ont une *huppe*, ont la faculté de la relever et de l'abaisser, suivant qu'ils sont affectés de quelque sensation vive; ce n'est que dans l'état de repos, ou

lorsqu'ils volent , qu'ils la tiennent baissée. Cet ornement varie beaucoup pour la configuration : il y a des oiseaux dont la *huppe* est toujours fixe et dont la position ne varie jamais. *Voyez l'article OISEAU.*

**HUPPE**, ou **PUTPUT**, ou **PUPU**, ou **LUPOGE** ; c'est la *bécasse d'arbre* de quelques-uns ; en latin, *Upupa*. La *huppe*, pl. enl. 52, est un fort bel oiseau de passage, nommé ainsi à cause de la huppe de plumes qu'il a sur la tête, ou à raison de son cri ordinaire. La *huppe* pese environ trois onces ; elle n'est pas tout-à-fait si grosse que le merle ; elle a depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité de la queue, onze pouces de longueur ; son envergure est de dix-sept pouces ; son bec est de deux pouces, effilé, pointu, un peu voûté et noirâtre ; l'iris de ses yeux est de couleur noisette ; sa tête est ornée ou couronnée d'une très-belle huppe, très-ample, haute de près de deux pouces, composée d'un double rang de petites plumes, dont la couleur est d'un roux lustré, éclairci vers le bout, noires à leur extrémité, et qu'il peut redresser ou abaisser à son gré ; le reste de la tête, la gorge, le cou et la poitrine sont d'un gris-vineux ; le haut du dos et les petites couvertures des ailes sont d'un gris pur et sans mélange ; le bas du dos, les plumes scapulaires, les moyennes et les grandes couvertures des ailes sont variées alternativement par de larges bandes, les unes d'un brun-noirâtre, les autres d'un blanc-roussâtre ; le croupion est blanc ; le dessus de la queue, noirâtre ; le ventre, les côtés, les cuisses et le dessous de la queue sont d'un gris-blanc et roussâtre ; le noir est la couleur dominante sur les penes des ailes et de la queue ; mais elles sont traversées par des taches blanches, qui forment sur les ailes pliées cinq zones, et une seule sur la queue, mais fort large ; les pieds et les ongles sont bruns.

La *huppe* arrive, dans nos contrées, au printemps ; et part à la fin de l'été ou au commencement de l'automne, pour passer l'hiver dans les pays Méridionaux : ces oiseaux sont alors en grand nombre en Egypte ; on les a observés au Cap de Bonne-Espérance et à Madagascar, mais ils y sont plus petits.

Nous

Nous avons vu, dans la belle saison, la *huppe* en Angleterre, en Allemagne; et il paroît que cet oiseau se porte, en été, très-avant vers le Nord de l'Europe: on ne la voit jamais voler en bandes, pas même à son arrivée ou à son départ; elle cherche les prairies et les terres fraîches et arrosées, où elle trouve plus facilement les vers et les insectes dont elle se nourrit; elle fréquente aussi les lieux élevés, quand elle y trouve ou des chutes d'eau et de la vase dans laquelle vivent des insectes, ou des terrains sablonneux et légers qui conviennent à quelques especes de scarabées pour lesquels elle a du goût: elle fait sa ponte dans des creux d'arbres, ou dans des fentes de murailles, ou dans des trous de rochers. *Aristote* dit que la *huppe* construit son nid d'ordures; et qu'elle l'enduit d'excrémens humains; et c'est probablement d'après cette indication, transmise jusqu'à nous, que sont dûs les noms de *putput*, ou *pupu*; ou *coq-merdeux* ou *puant*, qu'on a donnés à la *huppe*, et qu'elle ne paroît mériter à aucun titre. Dans nos climats, la femelle dépose ses œufs sur la poussière ou le terreau, dont les trous sont ordinairement couverts, rarement y ajoute-t-elle; elle pond communément quatre à cinq œufs; ils sont de couleur grisâtre: quelques Auteurs prétendent qu'elle fait jusqu'à trois pontes par an. La chair de la *huppe*, à ce qu'assurent ceux qui n'ont point de prévention, est d'un goût agréable et fort délicat.

La *huppe* est un oiseau méfiant et qu'on prend difficilement, à quelque piège que ce soit; mais on l'approche de près et on le tire aisément: les jeunes s'élèvent sans beaucoup de soins, en les nourrissant de viande crue; ils deviennent très-familiers, et sont susceptibles de quelque attachement.

Le savant *Aldrovande*, curieux de savoir par quel moyen la *huppe* peut élever et abaisser sa crête à son gré, a disséqué une tête de *huppe*, et y a trouvé un muscle qui lui a paru unique, cutanée et fibreux, en maniere de pannicule charnue, naissant de la base du crâne, plus charnu dans son principe à la partie inférieure vers le front, plus membraneux à la partie supérieure vers le sommet de la tête, dans lequel les



plumes de la tête sont implantées assez profondément : quand on tiroit ce muscle vers le sommet de la tête, il redressoit la crête ; et quand on le tiroit du côté opposé, vers le bec, il l'abaissoit.

Les Auteurs ne donnent qu'une propriété notable à la *huppe*, qui est d'être très-bonne contre la colique, prise en substance ou en bouillon.

On distingue deux autres *huppés*. Il y a : La *huppe noire* ; c'est le *bouvreuil huppé* d'Amérique, de M. Brisson ; Voyez à l'article BOUVREUIL. L'autre est du genre de la *huppe*, et s'appelle la *huppe noire et blanche* : elle se trouve à Madagascar, au Cap de Bonne-Espérance et à l'Isle de Bourbon. Cet oiseau est plus grand que notre *huppe* ; mais son bec est à proportion plus court ; ses jambes, au contraire, sont plus longues et bien plus grosses, ainsi que son bec ; son aigrette a très-peu de diamètre, et est d'un blanc-gris ; le plumage antérieur et celui du dessous du corps est d'un blanc lavé de gris ; le reste est d'un brun-noirâtre ; il y a une tache blanche sur le milieu de l'aile pliée ; le bec, les pieds et les ongles sont d'un jaune foncé. A l'égard de la *huppe de montagne*, Voyez à l'article SONNEUR.

HUPPE-COL de Cayenne, *pl. enl. 640, fig. 3*. M. de Buffon donne ce nom à un petit oiseau-mouche, qui se trouve à la Guiane ; il y a au haut du cou sept à huit plumes étroites, dont les deux du milieu qui sont les plus longues, ont plus de six lignes de longueur, et forment une espèce d'éventail, que l'oiseau peut ramener en devant en les épanouissant à sa volonté ; elles sont roussâtres à la base et d'un vert d'émeraude à leur extrémité ; les plumes du dessus de la tête sont alongées, d'un marron foncé, et forment une espèce de huppe en pointe ; les côtés du cou sont de la même couleur ; le dessus du corps est d'un vert-surdoré, coupé en travers par une bande blanchâtre ; la gorge et le dessous de la queue sont de cette dernière couleur ; le devant du cou est d'un vert d'émeraude, changeant en couleur d'or, mais teint de gris au ventre ; les pennes des ailes sont noirâtres ; le dessus de la queue est d'un vert chatoyant le cuivre de rosette ; le bec est brun, noir à la pointe ;

les pieds sont noirâtres : la femelle n'a de huppe ni sur la tête , ni sur le cou.

**HURA** ou **SABLIÈRE**, *Arbor fructu crepitans*. C'est un très-bel arbrisseau que l'on a transporté des Indes dans l'Amérique. Les habitans des Indes Occidentales, Espagnoles, Angloises et Françaises cultivent cet arbrisseau, dans leurs jardins, par curiosité. Il s'éleve à la hauteur de quatorze à seize pieds, et se divise vers sa cime en plusieurs branches couvertes de larges feuilles dentelées par les bords : ses feuilles ainsi que les jeunes branches sont vertes et remplies d'un suc laiteux, qu'elles répandent lorsqu'on les coupe ou qu'on les écrase. Sa fleur est composée d'une seule feuille en forme d'entonnoir, et légèrement découpée en douze parties. M. *Deleuze* dit que ce qu'on appelle une feuille, est, selon M. *Linnaeus*, non un pétale, mais le pistil des fleurs femelles, qui sont sans calice ni corolle : les fleurs mâles qui naissent sur le même pied, sont en chatons : le fruit du *hura* est globuleux, un peu large, gros comme une orange, et divisé également en douze segmens, qui contiennent chacun une semence plate : on voit de ces fruits dans les Cabinets de tous les Curieux. Si on laisse mûrir parfaitement le fruit sur cet arbrisseau, la chaleur du soleil le fait crever avec une explosion violente ; ce qui fait disperser ses semences à une grande distance. Ces graines étant vertes, sont purgatives par haut et par bas. On fait, aux Indes Occidentales, de l'écorce de ce fruit, de petits vaisseaux à mettre la poudre que l'on répand sur l'écriture pour la sécher. Le *hura* est le *sand-box-tree* des Anglois. On l'appelle improprement *noyer de la Jamaïque* ; c'est peut-être l'*arbre du diable*. Voyez ce mot.

**HURE**, se dit de la tête coupée de quelques animaux : on dit *hure de sanglier* (*Aprugnum caput*), *hure de saumon*, etc.

**HURIO** ou **HUSO** ; c'est le *hause* des Allemands, ou l'*esturgeon* du Borysthene. Voyez l'article **ESTURGEON**.

**HÜRLEMENT**, *Ululatus*. Se dit du cri lugubre et prolongé que jettent plusieurs animaux carnassiers, et spécialement les loups, lorsque la faim les presse, et quelquefois lorsqu'ils sont en rut ; les loups *hurlent*

sur-tout la nuit, et c'est durant les nuits d'hiver qu'on les entend le plus *hurler*. Le chien, lorsqu'il a perdu son maître, pousse aussi un cri gémissant et douloureux, qui est une espèce de *hurlement*. Voyez les articles CHIEN et LOUP.

HURLEURS, SINGES HURLEURS. Voyez les articles OUARINE et ALOUATE.

HUTLA. Nom donné par quelques-uns à la petite espèce d'*agouty*. Voyez ce mot.

HUTTEN-NICHT. Les Fondeurs Allemands appellent ainsi une poussière qui s'attache dans la cheminée des fourneaux de la fonte du plomb, provenant de la fumée des mines : elle contient ordinairement du plomb, du cuivre et de l'argent mêlés de parties arsenicales et sulfureuses. On enlève cette espèce de *cadmie* tous les trois mois, et on la met à profit.

HYACINTHE, *Hyacinthus-gemma*. Est une pierre précieuse, d'un rouge tirant sur le jaune, diaphane, ignescente, plus légère et moins dure que le grenat : cette espèce de pierre précieuse varie pour le degré de dureté, la teinte, la transparence, le volume, la configuration et la pesanteur spécifique : on les distingue en *Orientales* et en *Occidentales*, et on les évalue sur le pied des amethystes.

L'*hyacinthe Orientale* est d'un jaune-rougeâtre qui tient un peu de la couleur écarlate, de la cornaline et du vermillon, un peu moins du rubis que du grenat, parce qu'on y distingue, au moyen du spectre solaire, une légère nuance de violet-colombin. Cette *hyacinthe* est resplendissante et reçoit un poli vif : on lui donne le nom de *belle hyacinthe* ou d'*hyacinthe la belle*, quand elle est d'une grande limpidité, d'une couleur orangée ou aurore, tirant sur le ponceau : on la trouve en Arabie, en morceaux de la grosseur d'un pois et quelquefois de la grosseur d'une aveline. On la rencontre encore près de Cananor, de Calcut et de Cambaye : sa cristallisation est en prisme oblong, tétraèdre, terminé par deux pyramides courtes, tétraèdres, égales, dont les faces répondent aux angles du prisme. Les Lapidaires et les Amateurs recherchent celle dont la couleur tient quelque chose de la flamme rouge et jaune du feu, ou d'un beau jaune

de safran, ( qui est un jauné-rougeâtre ), bien délavée, sans points ni noirceurs : sa pesanteur spécifique, à l'égard de l'eau, est dans la proportion de 2631 à 1000.

L'*hyacinthe Occidentale* est moins dure et moins éclatante que la précédente ; elle a une couleur plus safranée ou orangée ; elle tire un peu sur la fleur de souci ou de jacinthe : les Portugais nous l'apportent du Brésil. Elle est en cristaux prismatiques, quadrilatères, terminés par les deux bouts en une pyramide également quadrilatère.

Dans le commerce, on en voit de jaunes et de blanches-jaunâtres, claires comme le succin, de laiteuses comme l'émail, d'un jaune grené comme le miel ; ce qui les fait appeler par les Marchands, *hyacinthes succinées*, ou *d'émail*, ou *miellées* ; elles sont tendres, mal nettes, et leur teinte soutient peu le feu. On nous les envoie de Silésie et de la Bohême : les Lapidaires les taillent à facettes, de maniere à en cacher les défauts. Il y en a aussi dont la teinte est si foncée, qu'elles paroissent demi-opaques.

Ce que l'on appelle *hyacinthes de Compostelle*, ne sont que des cristaux de roche, opaques, de couleur rouge de brique, en pyramides hexaedres par les deux bouts. On les trouve en plusieurs provinces d'Espagne et en Portugal, mais notamment à Villejoiosa, province de Valence. Il y en a de rougeâtres, de laiteuses, de fauves et de blanches transparentes, chacune dans une matrice gypseuse et de la même nuance que ces cristaux.

L'*hyacinthe* est un des cinq *fragmens précieux*. Voyez ce mot.

HYACINTHE, plante. Voyez JACINTHE.

HYACOU, c'est l'yacou.

HYADES. Voyez à l'article CONSTELLATION.

HYALOÏDE. C'est un morceau de cristal dur et arrondi, qu'on trouve sur les bords de la riviere des Amazones.

HYBOUCOÛHU. C'est un fruit de l'Amérique, de la figure et de la grosseur d'une datte, mais qui n'est point bon à manger. Les habitans en tirent une huile qu'ils conservent dans un vaisseau fait d'un

fruit creusé, et dont on retire la chair nommée *carameno* en langage Indien. Cette huile est particulièrement employée pour une maladie du pays, qui provient d'un grand nombre de petits vers de la grosseur des cirons, lesquels s'amassent sous la peau, et forment des tumeurs cuisantes, grosses comme des fèves, et qui causent des accidens fâcheux. Voyez **DRAONCULE**. Cette huile est encore nervale et propre pour fortifier les membres fatigués, même pour mondifier les plaies et les ulcères.

**HYDNE** ou **ÉRINACE**, *Hydnum*; *Fungus erinaceus*. Nom d'un genre de *Champignons* à chapeau pédiculé, horizontal, ou en forme de chapeau garni en-dessous de pointes séparées et en alêne. Il y a : L'*hydne* imbriqué, (*imbricatum*); il est large comme la main, et vient par groupes. L'*ondé* ou *sinué en ses bords*, (*repandum*). L'*entonnoir* (*cyathiforme*). Le *cotonneux*, (*tomentosum*). Le *cure-oreille*, (*auriscalpium*). Voyez maintenant l'article **CHAMPIGNON**.

**HYDRE**, *Hydra*. La plupart des Ecrivains donnent ce nom à un serpent à sept têtes, dont l'existence paroît absolument contre l'ordre de la Nature. Cependant *Séba* en décrit un qu'il dit avoir été vu en 1720 à Hambourg, et qu'on proposoit à acheter au prix de dix mille florins. *Conrad Gesner* dans son *Histoire des animaux*, Liv. IV, pag. 459, représente aussi une *hydre à sept têtes*, avec deux pattes et la queue bouclée. Il raconte que cet horrible serpent aquatique à sept têtes fut apporté de Turquie à Venise en 1530, qu'il fut exposé publiquement à la vue de tout le monde, et qu'ensuite il fut envoyé au Roi de France : on ne l'estimoit pas moins de six mille ducats. Nous ne finirions pas, si nous prétendions rapporter de semblables exemples sur l'*hydre*; mais ils ne présenteroient qu'un tissu de fables et de fictions, semblable à ce qu'on a rapporté de l'*hydre* qui infestoit les marais de Lerne, proche de Mycene, qui multiplioit à mesure qu'*Hercule* la détruisoit, et qu'il faut reléguer parmi ces êtres fantastiques qui n'existent que dans l'imagination des Poètes.

Plusieurs Auteurs disent avec plus de vraisemblance

que l'*Hydre* est un serpent aquatique, *Hydrus*, qui se trouve dans les lacs, dans les marais et rivières; c'est le serpent d'eau de l'Inde, *Natrix Indicus*, qui vit sur la terre et dans l'eau : il ressemble à un petit aspic terrestre, mais il n'a pas la tête si large. On prétend que la morsure de ce serpent d'eau est dangereuse, qu'on en meurt en trois jours, après avoir souffert cruellement : les remèdes ordinaires sont la thériaque, le mithridate, et particulièrement les alcalis volatils. *D'Ablancourt* dit que quand on en est mordu, le meilleur remède est de couper aussi-tôt la partie affligée, avant que le venin ait affecté les autres parties. Quant à notre *serpent d'eau*, il n'est aucunement dangereux. *Voyez au mot CHAR-BONNIER.*

M. *Linnaeus* donne le nom d'*hydre* au polype véritable de M. *Trembley*, qui se trouve aussi en Uplande, province de la Suede, dans des fossés. Quand on le coupe en morceaux, il en renaît autant d'*hydres* entières qui prennent vie. *Voyez l'article POLYPE.*

Les Voyageurs Hollandois donnent le nom d'*hydre d'eau* à un poisson de la Zone torride, qui se trouve ordinairement aux environs de la Ligne, et qui est long de quatre à cinq pieds. Ils disent que cet animal a tant de force dans les dents, que s'il saisit un homme par le bras ou par la jambe, il l'entraîne au fond de l'eau. Sa gueule est grande; ses dents sont aiguës; on le prend avec un gros hameçon de l'épaisseur du doigt, où l'on attache un morceau de chair; mais c'est moins son goût qu'il faut consulter, que celui de certains petits poissons qui, dit-on, le précédent toujours, et qui vont sucer l'amorce avant que l'*hydre* y touche : s'il ne leur arrive aucun mal, alors l'*hydre* s'en approche hardiment, et s'accroche en voulant avaler l'amorce. *Verhocum*, Hollandois, dans son *Voyage des Indes Orientales*, en 1607, en rencontra beaucoup, et défendit aux équipages de se baigner, parce qu'on est souvent surpris par ces animaux. Quantité de ses matelots refuserent d'en manger, d'autres en trouverent la chair fort bonne: ils leur ouvrirent le ventre pour en ôter les entrailles, qu'ils jeterent dans la mer, où elles furent aussi-tôt

dévorées par d'autres *hydres*. L'*hydre* de *Verhocum* paroît être un *requin*. Voyez ce mot.

**HYDRE** (plante), *Hydroceratophyllum*, Vaillant. On distingue deux especes ou variétés de ce genre de plantes monoïques. Quelques-uns leur donnent le nom de *corniste* ou *cornille*. Il y a : L'*hydre* cornue et âpre, *Ceratophyllum asperum aut demersum*, Linn. 1409. Cette plante croît dans les étangs, les rivières et les fossés aquatiques de l'Europe, sous les eaux : sa tige est longue, très-rameuse ; ses feuilles découpées, vertes, rudes au toucher, verticillées, fourchues, nombreuses, très-rapprochées au sommet des rameaux ; les fleurs sont axillaires ; il y en a de mâles et de femelles ; la capsule est ovale, monosperme et chargée de trois cornes. L'espece d'*hydre* douce, *Ceratophyllum læve aut submersum*, Linn. 1409, croît dans les mêmes lieux que la précédente, et elle lui ressemble beaucoup ; mais ses feuilles sont moins rudes au toucher ; ses capsules sont lisses et sans cornes.

**HYDROPHILE**, *Hydrophilus*. Insecte aquatique et coléoptère, à antennes en masse, perfoliées et plus courtes que les antennules : ses deux pattes postérieures sont en nageoires et velues. La larve de l'*hydrophile* a six pattes écailleuses, et le corps composé de onze anneaux : elle est fort vorace, très-agile, et mange les autres insectes aquatiques. Il faut prendre l'insecte parfait avec précaution : outre que ses mâchoires pincet, il a encore sous le corselet une longue pointe très-piquante, qu'il enfonce dans les doigts en faisant des efforts pour marcher en reculant ; ses étuis écailleux le rendent presque invulnérable. Cet insecte dépose ses œufs, qui sont assez gros, dans une coque soyeuse que l'on rencontre assez souvent dans l'eau. M. Deleuze dit qu'on connoît quelques especes d'*hydrophiles* dont la plus grande a un pouce et demi de longueur, et est toute noire. L'*hydrophile* est le *grand scarabée aquatique*. Voyez ce mot.

**HYDROSCOPE**. Nom donné à ceux qui prétendent avoir la faculté de deviner et de voir l'eau qui est sous terre, soit coulante, soit stagnante : faculté qu'ils se s'attribuent que par pure charlatanerie.

HYDROTITE ou ENHYDRE. Géode qui contient de l'eau.

HYENE. C'est l'*Hyæna* et le *Glanus* d'*Aristote* ; d'où quelques Ecrivains modernes ont formé le nom de *Ganus* ou *Gannus*. L'*hyene* est le *Taxus porcinus*, seu *Hyæna Veterum*, de *Kæmpfer*. On lit dans *Porphyre* que l'*hyene* s'appeloit, aux Indes, *Crocuta* ; ce qui revient à ce que *Plin*e dit du *leocrocotte*. Voyez ce dernier mot.

Il n'y a point d'animal sur lequel on ait fait autant d'histoires absurdes, que sur l'*hyene* ; nous n'allons présenter de cet animal que les faits les plus vrais, d'après *M. de Buffon*, pour la plus grande partie.

L'*hyene* a été confondue par plusieurs Voyageurs et plusieurs Naturalistes, avec d'autres animaux, tels que le *chacal*, la *civette* et le *glouton* ou *goulu de terre* ; mais dont cependant elle diffère beaucoup ; quoiqu'elle ait avec eux quelques rapports.

L'*hyene* est à peu près de la grandeur du loup ; mais son corps est plus court et plus ramassé ; elle a la tête plus carrée et plus courte que lui ; ses oreilles sont longues, droites, nues ; et ses jambes, sur-tout celles de derrière ; sont plus longues ; elle a les yeux placés comme ceux du chien ; le poil du corps est long ; sa longue crinière s'étend le long du cou et du garrot, de couleur grise-obscur, mêlée d'un peu de fauve et de noir, avec des ondes transversales noirâtres. L'*hyene* est peut-être de tous les quadrupèdes le seul qui n'ait que quatre doigts, tant aux pieds de derrière qu'à ceux de devant : elle a sous la queue, comme le *blaireau*, une ouverture en forme de fente, et des glandes d'où sort une humeur d'une odeur très-forte. C'est cette ouverture, prise par quelques-uns pour l'organe de la génération, qui a fait dire mal-à-propos que cet animal étoit alternativement mâle et femelle.

Cet animal sauvage, solitaire, carnassier et cruel ; habite les cavernes des montagnes, les fentes des rochers, ou des tanières qu'il se creuse lui-même sous terre. Il est d'un naturel féroce, et quoique pris tout petit, il ne s'apprivoise pas. Il vit de proie, comme le loup ; mais il est plus fort, et paroît plus



hardi ; il attaque quelquefois les hommes ; se jette sur le bétail , suit de près les troupeaux , et souvent rompt dans la nuit les portes des étables et les clôtures des bergeries : ses yeux brillent dans l'obscurité , et l'on prétend qu'il voit mieux la nuit que le jour ; son cri , au rapport de *Kämpfer* , témoin auriculaire , imite le mugissement du veau , ou les sanglots d'un homme qui vomiroit avec effort ; d'autres disent , les gémissemens d'un enfant qui pleure.

Courageuse par nature , l'*hyene* se défend contre le lion , ne craint pas la panthere , terrasse l'once : lorsque la proie lui manque , elle creuse la terre avec les pieds , et en tire par lambeaux les cadavres des animaux et des hommes , et s'en nourrit. On la trouve dans presque tous les climats chauds de l'Asie et de l'Afrique , sur-tout en Arabie. L'animal appelé *farasse* à Madagascar , paroît différer de l'*hyene* , que quelques-uns regardent comme le *dubbah* des Anciens.

On a remarqué dans les *hyenes* un singulier défaut , c'est qu'au moment qu'on les force à se mettre en mouvement , ces animaux sont boiteux de la jambe gauche , et cela dure environ pendant une centaine de pas , et d'une manière si marquée , qu'il semble que l'animal aille culbuter du côté gauche.

On doit mettre au rang des absurdités qu'on a débitées sur cet animal , qu'il sait imiter la voix humaine , retenir le nom des bergers , les appeler , les rendre immobiles , faire courir les bergeres , leur faire oublier leurs troupeaux , les rendre folles d'amour , etc. Tout cela , dit *M. de Buffon* , peut arriver sans *hyene*.

On dit que l'on vit une *hyene* dans le Lyonnais et les provinces voisines , vers les derniers mois de 1754 , et pendant 1755 et 1756. A ce sujet , le Pere *Tholomaz* , Jésuite , donna une dissertation sur l'*hyene* , dans laquelle il a détaillé les absurdités dont nous venons de parler ; mais il ajoute , d'après *Abraham Echellensis* , que l'*hyene* se prend très-facilement au son des instrumens ; qu'au son de la musique , elle sort de sa taniere , se laisse caresser , et qu'on lui jette adroitement un licou et une museliere : tout ceci tient bien encore des absurdités précédentes. Quant

à l'animal qui, lorsque nous écrivions ceci, exerçoit depuis plus de quinze mois sa férocité sur les habitans du Gevaudan, et que l'on a désigné sous le nom d'*hyene*, il est à présumer que c'est un *loup cervier*, dont l'espece peut avoir multiplié. *Voyez l'article LOUP.*

HYMANTOPE. *Voyez ÉCHASSE.*

HYPNE, *Hypnum*. Nom donné à un genre de plantes de l'ordre des *Mousses* garnies de feuilles. il y en a à feuilles distiques; à rameaux vagues et sans ordre; à rameaux pinnatifides, c'est-à-dire, disposés en maniere d'ailes; à feuilles réfléchies ou tendantes vers une seule partie; à rameaux fasciculés; à jets et rameaux cylindriques; à rameaux rassemblés. Les *hypnes* sont des *mousses à urne* chargée d'une coiffe, dont les fructifications sont anthériformes; les antheres, latérales, et ne terminant point les tiges. *Voyez l'article MOUSSE.*

HYPOCISTE. *Voyez à l'article CISTE.*

HYPOCRAS, *Vinum aromatites*. Espece de boisson préparée avec du vin, du sucre, de la cannelle, du girofle, du gingembre. On en fait aussi avec de l'eau et des essences.

HYPPOMANE VÉGÉTAL. *Voyez MANCELINIER.*

HYSOPE, *Hyssopus*. On distingue communément trois especes d'*hysope*; mais comme elles ne different que par la couleur, la description d'une seule suffira pour les autres.

L'HYSOPE VULGAIRE, *Hyssopus vulgaris, spicatus, angustifolius, flore cæruleo*, J. B. 3, 274; *Hyssopus officinarum, cærulea seu spicata*, C. B. Pin. 217; *Hyssopus officinalis*, Linn. 796. Elle pousse plusieurs tiges qui s'élevent à un pied ou un peu plus de hauteur: ses tiges sont droites, assez simples, garnies de feuilles longues, étroites, pointues, plus grandes que celles de la sarriette, souvent chargées de petits points noirâtres: ses fleurs sont en gueule; la levre supérieure est échancrée, l'inférieure divisée en trois parties, dont la moyenne ou le rabat est crénelée; les étamines sont allongées et écartées: les fleurs naissent en maniere d'épi, mais tournées toutes d'un côté, de couleur ou blanche ou bleue, ou rose,

suisant l'espece ; il leur succede des semences qui ont quelquefois l'odeur de musc.

On emploie cette plante pour faire des bordures dans les jardins , où elle répand une odeur aromatique fort agréable , principalement avant qu'elle entre en fleuraison. Les Juifs la faisoient servir d'aspersoir pour les purifications. Elle est incisive , vulnèraire , fortifiante : on la fait entrer dans le vin aromatique , propre à dissiper l'enflure des plaies : ce vin est utile aussi pour dissoudre le sang grumelé et extravasé. L'huile d'*hysope* , par infusion , appaise les démangeaisons de la tête , et fait mourir la vermine. M. *Bourgeois* dit que l'herbe d'*hysope* et l'eau distillée de cette plante , sont très-utiles et très-fréquentement employées par les Médecins contre l'asthme humoral. Cette plante est aussi d'usage contre les suppressions des regles et des vidanges.

**HYSOPE DES GARIGUES.** Voyez HÉLIANTHEME.

**HYSTÉROLITHE**, *Hysterà petra aut Hysterolithus*. On donne ce nom à des pierres figurées qui représentent les parties naturelles de la femme. L'*hystérolithe* , autrement dite  *Pierre de la matrice* , n'est , dit-on , que le noyau et l'apophyse d'une espece d'anomie ou de térébratule , appelée *ostreo-pectinite*. La coquille se sera trouvée entr'ouverte du bec ou de la charniere ; une matiere limoneuse , liquide , y sera entrée , et aura pris l'empreinte de l'intérieur de la coquille ; elle se sera ensuite durcie , et la coquille aura péri. On en trouve communément de plus ou moins ailées et ventruës sur deux montagnes , l'une voisine de Coblenz , et l'autre de Catalogne : nous y en avons ramassé , ainsi qu'à Oberlahustein , Electorat de Mayence , qui sont toutes ferrugineuses. Il y en a aussi près du Château de Braubach sur le Rhin. M. *Falconet* croit que l'*hystérolithe* est la même pierre que celle que les Anciens appelloient  *Pierre de la mere des Dicux* , et qu'ils croyoient tombée du ciel. Voyez TÉRÉBRATULE.

**HYSTRICITE.** C'est le *bézoard du porc-épic* , animal nommé en grec et en latin *Histrix*.

**HYVOURAHÉ.** Dans le langage des Brasiiliens , ce mot signifie une chose rare. L'*hyvourahé* est un arbre de *gayac*. Voyez ce mot.



## J

**JAAIA.** Nom que les Negres donnent au *paletuvier* des Africains. Les Anglois l'appellent *mangrove*. Voyez ces mots. C'est le *maugelaar* des Hollandois.

**JABEBIRETTE.** C'est une espece de raie du Brésil ; elle a la queue longue ; la couleur de dessus est d'un cendré-brun ; celle de dessous est blanche. Sa chair est assez bonne : les Cayennois appellent le *jabebirette* ; raie bouclée. Voyez à l'article RAIE.

**JABIRU.** C'est la *cigogne de la Guiane*, de M. Brisson ; le *jabiru de Cayenne*, des pl. enl. 817. Le *jabiru*, dit M. Mauduyt, est le plus grand oiseau de la Guiane ; il se trouve également au Brésil. M. de Buffon a fait remarquer qu'une transposition dans les figures que *Marcgrave* a données du *jabiru* et du *jabiru-guacu*, a induit en erreur les Auteurs qui n'ont parlé de ces oiseaux que d'après lui : c'est par cette erreur que M. Brisson transporte le bec du *jabiru*, qui est sa *cigogne de la Guiane*, au *jabiru-guacu*, qui est sa *cigogne du Brésil* ou le *Nandapoa*. Voyez ce dernier mot. M. Bajon (*Mém. sur Cayenne*, Tom. II, p. 263, etc.) paroît être tombé dans une autre méprise, dit M. Mauduyt ; c'est d'avoir appliqué au *jabiru* le nom de *touyouyou*, qui, d'après les Auteurs, et en particulier, d'après *Barrere*, appartient à un oiseau très-différent. Mais ce qui rend l'erreur de M. Bajon très-excusable, c'est qu'il la partage avec tous les François habitués à la Guiane, qui donnent au *jabiru* le nom Indien de *touyouyou*, peut-être à juste titre et d'après les Sauvages ; mais que *Barrere* applique mal-à-propos au *nhanduaguacu* de *Marcgrave*. Il est probable que le nom de *touyouyou* est celui du *jabiru*, dans la langue des Sauvages de la Guiane, et que le *nhanduaguacu*, auquel *Barrere* l'a mal-à-propos rapporté, ne se trouve pas dans cette partie de l'Amérique. Cette conjecture est d'autant mieux fondée,

que le *touyouyou* de *Barrere* et des Auteurs d'après lui , ou le *nhanduaguacu* de *Marcgrave* , a les ailes très-courtes , et qu'il ne sauroit voler. Mais on ne peut supposer avec *M. Bajon* , que *Marcgrave* , qui décrivoit sur les lieux , et les Auteurs qui ont parlé du *nhanduaguacu* , se soient trompés au point que le *touyouyou* de la Guyane et le *jabiru* soient le même oiseau , comme le prétend *M. Bajon*. Telle est la réflexion de *M. Mauduyt*. Le *touyouyou* ne doit pas être confondu avec le *thouyou*. Voyez ce mot.

Le *jabiru* de *Marcgrave* est un oiseau scolopace et imantopede ; on prétend que les Hollandois établis dans le Midi de l'Amérique , l'appellent *négro* : il a le bec , les pieds et les ongles noirs. Ce grand bipede a tous les caracteres de la *cigogne* ; il a quatre doigts à chaque pied , trois devant , un derriere ; mais son bec est beaucoup plus grand , plus épais , et il est légèrement recourbé en dessus ; le *jabiru* posé à terre sur ses pieds , a environ quatre pieds et demi de hauteur , c'est-à-dire depuis le bas du talon jusqu'au sommet de la tête ; sa longueur totale est à peu près de six pieds ; son bec a treize pouces de long , sur trois de large à sa base ; il est aplati sur les côtés , tranchant sur les bords , lisse , terminé en une pointe mousse , et comme nous l'avons déjà dit , légèrement recourbé en dessus , d'une substance cornée , dure et compacte ; le cou est épais , très-long , de la grosseur du bras d'un homme ; les deux tiers de sa longueur , ainsi que la tête , sont dégarnis de plumes , couverts d'une peau nue , noire dans la partie supérieure , et d'un rouge vif à l'inférieure , sur quatre à cinq pouces de hauteur ; tout le plumage , y compris les pennes des ailes et de la queue , est blanc ; les grandes pennes des ailes sont plus grosses et plus fortes de tige que celles du Cygne ; elles sont excellentes pour écrire : le bas des cuisses est nu.

*M. Bajon* dit que cet oiseau ne quitte jamais les savannes noyées , qu'il y vit de poissons ; on nous a assuré qu'il est vorace et friand de serpens ; qu'il les coupe facilement par morceaux , avec son bec tranchant ; qu'il les rend plusieurs fois hors de son bec , pour les mieux écraser , et qu'il les avale en

cet état. Le *jabiru* court assez bien, et il s'éleve si haut, en volant, qu'il se perd dans les nues; il place son nid au sommet des arbres les plus élevés; la ponte n'est que d'un ou de deux œufs; la femelle couve seule et a soin de nourrir les petits jusqu'à ce qu'ils soient en état de descendre du nid: le plumage des petits est d'abord d'un gris pâle; il a une teinte de rose quand ils sont adultes, et n'est entièrement blanc que dans la troisième année; il faut ajouter que les jeunes ont derrière la tête une touffe de plumes longues et étroites, d'un gris-blanc, qu'ils perdent en vieillissant: les jeunes *jabirus* sont peu méfians, on peut les approcher et les saisir par les jambes; leur chair est tendre, et d'un assez bon goût; celle des vieux est dure, et d'un goût huileux.

**JABIRU-GUACU.** Voyez ci-dessus JABIRU.

**JABORANDI.** Voyez BOIS D'ANISSETTE.

**JABOT**, *Ingluvies*; *Colum.* Poche membraneuse située près du cou des oiseaux et au bas de leur œsophage: cette poche leur sert pour garder quelque temps la nourriture qu'ils ont avalée sans mâcher, avant que de la laisser entrer dans le ventricule, ou pour la rendre à leurs petits. Tous les oiseaux ont cette poche, mais elle varie de grandeur; il suffit de considérer celle du pigeon, celle du cormoran, celle du héron, mais sur-tout celle du pélican. Voyez l'article OISEAU.

**JABOTAPITA.** Arbre du genre des *Ochnas* de *Linnaeus*. *Marcgrave* et *Pison* le désignent ainsi: *Arbor baccifera Brasiliensis, baccâ trigonâ, prolifera*. Cet arbre se plaît sur les rivages, et a les mêmes propriétés du myrte.

**JABOTIERE.** En quelques provinces c'est le nom de l'oie.

**JACA** ou **JACHA.** C'est un grand arbre des Indes Orientales, nommé au Calcut *jaceros*; dans l'Inde Orientale, *jaaca* et *jacqua*; et par d'autres, *cachî ciccara*. C'est le *Joaca* de *Parkinson*, le *Tijaca-marum* de l'Hort. Malab., le *Palma fructu aculeato prodeunte* de *C. Bauhin*, le *Papa* d'*Acosta*, le *Saccus manca* de *Rumphius*, le *Nanca* des Malaises. Il croît le long des eaux, au Malabar, à Java et aux îles Manilles,

et s'éleve à la hauteur d'un laurier : son fruit naît sur toute la longueur de son tronc et sur ses plus grosses branches. Il est plus gros qu'une courge, et même plus que tous les autres fruits connus : on en voit qui pesent cent livres. Sa couleur est verte obscure : il a une grosse écorce dure et entourée de toutes parts de pointes qui semblent de diamant, lesquelles finissent en une épine courte, verte, dont l'aiguillon est noir. Ce fruit étant mûr, rend une odeur si pénétrante, qu'on la sent, dit-on, de cent pas à la ronde ; il y en a de deux especes : l'un appelé *barca*, qui est de consistance solide ; c'est le meilleur : un autre, appelé *papa* ou *gyrasal*, qui est mollassé, c'est le moindre. Ces fruits sont blancs en dedans ; la chair en est ferme et divisée en petites cellules pleines de châtaignes un peu longues et plus grosses que les dattes, couvertes d'une pelure grise, blanches en dedans comme les châtaignes communes ; d'un goût âpre et terreux étant mangées vertes ; mais étant rôties, elles ont très-bon goût. Toutes ces châtaignes sont environnées d'une chair un peu visqueuse et assez semblable à la pulpe du *durio*. Le goût du *barca* ressemble assez à celui du melon ; mais ce fruit est de dure digestion, et il excite, quand on en mange souvent, une maladie pestilentielle, que les Indiens appellent *morxi*. Au reste, ces châtaignes sont astringentes et prolifiques. Les Espagnols établis aux Manilles, nomment le fruit du *jacha*, *nangeas*, et les Chinois, *po-lo-mye* ; ils se servent d'une hache pour le couper, et en préparent les noyaux ou châtaignes, qui sont quelquefois jaunes comme de l'or, avec le lait de *noix de coco*.

**JACAMAR**, *Galbula* aut *Balbula*. Nom d'un genre d'oiseaux, qui ne contient que deux especes, et qui toutes deux appartiennent aux contrées Méridionales du nouveau Continent. Les *jacamars* sont de la taille des *martins-pêcheurs* de moyenne grosseur, et ils ont quelque rapport avec ces oiseaux, par la brièveté de leurs pieds, par la longueur au contraire de leur bec, et par l'ensemble de leur conformation générale ; mais le bec des *jacamars* est beaucoup plus pointu, il est très-droit, très-long et quadrangulaire :

en effet, il a quatre carnes ou angles fortement exprimés sur toute sa longueur : les pieds qui sont courts et foibles, ont quatre doigts\*, deux en avant et deux en arriere : les *jacamars* se nourrissent d'insectes.

Le JACAMAR DU BRÉSIL, *pl. enl. 238* ; il est très-commun aussi à la Guiane. Sa longueur totale est d'environ sept pouces ; ses ailes sont fort courtes ; la tête et tout le plumage supérieur sont d'un vert-doré à reflets de cuivre de rosette ; l'inférieur est d'un brun-roux ; dans quelques-uns la gorge est blanche, cette différence dépend peut-être du sexe ou de l'âge ; la base du bec en dessus est garnie de plumes fines, roides, noires ; l'iris est bleu ; le bec et les ongles sont noirs, les jambes et les pieds d'un jaune-verdâtre ; la langue est courte. On ne trouve les *jacamars* que dans les forêts, et c'est apparemment ce qui leur a fait donner, par les François établis à la Guiane, le surnom de *colibris des grands bois* ; ils préfèrent les endroits humides et couverts. Ce *jacamar* vit seul et ne se réunit pas en troupe avec ses semblables, quoique plusieurs habitent en même temps assez près les uns des autres pour se rappeler et se répondre ; leur vol est rapide, mais court ; et on les voit souvent passer beaucoup de temps sur une même branche, sans se donner de mouvement ; c'est ainsi qu'ils guettent dans l'air les insectes qui passent à leur portée ; ils s'élancent dessus à propos.

Le JACAMAR A LONGUE QUEUE de Surinam : c'est le *martin-pêcheur à queue d'hirondelle* d'Edwards. Il est plus gros et plus grand que le précédent ; il a près d'un pied de longueur totale : sa queue seule a six pouces de long ; elle est composée de douze plumes étagées, et les deux du milieu, sur-tout dans le mâle, dépassent les latérales de plus de deux pouces ; la tête est d'un violet sombre et rembruni ; la gorge et le devant du cou sont blancs ; le reste du plumage est d'un vert-doré sombre, foncé, qui, chez le mâle, offre des reflets aux couvertures supérieures des ailes et en quelques endroits du dos ; le bec, les pieds et les ongles sont noirs, ainsi que le dessous des pennes



des ailes et de la queue. Ces *jacamars* ont un cri ou sifflement doux, qu'on ne distingue que de près; leur vol est plus soutenu; ils se montrent quelquefois dans les lieux découverts, et ils sont ordinairement appariés.

JACANA. Genre d'oiseau étranger dont on distingue trois especes et quelques variétés, qui toutes fréquentent les bords vaseux des rivages et marais du nouveau Continent. Ces oiseaux ont la partie inférieure des cuisses dégarnie de plumes; quatre doigts, tous séparés, minces et grêles; trois en avant, un en arriere; les ongles arrondis, lisses, effilés, très-longs et terminés par une pointe aiguë; l'ongle du doigt de derriere est aussi long que celui du doigt du milieu en devant. Le bec est droit et renflé vers le bout; le front dégarni de plumes et couvert d'une membrane flottante et festonnée sur ses bords. Les *jacanas* ont quelque rapport avec les *poules-d'eau*, par la membrane qui couvre le front ou le sinciput; mais dans les *poules-d'eau*, cette membrane est unie et adhérente au front dans toute son étendue: les *jacanas* ont aussi quelque rapport avec les *vanneaux* et les *pluviers*; car, indépendamment de la forme du bec, il y a des especes dans ces trois genres dont les ailes sont armées d'un éperon, comme celles du *jacana*; mais les *jacanas* ont des pieds, des doigts et sur-tout des ongles qui les distinguent de ces autres oiseaux; ils ne paroissent pas d'ailleurs voyager comme les *vanneaux* et les *pluviers*, et l'espece même est confinée toute entiere dans les contrées Méridionales de l'Amérique; c'est d'après l'éperon, comparé à une *lancette*, dont le pli de l'aile des *jacanas* est armé, que dans les Colonies Françaises on a donné à ces oiseaux le surnom de *chirurgien*. Cet éperon sert-il à l'oiseau comme arme défensive ou offensive?

Le JACANA BRUN du Mexique, *pl. enl: 322*; c'est le *chirurgien brun* de M. Brisson. Il se trouve également au Brésil, au Mexique, à la Guiane et même à Saint-Domingue; sa grosseur est à peu près celle du pluvier; sa longueur, du bout du bec à celui des ongles, est de près de quatorze pouces; la membrane

du front est divisée en deux parties, arrondie, large de cinq à six lignes, et d'un rouge-orangé : il y a près de l'ouverture du bec, de chaque côté, une pareille membrane, mais petite; la tête, le cou et tout le dessous du corps sont d'un noir-violet; le plumage supérieur est d'un marron-pourpré; les cuisses sont noirâtres; l'aile est composée de vingt-trois pennes. Sur le pli de l'aile est un éperon ou piquant, de substance cornée, arrondi, long de quatre lignes et demie, large de deux à sa base, jaune, incliné en dedans, et terminé par une pointe très-aiguë; le bec est d'un jaune-orangé; le bas des cuisses, les jambes, les pieds et les ongles sont d'un cendré-verdâtre. Cet oiseau a le vol bas, mais rapide; un cri aigu, semblable à celui de l'*effraye* : on voit ces *jacanas* par couples, et on les entend se rappeler quand ils ont été séparés : ils sont sauvages, ils fuient de loin, et il faut se cacher pour les surprendre; cependant M. de la Borde, Médecin à Cayenne, nous a dit que ces oiseaux s'approchent des lieux habités, et pénètrent jusque dans les fossés de la Ville où il y en a toujours en été; ils sont toujours maigres et leur chair n'est pas un mets fort estimé.

Le JACANA NOIR du Brésil; c'est le *chirurgien noir* de M. Brisson : il est de la grandeur du *jacana* précédent; le ventre est brun; les pennes des ailes sont vertes, et leur extrémité brune; tout le reste du plumage est noir; la membrane du front est rousse, et l'éperon des ailes jaune; le bec d'un jaune-orangé; les jambes, les doigts et les ongles sont cendrés. Ce *jacana* n'est peut-être qu'une variété du précédent.

Le JACANA - PECA; c'est le *jacana armé* ou le *chirurgien* de M. Brisson; les Brésiliens l'appellent *agua-pecaca*. Il est de la grosseur d'un pigeon; son front ou sinciput n'a point de membrane, mais est recouvert de plumes; et tout son plumage est d'un noir-verdâtre, excepté les pennes des ailes qui tirent sur le brun; l'éperon des ailes est jaune-grisâtre.

Le JACANA VARIÉ, c'est le *jacana du Brésil*, pl. enl. 846; le *chirurgien varié* de M. Brisson; la *poule-d'eau aux ailes éperonnées*, d'Edwards; la *foulque épineuse*, de

Linnaeus, *Fulica spinosa*. Il est de la grandeur du *jacana brun* ; la membrane du front est aussi d'un rouge-orangé ; l'éperon est de même , ainsi que le fond du plumage au-dessus du corps ; mais tout le plumage inférieur est d'un blanc terne , tacheté de rougeâtre irrégulièrement. Il paroît que le *jacana varié* est la femelle du *jacana brun* ; l'un et l'autre se trouvent dans les mêmes contrées.

Le JACANA VERT : il se trouve au Brésil. Il est de la grosseur d'un pigeon ; ses jambes et ses pieds sont d'un jaune-verdâtre ; ses ongles , d'un jaune pur ; le bec est d'un rouge d'écarlate dans la première moitié de sa longueur , le reste est d'un jaune-verdâtre ; la membrane du front est d'un bleu clair ou de turquoise ; la tête , la gorge et le cou sont d'un vert foncé , changeant en violet , et chatoyant les couleurs de l'iris ; tout le reste du plumage est d'un noir teint de vert.

JACAPUCAIO , *Arbor nucifera Brasiliensis*, cortice, fructu ligneo, quatuor nuces continens. Grand arbre qui se plaît dans les endroits marécageux du Brésil : son bois est fort dur ; ses feuilles sont comme torses ; son fruit est gros comme la tête d'un enfant : l'écorce de ce fruit est jaune et fermée vers sa pointe en façon de boîte , par un couvercle qui paroît d'un artifice admirable , en ce qu'il se détache de lui-même lors de la maturité du fruit ; alors tombent avec lui des noix semblables aux myrobolans chebules. On les mange rôties ; elles sont fort huileuses : l'écorce de la noix est employée à faire des gobelets ; le bois de l'arbre , pour des axes de moulins à sucre ; son écorce desséchée et pilée , sert à calfater les vaisseaux.

JACARA du Brésil, ou AKARÉ de Cayenne. C'est le caïman. Voyez l'article CROCODILE.

JACARANDA de Pison. C'est un grand arbre qui croît naturellement au Brésil , et dont il y a deux especes : toutes les deux ont des fruits en capsule , qui sont d'une figure fort irrégulière , plus gros que le poing et alongé. Les habitans en font une especie de marmelade fort saine ; ils la nomment *manipoy*. Ces fruits se mangent cuits , et passent pour un bon

stomachique. On se sert aussi d'une substance verte qu'il contient, au lieu de savon. Le bois de ces arbres varie; l'un est blanc, et l'autre noir; mais tous deux sont beaux, très-marbrés et fort durs: il n'y a que le noir qui soit odorant. Ces bois sont d'usage en marqueterie. Le *jacaranda* est peut-être la *bignone* du Brésil.

JACARD de *Belon*; le *jaccal* de quelques Auteurs; le *jackal* des Levantins: c'est le *chacal*, Voyez ce mot. Quelques-uns veulent que le *jakal* vu en Guinée par *Bosman*, soit l'*hyene tachetée* de *M. Pennant*.

JACARINI. C'est le *tangara noir* du Brésil, de *M. Brisson*; le *moineau* de *Cayenne*, des *pl. enl.* 224. *Jacarini* est le nom brésilien de cet oiseau, qui se trouve aussi à *Cayenne*. *M. Mauduyt* dit que d'après la forme de son bec, c'est un *moineau* et non un *tangara*. Le *jacarini* est de la grosseur du cabaret; tout son plumage est d'un noir lustré avec quelques reflets d'un violet foible; les couvertures du dessus des ailes sont blanches; le bec et les pieds sont cendrés. Sa femelle est entièrement grise. Ces oiseaux vont par paires; ils fréquentent les terrains défrichés, et se tiennent particulièrement sur les cañiers: le mâle sautille sans cesse et verticalement sur les branches sur lesquelles il se perche, et chacun de ses sauts, dit *M. de Sonini*, est accompagné d'un petit cri, et l'oiseau épanouit en même temps sa queue; leur nid est hémisphérique, de deux pouces de diamètre, composé d'herbes seches; *M. de Sonini* dit que la ponte n'est que de deux œufs; ils sont elliptiques, longs de sept à huit lignes, d'un blanc verdâtre, et très-pointillés de rouge, sur-tout vers le gros bout.

JACÉE, *Jacea*. Nom donné à plusieurs especes de plantes de l'ordre des *Fleuronnées*. La *jacée* vulgaire, *Jacea vulgaris*, et qui est également connue sous le nom d'*ambrette sauvage*, croît dans les prés secs et autres lieux herbeux et incultes, *Jacea nigra pratensis*, *latifolia*, *C. B. Pin.* 271; *Centaurea jacea*, *Linn.* 1288. Sa racine est ligneuse, vivace, fibreuse, d'une saveur astringente et qui cause des nausées. Les premières feuilles qui sortent de la racine, ont quelque

chose de commun avec celles de la chicorée. Sa tige est haute de trois pieds ou environ, ronde, droite, rougeâtre, dure, cannelée, rameuse et remplie de moëlle : les feuilles qui partent de la racine sont sinuées et dentées ; celles qui sont placées sur la tige sont nombreuses, sans ordre, oblongues, découpées et verdâtres. Des aisselles de ces feuilles il s'élève de petits rameaux, garnis de petites feuilles semblables aux précédentes ; ils portent à leur sommet une, deux ou trois fleurs à fleurons, en tuyaux purpurins et fort serrés. A ces fleurs succèdent des semences rougeâtres ou grisâtres, garnies d'aigrettes, et portées par un placenta garni de longs poils.

Les Italiens mettent cette plante parmi les vulnéraires, et ils l'appellent *herba delle ferite* : elle convient en gargarisme pour guérir les aphtes de la bouche, les tumeurs de la gorge, des amygdales et de la luette ; elle est encore utile pour les hernies. On peut l'employer, selon M. Deleuze, pour teindre la soie en jaune.

Parmi les *jacées*, on distingue : Celle de *Portugal* qui est grande et toujours verte. Celle de *Sicile*, à feuilles de roquette, à fleur jaune, à tête épineuse. La *jacée ailée* ou de *montagne*, à tête blanche et en forme de pomme de pin, *Jacea alata* ; *Centaurea montana*, Linn. 1289 ; sa racine est vivace : on en voit beaucoup en Suisse : on l'appelle *barbeau de montagne*, etc. La *jacée bleue* des blés, *Jacea segetum*, est le *barbeau* des champs, plus connu sous le nom de *bluet* ; Voyez ce mot. L'article CENTAURÉE offre la liste des *jacées*.

JACÉE ORIENTALE. Voyez l'article BEHEN.

JACHERE ou GUERET, *Vervactum*. Les Agronomes nomment ainsi la partie des terres qui se repose alternativement tous les ans, qu'on n'ensemence point, et qui restant sans produire pendant une année entière, sert cependant de pâturage aux bestiaux ; par les herbes qui y croissent spontanément : en général, ces herbes n'offrent qu'une chétive pâture.

JACINTHE, *Hyacinthus*. La *jacinthe* est une de ces fleurs chéries des Amateurs de la belle Nature, et elle le mérite à bien des titres : sa diligence ordinaire à fleurir aux premiers jours du printemps, célé-

rité qu'on peut augmenter ou retarder pour la tenir plus long-temps sur le théâtre des fleurs ; son odeur suave et variée ; l'avantage qu'elle a de former un bouquet parfait d'une seule de ses tiges ; la constance de son état , qui ne dégénere pas ; la facilité de se multiplier par ses oignons ; la grande diversité de ses parures ; enfin , sa propriété de végéter dans l'eau comme dans la terre ; tant d'avantages réunis ne peuvent la rendre que très-recommandable.

La *jacinthe* est originaire de l'Orient , et se trouve aussi en Asie et en Afrique : sa beauté la fait rechercher dans tous les pays ; les Amateurs l'élevent aujourd'hui en France , en Allemagne , en Flandres , en Angleterre , sur-tout en Hollande , et particulièrement dans la ville de Harlem , où cette plante est en grande réputation ; aussi les Fleuristes Hollandois en font-ils l'objet d'un commerce assez important.

La *jacinthe* est composée d'un oignon , de racines fibreuses , de fanes , de tiges appelées *hampes* , de fleurs et de graines. L'oignon est une bulbe écailleuse et formée de différentes peaux , dont les unes couvrent les autres. Lorsque l'oignon a poussé ses racines , il fait paroître en dehors des feuilles qui , quoique inégales selon les especes , sont en général longues , étroites , luisantes , pliées en gouttieres. Du centre de ces feuilles s'éleve une tige à peu près ronde , luisante , sans nœuds , moëlleuse , plus ou moins forte , qui croît depuis trois jusqu'à douze pouces de hauteur et plus. L'extrémité de cette tige supporte les fleurs qui different en grandeur , en coloris et en nombre , suivant les diverses especes. Ces fleurs sont des tuyaux oblongs , évasés par le bout , ouverts et découpés en six parties , rabattus sur les côtés , comme aux lis ; ce sont les *jacinthes* simples. A chaque fleur succede un fruit presque rond et relevé de trois coins , qui contient des semences de la figure d'un pepin de raisin.

On divise les *jacinthes* , en *simples* et en *doubles* ; dans les *doubles* , le tuyau de chaque fleur contient plus ou moins de feuilles selon la beauté et l'espece. Toutes ces feuilles sont formées par les étamines , qui acquierent de l'ampleur et se changent en *pétales*. U

Il y a une grande diversité de couleurs dans ces *jacinthes* : il y en a de blanches, de bleues, de rouges, de couleur de rose ; le plus ou moins d'intensité dans les teintes ou demi-teintes forme autant de variétés, que l'attention d'un Fleuriste intéressé met souvent à profit pour grossir ses catalogues. Certaines couleurs sont plus rares que d'autres dans certaines fleurs ; ce sont alors ces couleurs dont les Amateurs sont si curieux. On est parvenu, depuis quelques années, à découvrir la couleur jaune dans quelques *jacinthes* ; aussi en fait-on grand cas.

La grosseur d'un oignon et sa peau bien saine ; donnent plutôt un relief à la belle *jacinthe*, que les vices contraires ne sont des motifs suffisans pour la faire mépriser. Il faut qu'une belle *jacinthe double* porte un nombre suffisant de fleurons sur sa tige ; c'est-à-dire, quinze, vingt, ou au moins douze. Les fleurons doivent être grands, courts, unis, larges de feuilles, bien évasés, bien remplis ; ceux qui forment une houppe, tiennent un rang distingué. Les *jacinthes simples* ont aussi leur mérite, parce qu'elles sont plus hâtives au moins de trois semaines que les *doubles* : les belles especes forment un bouquet entier agréablement tourné, lorsque trente, quarante ou cinquante fleurons sont disposés avec la plus agréable symétrie : elles ont de plus l'avantage de fournir une semence utile.

L'exposition la plus avantageuse pour placer les *jacinthes*, est celle du soleil levant ou du midi ; elles y profitent de l'influence des rayons du soleil, soit directement, soit par réflexion. Les effets du soleil à son midi sont si avantageux, qu'un Académicien de Londres a proposé de placer les espaliers contre un mur incliné à l'horizon environ de trente-quatre degrés, afin que les fruits ainsi exposés jouissent à plein des bienfaits du soleil à midi, moment où il leur est le plus favorable.

La *jacinthe* ne demande à être arrosée que lorsqu'elle en a un besoin réel, et il lui faut de l'eau courante ; l'eau dormante lui est mortelle. Les Auteurs d'agriculture proposent bien des recettes différentes pour le mélange de terres propres aux *jacinthes*. Une

composition bien simple et très-bonne ; c'est de prendre trois parties de terre neuve ou de taupinière, deux parties de débris de couche bien terreautes, et une partie de sable de rivière.

Une observation essentielle et générale pour la culture de toutes les fleurs, c'est d'avoir beaucoup d'égard à la température des climats où les fleurs ont pris naissance ; car il est toujours à propos de leur en fournir une égale, ou d'en approcher autant qu'on peut par des attentions particulières, suivant le goût, les facultés et les pays.

Le véritable temps de planter les oignons de *jacinthe* est le mois d'Octobre ; l'usage le plus ordinaire est de les couvrir de quatre pouces de terre. On donne plus de profondeur à quelques sortes hâtives, et moins à quelques tardives, pour que les unes et les autres puissent fleurir en même temps. C'est surtout dans l'ordre élégant qu'un industriel Fleuriste peut donner à ses *jacinthes*, en les plantant, que paroît son goût et son savoir : il mélange avec art les différentes espèces ; il les écarte, il les rapproche ou les associe de façon que toutes les couleurs se fassent valoir réciproquement, et brillent dans tout leur éclat. Pour conserver aux fleurs des *jacinthes* leurs couleurs, il faut les mettre à l'abri du soleil, sous une tente ou banne ; car sans cette précaution, l'ardeur du soleil, dans son midi, rendroit tout d'un coup leur couleur pâle, et feroit passer les fleurs bien plus vite. Le soir, cet assemblage de fleurs présente un spectacle enchanteur, et l'air en est agréablement parfumé.

Lorsque la saison passagère de ces fleurs est à sa fin, et que les fanes commencent à jaunir, on leve les oignons de terre, sans en séparer les caïeux ; opération que l'on réserve pour le temps du plantage : on enlève toutes les enveloppes chancreuses ; si quelques oignons sont altérés, il faut les nettoyer jusqu'au vif.

Comme j'ai reconnu, dit l'Auteur du *Traité des Jacinthes* dont nous donnons ici un extrait, par plusieurs expériences, que les insectes sont la cause du mal ou l'augmentent, je mets ces oignons tremper



dans de l'eau distillée de tabac ou dans une forte décoction de tanaïsie ; je les laisse dans ce bain salulaire environ une heure , qui suffit pour étouffer les animalcules , et je laisse ensuite sécher ces oignons , ainsi que ceux qui sont bien sains , dans un lieu bien aéré , mais à l'ombre. Ensuite , je les enferme dans une boîte. Cette attention est suffisante pour la conservation des oignons que l'on veut planter en Octobre.

Si l'on a dessein de les planter plus tard , il faut alors les mettre dans une boîte remplie de sable fin , bien desséché , et les mettre par couches alternatives de sable et d'oignons. Ces oignons ainsi préparés et gardés dans un lieu bien sec , peuvent ensuite être plantés dans les mois d'Avril , de Mai et de Juin , pour donner leur fleur dans ceux de Juillet et d'Août. On ne doit pas néanmoins conclure de ce procédé , qu'on puisse garder les oignons de *jacinthes* , comme les griffes ou pattes de renoncules et d'anémones , au-delà de l'année. La perte des oignons seroit le fruit des nouvelles tentatives que l'on voudroit faire sur cela.

Quand le nombre des caïeux oblige de les détacher des maîtres oignons , s'ils sont encore petits , on en forme des pépinières , et on les plante à un ou deux pouces de distance l'un de l'autre , sous un pouce seulement de terre : ce sont de jeunes enfans tout-à-fait semblables à leurs parens et doués des mêmes qualités. Si leur taille est avantageuse , on les distribue parmi ceux d'où ils ont été tirés ; dans ce nombre , l'oignon qui pese une once et demie , est celui qui fleurit , pour l'ordinaire , le mieux. Il y en a qui parviennent à peser jusqu'à deux onces et demie , ce qui est leur dernière grosseur ; et dans cet état , ils peuvent encore fleurir cinq ou six fois. L'oignon fleurit ainsi un certain nombre d'années , parce que plusieurs germes qui étoient dans l'oignon se développent chacun à leur tour , jusqu'à ce qu'enfin il en soit entièrement privé. On dit en avoir vu quelques-uns qui ont duré jusqu'à treize ans.

On peut dire en quelque sorte que l'oignon de *jacinthe* ne périt pas de vieillesse , puisque , tout usé

qu'il est, il rajeunit dans sa postérité. Cette vertu productrice est surprenante; chaque peau, et même chaque partie de peau paroît la posséder. On observe en effet qu'une peau se séparant par la force de la croissance ou par une incision, les parties séparées forment ensuite de petits oignons. Cette observation a indiqué le moyen singulier de multiplier considérablement quelques especes indolentes. Voici comment on y parvient. Un peu avant le temps de lever les oignons, on tire de terre celui dont on souhaite des productions: on y fait une incision en croix qui pénètre jusqu'au tiers de son volume; on remet ensuite cet oignon à sa place, le recouvrant d'un pouce de terre: on l'y laisse pendant quatre semaines, après quoi on le retire, on le fait sécher, et en son temps, on le plante comme à l'ordinaire. Il est vrai qu'il ne portera pas de fleurs l'année suivante; mais il se divisera de façon que lorsqu'on le levera, au lieu d'un oignon; on en trouvera six, huit, et quelquefois jusqu'à dix, qui, après deux années de culture, auront acquis toute leur perfection. On peut même faire un plus grand nombre d'incisions à l'oignon, et en retirer de cette manière jusqu'à vingt ou trente; mais cette dernière division n'est pas sans danger pour le chef.

On se procure, pendant la triste saison de l'hiver, un petit théâtre de fleurs; en mettant des oignons de *jacinthe* dans des carafes d'eau exposées sur l'appui de la cheminée, ou sur une table dans un appartement dont la température est à peu près à dix degrés. On doit les mettre dans l'eau dès le mois d'Octobre, avoir soin que l'oignon ne plonge qu'à moitié, et tenir toujours l'eau à ce niveau, en y ajoutant et la renouvelant tous les quinze jours: une pincée de nitre, ajoutée à chaque fois, hâte la végétation. Pour les voir fleurir de bonne heure, il faut choisir les especes les plus diligentes par elles-mêmes. Ces oignons, qu'on a rendus ainsi précoces à donner leurs fleurs, ne sont pas toujours perdus par cette fatigue, pourvu qu'on ait soigné de les tirer de l'eau aussitôt que leur fleur est passée. Il faut les mettre tout de suite dans la terre, et les y laisser jusqu'au

temps où on en retire les autres : ils s'y rétablissent quelquefois très-bien , et fleurissent , dit-on , en terre l'année suivante. On peut encore se procurer ces fleurs pendant tout l'hiver , sans courir risque de perdre l'oignon , en les plantant en terre dans le mois d'Octobre , dans des pots qu'on place dans des chambres échauffées par un poêle ; elles sont même plus belles et ont plus d'odeur que celles qui fleurissent dans l'eau. Dès que la feuille est fanée et séchée , on arrache les oignons et on les plante l'automne suivant , soit en pleine terre , soit dans un pot où ils fleurissent l'année suivante. On a vu des *jacinthes doubles* qui , après avoir fleuri dans l'eau , ont donné de la graine ; tandis que la même espèce de *jacinthe* , plantée quinze ans de suite en terre , n'avoit jamais pu grener : ainsi , on peut regarder ce procédé comme une méthode avantageuse pour obtenir ces semences si précieuses.

C'est par le moyen des semences que les Fleuristes obtiennent ces variétés dont ils sont si curieux. On apprendra avec étonnement que les semences de *jacinthe* ne donnent point de fleurs semblables à l'oignon qui a fourni la graine ; jusque-là que le plus souvent les semences des *jacinthes* blanches en font naître de bleues , et celles des bleues n'enfantent que des blanches. Les plus belles proviennent des *jacinthes* simples : on doit choisir par préférence , pour obtenir de la semence , celles qui ont deux ou trois feuilles dans le milieu de leurs fleurons : elles ont plus de disposition à donner des fleurs doubles ; mais il est très-rare de voir les fleurs doubles donner de la graine.

On doit semer en Octobre , et recouvrir la semence d'un pouce de terre : ce n'est guere que vers la quatrième année que les oignons commencent à fleurir. Tous ces oignons sont bien éloignés d'être de la même beauté : si dans un millier de ces fleurs , quatre ou cinq méritent l'affection du Fleuriste , il doit croire ses soins récompensés , sur-tout si dans ce petit nombre encore il se trouve de ces rares beautés , de ces productions privilégiées de la Nature. Il est vrai que parmi les autres , tout n'est pas à rebuter ; on y en trouve qui , sans être de la première beauté , méritent

pendant l'attention du Fleuriste. C'étoit autrefois un usage en Hollande de ne donner un nom à la fleur nouvelle qu'avec beaucoup de cérémonie et de gaieté. On invitoit à cette fête tous les Curieux du voisinage ; chacun opinoit à son gré , les voix étoient recueillies , et la pluralité l'emportoit.

M. le Marquis de Gouffier a fait voir , à la Société Royale d'Agriculture , en 1787 , un oignon de *jacinthe* renversé exprès ; c'est-à-dire , mis à contre-sens , à l'embouchure d'un très-long bocal plein d'eau , et d'une largeur médiocre : dans cet état , il avoit poussé ses feuilles , sa hampe , enfin ses fleurs , le tout bien constitué , quoique dans l'eau ; la base ou le cul de l'oignon qui étoit vers le ciel , ne poussa point de racines ; les feuilles étoient bien vertes ; mais les pétales dans cette espèce bleue , étoient blancs et décolorés.

Les oignons de *jacinthe* sont sujets à plusieurs maladies , dont les unes sont mortelles , et dont les autres peuvent être guéries. La plus cruelle est une corruption qui se forme dans les suc de l'oignon , et se manifeste extérieurement autour des racines ou à la pointe de l'oignon , par un cercle quelquefois brun et quelquefois de couleur de feuille-morte. Lorsque cette maladie se déclare à la pointe de l'oignon , il faut le couper jusqu'à ce qu'on n'apperçoive plus rien de corrompu ; quand même par cette amputation l'oignon se trouveroit réduit à moitié , il peut encore revenir. Lorsque le mal commence dans l'endroit qui unit l'oignon aux racines , il n'y a guère lieu d'en espérer. Le moyen d'éviter ces maladies est , 1.° de ne point planter les *jacinthes* dans un endroit où l'eau séjourne en hiver ; 2.° de ne pas mêler à la terre des fumiers de cheval , de brebis ou de cochon , à moins qu'ils ne soient dénaturés par la vétusté ; 3.° de ne point se servir de terre où l'on auroit planté plusieurs fois des *jacinthes* en peu de temps ; 4.° de ne pas planter de bons oignons auprès de ceux qui sont infectés de ce mal. Quelquefois l'oignon se corrompt en terre , devient g'uant et puant. Si ce mal pénètre l'intérieur , on perd l'oignon : on peut y remédier auparavant en enlevant les parties malades.

Les Botanistes distinguent plusieurs espèces de *jacin-*

*thes.* 1.° La *jacinthe* des prés, *Hyacinthus non scriptus* ; Linn. 453 : sa hampe est haute d'un pied, cylindrique, droite, garnie de fleurs bleues découpées en six parties, un peu pendantes et tournées d'un seul côté, garnies de deux bractées aussi longues que la fleur ; les pétales un peu rejetés en dehors ; les feuilles partent de la racine, et sont longues, linéaires, planes, lisses et foibles. 2.° La *jacinthe* Orientale, *Hyacinthus Orientalis*, Linn. 454 : c'est la belle espece, cultivée avec tant de soin et dont on connoît beaucoup de variétés. 3.° La *jacinthe* musquée ; Voyez OIGNON MUSQUÉ. 4.° La *jacinthe* à feuilles de jonc, commune en Provence, *Hyacinthus juncifolius et racemosus*, Linn. 455 ; ses corolles sont bleues et en grelot. 5.° La *jacinthe* en perruque, *Hyacinthus comosus*, Linn. 455 ; sa hampe, haute de huit à dix pouces, soutient une quantité de fleurs en épis bleus qui s'entortillent en filigranes cylindriques ; les péduncules sont colorés. On voit souvent cette *jacinthe* en Provence.

*Tubéreuse* ou *JACINTHE* des Indes.

La *tubéreuse*, *Polyanthes*, *Tuberosa*, Linn. 453 ; que les Indes ont donnée à l'Italie, et que l'Italie a fait passer jusqu'à nous, est estimable par sa figure, par son odeur et par sa durée. Elle ressemble aux *jacinthes* par la forme et par la découpeure de ses tuyaux ; mais elle en differe par l'étendue de ces mêmes tuyaux, qui sont une fois plus grands que ceux de la *jacinthe* : ils ne portent point sur une queue comme ceux de la *jacinthe*, mais tiennent immédiatement à la tige. La conformation est à peu près la même dans les graines et dans le logement des graines : la différence est sensible entre les tiges et les oignons. La tige de la *tubéreuse* s'éleve de deux, trois à quatre pieds, tandis que celle des *jacinthes* reste basse. L'oignon de la *tubéreuse* est charnu, et non point par écailles comme celui des *jacinthes*. La *jacinthe* fleurit au printemps, et la *tubéreuse* ne fleurit qu'en été et en automne, à moins qu'on ne l'avance à l'aide de la chaleur.

La tige de la *tubéreuse* est simple ; les feuilles de la

tige sont sessiles, simples, entières, alternes et pointues ; les feuilles qui partent de la grosse racine ou oignon, sont plus longues ; les fleurs sont terminales, alternes, sessiles, et garnies de bractées : son odeur agréable l'a fait appeler, par *Rumphius* d'Amboine, *Amica nocturna*.

Il y a des *tubéreuses* doubles et simples : les unes et les autres sont blanches ; car la rougeur dont certaines paroissent enluminées, est un relief qu'elles reçoivent de l'Art et non de la Nature, comme nous le dirons plus bas.

La *tubéreuse* à fleur double a cela de particulier qu'elle est sujette à perdre de sa parure en perdant du nombre de ses pétales ; mais elle reprend quelquefois sa beauté dans de nouveaux caëux. L'oignon de la *tubéreuse* ne fleurit qu'une seule fois, apparemment parce qu'il ne contient qu'un seul germe de fleurs ; mais ces oignons, qui ne donnent plus de fleurs, mis en terre, fournissent des caëux ; et ceux-ci étant mis en terre, deviennent à la seconde année oignons portans ou en état de fleurir.

Ici, et plus encore le long de nos côtes Méridionales, la *tubéreuse* exige peu de soin ; elle peut être établie en pleine terre, et y donne de très-beaux bouquets qui répandent une odeur suave et pénétrante. Comme la *tubéreuse* est originaire des pays chauds, de Java, elle aime la chaleur et redoute le froid ; on ne doit la mettre en terre qu'en Mars, et la garantir des gelées. Plus les oignons ont de force et de grosseur, plus la fane, la tige et les fleurs deviennent belles.

Le génie des *tubéreuses* est d'avoir entr'elles des progrès inégalement rapides, quoique fournies des mêmes nourritures et plantées de même. Les unes sont en fleur, tandis que les autres ne font que de paroître ; il arrive même que les fleurs d'une même tige ne paroissent que successivement : celles du bas fleurissent les premières, et ainsi de suite. Quelques *tubéreuses* fleurissent fort tard, et étant mises dans des pots, elles donnent des fleurs assez avant dans l'hiver. Le plus avantageux est de planter les *tubéreuses* dans des pots ; on en jouit de cette manière à volonté, en mettant les pots dans une couche de fumier. Quand

on a mis les oignons en terre, il faut les ôter vers le mois d'Octobre, de peur qu'ils ne soient surpris par les gelées.

Il est un moyen ingénieux de relever la blancheur du teint de la *jacinthe* des Indes, par une légère nuance de rouge, qui l'embellit et la fait, pour ainsi dire, méconnoître. On met une tige de *tubéreuse* dans le suc colorant exprimé des baies d'une plante nommée par *Tournefort*, *Phytolacca Americana*, *fructu majori*, qui est une espèce de *morelle* de Virginie. Cette plante dure plusieurs années, et ses baies sont mûres vers les mois d'Août et de Septembre. Il faut observer que si le suc exprimé des baies du *phytolacca* est trop épais, il ne peut monter à cause de sa viscosité; s'il est au contraire délayé avec trop d'eau, la teinture manquera de force, et la fleur ne rougira que foiblement. Lorsque la liqueur est d'une liquidité moyenne, les fleurs prennent un coloris emprunté de ce suc, qui, en montant, laisse le long de la tige des traces de son ascension. On peut en user de même pour les *jacinthes* ordinaires. On peut aussi rendre blanches les *jacinthes bleues*: il ne faut pour cela qu'exposer les fleurs à la fumée du soufre allumé; et si on sait employer avec adresse cette petite ruse, on diversifiera agréablement les tiges; on laissera dans leur état naturel quelques fleurons, et on en décolorera d'autres en total ou par parties seulement: ces bigarrures procurées aux *jacinthes*, tandis qu'elles sont sur leur pied, sont admirées par ceux qui ignorent la simplicité du secret qui les produit.

**JACKAASHAPUCK.** Nom que les Sauvages de l'Amérique Septentrionale donnent à l'*airelle*. Les feuilles seches de cette plante étoient en vogue, il y a quelques années, en Angleterre; on les mêloit avec le tabac à fumer, pour réprimer la trop grande abondance de salive.

**JACKAL.** C'est un animal de l'Inde, que plusieurs Européens prennent pour un grand chat sauvage: les Hottentots le nomment *tanli* ou *kenli*, et les Portugais *adive*; il est d'une force extraordinaire. *Dapper* dit que le lion mene toujours cet animal avec lui, ce qui est peu croyable. Le *jackal* n'est

point

point le caracal ; c'est le *chacal* des Voyageurs.  
 Voyez CHACAL.

JACKIE. Voyez l'article GRENOUILLE-POISSON.

JACO. Voyez *Perroquet cendré* à l'art. PERROQUET.

JACOBÉE ou HERBE DE SAINT-JACQUES, *Senecio major*, sive *Flos Sancti Jacobi*, Matth. Cast. ; *Jacobæa vulgaris*, *laciniata*, C. B. Pin. 131 ; Pitt. Tourn. Cette plante ainsi nommée, parce qu'on en trouve fréquemment le long des chemins de Saint-Jacques en Galice, croît aussi chez nous aux lieux humides et dans les champs, même sur les murs : sa racine est vivace, très-fibreuse, et si fortement attachée dans la terre, qu'on a de la peine à l'en tirer ; ses tiges sont nombreuses, hautes de deux à quatre pieds, cannelées, droites, un peu cotonneuses, rougeâtres à la partie inférieure, garnies de beaucoup de feuilles placées sans ordre, mais découpées profondément, d'une couleur verte-brune, d'un goût aromatique et un peu acerbe, très-désagréable ; ses fleurs naissent aux sommités des tiges ; elles sont disposées en parasol, radiées, jaunes, composées d'un amas de fleurons entourés d'une couronne de demi-fleurons. A ces fleurs succèdent des semences rougeâtres, oblongues, et garnies d'aigrettes.

On distingue plusieurs sortes de *jacobées* : celle des Alpes est la même plante, connue sous le nom de *consoude dorée*, *Jacobæa Alpina*, *foliis longioribus*, *serratis*, Tourn. Inst. 485 ; *Consolida aurea*, Tabern. Icon. 556. La *jacobée* des jardins pousse des tiges qui s'élèvent quelquefois à la hauteur de cinq à six pieds ; on lui donne des appuis pour l'empêcher de se rompre ; elle soutient le froid des plus grands hivers, et se multiplie de bouture. La *jacobée* de Virginie s'est naturalisée dans toute l'Europe : tous les terrains semblent lui être propres ; elle croît dans les sables les plus arides aussi bien que dans les meilleures terres, et sur les montagnes aussi bien que dans les vallées.

Cette plante est vulnérable, résolutive et détensive ; elle est propre à appaiser les douleurs des inflammations : presque tous les Botanistes recommandent extérieurement la *jacobée* pour les plaies et les ulcères invétérés et sordides ; mais elle n'est guère d'usage.



M. *Steller* dit qu'il croit dans la Péninsule de Kamtschatka une espèce de *jacobée* qu'il désigne ainsi : *Jacobæa foliis cannabinis* ; elle est, dit-il, inconnue aux autres pays. Les Insulaires l'appellent *utchichlei*. Quand les feuilles de cette plante sont seches, on les met cuire avec du poisson, et le bouillon a le même goût que celui de la chair de chevre sauvage. Le genre des *cedriettes* offre plusieurs espèces de *jacobées*.

JACOBIN ou GROS-BEC DE JAVA dit le *Jacobin* ; pl. enlum. 139, fig. 3. Cet oiseau, qu'on apporte quelquefois à Paris vivant, est plus petit que le *frizet*, épais et ramassé dans son tout : la tête, le cou et le ventre sont d'un noir foncé ; le plumage supérieur est d'un brun-marron ; la poitrine et les côtés sont d'un blanc touché d'une forte teinte de brun-rougeâtre ; le bec est d'un cendré-bleu ; les pieds et les ongles d'un gris-blanc. Cet oiseau aime à se baigner en tout temps, souvent trois à quatre fois par jour ; il est d'ailleurs assez triste, et il se donne peu de mouvement ; en cage, on ne le peut nourrir que de millet.

On a représenté dans la même *planche enluminée* 139, fig. 1, un autre oiseau du même genre, avec la dénomination de *gros-bec des Moluques* ; il est plus petit que le précédent ; il a le croupion et tout le dessous du corps rayé de blanc sale et de noir ; le bec est noirâtre en dessus et gris en dessous ; les pieds et les ongles sont bruns.

À l'égard du *jacobin huppé*, c'est le *coucou huppé* de la Côte de Coromandel, *planche enlum.* 872 : sa longueur est de onze pouces ; son occiput porte une huppe très-étroite, peu apparente ; le plumage supérieur est noir, l'inférieur est blanc ; une tache de cette même couleur se trouve au bord de l'aile et à l'extrémité de chaque penne de la queue ; le bec et les pieds sont noirs. M. *Sonnerat* a rapporté du Cap de Bonne-Espérance un autre *coucou huppé* dont la longueur totale est d'un pied ; tout le plumage est noir ; sa queue n'est pas étagée.

JACOBINE. On a donné, en quelques provinces, ce nom à la *corneille manzelée*. Voyez ce mot.

**JACUA-ACANGA.** Nom donné dans le Brésil à une très-belle espece d'*héliotrope*, et à un magnifique serpent : les Portugais appellent l'un et l'autre *sedagoso* ; les feuilles de cet *héliotrope* ressemblent à celles du *nepeta* (cataire), ses graines à celles du plantain ; ses fleurs sont bleues et jaunes. Cette plante croit aux lieux sablonneux ; elle est estimée consolidante et résolutive. Quant au serpent, Voyez GIARENDE.

**JACURUTU.** L'oiseau du Brésil que *Marcgrave* décrit sous ce nom, est une espece de grand duc commun. Voyez ce mot.

**JADE, Jade.** C'est une pierre d'un vert pâle ou olivâtre, ou d'un bleu-blanchâtre, huileuse à la vue et au toucher, fort compacte, de la nature du silex ou de l'agate, plus dure que le jaspe, faisant feu avec l'acier, susceptible du poli, lequel paroîtroit plus vif sans la teinte offusquée de la pierre. On trouve le jade dans l'Isle de Sumatra, et plus abondamment dans l'Amérique Méridionale chez les Topayes, nation Indienne établie sur les bords de la riviere des Amazones. Cette pierre n'est peut-être qu'une agate verdâtre, ou un silex d'une transparence de cire blanche : son tissu est grossier en comparaison de celui de l'agate, ainsi qu'on le voit dans sa cassure qui est grenue. Cette pierre a différentes dénominations.

Les Turcs et les Polonois font un grand cas de cette pierre, sous le nom de *jade* ; ils en ornent souvent les manches de leurs sabres, coutelas et autres instrumens.

Les Indiens de la Nouvelle-Espagne ont tant d'estime pour cette pierre, qu'ils la portent pendue au cou, taillée pour l'ordinaire en bec d'oiseau. On voit dans les Cabinets des Curieux des vases de cette pierre, des pateres (*pateræ*) antiques du plus beau travail, des talismans faits par les Indiens, et sur lesquels on a gravé des figures d'animaux. On ignore l'art avec lequel les anciens peuples de l'Amérique ont su les former et y percer, malgré l'extrême dureté de la matiere ; des trous quelquefois de six à sept pouces de profondeur, et sans aucun outil de fer ; tandis que nos ouvriers sont quelquefois obligés de travailler le jade avec l'égrisée, qui est la poudre de diamant. Au reste,

n'est pas le seul monument de l'industrie des premiers Indiens.

*Boëce de Boot* a vanté le *jade* sous le nom pompeux de *Pierre divine* ; d'autres Auteurs, sous le nom impropre de *limon vert pétrifié de la rivière des Amazones*, ou *Pierre des Amazones* (sa couleur tient de la prime d'émeraude d'un vert foncé) et particulièrement sous celui de *Pierre néphrétique*. La pierre appelée par excellence *Pierre néphrétique*, est d'un vert clair ou olivâtre, ou céladon. Le *jade* d'Orient, dont on ne connoît plus la carrière, est d'un blanc laiteux, mat, peu transparent, et le plus dur de tous. Il y a à Paris des gens qui se mêlent de vendre cette pierre en petites plaques, sous ces différens noms, comme un remède propre à chasser la pierre du rein, à guérir de la colique néphrétique, de l'épilepsie, et de toutes sortes de maladies. Tant de vertus du *jade* si vantées, pour ne pas dire exagérées, ne devoient, selon *Voiture*, trouver de partisans que dans un pays où il n'y a pas d'autre remède, et où l'on doit plutôt attendre du secours des pierres que des hommes. Consultez maintenant l'article *JADE*, dans notre *Minéralogie*, vol. I, pag. 335 à 338, édit. de 1774.

**JAGAQUE** ou **JAGUACAGUARE** de *Pison*, *Chatodon saxatilis*, Linn. ; *Sparus latissimus, fasciis quinque transversis subfuscis, caudâ furcatâ*, Gronov. *Linnaeus* observe que ce poisson, qui se trouve près de la Côte du Brésil, a le port du perségue ; mais il a les caracteres des *chétodons* : sa tête, dit-il, est obtuse ; les opercules des ouïes ont de grandes écailles, et la membrane de ces mêmes parties a six osselets : le corps est ovale, un peu épais, et couvert de très-larges écailles ; les lignes latérales sont courbes ; la nageoire dorsale qui est fort longue, a treize ou quatorze rayons épineux, et treize autres mous et flexibles ; la base de cette nageoire est écailleuse, ainsi que celle de l'anus ; cette dernière a treize rayons, dont les deux premiers sont épineux et solides ; tous les autres sont flexibles ; les pectorales ont chacune quinze rayons flexibles et rameux ; les abdominales en ont six ; celle de la queue, qui est très-fourchue, en a quinze, tous rameux par leur bout.

**JAGRA** ou **JAGARA**. Espece de sucre tiré du *tenga* ou *palmier* à cocos. Voyez **COCO** ou **COCOTIER**.

**JAGUACINI**. Au Brésil, on donne ce nom au *chien-crabier*. Voyez ce mot.

**JAGUACATI**. C'est le *martin-pêcheur huppé* de la Louisiane, *pl. enlum.* 715 ; l'*Alcyon* de *Catesby*. Cet oiseau se trouve aussi à la Caroline ; il est à peu près de la grosseur d'un merle ; sa longueur est d'environ dix pouces ; le plumage supérieur est d'un cendré-bleuâtre ; les plumes de l'occiput sont les plus longues, et forment une espece de huppe que l'animal redresse à sa volonté ; entre l'œil et le bec est un point blanc ; le plumage inférieur est de cette dernière couleur, excepté la poitrine, qui est de la couleur du dos ; les plumes des ailes et le dessous de la queue sont noirâtres, pointillés de blanc ; le bec est noir, les pieds et les ongles sont bruns. *Catesby* dit que cet oiseau se nourrit de lézards et de poissons.

On distingue deux variétés du *jaguacati* : L'un ; que les Brésiliens, suivant *Marcgrave*, nomment *jaguacati-guacu* ; ce *martin-pêcheur huppé* du Brésil a le dessus du corps de couleur gris-de-fer. L'autre est le *martin-pêcheur huppé* de Saint-Domingue, *pl. enl.* 593 ; les plumes du bas du cou sont bordées de roussâtre.

**JAGUAR**, *Jaguara Brasiliensibus*, Klein ; *Pardus an Lynx Brasiliensibus ? Jaguara dicta Marcgravii*, Ray. Le *jaguar* est un animal quadrupede et carnivore du Nouveau-Monde, qui ressemble assez à l'once par la grandeur de son corps, par la forme et par la plupart des taches dont sa robe est semée, et même par le naturel : le fond de son poil est d'un beau fauve, et tacheté comme celui du léopard ; le poil plus long que celui de la panthere, plus court, et non pas gris comme celui de l'once ; il a la queue plus courte que l'un et l'autre : lorsque l'animal est jeune, son poil est crépé ; il est lisse lorsqu'il devient adulte.

Lorsque cet animal a pris tout son accroissement, il est de la grandeur d'un dogue ordinaire, ou même plus grand, selon quelques Voyageurs. C'est l'animal le plus formidable, le plus cruel ; c'est en un mot le *tygre* du Nouveau-Monde, mais il ne faut pas le con-

fondre avec le vrai tigre. On le trouve fréquemment dans les grandes forêts de la Guiane.

Le jaguar habite les contrées Méridionales de l'Amérique ; il est cependant plus rare à Cayenne que le couguar, et moins commun au Brésil, qui paroît être son pays natal, qu'il ne l'étoit autrefois, car on a mis sa tête à prix ; l'on en a beaucoup détruit, et il s'est retiré loin des côtes dans la profondeur des terres.

Le jaguar vit de proie ; il poursuit l'agouti, le pécarî, l'acouchi ; comme le tigre il est altéré de sang, mais il ne faut, pour le faire fuir, que lui présenter un tison allumé ; et même lorsqu'il est repu il perd tout courage et toute vivacité ; un chien seul suffit pour lui donner la chasse. Il n'est léger, agile, alerte, que quand la faim le presse ; cependant les Sauvages naturellement poltrons, redoutent sa rencontre : ils prétendent qu'il a pour leur chair un goût de préférence, et que quand il les trouve endormis avec des Européens, il respecte ceux-ci, et ne se jette que sur eux. On dit quelque chose de semblable du léopard ; mais on prétend qu'il préfère les hommes blancs aux noirs, qu'il semble les connoître à l'odeur, et qu'il les choisit la nuit comme le jour.

Les jaguars, ainsi que les couguars, ne sont pas absolument avides de carnage ; une seule proie leur suffit. On les rencontre presque toujours seuls, et quelquefois deux ou trois ensemble, quand les femelles sont en chaleur : dans ce temps, ils ont une espèce de rugissement effrayant, et qu'on entend de fort loin : dans tout autre temps, leur cri (*hou hou*) a quelque chose de plaintif, il est grave et fort comme celui du bœuf. Ils ne font ordinairement qu'un petit qu'ils déposent toujours dans de gros troncs d'arbres pourris. Les jaguars ne sont pas absolument féroces ; ils n'attaquent guère l'homme que quand ils se sentent inquiétés ou blessés : mais ils sont intrépides contre les attaques des chiens, et vont les prendre jusqu'après des habitations. Les Indiens prétendent qu'on peut préserver les chiens de leur attaque, en les frottant avec une certaine

herbe dont l'odeur les éloigne. Lorsque les *jaguars* sont fort affamés, ils attaquent les vaches et les bœufs, en leur sautant sur le dos; ils enfoncent les griffes de la patte gauche sur le cou, et lorsque le bœuf est tombé, ils le déchirent et traînent les lambeaux de sa chair dans les bois, après lui avoir ouvert la poitrine et le ventre pour boire tout le sang, dont ils se contentent pour une première fois; ils couvrent ensuite avec des branches les restes de leur proie, et ne s'en écartent jamais beaucoup; lorsque la chair commence à se corrompre, ils n'en mangent plus; ils rôdent souvent le long des bords de la mer, et ils mangent les œufs que les tortues viennent y déposer: ils mangent aussi du poisson, des lézards, même des caïmans, quelquefois les bourgeons et les feuilles tendres des palétuviers, et comme ils nagent très-bien, ils traversent des rivières très-larges: pour prendre les caïmans, ils se couchent ventre à terre au bord de la rivière, et battent l'eau pour faire du bruit, afin d'attirer le caïman, qui ne manque pas de venir aussi-tôt et de lever la tête, sur laquelle le *jaguar* se jette; il le tue, et le traîne plus loin pour le manger à loisir.

JAGUARA. Au Brésil, c'est le *jaguar*. Voyez l'article précédent.

JAGUARETE. Animal de proie du Nouveau-Monde, et qui paroît n'être qu'une variété de l'espèce du *jaguar*: même forme du corps, même naturel, mêmes habitudes; il n'en diffère qu'en ce qu'il a le poil court, plus lustré, d'un brun-noir, semé de taches encore plus noires. Voyez JAGUAR.

JAIHAH. Les habitans de la basse Ethiopie ont donné ce nom à un animal qu'on dit être une espèce de renard, et qui paroît n'être qu'un lynx ou un caracal, vu l'instinct qu'on lui attribue de chasser de concert avec le lion, dont il partage la proie.

JAIRAIN. Voyez ANU.

JAIS. Voyez JAYS ou JAYET.

JAKAMAR. Oiseau regardé par quelques-uns comme une espèce d'alcyon à longue queue. Il est naturel aux Berbices et à Cayenne. Voyez JACAMAR.

**JAKANAPE** ou **JACKANAPES**. Ce sont des *callitriches*. Voyez l'article **SINGE DU CAP-VERT**.

**JALAP**. Plante dont la racine, en usage en Médecine, est une espèce de *convolvule* d'Amérique, *Convolvulus Americana*, *Jalappa dicta*. Cette racine est en forme de navet, grosse comme le poignet et empreinte d'un suc laiteux; elle nous vient dans le commerce de la Droguerie en tronçons ou rouelles desséchées, grises-brunâtres extérieurement, grises-blanchâtres en dedans, et sujettes à être vermoulues. C'est un assez bon purgatif; quoique quelques-uns le regardent comme trop fort, il convient très-bien à certains tempéramens: il a l'avantage de n'avoir point d'odeur désagréable, et de purger à une petite dose: il évacue à merveille les sérosités. On extrait de la racine du *jalap*, par le moyen de l'esprit de vin, sa partie résineuse, qui est très-purgative. La plante du *jalap* n'est point une belle de nuit, comme on l'avoit cru. Voyez **BELLE DE NUIT**.

**JALOUSIE** (Fleur de); est l'*amarante* de trois couleurs, *Amaranthus melancholicus*; *Amaranthus folio variegato*, C. B.; Pitt. Tourn.; *Tricolor*, Linn. 1403. Plante qu'on cultive dans les jardins à cause de sa grande beauté: ses feuilles sont lancéolées, ovales, faites comme celles de la blette; mais elles sont colorées ou comme enluminées de vert, de jaune et d'incarnat. Les enfans font de la tige de cette plante, des tuyaux dont ils se servent en guise de flûte ou d'instrument de musique; c'est ce qui a déterminé *Dalechamp* à lui donner, d'après *Pline*, l'épithète latine *symphonia*. Voyez maintenant **AMARANTE VARIÉE**. *Dodonée* avoit désigné ainsi l'*amarante tricolor*, *Herba papagalli vel Herba psittaci*, parce que ses couleurs représentent celles d'une espèce de perroquet.

On a donné aussi le nom de *jalousie des jardins*, à un *lychnis* que *Tournefort* nomme *Lychnis coronaria Dioscoridis sativa*, *flore veluti flammeo fulgente*.

**JAMBOA**. C'est le *citron* des Philippines.

**JAMBOLOM**. Espèce de *myrte* Indien, dont le fruit ressemble à de grosses olives: on le confit au vinaigre pour exciter l'appétit: le goût en est fort âpre. Voyez **MYRTE**.

**JAMBON.** Voyez MÉLOCHIA.

**JAMBON** ou **JAMBONNEAU**, *Perna*. Espece de coquillage bivalve, du genre des *Moules triangulaires* : les bords de sa coquille sont plus épais du côté qu'elle s'ouvre, que vers la charnière : cette coquille est toujours couverte de boue : on en voit dans les lieux où la mer a flux et reflux : celles de la Chine tirent sur un rouge fort vif, d'où leur vient le nom ridicule de *jambonneau* ; la chair de ce coquillage est tendre et assez bonne à manger ; ceux qu'on trouve dans les endroits à l'abri du vent, sont meilleurs que ceux qui vivent dans des eaux continuellement agitées.

M. *Adanson*, qui fait un genre particulier de ce coquillage bivalve, dit que le *jambonneau* vit attaché aux rochers, aux plantes marines et à d'autres corps solides du fond de la mer. La coquille appelée *jambon* est aussi une espece de *pinne marine*. Voyez ce mot.

**JAMBOS** ou **JAMBO**, *Eugenia Malaccensis* ; *Jambosa domestica*, est le fruit d'un arbre des grandes Indes, que les Portugais ont nommé *jambeyro*. Ces fruits sont appelés par les François qui y sont établis, *pommes roses*, *jambes rosades* ; par les Malabares et les Canariens, *jamboli* ; par les Arabes, *tupha Indi* ; par les Perses, *tuphat* ; par les Chinois, *ven-ku* ; et par les Turcs, *alma* : le nom *jambo* est Malais. On en distingue plusieurs sortes, dont les meilleurs ont une odeur de rose ; les uns sont avec un noyau, d'autres sans noyau ; ils se mangent à l'entrée du repas comme le melon. L'arbre qui les porte n'est jamais sans fleurs et sans fruits : les fruits des uns et des autres se confisent au sucre ; leur noyau est gros comme celui d'une pêche : les feuilles donnent un très-bel ombrage ; et les fruits, dont le sol de cet arbre est continuellement jonché, forment un aspect charmant. Les François en ont porté une espece des Indes Orientales aux Indes Occidentales ; celle qui croît à Malacca est la meilleure : l'espece noire qui croît à Java, *Jambosa nigra*, est le *jamboutam* des Malais : le *jambos sauvage* est le *blatti acide*. Voyez **BLATTI**.

**JAMBOS.** Espece particuliere de *metis*. Voyez ce mot.



**JANDIROBE.** Herbe rampante des parties Méridionales de l'Amérique, dont le fruit ressemble à la poire de coin : la chair est blanche, et contient trois amandes dont on tire une huile jaune, qui est d'un grand secours dans quelques contrées pour frotter les corps dans les douleurs qui viennent du froid.

**JANIPABA** ou **GENIPANIER** ou **GENIPAYER**, *Genipa fructu ovato*, Plum. et Barr. 54; *Janipaba*, Pis., Marcg.; *Thevetia*, Tourn. C'est le *xagua* des Caraïbes. Arbre d'une moyenne grandeur, qui se trouve dans les mornes, au Brésil, à Saint-Domingue et dans presque toutes les Antilles. Sa tige est droite; ses branches fort longues, alternativement posées; ses feuilles longues de sept à huit pouces, et larges d'environ deux pouces, pointues par les deux extrémités, sans dentelure; placées par bouquet aux extrémités des branches, d'un vert pâle, se prolongeant sur un pétiole court, assez gros, qui, se prolongeant, forme une côte saillante en dessous, à laquelle aboutissent une trentaine de nervures obliques. Ces feuilles tombent tous les ans : les fleurs d'un blanc-jaunâtre et campaniformes, ont environ un pouce et demi de diamètre; elles paroissent en Juin. Il leur succede des fruits ovales, pointus par les deux extrémités, longs de quatre pouces, et d'environ deux pouces de diamètre, umbiliqués, couverts d'une peau verdâtre, cotonneuse, qui renferme ou recouvre une pulpe aigrette, blanchâtre et qui teint tout ce qu'elle touche, d'une couleur noire qui s'efface d'elle-même au bout de quelques jours. On nous a dit que ce fruit étant vert, a une saveur amère; mais étant mûr, il devient jaune en dehors et en dedans : sa saveur est alors bonne, d'un goût de poire de coin, et se fond dans la bouche; son jus est clair comme de l'eau, et quoique blanc d'abord, il devient noir ensuite; les Sauvages s'en servent pour se colorer la peau lorsqu'ils vont à la guerre, pour paroître plus effroyables à leurs ennemis. Les femmes des Caraïbes peignent aussi avec ce suc leurs maris en noir, quand ils sont las de la couleur rouge. Cette même teinture portée sur de l'étoffe ou du papier, est d'abord

ineffaçable ; mais elle se détruit entièrement d'elle-même quelques jours après.

Le bois du *genipanier* est d'un gris-de-perle ; il n'est bon à être mis en œuvre que quand il est vieux ; il est alors recherché pour faire des brancards. M. de *Préfontaine* dit qu'à Cayenne , ce bois se travaille bien , qu'on en fait les filieres des cases. Mais les fourmis de bois le détruisent en peu de temps , moins cependant encore que la pluie qui tomberoit dessus. Il dit encore qu'une poignée de sa racine , dans une pinte d'eau réduite à chopine , fait une tisane purgative qu'on boit matin et soir pendant huit jours , et qui guérit la gonorrhée.

JANOUARA ou JANOUARE. Nom donné par les anciens Voyageurs au *jaguar*. Voyez ce mot.

JAPACANI. Est le nom Brésilien du *troupiale du Brésil*, de M. *Brisson* ; on trouve aussi cet oiseau à la Jamaïque ; il est de la taille d'un étourneau ; sa tête est noirâtre ; le plumage supérieur est varié de noir et de brun ; la queue est noirâtre en dessus , tachée de blanc en dessous ; le plumage sous le corps est rayé transversalement de noir sur un fond blanc ; le bec et les ongles sont noirs , les pieds bruns.

JAQUEPAREL ; au Bengale , c'est le *chacal*. Voyez ce mot.

JAQUETTE-DAME , Voyez au mot PIE.

JARGON , *Pseudo-adamas* ; *Cristallus adamantina*. C'est le nom particulier qu'on donne à une sorte de cristal jaune ou blanc du Brésil : il est bien moins dur que le véritable diamant blanc ; souvent même il n'a pas la dureté du cristal de roche. Le *jargon* mis en œuvre et vu de près , a beaucoup de jeu ; mais il le perd , vu à une certaine distance : le diamant au contraire garde tout son éclat. Néanmoins le *jargon* est une pierre dont bien des Lapidaires abusent envers certaines personnes , et il devroit être prohibé. Ce sont des Negres qui lui donnent la forme plate qu'il a , au moyen de la poudre d'émeri et d'une roue de bois dur. Le plus beau *jargon* nous vient du Ceylan.

On donne aussi le nom de *jargon d'Auvergne* à de petits cristaux , fragmens de grenats et d'hyacinthe

brillans, qui se trouvent dans le ruisseau d'Espailly, près du Puy en Velay.

JAROSSE. Voyez à l'article GESSE.

JARRAFA, en Afrique, est l'alse. Voyez ce mot.

JARS, est le mâle de l'oie, comme le coq est le nom du mâle de la poule. Voyez OIE.

JARSETTE ou GARZETTE. Est un héron tout blanc, plus petit que l'aigrette, à pieds et bec noirs. C'est le *garsettu* des Italiens. Cet oiseau se trouve dans les deux Continens; il n'est pas très-rare en Italie; on le rencontre en Egypte, et on en rapporte de Saint-Domingue. Voyez HÉRON.

JASEUR. Nom d'un oiseau très-connu, que M. Brisson a rangé au nombre des grives, et Linnæus parmi les *pies-grièches*. M. Mauduyt observe que l'espèce du jaseur, ayant un caractère qui lui est particulier, pourroit composer un genre séparé; ce caractère distinctif consiste en quatre, six, huit appendices oblongues, aplaties, peu larges, d'une substance membraneuse, d'un rouge fort vif, qui terminent plusieurs des moyennes pennes des ailes. Il y a le jaseur propre à l'ancien Continent et celui du Nouveau-Monde.

Le JASEUR de Bohême, pl. enl. 261, appelé vulgairement *geai de Bohême*, en latin *Garrulus Bohemicus*; *Bombycilla Bohemica*. Il est à peu près de la taille du gros-bec; toutes ses plumes sont douces au toucher et ont l'aspect moëlleux et lustré de la soie; une huppe terminée en pointe, de couleur marron, couvre sa tête, et l'oiseau peut la baisser et relever à sa volonté; dans la ligne de chaque œil est un trait très-noir, la gorge est de cette même couleur; tout le reste du corps a le plumage d'un cendré-brun, foncé sur le dos, éclairci sur le croupion, nué d'une teinte de lilas sur la poitrine, blanchâtre sur le bas-ventre, et presque roussâtre au-dessous de la queue; l'aile pliée est bordée de noir par en bas, et en est terminée à son extrémité: on distingue sur l'aile des mâles quelques traits blancs en pinceaux oblongs, terminés chacun par une des *appendices membraneuses et rouges* que nous avons dit être un caractère propre à cet oiseau; au-delà de ces appendices, on remarque

cinq à six traits jaunes, oblongs ; la queue est cendrée dans les deux tiers de sa longueur, coupée ensuite transversalement par une bande noire, et terminée de jaune de jonquille ; l'iris est rouge ; le bec, les pieds et les ongles sont noirs.

Cette espece de *jaseur* est assez commune en Bohême, et dans les différentes parties de l'Allemagne ; elle se trouve même répandue dans les différentes contrées du Nord de l'Europe : on n'en voit que quelques individus isolés dans les provinces de la France, beaucoup plus en Italie, dans les environs de Plaisance et de Modène. Ces oiseaux arrivent en automne, en bandes excessivement nombreuses, dans les pays qu'ils ont coutume de fréquenter ; ils ne sont point sédentaires, leur passage n'est point régulier : on est quelquefois trois, quatre et cinq ans sans les voir. Ils se nourrissent de baies et principalement de fruits doux ; ils donnent facilement dans les pièges, et leur chair est assez bonne à manger ; ils ne pondent point dans nos climats.

Le *JASEUR* du Nouveau-Monde : cette espece a été observée au Mexique par *Fernandès*, et à la Caroline par *Catesby* ; on la trouve aussi à la Louisiane : ce *jaseur* d'Amérique est moins fort que le nôtre, il n'a point de noir sous la gorge ; son plumage est plus uniforme ; le brun de la poitrine est lavé de blanchâtre ; le ventre, les côtés et les cuisses sont teints d'une nuance de jaune pâle ; le dessous de la queue est presque blanc ; les appendices membraneux des ailes plus étroites que dans le nôtre.

*JASEUSE* (Petite). Voyez à l'article *TIRICA*.

*JASION*, *Jasione*. Plante dont on distingue plusieurs sortes. Il y a la *jasion* ondulée, *Jasione montana*, Linn. 1317. Plante annuelle de l'ordre des *Fleuronnées*, et qui se trouve sur les côteaux arides. Cette plante herbacée pousse des tiges nombreuses, longues d'un pied, et grêles ; ses feuilles sont étroites, un peu rudes, ondulées, légèrement dentées ; ses fleurs sont bleues et portées sur un pédoncule.

*JASMIN*, *Jasminum*. Cette espece de plante, ainsi nommée du mot hébreu *samin*, qui signifie *parfum*, est distinguée en plusieurs especes. Il y a des *jasmîns*

robustes qui résistent très-bien en pleine terre ; tels sont le *jasmin blanc* et deux especes de *jasmins jaunes* ; mais il y en a d'autres qu'on ne peut conserver que dans les serres.

Les fleurs de *jasmin* sont en forme de tuyau , divisées en cinq pieces ovales ; elles renferment deux étamines et un pistil : il leur succede des baies ovales qui contiennent deux petites semences. Les feuilles du *jasmin* sont de figures très-différentes dans les différentes especes ; mais elles sont presque toujours opposées sur les branches , et le plus souvent composées de folioles , qui sont rangées par paires , et attachées à un filet commun terminé par une seule feuille.

Le JASMIN BLANC OU COMMUN , *Jasminum vulgatius* , *flore albo* , C. B. Pin. 397. *Jasminum officinale* , Linn. 9. Est un arbrisseau sarmenteux , haut de six à huit pieds , rameux , vert et flexible , propre à couvrir ou former des berceaux charmans : il est originaire des Indes. Dans le mois de Juin il est orné d'une multitude de fleurs blanches , qui ont l'odeur la plus suave : cette odeur est si délicate qu'on a tâché de la transporter dans différens fluides. Ces fleurs ne fournissent point d'eau odorante par la distillation : ainsi ce qu'on appelle *essence de jasmin* , qu'on nous apporte d'Italie et de Provence , n'est qu'une huile de *ben* aromatisée par les fleurs de *jasmin*. Pour cet effet , on imbibe du coton d'huile de *ben* , et on dispose ce coton lits par lits , en les entremêlant de lits de fleurs de *jasmin* ; le coton s'imbebe de l'odeur , On en exprime ensuite l'huile , qui alors est fort aromatique et conserve assez long-temps cette odeur , pourvu que les flacons soient bien bouchés. On peut , en s'y prenant à peu près de même , faire contracter au sucre une odeur de *jasmin*. Pour faire acquérir à l'esprit de vin cette odeur de *jasmin* , qu'il n'acqueroit point même par la distillation , il ne s'agit que de verser de l'esprit de vin sur l'huile de *ben* aromatisée , et ensuite agiter le mélange ; l'odeur de *jasmin* abandonne entièrement l'huile grasse et passe dans l'esprit de vin ; mais celui-ci laisse échapper cette odeur avec la plus grande facilité. Obser-

ons que la partie odorante du *jasmin* et de quantité d'autres plantes, consiste dans l'esprit recteur; que l'on sait être très-fugace, quand il n'est point enchainé par l'huile essentielle, ainsi qu'on le croit communément à l'égard du *jasmin*, de la *tubéreuse*, et des fleurs de toutes les plantes *liliacées*.

Les *jasmins* se multiplient aisément de marcottes et de drageons enracinés, et même de bouture. On peut multiplier les especes rares en les greffant sur les *jasmins communs*; c'est ainsi que les Génois nous fournissent beaucoup de *jasmins d'Espagne jaunes et blancs*, dont l'odeur est si suave; des *jasmins d'Arabie* et des *Açores*, *Jasminum Azoricum*; le *jasmin Zambac* ou à *feuilles d'oranger*: ils les greffent en fente. Les Malabarois appellent *kattu*, *kudda mulla*, (*Nyctanthes sambac*) le beau *jasmin* de Goa à fleur double très-large, bordée de rouge, et d'une odeur délicieuse: les caracteres de ce beau *jasmin* des Indes sont désignés ainsi par quelques Botanistes, *Jasminum Indicum, mali aurantiæ foliis, flore albo, pleno, amplissimo*; *Jasminum grandiflorum*, Linn. 9. Cette plante a été apportée de Goa, en 1699, au Grand Duc de Toscane qui ne vouloit pas permettre qu'on en donnât des rejetons à qui que ce fût. On prétend que l'Ambassadeur d'Angleterre en obtint, il y a environ trente ans, une plante, mais qui périt dans le passage, soit par négligence, soit naturellement. Les Malabarois donnent le nom de *manja-pumeram* (*Nyctanthes arbor tristis*) au *jasmin* qui porte une fleur dont l'odeur est très-gracieuse, mais qui passe bientôt.

Les fleurs du *jasmin* blanc sont béchiques: on prétend que ses feuilles appliquées en cataplasme, amolissent les tumeurs squirrheuses: prises en décoction, elles sont narcotiques, anodines.

L'on nous apporte aussi d'Amérique une plante sous le nom de *quamoclit* ou de *jasmin rouge*; c'est une espece de *convolvulus* ou de *liseron*. Le *jasmin* odorant de la Caroline, est le *Bignonia sempervirens*, Linn.; il est sarmenteux et grimpant, par conséquent très-propre à couvrir des murailles et à former des tonnelles dans les bosquets d'été: il s'éleve très-haut, et produit une grande fleur jaune, axillaire, d'une

odeur fort agréable , et qui dure depuis la fin de Juillet jusqu'au commencement des gelées. On distingue une espece à fleurs rouges de Virginie. Autant ces plantes se dégarnissent par le pied , autant leur tige est touffue. Voyez BIGNONE. L'arbre du café est aussi , selon quelques Auteurs , une espece de *jasmin d'Arabie* ; mais M. Delcuze dit que depuis que la méthode botanique est perfectionnée , on a reconnu qu'il étoit de genre et de classe différens. Voyez CAFÉ.

Les plantes appelées le *galant de nuit* , *Cestrum nocturnum* ; le *galant de jour* , *Cestrum diurnum* ; le *petit jasmin* , *Lycium jasminoides Afrum* , sont des jasminoïdes. Le *jasmin* du Cap , est le *Gardenia florida* , Linn. ; *Catsjopiri* , Rumph. Voyez à l'article SSI.

JASPE , *Jaspis*. Le *jaspe* est ou un caillou de roche simple ou une espece de pétro-silex fort dur et indestructible , de différentes teintes , communément opaque , à cause du peu de finesse et de l'intensité de ses parties colorantes , ou ne paroissant demi-transparent que dans les parties les plus minces , les plus épurées , faisant feu avec l'acier , susceptible d'être travaillé et prenant un poli plus ou moins luisant , selon que les parties qui le composent sont plus ou moins étroitement unies les unes aux autres : on en distingue plusieurs sortes , savoir :

Le *jaspe d'une seule couleur* : il y en a peu de blanc , encore sa teinte est laiteuse et peu vive ; il s'en trouve de totalement jaune , de rouge , de vert , de bleu et de noir : celui qui est vert acquiert au feu la propriété de reluire dans l'obscurité : on croit , mais à tort , que le *lapis lazuli* , autrement dit *Pierre d'azur* , est un *jaspe* d'un bleu céleste ; le *jaspe* bleu est d'une teinte pure , et sans mélange ; le *lapis lazuli* au contraire est une pierre de roche , bleue , mêlée ou de grains pyriteux ou de particules d'or. Voyez LAPIS LAZULI. Le *jaspe* totalement jaune , s'appelle *jaspe térébenthiné* : il est fort rare : on le trouve à Rochlitz.

Le *jaspe fleuri* ou *floride* , est composé de plusieurs couleurs , qui quelquefois sont indistinctement mêlées ensemble , ce qui fait chatoyer la pierre : quand elles sont distinctes et séparées , cela fait paroître la pierre panachée et mouchetée de différentes teintes.

Il y a du *jaspe fleuri* de toutes les couleurs ; mais on y remarque une couleur dominante, ce qui fait dire *jaspe fleuri rouge* ou *jaune*, etc. Celui qui est fleuri de blanc et vert, à taches noires, s'appelle *jaspe serpentin*. Il y a le *jaspe fleuri blanc* moucheté de jaune et de noir. Le *jaspe fleuri rouge* est parsemé de taches ou raies blanches. Le *jaspe fleuri* des Anciens, appelé *grammatias*, n'a qu'une raie blanche, sur un fond rouge ; quand il y a plusieurs taches blanches, on l'appelle *polygrammos*.

Le *jaspe sanguin*, si vanté par les Auteurs, est un *jaspe* dont le fond opaque et d'un beau vert est rempli de taches, dont la teinte est ou pourpre ou rose, ou couleur de sang ou rouge-brun, et qui sont distribuées sans ordre.

Le *jaspe héliotrope*, variété non moins estimée que la précédente, est d'un vert de malachite, ou d'un vert d'olive, souvent nué de bleu, parsemé de points ou taches rouges. Quelques personnes trop faciles à persuader, portent ces *jaspes à taches rouges*, en amulettes, pour briser la pierre du rein et se préserver d'épilepsie, d'hémorragie, etc. Ces vertus sont, dit-on, occultes, magnétiques et astrales. Lorsque le *jaspe à fond vert* est moucheté en jaune, on l'appelle *jaspe panthere*.

Le *jaspe agate* semble être un silex plus épuré, moitié opaque et moitié demi-transparent ; les parties opaques y décelent le *jaspe pur* ; les veines, les ondes, ou les couches ou raies transparentes, sont l'*agate* ; si les parties de *jaspe* et d'*agate* sont par cercles ou par couches alternativement, une telle pierre se nomme *jaspe-onyx* : en un mot, selon la pureté, la teinte et l'arrangement des parties de ce *jaspe* ; on le nomme *jaspe calcédoine* ou *jaspe-onyx*, ou *agate jaspée*, ou *jaspe camée*.

Le *jaspe universel* est composé d'une grande variété de couleurs distribuées sans ordre, mais distinctes.

Nous avons dit que les *jaspes* ont un poli plus ou moins luisant, selon la finesse ou l'homogénéité du grain qui les compose. Le *caillou d'Egypte*, dont la pâte est toujours fine, n'est qu'un *jaspe à fascies* d'un



grain fin et à tissu de silex , d'une couleur brune et fort opaque. *Voyez* CAILLOU D'ÉGYPTE.

On trouve rarement le *jaspe* par couches ou lits ; plus communément il forme des veines dans les écartemens des rochers ; on en trouve aussi en morceaux de différentes grosseurs , arrondis , et qui ont été roulés dans les torrens. C'est dans les Indes que l'on rencontre les plus beaux *jaspes* ; ils sont plus durs , plus purs ; ils prennent mieux le poli , les couleurs en sont plus vives : on en rencontre aussi en Bohême , en Saxe , en Suede , en Sibérie , en Angleterre , en Italie , en France : nous en avons trouvé dans les Pyrénées et dans la forêt de l'Estrelle en Provence , ainsi que dans l'Auvergne. Plus nous examinons le *jaspe* , et plus nous le regardons comme un pétro-silex endurci. M. Monnet prétend que le *jaspe* n'est qu'un quartz qui contient beaucoup de chaux de fer , et qu'il se vitrifie sans addition. Il y a du *jaspe* qui ressemble à du bois veiné de jaune et de vert-brun : on l'appelle *jaspe bois veiné* , il est commun dans le Duché de Deux-Ponts et dans la Palestine.

Les pierres précieuses ne sont pas les seules pierres qu'on met en usage pour le luxe ; toutes les especes de *jaspes* servent depuis long-temps à la parure ; on en forme des ornemens qui sont fort agréables , sur-tout quand dans l'assemblage de plusieurs petits morceaux de cette pierre l'on fait entrer quelques fragmens de jade , ou d'agate , ou de cristaux , et que le discernement préside dans l'opposition des couleurs. Les *jaspes* ont été de tout temps la pierre sur laquelle le ciseau des plus habiles Sculpteurs s'est exercé. La gravure , art aussi perfectionné de nos jours qu'il l'étoit du temps des Romains et des Grecs , relève beaucoup la beauté de cette pierre opaque dans les bijoux qui en sont faits , tels que des cachets , des bagues , etc. Presque tous les Anciens avoient chacun leur cachet de *jaspe* , sur lequel étoient représentées quelques figures. Aujourd'hui l'on fait des vases , des dessus de tables et de petites statues de *jaspe*. *Voyez les articles* SILEX , AGATE , PÉTRO-SILEX et CAILLOU.

**JATARON.** M. *Adanson* donne ce nom à un genre de coquillage bivalvé connu sous celui de *vieille ridée*, *Concha rugosa*.

**JATROPHA.** Voyez à l'article MANIHOT.

**JAVA (le),** *Teuthis javus*, Linn. ; *Hepatus caudâ frontequa inerribus*, Gronov. ; *Ikan* ; *Batoe Badoeri* ; *Gedoornde klivisch*, Valent. Poisson du genre du *Teuthie* ; il se trouve dans la mer des Indes, près de l'Isle de Java : sa chair est saine et agréable au goût ; la couleur du corps est d'un rouge obscur ; les côtés sont marqués d'un grand nombre de taches longitudinales d'un blanc-bleuâtre ; la tête, dit *Gronovius*, est courte, comprimée latéralement, inclinée en dessus, et relevée par-dessous vers le museau ; il y a quelques petites écailles sur les côtés de la tête et au-dessous des yeux ; l'ouverture de la gueule est très-étroite ; les mâchoires sont garnies de très-petites dents ; les narines situées près des yeux et à double ouverture ; les yeux grands, mais le globe en est aplati, tandis que les orbites osseuses sont saillantes en dessus ; les iris petits ; les prunelles ovales ; le tronc est assez long et très-comprimé latéralement ; le dos et le ventre sont convexes, l'un et l'autre amincis en carène ; les lignes latérales courbées en arc ; le corps est couvert d'écailles très-petites et fort adhérentes à la peau : la nageoire dorsale très-longue ; elle a vingt-un rayons, dont les treize premiers épineux, les autres flexibles et rameux ; les pectorales sont en fer de lance ; elles ont chacune quinze rayons flexibles ; les abdominales en ont chacune cinq, dont le premier et le dernier épineux ; celle de l'anus, qui se prolonge presque jusqu'à la queue, en a seize, dont les sept premiers épineux ; celle de la queue est échancrée en forme de croissant.

**JAVARI** ou **JAVARIS.** Nom donné aux Isles Antilles, à une sorte de *pourceau* sauvage qui se trouve dans l'Isle de Tabago et au Brésil, etc. : il est semblable en tout au *pécari* ou *tajacu*. Voyez ce dernier mot.

**JAVELOT.** Voyez DARD (serpent).

**JAUCOUROU.** Voyez SERPENT-FÉTICHE.

**JAUNAR.** Voyez ROUGE-GORGE.

**JAUNE DE MONTAGNE.** C'est l'*ochre* de fer jaunâtre. *Voyez* OCHRE.

**JAUNE DE NAPLES.** On prétend que c'est une terre que l'on colore avec la décoction de la gaude : d'autres assurent que c'est une préparation d'antimoine. *Voyez à l'article* OCHRE.

**JAUNE D'ŒUF**, *Leucoma*, Monard ; *Lucuma*, Feuillée. Nom donné à un arbre qui croît dans les mornes aux Antilles, et qui paroît être le même que le *ruema* des Indiens, et que le *lucuma* qui est cultivé dans le Jardin du Roi. Cet arbre est très-beau, très-élevé, fort droit et touffu ; ses racines sont longues et profondes ; son écorce est gersée, d'un vert-grisâtre ; le bois est blanchâtre : sa feuille, dit *Nicolson*, est ovale, sans dentelure, épaisse, lisse, d'un vert foncé, couverte de nervures très-petites et serrées les unes contre les autres ; luisante en dessus, attachée par un petit pétiole qui en se prolongeant devient une côte saillante en dessous, arrondie, et qui partage la feuille en deux parties égales ; les feuilles qui viennent isolées le long des branches, ont cinq à six pouces de longueur, et presque trois pouces dans leur plus grande largeur ; celles qui poussent à l'extrémité des rameaux sont une fois plus petites, et forment un bouquet d'une vingtaine de feuilles : ses fleurs sont blanches : son fruit a la figure d'un cœur arrondi, il est de la forme et de la grosseur d'une forte prune blanche : sa chair, qui est molle, succulente, douceâtre, d'un blanc sale, et couverte d'une peau fort mince, renferme au milieu un noyau de figure ovoïde et de couleur jaunâtre ; sa pulpe est en un mot de la forme et de la couleur d'un jaune d'œuf, ce qui lui a fait donner le nom de *jaune d'œuf*. Ce fruit est si nourrissant, que deux personnes exilées sur le grand Islet pour avoir tramé une conspiration, et condamnées à y mourir de faim, y vécurent pendant trois mois, nourries de ce seul fruit, et en meilleure santé qu'elles n'y étoient arrivées : c'est dommage qu'un tel fruit fasse tomber la peau de la bouche, quand on en mange ; mais par l'habitude il ne produit plus le même effet.

**JAUNOIR.** C'est le *merle* du Cap de Bonne-Espé-

*Francé, pl. enl. 199.* Ce *merle*, un peu plus gros que le nôtre, ne paroît en être qu'une variété produite par le climat : tout le plumage du corps est d'un noir tirant sur le vert ; le bec est noir, les pieds et les ongles sont bruns.

JAY ou JAYOU ; c'est le *geai*. Voyez ce mot.

JAYS ou JAYET, *Gagates* ; *Lapis Thracius* aut *Succinum nigrum*. Espece de bitume fossile, opaque, très-noir, solide, compacte, et qui a même une dureté suffisante pour être taillé et bien poli. Ce bitume est sec, uni et luisant dans ses fractures ; il s'enflamme promptement dans le feu, et y exhale une vapeur noire et très-forte : étant frotté, il répand une odeur de charbon minéral ou de pissasphalte, et alors il acquiert la propriété d'attirer le papier, la plume, la paille, etc. Le *jayet*, quoique compacte, est léger, surnage dans l'eau ; on ne le trouve point par couches inclinées comme le charbon de terre, ni à des profondeurs considérables ; mais on le rencontre par masses détachées ou par morceaux de différentes grosseurs dans la terre : le toit qui le couvre immédiatement, est presque toujours enduit d'une efflorescence vitriolique, quelquefois accompagnée de pyrites ou de soufre, et de substances qui ont évidemment le tissu ligneux. D'après les observations que nous avons faites sur ce bitume, tant en Irlande que dans le Duché de Wirtemberg et en Roussillon près de Bugarach, nous sommes portés à croire que le *jayet* a la même origine que le charbon de terre, le succin, le naphte, etc. Peut-être n'est-ce qu'un pétrole qui a subi l'évaporation par une chaleur souterraine, et qui s'est endurci dans l'état où nous voyons le *jays*. Le *jayet* est plus pur que le charbon de terre.

C'est à Wirtemberg qu'on travaille la plus grande quantité du *jayet* qui est dans le commerce : on en fait des chapelets, des boutons, des tabatieres, des bijoux de deuil, tels que des colliers, des pendans d'oreilles, des bracelets, et d'autres ornemens semblables, qui reçoivent un assez beau poli : le *jayet* est l'*ambre noir* des boutiques ; mais il ne faut pas le confondre avec l'*agate noire* qui se trouve en Islande

aux environs du mont Hécla : cette prétendue agaté noire n'est qu'un verre de volcan fort dur.

**IBDARE**, *Cyprinus Ibdarus*, Linn. Poisson du genre du *Cyprin* ; il se trouve dans les lacs de la Suede. Suivant *Linnæus*, les rayons de la nageoire de l'anus de ce poisson sont au nombre de douze ; les nageoires abdominales sont d'un rouge de sang ; la dorsale a dix rayons ; celle de la queue en a dix-neuf.

**IBIARE**, *Cæcilia tentaculata*, Linn. ; *Cæcilia rugis* ; Id. Amœn. Ce serpent se trouve en Amérique ; il est du sixieme genre. M. *Daubenton* observe que *Linnaeus* est le premier qui ait parlé de ce reptile , et que selon la description de cet Auteur , l'*Ibiare* paroît , au premier aspect , avoir tant de rapports avec l'anguille , qu'on seroit tenté de le prendre pour un poisson de ce genre. Mais lorsqu'on le considere attentivement , on reconnoit qu'il ne peut être rangé parmi les poissons , puisqu'il est dépourvu de nageoires et d'ouïes , et qu'il a un poumon et des narines par lesquelles il respire.

L'*Ibiare*, que les Portugais établis au Brésil nomment *bodety cega*, ou *cobra de las cabecas*, est d'une forme cylindrique d'un bout à l'autre : sa longueur est d'un pied , et son épaisseur d'un pouce ; sa peau est lisse et sans écailles ; on distingue seulement de petits points un peu saillans sur le dos ; les côtés sont sillonnés par des rides , au nombre de cent trente-cinq de part et d'autre ; la tête est pareillement dépourvue d'écailles , et d'une forme un peu arrondie ; la mâchoire supérieure est obtuse , plus avancée que l'inférieure , garnie de chaque côté des narines d'une espece de barbillon si court , qu'il est presque imperceptible : les ouvertures des narines sont écartées entr'elles , et sont si étroites , qu'on diroit des piqûres d'épingles : les yeux ne sont que comme des points , et brillent à travers une membrane qui les recouvre ; les dents sont très-petites , comme celles des serpens qui ne font aucun mal ; cependant on en voit d'une grandeur médiocre dans la mâchoire supérieure : la queue est obtuse , extrêmement courte et chargée de rides annulaires , semblables à celles qui sont sur le corps du ver appelé *lombric* ; l'anus est très-

approché de l'extrémité du corps : la couleur de ce serpent est blanchâtre avec une teinte de couleur de laiton.

**IBIBE**, *Coluber ordinatus*, Linn. Cette espèce de serpent se trouve dans la Caroline, et est du troisième genre. Ce reptile est petit, d'une couleur bleuâtre, marquée sur le dos et sur les côtés de taches nébuleuses qui s'étendent jusque sur la queue, où elles forment des traits longitudinaux ; l'abdomen est blanchâtre et varié depuis la tête jusqu'à la queue par des bandes noires irrégulières. *Linnaeus* a observé sur chacun des côtés du corps une suite de points noirs. Ce même Auteur dit que l'abdomen est recouvert par cent trente-huit grandes plaques, et que le dessous de la queue est garni de soixante-douze paires de petites plaques. *Gronovius* a compté soixante-quatorze de ces dernières.

**IBIBOCCA** ou LE SERPENT ARGUS, *Serpens Arabica*, *Brasiliensibus Ibiboboca* et *Boiguacu dicta*, aliàs *Argus*, Seba ; *Coluber Argus*, Linn. Ce serpent paroît se trouver en Afrique et au Brésil : il est remarquable par la forme de sa tête, qui est comme divisée en deux, vers l'occiput ; il a les mâchoires larges et enflées, garnies chacune de longues et grosses dents ; son front est couvert de grandes et larges écailles, et sur le sommet de la tête on en distingue d'autres plus petites et arrondies : toute la surface de son corps est pareillement garnie d'écailles disposées en échiquier, et marquées chacune d'une tache blanche : ce fond est relevé par d'autres taches circulaires, semblables à des yeux, et disposées avec beaucoup de symétrie sur des lignes qui s'étendent depuis la tête jusqu'à l'extrémité de la queue. Ces espèces d'yeux, qui ont fait donner à ce serpent le nom d'*argus*, sont rouges en leur centre, et entourés de deux cercles dont l'intérieur est blanc, et l'extérieur d'un beau rouge ; les grandes plaques qui recouvrent l'abdomen sont d'un jaune clair : *M. Daubenton* dit qu'on en ignore le nombre, ainsi que celui des petites plaques qui garnissent le dessous de la queue.

On lit dans la *Médecine du Brésil*, par *Pison*, (Liv. IV), et dans l'*Histoire de la Nature*, par

Nieremberg ( Liv. XII, ch. 43 ), que cette espece de serpent ( an *Coluber scutis abdominalibus 160, squamis caudalibus 100*, Linn, ? ) livre bataille à tous les animaux qu'il rencontre, et qu'il s'entortille autour de leur cou avec tant de force, qu'il les étrangle. Lorsque des hommes le rencontrent à l'improviste, et qu'ils montent, pour l'éviter, sur le premier arbre prochain, ce gros serpent s'approche de l'arbre, l'embrasse et le serre au point qu'il rompt son propre corps et qu'il en meurt. Les Auteurs cités ci-dessus assurent que les *ibibobocas* bâtissent, dans les lieux sauvages, des retraites disposées par étages, ou les unes à côté des autres, et avec beaucoup de symétrie. Ces domiciles sont faits comme les fours des boulangers; pour cet effet, ils se servent de boue, qu'ils prennent avec leur gueule, et qu'ils appliquent adroitement, de manière que l'édifice a une consistance suffisante. Ils se retirent ensuite dans ces loges, et on dit que celle du milieu est occupée par le plus brave et le plus fort de la troupe : les habitans du pays le regardent comme le roi des autres, et lui donnent le nom de *kuilkahuilia*.

*Seba* fait mention d'une plus grande espece d'*ibiboboca*. Voyez l'article SERPENT dit le sombre.

La morsure de l'*ibiboboca* ne fait pas mourir sur le champ. On se sert dans le pays de la poudre d'une plante appelée *nhambus*, étendue dans le suc des feuilles du *caapéba*, qu'on fait distiller sur la plaie, par ce moyen on en guérit. On prétend que l'*ibiboboca* est le *cobra de corais* ou *cobra de verde* des Portugais. Le serpent *argus* est du troisieme genre.

IBIJAU. C'est le *tette-chevre tacheté* du Brésil, de *M. Brisson*. L'*ibijau* est très-petit; sa taille est celle d'une hirondelle; le plumage supérieur est tacheté de blanc et de jaune sur un fond noirâtre, l'inférieur est ondé de noir et de blanc; les pieds, qui ont à peine six lignes de long, sont blanchâtres; le bec et les ongles sont noirs. Cet oiseau est le *noitibo* des Portugais établis au Brésil; les Péruviens l'appellent *ibijau*.

*M. de Montbeillard* décrit deux autres *engoulevens* ou *tette-chevres* comme des variétés de l'*ibijau*, et *M. Manduyt* les regarde comme étant deux especes

distinctes : 1.<sup>o</sup> Le petit *engoulevant tacheté* de Cayenne ; représenté *pl. enl. 734*, sous la dénomination de *petit crapaud volant tacheté* de Cayenne ; il est en effet tacheté, comme l'*ibijau*, de points jaunâtres sur un fond noirâtre, beaucoup plus foncé en-dessus du corps ; il a au bas de la gorge une tache blanche transversale ; il est de la taille d'un merle. 2.<sup>o</sup> Le *grand ibijau* ; c'est le *grand crapaud volant* de Cayenne, *pl. enl. 325* ; le *grand tette-chevre* du Brésil, de M. *Brisson*. (*Ibijau* est le nom Brésilien.) Cet oiseau, qui se trouve au Brésil et à la Guiane, est de la taille de la chouette ; il a vingt-un pouces de longueur totale ; son bec a trois pouces de long sur autant de large, et l'ouverture est proportionnée ; il y a de chaque côté du bec un large rebord de substance cornée, de couleur blanchâtre, et la mâchoire inférieure s'emboîte dans la supérieure : la pointe de chacune des deux parties du bec est tournée en en-bas et colorée de noir ; tout le dessus du corps est rayé transversalement et en zigzags de lignes noires et de lignes roussâtres sur un blanc-gris plus ou moins foncé sur différentes parties ; le plumage du ventre est de la même couleur, mais celui de la poitrine est marqué de plus de noir et par taches assez larges ; les grandes pennes des ailes sont brunâtres ; leur tuyau est large, aplati, noir, très-volumineux ; les barbes de ces pennes sont mouchetées de blanc, à un pouce à peu près d'intervalle ; les pennes moyennes sont noires ; les petites sont ondées de brun et de fauve clair sur un fond blanchâtre ; la queue est rayée en dessus de roussâtre, de brun et de grisâtre, par lignes qui se croisent ; les pieds sont grisâtres, les ongles brunâtres.

**IBIRAPITANGA.** C'est l'arbre qui donne le *bois de Brésil*, Voyez ce mot. L'*ibirapitanga* des Caraïbes est le *cerisier* de Saint-Domingue. Voyez à l'article **CERISIER.**

**IBIS.** C'est un oiseau de l'Égypte, du genre du *Courlis*, et que la plupart des Auteurs ont confondu avec la cigogne ; mais l'*ibis* est plus petit ; il a le cou, les jambes et les pieds plus longs à proportion ; son plumage est d'un blanc sale, et un peu roussâtre presque par-tout le corps ; les grandes plumes du bout des



ailes sont noires ; tout le tour de la tête est dégarni de plumes , mais revêtu d'une peau rouge et ridée ; son bec est arrondi , gros à son origine , terminé en pointe mousse , courbé également dans toute sa longueur , et de couleur aurore ; ce bec a l'épaisseur de celui de la cigogne , et par sa courbure il ressemble à celui du courlis , sans néanmoins en avoir les cannelures ; les bords du bec sont tranchans , durs , capables de couper les lézards , les grenouilles , et particulièrement les serpens dont il se nourrit ; il leur fait une guerre continuelle , et l'on sait que de tout temps ces reptiles se sont prodigieusement multipliés dans l'Egypte , dont la terre long-temps humectée et pénétrée par les débordemens du Nil , échauffée ensuite par les ardeurs d'un soleil brûlant , favorise l'accroissement et la propagation des reptiles et des insectes : c'est pour cela qu'anciennement les Egyptiens , peuple superstitieux , lui avoient dressé des autels. Ils avoient mis l'*ibis* au nombre des animaux qu'ils adoroient comme des dieux tutélaires ; ils lui rendoient des honneurs aussi vains qu'aux hommes ; ils l'embauchoient après sa mort naturelle. Nous avons vu plusieurs de ces momies d'*ibis* dans le *Musæum* de Londres , enfermées dans de longs pots de terre cuite. Quiconque en tuoit un volontairement , étoit puni de mort. On représente quelquefois la déesse *Isis* avec une tête d'*ibis*. Le bas des jambes de l'*ibis* est rouge , écailleux : cet oiseau bâtit son nid sur les palmiers , et le place dans l'épaisseur des feuilles piquantes , pour le mettre à l'abri de l'assaut des chats ses ennemis : la ponte est de quatre œufs , et l'incubation de vingt-sept à vingt-huit jours. L'*ibis* a cela de particulier , qu'il ne boit jamais d'eau qui soit trouble ; c'est pour cela que les Prêtres Egyptiens se purifioient ordinairement avec l'eau où ces oiseaux avoient bu. *Plin* et *Galen* ont prétendu que les hommes devoient à cet oiseau l'invention du clystere , parce qu'il se seringue , dit-on , de l'eau salée avec son bec , lorsqu'il a besoin de ce remède ; ce qui est cause que les *ibis* sont toujours représentés comme un des attributs de la Médecine et de la Pharmacie.

On prétend que la chair de l'*ibis* ne sent pas mau-

vais, quoiqu'on la garde long-temps après la mort de l'oiseau : elle est rouge comme la chair du saumon.

On a distingué l'*ibis* tout noir, lequel vu de près, paroît d'un bleu-verdâtre, mêlé d'un peu de pourpre ; celui-ci est un peu moins grand qu'un courlis.

En général l'*ibis* a beaucoup de rapport avec l'*aouarou* de Cayenne. Quoiqu'on dise que l'*ibis* ne vit pas dans notre pays, on en a cependant nourri un de l'espece blanche, ci-dessus décrite, pendant plusieurs mois à Versailles. M. Perrault en a donné la description anatomique, dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences de Paris*.

IBLAU. Voyez à l'article PHOQUE A CROISSANT.

ICAQUE ou ICAQUIER, *Guajeru*, Marcg. C'est, dit-on, un prunier qui se trouve dans les anses au bord de la mer, aux Isles Antilles, dont le fruit est assez semblable à notre *prune de damas*. Les Sauvages en font tant de cas, que vers le temps de sa maturité, on fait la garde avec des armes, pour empêcher que les vagabonds voisins n'en viennent cueillir : on appelle aussi, à Cayenne, ce fruit *prune des anses*. M. Deleux dit que c'est le *chrysobalanus* de *Linnaeus* et de *Brown*, genre qui differe du *prunier*, en ce que les étamines sont attachées au réceptacle, et que le noyau est creusé de cinq sillons.

L'*icaquier* n'est ni *poirier*, ni *pommier*, ni *prunier*, dit *Nicolson* ; c'est un arbrisseau dont les tiges sont crochues, disposées sans ordre, peu grosses, fort branchues ; son écorce est grisâtre, un peu raboteuse, et n'adhère point au bois : le bois est blanchâtre ; ses feuilles ont environ trois pouces de longueur, et environ un pouce et demi dans leur plus grande largeur : elles sont alternes ; oblongues, pointues aux deux extrémités, sans dentelure, d'un vert sombre, fermes et cassantes, portées sur un petit pétiole ; sa fleur ne paroît d'abord que comme un petit bouton vert, qui, en s'épanouissant, laisse appercevoir un petit calice monophylle, divisé en cinq parties ; la corolle est composée de cinq pétales blancs, minces, sans odeur, disposés en rose ; le centre est occupé par un gros pistil environné de plusieurs étamines, lequel devient une baie ovoïde, semblable à une prune ;

tantôt violette , tantôt jaune , tantôt noire ; (*Icaea fructu ex albo rubescente , aut fructu nigro , aut fructu purpureo* , Plum.) d'un pouce et demi de longueur , de huit à dix lignes de diamètre : la chair de ce fruit est succulente , d'une saveur douce , un peu aigrelette , quelquefois austere : elle conserve un gros noyau qui renferme une petite amande : on mange ces fruits. La racine de l'*icaquier* est estimée astringente.

ICARE. Voyez à l'article NEGRE (papillon).

ICHNEUMON des anciens Grecs et Latins , ou MANGOUSTE , vulgairement appelé RAT DE PHARAON ou RAT D'EGYPTE , *Mus Ægypti*. C'est un petit quadrupede digité , du genre des *Belettes* , qui se trouve abondamment en différentes contrées , dans toute l'Asie Méridionale , depuis l'Egypte jusqu'à Java , notamment en Egypte , et dans les montagnes qui séparent l'Arabie d'avec l'Egypte ; et il paroît qu'il se trouve aussi en Afrique jusqu'au Cap de Bonne-Espérance : en Egypte , on l'appelle *nems* : son nom arabe est *tezer-dez*. ( Il ne faut pas confondre cet animal avec le *gerbuaah* , qui est un rat sauteur de montagne , ou d'Egypte , et qui est une espece de gerboise : Voyez ce mot. ) La mangouste s'appelle , aux Indes , *mangutia* ou *mango* ; c'est le *Viverra mango* de Kæmpfer , le *Serpenticida* sive *Muncos* de Rumphius ; le *Mus Pharaonis* de Prosper Alpin ; le *Meles-ichneumon* de Hasselquist.

La longueur de la mangouste ou *ichneumon* parvenu à toute sa grandeur , prise du bout du museau jusqu'à l'origine de la queue , est d'un pied neuf pouces ; celle de sa queue est de plus d'un pied et demi ; les jambes de devant ont environ cinq pouces de long ; les pieds , qu'on appelle les *mains* , sont très-courts , et touchent peu à terre : ceux de derriere , ainsi que les jambes , sont plus longs : tout son corps , excepté le ventre qui est d'un roux-jaunâtre , est couvert de poils variés depuis leur origine jusqu'à leur extrémité , de noirâtre et de blanchâtre. La mangouste a la tête oblongue , le museau effilé , les yeux vifs et pleins de feu , la physionomie fine et le corps très-agile ; les oreilles très-raccourcies , larges et arrondies : l'ouverture de la gueule , placée au-dessous du museau , est étroite :

elle a la langue, les dents et les parties naturelles ; comme le chat ; les moustaches sont très-copieuses et à trois rangs ; son poil est souvent hérissé et aussi rude que celui du loup ; ses oreilles sont, ainsi que les pieds, de couleur de chair ; elle a les jambes noires, avec cinq griffes aux pieds de derriere ; sa queue est carrée et épaisse à son origine, et terminée en pointe. La femelle fait autant de petits qu'une chienne. On dit qu'au-dehors du fondement, le mâle et la femelle ont une ouverture remarquable et indépendante des conduits naturels ; c'est une espece de poche dans laquelle se filtre une humeur odorante : on prétend que cet animal ouvre cette poche pour se rafraîchir ; lorsqu'il a trop chaud. Cette ouverture avoit fait croire à quelques personnes, que ces animaux étoient hermaphrodites.

On voit que pour la forme, ainsi que pour le naturel, l'on peut comparer la *mangouste* à la *civette*, ou plutôt à la *genette* ; Voyez ces mots. Son museau trop pointu et sa gueule trop étroite, l'empêchent de saisir et de mordre les choses un peu grosses ; mais nous verrons qu'elle sait suppléer par l'agilité et par le courage, aux armes et à la force qui lui manquent : elle a une petite voix douce, une espece de murmure ; son cri ne devient aigre que lorsqu'on la frappe et qu'on l'irrite.

L'*ichneumon* a reçu des honneurs divins de la part des Egyptiens, à cause de la grande utilité dont il est, en détruisant un grand nombre d'œufs de crocodile, quoique cachés dans le sable. Il tue et mange aussi les jeunes crocodiles, espece de lézards dont la multiplication est très-nombreuse, et qui donneroient tout à craindre s'ils n'étoient détruits, dès leur naissance, par les *ichneumons*. Mais comme la fable est toujours à côté de la vérité, on a dit que l'*ichneumon* entroit dans le ventre du crocodile lorsqu'il dormoit, et n'en sortoit qu'après avoir déchiré ses entrailles. L'*ichneumon* ne sauroit souffrir le vent ; dès qu'il le sent souffler, il se retire dans sa caverne ; il se garantit du froid en s'exerçant à sauter : d'autres fois, pour éviter le froid et le vent, et conserver sa chaleur, il se met sur son rond et cache sa tête entre ses cuisses : il est hardi

et se dresse lorsqu'il voit quelqu'autre animal : il ne s'effraie point de la colere des chiens , ni de la malice des chats ; il ne redoute pas même la morsure des serpens ; mais il marque beaucoup de haine pour l'aspic. Quand il les veut combattre , on dit qu'il a l'adresse de se vautrer auparavant dans la boue , ou de se plonger dans l'eau , et de se rouler ensuite sur la poussiere , qu'il laisse sécher au soleil , afin de s'en faire une espece de cuirasse. Cet animal a un appétit si véhément , qu'il ne craint point d'attaquer et même de poursuivre , avec acharnement , les serpens les plus venimeux. Avant de devenir le vainqueur de sa proie , il reçoit quelquefois dans le combat des morsures cruelles et dangereuses , et il ne lâche prise que lorsqu'il commence à ressentir les impressions du venin ; alors , il va , dit-on , chercher des antidotes , et particulièrement une racine que les Indiens ont nommée de son nom *mungo* ou *muncos* , et qu'ils assurent être un des plus puissans remedes contre la morsure de la vipere. Voyez MUNGO.

Quoique l'*ichneumon* soit difficile à apprivoiser , on en élève en Egypte , comme on fait ici des chats , et il sert de même à prendre les souris et les rats. On porte vendre au marché , à Alexandrie , ces *mangoustes* domestiques ou *ichneumons* privés. Mais leur goût pour la proie est encore plus vif , et leur instinct plus étendu que celui du chat ; car la *mangouste* chasse également aux oiseaux , aux quadrupedes , aux serpens , aux grenouilles , aux lézards et aux insectes ; elle épie sa proie , et attaque en général tout ce qui lui paroît vivant , et se nourrit de toute substance animale.

L'*ichneumon* d'Egypte approche , pour la forme extérieure , de la belette ; il a même l'air plus vif , plus familier ; il est susceptible d'éducation ; il joue et badine volontiers avec les hommes , et plus agréablement qu'un chien : cependant , quand il mange , il est traître et colere : il prend de l'humeur , il gronde presque toujours , et même se jette avec fureur sur ceux qui veulent le troubler ; alors il hérissé son poil. Comme il aime aussi les œufs de poule et des autres oiseaux , et qu'il n'a pas la gueule assez fendue pour les saisir , il tâche de les casser en les jettant en

l'air ou en les roulant sur la terre de cent manières différentes : s'il trouve une pierre autour de lui, il lui tourne aussi-tôt le dos ; puis, élargissant ses jambes de derriere, il prend l'œuf avec celles de devant, et le pousse par-dessous le ventre pour le casser contre la pierre. Ceux qui vont voir la *Ménagerie* de *Chantilly*, peuvent y observer cet animal, son génie, ses mœurs, etc.

Nous avons dit qu'on appelle *mains* ses pieds de devant, parce qu'il s'en sert comme les loirs, pour prendre sa nourriture ; ces *mains* lui servent aussi pour puiser de l'eau et pour boire. Cet animal marche sans faire aucun bruit, et varie sa démarche selon le besoin ; quelquefois il s'élève sur ses jambes, raccourcit son corps et tient la tête haute ; d'autres fois, il a l'air de ramper et de s'allonger comme un serpent, souvent il s'assied sur les pieds de derriere, et plus souvent encore il s'élançe comme un trait sur la proie qu'il veut saisir. Il n'épargne pas même les oiseaux, les rats et les souris.

L'*ichneumon* ou *mangouste* a dû, comme les autres animaux domestiques, subir des variétés. Il y en a de plus grandes, de plus petites, et de poils differens pour la couleur et la longueur. En Egypte, où les *mangoustes* sont, pour ainsi dire, domestiques, elles sont plus grandes qu'aux Indes, où elles sont sauvages. Cet animal croît promptement et ne vit pas longtemps.

*Kolbe* dit que l'*ichneumon* du Cap de Bonne-Espérance, a la grandeur d'un chat, la forme de la musaraigne ou souris de campagne, le corps couvert de poils longs, roides et tachetés de noir et de jaune. Il est très-commun dans les campagnes du Cap, c'est un grand destructeur de serpens et d'oiseaux : il accompagne volontiers le furet, casse adroitement les œufs avec ses dents, en suce et vide la substance : on l'appelle dans cette contrée *chien rat*.

L'*ichneumon* ou *mangouste* des Indes Orientales, est très-mal-propre ; il n'aime qu'à chercher et flairer fortement. Il creuse la terre avec son museau, qui est, en petit, assez semblable à celui du cochon. Sa tête ressemble à celle de la belette : il approche beau-

coup du renard par la couleur de son poil : le bout de sa queue est frisé, couvert de poils rudes et piquans. Il est d'un caractère fort sauvage : il mord cruellement, et déchire tout ce qu'il rencontre. Paresseux pendant le jour, il dort tranquillement dans sa caverne, d'où il sort le soir en flairant ; il grimpe sur les arbres, croque les araignées, les fourmis, les vers, les racines tendres des arbres. Il entre dans les poulaillers et y suce le sang des poules : il regagne sa tanière vers le lever du soleil. *Edwards* dit que la principale différence entre l'*ichneumon* Indien et l'Égyptien, consiste en ce que ce dernier a une petite houpe au bout de la queue ; il est aussi plus grand que l'Indien.

M. *Vosmaër* a donné, en 1772, la description d'un *ichneumon* mâle de Bengale, qui a vécu chez lui pendant un an. Il étoit extrêmement familier, se laissoit manier comme un petit chien, et en jouant il prenoit le doigt dans sa gueule, sans jamais mordre : le soir, il dormoit couché dans la robe de chambre de notre Naturaliste : dans le jour, il dormoit souvent, ayant la tête, la queue et les pattes cachées sous son corps, en demi-boule, ou à la manière du hérisson. Son poil étoit semé dru, noir-pâle près du corps ; sous le museau, la poitrine et le ventre, d'une légère teinte olivâtre, avec des taches noires irrégulières par-tout, excepté au ventre. Son aliment ordinaire étoit de la viande bouillie ou rôtie de toute sorte, mais le mouton par préférence. Il refusoit de manger du pain ; il étoit fort friand de cerises, de prunes, d'autres fruits, ainsi que d'œufs : il buvoit beaucoup. Un jour, lui ayant lâché un moineau dans sa cage qui étoit très-spacieuse, il le saisit promptement et parut le manger avec plaisir. Fort souvent, il folâtroit dans l'eau de son baquet, et y tournoit de même qu'un chien, pour attraper sa queue. Ennemi de la saleté, son corps étoit toujours propre ; et pour satisfaire à ses besoins, il se mettoit toujours à un même endroit derrière sa cage : sa fiente étoit liquide, noire et fort puante, ainsi que son urine. Il pousoit un cri perçant comme un oiseau : au premier aspect d'un petit chien, il grommeloit et souffloit comme un chat. Sur la fin de

l'hiver :

l'hiver, le poil lui tomba de la queue, qu'il mordoit continuellement. Cet *ichneumon* de Bengale avoit vingt-un pouces et un quart de longueur, mesure de Rhinland ; la queue seule avoit neuf pouces : il avoit les yeux bleus avec un beau cercle orangé ; les oreilles minces et rondes, dépassant un peu le poil de la tête ; le nez petit, sans poil, noir et ouvert en devant ; la langue longue, arrondie par le bout et rude au toucher ; la mâchoire supérieure armée de six dents incisives, une défense de chaque côté, ensuite trois dents canines et deux dents molaires ; la mâchoire inférieure a aussi six dents incisives, de chaque côté une grosse défense, ensuite quatre dents canines et trois ou quatre molaires ; la queue fort épaisse près du corps, va en s'amincissant, avec le poil, se terminer en pointe fine ; les pattes, tant antérieures que postérieures, sont armées de quatre ongles ; et un peu plus haut, du côté intérieur, d'un ergot ; les deux du milieu sont les plus longs, et comme joints ensemble jusqu'à la première articulation par une petite membrane ; la plante des pieds est nue et noirâtre ; les testicules sont fort gros à proportion de la verge, qui est très-petite. M. de Vosmaër n'a point trouvé d'ouverture ou la bourse au-dessus de l'anüs, dont parlent divers Auteurs.

Le prétendu *ichneumon* d'Amérique, ou *yxquiepatl* ; ou *quasje* (*coase*) est la première espèce de *mouffette*. Voyez ce dernier mot.

Ces animaux ne peuvent supporter le froid ; ils dorment toujours le jour et veillent pendant la nuit.

Ceux qui désireroient de voir les figures de l'*ichneumon* et de l'*hippopotame* aux prises avec le *crocodile*, réunies dans une même sculpture, peuvent aller au jardin des Tuileries à Paris ; examiner la statue qui représente le *Nil* sous la figure d'un vieillard couronné de laurier, à demi-couché et appuyé sur son coude, tenant une corne d'abondance : il a sur les épaules, sur les hanches, aux bras, aux jambes et de tous les côtés, de petits garçons nus au nombre de quatorze : cette troupe d'enfans, placés ainsi, les uns plus bas, les autres plus haut, sur le Dieu du *Nil*, sont les symboles des différentes crues du *Nil*.



qui sont de quatorze coudées, et en même temps si avantageuses à la grande fertilité de l'Égypte. C'est sur le lit de marbre, c'est-à-dire sur les bas-reliefs de ce beau groupe copié sur l'antique, que se voit le combat de l'*ichneumon* et de l'*hippopotame* avec le *crocodile*; on y voit aussi le *lotus*, plante dont les Égyptiens font une sorte de pain ou de galette: enfin l'*ibis*, le *papyrus*, etc.

ICHNEUMONES (Mouches). Ce nom d'*ichneumon*, qui fut donné originairement par les Égyptiens à l'animal quadrupède que nous venons de décrire, et que ces Peuples jugèrent digne de leur adoration à cause du service qu'il leur rendoit en cassant les œufs du crocodile, a été transporté par les Naturalistes à un genre entier de mouches vives et hardies qui ne vivent que de chasse, et dont plusieurs nous rendent de très-grands services, ainsi que nous aurons lieu de le voir. Ces mouches sont armées de deux fortes dents; elles ont quatre ailes: leur ventre ne tient à la poitrine que par un filet très-fin. Elles ont d'assez longues antennes qu'elles agitent continuellement; ce qui les a fait nommer aussi *mouches à antennes vibrantes*: ce caractère frappant les fait aisément distinguer des autres espèces de mouches. La chasse favorite des *ichneumones* est celle qu'elles font aux araignées, sur lesquelles elles tombent comme des vautours.

Il seroit inutile et presque impossible de parcourir toutes les différentes espèces de *mouches ichneumones*. Il suffit de savoir que leur nombre est prodigieux, qu'il y en a de toutes les grandeurs, depuis celle de la *mouche demoiselle* jusqu'à celle du plus petit moucheron. La plupart des *mouches ichneumones* ont la même forme; leur ventre est séparé de la poitrine par un filet, ainsi que nous l'avons dit. De ces *mouches ichneumones*, les unes n'ont point de queue apparente; d'autres en ont, et souvent de très-longues.

Ce sont les femelles des *ichneumones* qui sont pourvues de ces queues, qui renferment une espèce d'aiguillon ou plutôt une véritable tarière capable de pénétrer les chairs les plus compactes, et quelquefois même le ciment, en un mot, des corps qui ont

La dureté de la pierre. Les unes portent cet instrument renfermé dans le corps, les autres le portent tout entier au dehors; ce qui fait que même quelques *ichneumones* femelles n'ont point ces queues apparentes.

Lorsqu'une *mouche ichneumone* est pressée du besoin de pondre ses œufs, elle va se poser sur une chenille ou sur un ver, dont le corps est quelquefois plus grand que le sien. L'insecte a beau s'agiter, se tourmenter, la *mouche* enfonce sa tariere, et coule un œuf au fond de la petite plaie qu'elle vient de faire: la chenille en reçoit de cette manière vingt ou trente, suivant que la *mouche* est plus ou moins petite; car les *mouches* plus grosses n'en mettent qu'un ou deux, suivant la force des vers qui doivent naître de ces œufs.

D'autres *mouches ichneumones* se contentent de coller un ou plusieurs œufs sur le corps de la chenille; les vers ou larves sortent toujours par la pointe de l'œuf qui touche immédiatement le corps de la patiente, et s'y enfoncent. Ils y trouvent leur nourriture à l'instant de leur naissance; car ils se nourrissent du corps même de la chenille.

La structure de la tariere de ces *mouches ichneumones* est très-curieuse; on l'observe aisément dans les *mouches à longue tariere*. Cette queue que l'on avoit prise autrefois pour un ornement, ou comme quelque chose de propre à diriger leur vol, est composée de trois filets, dont les deux collatéraux sont creusés en gouttiere, et servent d'étui pour contenir une tige ferme, solide, dentelée par le bout, le long de laquelle regne une cannelure qui est le canal par lequel l'insecte fait descendre l'œuf. Ces *mouches à longues tarieres* s'attachent aux endroits où elles reconnoissent les nids de *guêpes* ou d'*abeilles maçonnes*, soit qu'ils soient placés dans le bois, ou qu'ils soient construits de mortier ou de sable; elles se placent sur ces nids, et en faisant faire plusieurs demi-tours à droite et à gauche à leur tariere, qu'elles soutiennent avec leurs pattes de derriere de peur qu'elle ne rompe, elles pénètrent dans le fond du nid, et y déposent un ou plusieurs œufs, d'où doivent naître des vers qui man-

geront ceux pour qui l'abeille ou la guêpe avoit pris tant de précaution, afin de les mettre à l'abri de tout ennemi.

Il y a des *mouches ichneumones* si petites, et qui ont une tarière si forte, qu'elles percent les œufs de papillon et y déposent les leurs : on voit avec surprise sortir d'un tas d'œufs de papillon une multitude de petites mouches.

La chenille qui recèle dans son corps un si grand nombre d'ennemis, n'en paroît pas d'abord fort incommodée. Lorsqu'on vient à ouvrir cette chenille, on trouve toutes les parties intérieures entières ; ce qui donne lieu de penser que ces vers n'attaquent point les organes de la vie, qu'ils ne pompent que les liqueurs ou sucs nourriciers qui servent à l'entretien et à l'accroissement de la chenille, mais qu'ils les corrompent et qu'ils les empoisonnent par leur séjour. On voit avec étonnement au bout de quelques jours, auprès du cadavre de la chenille, quelquefois une vingtaine ou trentaine de petites coques de soie d'un beau jaune, ou de quelque autre couleur. Ce sont les vers des *ichneumones* qui se sont filés ces coques pour subir leur métamorphose.

Les *mouches ichneumones* font quelquefois périr un très-grand nombre de chenilles : on en a eu la preuve dans l'automne de l'année 1731 et le printemps de 1732. Ces années furent si favorables aux chenilles, que leur multiplication donna de justes inquiétudes. Le Public en fut alarmé, et les Magistrats y apporterent par de sages réglemens tout le remède que la prudence humaine pouvoit suggérer. Mais ce qui faisoit multiplier ainsi les chenilles, fit aussi multiplier dans la même proportion les mangeurs de chenilles. Les trois quarts et plus des chrysalides que l'on ouvre, (car il est bon d'observer que les chenilles qui ont le corps rempli de ces œufs étrangers, subissent leur métamorphose ordinaire) avoient toutes des vers dans le corps qui les rongeoient. Ces vers étoient nés des *ichneumones*, et ils firent plus de besogne que le travail des hommes pour nous délivrer de ce fléau.

Il n'est pas rare de voir dans les jardins une che-

fille attachée sur une feuille , et auprès d'elle de petites coques de la grosseur d'un grain de froment , rondes , blanches , que l'on prendroit pour des œufs que la chenille couve ; la chenille paroît pleine de vie lorsqu'on la touche , mais elle est cependant dans un état de langueur , et paroît fixée sur le lieu par les soies de la coque qu'ont filée les vers qui sont sortis de ses flancs.

Il y a une coque de *vers ichneumons* , qui est des plus curieuses ; elle se trouve le plus ordinairement suspendue comme un lustre , par un fil long de trois ou quatre pouces , à quelques branches de chêne ; car c'est sur cet arbre que vit la chenille dans le corps de laquelle la *mouche ichneumone* dépose son œuf. Cette coque est traversée par une bande blanche dans son milieu ; dès qu'on la détache et qu'on la pose sur la main ou sur une table , elle saute à terre , où elle continue encore de faire plusieurs sauts qui se succèdent les uns aux autres. C'est de cette espece de coque dont M. Carré avoit parlé dans les *Mémoires de l'Académie* ; il en avoit vu un jour sautillant le long d'une allée , mais il n'en avoit point découvert la mécanique.

Cette coque contient un ver sauteur , qui en s'élançant l'éleve en l'air , et l'éleve quelquefois jusqu'à trois ou quatre pouces en hauteur , et autant en longueur ; on peut s'en assurer aisément , en présentant une pareille coque aux rayons du soleil ; elle est assez transparente pour permettre à un œil pénétrant de voir ce qui se passe au dedans.

Les pucerons , les larves de charançons , les œufs d'araignées , sont aussi quelquefois le berceau de la *mouche ichneumone*. On trouve très-souvent sur les feuilles de rosier , des cadavres de pucerons , sans mouvement ; c'est l'habitation d'un petit ver , qui , après avoir mangé les entrailles , détruit les ressorts et l'économie intérieure du puceron , se métamorphose à l'ombre de la pellicule qui l'enveloppe , s'y pratique une petite porte circulaire , et va s'élanquer dans les airs. Il y a dans les bois des *ichneumones* qui osent attaquer les araignées , les larder avec leurs aiguillons , les déchirer à coups de dents , et venger

ainsi toute la nation des mouches , d'un ennemi si redoutable. D'autres sans ailes ( ce sont des femelles ) déposent leurs œufs dans des nids d'araignées ; peut-être l'*ichneumone* du *bédéguar* ou *éponge du rosier* , ne s'y établit-elle que parce qu'elle y trouve d'autres insectes qui lui servent de pâture. On pourroit regarder la famille des *mouches ichneumones* , comme les *Caraïbes* de l'espece.

Il y a de certains petits *ichneumons* qui se distinguent de tous les autres insectes , par les préludes amoureux qui précèdent leur accouplement ; lorsque la nature les invite à perpétuer l'espece , les mâles préviennent leurs femelles par des marques d'empressement et des signes redoublés et très-expressifs de l'amour le plus vif ; ils donneroient des leçons aux amans les plus galans et les plus passionnés.

A l'égard de l'*ichneumon* de Laponie , Voyez **UROCIERE** ; et pour ce qui concerne une sorte d'*ichneumon aptere* des Antilles , Voyez à l'article **POU DE BOIS**. On trouvera à la suite de l'article **GUÊPE** , le détail de ce qui regarde les *guêpes ichneumones*.

**ICHTYOCOLLE**. Nom donné au grand *esturgeon* et à la colle que fournit ce poisson. Voyez l'article **ESTURGEON**.

**ICHTYODONTES**. Voyez **GLOSSOPETRES**.

**ICHTYOLITHES**. Nom qu'on donne à des poissons pétrifiés , qu'on trouve assez fréquemment dans les carrieres d'ardoises ou de pierres feuilletées grises et calcaires , et même dans le gypse. Quelquefois ces poissons sont en relief , adhérens à la pierre : d'autres fois la pierre se sépare , et on voit le relief d'un côté et l'empreinte de l'autre : souvent aussi on n'a que l'empreinte que le poisson a laissée avant que d'être détruit. On a outre cela des parties de poissons très-reconnoissables , des têtes , des ouïes , des nageoires , des queues , des arêtes , des squelettes , des vertebres , des dents et des mâchoires. Il n'y a point de Cabinet de fossiles où l'on ne montre de ces poissons , ou quelques-unes de leurs parties , souvent même minéralisées. Le mont Bolca , près de Véronne , fournit un grand nombre de pierres chargées d'empreintes de poissons ; on en trouve aussi en Alle-

tagne dans le voisinage d'Eisleben, de Pappenheim, de Mansfeld, d'Osterode, ainsi que dans le Duché des Deux-Ponts et en Suisse.

On donne le nom d'*ichthyomorphes* ou d'*ichthyolithes* aux pierres qui portent et offrent des empreintes de poissons : elles sont plus communes que les *ichthyolithes* en relief, et souvent minéralisées par la pyrite. On donne le nom d'*ichthyospondiles* aux vertèbres des poissons, et celui de *glossopetres* à leurs dents.

ICHTHYOLOGIE. C'est l'histoire des poissons ; ce mot est composé de deux termes grecs *ἰχθυος*, poisson, et *λόγος*, discours.

ICHTHYOPHAGES. On donne ce nom aux animaux qui ne vivent que de poissons ; de même qu'on nomme *sarcophages* ceux qui ne vivent que de chair.

ICHTYPÉRIE, *Ichtyperia*. Hill a donné ce nom aux palais osseux des poissons, qu'on trouve fréquemment fossiles, à une grande profondeur en terre et presque toujours ensévelis dans des lits pierreux. Ce sont les *siliquastra* de Lhuys ; cet Auteur les a nommés ainsi, à cause de leur ressemblance dans cet état à des siliques ou gousses de végétaux. Les *ichtyperies* varient beaucoup en figure, en couleur et en dureté. L'Angleterre abonde plus qu'aucun pays en ce genre de fossiles.

ICICARIBA. Voyez à l'article RÉSINE ÉLÉMI.

ICTÉROCEPHALE ; c'est le *guépier à tête jaune* ; de M. Brisson. Tout le plumage inférieur est également jaune ; l'œil est au milieu d'une large bande noire ; le plumage supérieur est d'un marron foncé ; le reste est d'un vert-jaunâtre ; sur les ailes on distingue un peu de bleu, du noir et du rouge ; le bec et les ongles sont noirs, les pieds jaunes.

ICTIS. Nom sous lequel il paroît que les Anciens ont désigné la *fouine* ou le *putois*.

IDE, *Cyprinus Idus*, Linn. ; *Cyprinus iride sublutea* ; *pinnis ventralibus anique rubris*, Arted. ; Gronov. En Suede, *Id*. Poisson du genre du *Cyprin* ; il se trouve dans les eaux douces de l'Europe. Suivant *Artedi*, il a environ quinze pouces de longueur ; sa tête est épaisse, large en dessus ; il n'a point de dents aux mâchoires, mais on en distingue de part et d'autre,

au fond de la gueule, notamment cinq grandes d'un blanc nacré et un peu arquées. Les yeux sont situés sur les côtés de la tête; leurs iris jaunâtres et parsemés de points noirs: le dos et sur-tout le ventre sont très-élevés, cette dernière partie est aussi la plus large; les écailles sont grandes et disposées à la file les unes des autres. La nageoire dorsale, qui est d'un blanc obscur, a onze rayons dont les deux premiers simples, les autres très-rameux; les pectorales ont leur premier rayon simple, et les autres dont il est difficile de déterminer le nombre, sont rameux; les abdominales ont chacune dix rayons; celle de l'anus en a treize, dont les deux premiers sont simples et les autres branchus; celle de la queue, qui est large et peu échancrée, en a dix-neuf. Le dos et la tête de l'*ide* sont d'un blanc-noirâtre en dessus; les opercules des ouïes offrent des reflets d'or et d'argent, avec quantité de petits points noirs; les côtés ont la teinte du dos, mais nuée d'argent offusqué de noir; le ventre et ses nageoires, celle de l'anus, sont d'un éclat plus vif, avec de foibles teintes de rouge; les nageoires pectorales sont moins sombres que la dorsale; celle de la queue est d'un blanc-noirâtre, mais rougeâtre à son extrémité.

**IDOLE DES NEGRES**, *Boa constrictor*. C'est le serpent étouffeur; Voyez DEVIN. L'idole des Negres de Juda, paroît être le *Boa scytale*, Linn. 374. Il paroît que les serpens idoles sont d'un genre différent du serpent fétiche. Voyez ce mot.

**JEAN-LE-BLANC**, *Ilianaria*. Il paroît que c'est l'oiseau Saint-Martin, pl. enl. 459; le lanier cendré de M. Brisson; le faucon bleu d'Edwards; la harpaye-épervier des Fauconniers. Quoique le *jean-le-blanc* paroisse tenir quelque chose des aigles, du pigargue et du balbuzard, il n'en est pas moins, dit M. de Buffon, d'une espèce particulière, et très-différente des unes et des autres; il tient aussi de la buse par la disposition des couleurs du plumage, et par un caractère frappant: dans de certaines attitudes et vu de face, il ressemble à l'aigle; vu de côté et dans d'autres attitudes, il ressemble à la buse. Il est singulier que cette ambigüité de figure réponde à l'ambi-

guité de son naturel , qui tient en effet de celui de l'aigle et de celui de la buse ; en sorte qu'on doit à certains égards regarder le *jean-le-blanc* comme formant la nuance intermédiaire entre ces deux genres d'oiseaux. La longueur depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité des ongles , est d'un pied huit pouces. Son bec peut avoir dix-sept lignes de longueur , sa queue dix pouces , ses ailes cinq pieds un pouce d'envergure ; sa tête , le dessus de son cou , son dos , son croupion , sont d'un brun-cendré : toutes les plumes qui recouvrent ces parties sont blanches à leur origine , mais brunes dans tout le reste ; la gorge , la poitrine , le ventre et les côtés sont blancs , variés de taches longues et de couleur d'un brun-roux ; il y a sur le devant du bec , à sa base , des poils noirs , courts , inclinés en arriere , qui s'avancent jusqu'au-delà de la longueur de la moitié du bec , sur sa partie convexe ; la membrane qui recouvre la base du bec est d'un bleu sale ; l'iris des yeux d'un beau jaune-citron ; les pieds sont couleur de chair livide dans la jeunesse , et jaunes lorsque l'oiseau est plus âgé. Cet oiseau voit très-clair pendant le jour , et ne paroît pas craindre la forte lumiere ; on le voit même tourner ses yeux du côté du plus grand jour , et même vis-à-vis le soleil. Lorsque cet oiseau , que *M. de Buffon* a élevé chez lui , vouloit boire , il commençoit par regarder fixement et long-temps , comme pour s'assurer s'il étoit seul ; alors il s'approchoit du vase où on lui avoit mis de l'eau , il regardoit encore autour de lui ; enfin , après bien des hésitations , il plongeoit son bec jusqu'aux yeux , et à plusieurs reprises , dans l'eau : il y a apparence que les autres oiseaux de proie se cachent de même pour boire : cela vient vraisemblablement de ce que ces oiseaux ne peuvent prendre de liquide qu'en enfonçant leur tête jusqu'au-delà de l'ouverture du bec et jusqu'aux yeux ; ce qu'ils ne font jamais , tant qu'ils ont quelque raison de crainte. Le *jean-le-blanc* , que *M. de Buffon* a élevé , ne monroit de défiance que dans cette seule occasion ; car d'ailleurs il paroissoit toujours indifférent et même assez stupide. Il n'étoit point méchant , et se laissoit toucher



sans s'irriter ; il avoit même une petite expression de contentement, *cô-cô*, lorsqu'on lui donnoit à manger ; mais il n'a pas paru s'attacher à personne de préférence. Cet oiseau est très-commun en France, et est redouté des pàysans, par les dommages qu'il leur cause : il mange leur volaille encore plus hardiment que le milan. Le surnom de *Saint-Martin* paroît lui avoir été donné parce qu'il reparoit en automne, soit qu'il soit de passage, soit qu'il se cache dans les forêts pendant l'été. A le voir voler on le prendroit pour un héron : il bat des ailes, et ne s'éleve pas aussi haut que la plupart des oiseaux de proie. Soir et matin il vole contre terre dans les basses-cours, le long des bois et aux bords des forêts, en cherchant la volaille, les perdrix, les jeunes lapins, les petits oiseaux et même les reptiles, les lézards.

**JEK** ou **JEREPOMONGA**. C'est un serpent aquatique du Brésil, qui se tient souvent dans l'eau sans faire aucun mouvement. Il suinte de son corps une substance si visqueuse, dit-on, que les animaux qui touchent sa peau, s'y collent de maniere qu'on a peine à les en arracher ; ainsi, il en fait aisément sa proie. *Ruysch* dit que ce serpent sort quelquefois de l'eau pour se mettre sur le rivage, où il s'entortille ; que si quelqu'un alors y porte la main pour le prendre, elle s'y attache ; et s'il en approche l'autre main, croyant s'en débarrasser, elle y demeure pareillement attachée : aussi-tôt ce serpent s'étend de sa longueur, et retournant dans la mer, emporte avec lui sa prise et en fait sa pâture. C'est ainsi que la frayeur ôte les forces. Ce reptile paroît être le *serpent* dit le *visqueux*.

**JEKKO**. Voyez **GECKO**.

**JELDOVESI**. En Turquie, race de chameaux appelés *chameaux de vent*. Voyez à l'article **CHAMEAU**.

**JENDAYA**. Voyez à l'article **PERRUCHE JAUNE** du Brésil.

**JERBO**, ou **JERBOA**, ou **GERBUA**. En Arabie, c'est le *gerbo*. Voyez à l'article **GERBOISE**.

**JEREPOMONGA**. Voyez **JEK**.

**JESEF**, en Arabie et en Barbarie. C'est le *babouin* ; Voyez ce mot.

**JESSE**, *Cyprinus Jeses*, Linn. ; *Cyprinus cubitalis*, *pinnâ ani ossiculorum quatuordecim*, Arted. ; *Capito caruleus Gesneri*, Willughb. ; en Allemagne, *scheert*, *koppen*, *jesen*, *jese*, *jesitz*, *jentling*. Poisson du genre du *Cyprin* ; il se trouve dans plusieurs fleuves de l'Allemagne, sur-tout dans le Danube : il a au moins vingt pouces de longueur, sur quatre de largeur. *Willughby* dit que sa tête est large ; la gueule, ample et recourbée en haut par le bout ; les narines ont chacune leur ouverture double ; le crâne, transparent et d'un brun pâle ; le corps, large et comprimé latéralement : le dos offre une légère éminence près de la tête ; sa couleur est d'un bleu mêlé de brun ; les côtés sont argentés ; le ventre est jaunâtre : la nageoire dorsale a onze rayons ; les pectorales en ont chacune dix-huit ; les abdominales, neuf ; elles sont nuées de rougeâtre ; celle de l'anus en a quatorze ; celle de la queue est fourchue. Ce poisson fraie en Avril : il se nourrit de vermisseaux : sa chair est agréable au goût ; mais on prétend qu'elle n'est pas fort saine.

**JET** ou CANNE A MAIN. *Voyez à l'article ROTIN.*

**JET-D'EAU MARIN.** C'est une production singulière du Cap de Bonne-Espérance, etc. qu'on prendroit d'abord pour une éponge ou pour une masse de mousse. Elle tient assez fort aux rochers pour résister aux vents et aux vagues : sa couleur est verdâtre. Ce *jet-d'eau marin* distille de lui-même une humeur aqueuse. Ce qui nous le fait regarder comme un *zoophyte*, c'est que dans l'intérieur il renferme une substance charnue informe, qu'on prendroit pour un gésier : on ne lui découvre aucun signe de vie animale ; mais pour peu qu'on le touche, il pousse, par deux ou trois petits trous, d'assez beaux jets-d'eau, et recommence autant de fois qu'on y porte la main, jusqu'à ce que son réservoir soit entièrement épuisé. Tout ceci indique que c'est une espèce d'*holothurie* ou un *zoophyte*. *Voyez ces mots.*

**JET-SUREAU.** Espèce de *saururus*. Cette plante qu'on estime apéritive, croît à l'embouchure des rivières, aux Anrilles.

**JETAIBA.** C'est le *courbaril*.

**JETONS D'ABEILLES.** *Voyez à l'article ABEILLE.*

**JEVRASCHKA.** Sorte de *marmotte* de Jakusk en Sibérie. Cet animal a la tête ronde et le museau écrasé ; on ne lui voit point d'oreilles , et l'ouverture du conduit auditif est cachée sous le poil : la longueur du corps , y compris la tête , est d'environ un pied ; la queue n'a guère que trois pouces ; elle est presque ronde auprès du corps ; ensuite elle s'aplatit , et son extrémité paroît tronquée : son corps est assez épais ; son poil , fauve , mêlé de gris , et celui du bout de la queue , presque noir : les jambes sont courtes , les postérieures sont plus longues que les antérieures ; les pieds de derrière ont cinq doigts armés chacun d'un ongle noir et un peu courbé ; ceux de devant n'en ont que quatre.

Ces animaux sont méchants , coleres : lorsqu'on les irrite , ou seulement qu'on veut les prendre , ils mordent violemment , et font entendre un cri aigu , comme la marmotte vulgaire : pour manger , ils se tiennent assis , et portent à leur gueule la picorée avec les pieds de devant.

Les *jevrashkas* se recherchent au printemps , et produisent en été ; les portées ordinaires sont de cinq ou six petits ; ils se font des terriers où ils passent l'hiver , où la femelle met bas et allaite ses petits. Au reste , cette *marmotte jevrashka* paroît assez différente de notre *marmotte des Alpes* , pour qu'on doive la regarder comme formant une espece à part. Voyez maintenant l'article MARMOTTE.

**JEUX DE LA NATURE**, *Lusus Naturæ*. Les Lithologues donnent ce nom à des pierres que l'on tire du sein de la terre , et qui ont différentes configurations assez relatives aux productions organisées des autres regnes de la Nature.

On peut distinguer deux genres de *pierres figurées* : il y en a qui ne doivent leur figure qu'à de purs effets du hasard : c'est ce qu'on appelle proprement *jeux de la Nature* ou *du hasard*. Des circonstances tout-à-fait naturelles , et qui ont pu varier à l'infini , paroissent avoir concouru pour faire prendre à la pierre molle , dans son origine , des figures singulieres , parfaitement étrangères au regne minéral , et qui se sont conservées même après que la pierre a

acquis un certain degré de dureté. Ces pierres figurées sont en très-grand nombre. La Nature, en les formant, a agi sans s'assujettir à aucunes règles. La figure qu'on y remarque, n'est donc que la suite de purs accidens, et n'est point soumise aux lois d'un modèle : mais il faut convenir ici que souvent l'œil préoccupé d'un Curieux qui forme un Cabinet, ou d'un Naturaliste enthousiaste, croit y appercevoir et remarquer des choses qu'on n'y trouveroit peut-être pas en les examinant sans préjugé, sans complaisance et de sang froid. On peut regarder comme des *pierres figurées* de cette première espèce, les *marbres de Florence* sur lesquels on croit voir des ruines de villes et de châteaux ; les *cailloux d'Egypte* qui présentent en apparence des paysages, des grottes ; les *priapolites*, etc. On pourroit placer ici le *gamites* ou *Pierre de mariage* de *Pline*, où l'on voyoit deux mains qui se joignoient ; les *dendrites* ou *pierres herborisées* ; quelques pierres qui ressemblent à des fruits, à des os, ou qui portent l'image de quelques autres substances végétales ou animales. La plupart de ces *jeux de la Nature* n'ont qu'une ressemblance imparfaite et le plus souvent arbitraire avec les objets auxquels on les compare.

Il y a des *pierres figurées* qui tirent leur origine de corps étrangers au regne minéral, lesquels ont servi comme de moule à une matière pierreuse encore molle. Celle-ci en a pris et conservé l'empreinte intérieure à mesure qu'elle s'est durcie : souvent le moule s'est détruit par le temps. Dans ce cas, il n'a resté du corps qui a servi de moule, que la figure. On doit ranger, dans cette seconde espèce, un grand nombre de pierres qui ressemblent à des coquilles, des madrépores, du bois, des poissons, etc. ou qui portent l'empreinte de ces substances ; empreinte qu'il ne faut pas confondre avec les *fossiles* proprement dits.

Il y a aussi des *pierres figurées* qui représentent des choses artificielles comme si elles avoient été jetées en moule ou travaillées, par un Sculpteur. Celles-ci ne doivent quelquefois cette configuration extraordinaire qu'à certaines espèces de madrépores qui,

comme l'on sait, ont des formes bizarres et variées à l'infini : communément elles n'ont point de type dans la Nature, et elles ne sont redevables qu'à l'art de la figure qu'on y remarque ; il est souvent mis à contribution pour abuser les Curieux. Il est parlé d'une pierre où l'on voyoit, ou du moins où on croyoit voir, une Religieuse ayant une mitre sur la tête, vêtue des ornemens pontificaux, et portant un enfant dans ses bras..... On a observé que la plupart des pierres figurées se trouvent dans des lits de marne. Voyez à l'article JEUX DE LA NATURE, p. 541, vol. II. de notre Minéralogie. Voyez aussi les mots LITHOMORPHITES, LITHOGLIPHITES, PIERRE DE CROIX, GÉODES, PRIAPOLITES, DENDRITES, EMPREINTES, PIERRES FIGURÉES FOSSILES, PÉTRIFICATIONS, et l'article STALACTITES dans ce Dictionnaire. On peut encore comprendre, sous le nom de jeux de la Nature, les monstruositéés dans quelques individus du regne animal et du regne végétal. Voyez MONSTRE.

IF ou YF, *Taxus*, J. B. ; Pit. Tourn. ; *Smilax arbor*, Cam. ; *Taxus baccata*, Linn. 1472. Arbre fort connu, qui ressemble au sapin et à la pesse, et qui croit aux lieux montagneux, pierreux et escarpés, aux pays chauds, comme en Languedoc, en Provence et en Italie : on le rencontre aussi en Suisse, en Angleterre et en d'autres pays, dans les montagnes et forêts ombragées. Sa racine est grosse, dure et profonde : elle pousse un tronc élevé qui forme un arbre toujours vert. Cette tige principale acquiert souvent une grosseur très-considérable. Ray cite deux ifs très-âgés, dont l'un avoit plus de trente pieds de tour, et l'autre cinquante-neuf pieds de circonférence au tronc, c'est-à-dire, vingt pieds de diamètre. Le bois de l'if est fort dur, rougeâtre, veiné, incorruptible, propre à faire des cannes, des tables, des tasses, et plusieurs autres meubles. Ses rameaux sont durs, garnis de feuilles linéaires, semblables à celles du sapin, mais plus foibles, plus pointues, nombreuses, très-rapprochées et disposées comme les dents d'un peigne, luisantes en dessus, d'un vert-noirâtre, d'un goût un peu amer. Les fleurs mâles qui paroissent au printemps, sont des chatons d'un vert pâle, com-

posés d'un pivot garni à sa base de trois ou quatre petites feuilles en écaille, et terminé par un bouton d'où partent quelques étamines, dont les sommets sont remplis d'une poussière très-fine, taillés en champignon, et recoupés en quatre ou cinq crénelures : ces chatons ne laissent aucune graine après eux. Les fruits naissent sur le même pied, mais dans des endroits séparés (sur des pieds différens, selon MM. de Haller et *Linnaeus*) ; ces fruits qui mûrissent en automne, sont des baies molles, rougeâtres, pleines de suc, creusées sur le devant en grelot, c'est-à-dire, ouvertes au sommet, de manière à laisser voir le noyau ; ces baies sont d'une belle couleur d'écarlate, et ne renferment qu'une semence ovale dont l'écorce dure, brunâtre, contient une moëlle d'un goût assez agréable, mais foible et tirant sur l'amertume.

On ne connoît qu'une espèce d'*if*, mais elle donne une variété à feuilles panachées. L'*if* vient de marcotte ou mieux encore de graine ; mais elle reste plus d'un an en terre sans lever. *Gesner* dit qu'il reprend aisément, si on le transpose tout petit, et il dure plus d'un siècle. L'*if* est peut-être, de tous les arbres, celui qui souffre la taille avec le moins d'inconvénient, et qui conserve le mieux la forme qu'on veut lui donner : on lui voit prendre, sous les ciseaux du Jardinier, des figures rondes, coniques, spirales, en vase. On le met dans les plates-bandes des grands jardins, pour en interrompre l'uniformité : on le place aussi dans les salles de verdure et autres pièces de décoration ; mais le meilleur usage que l'on puisse faire de cet arbre, c'est d'en former des banquettes, des haies de clôture, et sur-tout de hautes palissades, qui deviennent bientôt d'une force impénétrable. Le mois de Juillet est le temps le plus propre pour la taille de cet arbre. Les grands *ifs* ne sont plus de mode qu'entre les arbres des grandes allées ou dans les parcs : on les réduit en pyramides de trois ou quatre pieds de haut pour les parterres. Ces pyramides faisoient autrefois un des principaux ornemens des vastes jardins ; le Jardin Royal de Kensington près de Londres, en fournit un exemple.

Les arcs les plus estimés chez les Anciens, étoient

faits de bois d'*if*; et encore aujourd'hui, nos Menuisiers et nos Tourneurs en font grand cas. *Evelyn* dit que ce bois ne le cede à aucun autre en bonté, pour faire des dents de roue de moulin, des essieux de charrettes et même des instrumens de musique. Les Allemands en décorent leurs étuves.

*Dioscoride*, *Galien* et *Pline*, suivis de toute l'antiquité, ont regardé l'*if* comme un poison. *Jules-César*, dans le sixieme Livre de ses Commentaires, dit que *Cativulus*, Roi des Éburiens, s'empoisonna avec du suc d'*if*. *Matthiolo* et *J. Bauhin* rapportent nombre d'expériences qui confirment ses mauvaises qualités. Le P. *Schott*, Jésuite, assure que si l'on jette de l'*if* dans de l'eau dormante, les poissons en deviennent tout étourdis, de sorte qu'on peut les prendre avec la main. *J. Bauhin* a également observé cette vertu narcotique sur les bestiaux. *Ray* semble confirmer cette expérience, en parlant d'un *if* fort touffu qu'on cultivoit dans le jardin de Pise. Il dit que les Jardiniers qui avoient soin de tondre cet arbre, ne pouvoient rester plus de demi-heure à faire ce travail, sans ressentir une violente douleur de tête qui les empêchoit de continuer leur ouvrage. On lit dans les *Affiches de 1754*, que vers la fin de l'année 1753, plusieurs chevaux étoient entrés dans un verger voisin de la ville de Bois-le-Duc en Hollande, qu'ils y mangerent des branches d'*if*, et quatre heures après, sans aucun autre symptôme que des convulsions qui durèrent une ou deux minutes, ils tomberent l'un après l'autre. Jusqu'ici tout paroît concourir à ranger l'*if* dans la classe des poisons.

Cependant, si on écoute *Lobel* et *Camerarius*, et encore plus l'expérience, on reconnoitra bientôt que cet arbre n'est pas dangereux dans tous les pays. *Lobel* rapporte qu'en Angleterre les enfans mangent impunément tous les jours les fruits de l'*if*, et que ces mêmes fruits servent de nourriture aux porcs. Le Botaniste Anglois *Gerard* dit en avoir mangé avec plusieurs personnes, sans qu'il en ait ressenti aucune incommodité; il ajoute qu'il a dormi souvent à l'ombre de cet arbre sans mal de tête et sans aucun accident : on voit tous les jours des enfans manger

des

des baies d'*if* au Jardin Royal des plantes de Paris, et dans celui des Tuileries, sans qu'il en résulte aucun inconvénient.

Tant de faits si contraires nous portent à croire que le fruit de cet arbre n'a aucune qualité venimeuse par lui-même, et que s'il est dangereux dans d'autres pays, on doit l'attribuer au climat, qui lui donne cette mauvaise qualité. Les qualités des plantes varient suivant les climats : on en a des exemples sensibles dans le nâpel et la ciguë : *if* peut être dans le même cas. Il paroît constant que les rameaux qui contiennent en même temps le bois, la feuille et la fleur, sont d'un usage très-dangereux ; il y a sur cela un exemple assez intéressant. Il y a quelques années qu'un particulier ayant attaché son âne dans une arriere-cour du Château du Jardin du Roi où il y avoit une palissade d'*ifs*, l'animal pressé par la faim, brouta des rameaux d'*ifs* qui étoient à sa portée, et lorsque le maître vint pour prendre son âne et le conduire à l'écurie, il le vit tomber par terre et mourir subitement tout enflé, malgré le secours d'un Maréchal qui fut appelé sur le champ, et qui reconnut par quantité d'indices, que l'animal avoit mangé quelque chose de venimeux.

IGNAME ou INHAME, ou INIANS, *Polygonum scandens*, *Hetich Americum*, Thev. 52 ; *Dioscorea*, Pl. Ic. 117 : les Caraïbes l'appellent *couchou*. Espèce de plante de Nigritie, dont les Negres mangent la racine ; il en est de même de quelques Sauvages de l'Amérique, où il s'en trouve aussi. On distingue, dit *Nicolson*, trois especes d'igname : la *blanche*, la *violette*, et celle de *Cayenne*. On en distingue quatre sortes à la Jamaïque : *alata*, *bulbifera*, *sativa*, *triphylla*.

L'igname est regardé à la Guiane comme une liane : sa racine est longue d'un pied et demi dans les bonnes terres ; elle se plante en Décembre ou au printemps ; on peut six mois après l'arracher, on connoît sa maturité lorsque les feuilles se flétrissent ; on coupe sa racine en morceaux, on la mange rôtie sous la braise, ou bien quand elle est d'une grosseur moyenne, on la fait bouillir entiere avec le bœuf salé : elle sert quelquefois de pain ; on en fait aussi des bouillies



agréables. Les Negres en font du *langou* et du pain :  
*Maison rustique de Cayenne.*

L'*igname* est une plante rampante, grimpante comme le houblon, garnie de filamens, qui prennent racine et qui sont très-propres à multiplier : sa tige est carrée et à peu près de la grosseur du petit doigt ; ses feuilles sont en cœur, d'un vert pâle, et grandes comme celles de la bardane ; ses fleurs sont en forme de cloche et disposées en épis ; il leur succede des siliques garnies de petites graines noires. L'*igname* vient plus communément de bouture : on emploie à cet effet la tête du fruit et une partie de la tige qui le porte. On a vu des racines d'*igname* qui pesoient trente livres.

IGNARUCU. C'est le lézard *iguane*. Voyez ce mot.

JIYA. Nom que porte au Brésil, selon *Marcgrave*, l'animal qu'il appelle autrement *carigueibeju*, et qui est la *saricoviennne*. Voyez ce dernier mot.

IGUANE, *Lacerta* (*Iguana*) *caudâ tereti longâ, suturâ dorsali dentatâ, cristâ gula denticulatâ*, Linn. ; *Lacertus Indicus*, *Senembi et Iguana dictus*, Catesby ; *Leguana nonnullorum*. Ce lézard est du quatrieme genre, et se trouve dans les Antilles : selon quelques Auteurs, on le trouve aussi dans les Indes Orientales ; les Haïtains l'appellent *ignona* et *inana* ; quelques Indiens le nomment *soaager* ; des Colons François lui ont donné l'épithete de *coq de joute*, et les habitans de la Martinique l'appellent *gros lézard*. Il a quelquefois quatre pieds de longueur, même davantage, et huit à douze pouces de circonférence par le plus gros du corps : il est notamment très-commun à Surinam, où on le trouve dans les fleuves et sur les arbres : il ne pousse aucun cri, et quoiqu'il soit d'un aspect affreux, disent *Oviedo* et *Wormius*, il n'est point nuisible. *Linnaeus* et *Marcgrave* rapportent qu'il est même recherché comme aliment aussi bien que ses œufs, par les Naturels du pays ; sa graisse est estimée nervale ; il est si stupide, qu'on le prend avec la plus grande facilité. Les Sauvages attendent pour cela le moment où il est sur un arbre, ils s'approchent avec un long bâton auquel est suspendue une ficelle à nœud coulant ; l'animal considere, dit-on,

cet appareil avec une espece de surprise, et se laisse envelopper par la ficelle, sans faire aucune résistance, quoiqu'il soit d'ailleurs très-léger à la course. On prétend néanmoins que dans la saison de sa reproduction, au printemps, il ne laisse pas approcher aisément de sa femelle, il s'élançe alors sur l'homme, et le seul moyen de lui faire lâcher prise, est de le frapper rudement sur le nez, de lui introduire quelque instrument pointu dans les narines, ce qui le fait saigner, et souvent, ajoute-t-on, on le blesse à mort; il nage très-bien, et il peut rester quelques momens au fond de l'eau.

La tête de l'*iguane* est petite, étendue en hauteur, et un peu alongée par-devant; elle a entre les yeux un large sillon disposé en longueur, et est toute couverte de callosités; le museau est petit et aigu; les narines sont saillantes, arrondies et placées sur les côtés du museau; les yeux sont d'une grandeur médiocre, situés sur les côtés de la tête et tournés en avant; les mâchoires sont égales; le cou est très-court, plus mince que la tête, couvert d'une peau lâche et plissée, garni des deux côtés, vers le dos, de très-petites verrues disposées sur plusieurs rangs; le dos est large et voûté; les côtés de l'abdomen sont convexes et saillans; le ventre est un peu aplati; la queue, qui surpasse une fois le corps en longueur, est arrondie, d'une forme conique, et composée d'un très-grand nombre de segmens qui ne sont point sensiblement distingués les uns des autres; les pieds sont assez alongés, et ont chacun cinq doigts garnis d'ongles aigus, comprimés par les côtés et recourbés.

Ce lézard est sur-tout remarquable par une crête qui s'étend en longueur depuis la tête jusqu'à l'extrémité de la queue. Cette crête est garnie de plus de trois cents petites dents comprimées, amincies par les côtés, droites dans leur partie inférieure, et recourbées vers leur sommet. Outre cette crête, il y en a une autre en forme de membrane, qui pend sous la gueule; elle est divisée en son bord antérieur par environ quinze petites dents, et entiere en son bord postérieur: les écailles qui couvrent le corps

sont très-petites, d'une figure ovale et convexe; elles forment une multitude infinie de segmens, dont ceux qui se trouvent sur le dos et la queue sont si étroits, que l'œil ne peut les distinguer; mais ceux qui divisent la partie inférieure du corps sont beaucoup plus sensibles et plus distincts.

*Gronovius* dit que la couleur de toutes les parties supérieures du corps est d'un bleu-noirâtre, marquée de raies d'un bleu-blanchâtre: celle des jambes, de l'abdomen et de la queue est panachée.

*Jean-Antoine Gauthier* a représenté dans sa *Collection de Planches d'Histoire Naturelle*, l'anatomie de l'iguana, pl. 14, Paris, 1757, in-4.°

ILE ou ISLE, *Insula*. Nom donné à une portion de terre environnée de tous les côtés, d'une mer, d'une rivière, d'un fleuve, d'un lac, d'un étang, mais qui s'élève au-dessus des flots. Le plus grand nombre des *isles* de la mer se trouve entre les Tropiques. Les *isles* ne sont en général que les sommets les plus élevés des chaînes montueuses, qui sillonnent par diverses ramifications la partie du globe que la mer recouvre. Les parties de la continuation de ces chaînes marines, forment des bas-fonds, des écueils et des rochers à fleur d'eau, en sorte que ces terres plus ou moins proéminentes nous tracent sensiblement la route que suivent ces chaînes de montagnes sous-marines. On pourroit inférer de ceci que les détroits ne sont que l'abaissement naturel ou bien la rupture forcée des montagnes qui forment les promontoires. Ce qui tend à le confirmer, c'est que les détroits sont les endroits où la mer a le moins de profondeur; on y trouve une éminence continuée d'un bord à l'autre; et les deux bassins que ce détroit réunit, augmentent en profondeur par une progression constante: ce qu'on peut voir dans le Pas de Calais et dans le Déroit de Gibraltar. Voyez DÉTROIT, MONTAGNE, et l'article TERRE.

Il est digne de remarque que les nouvelles *isles* ne paroissent jamais qu'auprès des anciennes, et l'on n'a point d'exemple qu'il s'en soit élevé dans les hautes mers. Les grands amas d'*isles* qui forment autant d'Archipels, et présentent une multitude de pointes peu

éloignées entr'elles, sont voisins des continens, et sur-tout dans de grandes anses formées par la mer. Les *isles solitaires* sont au milieu de l'Océan, et en petit nombre. Les *isles flottantes* que l'on voit dans la partie supérieure de la mer Adriatique, se forment des racines de roseaux arrachées, chariées, et qui se sont entrelacées. La plupart des *islots* qui se forment tous les jours près la terre ferme, proviennent des dépôts de limon, de sable et de terre, que les eaux des fleuves et de la mer entraînent et transportent à différens endroits, notamment à l'embouchure des rivières, où il se forme des bancs de sable assez considérables pour former des *isles* d'une grandeur médiocre.

Dans les pays où les pluies sont très-fréquentes et très-abondantes, à la Martinique, par exemple, où l'on compte plus de quarante rivières presque toutes navigables, on y voit une multitude d'*islots* ou d'*islets*, dont les uns ont été formés lentement par de pareils dépôts; les autres sont la suite et l'effet subit des tremblemens de terre. Toutes les *isles* de la Martinique éprouverent ce désastre en 1727.

La mer, en se retirant et s'éloignant des côtes, laisse à découvert les parties les plus élevées du fond; de même en s'étendant sur certaines plages, elle ne couvre pas les parties les plus élevées; dans l'un et l'autre cas, ceci forme encore autant d'*isles* nouvelles et petites. Voici les noms des *isles* les plus fameuses et les plus considérables; on compte en *Europe*, la Grande-Bretagne, l'Irlande, la Zélande, l'Islande, la Nouvelle Zemble, la Sardaigne, la Sicile, Candie, la Corse, Majorque, Malthe: en *Afrique*, les Canaries, le Cap-Vert, Madagascar, Sainte-Hélène, l'Ascension, l'Isle Bourbon, Zoccotora, etc.: en *Asie*, Manille ou Luçon, Nippon, Borneo, Sumatra, Java, Ceylan, Mindanao, Celebes, Gilolo, Timor, Amboine, Céram et Jedso: en *Amérique*, Terre-Neuve, la Terre de Feu, Cuba, Saint-Domingue, la Jamaïque, les Açores, la Guadeloupe, la Barbade, Curaçao, Porto-Rico, Chiloë.

IMBERBE, *Ophidion imberbe*, Linn.; Willuhgb.; *Ophidion (cirris carens)*, Arted.; Gronov.; Enche-

*liopus flavus imberbis* ; Klein. Poisson du genre de la *Donzelle* : il se trouve dans la Méditerranée. *Rondelet* dit qu'on le pêche fréquemment autour des Isles de Lerins près d'Antibes ; il n'a point, comme la barbue, qui est du même genre, des barbillons sous la mâchoire inférieure ; d'ailleurs, la couleur de l'*imberbe* est jaune, quelquefois avec des traces noires sur le dos : la couleur de la barbue est d'un gris-cendré. L'*imberbe* a la nageoire dorsale très-basse, très-âpre au toucher ; elle parcourt toute la longueur du dos, et est garnie, dit *Linnaeus*, de soixante-dix-neuf rayons ; celle de l'anús, qui lui ressemble, en a quarante-un ; celle de la queue en a cent dix-huit : *Gronovius*, qui réduit ces trois nageoires en une seule, augmente de dix la somme de tous les rayons : les nageoires pectorales ont la forme d'un fer de lance, et ont chacune vingt-six rayons, tous fourchus ; cette espece, ainsi que la barbue, n'a point de nageoires abdominales.

IMBRICATA, est un coquillage bivalve du genre des *Cours*. Voyez FAITIERE.

IMBRIM des Mers du Nord, *pl. enl. 952*. C'est le grand plongeon tacheté, de *M. Brisson*. Ce grand plongeon de mer, que les habitans de l'Isle de Feroë ont nommé *imbrim*, est plus gros qu'une oie ; sa longueur totale est de plus de deux pieds et demi ; l'envergure est de quatre pieds trois pouces ; il vit ordinairement sur les mers du Nord ; il est abondant aux Orcades, aux Isles Feroë, sur les côtes d'Islande et de Groënland ; ce n'est que dans les hivers les plus rigoureux qu'on le voit quelquefois sur les mers Occidentales de l'Angleterre : son cri est très-fort et se fait entendre de loin, sur-tout à l'approche d'une tempête ; le plumage du ventre est blanc ; le reste du plumage est noirâtre, mais nué de verdâtre à la tête, à la gorge et au cou : on observe sur la longueur de son cou une et quelquefois deux larges bandes, rayées de bandes noires et blanches alternativement ; le plumage supérieur offre par-ci par-là quelques taches blanches et rondes ; le bec est noir, blanchâtre à son extrémité ; les pieds sont noirâtres : la ponte est, dit-on, de deux œufs.

**IMMA.** Espèce d'ochre rouge, ferrugineuse, dont les Teinturiers et les Peintres se servent en Perse. Dans tous les pays les femmes se contentent rarement des attraits que leur a donnés la Nature pour plaire. En Perse elles rehaussent la couleur de leur teint avec ce rouge minéral. Cette terre se tire particulièrement de la montagne de Chiampa près de Bander-Abassi.

**IMMORTELLE**, *Elichrysum*. C'est une plante qui s'éleve à la hauteur d'un pied, dont les tiges sont très-dures, lanugineuses, garnies de feuilles étroites, velues et blanchâtres. Les fleurs naissent aux sommités des tiges, ramassées en manière de tête, composées de plusieurs fleurons réguliers, soutenus par des calices écailleux, fort secs: il y en a de jaunes, de blanches et de rouges; c'est de la différence de ces couleurs qu'on l'a nommée quelquefois *amarante jaune* ou *bouton d'or*, (*Chrysocoma sive Coma aurea*, et *Stachas citrina vulgaris*, Park.), *éternelle* ou *bouton blanc*, etc. Cette fleur est nommée, avec raison, *immortelle*; car cueillie à temps sur sa tige, elle se conserve plusieurs années sans se flétrir ni s'altérer; effet qu'il faut attribuer à ce que les pétales des fleurs sont dans un état de siccité, semblable à celui que l'on procure à d'autres fleurs, en les faisant dessécher dans un bain de sable chaud, afin de les conserver. Voyez FLEURS.

L'*immortelle* croît naturellement aux lieux secs; sablonneux et arides des pays chauds, en Espagne, en Portugal, en Italie, en Languedoc, à Montpellier, en Provence: elle fleurit en Septembre. On ne la cultive dans nos jardins que pour la fleur qui est d'une grande beauté, d'une odeur forte et agréable: les Dames la mettent, pour se parer, dans leurs cheveux. La graine, qui succède à chaque fleuron, est pareillement odorante, oblongue, fauve et garnie d'une aigrette; sa racine est simple, bien nourrie; ligneuse, ayant une odeur approchante de celle de la gomme élémi. Cette plante est apéritive, vulnérable et hystérique. On replante l'*immortelle* en Septembre, comme beaucoup d'autres fleurs.

Selon M. Adanson, les *xeranthema* ou *immortelles à fleurs rougeâtres et blanchâtres*, (*Xeranthemum annuum*, Linn. 1201, et *flore simplici, purpureo, majore*, H. L. B.;

Pitt. Tourn.) ne different des chardons qu'en ce que l'enveloppe commune de leurs fleurs et de leurs feuilles est sans épines. On range l'*immortelle jaune* parmi les plantes *fleurronnées* ; et le *xeranthemum*, parmi les plantes à fleurs *radiées*. A l'égard de l'*immortelle d'Afrique*, Voyez à l'article HERBE BLANCHE.

IMPANGUEZZE. Voyez EMPAKASSE.

IMPÉRATEUR ou BENJOIN FRANÇOIS, *Imperatoria major*, C. B. Pin. 156 ; *Imperatoria ostruthium*, Linn. 371, est une plante qui se plaît dans les Alpes, les Pyrénées et sur le Mont-d'Or. Sa racine qui est fameuse en Médecine, serpente obliquement ; elle est vivace, de la grosseur du pouce, et très-garnie de fibres, genouillée, brune en dehors, blanche en dedans, d'un goût très-âcre, aromatique, un peu amer, qui pique fortement la langue, et qui échauffe toute la bouche. Les feuilles sont pédiculées, arrondies, vertes, grandes, partagées en trois folioles larges, trilobées et découpées à leurs bords, ou dentées. La tige s'éleve à la hauteur de deux à trois pieds : elle est cannelée, creuse, et porte des fleurs en rose, disposées en parasol : les subdivisions de l'ombelle ou les ombelles partielles, sont garnies, dit M. Deleuze, d'une fraise de feuilles très-étroites, de même longueur que les rayons : aux fleurs succèdent des fruits formés de deux graines aplaties, presque ovales, un peu rayées et bordées d'une aile très-mince.

L'*impérateur* qu'on cultive dans les jardins, a moins de force que celle des montagnes. Lorsqu'on fait une incision dans la racine, dans les feuilles et la tige de l'*impérateur*, il en découle une liqueur huileuse d'un goût aussi âcre que le lait du tithymale.

La racine et la graine donnent dans la distillation beaucoup d'huile essentielle, qui surpasse, par son odeur et par ses vertus, celle de l'angélique. La racine est sudorifique, dissipe les vents de l'estomac, des intestins et de la matrice. *Hoffmann* la vante comme un remède divin pour rétablir les règles des femmes, et pour guérir la stérilité ou la froideur des hommes : elle aide la digestion et facilite la respiration ; mais son principal usage est dans les maladies qui viennent de poison coagulant et dans les coups d'instrumens

empoisonnés, même dans les vertiges qui menacent d'apoplexie : cette racine entre dans l'orviétan et la thériaque.

**IMPOOF.** *Voyez à l'article CANNA.*

**IMPOSTEUR,** de *Ruysch.* *Voyez TROMPEUR.*

**IMSIRE,** à Congo ; c'est le *vansire.* *Voyez ce mot.*

**INCRUSTATIONS,** *Incrustata.* Nom qu'on donne à une croûte ou enveloppe comme cristallisée, plus ou moins compacte et dure, qui se forme peu à peu en guise de dépôt autour des corps qui ont séjourné pendant quelque temps dans certaines eaux, qui tiennent en dissolution des molécules terreuses, ou pierreuses, ou salines, ou minérales, ou métalliques. *Voyez* la théorie de cette mécanique naturelle à l'article **STALACTITES.** Les *incrustations* les plus ordinaires sont ou calcaires ou ochracées.

**INCUBATION,** *Incubatio.* L'*incubation* qui répond à la *gestation* des quadrupedes vivipares, se dit de l'action de la femelle de certains animaux, lorsqu'elle se pose et demeure sur ses œufs pour les couvrir, et en produisant le développement et l'accroissement de l'embryon, les faire éclore, et multiplier son espece. La durée de l'*incubation* n'est pas la même dans tous les animaux, et elle est plus longue à proportion que les especes sont plus grandes ; l'*incubation* est propre à tous les animaux ovipares ; mais, à parler strictement, elle est particuliere aux oiseaux ; et il y en a, tels que les pigeons, dont les mâles partagent l'assiduité et la gêne de l'*incubation.* *Voyez OISEAU et ŒUF.*

**INDE,** *Indicum.* Nom que l'on donne à une fécule ou à un suc épais, bleu, ou de couleur d'azur foncé, et qu'on nous apporte en masse ou en pâte sèche des Indes Occidentales.

Cette pâte féculente, colorante et solide, est tirée des feuilles de la plante nommée *anillo* par les Espagnols, laquelle croît au Brésil : on la cultive aussi dans nos Isles. Elle est haute d'environ deux pieds ; la racine de cette plante, dit M. *Marchand*, (*Mém. Acad. Paris, ann. 1718,*) est dure, coriace, ondoyante, garnie de plusieurs grosses fibres, étendues çà et là, un peu chevelue, couverte d'une écorce blanchâtre,



inadhérente : de cette racine , s'éleve une seule tige droite , dure et presque ligneuse , couverte d'une écorce légèrement gercée et rayée de fibres , sans apparence de moëlle en dedans ; elle se divise en plusieurs branches terminées par des ramilles. Chaque ramille , dit *Nicolson* , est composée de plusieurs feuilles rangées deux à deux , sur une côte qui est toujours terminée par une impaire : les feuilles sont ovales , lisses , douces au toucher , petites , d'un vert foncé en dessus , pâle en dessous , sans dentelure , attachées à un pétiole très-court : les fleurs sont en épi ; elles commencent à paroître sous la forme d'un petit bouton ovale et verdâtre , qui , en s'épanouissant , fait reconnoître un calice monophrille , divisé en deux levres et cinq dents : la corolle est à cinq pétales , disposés en rose , d'un vert-blanchâtre , parsemé de veines plus ou moins pourprées : l'étendard est le plus grand de ces pétales , il est creusé en cuiller ; les deux inférieurs , qui forment la carène , sont de figure oblongue , échancrés , creusés en cuiller vers leur extrémité ; les ailes sont les pétales les plus étroits , les plus pointus et les plus colorés de tous : le centre de la fleur est occupé par un pistil vert , découpé à l'extrémité , en huit ou dix lanieres qui sont les étamines dont les antheres sont d'un vert jaunâtre. Cette fleur , qui est de l'ordre des *Légumineuses* , est portée sur un pédicule très-court. Lorsque les pétales sont tombés , dit *M. Marchand* , le pistil s'allonge et devient une silique longue , courbée en faucille , lisse , luisante , terminée en pointe , brune en dehors , blanchâtre en dedans , et remplie de sept à huit graines qui sont séparées par des cloisons. Chaque graine représente un petit cylindre grisâtre ou olivâtre , long d'une ligne. Toute cette plante a un goût amer et piquant. Quelques Voyageurs disent que c'est une espece de sainfoin , qui d'abord ne s'éleve qu'à la hauteur de deux pieds et demi , mais qui , lorsqu'on ne le coupe pas , prend forme d'arbrisseau et pousse un grand nombre de rameaux. Les habitans distinguent deux sortes d'*anil* : le *franc* et le *bâtard*. Le second ne differe du premier que par sa hauteur , qui est le double et quelquefois davantage ; par une feuille moins large et plus longue , et par une espece

de souche beaucoup plus forte. Cette espece sauvage ou bâtarde croit dans les lieux incultes, et vient généralement bien par-tout dans cette contrée du Nouveau-Monde. Les Indiens disent que l'*anil* est vulnérable et céphalique. C'est l'*Emerus Americanus, siliquâ incurvatâ*, de Tournefort ; l'*Indigo vera, coluteæ foliis, utriusque Indiæ*, des Savans de Londres ; le *Nil sive Anil glastum Indicum* de Parkinson ; le *Coronilla aut Colutea Indica ex quâ Indigo* ; le *Caachira prima*, de Pison ; l'*Hervas de anil, Lusitanis*, de Marcgrave ; le *Xiuhquilith pitzahac, sive Anil tenuifolia*, d'Hernandez ; le *Coluteæ affinis fruticosa, floribus spicatis purpurascens, siliquis incurvis*, de Catesby ; le *Sban aniliferum Indicum coronilla foliis*, de Breynius ; le *Phaseolus Brasilianus sextus*, de C. Bauhin ; l'*Isatis Indica, rorismarini glasto affinis*, ibid. ; le *Ltin awaru*, de Hermann.

Il y a plusieurs especes d'*inde* ; le meilleur est celui qu'on appelle *inde de Serquisse* ou de *Cirkest*, du nom du village Indien où il se fait. On choisit l'*inde* en morceaux carrés, aplatis, peu durs, nets, nageant sur l'eau, inflammables, d'une belle couleur bleue ou violette foncée, surchargée de purpurin, semblable en cela à l'indigo. L'*inde en marrons*, qu'on appelle *indigo d'Agra*, est encore d'une assez bonne qualité.

On fait usage de l'*inde* dans la teinture, dans la peinture : on l'emploie broyé et mêlé avec du blanc, pour faire une couleur bleue ; car si l'on s'en servoit sans mélange, il teindroit en noirâtre. L'on ne doit pas s'en servir dans la peinture à l'huile, parce qu'il se décharge et perd une partie de sa force en séchant ; mais, à la détrempe, il produit des effets admirables : il est absolument nécessaire pour peindre les ciels, la mer, et pour toutes les parties fuyantes d'un tableau. On le broie quelquefois avec du jaune tiré de la graine d'Avignon, etc. pour faire une couleur verte. Les étoffes de soie, de fil, de laine et de coton, reçoivent une variété de couleurs admirables de l'emploi de l'*inde* ainsi que de l'indigo, et du mélange qu'on en fait avec le vouede et d'autres couleurs et intermedes. Le bleu de Saxe s'obtient par un mélange d'huile de vitriol avec le plus bel indigo. Les Blanchisseuses emploient l'*inde* pour passer le linge au bleu. Les Méde-

cins en ordonnoient autrefois dans les bains pour fortifier les nerfs.

On donne aussi le nom d'*inde* à la fécule du pastel ou gueude, et encore au bois d'Inde. *Voyez* PASTEL et BOIS D'INDE.

INDIEN. *Callionymus Indicus*, Linn. Poisson qui se trouve en Asie. *Linnaeus* dit que cette espece est comme mitoyenne entre le genre du *Callionyme*, celui de l'*Uranoscope*, et celui du *Trachine*. L'*indien* a la tête comprimée en dessus et chargée de rides longitudinales ; la gueule, rude au toucher ; la mâchoire de dessous dépasse un peu la supérieure ; la langue est obruse et échancrée à son extrémité : les ouvertures des ouïes sont très-grandes ; leur membrane a sept osselets ; les opercules antérieurs ont deux aiguillons ; et ceux de derriere, un seul : le corps est comprimé en dessus, et d'une teinte livide ; l'an us est situé sous le milieu du tronc : la premiere nageoire dorsale a sept rayons, dont le premier épineux, petit, et écarté des autres ; la seconde dorsale a treize rayons flexibles ; chacune des pectorales en a vingt ; les abdominales, qui sont très-distantes l'une de l'autre, en ont chacune six, dont le premier épineux ; celle de l'an us en a treize ; celle de la queue, onze. *Encyclop. Méth.*

INDIGO. C'est une fécule bleue tirée aussi de l'*anil*, et qui ne differe de l'*inde*, dont il est parlé ci-dessus à l'article *Inde*, qu'en ce qu'il a été extrait de l'écorce des branches, de la tige et des feuilles de la plante *indigofere*, au lieu qu'on n'a employé que les feuilles pour tirer l'*inde*. Les Marchands distinguent plusieurs especes d'*indigo* ; le meilleur et le plus estimé, est celui qu'on appelle *indigo-guatimalo*, du nom de Guatimala, ville des Indes Occidentales, où on le prépare. Il doit être léger, net, peu dur, nageant sur l'eau, inflammable et se consumant presque entièrement : sa couleur est d'un beau bleu foncé ; quand on le frotte sur l'ongle, il y reste une trace qui imite le coloris de l'ancien bronze, ce qui fait dire un bon *indigo cuivré*.

Ce que l'on nomme *bleu de Java* est un *inde* que les Hollandois préparent avec l'*indigo*. Il paroît que l'on travaille de l'*indigo* en Malabar ; mais les échan-

tillons que nous en avons reçus , sont bien inférieurs à toutes les especes d'*indes* connues. On commence aussi à préparer de l'*indigo* dans l'Afrique Française : les Maures et les Negres ne se servent que de celui qui croît naturellement chez eux , le long des rivieres.

M. de Préfontaine, (*Mais. Rust. de Cayenne*, ) dit qu'on cultive beaucoup la plante de l'*indigo* dans nos Colonies Françaises ; c'est même une des meilleures cultures de l'Amérique , en ce qu'elle est d'un grand revenu pour les propriétaires : elle est en même temps une des plus délicates à élever. Elle est extrêmement tendre et sensible à toutes les impressions de l'air. Les grandes et longues pluies la pénètrent et la pourrissent, si l'eau n'a point d'issue pour pouvoir s'écouler : les vents brûlans la font sécher sur pied ; les herbes l'étouffent ; les chenilles en font un dégât prompt et singulier. La plante *indigofere* exige une bonne qualité de terre, et beaucoup d'attention de la part du Cultivateur. Le terrain doit être plat, uni, humide ou frais et gras. L'*indigo* se sème ordinairement en temps humide dans des trous alignés à un pied de distance, auxquels on donne trois pouces de profondeur. Les Negres semeurs mettent dix à douze graines dans chaque trou, qu'ils recouvrent de terre, avec leurs pieds, mais légèrement : on voit ordinairement sortir de terre la plante quatre à cinq jours après. Ce sont d'abord de petites tiges noueuses, garnies de petites branches qui portent plusieurs paires de feuilles, et qui sont toujours terminées par une impaire. Voyez la description de la plante *indigofere*, à l'article INDE. Il faut avoir soin de sarcler les mauvaises herbes. Au bout de deux et quelquefois de trois mois, l'espece d'*anil franc* est arrivée à son dernier période d'accroissement, il est mûr, et susceptible d'être coupé, ce qui se connoît par la facilité que les feuilles ont à se casser, et par leur couleur vive foncée : on coupe l'*indigofere* à deux ou trois pieds de hauteur, et par un temps humide. La plante peut durer deux ans ; (elle est annuelle en Europe). On la coupe avec des couteaux recourbés en forme de faucille, et on met ce qui a été coupé, dans de grands morceaux de toile, dont on noue ou amarre les quatre coins, pour le porter aussitôt à la

Manufacture, c'est-à-dire, à l'*indigoterie* ; car il faut éviter qu'elle s'échauffe, mise en tas. Il y en a qui font deux coupes ; la première se fait dans des jours favorables, à deux pouces au-dessus de terre ; le pied de la tige pousse de nouveaux rejetons que l'on recoupe six semaines après. Il y en a même qui font encore une troisième coupe au bout de six autres semaines, et pour cela, il faut que les pluies ne manquent pas. L'*indigofere* coupé avant sa maturité donne une plus belle couleur ; mais il rend beaucoup moins : s'il est coupé trop tard, on perd encore plus, et on a un *indigo* de mauvaise qualité.

Cette plante, dit M. de Préfontaine, est sujette à une espèce d'insecte qui vient par vol comme une nuée, et la dévore totalement en peu de temps. Cet insecte est commun, sur-tout à Saint-Domingue. La seule ressource de l'habitant est de couper son *indigofere* dans l'état où il est : on le jette dans l'eau avec les petits animaux, qu'on en sépare par ce moyen. On emploie encore, pour la destruction de ces insectes, une autre méthode qui paroît singulière : si-tôt que l'*indigofere* en est attaqué, on laisse entrer des cochons dans la pièce d'*indigofere* ; ces quadrupèdes, avec leur nez, font remuer la tige et en font tomber les insectes, sur lesquels ils se jettent avidement. Ces insectes sont communément dans l'état de chenille.

Il faut, pour fabriquer l'*indigo*, avoir trois cuves près d'un réservoir d'eau, disposées les unes près des autres, à des hauteurs différentes, et placées de telle sorte que la première puisse se vider par le fond dans la seconde, et celle-ci dans la troisième : la première s'appelle *trempoire* ; la seconde, *batterie* ; et la troisième, *diablotin* ; c'est celle où le produit des deux autres se rassied, et dans laquelle l'*indigo* s'achève. Cette opération se réduit à macérer promptement la plante dans la première cuve remplie d'eau, où elle fermente rapidement ; à décanter l'eau devenue bleue dans la seconde cuve, et à agiter ou battre l'eau à force de manivelle jusqu'à ce que la partie colorante et divisée s'aglomère en petits grains. L'adresse de l'*Indigotier* consiste à saisir l'instant convenable de la fermentation spiritueuse, à éviter qu'elle ne passe à l'alkalescence, par conséquent

à la putridité : ainsi l'action de battre dans la cuve d'*indigo* interrompt par ses mouvemens irréguliers la fermentation. Pour cet effet , pendant que les Negres battent , l'*Indigotier* tire de l'eau de la batterie dans une tasse de cristal , et il examine si la fécule se précipite , ou si elle est encore errante. Dans le premier cas , il faut cesser de battre ; dans l'autre , il faut continuer. L'opération étant faite , l'eau s'éclaircit , la fécule se précipite , on lâche l'eau , et la fécule ou matiere boueuse tombe dans la troisieme cuve , où elle se rassied. Dans cet état , on la prend avec une cuiller , et on en emplit des chausses ou sacs de toile , de figure conique , de la longueur de quinze à vingt pouces , afin que , l'humidité s'évaporant , l'*indigo* acquiere une consistance de pâte. On vide alors ces chausses dans des caissons carrés ou oblongs , d'environ deux à trois pouces de profondeur : on fait sécher l'*indigo* à l'air , mais à l'ombre. Une trop grande humidité ne lui est pas moins contraire , car il se corromploit ; au soleil , il perdrait sa couleur ; enfin , on le coupe en petits pains carrés , etc. pour l'envoyer en France. Consultez , dans le *Journal de M. l'Abbé Rozier* , Juillet 1777 , le *Précis de l'analyse et de l'examen chimique de l'indigo* , tel qu'il est dans le Commerce pour l'usage de la teinture. Ce Précis est la base du Mémoire de M. *Quatremér Dijonval* , couronné par l'*Académie Royale des Sciences* , dans son assemblée publique de Pâques 1777. Consultez aussi l'*Art de l'Indigotier* , publié par M. *Beauvais de Razeau* , et approuvé par l'*Académie des Sciences*.

**INDIGO BATARD** , *Amorpha fruticosa* , Linn. C'est le *Barba jovis Americana* , *pseudoacaci* : *flosculis purpureis* , *minimis* , du Jardin d'Angleterre. On donne aussi le nom d'*indigo bâtard* à l'*indigo sauvage*.

**INDIGO DU BENGALÉ**. C'est la *crotalaire* du Bengale.

**INDIGO DE LA GUADALOUPE**. La plupart des Botanistes donnent ce nom à une espece d'*anonis* ; c'est la *crotalaire* blanchâtre.

**INDIGO SAUVAGE OU INDIGO BATARD** , *Emerus siliquis longissimis et angustissimis* , Plum. ; Barr. Ess. , p. 49. Cette plante vient naturellement dans la Guiane. Elle s'éleve fort haut , et devient , lorsqu'on la laisse pousser , une espece d'arbuste qui vit deux ou trois

ans : on la trouve à Saint-Domingue , dans les lieux incultes. *Voyez à l'article INDE.* Les Créoles disent que sa racine écrasée et appliquée sur les dents , en amortit la douleur.

INGA. Nom donné par *Plumier* , au pois doux et au pois sucrin des Isles. *Voyez ces mots.*

INIANS ou INHAME. *Voyez IGNAME.*

INO. Nom donné à un papillon de jour nouvellement découvert , ainsi que celui appelé *agave* , dans les montagnes d'Autriche : il ne marche que sur quatre pattes : le dessus des ailes a beaucoup de rapport avec les papillons *nacrés* , pour le fond de la couleur et la disposition des taches : la couleur , à la naissance des ailes , est noirâtre : le fond de couleur , dans l'espece appelée *agave* , est plus rouge. (*Collect. des Papill. d'Eur.*)

INONDATION. *Voyez ORAGE et PLUIE.*

INSECTE, *Insectum.* En général , on donne ce nom à de petits animaux composés d'anneaux ou de segmens. Les parties des *insectes* sont assez distinctement organisées , pour qu'on y puisse distinguer une tête , ou armée de cornes mobiles , ou ornée d'antennes (*Tentacula*) , une poitrine (*Thorax*) , un corselet , un ventre , des pieds , et souvent des ailes , sur-tout dans ceux qui se métamorphosent : toutes ces parties , comme coupées , tiennent les unes aux autres par de menus filamens , qui sont autant de canaux ou d'étranglemens ou d'intersections minces , et dont la mécanique , sur-tout dans l'état de chenille , éloigné ou approche les anneaux les uns des autres dans une membrane commune qui les assemble , de sorte que toutes ces parties ou lames écailleuses semblent jouer et glisser les unes sur les autres. Cette définition ne détermine pas encore l'idée qu'on doit se former des *insectes* ; et il est peut-être difficile d'employer un terme qui embrasse tout à la fois le genre entier des *insectes* ; car on a besoin de plus d'un caractere , pour se former une notion exacte de ces animaux , et de leur constitution dans les différens états de leur vie ; et quelles que soient nos connoissances à l'égard des *insectes* , il faut convenir qu'on n'en connoît guere encore que l'extérieur , même d'un certain nombre.

Le premier caractere, selon M. *Roesel*, est que l'animal dont il est question, n'ait ni ossemens, ni arêtes (sa peau, souvent écaillée, en fait l'office) : 2.° qu'il soit pourvu d'une trompe, ou d'un aiguillon, ou d'une bouche dont les mâchoires s'ouvrent ou se ferment, non d'en haut ou d'en bas, mais de la gauche à la droite, et de la droite à la gauche : 3.° qu'il soit privé de paupieres, ou d'équivalent : 4.° qu'il ne respire pas l'air par la bouche, mais qu'il le pompe et l'exhale par la partie supérieure de son corps, et par de petites ouvertures sur les flancs, qu'on appelle *stigmates* ou *points à miroirs* : observation qu'on peut répéter sur tous les *insectes*, dans un verre clair rempli d'eau : cette dernière définition des *insectes* est encore insuffisante pour bien des Lecteurs. M. *Linnaeus* veut que sous le nom d'*insecte* on ne comprenne que les animaux qui dans leur état parfait, ont des antennes au-devant de la tête et la peau crustacée ou écaillée : maintenant, considérons ces animaux sous un autre point de vue. Nous nous proposons d'intéresser notre Lecteur, de piquer sa curiosité, de lui inspirer le désir de s'instruire.

#### Division des INSECTES.

L'*Entomologie* est l'histoire des *insectes*. Il y a diverses sortes d'*insectes*, et c'est peut-être la partie la plus nombreuse et la plus diversifiée des êtres vivans de notre globe : il y en a d'une petitesse telle qu'ils échappent à la vue, et qu'on peut à peine les bien distinguer à l'aide d'une loupe ; et si la petitesse de plusieurs semble autoriser le mépris que le premier coup d'œil inspire, elle devient un motif de plus d'admirer le mécanisme surprenant de leur structure qui, dans un si petit espace, renferme, comme dans les plus grands animaux, des visceres, des vaisseaux, des liqueurs, des ressorts enfin de toute espece, qui operent les mouvemens les plus surprenans, les mieux combinés, et dans un degré de perfection au-dessus de ce que l'art et l'industrie des hommes peuvent produire. Ceux qui s'occupent de l'étude de ces animaux, les distinguent en *insectes aquatiques* et en



*terrestres* ; il n'y en a qu'un petit nombre dans l'une et l'autre espece, qui ne se métamorphosent pas, ou qui gardent leur forme premiere. Il est donc important, dit M. Deleuze, de remarquer que la plupart des *insectes* subissent des métamorphoses ou changemens de peau, qui sont si considérables dans quelques especes, qu'un même *insecte* paroît, dans un des périodes de sa vie, entièrement différent de ce qu'il étoit dans l'autre. On se tromperoit donc beaucoup de faire des divers états sous lesquels paroît un même *insecte*, autant d'especes différentes : mais pour éviter la confusion, il convient de considérer chaque *insecte* principalement tel qu'il est après sa dernière métamorphose, dans l'état qu'on peut appeler l'état parfait, parce que ce n'est que dans cet état que le développement est complet, particulièrement celui des organes de la génération, comme on le verra dans la suite de cet article. Ainsi, la distinction en *insectes* pourvus de pieds, et en *insectes* sans pieds (*apodes*), faite par quelques Auteurs, ne peut avoir lieu, à les considérer dans cet état. Tout animal sans pieds, ou n'appartient pas à la classe des *insectes* déterminée comme on l'a vu ci-dessus, ou est un *insecte* dans l'état imparfait de *larve* ou de *nymphe*. Ceux des *insectes* parfaits qui sont pourvus de pieds, n'en ont pas moins de six, et on les nomme *hexapodes*. Ceux qu'on appelle *polyodes*, en ont au moins dix. Enfin, il y en a qu'on appelle *centipedes* et *millepedes*, à cause du grand nombre de leurs pieds. C'est effectivement le cas des *scolopendres* et des *jules*, dont quelques especes ont jusqu'à soixante-dix et cent vingt pattes de chaque côté. Les pattes des *insectes* sont articulées et terminées par deux, quatre et quelquefois six petites griffes crochues et fort aiguës qui servent à cramponner l'animal. Indépendamment de ces griffes ou ongles, le dessous du pied est encore quelquefois garni de petites brosses ou pelotes spongieuses, qui servent à retenir l'*insecte* sur les corps les plus lisses.

Parmi les *insectes*, les uns sont ailés, les autres ne le sont pas ; dans le nombre de ceux-ci il y en a qui le deviennent dès qu'ils ont changé de forme, comme les *chenilles* transformées en *papillons* ; ceux à qui il ne vient point d'ailes, sont ces especes de *chenilles*,

appelées *scolopendres*, et quelques autres de même nature.

Parmi les *insectes* qui ont des ailes, il y en a qui les portent toujours tendues comme les *papillons*; les *mouches*; les *abeilles* et autres; d'autres, lorsqu'ils ne volent pas; les tiennent cachées et renfermées comme dans un étui: telles sont les *cantharides* et les especes de *scarabées*; parmi ceux-ci, il y en a qui ont deux ailes, et les autres quatre.

Les Naturalistes trouvent encore dans les *insectes* des caracteres qui ont des détails suffisans pour servir à distribuer les genres en especes: ce sont ceux des ailes dont nous avons déjà dit quelque chose.

On distingue dans cette classe d'animaux; six à sept ordres: 1.° Ceux dont les ailes membraneuses sont repliées et renfermées sous des demi-étuis solides et écailleux, opaques et colorés; tels que les *escarbots*; les *dermestes*; les *capricornes*, l'*altise*, les *chrysomeles*, les *cantharides*, les *buprestes*, les *charançons* ou *calandres*; les *coccinelles*, les *cassides*, les *leptures*, les *scarabées*, les *mordelles*, les *cicindeles*, les *ditisques*, les *élaters*, les *ténébrions*, les *nécydales*; etc. sous le nom de *coléopteres* (*Insecta coleoptera*). Il semble que les *blattes*; les *staphylins*, le *perce-oreille*, les *grillons*; les *taupès-grillons*; les *sauterelles* et les *mantes*, doivent succéder aux *insectes* précédens. Dans les *coléopteres*; la bouche est armée d'une mâchoire dure et aiguë, composée ordinairement de deux pieces qui se meuvent horizontalement; et leur premier état est celui de vers hexapodes. Ils ont également six pieds étant parfaits ou métamorphosés; mais ces pieds, dans l'état imparfait, ne sont plus les mêmes que ceux de l'état parfait. La plupart des *coléopteres* sont *nyctalopes*; et ont un écusson triangulaire à la naissance du corselet ou des étuis.

2.° Ceux qui n'ont que des moitiés d'ailes (c'est-à-dire, dont les élytres ou ailes supérieures sont des demi-étuis durs et écailleux, ou des étuis à moitié mous, et qui ne recouvrent que la moitié du corps, ou des ailes inférieures), tels que les *procigales*, et les *cigales*, les *punaises*, les *pucerons*, le *kermès*, le *scorpion* de marais, les *cochenilles*, prennent le nom d'*hémipteres* (*Insecta hemiptera*). Dans cette section, la trompe de

la bouche est longue et aiguë ; elle est encore repliée en dessous, et s'étend entre les pattes ; ils ne subissent qu'une transformation incomplète. Voyez HÉMIPTÈRE.

3.° Ceux qui ont les quatre ailes farineuses, c'est-à-dire, chargées d'une poussière organisée et écaillée, tels que les *papillons* diurnes et nocturnes, ou *phalènes*, prennent le nom de *lépidoptères* (*Insecta lepidoptera*). Leur trompe est plus ou moins longue, et souvent recourbée en spirale : ils ont tous été chenilles et ensuite chrysalides.

4.° Ceux qui ont les quatre ailes membraneuses ; papyracées, lisses, nues et sans poussière, tels que les *mouches à scie*, les *mouches ichneumones*, les *guêpes*, les *fréons*, les *abeilles*, les *fourmis volantes*, sont nommés *hyménoptères* (*Insecta hymenoptera*). Cette section est nombreuse, et selon quelques-uns elle offre une sous-division sous le nom de *nevroptères* (*Insecta nevroptera*). Dans cette sous-division, les *insectes* qui ont ces mêmes ailes nues, à nervures, ou parsemées de veines en forme de réseau, sont les *hémérobes*, les *éphémères*, les *mouches demoiselles*, etc. ; leur tête tourne comme sur un pivot : la plupart des *insectes* que contient ce quatrième ordre, ont la bouche armée de mâchoires plus ou moins grande, et souvent accompagnée d'appendices semblables à des antennules.

5.° Ceux qui ont deux ailes, tels que les *mouches* ou *dorées* ou *communes*, les *taons*, les *tipules*, les *cousins*, les *mouches de cheval*, les *mouches asiles*, prennent le nom de *diptères* (*Insecta diptera*). Ces *insectes* ont la trompe de la bouche diversement figurée, suivant les différents genres ; mais tous ont, sous l'origine de chacune de leurs ailes, une espèce de petit balancier : ce sont deux filets terminés chacun par un petit bouton.

6.° Ceux qui sont sans ailes, tels que les *poux*, les *cloportes*, les *puces*, les *cirons*, les *araignées*, les *scolopendres*, etc. sont connus sous le nom d'*apteres* (*Insecta aptera*).

Cette méthode qui est en partie celle de M. *Linnaeus*, laisse encore à désirer bien des choses, puisqu'il y a des *insectes* dont les ailes sont plus ou moins entières, dures, tendres, poudreuses ou lisses ; quelques-uns

des *insectes* ont des poils, des piquans, des boutons, des antennes plus ou moins longues, enflées ou velues : d'autres ont des pinces pour saisir leur proie, ou des dents, ou un aiguillon qui leur sert à se défendre, ou à manger, ou à pondre ; enfin, il y a des *insectes* qui ne ressemblent presque point à des animaux, tels que les *gallinsectes*, les *progallinsectes*, etc. Voyez ces mots. La tête des *insectes* varie autant que la figure et la proportion de leur corps.

Ne pourroit-on pas distinguer les *insectes* en *insectes* à quatre ailes, à deux ailes, à ailes à étuis, sans ailes ?

A l'égard de quelques autres termes moins familiers ; et dont on se sert dans la description d'un *insecte*, en voici la liste. *Antennes* ; Voyez ce mot et l'article PAPILLON. Les *barbillons* sont les filets ou fausses antennes qui sont sur les côtés de la bouche de quantité d'*insectes*. La *chrysalide* est détaillée à l'article NYMPHE. Les *balanciers* sont ces petits filets mobiles, terminés par un bouton, qui se trouvent à l'origine des ailes de tous les *insectes* à deux ailes ou dipteres. Le *corselet* est cette partie de l'*insecte*, qui se trouve sur le dos, entre le cou et la naissance des ailes, ou qui forme comme une espece de cuirasse. Le *thorax* est cette partie qui, dans l'*insecte*, répond à la poitrine des grands animaux ; elle sépare le ventre d'avec le cou. L'*écusson* (*Scutellum*), est cette piece triangulaire qui se trouve à l'extrémité du corselet entre les élytres des *insectes* coléopteres. Les *élytres* sont les étuis écailleux qui couvrent les ailes des coléopteres. A l'égard de la larve et des *métamorphoses*, Voyez ces mots et celui de NYMPHE.

*Considérations sur la structure du corps des INSECTES ; et leur parure.*

Il y a tant de diversité dans la seule figure extérieure du corps des *insectes*, qu'il est peut-être impossible d'épuiser ce sujet. Nous nous contenterons de faire observer que le corps des uns, comme celui des *araignées*, est de figure à peu près sphérique ; et celui des autres, comme des *scarabées* de Sainte-Marie, ressemble à un globe coupé par le milieu : il y en a qui sont

plats et ronds, comme le *pou* des chauve-souris; d'autres ont la figure ovale: la *larve* qui se trouve dans les excréments des chevaux, a celle d'un œuf comprimé; le *mille-pied* rond ressemble au tuyau d'une plume. Beaucoup ont le corps carré, plat; plusieurs sont courbés comme une faucille, et pourvus d'une longue queue, comme celle de la *fausse guêpe*. Quelques-uns de ceux qui n'ont point de pieds, ou tarses articulés, comme les *chenilles*, ont en divers endroits de petites pointes qui leur en tiennent lieu; ils s'en servent pour s'accrocher et se retenir sur les corps solides. Le corps des *insectes* qui vivent dans l'eau, est naturellement couvert d'une espèce d'huile qui empêche l'eau de s'y arrêter et de retarder leur mouvement: d'autres, comme l'*araignée blanche des jardins*, ont le corps garni d'un rebord rouge qui l'entoure en guise de cercle; quelquefois ils sont ornés de petits tubercules qui les empêchent d'être blessés lorsqu'ils entrent et sortent de leur trou, comme dans la *chenille blanche* à taches jaunes, qui vit sur le saule. Enfin, l'on en voit qui, comme les chameaux, ont une bosse sur le dos; telles sont les *araignées* qui ont encore à la partie postérieure du corps des mamelons dont elles tirent leurs fils: d'autres *insectes* ont cette même partie ou unie ou revêtue de poils: quelques-uns ont le derrière ou couvert d'une espèce d'écusson, ou garni d'une membrane roide qui leur sert de gouvernail, pour se tourner en volant du côté qu'il leur plaît; elle est à ces *insectes* ce que la queue est aux oiseaux. La partie postérieure est encore le lieu ou de l'aiguillon, ou de la pincette faite en faucille, ou de la fourche à deux dents, ou de ces sortes de barbillons pointus, droits ou courbes, qui leur servent, tantôt pour tâter ce qui les approche par derrière, tantôt pour s'accrocher, tantôt pour pousser leur corps en avant.

La Nature a en quelque façon pris plaisir à orner la robe d'un très-grand nombre de ces animaux, des plus vives couleurs: sur leurs ailes et leurs ornemens de tête on voit briller l'azur, l'or, l'argent, le vert, le rouge, le jaune, etc.; les franges, les aigrettes, les houppes sont prodiguées pour leur parure. Il ne faut que considérer une mouche luisante, un papillon,

et même une chenille, pour être frappé de leur magnificence et de la variété de leur livrée.

*Description des organes des INSECTES : des yeux à réseau, des stigmates, de la voix, et de l'ouïe.*

L'histoire que nous nous proposons de donner ici de ces organes, mérite quelque attention de la part du Lecteur ; nous avons réuni ces différens articles sous un même point de vue, parce qu'ils sont propres à la plupart des *insectes* : à l'égard des organes qui sont particuliers à chaque espèce d'*insecte*, nous en traitons sous le nom de l'*insecte* même.

On ne connoît point d'*insecte* aveugle, et cet ordre d'animaux paroît pourvu plus libéralement du sens de la vue que les grands animaux. Ceux-ci n'en ont que deux, au lieu que les *insectes* en ont souvent une grande quantité et de différentes figures.

Les *yeux à réseau* sont peut-être de toutes les parties des *insectes*, les plus propres à nous faire voir avec quel prodigieux appareil la Nature les a formés, et à nous montrer en général combien elle produit de merveilles qui nous échappent. Les plus grands observateurs microscopiques n'ont pas manqué d'étudier la structure singulière de ces *yeux*. Ceux des *mouches*, des *scarabées*, des *papillons*, et de divers autres *insectes*, ne diffèrent en rien d'essentiel. Ces *yeux* sont tous à peu près des portions de sphère : leur enveloppe extérieure peut être regardée comme la *cornée*. (On appelle *cornée* l'enveloppe extérieure de tout œil, celle à laquelle le doigt toucheroit, si on vouloit toucher un œil, les paupières restant ouvertes.) Celle des *insectes* dont nous parlons, a une sorte de luisant qui fait voir souvent des couleurs aussi variées que celles de l'arc-en-ciel. Elle paroît, à la vue simple, unie comme une glace ; mais lorsqu'on la regarde à la loupe, elle paroît taillée à facettes comme des diamans : ces facettes sont disposées avec une régularité admirable et dans un nombre prodigieux. *Leuwenhoeck* a calculé qu'il y en avoit 3181 sur une seule *cornée* d'un *scarabée*, et qu'il y en avoit 8000 sur chacune des *cornées* d'une mouche ordinaire. *Hooek* en a trouvé 14000 dans

les deux yeux d'un bourdon, et *Leuwenhoeck* en a compté 6226 dans les deux yeux d'un ver à soie ailé. Ce qu'il y a de plus merveilleux, c'est que toutes ces facettes sont vraisemblablement autant d'yeux ; de sorte qu'au lieu de deux yeux ou cristallins, que quelques-uns ont peine à accorder aux papillons, nous devons leur en reconnoître sur les deux cornées 34650 ; aux mouches 16000, et aux autres plus ou moins, mais toujours dans un nombre aussi surprenant.

Voici deux expériences de ces savans Observateurs, qui prouvent incontestablement que chaque facette est un cristallin, et que chaque cristallin est accompagné de ce qui forme un œil complet. Ils ont détaché les cornées de divers insectes ; ils en ont tiré avec adresse toute la matiere qui y étoit renfermée, et après avoir bien nettoiyé toute la surface intérieure, ils les ont mises à la place d'une lentille de microscope. Cette cornée ainsi ajustée, et pointée vis-à-vis d'une bougie, faisoit voir une des plus riches illuminations. *M. Puget* ayant mis et tenu au foyer d'un microscope, l'œil d'un papillon ainsi préparé, un soldat vu à ce microscope auroit paru une armée de 17325 soldats ; un pont auroit paru l'assemblage d'un nombre infini d'arches. *Leuwenhoeck* a poussé la dissection jusqu'à faire voir que chaque cristallin a son nerf optique. Comment, dira-t-on, un insecte avec des milliers d'yeux, peut-il voir l'objet simple ? Lorsque nous saurons au juste comment nous-mêmes avec deux yeux nous voyons les objets simples, il nous sera aisé de concevoir que les objets peuvent paroître simples à des insectes avec des milliers d'yeux. La Nature, qui a voulu que leurs yeux ne fussent point mobiles, y a suppléé par le nombre et par la position. Malgré ces milliers d'yeux dont sont composées les deux orbites, la plupart des mouches ont encore trois autres yeux placés en triangle sur la tête, entre le crâne et le cou. Ces trois yeux, qui sont aussi des cristallins, ne sont point à facettes ; ils sont lisses et paroissent comme des points : ces différentes grosseurs des yeux dans le même insecte, les différentes places accordées aux uns et aux autres, conduisent à présumer, avec quelque vraisemblance, que la Nature a favorisé les insectes d'yeux propres à

voir les objets qui sont près d'eux ; et d'autres pour voir les objets éloignés ; qu'elle les a , pour ainsi dire , pourvus de microscopes et de télescopes. Il faut observer que la plupart de ces *yeux à facettes* sont couverts de poils , que l'on peut soupçonner de produire l'effet des cils de nos yeux , c'est-à-dire , de détourner une trop grande quantité de rayons de lumiere , qui ne serviroient qu'à embarrasser la vue.

Si quelqu'un doutoit que ces globes à facettes fussent l'organe de la vue , voici des expériences démonstratives. M. de Réaumur mit une couche de vernis opaque sur les *yeux à réseau* de plusieurs *abeilles* d'une même ruche ; ces *abeilles* furent mises dans un poudrier avec quelques-unes de leurs semblables , dont les yeux n'étoient point couverts , et à quelque distance de la ruche. Les premières voloient çà et là , ou ne voloient point du tout , tandis que les autres alloient droit à la ruche. Si on jetoit une de ces mouches aveugles en l'air , elle s'élevoit verticalement à perte de vue , sans qu'on sût ce qu'elle devenoit ; semblables à ces cornilles qui , voulant saisir la viande mise au fond d'un cornet englué , s'en font une coiffe , et ainsi aveuglées , s'élevent à perte de vue , et retombent , dit-on , sans force et presque sans vie. Les *mouches* dont on avoit verni simplement les yeux lisses , voloient de tous côtés sur les plantes sans aller loin , mais ne s'élevoient point verticalement. *Hodierna* a fait un Traité très-curieux sur les *yeux des insectes* , imprimé en Italien en 1644. L'Abbé *Catalan* a donné aussi , dans le *Journal des Savans de 1680 et 1681* , de belles observations sur le même sujet.

Les *stigmates* dont on doit la découverte à MM. *Bazin* et de *Geer* , sont des ouvertures en forme de bouches , que l'on voit à l'extérieur des *insectes*. Ce sont leurs poumons , les organes de leur respiration. La différence n'est que dans le nombre et les places que les *stigmates* occupent ; les *mouches* les ont sur le corselet et les anneaux ; le *ver à soie* et les autres *insectes* de son espece en ont dix-huit le long des côtés du corps ; la *courtilliere* en a vingt. Il y a des *vers* qui portent leurs poumons au bout d'une corne. De ces ouvertures , nommées *stigmates* , partent en dedans du corps une



infinité de petits canaux formés d'une fibre argentine, roulée sur elle-même en forme de tire-bourre. Ces canaux se ramifient prodigieusement, et portent l'air dans toutes les parties du corps de l'animal : cet air ressort ensuite par les pores de la peau. Il y a quelques nymphes aquatiques qui ont, au lieu de stigmates, des especes d'ouïes semblables à celles des poissons, des panaches auxquels aboutissent les poumons aériens, et qu'elles font jouer presque continuellement avec une légèreté surprenante. Lorsqu'on bouche entièrement les stigmates d'un insecte avec de l'huile, il périt à l'instant, parce qu'on le prive de l'effet des organes de la respiration. ( Consultez un Mémoire contenant des recherches sur la respiration des chenilles et des papillons, par M. Bonnet, dans le cinquieme volume des *Savans étrangers*, pag. 276. )

M. Lyonnet pense que les insectes auxquels la Nature a donné une espece de voix, ou pour parler plus juste, la faculté de former certains sons, comme elle l'a donnée aux cigales, aux cousins, aux bourdons, aux grillons, aux sauterelles, et à plusieurs scarabées, ont aussi reçu le sens de l'ouïe pour entendre ces sons : nous ne leur connoissons, il est vrai, aucune oreille extérieure ; mais encore n'en sauroit-on inférer qu'ils n'en ont point ; elles peuvent être déguisées et rendues méconnoissables par leur forme et par la place qu'elles occupent. Des animaux dont la voix ne se forme point par le gosier, qui respirent par le corselet, par les côtés, par la partie postérieure ; des animaux parmi lesquels on en voit qui ont les yeux sur le dos, et les parties génitales sur la tête ; des animaux de cet ordre peuvent fort bien avoir les oreilles par-tout ailleurs que dans les endroits où l'on s'attendroit à les trouver.

Comme l'usage de tous les membres des insectes ne nous est pas connu, peut-être y en a-t-il parmi ceux dont nous ignorons la destination, qui leur sont donnés pour recevoir l'impression des sons ; encore moins pouvons-nous assurer que les insectes n'ont point d'oreilles intérieures : cet organe, s'ils en ont un, doit être en eux délicat et comme imperceptible. Il y a sans doute dans le chant des insectes des mo-

ulations, des différences que les organes épais de notre ouïe ne peuvent pas toujours saisir ; car il n'est pas dans l'ordre que tous les différens *insectes* chantent sur le même ton, le combat, la retraite et la victoire, la douleur et le plaisir : on peut même croire que les *insectes* ont aussi des moyens qui nous sont inconnus, et qui servent à exprimer leurs diverses passions.

*Copulation et génération des INSECTES.*

Du temps d'*Aristote* on regardoit les *insectes* comme des animaux imparfaits, qui naissent d'une matiere corrompue ; à mesure qu'on a étudié, on a reconnu la fausseté de cette opinion. Tous les *insectes* sont très-féconds et paroissent dès leur naissance se préparer à s'accoupler et à perpétuer leur espee : ils semblent même n'avoir point d'autre but. La maniere et les moyens que les mâles parmi les *insectes* emploient pour rendre leur femelle féconde et la mettre en état de pondre des œufs lorsqu'il en est temps, sont infiniment variés. Les parties de la génération de ces petits animaux sont ordinairement placées à l'extrémité du ventre au derriere dans les mâles ; l'on en voit cependant qui les portent par-devant sous le ventre ; d'autres, même à la tête. Ces parties sont ordinairement couvertes d'un poil extrêmement fin, à cause de leur délicatesse infinie. Tout annonce que les moyens que les *insectes* emploient pour parvenir à leur multiplication, sont assez différens. La génération des *pucerons*, le bizarre accouplement des mouches appelées *demoiselles*, des *araignées*, et quantité d'autres aussi singuliers, nous montrent combien la Nature est féconde et inépuisable dans les moyens qui la conduisent à ses fins. Les uns, comme la *fourmi*, se rassemblent et forment des especes de colonies et de républiques ; d'autres se tiennent à l'écart, et avant comme après le moment de la jouissance, font retentir les champs d'un petit sifflement aigu, qu'on prendroit en quelque sorte pour le son d'une petite flûte : il y en a dont l'entrevue se passe en silence. Les animaux qu'on appelle *vers luisans*,

paroissent dans les nuits de l'été comme un phosphore dans les buissons : peut-être que cette lueur leur annonce réciproquement et le désir de multiplier et le lieu où ils peuvent se trouver ; il en est de même à l'égard des autres animaux qui sont luisans pendant la nuit. Les mâles sont communément plus petits que les femelles ; mais les antennes de celles-ci sont moins grandes et moins belles. Quelquefois aussi les femelles sont dépourvues d'ailes : dans la plupart des *insectes* mâles , si l'on presse le ventre , on fait sortir par l'ouverture qui est à son extrémité , deux especes de crochets assez durs , lesquels s'entr'ouvrant , font paroître la véritable partie sexuelle : les crochets servent à l'*insecte* à s'accrocher et à se cramponner après sa femelle , même à la stimuler pendant l'acte amoureux : le ventre de la femelle comprimé ne laisse voir qu'une espece de canal qui lui sert de vagin. Par cet exposé on voit qu'il n'est peut-être point de classe d'animaux qui offre autant de variétés dans la génération : nous avons cité l'accouplement des *mouches demoiselles* , des *araignées* , etc. ; celui de la *mouche commune* présente aussi une singularité remarquable : parmi les autres animaux , c'est le mâle qui introduit ; dans cette espece de mouche , c'est la femelle. La plupart des *insectes* sont ovipares : mais il y en a de vivipares , tels sont les *pucerons* des jardins , les *cloportes* et quelques *mouches* ; et d'autres qui sont vivipares dans un temps , et ovipares dans un autre. Voyez VIVIPARE et OVIPARE.

Si les *insectes* vivent peu de temps , ils ont en récompense la vie plus dure , et naissent en très-grande quantité ; les *cirons* multiplient au nombre de mille en quelques jours. L'*éphémère* , cette mouche dont la vie est si courte , n'emploie pas toute cette durée à voler sur les eaux ; la Nature a voulu que ce temps lui suffit pour ses plaisirs , son accouplement et la ponte de ses œufs. Il y a certaines *mouches vivipares* qui sont si fécondes , qu'elles donnent naissance à deux mille autres à chaque portée : l'on voit aussi des *mouches ovipares* , telles que l'*abeille* , qui produisent jusqu'à quarante mille œufs fécondés ; le *ver à soie* en dépose cinq cents. Quoique les *insectes* soient des

animaux très-petits et qu'ils occupent un espace très-borné dans le monde, ils ne laissent pas de se former en très-peu de temps des nuées d'*insectes* qui infesteroient des pays entiers, s'ils ne devenoient la proie des oiseaux, des reptiles, des poissons et des araignées, et s'ils ne périssent la plupart immédiatement après la fécondation et la ponte : effectivement dès que l'accouplement est accompli, les mâles paroissent épuisés, languissans ; et comme ils sont alors inutiles, ils achevent de payer le tribut à la Nature, ils meurent : les femelles ne survivent à leurs mâles que l'instant nécessaire pour la ponte ou pour l'accouchement, suivant que l'animal est ovipare ou vivipare. La variété qu'il y a entre les œufs des *insectes* est incroyable, soit en grosseur, soit en figure, soit en couleur ; ils sont ronds, ou ovales, ou coniques. Les uns, comme ceux de quelques *araignées*, ont l'éclat de petites perles ; les autres, comme ceux des *vers à soie*, sont d'un jaune plus ou moins foncé ; enfin il y en a de verts, de bruns, de rougeâtres.

*Lieux où les INSECTES déposent leurs œufs, etc.*

La plupart des *insectes* ne portent point de petits dans leur ventre, et ils ne couvent pas leurs œufs ; il y a beaucoup plus de ces animaux *ovipares* que *vivipares*. Voyez ces mots et celui d'ŒUF. La queue creuse et pointue des femelles leur sert de conduit pour pondre leurs œufs dans les corps où elles veulent les introduire. Comme les œufs ne descendent point par la pression de l'air, la Nature y a formé plusieurs demi-anneaux opposés, qui facilitent cette descente. Les *insectes* les resserrent successivement en commençant par celui qui est le plus près du ventre, et font tomber les œufs d'un anneau à l'autre par une espèce de mouvement péristaltique. La fente de ce canal est beaucoup moins visible pendant que l'animal est en vie, que lorsqu'il est mort. Toutes les femelles d'*insectes* n'ont pas un pareil canal : celles qui déposent leurs œufs sur la surface des corps, les font passer immédiatement par les parties génitales ; il n'y a que celles qui les déposent dans la chair,

dans d'autres *insectes*, etc. qui aient besoin d'un semblable tuyau ; encore ne sert-il pas toujours de canal aux œufs. L'on trouve certains *insectes aquatiques*, dont les mâles ont ce canal aussi bien que les femelles ; ils s'en servent comme d'un soupirail par lequel ils respirent un air frais. On les voit souvent avancer sur la superficie de l'eau l'ouverture de ce canal, et l'on remarque même que quand ils sont rentrés sous l'eau, il s'élève de petites bulles d'air qu'ils en laissent échapper.

Lorsqu'un instinct particulier, lorsque l'attrait pour leur reproduction a fait rassembler par troupes les mâles avec les femelles, celles-ci ne mettent bas leurs œufs qu'après avoir choisi un endroit qui puisse fournir de lui-même la pâture nécessaire aux petits qui en doivent naître et satisfaire à tous leurs besoins pendant qu'ils sont jeunes ; si ces œufs ne sont pas déposés dans des logettes, ils sont au moins collés fortement sur un point d'appui. La prévoyance de la Nature est en cela d'autant plus admirable, que la mère meurt souvent après qu'elle a pondu. Les papillons diurnes et nocturnes, les *chrysoïdes*, les *charrençons*, les *punaises*, les *puçerons*, les *insectes du kermès* déposent leurs œufs sur les feuilles des plantes, et chaque famille choisit l'espece de végétal qui lui convient, de sorte qu'il n'y a presque point de feuillage qui ne nourrisse son *insecte* particulier, et il y a plusieurs de ces animaux qui occupent toutes les parties de l'arbre ou de l'arbrisseau : les uns choisissent les fleurs, les autres le tronc ; ceux-ci les feuilles, et ceux-là les racines : quelques-uns se contentent de ce qu'ils trouvent. Ces traits d'industrie chez les *insectes* et chez d'autres animaux, semblent offrir aux Naturalistes des apparences de raisonnement très-frappantes.

Les feuilles de certains arbres ou de certaines plantes, quand les œufs des *insectes* y ont été déposés, s'élèvent en forme de noix, pour loger commodément les petits qui viennent d'éclore. Certains *charrençons* déposent leurs œufs dans l'intérieur des feuilles d'une plante appelée *la patte d'oie* ; il en sort des larves qui rampent entre les faces supérieure et inférieure

de ces feuilles ; et qui s'y creusent des routes secrètes , comme celles que la taupe pratique sous terre pour se mettre à couvert des injures de l'air et des oiseaux de proie : ces *larves* ainsi renfermées dans le parenchyme des feuilles , marchent et butinent en surêté.

Dès que la *psylle* a déposé ses œufs sur les branches du sapin , on voit qu'il s'y élève bientôt des tubérosités écailleuses qui servent de berceau aux petites *larves*. Il y en a une autre espèce qui met bas les siens sur la véronique , dont les feuilles aussi-tôt après se resserrent et s'arrondissent en forme de petite tête. La *psylle* du buis , en piquant les feuilles de cet arbre , les fait courber et creuser en calotte : c'est là que la larve et la nymphe de cet *insecte* déposent par l'anus une matière blanche sucrée comme la manne. La *tipule* place ses œufs sur le bout des branches du genévrier , où il s'élève une espèce de petit logement à trois faces ; ou bien sur les feuilles du peuplier ; ce qui fait croître aussi-tôt un bouton rouge. Le *puceron* dépose les siens sur les feuilles du peuplier noir , lesquelles se boursouflent et se changent en une espèce de poche. Certaines *mouches* placent leurs œufs dans les fruits encore verts du poirier , du prunier , du bigarreaudier ; de sorte que ces fruits étant mûrs ou presque mûrs , on y trouve souvent les larves de ces *insectes*.

Ce ne sont pas seulement les plantes que les *insectes* choisissent pour se loger et faire leurs pontes : les *fourmis* déposent en terre leurs œufs , et les exposent au soleil pour les faire éclore : les *araignées* enveloppent leurs œufs d'un tissu soyeux , très-fin et délicat : les *mouchecons* les déposent sur l'eau qui grouillot : le *monocle* ou le *perroquet d'eau* multiplie souvent sur de pareilles eaux , et en si grande quantité , qu'à voir les pelotons rouges de ces *insectes* , on les prendroit pour des caillots de sang : l'*escarbot* dépose ses œufs dans le fumier et l'ordure ; le *dermeste* ou *scarabée disséqueur* , ainsi que les *teignes* , dans les fourrures à poil et à plumes ; certaines *mouches* , dans des trous de fromage ; la *mouche abeilliforme* met bas les siens dans les excréments ; la *mouche à miel* , dans

des cellules hexagones très-régulières et bien abritées, etc. D'autres *insectes* mettent bas leurs œufs en certains endroits du corps des animaux vivans ; une espece de *mite* les place entre les écailles des poissons ; les *mouches ichneumones* déposent leurs œufs ou dans l'œuf d'un papillon , ou sous la peau des chenilles. Il y a quatre especes de *taons* , dont les uns les déposent sur le dos du bœuf qui en est cruellement tourmenté ; d'autres sur le dos du rhénne , ce qui le fait courir sur les montagnes de neige et de glaçons en faisant des ruades , pour tâcher de se débarrasser de ce fardeau si léger , mais si incommode ; la troisième espece fait sa ponte dans les narines des brebis , et la quatrième se tient cachée dans les boyaux ou dans le gosier des chevaux , d'où elle ne sort qu'au commencement de l'été suivant , en molestant beaucoup ces animaux. Les économistes attentifs connoissent un *moucheron* carnassier qui se nourrit de charçons.

Les quadrupèdes sauvages ont une vermine qui leur est particulière , aussi bien que les oiseaux , les poissons et les *insectes* ; l'eau même a la sienne.

Tous les *insectes* ne demeurent pas le même espace de temps dans leurs œufs. Quelques heures suffisent aux uns , tandis qu'il faut plusieurs jours , et souvent même plusieurs mois aux autres pour éclore. Un degré de chaleur factice ou naturelle , et plus ou moins fort , en accélère le terme. Les œufs des *insectes* ne se durcissent que quelques minutes après qu'ils sont pondus. D'abord on n'y aperçoit qu'une matière aqueuse ; mais bientôt après on découvre dans le milieu un point obscur , qui est le commencement de l'organisation de l'embryon.

#### *Métamorphoses ou développemens des INSECTES.*

Les oiseaux , les quadrupèdes , etc. naissent avec la même forme qu'ils auront toute leur vie. Quelques *insectes* sont dans le même cas ; mais c'est le plus petit nombre. En général tous les *insectes* qui n'ont point d'ailes ( excepté la puce seule ) sortent du sein de leur mere sous la même forme qu'ils  
conserveront

conservèrent jusqu'à la mort. Les *cloportes*, les *araignées*, les *tiques*, les *poux*, les *scolopendres*, etc. ne diffèrent de leur mere que par la grandeur : dans la jeunesse, comme dans leur âge parfait, la figure est la même.

On sait que parmi les *insectes* il y a des *larves* qui naissent d'*œufs*. On sait aussi que la Nature, par une loi admirable, fait passer presque tous les *insectes* ovipares par différentes métamorphoses, après que leurs œufs ont été placés dans l'endroit qui leur est propre. Mais examinons ces changemens. Par exemple, quand l'œuf du *papillon* a été déposé sur la feuille d'un chou, il ne tarde pas à éclore et à produire d'abord une *chenille* rampante à seize pieds, qui, armée de dents dévorantes, broute les feuilles, et qui ensuite se change elle-même en une *nymphé* ou *chrysalide* sans pieds, unie, de couleur d'or, enfin en un animal parfait; c'est un *papillon* blanc ou bigarré de plusieurs sortes de couleurs, qui vole, qui a six pieds, qui n'a plus de dents, mais une espece de *proboscis* ou de trompe pour sucer le miel des fleurs. Est-il rien de si admirable dans la Nature, que de voir un animal qui se présente sur la scene du monde sous trois formes parfaitement distinctes? L'on diroit que ces petits animaux sont composés de deux ou trois corps organisés tout différemment, dont le second se développe après le premier, et dont le troisieme naît du second. Cependant il paroît plus naturel de croire que c'est toujours le même animal, et que la différence d'organisation n'est qu'extérieure. Ces sortes d'*insectes* étant susceptibles d'un accroissement subit, ils ont été pourvus de trois enveloppes les unes sur les autres. La premiere peau extérieure venant à crever lorsque l'*insecte* est un peu grossi, l'animal paroît enveloppé de celle qui étoit pliée et resserrée dessous : celle-ci devenant à son tour trop étroite, se fend comme la premiere, et l'*insecte* paroît avec la troisieme. Voyez aux mots CHENILLE, NYMPHE et PAPIILLON, les moyens qu'emploie la Nature dans ces transformations, et les détails curieux qu'elles présentent : l'empire des *insectes* est un empire de féerie. Voyez aussi le mot LARVE.



Les *insectes* sont les seuls d'entre les animaux, ou du moins ils nous paroissent être les seuls, excepté les grenouilles, qui changent de forme, et qui, après avoir rampé pendant un certain temps, cessent de manger, et se construisent une maison, une prison, ou même une espece de cercueil dans lequel ils demeurent ensévelis plusieurs semaines, quelques-uns pendant plusieurs mois, d'autres pendant des années entieres, sans mouvement, sans action, et en apparence sans vie; mais qui après cela éprouvent une sorte de résurrection, se dégagent de leurs enveloppes, s'élevent dans les airs, et prennent une vie nouvelle et plus noble: car avant leur métamorphose ils ne sont évidemment ni mâles ni femelles; ils n'engendrent qu'étant transformés. Quelques *insectes*, tels que le *ver à soie* et l'*araignée*, ont le secret de tirer de leur corps des filets, qui leur servent ou d'ailes, ou de vêtemens, ou de tombeau dans l'état de nymphe ou de chrysalide. On prétend avoir remarqué que l'endroit où l'on a vu les pieds d'une chenille, devient, après la transformation, celui où sont placés le dos et les ailes du papillon, et que les pieds du papillon qui en provient, se trouvent là où la chenille avoit le dos. Cependant, en examinant une chrysalide récente, on peut, dit M. *Deleuze*, reconnoître sous le ventre de la plupart, les vestiges des pattes de la chenille.

La plupart des petits animaux réputés *vers-insectes* au sortir de l'œuf, ne sont autre chose que des vermisseaux sans pieds; les autres, qui ont des pieds, sont des *chenilles* ou de *fausses chenilles*. Les premiers sont à la charge des peres et des meres qui prennent soin de leur apporter à vivre, lorsqu'ils n'ont pas été déposés sur des matieres propres à les nourrir. Entre les *insectes*, plusieurs quittent leur habit, et se rajeunissent cinq à six fois sous une peau nouvelle: on appelle ces différens âges l'*état moyen des insectes*. Par ce qui précède, on voit que les *insectes* ont le plaisir d'exister successivement et exclusivement sous diverses formes assignées aux autres animaux. Tour à tour ils habitent l'intérieur ou la surface de la terre, et les airs: tour à tour, par chacune de leur

manière d'être, ils goûtent en quelque sorte et successivement les jouissances attachées aux vers, aux animaux pourvus de pieds, aux oiseaux.

*Mouvement progressif ou marche des INSECTES.*

De tous les mouvemens des *insectes*, le changement de lieu est le plus visible. Pour se former une idée de la marche ou mouvement progressif des *insectes*, il faut savoir que les uns ou rampent ou courent, que les autres sautent, et que d'autres volent. La mécanique de cette progression est variée suivant l'élément que l'*insecte* habite, et chaque espèce a un mouvement qui lui est propre, soit dans l'eau, soit sur terre, soit dans l'air. La progression des *insectes aquatiques* est de plusieurs genres; il se trouve de ces animaux qui marchent, nagent et volent; d'autres marchent et nagent; d'autres n'ont qu'un de ces deux moyens de s'avancer; ils nagent plus communément sur le ventre que sur le dos, ou de toute autre manière: pour nager plus vite, il y en a qui ont la faculté de se remplir d'eau, et de la jeter avec force par la partie postérieure, ce qui les pousse en avant par un effet semblable à celui qui repousse l'éolypile, ou fait élever une fusée: la configuration des jambes est toujours relative au besoin de l'animal. La marche des *insectes* qui vivent sur terre n'est pas moins admirable: on en peut dire autant de la progression des *insectes volans*; et pour avoir des exemples frappans de ces divers moyens, il suffit de considérer la marche saillante et en forme de croix, de la *sauterelle*; le saut parabolique de la *puce*; le mouvement de la *tipule*, qui danse sur l'eau, sans se mouiller les pattes; celui du *scarabée d'eau*, qui trace des cercles avec une extrême légèreté; le saut que fait le *scarabée des Maréchaux*, mis sur le dos, pour se retrouver sur ses pattes; le trépigement de l'*hémérobe*, et la course de l'*araignée*, qui s'élance horizontalement d'une muraille à l'autre, sans autre point d'appui que son fil. Le *papillon diurne* ne marche qu'en voltigeant en zigzags dans les airs; le *phalène* porte ses ailes abaissées, et la *tipule* horizontalement

dans les airs. Les *fourmis* sans sexe se promènent en grandes troupes pour chercher des vivres et des matériaux qu'elles apportent dans leurs magasins souterrains. Lorsque les *chenilles* veulent aller d'un endroit à l'autre, elles alongent la peau musculeuse qui sépare les premières boucles d'avec les suivantes; elles portent le premier anneau à une certaine distance, puis en se contractant et se ridant, elles font venir le second anneau; par le même jeu elles amènent le troisième, et successivement tout le reste du corps: c'est ainsi que ces petits animaux, même les *vers* qui sont sans pieds, marchent et se transportent où il leur plaît, sortent de terre et y rentrent au moindre danger, avancent et reculent selon le besoin. Plusieurs *insectes* ont les pieds de derrière plus longs et plus forts que ceux du milieu; ils sont comme un ressort dont la détente leur facilite le moyen de s'élaner, de sauter, ou leur donne le premier essor du vol. Un grand nombre d'*insectes* a l'extrémité des pieds garnie de crochets ou de pointes crochues, à l'aide desquels ils s'attachent aux corps les plus unis; entre ces pointes, d'autres, comme les *mouches* et les *araignées*, ont des coussinets ou pelotes visqueuses qui leur servent à se tenir contre la surface polie d'une glace; d'autres ont une espèce de palette aux genoux, avec laquelle ils peuvent se fixer à volonté sur différens corps. Les mâles de plusieurs *scarabées aquatiques* en sont munis; elles leur servent à pouvoir mieux se tenir aux femelles lorsqu'ils s'accouplent. Ces *insectes* s'élancent dans l'eau de haut en bas indifféremment avec une rapidité prodigieuse. Le *puceron aquatique* a pour sa seule part trois différentes manières de nager. Quelques *scarabées* et autres *insectes tardigrades* emploient, pour marcher, les deux pieds les plus éloignés du même côté, et celui du milieu de l'autre côté. Par ce qui précède, on remarque que l'allure des *insectes* s'exécute de plusieurs manières différentes, qui peuvent se réduire à cinq: *ramper*, *courir*, *sauter*, *nager*, et *voler*. M. *Weiss*, de la Société de Basle, a fait des observations sur ces mouvemens ingénieux: la façon de *ramper*, la plus simple en apparence, est très-diversifiée, suivant le nombre et

l'apparence des pieds, des anneaux et des muscles : celle de *courir* ou de *marcher*, que l'on pourroit attribuer aux *hexapodes* (six pieds), s'exécute aussi de plusieurs manières, selon le nombre, la position, la grandeur et la figure des pieds : l'action du *saut* est produite par des muscles et des ressorts, dont la force, le jeu et la structure variée méritent encore des recherches particulières : celle de *nager*, la plus variée de toutes, s'exécute dans un milieu favorable à toutes les sortes de position des corps qui s'y trouvent plongés, et qui ont à peu près la même pesanteur spécifique : enfin, la manière de *voler* se diversifie selon la figure, la position, la consistance et le nombre des ailes et de leurs étuis. Le Naturaliste découvre dans ces chef-d'œuvres, des modèles pour la perfection de la mécanique. On peut encore consulter *Borelli, de motu animalium*; ce Savant savoit bien que le mouvement est peut-être le plus grand phénomène de la Nature, et l'âme du système du Monde; il ne perd jamais rien de sa dignité et de sa nécessité, et il est aussi admirable dans les plus petits animaux, que dans l'ensemble de l'Univers. On peut aussi consulter les *articles* VER DE TERRE, SCOLOPENDRE, ESCARGOT, CHENILLE, PUNAISE A AVIRONS, NAUTILE, POISSON, SERPENT, CRUSTACÉES, LAMENTIN, CHAUVE-SOURIS, OISEAU, SINGE, CHEVAL, etc.; pour avoir une plus grande idée du mouvement progressif.

*Ruses, ravages, armes et combats des INSECTES, soit pour leur défense, soit pour leur nourriture.*

Parmi les *insectes*, comme chez tous les autres animaux, regnent les antipathies, les inimitiés, les ruses et les combats : les plus gros font la guerre aux petits; ceux-ci plus foibles deviennent la proie et la victime des plus forts. Tous ces animaux sont zoophages, et se mangent réciproquement ou se détruisent d'une autre manière : malheur à celui d'entr'eux qui perd ses ailes et son aiguillon dans une bataille; car ces membres ne reviennent plus, et l'*insecte* s'affoiblissant sans cesse, meurt bientôt. Les *insectes*

sont armés de pied en cap ; ils sont en état de faire la guerre , d'attaquer , et de se défendre : des dents en scie , un dard ou un aiguillon , des pinces , une cuirasse , des ailes , des cornes , ressort dans les pattes , cordages ou filets ; rien ne manque à l'appareil des organes nécessaires à les défendre ou à favoriser leur agilité à se soustraire à leurs ennemis.

Les cornes des *insectes* sont dures et à pointe fine , et différent de leurs antennes en ce qu'elles n'ont point d'articulation dans leur longueur. Plusieurs de ces animaux n'ont qu'une corne placée sur la tête , et qui s'élève directement en haut ou se recourbe en arrière ou en faucille , comme on le voit dans le *scarabée-rhinocéros* ; d'autres en ont deux placées au-devant de la tête , s'étendant vers les côtés , ou s'élevant en ligne droite. Ces cornes sont ou courtes , unies et un peu recourbées en dedans , ou elles sont branchues comme celles du *cerf volant*. Quelquefois elles sont égales en longueur , et d'autres fois elles sont plus grandes l'une que l'autre. L'on trouve aussi des *insectes* qui ont trois de ces cornes qui s'élèvent perpendiculairement ; tel est l'*énena du Brésil* , dont *Marcgrave* , *Histor. Brasil. l. VII , c. ij* , donne la description.

Tous les *insectes* ne portent pas leurs cornes à la tête ; car on en voit qui les ont des deux côtés des épaules près de la tête. Enfin , dans quelques-uns de ces animaux , elles sont immobiles , dans d'autres elles sont mobiles. Ceux-ci peuvent serrer leur proie comme avec des tenailles , et ceux-là écarter ce qui se trouve en leur chemin. Il regne à tous ces égards des variétés infinies pour le nombre , la forme , la longueur , la position , la structure , les usages des cornes dans les diverses especes d'*insectes*. Nous devons au microscope une infinité d'observations curieuses en ce genre ; mais comme il n'est pas possible d'entrer dans ce vaste détail , nous renvoyons le lecteur aux Ouvrages des savans Naturalistes qui en ont traité. Ceux des *insectes* , qui ont des cuirasses d'écaillés , ont le corps à l'abri du danger des coups imprévus ou des chocs accidentels. D'autres , qui sont plus délicats , sont souvent cou-

verts au dehors d'un poil épais, et même de plusieurs épines qui écartent l'ennemi, ou les empêchent de se froisser. Il y a des *insectes* qui sont en état d'attaquer impunément leurs adversaires. Nous l'avons dit; les uns se sauvent par la détente des ressorts des pattes postérieures; d'autres, par le secours de leurs ailes; d'autres, telle que l'*araignée*, à l'aide d'un fil avec lequel ils se suspendent en l'air, ou se préservent du danger en se jetant brusquement loin de l'ennemi qui les poursuit.

Tous les *insectes*, si l'on en excepte un très-petit nombre, sont cruels et voraces, et nuisent à tous les animaux, même à l'homme. Les Histoires sacrées et profanes sont remplies d'exemples de peuples qui ont été contraints d'abandonner leur pays natal, pour avoir été trop incommodés par les *sauterelles*, par les *scorpions*, par les *scolopendres*, ou par les *punaïses*, les *puces*, les *araignées*, les *abeilles*. Le *scarabée des Maréchaux* dégorge de toutes ses articulations une liqueur grasse et visqueuse, dont l'odeur fait enfuir tous les *insectes* qui approchent de lui. Chaque espèce sait détruire à sa manière les différentes productions de la terre, notamment les corps organisés. Des légions de *chenilles* et de *larves* ravagent en peu de temps les prairies; une espèce dévore les racines du houblon, une autre les fleurs, une autre perce les habits; les *tipules* rongent les plantes qui commencent à naître dans les campagnes; d'autres *insectes* se forment dans l'intérieur des feuilles, des sentiers et des galeries: l'*insecte* appelé *gribouri* par les vigneron, et la *bêche*, détruisent les ceps en hiver et les raisins en été; les *charençons* consomment les blés dans l'épi; le *perce-oreille* et la larve du *hanneton* détruisent les herbes potageres; la *chenille* ravage les choux; le *ver à soie*, les feuilles de mûrier; la *chrysomele*, les asperges; le *scarabée disséqueur*, les peaux et les viandes. Quelques-uns, qui sont ordinairement remplis de différentes larves de mouches et d'*insectes* à étuis, n'attaquent et ne dévorent que les animaux morts, et dont les chairs commencent déjà à fermenter. Une autre espèce de *scarabée*, et particulièrement la *vrillette*, réduit en poussière les tables des maisons et

les différens meubles de bois : sa larve , logée dans l'intérieur des vieux bois , les ronge et les réduit en une espece de tan , dans lequel elle se transforme et bat comme une montre de poche. La *mite* gruge le fromage et la farine , etc. ; et la *mite* elle-même porte et nourrit d'autres *insectes* microscopiques. Il suffit de nommer les *punaises* de Paris , les *tarentules* de la Pouille , les *scorpions* d'Afrique , les *cousins* de la Nord-Hollande , les *chiques* d'Amérique , les *marin-gouins* de la Guiane , les *taons* de la Laponie , les *grillons* des cabanes des villages , les *mites* de la Finlande , la *vermine* des enfans , les *cirons* qui tracent des sillons dans la chair des humains , les *chenilles* qui désolent les arbres fruitiers , et les *teignes* qui rongent les étoffes. L'*araignée* entortille , par la con-texture admirable de ses fils , l'*insecte* qu'elle attend souvent pendant une journée pour en faire sa proie ; mais elle tombe à son tour entre les griffes de la *guêpe ichneumone* son ennemi capital. L'*hémérobe* ou *phryganée* , dans son premier âge , se trouve parmi les poissons ses plus cruels ennemis ; mais il se couvre tout le corps d'atomes sablonneux et de feuilles , pour tromper l'avidité de ses ravisseurs : en le voyant étendu sur les eaux , on le prendroit pour un très-petit morceau de bois pourri , et non pour un animal vivant qui devient mouche sur le soir : d'autres *insectes* savent se raccourcir ou paroître au besoin plus grands qu'ils ne sont effectivement , parce que leur corps est composé de pattes qui s'allongent en se dépliant , ou se raccourcissent en se repliant ou rentrant les unes sur les autres , comme faisoient les brassarts et les cuissarts dans nos anciennes armures.

La *tortue* (*Cassida*) , et la *chrysomele* qui a le cou comprimé , marchent sous le masque , entièrement couvertes de leurs excréments , pour n'être point reconnues des oiseaux : les larves des *cigales bédaüdes* se cachent sous leur propre écume : la *punaïse* à museau pointu a le corps tout couvert de brins de toute espece , et pour mieux se déguiser , marche tantôt d'une façon , tantôt d'une autre , de sorte qu'à force de se masquer ainsi , de fort bel *insecte* qu'elle étoit , elle devient plus hideuse qu'une araignée.

La *teigne*, d'où naît un phalène ou papillon nocturne, se loge dans le tissu le plus fin des tapisseries, des étoffes, même dans les peaux emplumées, afin de les ronger à son aise; et comme elle est très-susceptible d'accroissement, elle sait élargir sa demeure aux dépens de l'étoffe.

Le *formica-leo* demeure dans le sable, vit sans boire; se contente d'une très-légère nourriture, se cache dans la terre par la crainte qu'il a des oiseaux, et se tient au centre d'une petite fosse qu'il creuse dans un sable sec et mobile, et qu'il façonne en forme de cône renversé. Les *fourmis* qui passent par-là tombent dans le trou, et deviennent la proie de l'animal qui s'y tient caché. La *mouche*, malgré son vol étourdi, sa structure délicate et ses membres déliés, est destinée évidemment par la Nature, à être aussi la proie du *fourmi-lion*. Cet insecte vorace a en partage la ruse, la force et la vigilance.

Le *pou de bois*, improprement appelé *pou pulsateur*; se tient dans le vieux bois et dans les livres; il y entre par les trous que des vers ont faits, et y fait encore de plus grands dégâts.

L'on ne peut considérer sans étonnement la queue formidable du *scorpion*, et l'adresse avec laquelle il dirige ses mouvemens, lorsqu'il s'agit de se battre; de se défendre ou de s'enfuir.

Le *puceron* qui se nourrit de plantes, est dévoré par certaines *mouches*; le *taon* détruit ces mouches; les *demoiselles* font la guerre aux *taons*, et celles-ci sont la proie des *araignées*; le *perroquet d'eau*, qui se plaît dans l'eau corrompue, sert de nourriture aux moucherons; ceux-ci aux grenouilles, etc. Le *papillon nocturne* est mangé par la chauve-souris.

La *blatte*, nommée *kacherlacki* à Surinam, court la nuit pour butiner, dévore les souliers, les habits, les viandes, et sur-tout le pain, dont elle ne mange que la mie. Cet animal, qui se trouve aussi à la Martinique, y est appelé *ravet*; il ronge les papiers, les livres, les tableaux et les hardes; il gâte par ses ordures et sa mauvaise odeur tous les endroits où il se niche: comme il vole par-tout, et plus la nuit que le jour, il se prend dans les toiles de la grosse



araignée appelée *phalange*. Celle-ci fond sur ces *blattes*; d'une manière surprenante, les lie avec ses filets, et les suce de telle manière, que quand elle les quitte, il ne reste plus rien que leur peau et leurs ailes bien entières, mais seches comme du parchemin.

La *vermine* multiplie prodigieusement sur la tête des enfans galeux; quelques-uns prétendent qu'elle leur est avantageuse, en ce qu'elle détruit le superflu des humeurs; mais M. *Bourgeois* dit que loin de leur être utile, elle ne sert qu'à perpétuer la gale, et à y produire des ulcères, qui rendent la gale inguérissable tant que la *vermine* subsiste; et on remarque tous les jours que les enfans attaqués de gale et de *vermine* invétérée, deviennent maigres, pâles et cacochymes: d'ailleurs, la petite quantité d'humeurs que les *poux* consomment, ne sauroit leur procurer un avantage réel et sensible. Au reste, tout ceci démontre que les *insectes* ont presque tous des goûts exclusifs, et qu'un *insecte* sans force, un être qui semble vivre à peine, tel que le *maringouin*, est par-tout, à la surface de la terre, le fléau de l'homme qui veut jouir de la vue de la campagne, de l'ombre des forêts, de la fraîcheur que les eaux répandent dans l'air; il boit son sang depuis un pôle jusqu'à l'autre, sous les deux zones tempérées, et sous celle que le soleil brûle de ses rayons. Il semble que par-tout la misère est attachée à nos pas au milieu de l'abondance: mais ne nous plaignons pas; l'homme voit volontiers qu'il existe des roses, quoique leurs épines le blessent quelquefois.

#### *Habitations des INSECTES.*

Tout ce qui vit ou respire, presque tout ce qui existe sur notre globe, devient en quelque sorte la patrie ou le domaine des *insectes*. Dans cette classe d'animaux, plusieurs meurent à l'entrée de l'hiver, d'autres d'un naturel plus chaud, (telles sont les *abeilles* et les *cantharides*), passent l'hiver dans des crevasses: il en est qui vivent en troupes sous terre, et mangent l'herbe: l'eau sert d'asile et de retraite à une quantité prodigieuse de ces animaux: l'air

en est rempli : d'autres vivent dans les bois , dans les champs , et mangent les graines et les feuilles des plantes ; ou sont solitaires et sucent le sang des animaux tant aquatiques que terrestres qu'ils habitent , ce qui produit sans doute les différentes odeurs qu'ils répandent. En quel endroit ne trouve-t-on pas des *insectes* ? Les pays habités , comme les plus déserts , sont peuplés par une infinité de ces petits animaux : on en rencontre dans la laine , les habits , la vieille cire , le papier , les livres , même dans les fruits : la plupart des *gallinsectes* et *progallinsectes* , dont la durée de la vie est fixée à un an , habitent ordinairement dans la bifurcation des plantes qui passent l'hiver : le *pou* , la *punaise* , la *puce* , le *ténia* , l'*ascaride* , le *ciron* , etc. démontrent enfin que l'homme lui-même sert d'asile et de nourriture à divers *insectes*. Quels zoophages ! que de parasites ! Au reste , l'homme policé qui le matin a poussé un cri en sentant sur sa joue ou voyant sur sa main ramper une *chenille velue* , mangera le même jour , et avec friandise , les excréments d'une bécasse , qui ne sont qu'un hachis d'*araignées* , de *vers* , etc.

Les *insectes* ont beaucoup de vie : que l'on coupe adroitement le ventre d'une *fourmi* , qu'on enlève la tête à une *guêpe* ou à une *mante* , ces animaux continuent à marcher ou à vivre encore quelque temps : la *fourmi* saisira sa proie et marchera : la tête de la *guêpe* pince vivement pendant quelques heures : la *mante* décapitée s'agite , court ; et dans cet état , M. *Poiret* en a vu une s'accoupler d'une manière complète : des *hannetons* et des *cerfs volans* cloués ou fixés par des épingles sur une planche , vivent ainsi pendant huit et quinze jours : des *limaçons* décapités vivent bien plus long-temps : le *rotifer* ou polype à roue , est encore plus étrange ; Voyez à l'article POLYPE. Les *araignées* et quantité d'autres *insectes* , peuvent jeûner long-temps sans perdre leur activité ni leur vivacité : d'autres animaux à sang froid , tels que les *serpens* , les *crapauds* , les *sangsues* , les *viperes* , en fournissent aussi des exemples.

*Utilité des INSECTES.*

Quoique ce genre d'animaux passe pour être généralement inutile, nuisible, ou quoiqu'on ne les regarde que comme des hôtes importuns dont on ne cherche qu'à se débarrasser, il y en a cependant qui méritent quelque exception, et que nous avons même intérêt de défendre et de protéger, comme servant à nos besoins réels ou factices : tels sont les *cantharides*, le *cloporte*, le *coccus* de Pologne, la *cochenille* du Mexique, le *kermès* du Languedoc, l'*abeille*, la *chenille ver à soie*, l'*insecte* qui nous procure la *résine laque*, et plusieurs autres dont le gouvernement, l'économie, les mœurs et l'industrie pourroient servir d'exemple aux hommes dans quantité d'occasions. Eh ! qui peut connoître les causes finales de ces êtres créés, et prononcer sur leur inutilité ?

En consultant chacun des noms des *insectes*, leur histoire fera voir que chaque espèce d'*insecte* semble comme destinée à une profession particulière et en a les outils ; il en est, pour ainsi dire, de tous les arts et de tous les métiers : leurs premiers travaux sont toujours des chef-d'œuvres ; leur industrie paroît aussi variée que la diversité des instrumens appropriés au travail qui leur est particulier. On voit parmi eux des architectes qui forment le plan d'un édifice capable de contenir plusieurs centaines d'habitans : les appartemens en sont si bien distribués, qu'il n'est pas un recoin de perdu ; chaque individu y est logé séparément dans un espace suffisant : d'autres, plus solitaires, se construisent des cellules séparées, où regnent la propreté et la commodité. Les uns savent filer, et ont des quenouilles ; d'autres font de la toile, des filets, et ont pour cela une navette et des pelotons : il y en a qui bâtissent en bois, et qui ont deux serpes pour faire les abatis, des scies pour les débiter : d'autres bâtissent en pierre : ils ont la truelle et les instrumens nécessaires pour les appareiller : ceux qui travaillent en cire, font voir que leur atelier est rempli de ratissoires, de cuillers, et des outils qui leur conviennent : plusieurs d'entr'eux,

outre la langue pour goûter et lécher ; ou la trompe pour faire l'office de chalumeau , ou les tenailles dont ils ont la tête munie , ont à l'extrémité de la queue une tariere mobile , propre à percer et à creuser ; leurs antennes sont des membres très-déli-cats qui , en mettant leurs yeux à couvert , les avertissent du danger , et leur font connoître leur route dans l'obscurité. Les mouvemens de ces petits animaux ne sont ni de caprice ni fortuits ; ils sont pleins d'ordre et de dessein , et tendent tous au but pour lequel la Nature a formé chacun de ces animaux.

Quand les *mouchecons* déposent leurs œufs dans l'eau croupie , les *vers larves* qui éclosent , y consomment tout ce qui s'y trouve de pourriture. Les *scarabées* pendant l'été , emportent tout ce qu'il y a d'humide et de visqueux dans les excréments des troupeaux , de sorte qu'il n'en reste plus qu'une poussiere que les vents dispersent sur la terre , ce qui n'est pas un médiocre avantage : car sans cela , bien loin que ce fumier engraisât les plantes , il ne croitroit rien par-tout où il y en auroit.

Par ce qui précède , on voit que l'*insecte* est un être auquel appartiennent toutes les fonctions animales , qui a des allures ou mouvemens progressifs propres et particuliers à chaque espece , qui attaque sa proie , combat ou évite ses ennemis , dont l'industrie offre à nos yeux des travaux admirables , suggérés par le seul besoin , exécutés par un instinct merveilleux et un art dont il est même presque impossible de se faire une juste idée. Si l'on fait attention sur-tout à cette éducation étonnante qui met l'*insecte* , dès sa naissance , en état de pourvoir à ses besoins comme à sa sureté , éducation qu'il apporte avec lui , qu'il ne doit ni à l'exemple ni à l'imitation , puisque la plupart sont nécessairement orphelins avant de naître , et qu'il ne reste aucun individu de leur espece qui puisse les instruire , éducation constante et invariable depuis la création , et l'unique qui puisse convenir à leurs facultés comme à leur conformation : si l'on considère enfin que ce petit animal ne doit son existence actuelle qu'à la mort d'un père et d'une mere dont la vie n'a été qu'un

tissu de révolutions et de métamorphoses plus surprenantes encore que toutes celles que nous offrent l'Histoire et la Fable même, qui pourra ne pas être étonné ?

Tel est le coup d'œil général qu'on peut jeter sur l'histoire des *insectes*, dont l'étude sérieuse et difficile, mais si méprisée du commun des hommes, a rendu les noms de *Géer* et de *Linnaeus* aussi fameux chez les Suédois, que celui de *Réaumur* l'est chez les François. *Lister*, en les étudiant, s'est rendu immortel chez les Anglois, ainsi que *Swammerdam* chez les Hollandois, *Frisch* chez les Allemands, et *Redi* chez les Italiens.

Les Écrits de *Leuwenhoeck*, de *Bradley*, d'*Harvey*, de *Néedham*, de *Derham*, de *Malpighi*, de *Lesser*, de *Roesel*, de *Lyonnet*, de *Bonnet*, etc. font voir que les *insectes* sont un des principaux chef-d'œuvres de la Nature, et que la grandeur et la sagesse du Créateur éclatent jusque dans ses plus petits ouvrages. *Eminet in minimis maximus ipse Deus.*

*Maniere de se procurer les différentes especes d'INSECTES, de les préparer, et de les envoyer des pays plus ou moins éloignés.*

On se rappelle que nous avons distingué les *insectes* en plusieurs ordres : en *apteres*, en *dipteres*, en *tetrapteres* ( quatre ailes), en *lépidopteres*, en *névropteres*, en *coléopteres*, et en *hémipteres*. Nous ne les considérerons ici, relativement à l'objet que nous nous proposons, que sous trois points de vue; savoir : en *insectes* qui ont les ailes nues et à réseau; en *insectes* qui ont les ailes nues et couvertes d'écaillés ou de poussiere; et enfin, en *insectes* qui portent leurs ailes pliées sous des étuis écailleux qu'on nomme *élytres*. Cette division est celle qu'a donnée sur ce même sujet *M. Mauduyt* dans un excellent Mémoire inséré dans les *Observations sur la Physique, sur l'Histoire Naturelle, et sur les Arts*. Les moyens que nous allons décrire, sont extraits de ce même Écrit.

Avant de parler de la manière d'envoyer les *insectes*, il convient d'exposer celle de les ramasser. Il y a peu de difficulté à cet égard relativement aux *scarabées* ou *insectes à étuis* : ils ne volent qu'à de certaines heures ; leur vol est court, et souvent tardif et pesant : on peut les prendre aisément. Il n'en est pas de même des *insectes à ailes nues*, et sur-tout des *papillons* qu'on gête toujours en les touchant, et qui les uns et les autres volent avec légèreté, fuient de loin, et se retirent à de si grandes distances, qu'il est souvent impossible de les atteindre. La meilleure méthode est de les prendre avec des filets : on en a proposé de différentes formes. Ceux dont M. Mauduyt préfère l'usage, ont celle d'une *chausse d'Hippocras* ou à passer des liqueurs ; la pointe en est fermée ; l'ouverture en est attachée autour d'un cercle de gros fil de fer ; les deux extrémités de ce fil de fer se joignent et sont contournées ensemble ; on les fait entrer dans un bâton creux, où on les assujettit en y enfonçant de force des petits coins de bois ; le manche du filet doit avoir au moins quatre pieds ; il peut servir de canne. (On présume bien que ce moyen seroit infructueux pour les *phalènes* et autres *insectes* volans pendant la nuit.) Il faut, avec le filet, être muni de petites pinces, semblables à celles dont se servent les Anatomistes ou les Lapidaires ; ce sont des pinces d'acier ou de cuivre, plates, douces, et qui ont peu de ressort ; les Lapidaires de Paris nomment ces pinces, des *bruxelles*. On doit encore porter avec soi une pelote garnie d'épingles, et une boîte garnie dans le fond de liège ou de bois tendre. Pourvu de ces instrumens, on peut saisir les *insectes* au vol, si on a le coup d'œil juste et la main prompte, ou attendre qu'ils soient posés sur les plantes et les fleurs, et les couvrir alors avec le filet. Dès qu'ils sont pris dessous, on les saisit à travers les mailles avec l'extrémité des pinces. On les prend par les côtés, au milieu du corps autant qu'on le peut ; on les serre sans les écraser, mais assez pour les affaiblir. On leve ensuite le filet, en lâchant l'*insecte* qui est hors d'état de s'envoler ; on le reprend avec les pinces, on le pique avec une épingle qu'on enfonce par le milieu du

dos, et on attache sa proie avec précaution dans la petite boîte; d'où on la retire quand on est arrivé chez soi, pour la fixer dans une plus grande dont il sera fait mention ci-après.

Les *insectes* qui ont les *ailes nues et à réseau*, tels que sont les *mouches*, les *demoiselles*, les *cousins*, les *éphémères*, les *abeilles*, les *guêpes*, etc. ne doivent pas être envoyés dans la liqueur, ils en seroient gâtés. Leurs ailes frêles, membraneuses ou papyracées, sont sujettes à y être déchirées par le frottement des individus les uns contre les autres; elles y contractent de faux plis, elles s'y amollissent et restent pendantes sans consistance, sans forme et sans soutien, quand on retire les *insectes* de la liqueur. Ceux des *insectes* dont les ailes sont couvertes de poussière ou d'écaillés, et ce sont les *papillons* dont les espèces sont si intéressantes par leur variété, par leur nombre, par la beauté, par l'éclat de leurs couleurs, par l'élégance de leur forme, ne peuvent aucunement être conservés et envoyés dans la liqueur; ils y perdroient ce duvet attaché à leurs ailes, et qui en fait toute la beauté.

Quelques personnes envoient les *papillons* entre les feuillets d'un livre qu'ils sacrifient à cet usage, et qu'ils enveloppent d'une large feuille de papier pour le fermer. Cette méthode peut à la rigueur être admise, elle offre plus d'espace pour contenir beaucoup d'individus; mais en la suivant on applatit, on écrase le corps des *papillons*, on mutile leurs pattes, et les ailes sont souvent endommagées par le frottement des feuillets du livre.

Le meilleur moyen est de tenir prêtes des boîtes longues et plates, dont le fond soit d'un bois tendre ou couvert d'une semelle de liège bien assujettie. On perce les *papillons* et les *insectes à ailes nues et à réseau*, qu'on a pris, d'une épingle qu'on leur enfonce dans le corselet, cette partie qui est entre la tête et le ventre; on pique, en enfonçant le plus avant qu'on peut, la pointe de l'épingle dans le liège ou dans le bois tendre qui forme le fond de la boîte; on laisse l'*insecte* mourir dans cette position. Ces sortes d'*insectes* ainsi arrangés, et assez distans  
les

les uns des autres pour qu'ils ne se touchent pas, n'exigent plus aucune attention : ces malheureuses victimes de notre curiosité, percées d'un glaive meurtrier, pressées cependant par la faim, si elles étoient fixées assez près pour se toucher, se déchireroient et se dévoreroient les unes les autres dans leur état cruel, que leur propre barbarie prolonge encore. N'omettons pas de dire que pour les *papillons* il ne suffit pas de les avoir percés d'une épingle qui traverse leur corselet ; car en s'agitant, se débattant, ils brisent leurs antennes et leurs longues ailes contre le couvercle et le fond de la boîte. Il faut donc, pour nous les procurer dans tout leur éclat, et leur conserver toute leur beauté, leur enlever jusqu'aux moyens de témoigner leur souffrance par leurs mouvemens, et les condamner à mourir immobilés, sans pouvoir même se donner le soulagement de changer de position : après qu'on les a percés par le milieu du corps avec l'épingle qui les assujettit au fond de la boîte, on attache et on enfonce quatre autres épingles aux bords antérieurs de leurs ailes, une épingle à chacune : on choisit sur-tout le point où l'on voit une des plus fortes nervures qui traversent l'aile, pour la percer : chaque épingle fixée au fond de la boîte, doit être inclinée à l'opposite du corps du *papillon*, et former avec ce fond de boîte un angle aigu. Un malheureux *papillon*, fixé par cinq épingles, est contraint de demeurer sans mouvement, et d'expirer sans pouvoir changer de position. Quand il est mort, et que ses ailes étendues ont pris le pli qu'on leur a fait prendre, on retire les quatre épingles qui les ont assujetties, on ne laisse que celle qui tient le corps du *papillon* attaché au fond de la boîte.

Les *insectes coléopteres*, c'est-à-dire, ceux qui portent leurs ailes, dans l'état de repos, pliées sous des écuis écailleux, peuvent être conservés et envoyés percés avec des épingles qui les assujettissent sur le fond des boîtes. Cette méthode est sans contredit la meilleure. Ceux qui veulent s'épargner la cruauté de cette pratique et son embarras, peuvent jeter les *insectes à écuis*, à mesure qu'on les prend, dans les liqueurs conservatrices ;



ils arrivent de cette manière sans être mutilés ; mais leur couleur en souffre quelquefois.

Ceux qui prennent le parti de percer tous les *insectes* avec des épingles, de les laisser mourir ainsi, et de les envoyer attachés au fond des boîtes, doivent observer de n'envoyer dans une même boîte que des papillons ; on y peut joindre des *insectes à ailes à réseau* ; mais l'on doit mettre dans d'autres boîtes les *insectes à étuis* ou *scarabées* ; car malgré le soin qu'on prend pour enfoncer les épingles dans le liége ou dans le bois, si l'objet qu'elles traversent et qu'elles attachent, a quelque poids, il arrive souvent qu'elles se détachent ; alors les *insectes* détachés roulent dans la boîte, s'y brisent et mutilent en même temps les autres *insectes* qu'ils rencontrent. Un seul *scarabée* dans une boîte de *papillons*, peut la perdre. Les *insectes à ailes nues*, au contraire, et les *papillons*, sont si légers, que leur poids ne peut guere ébranler les épingles, aussi rarement se détachent-elles. Si le cas arrive, il en résulte peu de mal, parce que l'*insecte* détaché est presque sans effet, étant presque sans poids. Veut-on empêcher que les *scarabées* contenus seuls dans les boîtes, ne se détachent, il faut remplir les boîtes de coton, qui étant foulé par le couvercle, contient, assujettit et fixe les épingles. On présume bien qu'il est impossible d'user de la même précaution pour les *papillons*, parce que le coton enleveroit la poussière écailleuse qui embellit leurs ailes. Il faut donc, comme il est dit ci-dessus, les envoyer dans des boîtes à part ou avec des *insectes à ailes nues*. Il sera même mieux, si on le peut, de mettre chacune des trois especes d'*insectes*, (*mouches*, *papillons*, *scarabées*,) dans des boîtes séparées.

L'usage des épingles, excellent en lui-même, employé par les Hollandois et les Chinois, qui, aux deux extrémités du globe, s'accordent par le cas et la recherche qu'ils font des *insectes*, a un inconvénient ; c'est que les épingles se rouillent dans le corps des *insectes*, qu'on brise quand, pour les disposer dans des cadres, on en veut retirer les épingles. On peut prévenir cet inconvénient en trempant les épingles avant de s'en

servir, dans de la pommade qui empêche la rouille. À défaut de cette précaution, on évite de briser les *insectes*, et on ôte assez aisément les épingles par la pratique suivante. On allume une bougie, et l'on enfonce l'épingle où tient l'*insecte*, le plus qu'on peut, dans un carton mince, et de la largeur de l'*insecte*; on prend la tête de l'épingle avec des pinces, on en présente la pointe à la flamme tranquille de la bougie; le carton garantit l'*insecte* de l'action de la flamme; l'épingle ne tardera pas à rougir; sa forte chaleur communiquée dans toute sa longueur, desséchera, brûlera les molécules qui y adhèrent; le trou se trouvera agrandi, l'épingle sortira sans difficulté, et rien ne sera endommagé: il faut cependant raisonner ici, car si on employoit trop de temps dans l'opération, l'épingle endommageroit une partie considérable du corps de l'*insecte*. On prétend qu'en mettant pendant quelques jours dans un endroit un peu humide, tel qu'une cave, une boîte d'*insectes*, on retire l'épingle sans peine, et sans endommager même les plus petits *insectes*. En suivant ce dernier procédé, il faudroit, après en avoir retiré l'épingle, laisser les *insectes* dans un lieu sec; car si on les enfermoit aussitôt dans leur case, ils s'y gâteroient.

On ne doit pas omettre ici la manière de recueillir et de conserver les *larves*, les *coques*, les *nymphes* et *chrysalides* des *insectes*. On sait, et nous l'avons dit, que les *larves* sont les vers ou les animaux sous la forme desquels les *insectes* paroissent en sortant de l'œuf, qu'ils quittent pour en prendre une autre, après avoir vécu et grandi pendant quelque temps sous cette première forme. Ainsi, les *chenilles* sont les *larves* des *papillons*. Un des meilleurs moyens de se procurer de beaux *papillons* de nuit, est de nourrir leurs *larves* qu'on rencontre assez communément par-tout. Il suffit de mettre ces *larves* dans de grandes boîtes de fer-blanc, ou même de verre, aérées dans une atmosphère tempérée, garnies au fond de terre. On y dépose les *larves* ou chenilles sur les parties de plantes sur lesquelles on les a trouvées: on doit éviter de toucher ces animaux. On introduit un bout de la branche dans une phiole pleine d'eau,

pour l'entretenir fraîche, et afin que l'animal y trouve l'aliment qui lui convient. On renouvelle ces branches jusqu'au temps de la métamorphose. En levant le couvercle, on reconnoit l'état de l'insecte, on doit respecter sa marche bizarre, et ne la point troubler; mais en l'étudiant, on distingue l'espece qui se prépare une coque sur la branche, ou sur les parois de la boîte, ou en terre. Consultez la maniere d'élever les larves des papillons, les précautions qu'il faut prendre à l'égard des chrysalides, et la méthode employée pour se procurer des méis en ce genre, par M. Nicolas; Journal de M. l'Abbé Roxier, Décembre 1774. Consultez aussi la dissertation sur l'éducation des chenilles, et l'instruction sur la chasse et le développement des papillons, par le R. P. Engramelle, Collection des papillons d'Europe, Paris, 1779, et années suivantes. Nous avons dit aussi que les côques sont ou des tissus, ou des fragmens de différentes substances rassemblés et unis ensemble, des loges enfin à l'intérieur desquelles les larves se retirent pour se changer, soit en nymphe, soit en chrysalide, et prendre ensuite leur dernière forme; enfin, nous avons exposé que les chrysalides et les nymphes sont des enveloppes cartilagineuses ou velues, de forme souvent bizarre, quelquefois très-brillantes, sous lesquelles paroissent les insectes en cessant d'être dans l'état de larves, et sous lesquelles ils demeurent cachés jusqu'à ce qu'ils les rompent pour paroître dans leur dernier état.

On distingue les larves des vers proprement dits, dont elles prennent souvent la forme, en ce qu'elles ont toujours des pieds plus ou moins apparens, et la tête écailleuse; au lieu que les vers sont absolument sans pieds, et n'ont aucune partie qui soit écailleuse.

Les larves ne peuvent se conserver dans les Cabinets, que dans la liqueur, encore y perdent-elles leur couleur, et n'y gardent-elles que leur forme. Quelques personnes émerveillées de la beauté des chenilles, ont cherché les moyens de les conserver. M. Mauduyt dit qu'il en connoit deux qui réussissent passablement pour quelques especes; il faut, dit cet Observateur, faire une légère et courte incision à la peau de la chenille

Vers l'anus, qu'on ne fait que dilater, puis pressant le corps avec les doigts d'une main, en tirer les visceres avec une pince qu'on tient de l'autre main; quand la peau est vidée, on la distend en soufflant dedans avec un chalumeau: alors on la remplit de sable, en la suspendant la tête en bas, et on la laisse sécher pleine de sable, qu'on fait ressortir, après qu'elle est bien sèche, par l'ouverture par où il est entré. L'autre moyen consiste à faire fondre partie égale de cire et de graisse; on remplit une seringue proportionnée de ce mélange assez chaud pour conserver quelque temps sa fluidité, et on en injecte la peau de la *chenille*. Si c'est la peau d'une *chenille* couverte de poils serrés et fournis, elle se conservera et paroitra assez bien préparée; mais si la peau est lisse, la *chenille* perdra beaucoup de sa beauté; ses couleurs paroîtront fort altérées, ou se perdront tout-à-fait. M. Bonnet, en rapportant l'extrait d'une lettre de feu M. de Réaumur, dit que les couleurs de plusieurs *insectes* dans l'état de *chenilles*, ne souffrent aucune altération dans l'esprit-de-vin affoibli par un tiers d'eau, et auquel on a donné autant de sucre qu'il en peut dissoudre.

Les *coques* des *chenilles* méritent d'être ramassées, parce qu'elles portent témoignage de l'industrie des *insectes*, et que leur description entre dans leur histoire. Il suffit de les enlever et de les serrer dans des boîtes à part, où on les garantit par le moyen du coton. Les *chrysalides* ont communément assez de solidité pour n'exiger aucune préparation pour se dessécher sans se corrompre, sans changer de forme, et quelquefois sans perdre leur éclat; il faut seulement ôter la vie à l'*insecte*, pour qu'il ne les perce pas; ce qu'on fait en les exposant sous un verre à l'ardeur du soleil, ou en les plongeant pendant une ou deux heures dans une liqueur spiritueuse.

A l'égard des *araignées*, molles comme pulpeuses, pleines d'humeurs, elles ne peuvent guere être envoyées que dans la liqueur; elles y perdent fort peu; leurs humeurs s'y épaississent; et quand après y avoir séjourné quelque temps, on les en retire, alors elles se dessechent à propos. On peut encore les conserver

en les perçant avec une épingle, en fixant leurs pieds par ce moyen, et les posant dans un four dont la chaleur, qui doit être graduée, épaissit leurs humeurs avant qu'elles se soient évaporées, et empêche par ce moyen qu'elles ne paroissent déformées, arides et desséchées. On pourroit encore, quand elles sont très-grosses, telles que la *phalange*, la *tarentule*, etc., et si l'on n'y sentoit pas de la répugnance, ouvrir le ventre en dessous, le vider et le remplir de coton; mais ces animaux ne doivent, sur-tout dans les pays chauds, être maniés qu'avec précaution. M. Mauduyt assure que leur morsure n'y est pas sans danger. Ce même Observateur a raison de recommander aux Voyageurs de chercher à apprendre dans les pays qu'ils parcourent, quels accidens ou quelle incommodité occasionnent les *insectes*; en homme sage et éclairé, il les invite à tenir un juste milieu entre la crédulité qui admet tous les faits, et la critique trop sévère qui les rejette. Les *insectes*, dit-il, sont des êtres qu'on foule aux pieds, en même temps qu'on change leurs orations les plus simples en merveilles et en prodiges. Enfin, il laisse à la prudence des Voyageurs à recueillir des faits sur les *insectes* étrangers, sur leur manière de se nourrir, sur leur sagacité, sur les dégâts qu'ils occasionnent, sur les avantages qu'on en retire ou qu'on auroit droit d'en attendre.

**INSECTES PÉTRIFIÉS**, *Entomolithi*. Sous ce nom vague, on comprend les *zoophytes*, les *insectes* volatiles, les différentes productions à *polypier*, les *coquilles* et les *crustacées* que l'on trouve dans la terre; conservés dans différens états; et moins celles qui sont en empreinte ou en relief, que celles qui sont en nature. Les *zoophytes* fossiles nous donnent des *trochites* et *entroques*, etc. Les productions à *polypier* fossiles donnent des *lithophytes*, des *coraux*, différens *madrépores*, etc. Les *coquilles* fossiles ou *testacites* donnent différentes especes dans les *univalves*, les *bivalves* et les *multivalves*. Les *crustacées* fossiles donnent des *crabes*, des *cancre*s, des *homards*. On lit dans les *Transact. Philosoph.* 1750, n.° 494, art. 14, 15, 2

qu'on connoît plusieurs especes d'*insectes pétrifiés*, dont les analogues n'existent plus. Mais, sont-ce bien de vrais *insectes*, et sont-ils réellement *pétrifiés*? Les *insectes* volans donnent des empreintes de *mouches* à ailes nerveuses ou à étuis. A l'égard des *insectes* qu'on distingue si bien renfermés dans le succin transparent, la Nature les y a comme embaumés par juxtaposition : c'est un fait d'un autre ordre. On trouve aussi des vers marins fossiles, c'est-à-dire des *vermiculites*, etc. Voyez chacun de ces mots.

INTERPRETE. Voyez COULON-CHAUD.

INTESTINS, *Intestina*. Ce sont ces grands canaux membraneux qui s'étendent depuis l'estomac jusqu'à l'anus. Voyez l'article ÉCONOMIE ANIMALE, au mot HOMME.

INTUS-SUSCEPTION, Voyez à l'article JUXTA-POSITION.

JOCASSE ou DRAINE. Voyez au mot GRIVE.

JOCKO ou ENJOCKO, à Congo, ou *Pigmeé de Guinée*. C'est la petite espèce d'*orang-outang*. Voyez ce mot.

JOEL, *Atherina Hepsetus*, Linn. ; *Pisciculus Anguella Venetiis dictus*, Willughb. ; *Latharina Romanis*, Aldrov. Poisson du genre de l'*Atherine* ; il se trouve dans la Méditerranée. Suivant *Gronovius*, il est d'une forme comprimée par les côtés, mince et oblongue ; la tête est plane en dessus, aplatie latéralement ; l'ouverture de la gueule assez grande ; la mâchoire inférieure dépasse un peu celle de dessus ; toutes les deux sont garnies de très-petites dents : le corps est couvert d'écaillés grandes, argentées, tuilées entr'elles, assez transparentes ; celles du dos ont leur bord moucheté de points noirs. *Willughby* observe que le *joel* a le dos moucheté de taches ou de points noirs, qui paroissent plus sensiblement lorsqu'on a enlevé les écaillés, et qui sont disposés la plupart quatre à quatre, de maniere à représenter un rhombe. Les lignes latérales passent sur le milieu d'une bande argentée ; la première nageoire dorsale a six rayons, dont le premier est le plus long, ainsi que celui de la seconde dorsale ; cette dernière a douze rayons ; les pectorales en ont chacune treize ; les abdominales, six ;

celle de l'anus, dix; celle de la queue est assez ample et partagée en deux lobes. Ce poisson, dit *Willughby*, a trois pouces de long; il est si transparent, qu'en le regardant à la lumière, on distingue l'épine du dos et les intestins.

JOLITE. Voyez PIERRE DE VIOLETTE.

JONC, *Juncus*. Plante dont on distingue plusieurs especes. Les *joncs*, proprement dits, sont de la famille des *Liliacées*, et paroissent tenir le milieu entre les *gramens* et les *lis*. Ils ont tous une maîtresse racine, rampante et fibreuse. Leur calice est composé de six feuilles distinctes rangées autour du pistil, auquel succede, dit *M. Deleuze*, une capsule à trois panneaux qui renferme plusieurs semences menues. Leurs fleurs sont à six étamines.

On distingue : Le *jonc aigu*, *Juncus acutus*, Linn. 463. Le *jonc filiforme* ou à feuilles sétacées, *Juncus filiformis*, Linn. 463; il croît dans les marais tourbeux. Le *jonc à fleurs en peloton*, *Juncus conglomeratus*, Linn. 464; il croît dans les marais. Le *jonc* dont la tige est garnie de deux à trois feuilles un peu comprimées, pointues et sensiblement articulées, *Juncus articulatus*, Linn.; il croît dans les prés humides. Le *jonc rude*, qui a une rigidité très-remarquable, et qui croît dans les prés humides, *Juncus squarrosus*, Linn. 465. Le *jonc bulbeux* ou à racines épaisses et alongées, *Juncus bulbosus*, Linn. 465: ses feuilles sont abondantes, chevelues: il croît dans les prés humides. Le *jonc des crapauds*, *Juncus bufonius*, Linn. 466: ses tiges sont filiformes et bifurquées; ses feuilles sétacées et anguleuses; il croît sur le bord des champs. Le *jonc de bois* ou *jonc velu*, *Juncus nemorosus*, Linn. 468: sa tige est terminée par une ombelle chargée de trois ou quatre petites feuilles pointues et velues; les feuilles radicales sont nombreuses, planes, larges de deux lignes; les fleurs sont pointues et velues, solitaires sur chaque pédicule: tous ces *joncs* sont vivaces par les racines.

JONC AIGU ou JONC PIQUANT, ou JONC A LIENS; *Juncus acutus*, Linn. 463; et *capitulis sorghi*, C. B.; Pitt. Tourn. C'est une plante qui croît dans les marais proche de la mer, et en plusieurs autres lieux

aquatiques ; sa racine est composée de grosses fibres , elle pousse beaucoup de tiges à tuyaux , à la hauteur de deux pieds , nues , cylindriques , grosses , roides , terminées par une pointe piquante , composées d'une écorce épaisse et d'une moëlle un peu dure et blanche , enveloppée depuis la racine d'une espece de gaines feuillées , rougeâtres , qui s'élevent jusqu'à près d'un pied : ses fleurs sont en étoile et placées vers le sommet des tiges ; elles forment un panicule lâche ; il leur succede une capsule relevée de trois coins , et qui renferme des semences ; les feuilles partent de la racine ; elles sont cylindriques et terminées en pointe piquante. Cette plante est astringente et narcotique : on s'en sert pour lier différentes choses , des paquets d'herbes , etc.

JONC CORALLOÏDE. Nom donné aux *tubiporites* branchus , bifourchus et comme nouveaux. Voyez TUBIPORÉ et l'article JONCS DE PIERRE.

JONC D'EAU, *Juncus aquaticus maximus* , Adv. Ger. Voyez CHOIN-MARISQUE.

Sébz , dans le premier volume de son Ouvrage , donne la figure de deux feuilles d'une plante qu'il nomme *jonc aquatique* de Surinam , composé de fils innombrables : il dit qu'on devoit s'attacher à faire l'examen de cette plante , par l'utilité qui en pourroit résulter pour les arts. On pourroit sans doute en faire du papier et peut-être du fil.

On récolte dans les lieux aquatiques du Royaume de Valence sur les bords de la mer , un *jonc* dont la tige est jaune comme le *rotin* , longue de trois à quatre pieds , grosse comme une plume à écrire , et quelquefois comme celle de la tige du lin. On s'en sert pour faire , à la maniere des Indiens , des tapis , des tapisseries à chaîne de fil ; on peut faire peindre à l'huile sur ces tapisseries tout ce qu'on désirera : paysages , mosaïques , etc.

JONC OU CANNE A ÉCRIRE. Voyez ce dernier mot.

JONC ÉPINEUX. Voyez GENÊT ÉPINEUX.

JONC FAUX. Voyez TROSCART.

JONC FLEURI , *Butomus umbellatus* , Linn. 532. M. Deleuze observe que cette plante n'est pas du genre des *Joncs*. Sa racine est grosse , nouée , blanche



et fibreuse; elle pousse des tiges (ce sont des hampes) hautes de trois à quatre pieds, droites, cylindriques et nues; ses feuilles sont longues, pointues, étroites, et sortent de la racine; ses fleurs qui naissent aux sommets des tiges, sont au nombre de quinze à vingt-cinq, et présentent une ombelle garnie à sa base d'une collerette de trois folioles membraneuses et pointues; ces fleurs sont assez grandes, de couleur purpurine; elles ont six pétales disposés en deux rangs alternativement, neuf étamines et six pistils. Il leur succede un fruit membraneux, composé le plus souvent de six capsules pointues, uniloculaires et remplies de semences oblongues et menues. Cette plante qui est vivace, convient pour la morsure des bêtes venimeuses; le bœuf en est fort friand. Elle croît en Europe, dans les étangs, sur le bord des eaux.

JONC DES INDES OU JONC ROSEAU. *Voyez* ROTIN.

JONC A LIENS. C'est le *jonc aigu*. *Voyez ce mot*.

JONC MARIN, *Juncus marinus*. On donne ce nom à une espece de *genêt épineux*, qui croît en quantité dans la Vallée de Sainte-Marie-aux-Mines, et plus abondamment encore dans la Normandie, dans la Bretagne et dans le Poitou, où on l'emploie très-utilement pour des clôtures, pour faire du fumier et pour brûler au four, et même pour servir, dans les années de disette, de paille aux chevaux. La partie de la plante qui a poussé la dernière, est la plus tendre; elle sert de nourriture pour toute sorte de bestiaux, après avoir été pilée dans une auge ou autre machine semblable. *Voyez* GENÊT ÉPINEUX.

JONC ODORANT. *Voyez* SCHËNANTE.

JONC ORDINAIRE OU DES JARDINS, *Juncus lævis*; Dodon.; et *paniculâ sparsâ major*, C. B. Pin.; Tourn. Les tiges et les feuilles de ce *jonc* sont plus menues, plus cassantes, et la plante en est moins aiguë et moins piquante que celles du *jonc aigu*: ses fleurs naissent en bouquets épars. Cette plante est assez commune dans les marais; elle sert, ainsi que le *jonc aigu*, à faire des cordages, et à lier des paquets d'herbes.

## Observations sur les JONCS.

En général les tiges des *joncs* sont vertes et rondes ; elles ne sont que peu ou point feuillues ni branchues, et naissent dans les eaux ou proche de celles qui croupissent.

Les *joncs marins*, qu'on appelle aussi *landes* et improprement *sain-foin d'Espagne*, croissent dans les landes et les terres stériles, même sans qu'on les ait semés ; mais celui qui vient de semence est meilleur : on donne l'un et l'autre aux bestiaux, hachés et pilés.

On doit couper les *joncs*, ainsi que les roseaux ; par un beau temps, et on les laisse sur pied pendant trois ou quatre jours, afin qu'ils sechent. Il y a des *joncs* dont on se sert à la campagne pour couvrir des toits de peu d'importance, et pour faire des paillassons, des corbeilles, des balais, des nattes, et plusieurs autres petits ouvrages d'industrie ; la moëlle du *jonc d'eau* sert à faire des mèches de lampes. La plupart des *joncs* deviennent gros comme le pouce ; lorsqu'on les laisse trois ans sans les couper. On doit en semer la graine au mois de Mars, parmi quelques menus grains, et on les récolte au mois d'Août suivant.

JONCS DE PIERRE, *Junci lapidei*. Nom donné à une pierre formée par l'assemblage de tubiporites pétrifiés ou fossiles, cylindriques ou anguleux, parallèles les uns aux autres, et placés perpendiculairement eu égard à la masse de la pierre. On trouve de ces pierres dans le Comté de Shropshire en Angleterre, qui sont susceptibles de poli. C'est le *Marmor juncum* de Woodward.

JONCIER. Voyez GENÊT D'ESPAGNE.

JONQUILLE, *Narcissus juncifolius* ; *Narcissus jonquilla*, Linn. 417. Cette plante donne une fleur qui vient sur tige et qui fleurit en Mars. Il y en a de diverses sortes qui sont originaires de Provence, d'Espagne, de la Guadeloupe. Il y a : La *jonquille à grandes fleurs* ; sa racine est bulbeuse, blanche, couverte d'une membrane noire : elle pousse des feuilles

longues, étroites, quelquefois arrondies en alêne, fort douces au toucher, flexibles, ressemblant à celles du *jonc*, ce qui, dit-on, lui a mérité son nom. Il s'éleve d'entr'elles une tige (c'est une hampe) haute d'un pied ou environ, qui au printemps porte en son sommet des fleurs semblables à celles du narcisse ordinaire, mais plus petites, jaunes par-tout, très-odorantes et garnies d'un spathe; le tube de la corolle est fort long, grêle; le limbe intérieur est un peu campanulé et fort court.

La *jonquille à petites fleurs* ne diffère de la première; qu'en ce qu'elle est moins grande en toutes ses parties, et qu'elle rapporte moins de fleurs; elle est beaucoup plus estimée par les Fleuristes que la *jonquille à grandes fleurs* dont ils font peu de cas.

La *jonquille à fleurs doubles* diffère des autres en ce qu'elle jette beaucoup de fleurs doubles, qui ont de la ressemblance avec celles de l'anémone.

Les *jonquilles* en général se perpétuent de semences; mais plus promptement par les oignons ou caïeux qu'on couvre d'une terre légère à la hauteur d'un pied: on les arrose modérément: on les leve au mois de Septembre, et on en coupe les filets et le chevelu. (M. Bourgeois observe qu'il ne faut point lever les oignons de *jonquilles* chaque année; car ils donnent peu de fleurs les premières années qu'ils sont plantés: on peut les laisser, dit-il, cinq ou six ans en terre avant de les lever; mais il faut chaque année les couvrir de terreau en automne, serfouir au printemps et nettoyer la terre des mauvaises herbes.) Les *jonquilles blanches* et les *jaunes doubles* viennent mieux dans des pots qu'en planches. *Dioscoride* prétend que la racine des *jonquilles* est vomitive.

JONTHLASPI, *Thlaspi clypeatum, serpilli folio*; Bauh. Pin. 107; c'est le *clypéole alyssoidé*, de l'*Encycl. Méth.* Cette plante qui croît dans les lieux sablonneux, en Italie, et dans les provinces Méridionales de la France, est de la famille des *Crucifères*, et a des rapports avec les *alysses* par son aspect et par ses fleurs: ses tiges sont blanchâtres; ses feuilles sont spatulées et couvertes d'un duvet cotonneux; les

fleurs jaunes , et en épi terminal ; les siliques planes , orbiculaires , cotonneuses.

**JOOSIE.** Les Japonois donnent ce nom à une espece de *Gramen medicatum* , qu'ils estiment anti-néphrétique.

**JORO** , vulgò *Utsugi seu Jamma utsugi* , Kæmpf. Amœn. Exot. p. 854 ; *Deutzia scabra* , Thumb. Fl. Jap. 185 , t. 24. Arbrisseau des lieux montagneux du Japon ; il a le port d'un sureau : ses feuilles qui sont semblables à celles du bouleau commun , sont employées par les habitans à polir divers ouvrages en bois ; elles sont couvertes de poils étoilés qui les rendent rudes et âpres au toucher.

**JOUBARBE** , *Sedum*. De toutes les especes de joubarbe connues , il n'y en a que quatre qui sont en usage ; savoir : 1.° La grande joubarbe. 2.° La trique-madame. 3.° La vermiculaire brûlante. 4.° La pyramidale.

La GRANDE JOUBARBE , *Sedum majus vulgare* , C. B. Pin. 283 ; *Sempervivum majus* , Raij Synops. 3 , 269 ; et *tectorum* , Linn. 664. Est une plante basse qui croit sur les vieux murs et sur les toits des vieilles chaumières. Sa racine est vivace , petite et fibreuse ; elle pousse plusieurs feuilles oblongues , ovales , lancéolées , épaisses ou grasses , charnues , tendres , un peu velues , garnies de poils sur les bords , pleines de suc , attachées contre terre à leur racine , toujours vertes , comme disposées ou ramassées en rosette. Il s'éleve de leur milieu une tige à la hauteur d'environ un pied , droite , assez grosse , rougeâtre , moëlleuse , revêtue de feuilles semblables à celles d'en bas , mais plus pointues. Cette tige se divise vers sa sommité en quelques rameaux réfléchis , qui portent après le solstice d'été des grappes de fleurs à cinq pérales , disposées en rose et de couleur purpurine ; elles sont suivies par des fruits composés de plusieurs graines ramassées en forme de tête et remplies de semences fort menues , qui se sechent en automne.

Le suc de cette plante mis à évaporer , exhale une odeur urineuse ; ce suc est rafraîchissant et astringent : on en mêle dans les bouillons d'écrevisses ou de tortues qu'on fait prendre aux fiévreux étiques. Dans

quelques contrées d'Afrique, on guérit la dyssenté-  
rie en faisant avaler au malade dix onces du suc  
de cette plante. La grande *joubarbe* écrasée et appli-  
quée sur les hémorroïdes, en apaise l'inflammation :  
elle calme aussi les douleurs de tête et les délires.  
M. *Tournefort* assure que rien n'est meilleur pour les  
chevaux fourbus, que de leur faire boire une cho-  
pine de suc de *joubarbe*.

On trouve en Suisse, une *joubarbe* de montagne ;  
*Sempervivum montanum*, Linn. 665, qui approche  
beaucoup de la précédente : ses fleurs sont belles et  
purpurines ; sa racine est vivace aussi.

La PETITE JOUBARBE TRIQUE-MADAME OU ORPIN  
BLANC, *Sedum minus teretifolium, album*, C. B. Pin.  
283, croît aussi sur les toits et les vieilles murailles  
exposées au soleil : sa racine est menue et fibreuse ;  
elle pousse plusieurs petites tiges dures, ligneuses,  
glabres, rougeâtres ; ses feuilles sont languettes, ob-  
tuses, succulentes ou charnues, un peu cylindriques.  
Ses fleurs paroissent en été ; elles sont petites, à  
plusieurs feuilles, disposées en rose et en forme de  
corymbe au sommet des branches ; elles sont de cou-  
leur jaune-blanchâtre. Il leur succede de petits fruits  
à graines ramassées en tête, et remplis de petites  
semences.

On cultive cette plante dans les jardins, parce  
qu'on en met dans les salades : son suc rougit le  
papier bleu, et a presque les mêmes vertus en Mé-  
decine que celui de la *grande joubarbe*.

La VERMICULAIRE BRULANTE OU PAIN D'OISEAU ;  
*Sedum parvum, acre, flore luteo*, J. B. 3, 694 ; *Ver-  
micularis sive Illecebra minor, acris*, Ger. 517, croît  
presque par-tout suspendue par ses racines, ou cou-  
chée sur les vieilles murailles, sur les toits des mai-  
sons basses ou des chaumières, ou aux lieux pier-  
reux, arides ou mousseux. Sa racine est également  
petite et fibreuse ; ses feuilles sont peu épaisses, ses-  
siles, c'est-à-dire sans pétioles, mais succulentes,  
pointues et triangulaires : ses tiges sont basses et me-  
nues ; elles portent en leurs sommets dans l'été de  
petites fleurs jaunes en étoile, à cinq feuilles, ran-  
gées comme en épis à l'extrémité des tiges qui se

divisent en trois branches, auxquelles succèdent de petites graines comme dans les précédentes : la plante, excepté sa racine, se seche et pèrit l'hiver.

Cette plante vivace, qui est l'*Illecebra* de *Lémery*, a un goût piquant, chaud et brûlant ; ce qui lui a fait donner aussi le nom de *poivre des murailles*. Elle est excellente pour déterger les gencives ulcérées des scorbutiques : elle fait un peu vomir : appliquée extérieurement, elle résout les tumeurs scrofuleuses et les loupes naissantes. On l'estime très-spécifique pour faire des injections dans les ulcères de la matrice, et pour fomenten les cancers ulcérés, les dartres cancéreuses, le charbon et la gangrene. Cette plante pilée est un caustique tempéré qui ronge insensiblement le virus d'un cancer, et qui avec le temps extirpe jusqu'à sa racine ; on y joint ordinairement un peu d'huile de lin : pilée et incorporée avec le beurre frais, et appliquée sur la tête, elle guérit la teigne. Il y a une très-petite espece de *vermiculaire* qui est insipide, *Sedum minimum luteum, non acre*, J. B. 3, 695 ; *aut sempervivum, minus, vermiculatum, insipidum*, C. B. Pin. 284.

Depuis quelques années les Curieux cultivent avec soin la belle espece de *joubarbe*, à feuilles dentelées, à fleur blanche, et connue sous le nom de *joubarbe pyramidale*, *Sedum serratum, flore albo, multiflorum* : quelques-uns la regardent comme une saxifrage à feuilles de *sedum*, et très-garnie de fleurs, *Saxifraga cotyledon multiflora*. Sa tige qui est fort élevée, forme une pyramide très-agréable à la vue lorsqu'elle est bien garnie de ses fleurs blanches, tant dans son pourtour que du sommet à la base. Si le terrain où l'on cultive cette plante est trop gras, trop fort, cette *joubarbe* y fleurit difficilement, tandis qu'une terre légère et maigre, composée d'un peu de terreau et de terre sableuse, est plus analogue à celle où cette plante croît naturellement : alors la *joubarbe* ne manque pas d'y fleurir la troisième année. On connoît que les pieds de cette espece de *joubarbe* donneront des fleurs, lorsque leur centre est garni d'un grand nombre de petites feuilles qui forment une rose. Il faut expliquer ceci. Les feuilles qui partent de la racine,

sont dures ; charnues , bordées de dents cartilagineuses , blanchâtres , ramassées en rosette ; c'est du milieu de cet ensemble de feuilles , que sort une tige nue , paniculée , plus ou moins haute , et chargée de plus ou moins de fleurs blanches. Cette plante est originaire de Provence.

*Linnaeus* a appelé *joubarbe araignée* , *Sempervivum arachnoïdeum* , 665 , une espece de *joubarbe* vivace , qui se trouve dans les Pyrénées. Cette plante forme des rosettes , mais distinguées par ses feuilles chargées de longs filets qui , se croisant , imitent une toile d'araignée ; sa fleur est grande et belle.

On distingue encore la *joubarbe en arbre* , qui est originaire du Portugal , *Sempervivum arborcum* , Linn. 664. Elle est vivace ; sa tige est droite , ferme , nue ; ses feuilles sont lisses et forment des rosettes au sommet des tiges ; ses fleurs sont blanches.

JOUBARBE DES VIGNES. Voyez ORPIN.

JOUI. C'est une liqueur alimenteuse et restaurante ; fluide comme du bouillon , d'une couleur brune-noirâtre , d'une saveur agréable , un peu salée et très-juteuse. *Lémery* dit que c'est une composition dont la base est du jus de bœuf exprimé quand il a été rôti : on n'en sait pas davantage. Le reste de la préparation n'est connu que des seuls Japonais , qui le tiennent secret , et vendent cette liqueur fort cher à tous les Indiens et autres peuples qui veulent en avoir. Les Orientaux riches en assaisonnent presque tout ce qu'ils mangent , pour rendre leurs mets plus agréables et pour s'exciter à la luxure. Cette liqueur est très-rare en Europe ; cependant on pourroit en apporter aisément , puisqu'elle se conserve pendant douze ans. Nous en avons goûté à la table d'un Grand à Paris. Cette liqueur nous a paru un peu ambrée , et excitant beaucoup à l'appétit.

JOUR , *Dies*. C'est l'espace du temps que le soleil est sur l'hémisphere : le séjour du soleil sous l'horizon est la nuit ; Voyez ce mot. Le cercle du jour est le grand cercle qui sépare l'hémisphere terrestre sur lequel la lumière du soleil se répand , de l'hémisphere qui est dans l'obscurité. Le lieu terrestre actuel du soleil et l'antipode de ce lieu , sont les pôles du cercle du jour ;

c'est-à-dire ,

C'est-à-dire, qu'ils en sont distans chacun de quatre-vingt-dix degrés en tout sens. Les lieux de la terre dont les paralleles ne sont point coupés par les cercles du jour, ont le jour ou la nuit continue. Tous les lieux dont les paralleles sont coupés par le cercle du jour, ont les jours alternatifs. Si la terre n'avoit que son mouvement de circonvolution, il n'y auroit partout qu'un seul jour et une seule nuit par année. Chacun dureroit six mois. L'effet de la circonvolution est de faire décrire aux pôles du cercle du jour, un grand cercle. Ce grand cercle qui est toujours dans le plan de l'orbe annuel, n'est autre chose que l'écliptique terrestre. Voyez maintenant l'article GLOBE. Voyez aussi ce qui est dit du soleil à la suite du mot PLANETE. Le jour est aussi pris quelquefois pour la lumiere, Lux. Voyez LUMIERE.

JOUSION. C'est le poisson *martrou*. Voyez ce mot.

IPÉCACUANHA. Cette plante est une espece de *violier* qu'on a trouvé dans le Nouveau-Monde vers le milieu du dernier siecle : on prétend qu'elle a été long-temps connue dans le commerce François, sous le nom de *becongulle* ou de *mine d'or végétale*. Les Portugais l'appellent *cypo de cameras*. Guillaume Pison et Marcgrave l'avoient apportée du Brésil en Europe ; on en fit peu d'usage jusqu'en 1686 qu'un Marchand étranger, nommé Garnier, en apporta de nouveau : comme il en vantoit extraordinairement les vertus, M. Adrien Helvétius, Médecin de Rheims, l'essaya et en obtint les plus heureux succès. C'est de lui que Louis XIV l'acheta pour en rendre l'usage public.

On distingue deux sortes d'*ipécacuanha*, par rapport au pays d'où on le tire ; l'une vient du Pérou, l'autre du Brésil ; mais eu égard à sa couleur, on en distingue trois especes : la grise ou blonde, la brune, la blanche.

L'IPÉCACUANHA BRUN, *Ipecacuanha fusca Brasiliensis*, est une racine tortueuse, plus chargée de rugosité que l'*ipécacuanha gris*, plus menue cependant, brune ou noirâtre en dehors, blanche en dedans, légèrement amere : on apporte l'*ipécacuanha brun* du Brésil à Lisbonne. Cette plante, qui se plaît dans les lieux obscurs, dans les forêts épaisses, près des lieux où sont les mines d'or, a une tige d'une demi-cou-



dée, qui n'est presque jamais branchuë ; elle est couchée sur terre, et garnie vers son extrémité de trois ou cinq feuilles ovales et opposées. La fleur est à cinq découpures : ses fruits sont des baies noires, arrondies.

L'IPÉCACUANHA GRIS, *Ipecacuanha cinerea Peruviana*, est une racine épaisse de deux ou trois lignes, tortueuse, et comme entourée de rugosités, d'un brun clair ou cendré, dure, cassante, résineuse, ayant dans son milieu un petit filet qui tient lieu de moëlle ; d'un goût âcre, amer, et d'une odeur foible. Les Espagnols en rapportent tous les ans du Pérou, où cette racine naît aussi aux environs des mines d'or. On croit, mais sans fondement, que cette racine est le *bexuquillo* ou *béconguille* des Espagnols. *Pison* dit que la plante de cette racine est basse, semblable au pouliot ; ses feuilles sont velues ; ses fleurs sont petites, blanches et disposées par anneaux. Il paroît que l'*ipecacuanha* que nous employons aujourd'hui, et qui est la racine d'une espece de violette, differe de l'espece de plante citée ici d'après *Pison*.

L'IPÉCACUANHA BLANC OU FAUX IPÉCACUANHA ; est une racine que l'on trouve sous ce premier nom dans les boutiques ; elle est menue, ligneuse, lisse, sans amertume, et d'un blanc-jaunâtre : on nous l'envoie des Indes. *Lémery* dit qu'on a bien de la peine à recueillir ces sortes de racines, et que dans le pays on n'emploie à ce travail que des hommes condamnés à mort. On trouve à Saint-Domingue une plante appelée *Coccis*, *Ruellia*, *Plumer* ou faux *Ipecacuanha*. *M. Desportes* en distingue trois especes, qui se trouvent dans les halliers de cette contrée ; savoir : le grand, le moyen et le petit. Le grand *coccis* a sa racine blanche, bulbeuse, assez semblable à celle de l'asphodele ; ses fleurs sont bleuâtres. Le *coccis* moyen a le port de la mercuriale mâle ; sa racine est fibreuse : ses fleurs sont violettes. Le petit *coccis* a le port de la plante appelée *oreille de souris* : elle est velue ; sa racine est fibreuse ; ses fleurs sont petites, en épi et violettes. La fleur de ces trois especes de *coccis* est monopétale, en entonnoir, gonflée au milieu ; le limbe est évasé, découpé sur les bords, rabattu en

déhors ; le périanthe monophylle, découpé en cinq parties pointues, en forme de lanier ; du fond du calice s'éleve un pistil, qui devient un fruit oblong, pointu, couvert d'une membrane qui s'ouvre par en haut en cinq parties, rempli de petites semences sphériques. Ces racines sont estimées purgatives, et on leur attribue les vertus de l'*ipécacuanha*.

On donne encore le nom d'*ipécacuanha* à d'autres especes de plantes, entre autres au grand *ulmaria* de la Virginie ; mais on ne se sert aujourd'hui que de l'*ipécacuanha* du Pérou, de celui de la Baie de Honduras et de celui du Brésil ; on l'appelle même *racine du Brésil*. (*Barrere* dit qu'il s'en trouve aussi à Cayenne, *Viola grandiflora*, *Barr.* L'*ipécacuanha* de Saint-Domingue, est le *Viola parviflora* ; et le faux *ipécacuanha* est le *coccis* décrit ci-dessus.) L'*ipécacuanha* de l'Isle de France, est la *cynanque vomitive* : sa tige est grimpante et chargée d'un duvet court : sa racine réduite en poudre se prend à la dose de vingt-deux grains.

L'*ipécacuanha* ordinaire ou officinal est un remede usité, non-seulement contre les flux de ventre invétérés qu'il guérit quelquefois dans l'espace d'un jour, mais encore contre un grand nombre de maladies qui viennent de vieilles obstructions. On en fait usage dans presque tous les cas où l'émétique est indiqué. On préfere l'*ipécacuanha gris* ou du Pérou à tous les autres, parce qu'il purge plus doucement, et que celui du Brésil excite un vomissement bien plus violent. On en donne ordinairement la dose de trente à quarante grains. D'habiles Praticiens ont observé, dit *M. Bourgeois*, qu'il produit souvent un meilleur effet dans les commencemens des fievres malignes et putrides, et même dans les pleurésies bilieuses, que le tartre émétique, parce qu'il cause moins de fonte dans le sang. Il produit souvent un bon effet dans les dyssenteries et les diarrhées bilieuses ; mais il faut le réitérer trois ou quatre jours de suite. Quand on pile cette racine pure, la poudre subtile qui en exhale fait souvent éternuer, pleurer, moucher et cracher.

Cette racine contient un mucilage ou un extrait

gommeux, très-visqueux, et un extrait résineux. M. Geoffroy pense que la principale vertu de l'*ipécacuanha*, dépend de sa substance gommeuse ; mais toutes les deux coopèrent à chasser la matière morbifique. Les habitans du Brésil n'en font usage qu'en infusion ; les Européens en prennent la poudre dans du vin ou dans du bouillon : on la prend aussi en bol, à la dose de dix grains. M. de Tournefort a observé que ce remède agit mieux sur des gens de ville que sur des soldats et des paysans. Au surplus, l'*ipécacuanha* ne doit être administré que par un Médecin prudent, qui sache préparer son malade selon les différentes circonstances. En Espagne et en Portugal, les Dames enceintes ne font usage que de l'*ipécacuanha blanc*, comme le plus doux de tous ; dans les Indes, les feuilles de ces plantes sont regardées comme une panacée végétale.

IPERUQUIQUE ou PIRAQUIBA. C'est le remore ; Voyez ce mot.

IPPO. Nom que donnent les Mahométans civilisés de Macassar à une substance gomme-résineuse, noire comme la poix navale, et qui provient d'un arbre qui croît dans l'Isle de Célébes, située dans la mer du Sud. Ce sont les *Téragias*, peuple sauvage de Célébes, qui apportent ce poison aux Naturels de Macassar, qui ont coutume d'en porter avec eux lorsqu'ils voyagent. Voici la manière dont ils s'en servent : ils ont une sarbacane faite d'un bois rouge et dur, qu'ils nomment *sampitan* ; ils font entrer dans cet instrument à vent un hameçon entaillé, fait en fer de lance et enduit de cette substance, que l'on a liquéfiée dans une racine de gros galanga, creusée exprès. Les *Téragias*, lorsqu'ils recueillent ce poison, ont toujours soin de ne pas s'exposer au vent qui vient de l'arbre ; ils le reçoivent dans des cannes creuses, afin d'empêcher que l'air n'y touche : pour peu que ce suc soit éventé, il perd beaucoup de son activité : aussi les traits qu'on apporte en Angleterre, ayant été exposés plus d'un ou de deux mois à l'air, ne produisent aucun effet. Les Grands du pays de Macassar ont fait quantité de recherches pour trouver le contre-poison de l'*ippo* récent, mais toujours inu-

tilement. Il paroît que l'*Ippo* est le même suc que fournit le *bohon-upas* ; Voyez ce mot.

IRIS, *Iris*. Plante de la classe des *Liliacées*, dont on distingue plusieurs especes. La racine des unes est traçante ; celle des autres est ou bulbeuse ou tubéreuse ; toutes sont vivaces par les racines. Il y en a dont les fleurs sont ordinairement en épi, en corymbe ou solitaires ; d'autres, en ombelle, au sommet des tiges, et accompagnées chacune de deux écailles. Voyez HERMODACTE, SAFRAN, GLAYEUL, IRIS, etc.

Selon M. Deleuze, les *iris* proprement dits, ont une fleur monopétale, divisée en six pieces, dont trois sont relevées, et les trois autres, plus larges que les précédentes, sont rabattues, marquées dans leur milieu d'une raie longitudinale, nue ou velue. Le pistil est terminé par un ornement ou stigmate de trois pieces colorées en forme de pétales qui, s'appliquant sur les pieces rabattues de la corolle, forment avec elles des especes de tubes dans chacun desquels est enfermée une étamine.

IRIS BULBEUX OU FAUX HERMODACTE, *Iris bulbosa* ; *Iris xiphium*, Linn. 58 ; *Chamoletta*. Cette plante, qui croît en Espagne, ressemble beaucoup au *glayeul puant*, à l'exception de sa racine, qui est bulbeuse, en forme d'oignon noirâtre en dehors, blanc en dedans, composé de plusieurs tuniques, et d'un goût doux : cet oignon est fort émollient. Sa tige est haute d'un pied et demi, droite, cylindrique, soutenant deux fleurs d'un beau bleu, blanches et jaunes à la base des pétales ; les feuilles sont plus courtes que la tige, linéaires, presque rondes, mais creusées en forme de gouttiere.

On distingue l'*iris* de Perse, précoce, bulbeux, et de plusieurs couleurs, *Xyphium præcox varium*. Il y a aussi l'*iris* qu'on appelle la *Bermudienne*, *Sisyrinchium Bermudiana*. On la remarque dans les jardins des Amateurs, et on en distingue plusieurs especes ; l'une à feuilles *graminées* ; ses fleurs sont bleuâtres : une espece a les fleurs mêlées de bleu et de jaune : une troisieme a ses fleurs de couleur blanche, et les feuilles nerveuses ; sa racine est rougeâtre.

IRIS CÉLESTE. Voyez ARC-EN-CIEL.

**IRIS DE FLORENCE**, *Iris alba Florentina*, C. B. Pin. 31; Linn. 55; aut *Iris flore albo*, J. B. 2, 719. C'est une racine blanche, d'une odeur de violette, d'un goût amer et âcre, en morceaux oblongs, genouillés, un peu aplatis, de la grosseur du pouce. On nous l'apporte de Florence, où sa plante croît sans culture. On dépouille sur le lieu cette racine de ses fibres et de son écorce, qui est d'un jaune-rouge; c'est pourquoi l'*iris mondé* paroît toujours pointillé. On prétend que les Florentins lessivent cette racine avant de nous l'envoyer, et que c'est le seul moyen de lui donner sa bonne odeur.

La plante d'où on la tire ne diffère pas de l'*iris* ordinaire par la figure de ses racines, de ses feuilles et de ses fleurs, mais seulement par la couleur; car les feuilles de l'*iris de Florence* tirent plus sur le vert de mer: les fleurs ont peu d'odeur; elles sont grandes, d'un blanc de lait: on appelle aussi cette plante *flambe blanche*; sa tige est haute de deux pieds ou environ, feuillée à sa partie inférieure: les feuilles qui partent de sa racine sont ensiformes, pointues, planes, moins longues que la tige.

**IRIS GIGOT.** C'est le *glayeul puant*; Voyez ce mot.

**IRIS JAUNE** de marais, ou **FLAMBE D'EAU**, ou **FAUX ACORUS**, *Iris palustris lutea*, Tabern. Icon. 643; *Acorus adulterinus*, C. B. Pin. 34; *Pseudo-Acorus*, Linn. 56. Sa tige est haute de trois à quatre pieds, contournée de différentes manières en sa partie supérieure; ses feuilles sont longues, pointues, ensiformes, souvent plus hautes que la tige; ses fleurs sont terminales, jaunes, remarquables par trois pétales intérieurs fort petits. Cette plante vient dans les marais: sa racine est vivace; bouillie dans de l'eau avec un peu de limaille de fer, elle produit une assez bonne encre. C'est le petit peuple d'Ecosse qui a fait cette découverte.

**IRIS (Pierre d').** Voyez **PIERRE D'IRIS**.

**IRIS ORDINAIRE** ou **FLAMBE**, *Iris nostras*; *Iris vulgaris Germanica sive sylvestris*, C. Bauh. Pin. 30; Linn. 55. Cette plante, qui croît sur les murailles et en plusieurs autres lieux, a une racine qui se répand obliquement sur la superficie de la terre: elle

est épaisse, genouillée, charnue, de couleur fauve, garnie de fibres, d'une odeur âcre et forte étant récente, mais qui devient assez agréable lorsqu'elle a perdu son humidité. Les feuilles qui sortent de cette racine sont larges d'un pouce, longues de plus d'un pied, et finissent en pointe comme une épée. Entre ces feuilles s'éleve une tige haute d'environ deux pieds, droite, ronde, lisse, ferme, branchue, partagée par quatre ou cinq nœuds garnis de feuilles qui embrassent la tige. Les fleurs commencent à paroître vers le printemps, et sortent de la coiffe membraneuse qui les enveloppoit; elles sont grandes, à une seule feuille, d'une couleur cendrée-verdâtre en dehors, violette ou purpurine en dedans, avec des veines blanches: les pieces rabattues ont une raie longitudinale de poils jaunâtres: à ces fleurs succedent des fruits oblongs, relevés de trois côtes, et remplis de semences arrondies, placées les unes sur les autres.

IRIS PUANT. Voyez GLAYEUL PUANT.

IRIS DE SUSE, *Iris Susiana*, Linn. 55. Nom donné à une très-belle espece d'*iris*, fort estimée des curieux. La premiere fut envoyée de Constantinople à Lille, en 1573, par M. Augier de Busbecq. Sa tige, haute d'environ trois pieds, droite, ronde, garnie de quelques feuilles petites et droites, porte, dit M. Deleuze, une seule fleur beaucoup plus grande qu'aucune autre de ce genre, et remarquable par sa couleur, dont le fond est gris-de-perle, tiqueté de points noirâtres, ou d'un violet foncé: les pieces rabattues, qui sont fort amples et arrondies, ont une raie longitudinale de poils bruns; les feuilles qui partent de la racine sont larges, ensiformes, pointues, plus basses que la tige.

*Observations sur les IRIS.*

Ce genre de plantes a toujours mérité l'attention des Botanistes, des Médecins et des Fleuristes. Les Fleuristes distinguent les especes d'*iris*, en *communes*, en *simples* et en *doubles*: les belles especes viennent de Perse, d'Angleterre, de Suisse, d'Italie, etc. Les unes fleurissent en Avril, les autres en Mai: leurs fleurs changent de figure et de couleur, et contribuent, par

leur forme élégante et singulière, à l'ornement des jardins : on les multiplie par le moyen des caïeux détachés de leurs racines, lorsque les tiges sont desséchées. Cette fleur demande une terre légère.

Les Médecins ont trouvé des vertus dans quelques especes. Il n'y a guere que les racines de ces plantes dont on puisse faire usage ; tant qu'elles sont fraîches, elles sont diurétiques ; mais étant seches, elles n'ont plus cette vertu. On se sert du suc de l'*iris* de notre pays, comme d'un hydragogue : il purge par le vomissement et par les selles. Il est utile dans l'hydropisie ; mais ce remede est fort âcre ; il ne convient ni aux vieillards, ni aux enfans, ni aux femmes enceintes. Il y a quelques especes originaires d'Afrique, qui sont bonnes à manger : la bulbe de l'espece surnommée *edulis*, sert au Cap de Bonne - Espérance d'alimens aux hommes et aux singes : on la fait cuire légèrement.

La poudre de l'*iris de Florence* facilite l'expectoration : on la fait entrer dans les sternutatoires et les poudres narcotiques. Les Parfumeurs font beaucoup d'usage de cette espece d'*iris* pour donner une odeur de violette à la poudre : des personnes en portent dans leurs habits pour se parfumer ; elles en mettent aussi dans leur bouche pour remédier à la puanteur de l'haleine. Dans le Languedoc et la Provence, on tire la pulpe de la racine d'*iris* ordinaire, après l'avoir fait cuire, et on l'étend sur des toiles pour les parfumer. On tire de la fleur bleue de l'*iris* une espece de pâte ou de fécule verte, qu'on appelle *vert d'iris* : on s'en sert pour peindre en miniature.

Le grand nombre des especes de ce genre de plantes, la ressemblance intime de plusieurs, la structure des organes de la fructification, doivent fixer sur les *iris* les regards des Botanistes.

ISABELLE. Nom donné en raison de sa couleur à un *chien de mer*, de l'espece de ceux qui ont une nageoire derriere l'anús, avec des trous aux tempes. M. Broussonet en a donné la description, d'après les notes transcrites du Docteur Solander, et d'une figure peinte qui est dans la Collection de M. le Chevalier Banks. L'*isabelle* a beaucoup de ressemblance avec la

roussette ; mais sa tête est plus aplatie , et la premiere nageoire du dos est placée à l'aplomb de celles de l'abdomen : cette espece a été prise en Novembre , dans la mer du Sud , sur la côte de la Nouvelle-Zélande : la longueur de cet animal étoit de deux pieds et demi ; son corps étoit un peu aplati ; il avoit la tête courte , large , obtuse et très-aplatie ; les dents disposées en six rangs , comprimées , courtes , triangulaires , aiguës , et ayant à leur base , de chaque côté , une petite dent ; la langue épaisse , lisse , très-obtuse ; les narines grandes , également éloignées du bout du museau et de la partie antérieure de la gueule ; les yeux , enfoncés ; l'iris , de couleur de cuivre ; la pupille , alongée et noire ; une fossette particuliere au-dessus de chaque œil ; le trou des tempes rond et assez grand ; les nageoires dorsales , presque carrées ; la premiere , située à l'aplomb de l'anus ; la seconde , plus petite , placée à l'aplomb de la nageoire de derriere l'anus ; les pectorales très-grandes , ayant leur base au-dessous du troisieme évent ou boutonniere (*Expiraculum*) ; celles de l'abdomen , qui entourent l'anus , non réunies , et leur partie postérieure terminée en pointe ; sous la queue , une nageoire alongée , et formant deux lobes ; la ligne latérale parallele au dos , dont elle étoit très-rapprochée ; la peau chagrinée , mais plus rude sur le dos ; sa couleur d'un roux cendré ; le corps parsemé de taches noirâtres de différentes grandeurs , placées sans ordre ; le ventre et le dessous des nageoires de la poitrine et de l'abdomen , d'un blanc sale. *Voyez l'article CHIEN DE MER.*

ISATIS. Espece d'animal intermédiaire entre le renard et le chien , qui habite les pays du Nord , se construit un terrier comme le renard , et a aussi avec le chien plusieurs rapports de conformité. *L'isatis* est le *Vulpes alba* et *Vulpes crucigera* d'Aldrovande ; le *Lagopus* et *Vulpes cinerescens* de Linnæus ; le renard blanc de M. Brisson.

*L'isatis* ressemble tout-à-fait au renard pour la forme générale du corps : il a , ainsi que lui , la queue très-longue et très-belle ; mais sa tête ressemble davantage , pour la forme , à celle du chien : cependant ses narines et sa mâchoire intérieure ne sont



pas revêtues de poils ; la peau est apparente, noire et nue dans ces parties ; ses oreilles sont presque rondes : il a cinq doigts et cinq ongles aux pieds de devant, et quatre seulement aux pieds de derrière. L'estomac, les intestins, les viscères, les vaisseaux spermatiques, tant du mâle que de la femelle, sont semblables à ceux du chien. La verge du mâle n'est pas plus grosse qu'une plume à écrire : elle a un os ainsi que celle du chien, ce qui l'empêche également de pouvoir se séparer de sa femelle aussi-tôt après l'accouplement. Ses testicules sont de la grosseur d'une amande. Son squelette entier ressemble à celui du renard.

La voix de l'*isatis* tient de l'aboïement du chien et du glapisement du renard. Ces animaux s'accouplent au mois de Mars : la femelle porte neuf semaines ainsi que les chiennes, et elle produit ordinairement six, sept ou huit petits, qui sont quelquefois de couleurs différentes en naissant, et qui ne doivent pas moins différer lorsqu'ils seront arrivés à leur état de perfection : ceux qui doivent devenir blancs, sont de couleur-jaunâtre en naissant ; ceux qui doivent être bleus-cendrés, naissent noirâtres, et leur poil à tous est alors très-court. Lorsque la fourrure de ces animaux, dont on fait usage en pelleterie, est arrivée à son état de perfection, le poil a deux pouces de longueur ; il est lisse, touffu, plus doux que celui du renard commun ; mais ce n'est que dans l'hiver que leur fourrure est belle, parce qu'alors le temps de la mue est passé ; aussi est-ce en cette saison qu'on leur fait la guerre. Les jeunes *isatis*, qui doivent devenir tout blancs, ont, dès le mois de Septembre, c'est-à-dire quatre mois après leur naissance, une bande brune longitudinale, et une autre transversale sur le dos : ce sont ces espèces d'*isatis* qu'on a nommées *renards croisés* ; la croix brune disparaît avant l'hiver. Les *bleus-cendrés* sont les plus estimés et les plus chers. Il paroît que le *renard gris-argenté* de l'Amérique Septentrionale et le *cossac* des déserts de la grande Tartarie, ne sont autre chose que l'*isatis*.

Les *isatis* habitent les pays les plus froids, les plus montueux et les plus nus de la Laponie, de la Sibérie,

de la Norwége et même de l'Islande, on les voit aussi sur les bords des mers glaciales et des fleuves qui y tombent. Pendant le temps de leurs amours, qui durent quinze jours ou trois semaines, ils sont toujours à l'air; mais après ce temps-là ils se retirent dans des terriers qu'ils ont creusés d'avance; et ces terriers, qui sont étroits et fort profonds, ont plusieurs issues. Ils les tiennent propres, et y portent de la mousse: la mere y met bas, et allaite ses petits pendant cinq ou six semaines, après quoi elle les fait sortir du terrier et leur apporte à manger.

Ces animaux se nourrissent d'oiseaux, de lievres, de rats, qu'ils chassent avec autant de finesse que le renard. Ils se jettent à l'eau et traversent les lacs pour trouver des nids d'oies, de canards et d'autres oiseaux plongeurs, dont ils mangent les œufs et les petits. *L'isatis* sert comme de pourvoyeur au *glouton* qui est son ennemi; Voyez GLOUTON.

ISBREDE ou CÔTE DE GLACE. Voyez à l'article GLACIER.

ISCHAKI. Voyez à l'article ANE SAUVAGE. C'est l'onagre.

ISIN-GLASS ou ISSIN-GLASS. Nom que les Anglois donnent à la colle de poisson. Voyez ICHTHYOCOLLE, à la fin de l'article ESTURGEON.

ISIS. Quelques-uns donnent ce nom aux coralloïdes articulées.

ISLE. Voyez ILE.

ISTHME, *Isthmus*. C'est une langue de terre resserrée entre deux mers ou deux golfes. Les principaux *Isthmes* sont celui de Suez et celui de Panama. Le premier est produit en partie par la mer Rouge, qui semble être l'appendice et le prolongement d'une grande anse avancée de l'Est à l'Ouest, et en partie par la Méditerranée: c'est par cet endroit que l'Afrique communique à l'Asie (a). L'autre est de même produit par

(a) Il convient de citer ici le plus grand projet que l'esprit humain ait osé concevoir et entreprendre dans l'antiquité, la communication de la Méditerranée avec la mer Rouge, en ouvrant l'*Isthme* de Suez dans une largeur de trente lieues; l'exécution de cet admirable projet, commencé par les anciens Rois d'Egypte, renouvelé sous les

le Golfe du Mexique, qui présente une large ouverture de l'Est à l'Ouest : c'est par cet endroit que l'Amérique Méridionale communique à l'Amérique Septentrionale, ou, ce qui revient au même, il joint le Mexique au Pérou. On connoît encore d'autres *Isthmes* assez considérables pour être cités, tels que celui de Corinthe, qui joint la Morée au reste de la Grece ; l'*Isthme* d'Erisso, qui joint le mont Athos au reste de la Macédoine ; l'*Isthme* de Malacca, qui joint la Presqu'isle de ce nom au Royaume de Siam. Ces exemples suffisent pour exposer que les *Isthmes* réunissent de grandes portions de Continens à d'autres, et des Presqu'isles aux Continens. Peut-être que les *Isthmes* ne sont proprement que le prolongement des chaînes de montagnes soutenues à une certaine hauteur : l'*Isthme* de Panama ne paroît formé que par l'abaissement et le rétrécissement de la chaîne des Cordelières, qui va se continuer du Pérou dans le Mexique. Voyez MONTAGNE et l'article TERRE. Consultez les savantes et curieuses *Recherches sur l'Isthme marin qui est situé entre Calais et Douvres ; sur la jonction de la France et de l'Angleterre ; et sur les inondations et le dessèchement de la Flandre, de l'Angleterre et de la Hollande, par M. Gobet ; Journal de Phys. et d'Hist. Natur. Février et Mars 1777.* Consultez aussi la savante *Dissertation sur l'irruption de l'Isthme de Calais à Douvres, par M. Desmarest.*

ITTIDE d'*Aristote*. Voyez BOCAMELE.

JUBARTE. Espece de baleine qui n'a point de dents, et qui est plus longue que celle du Groënland, sans en avoir la grosseur. Elle se trouve près des Bermudes.

JUBIS. Nom que l'on donne dans le commerce de Provence aux raisins en grappes et séchés au soleil, que les Epiciers vendent à Paris pendant le Carême.

JUELLE ou JOUDARDE. C'est la *foulque*. Voyez ce mot.

---

Empereurs Romains, et repris quelquefois par les Princes Ottomans, (*Mustapha III* y pensa sérieusement ; *Haly Bey* s'étant emparé de l'Egypte, dans ses dernières années, forma aussi-tôt ce projet,) immortalisera le siècle et la nation qui l'acheveront, et produira une grande révolution dans la balance du commerce. *Discours de M. le Comte D'Agay, lu à l'Académie d'Amiens, le 25 Août 1782.*

**IVE** ou **IVETTE**, *Chamæpitys*. C'est une petite plante annuelle, fort basse, dont il y a deux especes.

**L'IVETTE ORDINAIRE**, *Chamæpitys lutea vulgaris sive folio trifido*, C. B. Pin. 249 ; *Iva arthritica officinarum*, Chom. 528 ; *Teucrium chamæpitys*, Linn. 787. Cette plante, qui croît aux lieux incultes, arides et sablonneux, a l'odeur de la résine qui découle du pin ou du mélese : sa racine est menue, fibrée et blanche ; elle pousse plusieurs tiges couchées sur terre, branchues, velues et longues de six à neuf pouces : ses feuilles naissent des nœuds des tiges, deux à deux ; les supérieures sont découpées en trois lanieres languettes et étroites, velues et d'un jaune-vert : ses fleurs, qui naissent des aisselles des feuilles, sont jaunes, de même forme que celles de la bugle ; elles sont suivies par des semences oblongues, enfermées quatre dans une capsule.

**L'IVETTE MUSQUÉE**, *Chamæpitys sive Iva moschata Monspeliensium*, J. B. 3, 296 ; *Chamæpitis moschata, foliis serratis ; an prima Dioscoridis ?* C. B. Pin. 249. *Teucrium moschatum ; Teucrium iva*, Linn. 787. Cette plante croît communément dans les environs d'Aix et de Montpellier, parmi les olivettes : ses tiges qui sont ligneuses, velues et diffuses, se répandent sur la terre : ses feuilles sont nombreuses, velues, alongées, étroites et terminées par deux ou trois dents ; celles du sommet, un peu trifides : sa fleur est de couleur pourpre ; ses graines sont noires, ridées et un peu recourbées. Toute cette plante est fort amere, d'une odeur de muse, sur-tout dans le temps des grandes chaleurs, et dans les pays Méridionaux.

Ces deux *ivettes* sont d'usage dans les boutiques, et ont les mêmes vertus apéritives, vulnéraires, hystériques et propres pour les nerfs : elles excitent si puissamment les regles et la sortie du fœtus mort, qu'on en interdit l'usage aux femmes enceintes, de peur qu'elles ne fassent de fausses couches.

**JUGOLINE** ou **JUGIOLINE** ou **SÉSAME**, *Digitalis Orientalis, Sesamum dicta*, Tournef. C'est une espece de *digitale* qui naît en Syrie, en Candie, en Egypte et aux Indes : son fruit est une coque anguleuse qui contient beaucoup de semences oblongues, blanches,

moëlleuses, huileuses, douces et un peu nourrissantes : on en tire par expression une huile bonne à brûler, à manger, et propre à fortifier les nerfs. Aujourd'hui, cette huile est substituée dans le commerce à celle de *ben*. Les Egyptiens se servent de la plante en fomentation pour la pleurésie et pour exciter les regles : ils emploient sa semence comme le millet dans les alimens propres à augmenter le sperme. En Guiane, où l'on nomme cette plante *ouangue* et *ouangle*, Barr. Ess. p. 48, les Negres réduisent sa graine en farine, et en font une sorte de bouillie assez nourrissante et de bon goût. Ils en retirent aussi l'huile par le moyen de l'eau chaude, et on l'estime aussi bonne que celle d'olive. Les Naturels du pays se servent de cette plante pour retarder les progrès du venin occasionné par la morsure des serpens dangereux.

JUIF. Poisson de l'Isle de May en Afrique, dont la chair est assez bonne. *Hist. Gén. des Voyages*, liv. V, p. 151. Ce poisson est le *marteau*. Voyez ce mot.

A Paris, le peuple donne le nom de *juif* au *martinet noir*.

JUJUBIER, *Ziziphus*, Dod. Pempt. 807. C'est un arbre que les Arabes et les nouveaux Grecs ont cultivé, et qui est actuellement fort commun en Languedoc, et particulièrement en Provence, aux Isles d'Hyerès, vers Toulon, où il s'est très-bien naturalisé. Il est de la grandeur d'un olivier, et tortueux ; son écorce est raboteuse, rude, crevassée ; ses branches sont amples, inégales, munies d'épines très-roides ; ses feuilles sont alternes, oblongues, un peu dures, luisantes, garnies de trois nervures, et dentelées sur leurs bords : ses fleurs sortent des aisselles des feuilles trois à trois ou quatre à quatre, elles sont en rose : leur calice est d'une seule piece partagée en cinq quartiers, et porte un pistil qui se change en un fruit oblong, de la figure et de la grandeur d'une olive, d'abord verdâtre, ensuite jaunâtre, enfin rouge ; il n'y a que la pellicule de cette couleur. Ce fruit renferme une pulpe blanchâtre, molle, fongueuse, d'un goût doux et vineux ; au milieu de cette moëlle est un noyau oblong, graveleux, très-dur, qui contient deux amandes lenticulaires, dont l'une avorte le plus souvent.

On fait la cueillette de ces fruits appelés *jujubes*, *Zizipha sativæ*, dans leur maturité ; étant récents, ils servent de nourriture familière et agréable aux peuples des pays où ils croissent. On en expose au soleil, sur des claies et sur des nattes de paille, jusqu'à ce qu'ils soient ridés et secs ; et en cet état on les envoie aux Droguistes et aux Apothicaires, pour l'usage de la Médecine. On en fait des décoctions salutaires.

Les *jujubes*, par leur mucilage doux, appaisent les irritations de la poitrine et des poumons, calment les toux fâcheuses, adoucissent la pituite âcre ; elles sont utiles aussi pour les reins et pour l'ardeur des urines et de la vessie.

*Augustin Lippi* a observé trois autres especes de *jujubiers* différens de celui que nous avons décrit : 1.° Le *jujubier* d'Alexandrie à feuilles larges, dont le fruit est fort gros. 2.° Celui dont le fruit est petit. 3.° Le *jujubier* de Memphis, qui est extrêmement grand et dont le fruit est plus gros que celui des autres especes.

JUJURU. Voyez GIRAUMONT.

JUKA. Voyez à l'article MANIHOT.

IULE, *Julus*. Cet insecte désigné dans les premiers ouvrages de *Linnaeus*, sous le nom de *scolopendre*, en approche effectivement par sa figure allongée et par le grand nombre de ses pattes ; mais il en diffère par la forme de son corps qui est rond, cylindrique, et par ses antennes qui ne sont jamais composées que de cinq anneaux. Ses pattes sont courtes, menues et nombreuses. Avec cet appareil de pattes qui ressemblent à une frange de poils, l'insecte marche cependant moins vite que la scolopendre. L'on diroit qu'il rampe plutôt qu'il ne marche : sa peau est dure, crustacée et renitente. Il s'en dépouille comme la scolopendre, avec laquelle on le trouve souvent sous les pierres et dans la terre. On connoît deux especes plus petites d'*iules* autour de Paris, l'une noirâtre, lisse, a deux cents pattes ; et l'autre jaunâtre, en a deux cent quarante. Chaque anneau, quelquefois strié, donne naissance à deux paires de pattes. L'*iule* étant en repos se replie sur lui-même comme un serpent. Cet insecte est naturellement sensible : si on le touche,

il se roule en spirale, de façon que ses pattes sont en dedans. Voyez SCOLOPENDRE.

**JULIANE** ou **JULIENNE**, *Hesperis hortensis*, C. B. Pin. 202 ; aut *matronalis*, Linn. 927. Plante qui croît naturellement dans les haies, mais que l'on cultive dans les jardins. Elle se multiplie de graine, de bouture et de plant enraciné : en coupant la tige, il poussera au pied de nouveaux rejetons que l'on sépare ; c'est autant d'enfans semblables à leur mere : on les pique dans une terre humide, ils y prennent racine. Les fleurs sont de couleur tantôt blanche, tantôt purpurine et tantôt de couleurs diversifiées, (*Hesperides flore purpureo, albo et vario*, J. B.) Leur odeur qui est suave et très-agréable, se fait sentir davantage après le soleil couché que pendant le jour. Leurs siliques ne sont point aplaties comme celles du giroflier jaune. On jouit rarement de la beauté des fleurs de cette plante à Paris, parce que les Jardiniers la brûlent avec le fumier de cheval. Il y a une espece de *juliane* qui porte le nom de *violette giroflée des Dames* ou *giroflée musquée*, *Hesperis hortensis sive Viola matronalis* ; l'une et l'autre deviennent doubles par la culture, *flore pleno*. Voyez GIROFLIER JAUNE.

**JULIENNE**. C'est le poisson *lingue*. Voyez ce mot.

**JUMART** ou **GEMART**. Nom que l'on a donné à trois sortes d'individus, qui sont des especes de mulets par excès, et engendrés par l'accouplement d'un *taureau* et d'une *jument*, ou d'un *taureau* et d'une *ânesse*, ou enfin d'un *âne* et d'une *vache*. Dans les vallées de Piémont on donne le nom de *bif* à l'espece qui provient de l'*ânesse* et du *taureau*. On appelle *baf* l'espece qui résulte de l'accouplement du *taureau* avec la *jument*. Le Docteur *Shaw* dit avoir vu, dans les provinces de Tunis et d'Alger, une espece de mulet nommé *kumrah*, et qu'il dit être le fruit de l'accouplement de l'*âne* et de la *vache*. Ceux qu'il a vus n'avoient point de cornes ; un seul sabot aux pieds, comme l'*âne* ; le poil lisse, la queue et la tête de la *vache*. On trouve de ces sortes d'animaux dans le Piémont, dans la Suisse, dans le Dauphiné et dans la Navarre.

On a tenté, il y a quelques années, dans la Paroisse de Saint-Igny-de-Vers en Beaujolois, de faire servir  
une

Une vache par un étalon Navarin ; on y parvint avec beaucoup de peine. La vache conçut : il est certain qu'il en naquit un animal mi-parti, qui n'a vécu qu'un mois, et sur lequel on ne nous a donné aucune sorte de détail. Un Domestique natif de Gap, assure avoir vu chez un habitant voisin du domicile de son pere, une jument qui, pendant quatre années consécutives, a donné régulièrement un *jumart* mâle ou femelle.

On lit, dans le Voyage de *Mérolle*, que dans l'Isle de Corse, « il y avoit un animal, portant les bagages, qui provenoit du taureau et de l'ânesse ; et que pour se le procurer, on couvre l'ânesse avec une peau de vache fraîche afin de tromper le taureau. » Néanmoins *M. de Buffon* doute de la possibilité d'aucune alliance prolifique entre les familles du cheval et du bœuf, du moins dans nos climats ; et il rapporte le fait de l'accouplement d'un taureau et d'une jument, lequel fut absolument stérile.

On a vu, en 1767, à l'*Ecole Royale Vétérinaire* de Paris, deux de ces productions tirées du Dauphiné ; l'une étoit mâle et l'autre femelle. La *jumare* étoit le produit du taureau et de la jument ; elle n'avoit rien de différent d'une petite mule ordinaire, si ce n'est que sa mâchoire supérieure étoit beaucoup plus courte que l'inférieure. Quant au *jumart*, qui devoit le jour au taureau et à l'ânesse, il étoit de la taille d'environ trois pieds deux pouces ; sa robe étoit d'un alezan qui imitoit ce poil dans le bœuf ; son front étoit bossué à l'endroit des cornes du pere ; sa mâchoire inférieure étoit plus longue de deux pouces au moins que la supérieure : il avoit le musle du taureau ; il en avoit le corps par la longueur et par la conformation ; il en tenoit aussi par la queue et par les genoux, serrés l'un contre l'autre comme ceux du veau. Cet animal qui étoit entier, a servi sa femelle plusieurs fois le printemps de cette année : il la dédaignoit néanmoins quelquefois, tandis qu'il témoignoit constamment une ardeur incroyable pour les jumens ; aussi ne lui présentait-on la *jumare* qu'après l'avoir vivement échauffé par l'aspect et par l'approche d'une cavale.

On a vu aussi, à l'*Ecole Royale Vétérinaire* de Lyon ; une *jumare* qui étoit le produit de l'accouplement du



taureau et de la jument : elle étoit de la taille d'environ trois pieds quatre pouces ; la robe en étoit d'un noir mal teint. Elle étoit âgée de trente-sept ans, d'une force singulière, et très-peu délicate sur la nourriture : elle passoit quelquefois des mois entiers sans boire : elle se défendoit, soit des pieds, soit de la dent, des approches de tout le monde, excepté de celles de son maître ; et pour peu qu'elle fût courroucée, elle levoit et étendoit sa queue dans toute sa longueur ; elle urinoit sur le champ et à diverses reprises, et lançoit son urine, qui étoit extrêmement jaune, à sept ou huit pieds loin d'elle. Elle n'avoit ni le mugissement du taureau, ni le hennissement du cheval, ni le braire de l'âne, mais un cri grêle, aigu et particulier, qui auroit plutôt tenu du cri ou du bêlement de la chevre que de celui de tout autre animal. On n'a point vu paître cette bête ; mais elle embrassoit et ramassoit avec sa langue le fourrage qu'on lui donnoit, comme le bœuf embrasse et ramasse l'herbe qu'il veut manger ; après quoi, une portion de ce fourrage étant parvenue sous les dents molaires, elle donnoit un coup de tête pour la séparer de celle que sa langue n'avoit pu atteindre ; de même que les bœufs donnent un coup de tête à droite et à gauche, lorsqu'après avoir saisi et serré l'herbe entre leurs dents incisives et le bourrelet qui supplée au défaut de ces mêmes dents à la mâchoire supérieure, ils cherchent à l'arracher : on n'appercevoit en elle aucun signe de rumination, quoique son maître assurât qu'on la voyoit chaque jour remâcher les alimens quand elle n'en avoit point devant elle. Cette *jumare*, considérée extérieurement, avoit le front large et bossué du taureau ; la mâchoire supérieure plus courte que l'inférieure ; un museau égal à celui du pèrè : le corps étoit à peu près conforme, de même que le sien, en ce qui concerne l'épine, les os des hanches et le flanc ; ses hanches étoient comme ce que nous appelons, dans le cheval, *jambes de veau* ; c'est-à-dire que ses genoux étoient très-rapprochés l'un de l'autre ; du reste, elle étoit solipède.

Par ces descriptions, il ne reste plus d'incertitude sur la possibilité de l'existence de ces sortes de *mulets* ; et c'est sans doute la meilleure réponse aux doutes de

quelques Naturalistes sur cet objet. Nous croyons qu'on lira avec le même intérêt quelques détails sur l'anatomie de cet animal, comparée avec celle du taureau et de la jument, auxquels il devoit sa naissance.

Son crâne (nous parlons de la *jumare* de Lyon) étoit beaucoup plus arrondi que dans le cheval; le frontal plus évasé; les os du nez plus enfoncés à leur partie supérieure, les orifices des fosses nasales beaucoup plus étroits, ces mêmes fosses beaucoup plus resserrées; l'entrée de la fosse orbitaire ronde, tandis que dans le cheval elle est ovalaire; le palais beaucoup plus large et concave; la mâchoire supérieure plus courte d'un pouce et demi que l'inférieure; la première de ces mâchoires ayant comme dans le taureau au moins deux pouces de largeur de plus que la seconde; douze dents molaires à chaque mâchoire, six de chaque côté. Cette *jumare* n'avoit point de dents canines ou de crochets, ce que l'on observe dans toutes les jumens, à moins qu'elles ne soient bréhaignes; les incisives, qui sont au nombre de huit dans la mâchoire postérieure des bœufs, étoient ici au nombre de six dans chaque mâchoire.

L'endroit qui répond à celui que l'on appelle les *barres* dans le cheval, étoit aplati, et son étendue étoit d'un pouce et demi; tout l'intervalle qui sépare en général les incisives et les molaires, étoit convexe, tandis que dans le cheval il est concave.

Sa langue ne différoit point de celle du bœuf; on y voyoit aussi sensiblement les mamelons qui sont à ses parties latérales et à sa pointe.

Les yeux de cette *jumare* ne différoient en rien à l'extérieur de ceux du bœuf; mais on y a remarqué ces prolongemens de l'uvée que l'on voit à la partie supérieure et inférieure de la pupille du cheval, et que l'on avoit appelés jusqu'ici les *grains de suite*.

La glotte étoit beaucoup plus large que celle du cheval, et cette conformation comparée avec le cri qu'avoit cette *jumare*, paroît contredire le sentiment de quelques Physiciens qui prétendent que cette ouverture est plus ou moins grande dans les animaux, selon la gravité des sons qu'ils poussent.

L'estomac étoit précisément conformé comme celui

du cheval, mais beaucoup plus grand ; la tête de même figure et de même consistance que celle du bœuf ; la vessie urinaire dans sa plus grande dilatation ne s'étendoit pas au-delà de trois pouces.

La matrice étoit semblable à celle de la jument ; de l'ânesse et de la mule ; les trompes étoient fort dilatées et remplies d'une humeur blanchâtre ; l'ouverture du côté du pavillon étoit très-large ; les ovaires de la grosseur d'une fève. Du reste, nulle vésicule du fiel et nulle différence dans la structure des autres parties, qui ressembloient en tout aux autres viscères de la jument ; il en étoit de même de toute la partie musculaire.

De cette anatomie comparée et de la description qu'on a vue précédemment, par M. *Bourgelat*, il paroît résulter que cette *jumare* tenoit plus de la jument que du taureau, tant pour la forme extérieure que pour la constitution intérieure, et sur-tout celle de l'estomac, qui dans le taureau a une organisation bien caractéristique à cause de la rumination, ce qui confirme que les mulets de ce genre tiennent toujours plus de la nature de la femelle qui leur a donné naissance, que de celle du mâle, comme l'observent les Naturalistes.

On prétend que le *jumart* n'a point produit dans nos climats ; mais on n'en doit pas inférer, dit M. *Adanson*, que tous les *jumarts* soient des individus stériles, et qu'il n'y en ait jamais de féconds, tandis que nous avons devant les yeux l'exemple d'autres animaux dont les bâtards multiplient, tels que ceux provenus du serin avec le chardonneret, du mulot, etc. On pourroit peut-être étendre ces exemples sur nombre d'autres animaux qui serviroient de preuves à la possibilité de ces mutations ou de ces créations de nouvelles especes dans les animaux ; et il paroît probable qu'avec du temps et des combinaisons on feroit reparoître des especes d'animaux formées du temps des Anciens, et qui ont cessé d'exister, faute de circonstances favorables pour les entretenir.

Au reste, ces mulets *jumarts* sont assez peu importants relativement à l'utilité ; ils ne possèdent qu'imparfaitement les qualités des deux especes, trop dis-

tantés, pour pouvoir se perfectionner l'une par l'autre ; et en eux-mêmes ils sont très-certainement dans l'impuissance ( au moins dans nos climats ) de former une race et de se propager. D'ailleurs, les différences dans la conformation intérieure, qui sont ici d'un bien plus grand poids que les différences de forme extérieure, sont si grandes entre les especes du cheval et de la vache, ou entre celles du taureau et de la jument, que l'union de ces deux especes si opposées paroît être décidément rejetée par la Nature : en effet, d'un côté, quatre estomacs, des cornes, le pied fendu, et toute la charpente des os lourde et raccourcie ; de l'autre, un estomac unique, un pied solide, c'est-à-dire un seul sabot, point de cornes, et une charpente haute, svelte et légère, forment des différences si considérables et si essentielles, que de l'union et de la confusion de deux semblables natures il ne doit résulter qu'une espece de monstre de conformation ambiguë, indécise, et qui ne se peut produire que rarement, extraordinairement, et d'une maniere tout-à-fait hors du plan régulier et général, et de la marche conséquente de la Nature.

**JUMENT** ou **CAVALE**, *Equa*. C'est la femelle du cheval. Voyez **CHEVAL**.

**JUNCO**. C'est le moineau de jonc. Voyez ce mot.

**IVOIRE**. Voyez au mot **ÉLÉPHANT** et à l'article **YVOIRE**.

**IVRAIE** ou **IVROIE**. Voyez **YVRAIE**.

**JUPATHIMA**. Nom donné dans l'intérieur des terres du Brésil, au sarigue. Voyez ce mot.

**JUPITER**. Voyez au mot **PLANETE**.

**JUPUBA**. C'est le cassique rouge du Brésil. Quelquefois il n'y a que le croupion d'un rouge de sang ; le reste est entièrement noir.

**JURUCUA** ou **JURUCUJA**, *Marcgrave*. C'est la tortue du Brésil, appelée *tortue de Mydas*. Voyez **MYDAS**.

**JUSELE**. Voyez **MENDOLE**.

**JUSQUIAME**, *Hyoscyamus*. Plante qui a une odeur forte, désagréable, qui appesantit la tête. Entre les huit especes de *jusquiam* que comptent *Tournefort* et *Boerhaave*, nous ne décrivons ici que les deux es-

peces principales dont on fait usage dans les boutiques ; elles sont bisannuelles.

1.<sup>o</sup> La JUSQUIAME NOIRE, ou HANNEBANE, ou POTELÉE, *Hyoscyamus niger, vulgaris*, C. B. Pin. 169 ; Linn. 257. Elle croit par-tout dans les champs, le long des chemins aux environs des villages, etc. Elle a une racine épaisse, ridée, longue, branchue, brune en dehors, blanche en dedans ; elle pousse des tiges hautes d'un pied et demi ou environ, épaisses, cylindriques, rameuses et velues : ses feuilles sont alternes, nombreuses, fort amples, molles au toucher, cotonneuses, d'un vert gai, sinuées et découpées profondément en leurs bords, d'une odeur forte et puante, principalement étant frottées dans les mains ; leur suc rougit le papier bleu : ses fleurs sont presque sessiles, rangées au sommet des rameaux en longs épis, de couleur jaune pâle, veinées d'un pourpre noirâtre dans le centre ; chacune d'elles est, selon M. Tournefort, une campane découpée irrégulièrement en cinq parties, soutenue par un calice velu, formé en gobelet. A cette fleur succede un fruit, caché dans le calice, de la figure d'une marmite, à deux loges, sur lequel est placé un couvercle qui se ferme exactement : ce fruit est rempli en dedans de plusieurs petites graines, cendrées, arrondies, ridées, aplaties, d'une saveur gluante et d'une odeur narcotique.

2.<sup>o</sup> La JUSQUIAME BLANCHE, *Hyoscyamus albus*, J. B. 3, 627 ; Dod. Pempt. 451. Elle differe de la précédente en ce qu'elle est plus petite, moins rameuse ; ses feuilles sont plus molles, mais plus cotonneuses ; ses fleurs et ses graines sont blanches et plus petites : elle croit principalement aux pays chauds, et vers Orange le long du Rhône.

On distingue la *jusquiam*e à fleurs d'une beau jaune doré, *Hyoscyamus aureus*, Linn. 257 : on la trouve assez communément en Provence. Il y a aussi la *jusquiam*e du Levant, *Hyoscyamus minor, albo similis, umbilico floris atro-purpureo*, Tourn. Corol. Inst. 3.

La plupart des Auteurs, instruits que l'usage interne de la *jusquiam*e, sur-tout de la *noire*, cause un grand dérangement dans l'économie animale, des anxiétés, et même qu'elle procure la mort aux animaux qui en

mangent , conseillent de ne se servir qu'extérieurement de cette plante , à l'exception de la graine. La *jusquiame* cuite avec le sain-doux forme un onguent dont on se sert avec succès , dit M. *Bourgeois* , dans les tranchées des petits enfans , causées par le lait aigri , et dans les coliques de toute espece : il suffit d'en frotter un papier gris qu'on applique sur le ventre. La *jusquiame* en cataplasme est émolliente et résolutive , adoucit les humeurs , et exhale une vapeur soporeuse et stupéfiante , qui fait dormir comme le fait le pavot. Nous apprenons que M. *Edouard Lisle* , Anglois , estime cette plante comme salutaire aux porcs qui en mangent , tandis qu'elle tue la volaille.

M. *Storck* , Médecin de la Cour de Vienne , si connu par les belles expériences qu'il a faites sur l'usage interne de la *ciguë* , de la *pomme épineuse* et de l'*aconit* , qu'il fait prendre avec succès depuis quelques années dans beaucoup de maladies qui ne cedent point à d'autres remedes , a aussi travaillé sur l'usage interne de l'extrait de *jusquiame*. Son premier essai fut fait sur un *chien*. Tant qu'il ne lui administra l'extrait qu'en petites doses , l'animal n'en parut rien ressentir ; mais à plus forte dose il commença à boire et manger avec avidité , puis il devint craintif et languissant ; il avoit les yeux menaçans , sa marche étoit chancelante , il heurtoit tout ce qu'il rencontroit , comme s'il ne voyoit point : à ce phénomène succéda le sommeil et ensuite un vomissement , une turbulence , un tremblement , une défaillance , une déjection d'excrémens liquides ; enfin il parut immobile. (Tous ces symptômes étoient à peu près semblables à ceux qu'avoient éprouvés , le 25 Mars 1649 , les Bénédictins du Couvent de *Rhinow* , qui avoient mangé d'une salade dans laquelle leur Jardinier avoit mis par mégarde quelques feuilles de *jusquiame* , qu'il avoit prise pour de la *chicorée blanche*.) Mais au bout d'un second sommeil le chien parut plus tranquille , et il fut bientôt dans son état naturel , éveillé , gai , plein d'appétit , et toujours alerte. Cet animal ayant continué à se bien porter , M. *Storck* jugea que l'extrait de *jusquiame* pris à petite dose , ne peut faire de mal ; mais qu'une forte dose cause des

accidens très-funestes. D'après cette connoissance, M. *Storck* prit pendant huit jours, tous les matins à jeun, un grain d'extrait, sans que sa santé ni sa vue éprouvassent le moindre changement : il avoit seulement, pendant cette huitaine, le ventre plus libre, et un beaucoup plus grand appétit. Un tel essai sur lui-même étoit bien capable de le porter à faire prendre de cet extrait à ses malades, dans les cas où les autres médicamens n'auroient point de succès.

M. *Storck* a opéré, par le moyen de cet extrait, plusieurs guérisons dont on trouve le détail dans un petit corps d'observations, qui se vend chez *Didot le jeune*, à Paris. On y remarque que ce remède peut convenir particulièrement aux personnes qui ont des tremblemens convulsifs, des soubresauts involontaires, des frissons et des syncopes, des terreurs subites, etc.

Quoiqu'il ne soit pas de notre ressort d'apprécier les vertus de la *jusquiame*, et malgré l'authenticité des cures que M. *Storck* a opérées par son moyen, nous conseillons encore de se méfier de ce remède, à moins qu'on ne soit entre les mains d'un Médecin sage, tel que M. *Storck* lui-même.

On a vu des personnes qui s'étoient endormies pendant les fortes chaleurs de l'été, dans un endroit tout entouré de plants de *jusquiame*, se trouver, à leur réveil, attaquées, les unes de maux de tête, d'étourdissemens ; d'autres de vomissemens et de saignemens de nez considérables.

Qu'une personne tienne sur le feu, dans un lieu clos et peu spacieux, des racines ou des tiges ou des feuilles de *jusquiame*, même les graines ; la vapeur qui en résulte suffit quelquefois pour altérer les fonctions de l'ame d'une façon fort singulière, et pour jeter tout le corps dans une perplexité affreuse. Nous terminerons cet article en avertissant qu'il y a des Charlatans qui guérissent les maux de dents, soit en y portant de la poudre de la grainé de *jusquiame*, soit en leur faisant recevoir la vapeur de cette graine, qu'on jette sur les charbons ardents. Nombre de personnes en ont été soulagées, à la vérité ; mais com-

bien d'entre elles ont été depuis sujettes aux vertiges et à la stupidité ! c'est procurer un mal réel et fixe ; en échange d'une douleur passagere, Si par imprudence ou par hasard , ou par le conseil d'un Empirique téméraire , l'on avoit pris de la *jusquame* , et qu'elle commençât à exercer ses qualités nuisibles , il faudroit aussi-tôt avoir recours aux vomitifs et aux adoucissans les plus gras ou les plus huileux , et surtout aux antidotes des narcotiques.

**JUXTA-POSITION** , *Juxta-positio*. Terme dont les Naturalistes se servent pour désigner cette espece d'accroissement qui se fait par l'apposition d'une nouvelle matiere sur la surface d'une autre. La *juxta-position* est opposée à l'*intus-susception* (*Intus-susceptio*). Celle-ci se fait par la réception d'un suc qui se répand dans tout l'intérieur de la masse. L'*intus-susception* n'a lieu que pour les corps organisés , car leurs parties intérieures prennent un accroissement : tels sont les végétaux et les animaux. Cette croissance est sensible , périodique et alimentée par des sucS nourriciers. — La *juxta-position* , qui est opposée à l'*intus-susception* , a lieu dans un corps inorganisé : celui-ci ne reçoit son accréation que par addition extérieure , et la partie la derniere formée et consolidée , est la premiere détruite : c'est le contraire dans l'accroissement par *intus-susception* , la partie centrale est la premiere qui s'altere.

**JUTAY**. Voyez à l'article TAMARINS.

**IZARI** ou AZALA. C'est la garance du Levant. Voyez à l'article GARANCE.

**IZQUEPOLT**. C'est l'*usquepatli*. Voyez ce mot. Ruysch dit que la chair et les excréments de cet animal sont excellens pour guérir d'une maladie contagieuse qu'il nomme *lues Hispanica*.





## K

**KAAB.** En Norwège on donne ce nom au *veau marin* ou *phocas*. Voyez ces mots.

**KAAT** ou **LYCION.** Voyez **CATÉ INDIEN.**

**KABASSOU.** C'est le *tatou* à douze bandes, Voyez à l'article **ARMADILLE**. M. le Docteur de la Borde nous a dit avoir vu à la Guiane un *kabassou*, qui est l'espece la plus grosse des *tatous*, et qui pesoit cent cinquante livres; ce *kabassou* ne se trouve que dans les grands bois: ces animaux font leurs trous de sept à huit pieds de profondeur, au bas des montagnes, et on ne peut guere les prendre qu'avec des trappes de bois qu'on tend à l'entrée du trou.

**KABÉLIAU** ou **CABÉLIAU.** Voyez **MORUE.**

**KABO**, en Arabe; selon *Rhasis* c'est l'*hyene*. Voyez ce mot.

**KAC-PIRE** ou **CAQUÉPIRE SAUVAGE**, *Bergkias*, *floribus*, *foliis oppositis*, *acuminatis*. Belle plante ou plutôt espece d'arbuste nouvellement décrite par M. *Sonnerat*, et connue au Cap de Bonne-Espérance sous le nom de *caquépire sauvage*, parce qu'elle a quelques rapports avec le *Gardenia florida* des Botanistes, appelé dans ce pays *jasmin du Cap*; mais elle en differe par plusieurs caracteres. M. *Sonnerat* l'a dédiée à M. *Bergk*, Secrétaire du Conseil au Cap de Bonne-Espérance: de là le nom latin de cette plante, *bergkias*.

Le *caquépire sauvage*, qui croît aussi dans les bois de la Guinée, est un arbuste qui s'éleve à la hauteur de six à sept pieds: ses feuilles sont opposées ou verticillées trois ensemble à chaque nœud, l'extrémité de chaque rameau est terminée par une seule fleur hermaphrodite dont le calice est allongé, découpé au sommet en plusieurs petits feuilletts, un peu renflé à sa base et accompagné de quelques écailles très-

petites qui paroissent former un second calice ; la corolle qui répand une odeur agréable, est blanche, monopétale, tubuleuse, attachée sur le fruit ; son tube est très-long, cylindrique par le bas, légèrement évasé par le haut, et divisé en neuf pieces à son sommet, ce sont autant de lobes arrondis ; neuf étamines sont placées à l'ouverture du tube, sans filets, à antheres alongées et partagées en portions solides, et aussi aiguës que la pointe d'une aiguille ; le pistil caché dans le fond du calice est surmonté d'un long style, terminé par plusieurs stigmates : au moment de la fructification la corolle tombe avec la partie supérieure du calice ; la partie inférieure subsiste et fait corps avec le fruit qui est ovoïde, charnu, garni dans son intérieur de cinq placentas auxquels sont attachées un grand nombre de semences noires, renfermées chacune dans une enveloppe membraneuse, et dispersées dans la pulpe du fruit. *Journal de Physique, d'Histoire Naturelle et des Arts, Avril 1774.*

**KAFAL.** Espece de *baumier* d'Arabie. Voyez à l'article **BAUMIER.**

**KAFRAAT**, en Perse ; c'est l'*hyene*. Voyez ce mot.

**KAIA.** C'est le *sinapistrum pentaphyllum* de Plumier ! Les Caraïbes l'appellent *Mouzambai*.

**KAJOU.** Quelques Voyageurs ont décrit sous ce nom le singe que nous appelons *sajou*. Voyez **SAJOU.**

**KAIR.** Nom que les Indiens donnent à une espece de *merlu* ou *merluche*. Voyez **MERLU.**

**KAKATOU** ou **KAKATOES**, ou **CATACOUA**, *Cactua*. Ces dénominations sont imitatives du cri des perroquets propres à l'ancien Continent qui portent ces noms. M. *Brisson* en fait une section à part ; il établit leur caractere sur leur grandeur et la blancheur de leur plumage ; mais ce qui les caractérise spécialement c'est une couronne de plumes longues, couchées en arriere dans l'état de repos, que l'oiseau relève à volonté, et dont il se forme une sorte de panache ou de diadème qui lui donne beaucoup de physionomie, et ajoute à sa beauté : les plumes dont ce panache est composé, sont rangées sur une double file, et disposées de façon que quand le *kakatoes* les relève, elles forment sur sa tête une cou-

ronne ovale, arrondie en devant, élargie sur les côtés et ouverte en arrière. On recherche ces perroquets à cause de leur beauté, et parce qu'ils sont en général doux et caressans; mais ils apprennent très-difficilement à parler, ils retiennent fort peu de mots, et les articulent mal; ils ont contre eux d'être criards et destructeurs; on diroit qu'un besoin interne les porte à faire usage de leur bec, et à s'en servir pour rompre, pour mordre et dépecer: comme il est plus arrondi et plus fort à proportion que dans les autres perroquets, il n'y a point de meubles qui puissent leur résister; le meilleur moyen de se garantir de leurs dégâts quand on les laisse en liberté, et d'obvier en tout temps à leurs cris, est de leur donner quelques morceaux de bois qu'ils s'occupent à réduire en bûchettes. Les *kakatoes* sont moins pesans que la plupart des autres perroquets, et ils courent assez vite, par petits sauts, s'aidant souvent de leurs ailes: ils sont aussi d'un naturel plus gai, d'un caractère plus remuant, et ils s'exercent par des attitudes, des gestes, et des mouvemens mimiques. On distingue plusieurs especes de *kakatoes*.

Le *KAKATOES à ailes et queue rouges*: le bas du dos est aussi de cette couleur; tout le reste du plumage est d'un blanc-cendré; il est de la grosseur du *kakatoes à huppe blanche*; les pieds sont noirâtres; le bec et les ongles d'un noir foncé.

Le *KAKATOES (petit) des Philippines*: il n'est pas si gros que le perroquet cendré appelé *Jaco*. Son bec est cendré à son origine, et dans le reste de couleur de chair: sa huppe, qui est moins longue et moins fournie que celle des autres *kakatoes*, est sur le devant du front d'un jaune de soufre et terminée de blanc; les autres plumes de la huppe sont d'un orangé pâle; le reste du plumage est blanc, mais nué de rouge foible sur les côtés de la tête et dessous la queue: le dessous des pennes des ailes et de la queue est nué de jaune de soufre.

Le *KAKATOES (à huppe blanche) des Moluques*, pl. enl. 263: *Psittacus albus cristatus*. Celui-ci est à peu près de la grosseur d'une poule; sa longueur totale est de dix-huit pouces; son bec, ses pieds et ses ongles,

sont noirs ; le bec a quinze lignes de long et deux pouces d'épaisseur ; tout son plumage est d'un blanc éclatant ; il y a un peu de jaune-clair sous les ailes et la queue ; les plumes qui entourent le sommet de la tête , lequel n'est couvert que d'un duvet , sont grandes , fortes ; les plus longues ont cinq pouces , elles sont rangées sur une double file , et forment une superbe huppe quand l'oiseau les redresse ; il relève en même temps une partie des plumes du cou ; quand , au contraire , la huppe est baissée , il ramène par dessus les plumes des côtés de la tête , et il fait revenir celles des joues sur la base du demi-bec inférieur ; ses yeux sont noirs et entourés d'une peau d'un blanc éclatant. Les Naturels des Moluques donnent le nom de *cachi* ( *précieux* ) à ces perroquets.

Le KAKATOES à huppe jaune , pl. enl. 14. On reconnoît deux races de cette espèce qui se trouve aussi aux Moluques , l'une est à peu près de la grosseur du *Jaco* , et l'autre plus forte et plus rare ; l'un et l'autre *kakatoes* ont le plumage blanc , excepté une nuance fort légère de jaune sur chaque joue , au ventre , sous les ailes et la queue ; les plumes de la huppe sont molles , douces au toucher , effilées , longues de trois à quatre pouces , d'un jaune-citron , courbées en arrière vers leur extrémité , et réfléchies en devant à leur pointe ; cette huppe se redresse et s'abaisse avec les mêmes circonstances que dans le *kakatoes* à huppe blanche ; l'œil est entouré d'une peau blanche ; l'iris est rougeâtre ; le bec , les ongles et les pieds sont noirs ; c'est le plus aimable des *kakatoes* , par sa docilité , son caractère caressant , sa vivacité et la gentillesse de ses mouvemens pleins de grace ; il est susceptible d'attachement. M. *Mauduyt* dit qu'il distingue la voix de son maître ; qu'il lui obéit , le prévient ; qu'il aime à être flatté , et qu'il rend caresses pour caresses : ceux qui ont été instruits donnent par le mouvement de leur tête des signes d'assentiment aux questions qu'on leur fait ; il suffit que le maître baisse un peu la tête , leur silence ou leur immobilité est réputée une réponse négative , et elle a lieu quand le maître ne fait aucun geste ; ainsi tout le talent de ces perroquets et de plusieurs autres animaux , consiste à être attentifs

aux gestes du maître, à des signaux convenus que l'art et la patience suggerent quand on les instruit.

Le KAKATOES à huppe rouge, pl. enl. 498. C'est le *grand cacatua* d'Edwards. Il est presque aussi gros qu'une poule; la peau nue qui entoure les yeux est d'un gris-blanc; l'iris est d'un rougeâtre sombre; le bec, les ongles et les pieds sont d'un noir-bleuâtre; le plumage est blanc, mais il prend une teinte rosée lorsque l'oiseau est animé; le dessous des ailes et de la queue sont couleur de soufre; les plumes qui sont sur le devant de la huppe sont blanches, longues de cinq pouces ou environ; elles enferment un faisceau de plumes étagées, qui forment, en se développant et en se relevant, un superbe panache; les plumes intérieures sont d'une belle couleur aurore; dans celui que l'on voit au Cabinet de Chantilly, ces dernières plumes sont d'un rouge légèrement safrané.

Le KAKATOES noir de Ceylan. Il est de la grosseur du *ara*; tout le plumage est d'un noir-bleuâtre, moins foncé au ventre que sur le corps; la huppe est d'un brun-noirâtre; la peau nue qui entoure les yeux est rouge, ridée, et se prolonge jusqu'au-dessus du bec; le bec et les pieds sont bruns; la queue est étagée et plus longue que celle des autres *kakatoes*.

KAKERLAQUE, *Kacrela*; *Blatta Indica* aut *Blatta Americana*, malè olentissima. C'est un insecte volant fort connu en Amérique, aux Indes Orientales, et parmi les Marins parce que les vaisseaux n'en sont que trop fréquemment infestés. Ces animaux sont du genre des *Mites*. Il y en a une espèce qui se multiplie beaucoup en Europe dans les cuisines. Voyez aussi ce que nous en avons dit au mot BLATTE.

Les *kakerlaques*, en Amérique, sont d'assez grands insectes; ils ont la taille d'un hanneton dont le corps seroit aplati; leur couleur est différente suivant les espèces. Le corps des mâles est caché sous des ailes, et celui des femelles est à découvert, parce qu'elles n'ont point d'ailes. Celles de notre pays, plus connues sous le nom de *mites*, sont bien moins grandes que celles des autres Parties du Monde: elle ne sont pas non plus si mal-faisantes; on ne les redoute même dans nos cuisines que comme une mal-propreté:

mais dans nos Isles elles occasionnent beaucoup de dégât aux Colons. Elles s'introduisent promptement de tous les côtés, elles se glissent par milliers dans les coffres, dans les magasins, et ils y tachent tout par leurs ordures, et n'épargnent ni habits ni linge; leur appétit n'assigne aucune différence dans les mets; elles semblent ne goûter rien; elles rongent, ainsi que les rats, tout ce qu'elles peuvent attraper, à l'exception du coton qui n'a pas encore été mis en œuvre; elles dévorent aussi les souliers, les viandes fraîches et desséchées, le cuir, les livres, le bois, même le pain dont elles ne mangent que la mie. Ces animaux courent aussi sur le plancher, le long des murs, sur les tables, et se précipitant d'en haut infectent les mets, qu'ils rendent dégoûtans. Ils courent pendant la nuit sur les lits, sur les mains, sur le visage, et autres parties du corps découvertes de ceux qui dorment; ils cherchent jusqu'à la racine des cheveux les restes de la poudre qui les couvroit pendant le jour; souvent ils réveillent la personne endormie par la douleur qu'ils causent en pinçant la peau, et fuient quand elle se remue, en répandant une odeur infecte. Les *kakerlaques* aiment sur-tout les choses douces, et particulièrement les biscuits et l'ananas; mais ils inspirent, par leur puanteur, du dégoût pour tout ce qu'ils touchent. On croit cependant avoir observé qu'ils sont ennemis des bonnes odeurs, et qu'ils ne se fourrent pas volontiers dans les coffres faits de bois de senteur, qui sont communs dans toutes nos Isles. Les femelles des *kakerlaques* multiplient beaucoup; elles déposent leur semence (*aufs*) par tas, et l'enveloppent d'une fine taie, comme font en Europe certaines araignées. Chaque coque est toujours divisée intérieurement en trente cellules rangées sur deux lignes parallèles, et dans chacune desquelles se trouve un œuf ou un embryon. On voit, au terme de l'éclosion, les jeunes animaux formés en dedans, ronger leur coque et en sortir avec précipitation: alors ils ne sont pas plus gros qu'une fourmi: ces jeunes *kakerlaques*, déjà pressés par une faim dévorante, s'introduisent facilement par les fentes ou par la serrure dans les coffres, dans les malles et dans les armoires, où ils rongent et détrui-

sent tout ; leur croissance est très-prompte ; heureusement dit M. *Cossigni*, que les *guêpes ichneumones* attaquent et tuent ces insectes dévastateurs et trop féconds. Beaucoup d'oiseaux, et sur-tout la volaille, en sont fort avides. La *guêpe ichneumone*, qui par sa taille devrait être un ennemi bien moins redoutable, ne l'est cependant pas moins par son acharnement et sa fécondité.

Quand la *guêpe ichneumone*, après avoir rôdé de différens côtés, soit en volant, soit en marchant, comme pour découvrir du gibier, apperçoit un *kakerlaqué*, elle s'arrête un instant, pendant lequel les deux insectes semblent se regarder et se mesurer des yeux ; mais bientôt l'*ichneumone* s'élance adroitement sur son stupide ennemi, dont elle saisit le museau ou le bout de la tête avec ses serres ou dents : elle se replie ensuite sous le ventre de sa proie pour la percer de son aiguillon : dès qu'elle sent y avoir répandu le poison fatal, elle semble abandonner cet ennemi épuisé, elle s'en éloigne ; mais après avoir fait divers tours, elle revient bientôt à la charge, quoique bien certaine de le trouver sans force, hors de combat, et succombant sous une blessure douloureuse et empoisonnée. Alors, le *kakerlaque* naturellement peu courageux, ne pouvant plus résister à la *guêpe ichneumone*, celle-ci le saisit par la tête, et marchant à reculons le traîne jusqu'à ce qu'elle l'ait conduit à son trou ou dans quelque coin. Si c'est dans un trou dont le diamètre ne permette pas le passage au *kakerlaque*, alors la *guêpe ichneumone* diminue le volume de sa proie, en lui coupant le fourreaux des ailes et quelques pattes : alors elle la suce et la dévore à son aise. C'est ainsi que l'épervier attaque avec avantage et se rend maître d'oiseaux trois fois plus gros que lui. Voyez maintenant à l'article GUÊPE ce qui concerne la *Guêpe ichneumone* en question.

A Surinam, à la Martinique et dans toutes les Isles Antilles, on donne le nom de *kakerlakké* ou de *ravet* à cette même *blatte* qui court la nuit pour butiner. C'est le *cancrelas* du Brésil : des especes de grosses araignées particulieres à ces contrées, et dont il est mention en l'article PHALANGE, en devorent beaucoup.

dans

Dans les Indes Orientales les fourmis noires molestent cruellement les *kakerlaques*. Lorsque le hasard leur en offre quelqu'un d'estropié ou de mort, elles le saisissent douze ensemble; font la levée du corps, le traînent au trou de la fourmillière et l'y font entrer souvent dépecé, ne pouvant l'y introduire en entier.

KALI. Nom Arabe, qu'on donne assez communément à la plante appelée *soude*. Voyez ce mot et à l'article PINIPINICHI. Le *kali* du Malabar est le *pinipinichi*.

KAMBEUL. Les Nègres du Sénégal donnent ce nom à un coquillage univalve, qui est du genre des *Limaçons*, selon M. Adanson. M. d'Argenville le place dans la famille des *Buccins*. Voyez ces mots.

KAMICHI, *pl. enl.* 451, est le nom d'un grand oiseau qui ne vit que sous la Zone torride du nouveau Continent: il est appelé *kamouchi* par les Sauvages de la Guiane; *anhima* par ceux du Brésil; *cahuitahu* sur les rives de l'Amazone, et *camoucle* dans les *Mémoires sur Cayenne*. L'Auteur de l'*Histoire naturelle de la France équinoxiale*, le nomme *Aquila aquatica cornuta*; mais il n'est point oiseau de rapine, ainsi qu'on le verra dans la suite de cet article. Le *kamichi* est seul de son genre; il réunit plusieurs caractères dont un seul suffiroit pour le faire reconnoître.

Le *kamichi* est plus gros que le dindon; sa longueur totale est de trois pieds; l'envergure est de plus de cinq pieds, il a à peu près le bec des gallinacées, mais un peu plus long et plus courbé à sa pointe: le bec est noirâtre; la mandibule supérieure est longue de deux pouces; les yeux sont gros, saillans, noirs; les paupières sont de la même couleur et dégarnies de plumes dans leur contour, sur une largeur d'environ deux lignes: sur le sommet antérieur de la tête s'éleve une corne grêle, cylindrique, perpendiculaire, longue de trois à quatre pouces, rarement davantage, courbée à son extrémité et à pointe mousse; cette corne dont la base est creuse, est bien plus dure à son extrémité, et elle tire son origine d'une apophyse de l'os du coronal; le bas des cuisses est dégarni de plumes; les jambes sont assez



courtes et fort grosses, noires et couvertes d'écailles larges et rudes; il y a trois doigts en avant, un en arriere; le doigt du milieu antérieur, qui est le plus long, a quatre pouces et demi; le doigt interne qui est le plus court n'en a que deux; il est tourné fort en dedans et situé presque à la partie postérieure du pied; les ongles sont très-longs, légèrement courbes, pointus, et celui du doigt de derriere, qui est le doigt le plus court de tous, est plus long que les ongles des autres doigts; il y a sur le devant de chaque aile deux éperons ou deux ergots, qui sont des apophyses de l'os de la troisième partie de l'aile; l'un, supérieur et le plus grand, est triangulaire, large à sa base, long d'un pouce et demi, et à pointe très-aiguë; l'autre, inférieur, n'a que six à sept lignes de long: il est comprimé sur ses deux faces, d'une forme assez irrégulière et à pointe mousse; tous deux sont d'une substance de corne. M. *Bajon*, qui a observé à la Guiane long-temps le *kamichi*, dit que la couleur du plumage, lorsque cet oiseau a acquis toute sa taille, est sur le cou, la poitrine, le dos, les ailes et la queue, d'un noir d'ardoise, semé de quelque taches grisâtres; les cuisses et le dessous du corps sont blancs, et le noir anticipe sur les côtés; de façon que le blanc forme une large tache triangulaire dont la base est du côté de la poitrine, et la pointe à l'origine de la queue; la tête et le cou sont couverts de petites plumes, courtes, douces au toucher, comme lanugineuses ou duvetées, variées de noir et de blanc; les grandes pennes des ailes ont quatorze à quinze pouces de long, et sont beaucoup plus grosses que celles des oies, mais trop molles pour qu'on puisse s'en servir à écrire; celles de la queue ont huit à neuf pouces, et sont toutes d'égale longueur.

Le *kamichi* est un oiseau assez rare: on ne le trouve que dans certains cantons, dans les marécages, sur les bords de la mer, dans les savannes noyées ou le long des ruisseaux; il se tient communément à terre; et s'il se perche quelquefois, c'est sur des branches seches; sa nourriture la plus ordinaire est l'herbe la plus tendre, qu'il pâture à la maniere des

*dindons*, des *oies*, etc. Il mange encore des graines de certaines plantes et peut-être aussi des vers, des insectes; il ne tourne jamais l'appareil redoutable de ses armes que contre les oiseaux de son espece; c'est dans le temps des amours que les mâles se livrent de rudes combats à coups d'ailes, et se servent des éperons dont elles sont armées pour se disputer la jouissance des femelles; dans tout autre temps ces oiseaux sont pacifiques; ainsi l'amour le plus doux des sentimens de la Nature devient souvent le plus impétueux et le plus cruel, parce qu'il est le plus pressant et celui qui laisse le moins de repos. Combien d'individus civilisés dans l'espece humaine ne présentent-ils pas le même contraste?

Nous ignorons si la femelle du *kamichi* a des armes aux ailes; on nous a dit seulement qu'elle fait son nid dans des broussailles, souvent dans les joncs, qu'elle le place assez près de terre, qu'elle pond à la fin de Janvier ou au commencement de Février, et ne dépose que deux œufs; si sa ponte est dérangée par quelque accident, il y en a une seconde à la fin d'Avril ou au commencement de Mai: les petits ne sortent du nid que quand ils commencent à être en état de voler; ils suivent alors leur mere, et peu de temps après ils la quittent; la chair du *kamichi* est noire, et est un très-bon manger, sur-tout celle des jeunes: c'est un mets ordinaire chez le petit nombre d'habitans à portée de s'en procurer. M. *Mauduyt* dit que ce seroit un des oiseaux intéressans et utiles à transporter, et qu'on pourroit espérer d'amener à l'état de domesticité; la voix du *kamichi* est haute et sonore: on prétend qu'elle exprime le mot *vihu*, qu'elle répète deux fois de suite.

**KAMINA-MASLA** ou **KAMENOIE-MASLO**. Substance minérale, onctueuse et grasse au toucher, qui se trouve en plusieurs endroits de la Sibérie, attachée comme des stalacrites aux cavités de quelques roches d'une ardoise noirâtre chargée d'alun. Le *kamina-masla* est d'une couleur jaune-grisâtre; il paroît que c'est un composé d'acide vitriolique, de sel alkali minéral et d'une matiere grasse métallique, semblable au *guhr* des métaux. Voyez à l'article **ALUN**.

Le *kamina-maslà* liquide de Sibérie est un *pétrole*.  
Voyez ce mot.

K'ANGIAR. Dans les Cabinets des Curieux on voit sous ce nom des instrumens destructeurs : ce sont des poignards de l'Indostan et d'autres pays des Indes. En Turquie, les femmes en portent un à leur ceinture.  
Voyez à l'article ARMES.

KANGUROO. Est la très-grande espece de *gerboise*.  
Voyez à l'article GERBOISE.

KAN-KAN. Nom que les Ethiopiens et bien des Voyageurs donnent à la *civette*. Les Negres de Guinée l'appellent *kastor*, et les portugais *gato de algalia*.  
Voyez CIVETTE.

KANNA. C'est une racine qui croît au Cap de Bonne-Espérance : Les Hottentots la recherchent avec passion pour se donner des forces et de la gaieté. Le Pere Tachard suppose que c'est le *gins-eng* des Chinois ; en effet, elle a à peu près les mêmes propriétés. Les Hottentots qui la mâchent en ressentent les mêmes effets que les Turcs de l'opium. (*Hist. des Voyages.*) Le *kanna* des Egyptiens sert de fard aux femmes du pays.

KANNA-GORAKA. Voyez CARCAPULLI.

KAOLIN, *Terra porcellana*. Est une terre composée ; blanche, farineuse, graveleuse, brillante, et dont on se sert en Chine dans la composition de la fameuse porcelaine de ce pays, conjointement avec le *pétunt-sé*.  
Voyez ce mot et l'article VASES.

Par l'analyse que nous avons répétée du *kaolin* de la Chine, nous avons reconnu que la partie farineuse est communément apyre ; les paillettes brillantes sont du mica ; les parties graveleuses sont de petits cristaux de quartz, et la partie empâtante qui sert de ciment est argileuse. Nous avons trouvé, ainsi que M. Guettard, quantité de terres semblables sur les couches de granite qui se voient aux villages du grand et petit Hertrey près d'Alençon. Peut-être que ce *kaolin* n'est qu'un faux granite décomposé ; on s'en sert dans le pays d'Alençon pour faire la poterie et la grosse faïence. Dans nos voyages en Bretagne, en Allemagne et en Suisse, nous avons rencontré du *kaolin* semblable à celui d'Alençon, dont plusieurs especes

ou variétés font effervescence avec les acides. Cette terre est désignée dans *Wallerius* sous le nom impropre de *marne à porcelaine*: au moins, elle est très-semblable à celle dont cet Auteur parle sous ce nom. Le *kaolin* ou terre à porcelaine, de Saint-Yrier en Limousin, est une terre argileuse, blanche et friable; elle contient, dit M. *Monnet*, plus de deux tiers de véritable terre quartzeuse et beaucoup de grains de feld-spath.

KAOUANE. Voyez à l'article TORTUE.

KAPA-MARA. Voyez à l'article ACAJOU-POMME.

KAPIRAT, *Gymnotus notopterus*, Pallas. Poisson du genre du *Gymnote*: il se trouve dans l'Inde, où il est appelé *ikan pangaio* et *kapirat*: il a huit pouces de longueur, sur deux pouces quatre lignes de largeur vers la région de l'anus: sa tête est un peu épaisse, courte et obtuse; les yeux sont très-ouverts, avec un petit trou au-dessus de chacun; les iris sont d'un jaune d'or brillant; les mâchoires sont garnies d'une double rangée de dents; chaque côté de la mâchoire inférieure offre de plus une double lame orbiculaire, et une autre lame en forme de tranchant, finement dentelée et située longitudinalement; les opercules des ouïes sont couverts d'écaïlles; il y a six rayons à la membrane des ouïes: le corps est comprimé latéralement; il représente assez une lame d'épée; les écaïlles qui le recouvrent sont petites; l'anus est situé près de la gueule: la couleur du corps est d'un blanc-argenté, mélangé d'un jaune d'or; mais le gris-cendré est la teinte du dos et des nageoires: la nageoire dorsale a sept rayons; les pectorales en ont chacune treize; celle de l'anus est plus charnue et plus basse vers sa naissance que dans ses autres parties: elle s'élève ensuite et se prolonge, en conservant son bord parallèle à la base, jusqu'au-delà de l'extrémité de la queue, qui est entièrement d'une substance charnue et n'a point de nageoire particulière; la même nageoire a cent seize rayons, tous bifurqués.

KARABÉ. Nom Arabe qui signifie *tire-paille*. Voyez AMBRE JAUNE. Les trochisques de *karabé* qui viennent du Levant ne sont qu'une sorte de gomme de peu-

plier : on donne aussi le nom de *faux-karabé* à une espèce de *copal* ; Voyez RÉSINE COPAL.

Le *karabé* de Sodome est l'*asphalte* ; Voyez ce mot.

KARACATIZA. Les Turcs et sur-tout les Tartares donnent ce nom au polype à huit pattes qui se trouve dans le Pont-Euxin ; et dont les Grecs se nourrissent dans leur temps de jeûne.

KARACOUOLAK ou KARRAH-KULLAK, en langue Turque, est le *caracal*. Voyez ce mot.

KARAMBOLE. C'est le fruit du *carambolier*. Voyez ce mot.

KARA-NAPHTI. Voyez PÉTROLE.

KARAPAT ou CARAPAT. Voyez les articles PALME DE CHRIST, RICIN et TIQUE.

KARATAS ou CARAGUATA-MALA. (C'est le *Caraguata acanga* de Pison ; le *Bromelia karatas* de Linnæus.) C'est une très-grande plante de l'Amérique, une espèce d'*aloès* sauvage, dont on distingue plusieurs espèces. La première est le *Karatas foliis altissimis, angustissimis et aculeatis* de Plumier : elle croît dans les bois à la Martinique : sa racine est fibreuse, rameuse, noirâtre ; ses feuilles sont nombreuses, et sortent immédiatement de terre sans péduncule ; elles sont disposées en rond ; larges de trois à quatre pouces, longues de quatre à cinq pieds, lisses, d'un vert-blanchâtre, pliantes, dentelées et terminées par une pointe très-aiguë : au centre de ce grand faisceau de feuilles naissent, sans aucune tige, deux ou trois cents fleurs sessiles, purpurines ou bleuâtres, serrées les unes contre les autres, et disposées sur le collet de la racine en un amas orbiculaire et convexe ; leur corolle est monopétale, en entonnoir et à trois divisions : les fruits sont ovales, coniques, succulens.

Il y a un *karatas* à tige haute de six à onze pieds et quelquefois davantage, remplie d'une matière spongieuse, laquelle étant séchée prend feu aussi facilement que l'amadou ; le sommet de cette tige se divise en plusieurs petits rameaux, d'où sortent des fleurs monopétales en entonnoir, inodores, blanches, rangées par bouquets, divisées en trois quartiers, soutenues sur un calice verdâtre et oblong. Ce calice devient un fruit arrondi, charnu, oblong, divisé dans

toute sa longueur en trois capsules remplies de petites graines plates, arrondies, roussâtres. A Saint Domingue, cette plante se trouve dans les endroits les plus arides, souvent entre les rochers : ses feuilles bouillies quelque temps dans l'eau donnent une es- pece de fil qui sert à faire de la toile et des filets pour les pêcheurs : ce fil sert aux mêmes usages que celui de l'*aloès-pitte* ; Voyez ce mot. Sa racine ou ses feuilles broyées et jetées dans la riviere, étourdis- sent tellement le poisson, qu'on peut le prendre ai- sément avec la main.

Il y a, dit-on, trois autres especes de *karatas*, que l'on regarde comme des *ananas sauvages* : L'une que l'on appelle *ananas perroquet* ; Voyez CARAGATE A ÉPI TRONQUÉ. Une autre dont les feuilles sont con- caves et retiennent si bien l'eau de la pluie, qu'elles sont dans les lieux arides, d'une grande ressource aux chasseurs ; c'est la *caragate* utriculée. Une autre qui porte un fruit en forme de gros clou, dont le goût tire sur celui de la pomme de reinette, et dont on fait d'excellentes confitures.

Dans le pays de Cayenne, on donne le nom de *bois de meche* à l'espece de *karatas*, dont la tige fournit aux Negres une moëlle qui leur sert d'amadou. M. de Préfontaine ( *Mais. Rust. de Cay.* ) dit que la feuille du *bois de meche*, chauffée sur la cendre et appliquée sur la partie affligée de rhumatisme, soulage beaucoup. C'est encore un spécifique pour les blessures. Le fruit de cette plante s'appelle *citron de terre* : *citron*, parce qu'il a le goût acide ; *de terre*, parce qu'il faut la fouiller pour le trouver.

KARBUS. C'est l'*arbose*. Voyez ce mot.

KARIBEPON. Grande espece de *nimbo*. Voy. ce mot.

KARIBOU, c'est le *caribou*. Voyez ce mot.

KASTOR. Voyez KAN-KAN.

KATAF et KAFAL. Especes de *balsamiers* d'Arabie. Voyez à l'article BAUMIER.

KATALEPTIQUE ou DRACOCÉPHALE de Virginie. Voyez TÊTE DE DRAGON.

KATOU-CANNA de l'Inde, est un *acacia* à bois rouge ; son tronc est si gros, que deux hommes ont de la peine à l'embrasser.

KATOU-INCHI-KUA. Voyez à l'article GINGEMBRE.

KATOU-INDEL. Palmier sauvage de Malabar, dont le fruit semblable à la prune sert aux Indiens en place d'arec : les Malais se font des bonnets avec les feuilles de l'arbre. Voyez CACHOU.

KATRACA ou PARRAQUA. C'est le *faisan de la Guiane*, pl. enl. 146. De tous les oiseaux qu'on voit en Amérique, c'est celui qui approche le plus de notre *faisan*. On peut le regarder, dit M. de Buffon, comme son représentant dans le Nouveau-Monde : il le représente en effet par l'ensemble de sa forme, par ses pieds; par son bec crochu, par ses yeux bordés de rouge et par sa longue queue; néanmoins, comme il appartient à un climat et même à un monde différent, on ne peut point le regarder aussi sûrement comme un *faisan*, que les *faisans* de la Chine, qui s'accouplent et produisent certainement avec les nôtres.

M. Mauduyt dit que le nom de cet oiseau, qui se trouve au Brésil et à la Guiane, est, dans la première de ces deux contrées, *katrakas - katracas*, et peut-être le même parmi les Sauvages de la Guiane; mais les François le nomment *parraqua*. M. Mauduyt dit encore que cet oiseau est mieux connu aujourd'hui, depuis la publication des *Mémoires sur Cayenne* par M. Bajon, et qu'il appartient plutôt aux *hoccas* qu'aux *faisans* : en effet, sa queue n'est ni étagée, ni composée de plumes étroites et terminées en pointe, comme celle des *faisans* : les plumes de la queue du *katraca* sont au contraire fort larges, plus évasées à leur extrémité que dans le reste de leur longueur, et se terminent en s'arrondissant : il porte sur le derrière de la tête et le haut du cou, des plumes un peu alongées et qu'il relève à volonté. Le *katraca* est de la grosseur d'une très-petite poule; le plumage est en général d'un brun-roux, nué d'olivâtre à la poitrine et sur tout le corps; le dessous du corps est d'un gris-fauve; il y a au milieu de la gorge une bande longitudinale d'un blanc sale; la queue est longue d'un pied, large et pendante; le bec, noirâtre; les pieds sont d'un brun nué de rougeâtre; les ailes sont courtes; son vol est de peu de durée.

M. *Bajon* dit que sa voix est plus forte peut-être que celle d'aucun autre oiseau de l'Amérique ; il la fait sur-tout entendre depuis la pointe du jour jusqu'au lever du soleil , et particulièrement dans les deux saisons où il fait ses pontes ; les *katracas* ne cessent alors le matin de s'appeler et de se répondre : leur cri exprime précisément le mot *paraqua* : la longueur et la disposition de la trachée-artère sont les causes de cette voix si forte qui les distingue des autres oiseaux , et les rapproche d'un petit nombre , tels que le *pauxi* ou le *pierre de Cayenne* , dans lequel on a trouvé la même organisation. *Voyez* PIERRE DE CAYENNE (le).

La première ponte de l'année se fait en Décembre ou Janvier ; la seconde , en Juin ou Juillet ; alors ils suspendent leurs cris ou chants ; chaque ponte est de cinq ou six œufs : le nid est construit sur des arbres touffus , à la hauteur de sept à huit pieds de terre ; les petits en descendent fort peu de temps après être nés , et ils suivent la mère comme les poussins suivent la poule ; leur première nourriture consiste en vers et en insectes , et la mère ne cesse de gratter la terre pour leur en découvrir ; dès qu'ils sont en état de voler , ils quittent leur mère , ils vont pâture l'herbe tendre ; mais des graines et des fruits font alors le fond de leur nourriture : ces oiseaux , pendant la forte chaleur du jour , restent constamment dans les bois les plus épais ; mais le matin et le soir ils en sortent pour chercher des vivres ; ils s'approchent des terres cultivées , des habitations ; ils n'évitent pas le voisinage de la mer : leur chair ressemble beaucoup à celle du *faisan*. Pris jeunes , ils deviennent familiers , au point d'en être incommodes ; cependant ils aiment à coucher dehors , perchés en plein air.

KAVALAM. *Voyez* BOIS CACA.

KAVIAC. *Voyez* à l'article ESTURGEON.

KAYOPOLLIN. *Voyez* CAYOPOLLIN.

KAYOUROURÉ , est le singe appelé *macaque blanc* dans l'Isle de Cayenne. *Voyez* l'article MACAQUE.

KEBOS. Les anciens Grecs désignoient par ce nom



les singes à longue queue, que nous appelons *guenons*. Voyez les articles *GUENON* et *SINGES*.

**KENLIE**, *Canis mesomelas*. Nom sous lequel on désigne le *chacal* au Cap de Bonne-Espérance. Voyez *CHACAL*.

**KENNA**. Espèce de faux *troëne* des Indes, Voyez à l'article *ALCANA*.

**KÉRATOPHYTE** ou **CÉRATOPHYTE**, *Keratophyta*. Nom qu'on donne à des *lithophytes* : ce sont des corps marins, des productions organisées, en un mot, des espèces de polypiers ; leur substance ressemble à du bois flexible, mais leur nature tient de la corne : il y en a de réticulés ou en réseau, de rameux et d'autres en forme de buissons. On donne improprement le nom de *corail noir* à l'espèce de *kératophyte* des pays chauds ; et qui est d'un beau noir, luisant et assez dur pour être susceptible de recevoir le poli. Voyez ce que nous en avons dit à la suite de l'article *CORALLINES*. On trouve des *kératophytes* fossiles.

**KERFA**. Divers Auteurs prétendent que c'est la *canelle giroflée*. Voyez ce mot.

**KERMÈS**, *Chermes*. Genre d'insectes de l'ordre des *Gallinsectes*. Voyez ce mot. Les individus de ce genre ont une trompe qui sort du corselet, entre la première et la deuxième paire de pattes ; deux ailes droites élevées dans les mâles seulement ; l'extrémité du ventre garnie de filets. La femelle étant jeune court sur les feuilles et les tiges ; mais au bout de quelque temps elle se fixe à un endroit de l'arbre, elle y devient parfaitement immobile : enfin son corps parvient à se gonfler, sa peau s'étend, les anneaux disparaissent, elle se sèche et devient lisse ; en un mot elle devient semblable aux galles ou excroissances qu'on trouve sur les arbres ; voilà le propre des *gallinsectes*. Leur peau desséchée ne forme plus qu'une coque, sous laquelle sont renfermés les œufs de l'animal. On distingue le *kermès des racines*, appelé *cochenille de Pologne* ; celui des *orangers* appelé par les Jardiniers *punaïse de citronnier*. Il y a encore le *kermès de la clématite* ; celui du *pêcher*, de la *vigne*, du *sapin*, du *coudrier*, de l'*orme*, du *tilleul*, du *chêne*, du

*néstier*, du charme, de l'érable. Enfin il y a une espèce de *kermès* long, étroit et formé presque comme une écaille de moule; il vient sur les arbres.

Le **KERMÈS DE PROVENCE**, *Chermès*, aut *Coccus tinctorius ilicis*, est la plus renommée des *gallinsectes*. La figure de ce *kermès* approche de celle d'une boule dont l'on auroit retranché un assez petit fragment. Cet insecte vient sur les feuilles épineuses et les tendres rejetons d'une très-petite espèce de chêne-vert, *Ilex aculeata cocci-glandifera*, C. B. Pin. 425, aut *Ilex coccigera*, J. B. J. 106, arbrisseau qui s'éleve environ à deux ou trois pieds, et qui croît sur les collines pierreuses de Provence, du Languedoc, même en Espagne et dans l'Isle de Candie. Voyez CHÊNE-VERT.

Les femelles du *kermès* sont plus aisées à trouver que les mâles : elles ressemblent dans leur jeunesse à de petits cloportes : elles pompent leur nourriture en enfonçant profondément leur trompe dans l'écorce de l'arbre; alors elles courent avec agilité : mais quand l'insecte a acquis toute sa croissance, il paroît comme une petite coque sphérique membraneuse, attachée contre l'arbrisseau; c'est là qu'il doit se nourrir, muer, pondre, et terminer ensuite sa vie. Les habitans du pays qui ne font la récolte du *kermès* que dans la saison convenable, considerent cet animal dans trois états différens d'accroissement : 1.° Vers le commencement du mois de Mars, en langage provençal on appelle le *kermès*, *vermeou*, et on dit que dans ce temps *lou vermeou groue*, c'est-à-dire que le ver couve : alors il est moins gros qu'un grain de millet. 2.° Dans le mois d'Avril les gens du pays disent que *lou vermeou espelis*, c'est-à-dire qu'il commence à éclore. (M. Emeric remarque ici que par *ver éclos*, il faut entendre le *ver* qui a pris tout son accroissement.) 3.° Vers la fin de Mai on trouve sous le ventre de l'insecte mille huit cents ou deux mille petits grains ronds, qu'on appelle dans les pays *freisset* : ce sont des œufs qui, venant ensuite à éclore, donnent autant d'animaux semblables à celui dont ils sont sortis. Ces œufs sont plus petits que la graine du pavot; ils sont remplis d'une liqueur d'un rouge pâle; vus au microscope, ils semblent parsemés d'une infinité.

de points brillans couleur d'or ; il y en a de blancs et de rouges : les petits qui sortent des œufs blancs sont d'un blanc sale , leur dos est plus écrasé que celui des autres ; les points qui brillent sur leur corps sont de couleur d'argent. M de Réaumur dit qu'il y a moins de ces *kermès* blancs que des rouges , et que c'est à tort que les gens du pays les appellent *la matre dou vermeou* , c'est-à-dire *la mere du kermès*. Les petits œufs étant secoués , il en sort autant de petits animaux entièrement semblables à l'insecte d'où ils proviennent ; ils se dispersent sur l'*îlex* , jusqu'à ce qu'au printemps suivant ils se fixent dans les divisions du tronc et des rameaux pour y faire leurs petits. On doit observer que quand le *kermès* acquiert une grosseur convenable , alors la partie inférieure du ventre s'élève et se retire vers le dos en formant une cavité , et alors il devient presque semblable à un cloporte à demi-roulé. C'est dans cet espace vide qu'il dépose ses œufs , après quoi il meurt et se desseche. (Ce cadavre informe ne conserve point , comme la *cochenille* , l'extérieur animal : ses traits s'effacent , disparaissent ; on ne voit plus qu'une espece de galle , triste berceau des œufs qui doivent éclore.) A peine les œufs sont-ils éclos que les petits animaux veulent sortir de dessous le cadavre de leur mere pour chercher leur nourriture sur les feuilles de l'*îlex* , non en les rongant comme les chenilles , mais en les suçant avec leurs trompes.

Nous avons parlé ci-dessus de la femelle du *kermès* ; il convient maintenant de parler du *kermès* mâle , qui dans les commencemens lui ressemble parfaitement : bientôt après s'être fixé comme elle , il se transforme dessous sa coque en une nymphe qui , devenue insecte parfait , souleve la coque et en sort le derriere le premier : alors c'est une petite mouche qui ressemble en quelque maniere au cousin ; son corps est couvert de deux grandes ailes transparentes : il saute brusquement comme la puce , et cherche en volant ses femelles immobiles , qui l'attendent patiemment pour être fécondées : les a-t-il trouvées , il se promene plusieurs fois sur quelques-unes d'elles , va de leur tête à leur queue pour les exciter ; alors la fe-

nelle, fidelle et soumise au vœu de la Nature, répond aux caresses de son mâle, et l'acte de fécondation a lieu.

La récolte du *kermès* est plus ou moins abondante; selon que l'hiver a été plus ou moins doux : on a remarqué que la nature du sol contribue beaucoup aussi à la grosseur et à la vivacité du *kermès*; celui qui vient sur des arbrisseaux voisins de la mer, est plus gros et d'une couleur plus vive que celui qui se trouve sur des arbrisseaux qui en sont éloignés. Des femmes arrachent avec leurs ongles le *kermès* avant le lever du soleil. Il faut veiller dans le temps de la récolte à deux choses, 1.<sup>o</sup> aux pigeons, parce qu'ils aiment beaucoup le *kermès*, quoique ce soit pour eux une assez mauvaise nourriture; 2.<sup>o</sup> on doit arroser de vinaigre le *kermès* que l'on destine pour la teinture, et le faire sécher. Cette manœuvre lui donne une couleur rougeâtre. Sans cette précaution, l'insecte une fois métamorphosé en mouche s'envole et emporte la teinture. Lorsqu'on a ôté la pulpe ou poudre rouge, on lave ces grains dans du vin, on les fait sécher au soleil, on les frotte dans un sac pour les rendre lustrés; ensuite on les enferme dans des sachets, où l'on a mis, suivant la quantité qu'en a produit le grain, dix à douze livres de cette poudre par quintal. Les Teinturiers achètent plus ou moins le *kermès*, selon que le grain produit plus ou moins de cette poudre. La première poudre qui paroît sort d'un trou qui se trouve du côté par où le grain tenoit à l'arbre : ce qui paroît s'attacher au grain vient d'un animalcule qui vivoit sous cette enveloppe, et qui l'a percée, quoique le trou ne soit pas visible : les coques du *kermès* sont la matrice de ces insectes. C'est ce qu'on appelle *graine d'écarlate* dont on tire une belle couleur rouge, la plus estimée autrefois avant l'usage de la cochenille.

En Angleterre, on trouve aussi des especes différentes de *kermès*, mais du même genre, sur les sarments des vignes, sous des branches de laurier-cerise, de prunier et de cerisier : la couleur en est brune. Elles sont communément avec une espece de mere semblable à une fourmi. *Lister* dit que si l'on coupe

adroitement avec un rasoir le bout d'un de ces cocons, on y trouve quelquefois cinq, six, ou un plus grand nombre de petits vers qui se métamorphosent en des especes d'abeilles très-petites et noires. La couleur de cette sorte de *kermès* est peu stable; les coques les plus noires sont les plus riches en couleur; elles sont contiguës aux arbres sans en être des excroissances: semblables en cela à la cochenille qu'on peut transporter sur d'autres arbres.

Les coques de *kermès* changent de couleur: de jaunes elles deviennent d'un brun foncé: elles sont remplies, non d'excrémens et de pulpe, mais de mites, qui vraisemblablement produisent une différence extérieure dans les especes de *kermès*.

Comme les coques de *kermès*, ramassées de bonne heure et séchées, ressemblent à la cochenille, cela fait soupçonner que la cochenille est une espece de *kermès*. *Lister* fonde cette conjecture sur ce que la poudre écarlate qu'on retire des coques en les tamisant, est un composé de mites qu'il faut distinguer du ver qui se change en mouche. Consultez la *Collection Académique d'Angleterre*, Tome III, page 73, 325, 538, etc.

Le *kermès* est un insecte non-seulement utile pour la teinture de la laine et même de la soie, mais qui entre encore dans la confection d'*alkermès*; et les Médecins le regardent comme un bon cordial et un remède propre à arrêter le vomissement.

Voici la préparation du *kermès* pour l'usage de la Médecine. On pile ces coques nouvelles et bien succulentes dans un mortier de marbre; on les laisse ensuite digérer dans un lieu frais pendant sept ou huit heures; alors on les exprime et on en retire un suc qui, dépuré et édulcoré avec le double de sucre, forme une conserve liquide et cordiale, connue sous le nom de *sirop de kermès*. Si on se contente de prendre l'espece de *pulpe* fraîche ou de *poudre rouge* dont il est fait mention ci-dessus, et qu'on la presse doucement entre les doigts, alors on en formera des pastilles que l'on fera sécher au soleil. Voilà ce qu'on appelle *pastel d'écarlate* ou *écarlate de graine*, et que l'on

envoie dans les pays étrangers. *Voyez les articles COCHENILLE, GALLINSECTE et CHÈNE-VERT.*

**KERMÈS MINÉRAL NATIF.** Il paroît que les mines d'antimoine qui sont cristallisées en aiguilles d'un brillant métallique, et encroûtées d'une matiere de couleur rouge, ne doivent cette dernière teinte qu'à une espece de foie de soufre, et que ces sortes de mines d'antimoine offrent des *soufres dorés natifs*, de même nature que le *kermès minéral* des boutiques qu'on nommoit autrefois *poudre des Chartreux* : on trouve du *kermès minéral natif*, en Saxe, en Hongrie et en Toscane. *Voyez* ANTIMOINE.

**KERMÈS DU NORD ou KERMÈS DES RACINES.** *Voyez* COCHENILLE DE POLOGNE.

**KETMIE.** Nom donné à un genre de plantes : c'est le *Ketmia* de Tournefort et l'*Hibiscus* de Linnæus. Ce genre, dit M. Deleuze, est de l'ordre des *Malvacées*, et a pour caractere principal deux calices, dont l'intérieur est d'une seule piece à cinq dents, et l'extérieur composé de plusieurs feuilles étroites : le fruit en forme de capsule a cinq loges polyspermes.

Parmi les différentes especes de cette plante il y en a une qui croît dans presque tous les pays chauds, et qui est d'usage en Amérique et en Afrique. On ne la cultive dans nos jardins que par curiosité : sa racine est fibrée ; ses tiges sont hautes d'un pied, rameuses, herbacées et velues ; ses feuilles, assez semblables à celles de l'*alcée*, sont divisées en trois parties découpées, velues en dessous, et d'un goût visqueux : ses fleurs grandes et ressemblantes à celles de la *mauve*, sont de couleur jaunâtre mêlée d'un peu de purpurin à l'onglet. Il leur succede des fruits capsulaires, qui contiennent, en cinq loges, des semences menues, noirâtres et renfermées dans une espece de vessie qui a le calice intérieur renflé : aussi dit-on *ketmie à vessie*, *Ketmia vesicaria vulgaris*, Tourn. Inst. 101 ; *Alcea vesicaria*, C. B. Pin. 317, *Hibiscus trionum*, Linn. 981. Cette plante est annuelle, et sa vertu émolliente.

M. de Tournefort compte trente-une sortes de *ketmies* ; mais il y en a davantage. On en cultive plus de vingt especes en Angleterre : on les multiplie de graines qu'on sème au printemps dans une terre lé-

gere et préparée ; l'année suivante on les transplante dans des couches d'une pareille terre , à la distance d'un pied en carré ; on les laisse croître ainsi pendant deux ans ; en les arrosant dans les grandes chaleurs ; ensuite on les transplante. Il y a des *ketmies* dont les fleurs sont blanches le matin , rouges à midi et pourpres le soir : telle est l'espece qu'on nomme aux Indes Orientales *rose de la Martinique* : c'est le *Ketmia Sinensis* , *fructu subrotundo* , *florè pleno* des Botanistes. Il y en a dont les fleurs ne vivent qu'un jour , mais jusqu'aux gelées il leur succede de nouvelles fleurs. Consultez *Miller*. La *ketmie* de Syrie est la *guimauve royale*. Voyez l'article **ALTHÆA FRUTEX**.

L'*ambrette* est aussi une *ketmie*. Voyez **AMBRÉTTE**.

**KEVEL**. Cet animal du Sénégal vit en société , se rassemble en troupe et se nourrit comme la *gazelle* ; comme elle , il est doux , il s'accoutume aisément à la domesticité , et sa chair est très-bonne à manger. Le *kevel* ne differe de la *gazelle* commune que par sa taille qui est un peu plus petite , ses yeux plus grands , et ses cornes qui , au lieu d'être rondes , sont aplaties sur les côtés ; enfin il en differe par le plus grand nombre d'anneaux qui environnent ses cornes : il y en a au moins quatorze et quelquefois dix-huit ou vingt.

**KHAINOUK**. Voyez **GHAINOUK**.

**KIES** ou **QUISSE**. Nom que les Mineurs donnent à la *pyrite* et à la *marcassite*. Voyez ces mots.

**KILAKIL**. C'est le *perroquet vert à tête bleue*.

**KILDIR**. C'est le *pluvier à collier* de Virginie , de M. Brisson : le *pluvier criard* de Catesby , *Vanellus vocifer*. Ce *pluvier* qui se trouve à la Virginie et à la Caroline , y a été nommé *kil-deer* , d'après son cri : cet oiseau est fort commun aussi à la Louisiane ; il est très-criard et redouté des chasseurs , parce que ses clameurs donnent l'alarme au gibier et l'avertissent de prendre la fuite. *Catesby* dit que cet oiseau est de la grosseur de la bécassine ; sa longueur totale est de près de dix pouces ; le plumage supérieur est d'un gris-brun , mais nué de roux sur le croupion et la queue ; le front offre une bande blanche , l'occiput une large tache noire ; le plumage inférieur est

blanc ,

blanc, mais sur le bas du cou il y a un large collier noir, et une plaque noire transversale à la poitrine; les paupières sont rouges; le bec est noir; les ongles sont noirâtres, les jambes et les pieds d'un jaune pâle.

On voit à Saint-Domingue une variété du *kildir*, représentée, *pl. enl. 286*, et décrite par M. Brisson sous le nom de *pluvier à collier* de Saint-Domingue. Il est d'une taille moyenne entre notre pluvier à collier et le *kildir*.

**KIMBUTA.** Dans l'Isle de Ceylan, selon Ray, il paroît que c'est le *crocodile*.

**KINA-KINA.** C'est le nom qu'on donne souvent au *quinquina*. Voyez ce mot.

**KINGALIF.** Nom d'un oiseau du Groënland, et qui, selon M. de Buffon, a beaucoup de rapports au genre des *Poules-d'eau*. Il est plus grand que le canard, et remarquable par une protubérance dentelée, qui lui croît sur le bec, entre les narines, et qui est d'un jaune-orangé; le mâle est tout noir, excepté qu'il a les ailes blanches et le dos marqueté de cette même couleur; sa femelle a le plumage brun.

**KIN-INHOA.** C'est le *chevre-feuille* des Chinois.

**KINK.** Voyez **QUINQUE**.

**KINKAJOU.** Voyez **QUINCAJOU**.

**KINKI.** C'est la *poule dorée* de la Chine. Il paroît que c'est le *faisan doré*.

**KINKI-MANOU.** C'est le nom que les naturels du pays donnent à un oiseau qui est le *grand gobe-mouche cendré* de Madagascar, *pl. enl. 541*. Il n'est pas tout-à-fait aussi gros qu'un merle; le plumage est en général cendré, mais clair sous le corps et rembruni sur la tête; les pennes des ailes sont noirâtres et bordées de cendré, les deux du milieu ne sont noirâtres que par le bout; le bec, les pieds et les ongles sont noirs.

**KINKINA.** Voyez **QUINQUINA**.

**KIN-YU** ou **KIN-ZU.** Voyez à l'article **DORADE CHINOISE**.

**KIOLO.** C'est le *râle à ventre roux*, *pl. enl. 753*. Il est moins grand que la *marouette*; le dessus de la tête, la poitrine et le dessous du corps sont d'un brun-rougeâtre, mais plus clair sous la gorge: les



joues sont grisâtres, le reste du plumage est d'un brun nué d'olivâtre; le bec supérieur est noirâtre, l'inférieur blanc; les ongles sont noirâtres, les pieds d'un gris-blanc.

**KLA** ou **KLE**. *Voyez l'article* ICHTYOCOLLE, à la suite du mot ESTURGEON.

**KLAP-MUTZE**. *Voyez* PHOQUE A CAPUCHON.

**KLAUSS-RAPPEN**. Nom que l'on donne en Suisse au corbeau des gorges. *Voyez à l'article* SONNEUR.

**KLIPDAAS**. *Voyez* BLAIREAU DE ROCHER.

**KLIPPFISCH** et **STOCFISCH**, ou **POISSON DE ROCHER**. On donne ces noms à des préparations de cabelliau, espece de morue dont on se sert dans les voyages de mer, et qui servent d'aliment à certains peuples du Nord. *Voyez* MORUE.

**KLIPPSPRINGER** ou **SAUTEUR DES ROCHERS**. Quadrupede du Cap de Bonne-Espérance, et qui paroît être une espece de la nombreuse famille des *Gazelles*. Cet animal est de la grandeur de la chevre commune, mais avec des jambes beaucoup plus longues; il se tient sur les rochers les plus inaccessibles, et lorsqu'il apperçoit un homme il se retire au milieu des précipices, franchit d'un saut de grands intervalles d'une roche à l'autre, sur des profondeurs affreuses; et lorsqu'il est pressé par les chiens ou les chasseurs, il se laisse tomber sur de petites saillies de rocher, où il y a à peine assez d'espace pour le recevoir. Sa chair est excellente à manger et passe pour le meilleur gibier du pays; son poil qui est léger, peu adhérent et qui tombe aisément, est blanc à sa racine, brun ou noir au milieu, et d'un jaune-grisâtre à l'extrémité: on s'en sert au Cap pour faire des matelats. *Voyez* GAZELLE.

**KNAH**. *Voyez à l'article* ALCANA.

**KNAPER** des Hollandois. *Voyez* CHOU ROUGE (petit).

**KNAWEL** ou **GNAVELLE**. C'est le *Scleranthus perennis*, Linn. *Voyez à l'article* COCHENILLE DE POLOGNE. La plante appelée *gnavelle* annuelle, *Scleranthus annuus*, Linn. 580, croît dans les champs: ses tiges sont grêles, menues, rameuses, un peu couchées; ses feuilles sont opposées, légèrement

réunies par la base, et linéaires; les fleurs sont en panicule rameux; la corolle est verte et à divisions très-aiguës. C'est le *knavel* des Allemands, *Alchimilla* Tournefort. 508.

**KNAVER** ou **KNAUR**, ou **GNEISS**, ou **KNEUSS**. Les Mineurs Allemands donnent ce nom à une sorte de roche feuilletée, composée de quartz blanc, de mica et de parties talqueuses ou schisteuses. Lorsque cette roche, plus ou moins réfractaire au feu, est noirâtre ou d'un gris-verdâtre, sans être généralement feuilletée ni facile à diviser; on la nomme *kneiss*: il n'est pas rare d'y trouver aussi associé le feld-spath. C'est comme un granit irrégulier. Les Ouvriers souterrains ne rencontrent jamais qu'à regret le *kneiss*, car outre qu'ils s'éloignent de la mine riche, ils ont encore de la difficulté à l'en détacher: mais aussi c'est un indice qu'on trouvera bientôt de la mine très-bonne et très-abondante.

**KNOSPEN**. Nom que les Minéralogistes étrangers donnent à la mine verte, striée et soyeuse de cuivre de la Chine. Voyez à l'article **CUIVRE**.

**KNOT**. Voyez **CANUT**.

**KOB** et **KOBA**. Ce sont deux especes de gazelles du Sénégal. Les François ont donné le nom de *petite vache brune* au *kob*; il est de la grandeur d'un daim: et celui de *grande vache brune* au *koba*; il est de la grandeur d'un cerf. Ces animaux n'ont point de larmiers: leurs cornes sont aplaties par les côtés; elles ont, dans l'espece du *kob*, sept ou huit anneaux; celles du *koba* en ont onze à douze.

**KOBOLD**. Voyez **COBALT**.

**KODDAGA-PALLA**. C'est la même écorce rougeâtre que nous avons désignée sous le nom de *codaga pale*. Voyez ce mot.

**KODDA-PAIL**, Reed: Mal., *Pistia stratiotes*, Linn. Plante qui flotte à la maniere des lentilles, dans les eaux stagnantes des régions Méridionales de l'Amérique, de l'Asie et en Afrique. Elle paroît se rapprocher, par son port, de la mâcre: ses feuilles, toutes radicales, sont presque cordiformes, disposées en une vaste rosette orbiculaire, nerveuses en dessous, et chargées d'un duvet fin.

fort court, qui les fait paroître farineuses, comme les ailes des papillons. *Encyclop. Méth.*

**KOELREÜTER**, *Gobius Koelreuteri*, Pallas. Poisson du genre du *Gobie*. On ignore le lieu où il se trouve. M. Pallas dit qu'il ressemble, à beaucoup d'égards, au *schlosser*; Voyez ce mot. La tête, les dents et les levres, ont à peu près la même conformation dans ces deux poissons. Le *koelreuter* a des narines, et elles sont placées sur les coins antérieurs des yeux : la membrane des ouïes n'a que deux rayons : la première nageoire dorsale, qui en a onze ou douze, est brune à sa base; il y a une bande noire au milieu; ses bords sont verdâtres : la seconde dorsale a treize rayons rameux, dont le dernier est double; sa couleur est d'un jaune-verdâtre, marqué d'une bande brune-noirâtre : les pectorales ont chacune treize rayons; les abdominales qui, par leur espèce de réunion, semblent n'en faire qu'une, en ont douze, dont le premier et le dernier sont très-courts, épais et entiers : celle de l'anüs en a dix ou onze : celle de la queue qui est terminée en pointe, en a treize, sans compter ceux qui sont sur les côtés. Ce poisson, décrit par M. Pallas, d'après un individu conservé dans une liqueur spiritueuse, avoit cinq pouces et demi : la couleur du corps et des nageoires inférieures étoit d'un gris-blanchâtre; tout le corps, d'une substance molle et charnue : la queue, à peine plus mince que le tronc, marquée d'un sillon profond vers l'anüs; les lignes latérales formant des espèces d'excavations.

**KOGER-ANGAN**, est le nom du *vansire*, à Java! Voyez **VANSIRE**.

**KORIN**, au Sénégal, c'est la *corinc*. Voyez ce mot.

**KOUAGGA** ou **KWAGGA**. Voyez **COUAGGA**.

**KOULAN** ou **KOURHAN**, ou **KHOULAN**. C'est l'*onagre*, animal qui semble faire la nuance entre le *cxigitaï* et l'*âne*. Le *koulan* habite les grands déserts des Tartares Calmoucs, et est plus grand que le *tarpan* ou *petit cheval sauvage* des mêmes contrées. Voyez l'article **ANE SAUVAGE**.

**KOULIK**. C'est le *toucan à collier* de Cayenne; pl. enl. 577. Le nom de *koulik* lui a été donné par

les François de la Guiane; comme un mot qui, prononcé d'un ton bref, exprime son cri. C'est un *toucan* de la section des *Aracaris*: sa longueur est d'environ treize pouces; le plumage de la tête, du cou, de la poitrine et du haut du ventre, est d'un très-beau noir; le bas-ventre, les pennees et les cuisses sont olivâtres, mêlés de brun; le dessous de la queue est d'un rouge fort vif; sur chaque joue se trouve une tache d'un beau jonquille; et sur le bas du cou, en arriere, un demi-collier étroit, de la même couleur; le bec, d'un rouge assez vif à sa base, est noir dans le reste de sa longueur; les pieds sont d'un gris-bleuâtre; les ongles, noirs; sa femelle est représentée, *pl. enl.* 729, sous le nom de *toucan à ventre gris* de Cayenne.

KOUPARA. C'est le *chien-crabe* de la Guiane; Voyez CHIEN-CRABE.

KOURI. Animal propre au nouveau Continent. Quelques-uns l'appellent *petit unau*. C'est en effet une espece voisine, peut-être une variété, une race, dans l'espece de l'*unau*. Il lui ressemble beaucoup pour la forme du corps, et par un caractere essentiel: il n'a, comme lui, que deux doigts aux pieds de devant, et cinq à ceux de derriere; mais il est de moitié plus petit que l'*unau*, et son poil qui est d'un brun-musc, nuancé de grisâtre et de fauve, est bien plus court et plus terne en couleur que dans le grand *unau*; sous le ventre, il est de couleur musc clair, nuancé de cendré, et cette teinte devient plus claire encore sous le cou jusques aux épaules, où se trace une bande foible de fauve pâle.

KOUROU-MARI. Nom donné par les Indiens à l'herbe aux fleches. Voyez TOULOÏA.

KOUXEURY, *Asellus lacustris, oris palato lima instar exasperato*. C'est un poisson du lac de Cayenne, très-connu dans le pays. Les Indiens du fond de la Guiane se servent de l'os qui forme le palais de ce poisson, au lieu de lime, pour polir les arcs, les boutons et autres ouvrages en bois.

KRAKEN ou POISSON-MONTAGNE. Quoique l'on sache que la mer produise les animaux les plus énormes par leur masse, tels que les *baleines*, les *licornes*, ou

ne peut guere croire à l'existence des *krakens*. Ce sont, dit-on, des animaux qui habitent les mers du Nord, et dont le corps a jusqu'à une demi-lieue de longueur; on le prendroit pour un amas de rochers flottans ou de pierres couvertes de mousse. Tous les pêcheurs de Norwége rapportent unanimement, à ce que l'on dit, que pendant les chaleurs et les beaux jours de l'été, quand ils avancent quelques milles en mer, au lieu de la profondeur ordinaire, qui est de quatre-vingt et cent brasses, ils n'en trouvent que vingt ou quarante; ils concluent de là qu'ils sont au-dessus des *krakens*, dont la présence occasionne cette diminution de profondeur. La pêche est alors très-abondante pour eux; à chaque instant ils prennent des poissons à l'hameçon: mais ils observent toujours si la profondeur reste la même; car si elle diminue, ils se retirent au plutôt, de peur que l'animal par son mouvement ne les fasse périr. Les Amateurs du merveilleux pensent que c'est une espece de polype, dont les bras, pour répondre à la masse du corps, sont de la grandeur des plus hauts mâts de vaisseau. On ajoute que les poissons sont attirés au-dessus de cet animal par les humeurs fangeuses qu'il rejette, et qui colorent la mer; et comme tout doit être singulier dans un semblable animal, on dit que son dos s'ouvre, et qu'il engloutit ainsi les poissons qui sont au-dessus de lui, et lui servent de nourriture. Voyez POLYPE DE MER.

KSEI. *Gui* du Japon à baies rouges. *Kampfer* n'en vit qu'un au Japon dans un bois de mélezes.

KUCUI-LACKO. On connoît sous ce nom, dans quelques endroits des Indes Orientales, le grand *ourang-outang*. Voyez ce mot.

KUILKAHUIÏA. Voyez IBIBOBOCA.

KUMRAH ou KUMRACH. Nom d'une espece de *jumart*, que l'on dit être connue en Barbarie. Voyez l'article JUMART.

KUPHE, *Kuphus*. M. *Guettard* donne ce nom à un tuyau vermiculaire dont l'animal a le corps conique, la tête grosse, l'extrémité postérieure fourchue. Le tuyau est conique, droit ou sinueux, ouvert à ses deux extrémités, fourchu à sa partie postérieure;

sur<sup>2</sup>, et intérieurement divisé en deux parties ou tuyaux.

KUPFER-HIECHEM. Nom que les Mineurs donnent à de petits grains pyriteux, couverts d'un enduit vert, qui se trouvent dans quelques especes de pierres feuilletées: cet effet est le résultat du cuivre de la pyrite, décomposé par le vitriol. Voyez PYRITE.

KUPFER-NICKEL. Les Mineurs de Saxe désignent par ce nom une mine d'arsenic, d'un rouge de cuivre, brillante, dure et solide, compacte, rarement striée, et qui contient quelquefois du cuivre, et accidentellement du cobalt. Consultez le second volume de notre Minéralogie, pag. 54, 70 et 95, nouvelle édition. Voyez l'article NICKEL dans ce Dictionnaire.

KUSNOKI. Nom que les habitans de Borneo donnent à l'arbre dont ils tirent le camphre.

KUTGEGHEF. Voyez à l'article MOUETTE TACHE-TÉE.

KWIKWI, à Surinam, est le *tamoata*. Voyez ce mot.

KYNORHODON. Rosier sauvage. Voyez à l'article ROSIER.

KYN-YU. C'est le poisson d'or de la Chine, qui est une espece de dorade. Voyez ce mot.



## L

**L**ABBE. C'est le *stercoraire* de M. *Brisson* et des *planc. enlum. 991*. Les *labbes*, dit M. *Mauduyt*, sont les mêmes oiseaux de mer, que plusieurs Auteurs ont nommés *stercoraires*, parce qu'on croyoit qu'ils vivoient des excréments que rendoient en volant les *mouettes* qu'ils sont dans l'habitude de harceler; mais il paroît qu'il n'en est rien, et que les *labbes*, comme le dit M. de *Buffon*, ne poursuivent les autres oiseaux de mer, que pour les obliger à dégorger le poisson qu'ils ont pris et qu'ils retiennent au vol. Les *labbes* sont pour les *mouettes*, et particulièrement pour la *petite mouette cendrée*, ce que la *frégate* est à l'égard du *fou*, un ennemi incommode et dangereux dont ces oiseaux se délivrent en rendant la proie qu'ils avoient enlevée. Les *labbes* ont reçu leur nom des pêcheurs des mers du Nord, sur lesquelles ils sont moins rares que sur les nôtres; ce sont des oiseaux palmipedes; les trois doigts antérieurs sont réunis par une membrane commune; le doigt postérieur est isolé; le bec est presque cylindrique et sans dentelure; l'extrémité de la portion supérieure est crochue; celle de l'inférieure est arrondie; le bas des cuisses est dégarni de plumes. Les *labbes* ressemblent beaucoup aux *goélands* et aux *mouettes*, par la longueur de leurs ailes, la quantité de plumes dont ils sont couverts, et la forme totale de leur corps; mais ils en diffèrent par celle du bec, et c'est aussi par ce caractère qu'ils diffèrent des *pétrels*. Ils ont, dit M. de *Buffon*, le vol vif et balancé comme celui de l'autour; le vent le plus fort ne les empêche pas de se diriger assez juste pour saisir en l'air les petits poissons que les pêcheurs leur jettent; ils ménagent ces oiseaux, parce qu'ils sont pour eux l'annonce et le signe certain de la présence du hareng. Cet oiseau se tient presque toujours en mer: on n'en voit ordinairement

rement que deux ou trois ensemble, et c'est lorsqu'il ne trouve pas de pâture à la mer qu'il vient sur le rivage attaquer les *mouettes*, et leur donnant deux ou trois coups, les force à rendre par le bec le poisson qu'elles ont dans l'estomac, et qu'il avale à l'instant. On distingue plusieurs especes de *labbes*.

Le LABBE *proprement dit* est, selon M. Mauduyt; à peu près de la grosseur de la petite mouette; sa longueur totale est d'un pied cinq pouces, et l'envergure, de trois pieds et demi: tout son plumage est d'un brun sombre, plus foncé au-dessus du corps qu'en dessous; le bec et les pieds sont noirs; il n'est pas très-rare d'en voir quelques individus sur nos côtes, et même dans l'intérieur des terres; ce sont des coups de vent, en hiver, qui les ont poussés.

Le LABBE *à longue queue*; c'est le *stercoraire à longue queue* de Sibérie, *planc. enlum. 762*; l'*oiseau arctique*, d'Edwards; le *strund-jager*, de Ray; le *Larus parasiticus*, de Linnæus. Il est plus petit que le précédent, et remarquable par les deux longues plumes qui sont au milieu de la queue; les latérales vont en décroissant; le dessus et le derriere de la tête sont noirs; le bas des joues, la gorge, le devant du cou, la poitrine, sont d'un très-beau blanc; le reste du plumage est cendré, mais plus foncé au-dessus du corps qu'en dessous; les grandes pennes des ailes et de la queue sont même d'un cendré-noirâtre; le bec est rougeâtre, noirâtre à sa pointe; les pieds sont jaunes et les membranes des doigts noirâtres.

Le LABBE RAYÉ; c'est le *stercoraire rayé* de M. Brisson. MM. Edwards et de Buffon regardent ce labbe comme la femelle du labbe *à longue queue*; mais M. Mauduyt semble autorisé à le regarder plutôt comme étant la femelle du labbe *proprement dit*; elle a la grosseur de ce dernier, et paroît aussi quelquefois sur nos côtes et dans l'intérieur des terres, tandis que le labbe *à longue queue* ne s'y voit jamais. Le labbe rayé a quelques ondes et quelques taches en bandes transversales moins foncées que le fond du plumage, à l'extrémité des plumes.

LABBERDAN ou ABERDAINE. Noms que les Flibustiers Hollandois donnent au *cabelliau*, espece de



moruſe qu'ils préparèrent ſur leurs vaiſſeaux. *Voyez à l'article MORUE.*

LABDANUM ou LAÐANUM, eſt la ſubſtance aromatique réſineuſe, que l'on retire, dans le Levant, d'une eſpece de *ciste*. *Voyez au mot CISTE.*

LABIÉES, *Labiata*; *Verticillata*; *Didynamæ*; *Gymnosperma*, Linn. *Tournefort* eſt en quelque ſorte le premier qui ait nommé ainſi une famille de plantes, dans leſquelles les découpures inégales et irrégulières de la corolle imitent communément les deux levres de la bouche d'un animal.

La claſſe des *labiées* renferme des plantes herbacées; annuelles ou vivaces, et des arbriffeaux, dont quelques-uns ſont toujours verts. Les racines des *labiées* ſont rameuſes et fibreuſes; leurs tiges ſont rondes quand elles ſont vieilles, carrées étant jeunes, et les nouvelles branches oppoſées en croix: les feuilles ſont de même oppoſées deux à deux, pointillées et ornées de petites taches brillantes; le feuillage eſt auſſi diſpoſé en croix, et ſimple. La plupart des fleurs ſont hermaphrodites, composées, dit M. *Deleuze*, d'un calice ſimple, en tuyau ou en godet, d'une corolle monopétale en tuyau évaſé, découpé en deux levres, qui renferment quatre étamines, dont deux ſont plus courtes que les autres, et un piſtil auquel ſuccèdent quatre ſemences nues renfermées dans le calice: les fleurs ſortent toutes des aixelles oppoſées des feuilles: la pouſſière prolifique eſt compoſée de corpuscules très-petits, blancs et tranſparens.

Ces plantes ſont, 1.º ou aromatiques chaudes, et elles ont une vertu ſudorifique, fébrifuge et corroborante; 2.º ou piquantes, pénétrantes, et ſont eſtimées errhines et céphaliques; 3.º ou âcres et légèrement corroſives; 4.º ou le plus ſouvent ameres, vulnéraires, aſtringentes et vermifuges. En général ces plantes ſont d'un uſage merveilleux dans les maladies cauſées par l'atonie ou le relâchement des fibres. On en trouvera des exemples aux mots BUGLE, ROMARIN, STÆCHAS, ORIGAN, BASILIC, SAUGE, BÉTOINE, MARRUBE, CATAIRE, HYSOPE, SARRIETE, MENTHE, POULIOT, THYM, LAVANDE, MÉLISSÉ, etc. qui ſont de la famille des *Labiées*.

**LABRE**, *Labrus*, Linn. Nom d'un genre de poissons pectoraux et épineux : il réunit quarante especes. Voyez à l'article POISSON. Tous ou presque tous ont un long filament à la nageoire dorsale. Nous ne citerons ici que ceux qui n'ont pas de nom propre. Il y a :

Le **LABRE BORDÉ**, *Labrus marginatus*, Linn. Sa queue n'est point fourchue ; le corps et la bordure des nageoires dorsales et pectorales sont d'une couleur rousse sur un fond un peu brun ; la nageoire du dos a vingt-deux rayons, dont les deux antérieurs sont épineux ; celles de la poitrine en ont chacune dix-sept ; celles du ventre, six ; celle de l'anus en a douze, dont un épineux ; il y en a dix-sept à la queue.

Le **LABRE CINQ - ÉPINES**, *Labrus exoletus*, Linn. Cette especes se trouve dans l'Océan Atlantique ; son corps est marqué de plusieurs lignes bleues ; la nageoire dorsale offre vingt-cinq rayons, dont dix-neuf sont épineux, et les autres mous et flexibles ; il y en a un long et semblable à un filament ; les nageoires pectorales ont chacune treize rayons ; les abdominales en ont six, dont un épineux ; celle de l'anus en a treize, dont les cinq premiers sont épineux, et forment le caractere de ce poisson ; celle de la queue a treize rayons.

Le **LABRE FAUVE**, *Labrus fulvus*, Linn. ; *Turdus caudá convexá*, Catesb. Ce poisson se trouve en Amérique. Catesby dit qu'il a quelquefois jusqu'à un pied de long ; les écailles dont tout son corps est recouvert, sont minces, d'une couleur argentée ; sa gueule est large ; la mâchoire inférieure dépasse celle de dessus, et est garnie d'une double rangée de petites dents ; trois grosses dents sortent de l'extrémité de la mâchoire supérieure ; le palais offre nombre de très-petites dents ; les iris sont rouges ; la nageoire dorsale occupe une grande partie du dos ; les pectorales et les abdominales ont une figure alongée ; celle de la queue est entiere et arrondie par son extrémité, mais sa partie antérieure est armée d'un fort aiguillon.

Le **LABRE JAUNATRE**, *Labrus rufus*, Linn. ; *Turdus flavus*, Catesb. Cette especes qui se trouve dans la

mer de l'Amérique Septentrionale, est le *hog-fish* des Anglois. Il n'est pas rare d'en voir qui ont jusqu'à deux pieds de longueur. Tout le corps, même les nageoires et les iris des yeux, sont d'un rouge jaunâtre : la tête a quelque ressemblance avec celle d'un cochon ; la mâchoire supérieure est cartilagineuse, articulée de manière que l'animal peut l'avancer ou la retirer à son gré ; elle est garnie de plusieurs fortes dents vis-à-vis desquelles il s'en trouve deux de la même grandeur dans la mâchoire inférieure ; d'autres dents plus petites, aiguës et fort serrées, sont disposées de chaque côté des premières ; la nageoire dorsale a vingt-trois rayons ; les pectorales en ont chacune dix-sept ; les abdominales, six ; celle de l'anus en a douze ; celle de la queue en a vingt, et représente un carré oblong, dont les bords latéraux seroient prolongés au-delà du côté qui forme la base (*caudâ lunatâ*, dit *Linnaeus* ).

Le LABRE LIVIDE, *Labrus Chinensis*, Linn. Ce poisson se trouve dans la mer de la côte Orientale de l'Asie ; il est d'une teinte livide, il a le sommet de la tête obtus et comme émoussé ; la nageoire dorsale est garnie de vingt-quatre rayons, dont les dix-neuf premiers sont épineux ; les pectorales en ont chacune treize, flexibles ; les abdominales, six, dont l'antérieur est épineux ; celle de l'anus en a douze, dont les cinq premiers épineux ; celle de la queue, douze.

Le LABRE PONCTUÉ, *Labrus punctatus*, Linn. ; *Labrus bruneus*, *ossiculo secundo pinnarum ventralium setiformi*, Gronov. Cette espèce se trouve dans les mers de Surinam. *Linnaeus* observe que ce poisson a le dos marqué de neuf ou dix lignes longitudinales, composées de points bruns ou noirâtres, qui tranchent sur la couleur blanche des espaces intermédiaires ; *Gronovius* dit qu'un des rayons des nageoires du ventre s'étend comme un long filament : la tête et le corps de ce poisson sont d'une forme épaisse, courte et élargie ; il est tout couvert de grandes écailles lisses et brillantes ; la couleur du corps est brune ; vers les extrémités des opercules il y a une ligne noirâtre avec une tache de la même couleur ; et outre les lignes ponctuées qui s'étendent

Sur le dos, il y a quantité de petites lignes transversales éparses sur la surface de la queue et sur la partie postérieure des nageoires du dos et de l'anus : la nageoire dorsale qui s'étend jusqu'à la queue, a vingt-cinq rayons, dont les quinze premiers sont épineux ; les autres flexibles et plus élevés ; le vingtième est très-prolongé, en forme de filament ; les nageoires pectorales sont amples, elles ont quatorze rayons rameux et un simple ; les abdominales ont le premier épineux, le second en filament sétacé, et quatre autres flexibles et branchus ; celle de l'anus en a douze, dont les quatre premiers épineux ; celle de la queue, qui est arrondie, en a dix-huit, tous rameux ; les lignes sont un peu arquées, mais interrompues vers le milieu de la nageoire du dos.

Le LABRE ROUILLÉ, *Labrus ferrugineus*, Linn. Cette espèce, qui se trouve dans la mer de l'Inde, est généralement d'une couleur semblable à celle que prend le fer par la rouille : la nageoire dorsale a vingt-huit rayons, dont deux épineux ; les pectorales en ont chacune seize ; les abdominales, six, dont un épineux ; celle de l'anus en a douze, dont trois épineux ; celle de la queue, qui est entière, en a dix-sept.

Le LABRE STRIÉ, *Labrus striatus*, Linn. Cette espèce se trouve dans les mers de l'Amérique ; son corps, selon *Linnaeus*, est marqué de plusieurs lignes alternativement brunes et blanches, ce qui le fait paroître strié ; la nageoire dorsale a vingt-un rayons, dont dix épineux ; parmi les autres qui sont flexibles, il y en a un qui s'étend comme un long filament ; les nageoires pectorales ont chacune dix-sept rayons ; celles de l'abdomen, six, dont un épineux ; celle de l'anus, onze, dont trois épineux ; celle de la queue en a douze rayons.

LABYRINTHE, *Labyrinthus*. Nom donné à une espèce de limaçon de marais, ou de rivière, ou des fossés : il a la coquille d'un gris obscur, plate, en forme de nombril à la partie supérieure, et à quatre échancrures rondes ; les stries longitudinales et transversales sont menues et élevées. Voyez l'article LIMAÇON.

LAC, *Lacus*. On donne ce nom à de grands amas

d'eau rassemblés au milieu d'un Continent, qui ne se dessechent jamais, et qui n'ont communication avec la mer que par quelques rivières, ou par des conduits souterrains. L'eau de *lac* est quelquefois coulante, quelquefois stagnante : dans le premier cas, elle approche beaucoup de l'eau de rivière pour les propriétés générales ; même goût, même dépôt, mêmes usages ; elle paroît également pure et sans couleur : dans le second cas, elle a, pour l'ordinaire, en été, un œil verdâtre, qui peut-être n'est dû qu'aux feuilles des plantes aquatiques qui végètent souvent dans le fond des *lacs*. Au reste, cette eau stagnante doit être beaucoup moins chargée de parties terreuses, parce que son séjour et sa tranquillité en occasionnent le dépôt ; elle doit être plus savonneuse à cause des parties de végétaux et d'animaux qui s'y pourrissent chaque jour. Les bains du *lac* de Neuchâtel ou d'Yverdon sont, dit M. *Bourgeois*, employés avec beaucoup de succès contre les rhumatismes, la sciatique, et les maladies de la peau, comme gale, dartres, etc.

Toutes les parties de notre globe sont remplies de *lacs* ; mais la plupart semblent dispersés en plus grand nombre, près de ces especes de points de partage que l'on a observé sur les Continens. Voyez aux articles FONTAINE et MONTAGNE. En Suisse, on en trouve jusqu'à trente-huit : il en est de même dans le point de partage de la Russie et dans celui de la Tartarie Chinoise en Asie. Mais on observe généralement que les *lacs* des montagnes sont tous surmontés par des terres beaucoup plus élevées, ou qu'ils sont au pied des pics, et sur la cime des montagnes inférieures.

En général un *lac* ne diffère d'un étang que parce que l'étendue du premier est plus grande, et son volume d'eau plus considérable.

Il y a même des *lacs* si vastes, qu'ils paroissent comme une petite mer : tel est celui d'*Harlem* en Hollande, sur lequel d'assez gros vaisseaux font voile ; et le *lac Aral*, qui a cent lieues de longueur sur cinquante de largeur, ou huit degrés carrés. On peut encore compter parmi les grands *lacs*, ceux de *Ladoga* et d'*Onega* en Moscovie, et celui de *Neagh*, dans le Comté de Down en Irlande ; le *Palus Méotide*

à l'embouchure du Don : le *lac Majeur* en Lombardie ; le *lac des Iroquois* dans le Canada : les *lacs Huron*, *Supérieur*, ( celui-ci a cent vingt-cinq lieues de long sur cinquante de large , ) et *Michigan*, dans ce même pays. Différentes causes peuvent concourir à la formation des *lacs* : telles sont les inondations , soit de mer , soit de riviere , dont les eaux portées avec violence sur des terres enfoncées ne peuvent plus se retirer. La submersion du terrain est entretenue par les eaux pluviales. Des tremblemens de terre ont encore préparé des bassins aux *lacs*. La plupart des *lacs* reçoivent des eaux qui s'en écoulent ensuite , et toujours avec une sorte de proportion : tel est celui de *Geneve* ou le *lac Lemman*, qui est traversé par le Rhône , qui en ressort ensuite. On en voit qui dépensent plus d'eau qu'ils n'en reçoivent , et d'autres qui en reçoivent plus qu'ils n'en dépensent. Ceux de la première classe , qui ont un écoulement considérable , et qui forment une riviere ou un courant , sans qu'on puisse appercevoir de diminution sensible , reçoivent des eaux souterraines qui les entretiennent : tel est le *lac Bournou*, d'où sort le Niger en Afrique. Ceux de la seconde classe , qui reçoivent quantité d'eau par des rivieres , des ruisseaux et des courans , qu'on ne voit point augmenter , et à qui l'on ne reconnoît extérieurement aucun écoulement ni déperdition que par l'évaporation , ont des dégorgemens ou conduits souterrains , au travers du sol de leur lit , qui est poreux et sableux. Le *lac de Sodome* appelé *Mer morte* , dans lequel le Jourdain se jette , et le *lac Aral* en Asie , en donnent deux exemples. Tels sont encore la *mer Caspienne* qui reçoit le Wolga et plusieurs autres rivieres ; le *lac de Morago* en Perse , et celui de *Titicaca* en Amérique.

Les *lacs* qui se trouvent dans le cours des fleuves qui en sont voisins , ou qui versent leurs eaux au dehors , ne sont point salés : ceux au contraire qui reçoivent les fleuves sans qu'il en sorte d'autres , sont salés ; ceux qui ne reçoivent aucun fleuve et qui ne versent point leurs eaux au dehors , sont ordinairement salés s'ils sont voisins de la mer ; ils sont d'eau douce s'ils en sont éloignés. A l'égard des *lacs*

qui se trouvent en Sibérie, entre les rivières d'Irtisch et de Jaïk, leurs eaux qui sont tantôt douces et tantôt très-salées et amères, tirent leur origine de courans souterrains, soit de la mer, soit des fleuves. Autant ce fait est singulier, autant il est digne de l'attention des Naturalistes.

On trouve des lacs qui présentent des phénomènes singuliers dans le changement des saisons. C'est ainsi qu'en Ecosse le lac de Ness ne gele jamais, quelque rigoureux que soit l'hiver; tandis que dans le même pays le lac appelé *Loch-Monar* ne gele qu'en Février. On a remarqué que les eaux du lac de *Domletscherthal* en Suisse, du lac *Leman* et de plusieurs autres, mugissent quelquefois comme une mer agitée, sans que le temps paroisse orageux. Les eaux du fameux lac du *Calendari*, sur le Mont Arose en Suisse, mugissent et forment un tournant dont le centre est concave.

On a aussi observé que si ce phénomène arrive à l'approche de la pluie, les eaux perdent leur limpidité et paroissent sous des aspects extraordinaires: des personnes au-dessus des préjugés, croient y apercevoir des fantômes, lesquels en s'évanouissant insensiblement, font voir qu'ils n'étoient formés que par des vapeurs et des exhalaisons condensées (1). Le lac de *Zirchnitz* en Carniole est un des plus singuliers que l'on connoisse: il reçoit beaucoup d'eau et ne déborde jamais: il se perd sous des montagnes qui l'avoisinent, par douze entonnoirs qui sont quelquefois secs, d'autres fois humides, chargés d'oi-

---

(1) On peut mettre au nombre de ces apparences extraordinaires le phénomène du détroit de *Regio* dans la Calabre, où la disposition particulière des eaux des montagnes et des nuages fait en certains cas paroître des objets surprenans, et aussi propres à effrayer la multitude ignorante qu'à amuser les personnes instruites: on sait par les voyageurs ce que c'est que le météore appelé la *Fée Morgane*. Au-dessus du grand Canal de Messine, dans les beaux jours d'été, et dans un temps calme, il s'élève des vapeurs qui acquièrent bientôt une certaine densité, en sorte qu'elles forment des prismes horizontaux dont les faces, par leur disposition, réfléchissent et représentent successivement, comme un miroir mobile, les objets qui sont sur le rivage ou dans les campagnes: arbres, bâtimens, animaux, etc,

seaux de passage et de poissons. Ceci est une suite de la saison seche ou pluvieuse. Dans la saison où le *lac* se tarit, et lorsque la sécheresse a duré quelque temps, il se vide entièrement en vingt-cinq jours : alors les Habitans vont y prendre tout le poisson qui se trouve privé de son élément. Cela n'empêche pas que lorsque l'eau y revient, l'on n'y trouve de nouveau une quantité prodigieuse de beau poisson. Si la sécheresse dure pendant long-temps, l'on y ramasse les roseaux dont on fait de la litiere aux bestiaux : on y récolte aussi du foin ; quelquefois on y laboure le terrain, on y sème du millet qui croit et mûrit rapidement : enfin l'on y fait aussi la chasse au gibier et aux bêtes fauves qui descendent alors des montagnes. On soupçonne que le *lac de Zirchnitz* a sous son bassin un autre *lac* souterrain qui fait jaillir l'eau par les entonnoirs du *lac* supérieur, jusqu'à la hauteur de quinze à vingt pieds. C'est par ces mêmes trous que revient le poisson qu'on y retrouve. Les Hydrologistes font encore mention d'un autre phénomène, que donnerent en 1603 les eaux du *lac de Zurich*, et en 1703 celles de Délitz : elles devinrent tout à coup rougeâtres comme du sang. L'observation fit reconnoître que des courans d'eaux bitumineuses, chargées d'ochre rouge de fer, vinrent alors se mêler aux eaux de ces *lacs*. Peut-être y eut-il une irruption souterraine, comme il en arriva dans quantité de rivieres, lors de la dernière catastrophe arrivée à Lisbonne : peut-être ces matieres colorantes étoient-elles interposées entre deux couches au fond des *lacs*. Il y a de ces *lacs* à double fond en Suede ; dans le Jemteland : leur fond supérieur s'éleve en certains temps, couvre tout le *lac*, comme un assemblage de planches flottantes ; et s'affaisse en un autre temps. On a beaucoup d'autres exemples d'eaux qui sont devenues colorées en très-peu de temps.

Mais aucun *lac* n'est aussi singulier que celui du *Mexique* ; une partie des eaux de ce *lac* est douce et stagnante ; l'autre est salée, et a un flux et reflux, mais qui n'étant pas assujetti à des heures fixes, paroît occasionné par le souffle des vents, qui rendent quelquefois le *lac* aussi orageux que la mer.



même ; l'eau douce est plus haute que l'eau salée ; on la voit se mêler avec celle-ci sans retour , et paroître y tomber. Tout le *lac* peut avoir cinquante lieues de circuit. *Mexico* est situé au milieu de ce *lac*. Il est probable que la langue de terre qui traverse en quelque sorte le *lac* , et où est bâtie cette ville , s'oppose à la communication générale de ces deux sortes d'eaux , et par conséquent à leur niveau commun. Le *lac* d'eau douce reçoit des eaux coulantes de tous côtés qui le faisant déborder , se versent dans l'autre *lac* qui est moins plein , et dont les eaux sont toujours plus basses. Quant à la salure de celles-ci , elles paroissent la tenir de la mer du Nord qui s'infiltré à travers les terres. Consultez le *Journal des Savans* , année 1676. Enfin , un *lac* qui mérite l'attention du Voyageur , est celui qui se trouve au sommet de la fameuse montagne , connue sous le nom de *Pic-d'Adam* dans le Ceylan. Ce *lac* est très-profond , et l'eau en est très-bonne.

LACERON. Voyez LAITERON.

LACERT , *Callionymus Lyra* , Linn. ; *Uranoscopus ossiculo primo pinnae dorsalis longitudine corporis* , Gronov. ; *Gurnardus luteus* , Act. Angl. ; *Lyra Harwicensis* , Petiv. Poisson du genre du *Callionyme*. Il se trouve dans l'Océan Atlantique ; il est assez semblable au poisson appelé *dragonneau* , et que quelques-uns ont nommé aussi *lacert* ; mais l'espece que nous décrivons ici en differe , parce que le premier rayon de la nageoire dorsale est très-alongé , et s'étend jusqu'à l'extrémité du corps. Les côtés de sa tête , dit *Linnaeus* , sont garnis de cinq aiguillons : la levre supérieure est simple , au lieu qu'elle est double dans les autres poissons du même genre ; une espece de barbillon auprès de l'anus : la premiere nageoire dorsale a quatre rayons ; la seconde , dix ; les pectorales qui sont blanchâtres , en ont chacune dix-neuf , tous rameux vers le bout ; les abdominales , cinq ; celle de l'anus qui est bleuâtre , en a dix ; celle de la queue , qui est un peu arrondie , en a au milieu dix , rameux. Voyez maintenant l'article DRAGONNEAU (poisson).

LACQUE ou LAQUE , *Lacca*. C'est une résine ou une espece de cire préparée par des fourmis de l'Inde

Orientale, dont nous avons parlé à l'article d'une des especes de *fourmi*. Voyez ce mot.

Il y a aussi la *laque artificielle*; c'est une substance colorée et colorante qu'on tire de différentes autres substances.

La *laque de Venise* est une pâte seche et rouge, bien différente de celle que les Indiens font avec la résine-laque, pour former des bracelets appelés *manilles*. La *laque de Venise*, ou *laque carminée* qu'on prépare également bien à Paris, est une pâte qu'on fait avec la poudre d'os de seche, que l'on colore avec la cochenille, après qu'on en a tiré le premier et même le second carmin; on y joint la décoction de bois de Fernambouc, chargée d'alun et de soude ou de potasse en petite quantité. Cette *laque* sert aux Enlumineurs, aux Peintres pour peindre à l'huile et en miniature. Ce que l'on appelle *laque colombine* ou *laque plate rosette*, est fait avec les tontures de l'écarlate, ( quelques-uns y joignent de la garance, du kermès de Provence ou de celui du Nord, ) bouillies dans une lessive de soude, blanchie avec de la craie et de l'alun; on en forme des tablettes carrées qu'on fait sécher. Elle sert aux Tabletiers et aux Apothicaires. On donne aussi le nom de *laque liquide* à une forte teinture tirée du bois de Brésil, à l'aide des acides. Beaucoup de plantes donnent aussi des *laques*, especes de fécules colorantes. Il y a, selon *Clusius*: La *laque jaune* de la fleur de genêt. La *rouge* du pavot. La *bleue* de la violette. La *verte* de l'achante. La *noire* de l'alaterne, etc. Ces *laques* sont en général d'une teinte peu constante ni durable.

On donne le nom de *laque* aux tables, vases et autres meubles enduits d'un vernis de la Chine. Ces ouvrages sont singulièrement estimés par leur beau noir, leur beau poli qui réfléchit les objets et imite en quelque sorte l'effet des glaces. Les anciennes *laques* sont recherchées à cause de leur dureté. Lorsque les cabarets et autres ouvrages de *laque* ont perdu leur éclat et sont devenus jaunes pour avoir versé dessus des liqueurs chaudes, on leur rend une belle couleur noire en les exposant pendant la nuit à la gelée blanche ou en les mettant dessus la neige. Il y a des

*Laques* où l'or est appliqué avec toute l'industrie possible.

Le vernis de la Chine porte aussi quelquefois seul le nom de *laque*. Voyez à l'article ARBRE DU VERNIS DE LA CHINE.

LACQUE EN HERBES. Voyez à l'article MORELLE EN GRAPPES.

LADANUM. Voyez à l'article CISTE.

LAEMMER-GEYER. Voy. à la suite du mot CONDOR.

LAGA. Il paroît que c'est le *condori*. Voyez ce mot.

LAGARDO ou LAGARTOR. Nom que les Portugais et les Espagnols donnent dans l'Inde à l'*alligator* des Anglois : c'est le *crocodile* d'Afrique.

LAGETTO ou LAGETTE, ou BOIS DE DENTELLE. Arbrisseau très-curieux, lequel se trouve dans les montagnes méditerranées de la Jamaïque, et dans les mornes aux Antilles et dans la Guiane: sa racine est chevelue, pivotante; les tiges qui s'en élèvent sont assez droites, et se divisent en plusieurs rameaux placés sans ordre. Les plus fortes ont environ quinze pieds de hauteur et quatre pouces de diamètre. L'épiderme qui les couvre est blanchâtre, parsemé de taches grises; l'enveloppe cellulaire, verdâtre; le liber, blanc, d'une saveur sucrée, épais de deux à trois lignes, filandreux, séparé du bois, divisible en plusieurs couches ou superficies faites en réseau, qui imitent la dentelle ou plutôt la gaze. Le bois est compacte, d'un blanc-jaunâtre; la moëlle d'un brun pâle: les feuilles sont en forme de cœur, terminées en pointe, arrondies par la base, longues de cinq à six pouces, larges d'environ quatre pouces, très-veinées, bien nourries, luisantes, d'un vert foncé en dessus, d'un vert pâle en dessous, couvertes d'un duvet fin et piquant, d'un goût âcre, sans dentelure, disposées alternativement le long des branches, portées sur un pédicule assez court; elles poussent à l'extrémité des branches. Les fleurs sortent des aisselles des feuilles. Le calice, dit *Nicolson*, est un tube caduque, terminé par quatre pointes; on y remarque six étamines; le pistil est conique, et devient une baie sphérique, très-blanche, de trois à quatre lignes de diamètre, en grappe, couverte d'une

pellicule très-fine, garnie d'un duvet fin et piquant, remplie d'une substance blanche, aqueuse, fondante, sucrée, au milieu de laquelle on trouve une petite graine grisâtre, ovoïde, terminée par deux petites pointes, d'un goût d'aveline, renfermée dans une capsule fragile.

On emploie quelquefois aux Isles et ailleurs son Écorce par curiosité. La première des couches qui vient après la grosse écorce, forme, dit-on, une espèce de drap assez épais pour faire des habits: les couches intermédiaires ressemblent à une espèce de mousseline, et l'on en pourroit faire des espèces de chemises: toutes les couches de l'écorce intérieure dans les petites branches, paroissent comme une toile de gaze ou de dentelle très-fine, qui s'étend ou se resserre comme un réseau de soie. On fit autrefois présent d'une cravate de dentelle de *lagette* à Charles II, Roi d'Angleterre. Aujourd'hui on en fait aux Isles des cocardes, des manchettes, et même des garnitures de robe. Les Dames des Isles Philippines et des Isles Manilles, où croît aussi le *lagetto*, font usage du liber ou écorce-dentelle de cet arbrisseau, pour leurs voiles. Les Negres, dans nos Isles, s'en servent pour faire leurs nattes; on l'emploie encore à Saint-Domingue, pour faire des licous, dans les quartiers où il n'y a point de *pitte*; Voyez ALOËS-PITTE. Ces toiles végétales, ourdies par la Nature, sont assez fortes pour être lavées et blanchies comme les toiles ordinaires. Pour blanchir cette dentelle, il suffit de l'agiter dans de l'eau de savon.

LAGONIS. Nom qu'on donne en Toscane à de grands bassins d'eaux minérales, les unes chaudes, les autres froides, ou limpides, ou troubles. M. *Mascagni* a reconnu que c'est par différentes bouches que s'exhalent continuellement des vapeurs chaudes et sulfureuses. La chaleur intérieure du sol qui les avoïne, est si grande, que si l'on y fait un creux et qu'on y jette de l'eau froide, elle y entre sur le champ en ébullition et se dissipe en vapeurs. Il ne faut pas marcher avec confiance sur toutes les parties de ce sol, notamment sur les bords des bouches. Il y en a qui s'écroulent ou s'entr'ouvrent: on n'a que trop

d'exemples de personnes qui se promenant sur ce terrain mobile et tremblant y ont été précipitées, englouties dans une vase liquide et brûlante, d'où on les retiroit aussi maltraitées que si elles étoient tombées dans une cuve d'eau bouillante. Les pyrites sont abondantes aux environs de ces *lagonis* : il y a des eaux styptiques, d'autres à odeur de foie de soufre, et offrant à l'oreille des gazouillemens, et à la vue des intumescences très-considérables et fréquentes.

Il y a aussi de simples creux sans eau qui fournissent continuellement des vapeurs et des exhalaisons dont l'impétuosité est très-grande : une pierre du poids d'une livre y ayant été jetée, fut repoussée en l'air à la hauteur de plusieurs brasses : ces vapeurs sont plus abondantes lorsque le temps se met à la pluie, quelquefois même elles sortent un peu enflammées. Leur odeur est celle du foie de soufre et du pétrole. Les bestiaux, dit M. *Mascagni*, s'y réfugient l'hiver pour se réchauffer, et l'été pour se soustraire à la poursuite des insectes. L'argent, même celui qu'on porte dans la poche, y noircit. Cet observateur attribue le foie de soufre qui s'y fait sentir à la combinaison du soufre et de l'alcali volatil, lequel se combinant encore avec l'acide sulfureux, forme avec lui un sel ammoniacal.

Les terres et les différentes pierres plus ou moins dures des environs des *lagonis* se dégradent, se décomposent insensiblement. L'on y trouve aussi des substances alumineuses, du vitriol, du sel ammoniac, du sel sédatif, de la sélénite, de la marne, de l'argile, du schiste, du soufre ou terrestre et opaque, ou cristallisé, transparent et d'un beau jaune. M. *Mascagni* y a trouvé encore des parties de cinabre natif et du mercure coulant ; plus une terre sableuse de couleur cendrée qui donne en brûlant une flamme bleuâtre.

Les Marins et les Navigateurs donnent le nom de *lagon* à de petits espaces d'eau de mer environnés de terre ou de sable, formés ordinairement par les sables que la mer apporte sur la plage, dans les coups de vent ou par quelque autre circonstance.

**LAGOPEDE**, *Lagopus*. Oiseau du genre de la

*Gélinotte*. M. de la Peyrouse, qui habite un climat où le *lagopede* est commun, et qui a suivi et observé long-temps ses habitudes, croit que l'*attagas* des Anciens et le *lagopede* des Modernes sont le même oiseau. Son sentiment est fondé sur les différences du plumage du *lagopede*, suivant l'âge et la saison; et ces différences sont telles, selon les circonstances, que le *lagopede*, dit aussi M. Mauduyt, est évidemment, suivant le temps où on l'observe, l'oiseau que les Auteurs ont nommé, tantôt *attagas* ou *attagen*, tantôt *lagopede*, et que d'autres ont appelé *attagas blanc*, *gélinote blanche*, *gélinotte huppée*. Le *lagopede* est encore le même oiseau que le *francolin* de Belon et la *perdrix blanche* de Belon. Une telle réduction fondée sur les faits et les observations, est très-importante et très-utile aux Ornithologistes.

Le *lagopede* ou *attagas*, dit M. Mauduyt d'après M. de la Peyrouse, a environ quinze pouces de longueur, deux pieds d'envergure, et son poids est au moins d'une livre; le bec est court et noir, la mandibule supérieure un peu arquée: le mâle a une raie noire qui part de chaque côté du bec et qui s'étend jusqu'au-delà de l'œil; il est entouré par une large membrane charnue, festonnée dans son contour, d'un rouge vif; cette membrane est moins large et moins colorée dans la femelle: le plumage en hiver est d'un blanc éclatant, mais les tiges des six premières grandes plumes des ailes sont noires: la queue est composée d'un double rang, chacun de quatorze plumes; le rang supérieur est d'un blanc pur, l'inférieur est noir, mais terminé de blanc. Les cuisses, les jambes et les doigts sont garnis d'un duvet long, épais, qui a l'apparence du poil; il ne paroît que les ongles à découvert, ils sont noirs, longs, crochus et creusés en dessous: la plante des pieds et les doigts en dessous sont nus; les poils, disons le duvet, dont ils semblent couverts, ont leur insertion sur les côtés: leur prolongement et leur direction les font passer sous la plante du pied comme on l'observe dans certains oiseaux de nuit.

En été, le *lagopede* porte un vêtement bien différent; le fond de son plumage est noir, semé de grandes

taches rousses; il y a quelques plumes dont le bout est blanc; la poitrine, les couvertures du dessous de la queue et les côtés sur-tout, sont rayés alternativement de noir et de fauve: les pennes des ailes conservent leur blancheur: un duvet long et soyeux, d'un blanc-roussâtre, couvre les cuisses et le jarret; le derriere des jambes et le dessous des pieds sont nus et de couleur plombée; le devant de la jambe et le dessus des doigts portent un duvet presque ras, peu épais, d'un gris roussâtre; telle est la livrée des *lagopedes* qui sont âgés de plus d'un an: mais ceux qui sont à leur première année ont le plumage gris, ponctué de noir, mêlé de beaucoup plus de blanc que dans les vieux, principalement aux ailes, à la gorge, sous le ventre, aux cuisses, aux jambes et aux pieds: ils ont ces parties fourrées autant en été qu'elles le sont en hiver, sur les vieux: enfin les femelles de tout âge ont les couleurs plus lavées que les mâles. Les *lagopedes* commencent en Octobre à blanchir, et sont tout-à-fait blancs en Décembre: cependant on en trouve en hiver quelques-uns qui conservent plusieurs taches sur le dos et le derriere du cou. Ce sont, disent les chasseurs, des oiseaux de l'année: ils prennent en Mai le plumage d'été, ainsi que tous ceux de leur espece.

Le *lagopede* est un oiseau *pulvérateur*; il a le vol pesant; mais il est très-léger à la course; il vit pendant l'hiver en société; elle est composée du pere, de la mere et de la couvée. La famille est de six jusqu'à dix individus: ils habitent constamment les cimes des hautes montagnes; ils sont communs principalement sur les Pyrenées et sur les Alpes: on en trouve aussi sur les montagnes de la Laponie et en Sibérie. *Linnaeus* en a observé en Suede dans les forêts: on en a envoyé du Canada: en un mot, les *lagopedes* se trouvent dans tous les lieux où ils rencontrent la température et les alimens qui leur conviennent; ils paroissent avoir un goût décidé pour le *rhododendrum ferrugineum* de *Linnaeus*; ils se nourrissent communément des feuilles, des fleurs et des fruits de l'airelle; de la bousserolle, du zalea, du bouleau-nain, et de plusieurs autres végétaux. Ils ont aussi du goût,

comme la plupart des autres oiseaux, pour les insectes : chassés des sommités des hautes montagnes en hiver, par la quantité de neige et la disette qu'elle occasionne en couvrant les végétaux dont les *lagopedes* se nourrissent, ils cherchent les mêmes alimens dans des lieux plus bas, et qui, par leur position, sont presque toujours à découvert ; aussi-tôt qu'ils ont assouvi leur faim, ils regagnent la neige pour laquelle ils semblent être faits ; ils choisissent des endroits à l'abri du soleil et du vent qu'ils paroissent redouter ; ils se creusent, dans la neige, des trous où ils demeurent tranquilles, au milieu des lieux solitaires et inaccessibles. Ils changent assez souvent de trous et s'en creusent de nouveau en écartant la neige avec les pieds ; ils rejettent aussi celle qui tombe sur eux et dont ils se trouveroient couverts. C'est par le moyen de ces trous imprimés sur la neige que les chasseurs suivent les *lagopedes* comme à la piste, au milieu des précipices, et au risque de leur vie.

Le besoin d'une union plus intime sépare les familles de *lagopedes* au mois de Juin : alors ces oiseaux s'apparient, et les couples s'écartent les uns des autres depuis le sommet des montagnes jusqu'à la moitié de leur hauteur ; chaque paire gratte de concert un creux circulaire d'environ huit pouces de diametre au bas d'un rocher ou d'un arbuste : ce creux, sans autre apprêt, sert de nid ; la femelle, au bout d'un mois, pond depuis six jusqu'à douze œufs, le plus communément six ou sept ; ils sont d'un gris-roussâtre, tachetés de noir. Le mâle, tant que dure l'incubation, rôde sans cesse autour de l'endroit où la femelle couve, et fait entendre son cri fréquemment ; il lui apporte soigneusement de la nourriture, mais il ne prend jamais la place de sa compagne ; l'incubation est de trois semaines : aussitôt que les petits sont nés, le pere et la mere les conduisent sur le sommet des montagnes parmi les *rhododendrons*, qui sont alors en fleur. La crue des petits est prompte : dès la mi-Août, ils ont déjà la grosseur d'un pigeon. On prétend que tant qu'ils sont jeunes, ils sont fort sujets à avoir les intestins farcis de vers, et que quelquefois on les voit voltiger



ayant des vers qui leur pendent de l'anus de la longueur d'un pied.

On prend les petits *lagopedes* à la course, fort aisément à l'aide d'un chien. Les faucons et les aigles sont friands de la chair de ces oiseaux, et ils en détruisent beaucoup; à la vue de ces oiseaux de proie, les *lagopedes* se cachent sous des buissons ou sous les avances et entre les fentes des rochers; on prétend qu'ils ne deviennent très-sauvages et ne fuient l'homme de fort loin que quand ils ont été chassés au fusil, etc. Leur caractère les porte à l'indépendance, ils ne peuvent s'accoutumer en servitude; ils périssent d'ennui en captivité, quoiqu'ils prennent la nourriture qui leur convient: la chair des jeunes est délicate; mais celle des vieux est coriace et amère. Telle est, dit M. *Mauduyt*, la description et l'histoire détaillée par M. de la *Peyrouse*, d'un oiseau qui, par sa constitution, son indépendance, ses mœurs sociables, offre l'idée d'un être heureux au milieu des lieux où l'on croiroit ne trouver que le chaos, le désordre et la misère.

LAGOPEDE de la Baie d'Hudson; c'est la *perdrix-blanche* d'*Edwards*. C'est une variété de notre *lagopede* produite par l'influence du climat; il est plus gros que le *lagopede* du Canada et de Sibérie, qui est lui-même un peu plus gros que le *lagopede* d'Europe. Le *lagopede* de la Baie d'Hudson est comme une race dans l'espèce, mais plus vigoureuse et plus grande; le plumage de la saison de l'été ne s'étend que sur les parties supérieures, et le ventre reste toujours blanc; de plus, il est varié en dessus; pendant l'été, de larges taches de blanc et d'orangé foncé: les couleurs du *lagopede* d'Europe sont différentes et plus fondues.

LAGURIER. Voyez QUEUE DE LIEVRE.

LAICHE ou ACHÉE. Voyez VERS DE TERRE.

LAICHE. Voyez LÉCHÉ.

LAIE ou LAYE, *Scrofa*. Est le nom que l'on donne à la femelle du porc sauvage ou *sanglier*. Ainsi la *laie* est la *truie sauvage*. Voyez SANGLIER.

LAINÉ, *Lana*. Espèce de poil souple et moëlleux qui naît abondamment sur l'espèce du *mouon*, animal

que l'on a appelé *bête à laine*. Parmi les flocons de la *laine* abattue, on sépare ce qui est au cœur; c'est le plus fin, et on lui donne le nom de *prime*; ce qui en approche le plus se nomme *seconde*; on appelle *tierce* ce qui vient ensuite: tout ce qui est jaune, déchiré et altéré, est mis au rebut, et s'emploie dans les étoffes grossières. La *laine* qui n'a point encore reçu d'apprêt porte le nom de *toison*. La *laine-mere* est celle du dos et du cou. On tire de la *laine-grasse*, dite en latin *Lana succida*, une matière grasseuse, en consistance d'onguent, grisâtre ou brunâtre, d'une odeur fade et désagréable, sujette à s'empuantir et à se durcir comme du savon: c'est ce qu'on appelle *oëcipe*, *suint*, (*Æsipus*) On en trouve beaucoup à la gorge et entre les cuisses des moutons: on le retire de la *laine* par l'ébullition. Les Droguistes en tiroient autrefois de la Normandie, de la Beauce et du Berry; on s'en sert pour amollir les tumeurs et appaiser les douleurs. Son usage est à présent presque aboli. On prétend que le *suint*, après un temps très-long et une insupportable puanteur, acquiert une odeur agréable et approchante de celle de l'ambre gris. Voyez ce que nous avons dit sur la manière de perfectionner les *laines* au mot BELIER. Voyez aussi l'article POIL.

LAINÉ D'AUTRUCHE OU LAINÉ-PLOC. Voyez à l'article AUTRUCHE.

LAINÉ DE FER. M. Guettard, dans ses *Mémoires sur différentes parties des Sciences et Arts*, vol. I, dit que l'on appelle *laine de fer* des filamens d'un beau blanc, qui s'étant d'abord élevés dans l'air en une espèce de fumée lorsqu'on bat de certains fers après la fonte de la mine, tombent condensés sous une forme de fils. Les mines de fer de France qui donnent de la *laine de fer*, sont celles d'Auriac et de Cascatel en Languedoc. Notre Auteur prétend que cette *laine* appartient à une autre substance minérale que le fer, et que le cobalt et l'antimoine offrent des fleurs semblables à ces filamens: le zinc en donne aussi. M. Guettard croit que la *laine du fer* est due à l'intervention accidentelle de l'antimoine qui s'en dégage après la fusion quand on vient à forger le fer. Cette espèce de *laine* métallique est incombustible:

c'est peut-être une espèce de cadmie. On sait, dit M. Monnet (*Traité des eaux minérales*, pag. 276), qu'il se trouve souvent de la mine de zinc dans les mines de fer, de même que l'on sait qu'il se trouve de la mine de fer dans la mine de zinc.

**LAINÉ DE MOSCOVIE.** Nom que les Ouvriers en chapeaux donnent au poil ou espèce de duvet très-fin et très-serré qui se trouve sous le ventre du castor. *Voyez* ce mot.

**LAINÉ DE SALAMANDRE**, est un nom qu'on donne quelquefois à l'amiante.

**LAISSES DE LA MER.** Ce nom se donne aux terres de dessus lesquelles la mer s'est retirée. On dit *laisse de basse mer*, pour désigner le terrain que la mer découvre lorsqu'elle se retire et qu'elle est à la fin de son reflux. *Voyez* MER.

**LAIT**, *Lac*. C'est une liqueur blanche et opaque; nourrissante, d'une saveur douce, que l'on tire des mamelles des femelles d'animaux vivipares. Le *lait*, suivant les analyses des Chimistes, est composé d'une liqueur aqueuse, d'un sel sucré et acidule, et d'une substance grasse, huileuse; ou, ce qui revient au même, il est composé de trois substances très-différentes les unes des autres, qui sont le *beurre*, le *fro-mage* et le *petit lait*.

La *crème de lait* est la partie la plus huileuse et la plus grasse du *lait*; comme cette substance n'est pas intimement dissoute dans le *lait*, elle s'en sépare par le repos; dans cette altération, plus ou moins spontanée, et que le *lait* subit infailliblement, la *crème* étant spécifiquement plus légère, vient se rassembler à la surface, d'où on l'enlève pour achever de la débarrasser des parties caséuses et séreuses qui lui sont encore mêlées, et pour la transformer en *beurre*. Les opérations les plus communes pratiquées dans les laiteries prouvent cette vérité.

La *crème* récente est très-agréable: c'est elle qui rend le *lait* si doux, si savoureux et si nourrissant; c'est elle qui, interposée dans toute la substance du *lait*, lui donne ce blanc mat qu'il a: il résulte aussi de là que le *lait* n'est qu'une émulsion animale, et que le *beurre* n'est que de la *crème*, dont les parties

huileuses ont été rapprochées et séparées d'avec les parties hétérogènes par une percussion répétée. En vieillissant, le *beurre* acquiert de la rancidité, la *crème* devient nauséabonde, et le *lait* se tourne. Ce phénomène est dû à l'acide, qui par la fermentation des parties se développe de plus en plus. Le *beurre* ainsi que la graisse des animaux, ne fournit point dans sa décomposition d'alcali volatil. Le *beurre* frais, la *crème* et le *lait* récent sont des alimens très-sains : on se sert en Médecine du *petit lait* pour rafraîchir ; de la *crème* pour appliquer sur les dartres et les érysipeles, du *beurre* pour mûrir les plaies : on tire du *petit lait* (appelé *lait de beurre*) évaporé, un sel essentiel, blanc et sucré, on le nomme *sel* ou *sucre de lait*, et l'on en prend dans de l'eau pour se rafraîchir. C'est ce sel dont parle *Kämpfer*, qui étoit fort en usage chez les anciens Brachmanes.

Mais quelle différence de goût, d'odeur, de consistance et de couleur ne remarque-t-on pas dans les *lairs* tirés d'animaux différens, tant herbivores que carnivores ; il nous suffira de citer en exemple le *lait de femme*, celui de la *louve*, celui de la *cavale*, celui de l'*ânesse*, celui de la *chienne*, celui de la *chevre*, celui de la *brebis*, celui de la femelle du *rhenné*, celui de la *vache*, celui de la femelle du *buffle*, etc. Les Russes qui confinent à la Laponie, ont l'art de tirer par la distillation un esprit ardent du *lait* séparé par la fermentation de ses parties concrescibles et caséuses, et dont ils font un grand usage. Voyez à l'article *ARACK*. Le peuple de l'Islande se nourrit aujourd'hui de *lait* de vache, et le *petit lait de beurre* lui sert de boisson ordinaire. Il n'est pas rare de voir en Suisse et dans les pays voisins, des hommes se désaltérer avec cette boisson ; en France on le donne plus communément aux animaux domestiques, tels que les cochons, les veaux.

Voici les principales opérations de la laiterie dans nos campagnes. Pour faire le *beurre*, on écrème le *lait* refroidi et reposé, on verse cette *crème* très-fraîche dans la baratte, et on la bat jusqu'à ce qu'elle soit convertie en une masse jaunâtre, qui est le *beurre*. Celui de la *Prévalaye* en Bretagne, est réputé le

meilleur. (En Barbarie, on fait le *beurre* en mettant le *lait* ou la *crème* dans une peau de bouc, suspendue d'un côté à l'autre de la tente, et en le battant des deux côtés uniformément.) C'est aux Hollandois que les habitans des Indes Orientales doivent la connoissance du *beurre salé* et *fondue*. Pour faire le *fromage*, on emploie la *présure*, espece de levain animal, dont la principale matiere est le *lait caillé*, qu'on trouve dans la mulette ou le premier estomac du veau. On jette cette présure dans le *lait*, pour le faire prendre; ensuite on met ce *lait caillé* dans différentes formes, et on en laisse parfaitement égoutter le *petit lait*; du moins c'est ainsi que se fait le *fromage* commun. Mais le bon *fromage* gras et beurré se fait avec la *crème* et le *lait caillés* ensemble. On peut encore faire cailler le *lait* des animaux, au moyen du suc du *figuier*, ou avec la plante appelée *caille-lait*: Voyez ces mots. Plusieurs pays ont des cantons renommés par l'excellence de leur *fromage*. Le Hainaut vante ceux de *Marolles*; la Normandie, ceux de *Livarot*; le Dauphiné, celui de *Sassenage*; la Suisse, le *Schabtsigher* ou *fromage vert*, il se prépare dans le pays de Glarner; celui de *Gruyeres*, qui se fait dans l'Ementhal, avec une propreté et des attentions infinies; celui de *Lavôge* en Franche-Comté, porte aussi le nom de *Gruyeres*, mais il n'en est qu'une imitation: peut-être celui de *Brie* les surpasse-t-il tous, même celui à la crème si vanté à Paris. Enfin, le Milanez envoie partout le *fromage* de *Lodi*, que nous nommons *Parmesan*, parce qu'une Princesse de Parme l'a; dit-on, fait connoître en France, où il soutient toujours sa réputation. Tous ces *fromages*, ainsi que ceux de Hollande et d'Auvergne, sont uniquement de *lait* de vache, sans aucun mélange de *lait* de chevre, et la *crème* y entre avec le *lait*; ceux où l'on a mêlé différents *lairs*, ont un goût plus rance ou plus insipide; celui du Mont-d'or, dans le voisinage de Lyon, est fait de *lait* de chevre; on l'appelle *chabrioux*. Le *fromage* de *Rocfort* en Languedoc, passe pour être de *lait* de brebis. Ce qu'on appelle à Rome *œufs de buffle*, sont de petits *fromages* faits du *lait* des buffles femelles qui paissent dans les marais Pontins: on donne

à ces fromages la forme d'œuf : l'on dit ce manger assez délicat. Il y a une autre espèce de ce fromage, que les Italiens appellent *provatura* ; il est d'une qualité inférieure à l'*auf de buffle* ; le *lait* de buffle a un petit goût musqué. On présume bien que la différence du *lait*, le *lait* employé, soit cuit, c'est-à-dire bouilli, soit froid, la dose du sel, l'état de la fermentation, en un mot, la diversité des manipulations, doivent produire une différence dans la saveur, l'odeur et la couleur de la pâte des *fromages*. Au reste, le *fromage*, à moins qu'il ne soit dégénéré par la putréfaction, est en général très-nourrissant : la partie caséuse du *lait* est son principe vraiment alimentaire. Les habitans des montagnes, les gens de la campagne, et ceux qui sont occupés journellement à des travaux pénibles, se trouvent très-bien de l'usage de cet aliment, qui engraisse, et qui devient plus salubre encore, comme tous les autres, par l'habitude. Quant aux personnes d'un tempérament délicat, elles n'en doivent manger que vers la fin du repas, et en petite quantité :

*Caseus ille bonus quem dat avara manus.*

Au reste, il faut convenir que la constitution ordinaire de ceux qui font un usage habituel du *lait*, offre un contraste très-frappant avec la constitution de ceux qui boivent habituellement du vin.

Il y a des végétaux qui procurent une abondance de *lait* aux femelles des animaux, sur-tout aux femmes : tels sont le *cerfeuil*, la *verveine*, l'*anet*, le *fenouil*, le *sureau*, le *polygala*, etc. ; le *trèfle*, la *luzerne*, le *sainfoin*, les feuilles d'*acacia* procurent beaucoup de bon *lait* aux vaches. Il y a des plantes qui en diminuent la quantité : telles sont la *ciguë*, le *persil*, les *bourraches*, etc. : d'autres, dont l'usage donne un mauvais goût au *lait*, et même à la chair des bestiaux. On sait que le *thlaspi* à odeur d'*ail*, qui est si commun dans les champs, et sur-tout dans nos terrains en friche, est nuisible aux vaches et aux brebis ; leur chair et leur *lait* en contractent un très-mauvais goût, qui se communique au beurre et au fromage. La li-

*veche* ou *ache* de montagne donne encore une odeur et un goût fort désagréables à la chair et au *lait* des vaches, qui en sont néanmoins fort avides. L'*euphorbe* est de toutes les plantes étrangères et laiteuses, celle qui donne un plus mauvais goût au *lait* et à la viande. Les moutons et les vaches n'ont pas plutôt mangé des *tithymales*, dont le suc est âcre et caustique, qu'ils ont aussi-tôt la diarrhée. Les chevres n'en sont point incommodées. Le *laitron* ou *palais de lievre*, plante montagnarde, dont les lievres et les rhennes sont fort avides, altere beaucoup le *lait* des vaches. Enfin, M. *Hagström*, célèbre Médecin Suédois, a observé que toutes les ailliaires et la plupart des plantes ombellifères changent entièrement le goût du *lait*. C'est d'après des observations de cette espèce, que M. *Steno-Charles Bielke*, de l'Académie de Stockholm, propose de rendre le *lait* de vache spécifique contre le scorbut, en faisant manger à l'animal du *pissenlit* ou *dent de lion*, du *cochléaria*, du *becabunga*, des bourgeons de *sapin*, de *pin*, et d'autres végétaux antiscorbutiques, etc.; de même, pour donner au *lait* de chevre une propriété contre la goutte ou la fièvre, il voudroit qu'on fit manger à ces animaux de la *morelle* ou du *tithymale*. Pour changer la saveur du *lait* et de la chair des animaux qui ont mangé des plantes ci-dessus, il faut leur donner du foin sec, et leur faire garder l'étable pendant huit jours. Tout prouve évidemment que le *lait* tire sa qualité des plantes qui servent d'aliment à l'animal qui nous le fournit. Aussi, les Médecins, dont la Nature est le guide, tirent le plus grand avantage des observations citées ci-dessus. Ils sont dans l'usage de médicamenter les nourrices, lorsque les enfans qu'elles allaitent ont quelque maladie. Tous les jours on leur donne de la racine de *scorsonere*, en décoction, pour purifier la masse de leur sang, et en même temps celui de leurs enfans. Tous les jours on purge les enfans à la mamelle en purgeant leurs nourrices. Le *lait* des femmes participe donc de la qualité des médicamens et des alimens qu'elles prennent. M. *Parmentier* dit que les paysannes, qui mangent moins de viande et plus de légumes que les femmes de la ville, ont du *lait* plus abondamment, et de

de meilleure qualité. Nous avons dit ci-dessus que le *lait* des brutes change aussi de nature, suivant l'espece d'aliment dont on les nourrit; il en conserve la couleur, le goût, l'odeur; les propriétés. Quand on prescrit l'usage du *lait* de brebis, de vache, d'ânesse, de chevre, de jument, aux malades, c'est ordinairement au printemps, quand les herbes sont dans toute leur force et vigueur, et en automne quand elles conservent encore un reste de leur vertu, et paroissent renaitre en quelque sorte pour périr bientôt après. Ainsi les propriétés naturelles du *lait* sont de nourrir et d'adoucir. Celui de femme est séreux, cependant il donne beaucoup de crème, et donne facilement un beurre fade; ce *lait* est le plus analogue à nos humeurs; celui de la chevre est moins fondant que celui d'ânesse et de jument; celui de vache est le plus nourrissant de tous; celui des animaux carnivores est, selon M. le Clerc, d'une nature alcalescente, et ne peut subir qu'une fermentation putride; il a le goût un peu âcre et l'odeur urineuse. Le *lait* des femelles herbivores tourne à l'acide, et peut fournir, par la distillation, une liqueur spiritueuse. On ne devoit jamais faire bouillir le *lait* ni l'écumer; on n'en devoit faire usage que dans un degré de chaleur semblable à celui qu'il a, sortant des mamelles de l'animal. Nous ne pouvons trop le répéter, le *lait* est un remede simple et efficace qui coûte peu, et un remede qui devient universel, en multipliant ses vertus par le choix des végétaux, ou par les propriétés des alimens qu'on fait prendre aux animaux. C'est d'après ces notions que plusieurs particuliers viennent de se réunir pour fournir aux malades de cette Capitale du *lait* qui sera approprié au genre de maladie dont ils seront affectés. On ne peut que louer un établissement aussi utile à l'humanité.

LAIT DE LUNE FOSSILE OU PIERRE DE LAIT, *Lac luna*. C'est une terre farineuse et calcaire, qui se trouve dans le fond de certaines sources, et dans les fentes ou creux des montagnes: elle est d'un tissu feuilleté, un peu semblable à de la clature d'ivoire; ses particules sont fines, légères, douces au toucher; blanchâtres, et sans liaison. *Scheuchzer* pense que le



*lait de lune* tire son origine d'une stalactite calcaire décomposée ou réduite en poussière par le laps du temps. Il n'est pas possible de faire avec cette terre aucuns vases dont la forme se soutienne, tant elle est aride. Des Auteurs ont encore parlé de cette terre sous le nom de *morochtus* : c'est à proprement parler une espèce de *guhr* de craie ou d'agaric minéral, de farine fossile ; quelquefois elle est colorée. Le *lait de lune* est une terre absorbante.

**LAITE** ou **LAITANCE**. Partie des poissons mâles qui contient la semence ou liqueur séminale. *Voyez à l'article* POISSON.

**LAITIÈR** (plante). *Voyez* POLIGALE.

**LAITIÈR DES VOLCANS**. *Voyez* PIERRE DE GALLINACE.

**LAITRON**, **LAITERON** ou **LACERON**, *Sonchus*. Nous ne décrirons que trois espèces de ce genre de plantes à tige herbacée, et de l'ordre des *Demi-fleuronnées* ; ce sont les seules d'usage en Médecine.

1.° **LE LAITRON DOUX** ou **PALAIS DE LIEVRE** ; *Sonchus lœvis*, *laciniatus*, *latifolius*, C. B. Pin. 124 ; *Sonchus minus lacinosus*, *mitior sive minus spinosus*, J. B. 2, 1014 ; *Sonchus lœvis*, Dod. Pempt. 643 ; *Sonchus ciliatus oleraceus et lœvis*, Linn. 1116. Est une plante qui croît par-tout, dans les jardins, dans les blés, dans les vignobles, sur les levées, et le long des chemins, principalement dans les champs dont le terrain est un peu gras ; on en distingue plusieurs variétés : sa racine est petite, fibreuse et blanche ; elle pousse une tige à la hauteur d'un pied et demi, creuse en dedans, tendre, cannelée, un peu purpurine ; ses feuilles sont assez longues, lisses, plus larges et plus tendres que celles du pissenlit ; découpées en leurs bords, remplies d'un suc laiteux, rangées alternativement ; les unes attachées à de longues queues, les autres sans queue, embrassant la tige par leur base qui est plus large que le reste de la feuille : ses fleurs naissent en Mai et Juin, aux sommités de la tige et des branches, par bouquets à demi-fleurons jaunes et quelquefois blancs ; elles sont semblables à celles du pissenlit : il succède à ces fleurs des fruits de figure conique, qui contiennent de petites semences

oblongues ; brunes , rougeâtres , garnies chacune d'une aigrette. Toutes les parties de cette plante sont laiteuses ; elle est bonne à manger en salade avant qu'elle ait poussé sa tige.

2.<sup>o</sup> LE LAITRON ÉPINEUX, *Sonchus asper*, Linn. 1117 ; et non *laciniatus*, *folio dentis leonis*, C. B. Pin. 124 ; *Sonchus laciniatus*, *spinus*, J. B. 2, 1014 ; *Sonchus lavis tenerior*, Lob. Icon. 235 ; ressemble assez à la précédente espece : ses feuilles sont entieres, peu ou point laciniées, garnies d'épines longues et dures. Elle rend un suc laiteux et amer : elle croît aux mêmes lieux que la précédente : ces deux especes sont annuelles.

3.<sup>o</sup> LE PETIT LAITRON dit TERRE-CRÊPE, *Terra crepola*, a une racine grêle, longue et fibreuse : ses tiges sont rameuses ; ses feuilles sont moins découpées que celles de l'endive ; ses fleurs sont jaunes ; ses semences sont aigrettées. Elle croît naturellement sur les collines pierreuses, sur les levées, dans les décombres des édifices : elle fleurit tout l'été. Il y a des endroits où on la cultive dans les jardins potagers pour la manger en salade.

L'usage de ces trois especes de laitron est à peu près le même ; ces plantes ont un goût herbeux, salé, et rougissent le papier bleu ; elles sont rafraîchissantes, adoucissantes. Bien des pauvres gens en mangent pendant l'hiver les racines fraîches assaisonnées comme les autres légumes, même en salade. La décoction des feuilles est bonne pour augmenter le lait aux nourrices ; les vaches, les lapins ; les lievres et les autres animaux domestiques s'en nourrissent avec plaisir.

LE LAITRON CHICORÉE JAUNE, est le *Sonchus repens*, *multis Hieracium majus*, J. Bauh. 3, 1017 ; le *Sonchus arvensis*, Linn. 1116 : sa racine est vivace et traçante ; sa tige haute de trois pieds ou environ ; les fleurs, jaunes.

LAITUE, *Lactuca*. Cette plante *demi-fleuronnée* ; connue de tout le monde, est ainsi nommée du suc laiteux qu'elle répand quand on la rompt. On la distingue en deux especes principales ; savoir, en *laitue cultivée* et en *laitue sauvage*.

La *laitue cultivée* ou *domestique* est annuelle; et comprend plusieurs especes en sous-ordre, eu égard à la grosseur, à la figure et à la couleur: il y en a de blanches, de noires, de rouges, de pommées, de crépues, de lisses ou de découpées. De toutes ces especes de *laitue cultivée*, il y en a trois principales d'un usage fréquent, soit dans les alimens, soit dans les remedes; savoir, la *laitue non pommée*, la *laitue pommée* et la *laitue romaine*, nommée aussi *chicon*. Parmi les *laitues sauvages*, celle à *côte épineuse* est la plus en usage parmi nous.

La LAITUE NON POMMÉE, *Lactuca sativa, vulgaris; non capitata, folio scariolæ*, est une plante potagere qui, étant entamée en quelqu'une de ses parties, donne un suc laiteux: sa racine est longue, épaisse et fibreuse; ses feuilles sont larges, lisses, d'un vert pâle, succulentes et agréables étant jeunes; mais elles deviennent ameres quand la tige paroît: cette tige est ferme, cylindrique, feuillée, haute de deux pieds, branchue, portant en ses sommités de petites fleurs jaunes ou quelquefois blanchâtres, qui sont des bouquets à demi-fleurons, auxquels succedent de petites semences garnies d'aigrettes pointues, aplaties et cendrées: c'est une des quatre petites semences froides.

La LAITUE POMMÉE, *Lactuca sativa, vulgaris, capitata*, J. B. 2, 997; *Lactuca capitata*, C. B. Pin. 123; *Lactuca sativa, sessilis sive capitata*, Lob. Icon. 242, Linn. 1118; a les feuilles plus courtes, plus larges, plus arrondies à l'extrémité que la précédente, plates et lisses, mais formant bientôt une tête arrondie de la même maniere que le chou; la graine en est noire: on croit que cette *laitue* est originaire de Mayence.

Depuis quelques années on sert en salade, sur les grandes tables, deux autres especes de *laitue pommée*, bien plus belles, et panachées de blanc, de pourpre et de jaune: on les appelle *laitue panachée de Silésie*, et *laitue de Batavia*.

Les Jardiniers qui ont l'art de rendre crépues, tendres et pommées plusieurs especes de *laitues*, savent aussi les faire blanchir en liant les feuilles par touffes

avec de la paille, pendant qu'elles sont encore jeunes et tendres. On sème la *laitue pommée* pendant toute l'année dans les potagers; on l'arrache quand elle est encore tendre, et on la transpose dans des terres bien fumées: par ce moyen ses feuilles deviennent plus nombreuses et moins pommées.

Les *laitues pommées* étant séchées et brûlées à feu ouvert, fusent de la même manière que le nitre jeté sur des charbons ardens.

On donne le nom de *laitue crêpée* ou *frisée*, *Lactuca crispa*, à celles dont les feuilles sont découpées, pliées et repliées comme un crêpe et de couleur obscure. Ce sont autant de variétés qu'on doit à la culture.

La LAITUE ROMAINE appelée *chicon*, *Lactuca Romana*, *longa*, *dulcis*, J. B. 2, 998; a des feuilles plus étroites et plus longues que les précédentes; elle n'est point ridée ni bosselée, mais garnie en dessous le long de sa côte de petites pointes: sa fleur et sa tige sont semblables à celles de la *laitue* ordinaire: ses graines sont noires. Cette *laitue* est une des plus exquises en potage ou en salade, sur-tout lorsque ses feuilles sont d'un jaune-blanchâtre.

De tous temps les *laitues* ont tenu le premier rang parmi les autres plantes potagères: elles sont excellentes crues et cuites, et rendent le chyle bien conditionné. Elles sont rafraîchissantes, humectantes, laxatives, et conviennent aux jeunes gens: elles augmentent le lait aux Nourrices, et procurent un sommeil salutaire. Les Anciens ne mangeoient de la *laitue* qu'à la fin du repas, le soir, pour se procurer le sommeil. Mais dans le temps de *Domitien* on changea cet ordre, et elles servoient d'entrée aux Romains dans leurs festins. M. *Bourgeois* observe que les différentes espèces de *laitues*, quoique fort saines pour les personnes qui ont un bon estomac et qui digèrent facilement, sont fort nuisibles aux estomacs froids et foibles; ils les rendent sans les digérer. Elles dérangent beaucoup les hommes hypocondriaques et les femmes hystériques.

Quelques-uns ont dit que l'usage des *laitues* rend les hommes impuissans et les femmes stériles. Il est

bien vrai, disent les Auteurs de la *Matiere Médicale*; que cette sorte de plante n'excite pas les feux de l'amour, qu'elle les tempère, mais sans les détruire entièrement : ainsi, ajoutent-ils, quoiqu'on les conseille beaucoup pour réprimer le désir de la concupiscence à ceux qui vivent dans le célibat, néanmoins les gens mariés qui désirent d'avoir des enfans, n'en doivent pas craindre l'effet.

La LAITUE SAUVAGE A CÔTE ÉPINEUSE, *Lactuca sylvestris*, *costâ spinosâ*, C. B. Pin. 123 ; *Lactuca virosa*, Linn. 1119 ; se trouve dans les haies, aux bords des chemins, dans les champs et vers les prés, même dans les vignes et les potagers : elle a une racine courte et bisannuelle ; sa tige qui a environ deux pieds est dure, blanchâtre, cylindrique et un peu épineuse : les feuilles qui partent de la racine sont entières ; celles qui partent de la tige sont étroites, sinuées, très-découpées, comme dentées ou armées d'épines un peu rudes le long de la côte qui est en dessous, et très-remplies de suc laiteux ; d'ailleurs elle est semblable aux autres *laitues* ; mais elle est plus amère, plus apéritive et plus narcotique. La culture corrige les qualités agrestes de cette plante, sans lui faire rien perdre de ses qualités apéritives et rafraichissantes. On a donné le nom de *laitue scariole*, *Lactuca scariola*, Linn. 1119, à une sorte de *laitue* sauvage, bisannuelle, qui croît dans les prés secs, dont les feuilles, qui partent de la racine sont sinuées, disposées verticalement, ainsi que celles de la tige qui sont sagittées, sessiles, dentées et ciliées ou épineuses sur l'extérieur de la côte. Cette plante ne doit pas être confondue avec la vraie *scariole* qui est une *endive*. Voyez à l'article CHICORÉE.

Toutes les especes de *laitues* ne se multiplient que de graine. Les Jardiniers nomment celle à *coquille* ou à *feuille ronde*, *laitue d'hiver*. Le raffinement sur cette especé d'aliment, a été jusqu'à forcer la Nature à satisfaire notre goût dans la saison la plus rigoureuse. Pour les faire lever promptement, on fait tremper la graine pendant vingt-quatre heures, et on la laisse sécher ensuite dans un lieu chaud ; puis en Février et en Mars on la sème fort dru sur une couche et dans

des rayons qu'on a faits avec un bâton : on la couvre légèrement de terreau , et on y met aussi-tôt des cloches. Au bout de dix à douze jours , ces *laitues* peuvent être mangées en salade. Si on en avoit un besoin plus pressant , on les pourroit faire croître de même en deux fois vingt-quatre heures dans des serres chaudes. Il faudroit pour cela faire tremper la graine dans de l'eau-de-vie , et mêler dans le terreau un peu de fumier de pigeon avec un peu de poudre de chaux bien éteinte ; mais ces sortes de *laitues* ne durent que huit jours sur couche. Les *crêpes blondes* sont des *laitues de primeur* ; elles se sement à la fin de Janvier. Les autres especes se sement sur couche , ainsi que les précédentes , jusqu'en Avril , et on les replante sur terre , quand elles sont assez fortes pour les faire pommer , dans des trous faits avec le plantoir , et à un pied l'un de l'autre.

LAMA ou LHAMA , que les Espagnols écrivent , *Llma* , et prononcent en mouillant la double *ll* , *Llama* , est un animal propre à l'Amérique , et qui , dans ce nouveau Continent , semble remplacer le chameau. Voyez à l'article PACO.

LAMAN. Voyez AGUARAQUYA.

LAMANTIN. Voyez LAMENTIN.

LANBDA. Voyez GAMMA DORÉ.

LAMBICHE. Voyez GUIGNETTE.

LAMBIN. Quadrupede de l'Amérique , ainsi nommé , à cause de la lenteur de sa marche. Voyez PARESEUX.

LAMBIS. C'est , selon *Labat* , une espece de gros limaçon des mers de l'Amérique , dont tout le corps semble n'être qu'un boudin terminé en pointe et ouvert à l'autre bout par une bouche ronde et large , d'où il sort une membrane épaisse , qui sert à l'animal pour prendre sa nourriture et pour se traîner , tant au fond de la mer que sur les hauts fonds où on le trouve ordinairement. La chair de cet animal est blanche et ferme ; plus l'animal est gros , plus elle est dure à cuire et de difficile digestion : elle ne laisse pas d'être grasse et d'avoir de la saveur.

La coquille de cet animal , qui a la forme de

l'animal lui-même, et qui est parsemée d'un à deux rangs de pointes émoussées, se vend très-bien dans le pays. Elle sert de cor de chasse à plusieurs nations sauvages: on en fait une chaud excellente, qui prend à la longue, étant mêlée avec du sable de riviere, la dureté du marbre. Le défaut de cette coquille est d'être beaucoup plus dure à calciner que la plupart des autres coquilles dont on se sert aux Isles pour la même opération.

On trouve des *lambis* d'une grosseur énorme: il y en a qui pèsent plus de douze livres. Non-seulement les couleurs extérieures de cette coquille sont agréables, mais on ne trouve encore rien de plus beau, de plus poli, de plus lustré que son émail intérieur.

Le *lambis* de plusieurs Conchyliologistes est un *rocher* ou *murex* à aile épaisse et à bouche couleur de rose. Cette coquille est naturellement revêtue d'un épiderme fauve-roux, ornée de stries transversales, et à orbes couronnés de tubercules très-saillans. Les *lambis*, encore jeunes, ont la levre fort mince et moins étendue en aile. Voyez MUREX.

LAMBLAR. Espece de *rat* de Norwége, Voyez LEMING.

LAMBOURDE. A Paris, les Tailleurs de pierre donnent ce nom à une pierre calcaire blanchâtre, fort tendre, qui se trouve dans les environs de cette Capitale, notamment près d'Arcueil; elle porte depuis dix-huit pouces jusqu'à cinq pieds de hauteur de banc, elle se délire ou se fend facilement à l'air.

LAMBRUS. Voyez VIGNE SAUVAGE.

LAMENTIN ou LAMANTIN ou MANATI. Les Voyageurs et les Auteurs sont peu d'accord sur la description de cet animal aquatique. Presque tous ont confondu l'hippopotame, le phocas ou veau de mer, le lion de mer, l'ours marin, ainsi que la vache marine ou bête à la grande dent et le *dugung*, avec le *lamantin*.

Le *lamantin* est le *manati* de Fernandez; *Manati*, *Phocæ genus*, Clusius; *Manatus*, Brisson; *Trichecus manati*, Linn.; *Manati* ou *manatte* par les François des Isles; *Pesce mouller* ou *poisson-femme* des Portugais; la *sirene* et la *truite d'eau* de quelques Voyageurs.

Le *lamantin* ou *manati* est un gros animal amphibie ; qui varie pour la grandeur : on en voit qui ont plus de vingt pieds de longueur sur six à sept pieds d'épaisseur, à l'endroit où le corps est le plus gros. Ils pesent depuis cinq cents jusqu'à huit cents et douze cents livres : la tête quoique plus grosse que celle d'un bœuf et hideuse, est petite en comparaison du corps ; l'ouverture des oreilles ( c'est-à-dire les trous auditifs, ) très-petite, peu apparente ; mais le *lamantin* n'en a pas l'ouïe moins fine : sa tête est couverte d'une peau dure et épaisse, garnie de poils courts, clairs, d'un cendré-brun ; il a de grandes babines et quelques poils plus ou moins longs ; les narines sont grandes ; les yeux ronds, sans iris, et très-petits à proportion de la grandeur de l'animal : son cou est court ; la partie de l'arrière du corps est beaucoup plus menue que celle de l'avant, et va toujours en diminuant jusqu'à la queue : la peau du corps est raboteuse, très-épaisse, et dans quelques especes elle est parsemée de poils rares : il a deux mamelles placées sur la poitrine, et deux especes de bras palmés qui partent des épaules, près du cou, et qui ont la figure de vraies nageoires ; elles lui servent aussi de mains : c'est pourquoi les Espagnols établis à l'Amérique lui ont donné le nom de *manati*. Ray dit que si *Diogene* avoit connu le *lamantin*, il n'auroit pas eu besoin de chercher dans un coq plumé un bipede sans plumes, puisque le *manati* est une espece de bipede sans plumes.

Le *lamantin* est vivipare, et s'accouple dans l'eau à la maniere de l'homme ; les parties de la génération sont plus semblables à celles de l'homme et de la femme, qu'à celles d'aucun autre animal, et les entrailles ressemblent à celles du taureau. Dans la femelle, la vulve n'est pas située comme dans les femelles des autres animaux, au-dessous, mais au-dessus de l'anus. Cet animal a le sang chaud et n'est point dangereux ; il est même fort doux ; il n'a point de dents devant, mais seulement une callosité dure comme un os, avec laquelle il pince l'herbe ; il a trente-deux dents molaires ; la langue, très-étroite et très-courte : il remonte les fleuves et mange les herbes du rivage, auxquelles il peut atteindre sans sortir de l'eau ; il nage



à la surface et préfère les eaux douces à celles qui sont salées ; il ne se rencontre pas en haute mer , il est même rare de le trouver aux embouchures des rivières dont il habite le courant.

Dans le règne animal, dit M. de Buffon, c'est ici que finissent les peuples de la terre, et que commencent les peuplades de la mer. Le *lamantin*, qui n'est plus quadrupède, n'est pas entièrement cétacé ; il retient des premiers deux pieds, ou plutôt deux mains ou palmes attachées à sa poitrine ; mais les jambes de derrière, qui dans les *phocas* et les *vaches marines* sont presque entièrement engagées dans le corps et raccourcies autant qu'il est possible, se trouvent absolument nulles et oblitérées dans le *lamantin*. Au lieu de deux pieds courts et d'une queue étroite plus courte, que les *vaches marines* portent à leur derrière dans une direction horizontale, les *lamantins* n'ont pour tout cela qu'une grosse queue qui s'élargit en éventail dans cette même direction ; en sorte qu'au premier coup d'œil il sembleroit que les premiers auroient une queue divisée en trois, et que dans les derniers ces trois parties se seroient réunies pour n'en former qu'une seule : mais par une inspection plus attentive, et sur-tout par la dissection, l'on voit qu'il ne s'est pas fait de réunion ; qu'il n'y a nul vestige des os des cuisses et des jambes, et que ceux qui forment la queue des *lamantins*, sont de simples vertèbres, isolées et semblables à celles des cétacés qui n'ont pas de pieds : ainsi, ces animaux sont cétacés par les parties de l'arrière de leur corps, et ne tiennent plus aux quadrupèdes que par les deux pieds ou deux mains qui sont en avant à côté de leur poitrine.

Quoique informes à l'extérieur, ces animaux sont à l'intérieur très-bien organisés ; et, si l'on peut juger de la perfection de l'organisation par le résultat des actions extérieures, ils seront peut-être plus parfaits que les autres ; car leur naturel et leurs mœurs semblent tenir quelque chose de l'intelligence et des qualités sociales ; ils ne craignent pas l'aspect de l'homme, ils affectent même de s'en approcher et de le suivre avec confiance et sécurité ; cet instinct pour

toute société, est au plus haut degré pour celle de leurs semblables; ils se tiennent presque toujours en troupes et serrés les uns contre les autres avec leurs petits au milieu d'eux, comme pour les préserver de tout accident; tous se prêtent, dans le danger, des secours mutuels; on en a vu essayer d'arracher le harpon du corps de leurs compagnons blessés, et souvent l'on voit les petits suivre de près le cadavre de leurs meres jusqu'au rivage où les pêcheurs les conduisent; ils montrent autant la fidélité dans leurs amours que d'attachement à leur société; le mâle n'a communément qu'une seule femelle qu'il accompagne constamment avant et après leur union.

M. de la Condamine, dans sa Relation de la riviere des Amazones, dit avoir dessiné d'après nature, à Saint-Paul des Omaguas, à cinq ou six cents lieues de la mer, le plus grand des poissons d'eau douce qui soit connu; que les Espagnols et les Portugais ont donné à ce poisson le nom de *poisson-bœuf*, et qu'il ne faut pas le confondre avec le phocas ou veau marin. Il ajoute que sa chair et sa graisse ont assez de rapport avec celles du veau, qu'il n'a point de cornes comme l'a dit le Pere d'Acuna, qu'il ne sort jamais entièrement de l'eau, et que même il n'en peut sortir parce qu'il n'a que deux nageoires assez près de la tête: ces nageoires sont plates, en forme d'ailerons; elles ont quinze à seize pouces de longueur, et lui tiennent lieu, ainsi que nous l'avons dit, de bras et de mains: il ne fait qu'avancer sa tête hors de l'eau pour atteindre l'herbe qui croît sur le bord du rivage; il mange aussi des feuilles de palétuvier: il ne peut donc jamais venir à terre, et ne peut même se traîner dans la vase: quand il s'engage dans des marigots ou petites rivieres, dès que les eaux décroissent, il échoue et demeure pris; il n'y a plus assez d'eau pour qu'il puisse nager sans toucher le fond et regagner le fleuve. Le sentiment du P. Labat se trouve appuyé ici de celui de M. de la Condamine. Cet Académicien dit que l'herbe dont les *lamantins* se nourrissent est longue de huit à dix pouces, étroite, pointue, tendre, d'un assez beau vert, et qu'il est aisé de voir quand ces animaux

sont en pâture sous l'eau, parce que l'herbe qui leur échappe en broutant, vient au-dessus de l'eau.

M. de la Condamine a encore trouvé cet animal, qui n'est que le petit *lamantin d'Amérique*, dans l'Oyapoc, dans l'Orénoque, et dans plusieurs autres grandes rivières des environs de Cayenne et de la Côte de la Guiane. On le trouve toujours très-éloigné de la mer : on le rencontre fréquemment dans la rivière des Amazones et dans les autres grandes rivières qui descendent dans celle des Amazones, comme dans le Guallaga, le Pasraça, etc. Il n'est arrêté en remontant l'Amazone, que par le Pongo (cataracte) de Borja, au-dessus duquel on n'en trouve plus ; il ne boit que de l'eau douce.

Ces animaux sont très-timides ; ils s'enfuient promptement sous l'eau dès qu'ils entendent le moindre bruit : ce caractère est commun à tous les poissons et animaux nageurs qui sont sans défense. Il arrive souvent à cet animal de s'endormir ayant le museau hors de l'eau ; c'en est assez pour le faire découvrir par les pêcheurs. Pour prendre le *lamantin* on tâche de s'en approcher sur une nacelle ou un radeau, et on lui lance, avec force, une grosse fleche attachée à un très-long cordeau, à l'extrémité duquel on a soin d'attacher un gros morceau de liège pour servir de renseignement. Les Negres sont fort adroits à cet exercice. Dès que, de l'avant de leur canot, ils ont harponné un *lamantin*, ils laissent filer la corde qui y est attachée : l'animal blessé s'enfuit ; les Negres guidés par le bois flottant ou le morceau de liège qui est au bout de la corde, le suivent ; et s'il vient à portée, ils le dardent de nouveau, ils lui lancent un second harpon, afin d'accélérer la perte de son sang : souvent une heure suffit pour l'épuiser, ordinairement il en faut deux tout au plus. Lorsque l'animal a perdu ses forces ; son sang, et qu'il est mort, il vient sur l'eau : les Negres le mettent dans leur canot avec une adresse singulière ; ou si l'animal est trop gros pour la capacité de leur canot, ils lui passent une corde au-dessous de la queue, et l'amarrrent à l'arrière du canot pour le conduire à terre.

Comme on voit quelquefois la femelle du *lamantin*,

suivre de deux petits de même grandeur, il y a lieu de croire que la portée de ce vivipare est au plus de deux par an; elle n'est ordinairement que d'un, que la mere embrasse et porte entre les nageoires qui lui servent de mains; elle allaite pendant un an, après quoi le petit est en état de la suivre, de se pourvoir lui-même et de manger de l'herbe. Les mamelles sont très-proéminentes dans le temps de la gestation et de l'allaitement des petits. Nous avons dit qu'il est rare qu'on manque de prendre les petits, lorsqu'on a pris la mere; quoique déjà assez grands pour n'être plus allaités, ils nagent très-bien, et ne l'abandonnent guere. Il est certain que cet animal multiplieroit beaucoup plus s'il étoit plus en repos; mais indépendamment de l'homme, une quantité d'animaux ichtyophages ou carnivores lui font continuellement la guerre avec d'autant plus d'avantage qu'il est peu armé.

Au-dessous de la peau de cet animal, on trouve une ou deux couches de graisse ou de lard de quatre à cinq pouces d'épaisseur, ferme et d'un aussi grand usage que celui du cochon: ce lard et la panne qui est dans le corps, étant fondus, font une espece de beurre qui ne roussit et ne rancit pas aisément.

La chair de cet animal est un aliment assez communément employé par une partie des habitans de la Guadeloupe, de Saint-Christophe, de la Martinique et des autres Isles voisines, où l'on en apporte tous les ans de Terre-ferme plusieurs navires chargés. Les habitans des bords de l'Amazone et les François établis à Cayenne, trouvent sa chair d'un assez bon goût. Les Flibustiers et la plupart des Indiens de l'Isthme de Darien n'ont souvent d'autre ressource, pour vivre, que la pêche du *lamantin*; ils prétendent que la chair prise depuis la moitié du corps jusque sous le ventre, ainsi que les mamelles, sont d'une grande délicatesse. La peau de cet animal est bien plus épaisse que celle du bœuf, et peut être tannée; et lorsqu'elle est bien préparée, elle donne un cuir très-fort. Quand on ne veut pas se donner cette peine, on en fait des courroies, des baudriers, et même des semelles de souliers très-durables.

On trouve dans la tête du *lamantin* quatre pierres

blanches auxquelles les peuples de la Chine et de l'Amérique attribuent de grandes vertus.

L'espece du *lamantin* existe aussi sur les côtes et dans les rivieres de l'Afrique, etc. Nous avons consigné les caracteres généraux et communs à tous les *lamantins* ; mais il y en a de particuliers par lesquels on peut distinguer chaque espece.

1.<sup>o</sup> Le *grand lamantin du Kamtschatka*. Cette espece est très-nombreuse dans les Mers Orientales, au-delà de Kamtschatka, sur-tout aux environs de l'Isle de Béring, et paroît être la plus grande, ayant environ vingt-trois pieds de longueur : sa tête est de figure oblongue ; l'extrémité du museau est rabattue de maniere que la bouche ou la gueule se trouve tout-à-fait au-dessous ; son ouverture qui est petite est environnée comme de doubles levres tant en haut qu'en bas ; l'on voit à leur surface un grand nombre de tubercules d'où sortent des soies blanches ou des moustaches longues de quatre ou cinq pouces : ces levres font le même mouvement que celles des chevaux lorsque l'animal mange ; les narines sont situées vers le bout du museau et très-grandes ; la mâchoire supérieure est plus longue que l'inférieure : il n'y a point de dents, il y a seulement deux os durs et blancs, dont l'un est fixé au palais supérieur, et l'autre à la mâchoire inférieure ; ces os sont criblés de plusieurs petits trous ; leur surface extérieure est néanmoins solide et crénelée, de maniere que la nourriture se broie entre ces deux os en assez peu de temps : il n'y a point de sourcils aux yeux, mais dans le grand angle de chaque œil est une membrane cartilagineuse, en forme de crête, qui peut, comme dans la *sarcovienne* couvrir le globe de l'œil en entier, à la volonté de l'animal ; les bras qui partent des épaules auprès du cou, et qui ont plus de deux pieds de longueur, sont formés et articulés comme le bras et l'avant-main de l'homme : cet avant-bras du *lamantin* finit avec le métacarpe et le carpe, sans aucun vestige de doigts ni d'ongles : le carpe et le métacarpe sont environnés de graisse et d'une chair tendineuse recouverte d'une peau dure et cornée.

Le *grand lamantin* a soixante vertebres, dont trente-

cinq dans la queue qui est élargie horizontalement et terminée par une substance à peu près semblable à celle du *fanon de la baleine* ; la peau de ce *lamantin* est un cuir d'un pouce d'épaisseur, et dont l'extérieur ressemble plus à l'écorce rude d'un arbre qu'à une peau. Elle est si dure sur-tout lorsqu'elle est sèche, qu'on a peine à l'entamer avec la hache : les Tschutchis s'en servent pour faire des nacelles ; elle est de couleur noirâtre et sans poil ; il y a seulement quelques soies rudes et longues autour des nageoires, autour de la gueule et dans l'intérieur des narines.

Le *grand lamantin du Kamtschatka* aime les plages vaseuses des bords de la mer, il se tient aussi à l'embouchure des rivières ; il est si peu farouche, qu'il se laisse approcher et toucher avec la main ; il faut le frapper très-rudement pour qu'il s'éloigne, mais un moment après on le voit revenir au même lieu : ils sont ordinairement accompagnés d'un petit de la dernière portée, et d'un autre plus grand de l'année précédente. Le temps de la gestation est d'environ un an ; ils s'accouplent au printemps, et plus souvent vers le déclin du jour qu'à toute autre heure ; ils profitent cependant des momens où la mer est la moins agitée, et préludent à leur union par des signes et des mouvemens qui expriment leurs desirs.

Il est facile de harponner ces *lamantins*, parce qu'ils ne s'enfoncent presque jamais en entier sous l'eau. Cet animal rend beaucoup de sang par ses blessures, et ce sang qui jaillit comme une fontaine, paroît s'arrêter dès que l'animal a la tête plongée dans l'eau ; mais le jet se renouvelle toutes les fois qu'il l'éleve au dessus pour respirer : les fucus et autres plantes marines servent de nourriture à cet animal ; il enfonce sa tête dans l'eau, et ne la relève que pour rendre l'air et en prendre de nouveau ; en sorte que quand il mange, il a toujours la partie antérieure du corps dans l'eau ; la moitié des flancs et toute la partie postérieure au-dessus de l'eau : lorsqu'il est rassasié, il se couche sur le dos sans sortir de l'eau et dort dans cette situation très-profondément ; sa peau est toujours mal-propre et nourrit une grande quantité de vermine que les mouettes et quelques autres oiseaux

viennent manger sur son dos : ces *lamantins* sont très-gras au printemps et en été, mais en hiver ils sont si maigres, qu'on distingue facilement sous la peau le dessin de leurs vertèbres et de leurs côtes ; c'est dans cette saison qu'on en rencontre quelques-uns qui ont péri entre les glaces flottantes.

Tout le corps de ces *lamantins* est enveloppé d'une graisse épaisse de plusieurs pouces, et cette graisse exposée au soleil, y prend la couleur jaune du beurre : elle est très-bonne au goût et à l'odorat ; on la peut conserver long-temps, même en été ; on l'emploie aux mêmes usages que le beurre et l'huile ; celle de la queue sur-tout est très-délicate ; sa chair qui a le goût de celle du bœuf, est dure à manger et exige une longue cuisson.

2.° Le *grand lamantin des Antilles* est devenu rare aux environs de ces Isles, depuis qu'elles sont bien peuplées : il diffère de celui du *Kamtschatka* par sa peau rude et épaisse, qui est parsemée de quelques poils qui sont, ainsi que sa peau, de couleur d'ardoise : chaque main offre cinq ongles fort courts, assez semblables à ceux de l'homme ; il a de plus une callosité osseuse au-devant de chaque mâchoire, et trente-deux dents molaires au fond de la gueule ; la forme de la queue est plutôt carrée qu'aplatie : la longueur de ce *lamantin* est de douze à dix-huit pieds. Du reste, le *grand lamantin des Antilles* ressemble au *grand lamantin du Kamtschätka*, par les mœurs et les habitudes naturelles, etc.

3.° Le *grand lamantin de la mer des Indes* paroît avoir plusieurs rapports avec le *grand lamantin des Antilles*.

4.° Le *petit lamantin d'Amérique*. Cette espèce plus petite que les trois précédentes, est en même temps plus nombreuse et plus répandue que la seconde dans les climats chauds du Nouveau-Monde : elle se trouve non-seulement sur presque toutes les côtes, mais encore dans les rivières et les lacs qui se trouvent dans l'intérieur des terres de l'Amérique Méridionale, comme dans l'Orénoque, l'Oyapoc, l'Amazone, etc. on le trouve aussi dans la Baie de Campêche et autour des petites Isles qui sont au Midi de celle de

Cuba

**Cuba** : rarement il fréquente les eaux de la mer , mais il habite constamment les fonds élevés des côtes basses et des rivières où croissent les herbes dont il se nourrit. C'est de cette espèce de *lamantin* que parle M. de la Condamine , et dont nous avons fait mention ci-dessus. Les femelles , dans cette espèce , produisent ordinairement deux petits que la mère porte sous chacun de ses bras , et serrés contre ses mamelles , dont ils ne se séparent point , quelque mouvement qu'elle puisse se donner : pendant l'année de l'allaitement , devenus assez forts pour nager , ils suivent affectueusement la mère ; ils ne l'abandonnent ni quand elle est blessée , ni même après sa mort ainsi que nous l'avons dit : la longueur du *petit lamantin d'Amérique* est de sept à dix pieds. Ces *lamantins* , dit Gumilla , pesent chacun depuis cinq cents jusqu'à sept cents cinquante livres. Ils bondissent hors de l'eau , à une hauteur assez considérable , lorsqu'il doit pleuvoir.

5.° Le *petit lamantin du Sénégal* diffère du *petit lamantin d'Amérique* , en ce qu'il a des dents molaires tant à la mâchoire supérieure qu'à l'inférieure , et quelques poils sur le corps : les trous auditifs sont encore moins marqués. M. Andanson qui a vu beaucoup de ces animaux , dit que les plus grands n'avoient que huit pieds de longueur , et pesoient environ huit cents livres. Leur couleur est cendrée-noire ; la tête est conique , le museau presque cylindrique ; les mâchoires sont à peu près également larges , les lèvres charnues et fort épaisses ; la langue de forme ovale est presque entièrement adhérente à la mâchoire inférieure ; les bras sont à peu près cylindriques , composés de trois articulations principales , dont l'antérieure forme une espèce de main aplatie , dans laquelle les doigts ne se distinguent que par quatre ongles d'un rouge-blanc et luisant ; la queue est horizontale et a la forme d'une pelle à four. Les femelles ont des mamelles plutôt elliptiques que rondes , placées près de l'aisselle des bras : la peau est un cuir épais de six lignes sous le ventre , de neuf lignes sur le dos , et d'un pouce et demi sur la tête. La graisse est blanche et épaisse de deux ou trois pouces ; la chair est d'un rouge pâle , et plus délicate que celle du



veau. Les Nègres Oualofes ou Jalofes appellent cet animal *lereou*. Il se trouve à l'embouchure du fleuve Niger. On voit, par cette description, que le *petit lamantin du Sénégal* diffère bien peu de celui de *Cayenne*, qui ne doit pas être confondu avec le *petit lamantin d'Amérique* proprement dit.

LAMIE, est la plus grande espèce de *chien de mer* ou de *requin*, ou de *goulu de mer*. Voyez REQUIN.

LAMIER, *Lamium*. Voyez à la suite de l'article ORTIE.

LAMINCOUARD, arbre de la Guiane : il est de moyenne grandeur ; son bois est quelquefois percé à jour. Il est très-bon pour faire des fourches ou des poteaux à enfoncer dans la terre : il sert à cet usage à Cayenne faute d'autre. *Mais, Rust. de Cayenne*.

LAMIODONTES. Voyez GLOSSOPETRES.

LAMPE SÉPULCRALE, *Lucerna aut Lampada sepulchralis*. La vanité de l'homme survit quelquefois à ses cendres éteintes. On a vu, chez les Anciens, des gens riches ordonner par testament qu'on gardât leur corps, et qu'on entretint une *lampe* allumée dans leurs tombeaux. C'étoit même un usage assez général de mettre des *lampes* dans le séjour des morts. Lorsqu'on enterroit vive une *Vestale* qui avoit enfreint le vœu de chasteté, on mettoit aussi dans son tombeau une grande *lampe* allumée. Voilà pourquoi l'on trouve souvent en terre, à côté des anciens tombeaux, un vase funéraire fait en forme de *lampe*, lequel a contenu la matière enflammée que l'on avoit déposée comme hommage dû aux mânes ou à la mémoire d'une victime.

On a débité bien des contes sur ces *lampes* souterraines : on a prétendu qu'elles brûloient perpétuellement sans aucun secours étranger, c'est-à-dire sans le renouvellement de la matière inflammable, et dans des réduits inaccessibles à toute impression de l'air, etc. Ce qui a donné lieu à cette fable, est un certain tombeau que l'on voit dans la Crimée, à vingt pieds de profondeur, dans un roc où l'accès de l'air n'est pas interdit, et où de la pétrole ou du naphte distille continuellement dans la *lampe* dont la mèche enflammée est de fibres d'amiante, qui, comme

On sait, est incombustible. *Voyez* AMIANTE. Quelques personnes ont cru que ces lampes souterraines donnoient une clarté continuelle, sur le rapport de ceux qui, creusant la terre, dirent que ces lampes ne s'étoient éteintes qu'au moment où elles avoient pris l'air. Une matiere phosphorique inflammable, telle que celle qui s'observe quelquefois dans les cimetières, a pu s'enflammer en sortant de ces tombeaux : ils ont cru que c'étoit la lumiere qui venoit de s'éteindre. Les plus simples connoissances de Physique indiquent que la flamme ne peut subsister sans un aliment continuel ; *Voyez* FEU. Au reste, ces lampes sépulcrales perpétuelles, ces lampes inextinguibles, tant vantées par quelques Auteurs, si suspectes pour quelques autres, viennent d'être remises en honneur (en 1756) à Naples par le Prince *San-Severo*. On ne soupçonne pas le nombre des chercheurs de lampes perpétuelles, pour parvenir au secret de la pierre philosophale.

LAMPETTE. *Voyez* à Particle NIELLE DES BLÉS.

LAMPOTTE. *Voyez* LEPAS.

LAMPROIE, *Petromyzon*, Linn. Nom d'un genre de poissons de mer et de riviere, anguilliformes par le corps, mis au rang des poissons cartilagineux, qui nagent ordinairement en grande eau, qui sucent les pierres, les rochers et la surface intérieure des vases dans lesquels on les enferme. Ils ont sept évents ronds de chaque côté, et point de nageoires sous le ventre. On en distingue de trois especes :

1.° La LAMPROIE MARBRÉE, *Petromyzon marinus*, Linn. ; *Lampetra major aut maculosa*. Cette grande lamproie, qui se trouve tantôt dans la mer, et tantôt dans les grands fleuves qui vont y décharger leurs eaux, a le corps d'une forme alongée, d'un jaune verdâtre, marqueté çà et là de taches anguleuses, jaunâtres et de points noirs : la peau est d'une teinte bien moins foncée sur le ventre. Sa peau adhère fortement à la chair, mais moins fortement que celle de l'anguille, et on ne l'enleve pas toujours, lorsqu'on prépare cette lamproie pour l'usage de la table. La tête n'est point distinguée du tronc ; l'ouverture de la gueule est ovale ; son bord est garni de fibres qui le font

paroître déchiqueté, et qui par leur viscosité, peuvent aider ce poisson à s'attacher aux corps qu'il semble lécher ou sucer ; d'où lui vient le nom latin de *lampetra* : l'intérieur de la gueule offre environ vingt rangées de dents jaunâtres, aiguës, et qui vont en croissant vers les parties du fond ; ces rangées s'étendent du centre à la circonférence, et chacune d'elles est composée de quatre, cinq ou six dents : vers le fond de la gueule on distingue deux autres rangées de dents, qui sont moins grandes que les précédentes : la plus considérable de ces rangées représente une lame de scie dentée des deux côtés. Ce poisson resserre tellement sa gueule pour saisir la pierre ou le bois, qu'on croiroit qu'il les suce ; il faut même faire des efforts pour l'en détacher ; ce qui a fait comparer la *lamproie* à la *sangsue* : aussi quelques-uns ont-ils nommé ce poisson *sangsue de mer* ou *faux remora*. Le sommet de la tête est marqué, entre les deux yeux, d'une tache blanchâtre, auprès de laquelle est une ouverture ou un petit tube, environné d'une membrane un peu saillante et ouvert jusque dans la gueule. Ce tube, selon *Willughby*, est nécessaire à la *lamproie*, quand sa gueule est appliquée contre un corps, pour recevoir l'eau qu'elle rejette ensuite par les ouïes. Celles-ci sont au nombre de sept de chaque côté, et disposées sur une ligne longitudinale, d'une forme ronde ou ovalaire ; les yeux sont ronds, enfoncés, couverts d'une membrane déliée ; la couleur des iris est d'un jaune pâle. Il y a deux nageoires dorsales, dont la seconde est distinguée de celle de la queue ; elles sont molles et membraneuses : il n'y a point d'autres nageoires.

Cette *lamproie* acquiert jusqu'à trois pieds de longueur sur quatre à cinq pouces de diamètre. La peau est enduite d'une humeur visqueuse. Le ventre a une espèce de mouvement de palpitation, par lequel il s'enfle et s'abaisse alternativement, comme la poitrine des animaux qui respirent. On prétend qu'on étoufferait aisément ce poisson, si on le tenoit par force sous l'eau.

La *lamproie* entre au printemps dans les rivières pour y déposer sa progéniture, et s'en retourne

ensuite dans la mer : c'est la saison où l'on en pêche beaucoup ; car dans la mer on en prend peu. On assure que ce poisson est ovipare , et que quand il a jeté ses œufs , il devient sec et dur ; nous soupçonnons cependant qu'il est vivipare , et nous ne plaçons pas la *lamproie* parmi les poissons ovipares , puisqu'elle ne peut respirer dans l'eau à la manière de ces derniers. Il paroît que ces poissons anguilliformes et vivipares devoient faire une section à part dans l'échelle de la Nature.

La *lamproie* , sur-tout l'individu mâle , est meilleure à manger dans le printemps que dans tout autre temps , encore faut-il qu'elle ne soit pas cordée ; elle le devient lorsque le principal cartilage , qui lui sert de vertebre , s'est endurci et a pris la forme d'une corde : sa chair molle et gluante nourrit beaucoup et augmente l'humeur séminale ; mais elle est pesante et pernicieuse à ceux qui ont le genre nerveux foible : les vieillards doivent en user bien sobrement ; car il faut employer des aromates , etc. pour relever le goût de sa chair. La graisse de la *lamproie* est émolliente et adoucissante : on en frotte le visage et les mains de ceux qui ont la petite vérole , pour empêcher qu'il n'y reste des marques. Son foie est bleu , quelquefois vert.

On a aussi donné à la *lamproie* le nom de *murène de riviere*. La *murène* est d'un autre genre ; Voyez MURÈNE.

La *lamproie* est sujette à une maladie singulière ; ce sont des insectes qui s'attachent à ses yeux. *Muralto* dit que ces insectes ont deux pieds , longs et ronds avec des nœuds et des pointes blanches et luisantes : leur ventre est épais , ponctué et rond , mais plat comme celui des punaises. Des deux côtés de la tête sortent deux especes de bras qui soutiennent un œil fort transparent et convexe. Outre cet œil , *Muralto* a observé à la tête de ces insectes deux autres yeux noirs , une petite barbe et une bouche fort large. L'œil que les bras soutiennent ( et qui n'est peut-être qu'un suçoir ) est fortement attaché à l'œil de la *lamproie* ; en sorte que ces insectes semblent sucer l'humeur des yeux des *lamproies* , et les aveuglent.

2.<sup>o</sup> La LAMPROIE surnommée *branchiale*, *Petromyzon branchialis*, Linn.; *Lampetra parva et fluviatilis*, Willughb. On l'appelle *chatillon* à Toulouse; *sept-œil* à Rouen; *lamprillon*, *lamproyon*, ailleurs. Linnæus l'a désigné sous le nom de *branchialis*, parce que, selon cet Auteur, elle s'attache aux ouïes des autres poissons. Cette *lamproie* n'a que quatre à cinq pouces de longueur, sur trois à cinq lignes de diamètre. Son dos est d'un noir livide; le ventre est d'un blanc-argenté. Cette *lamproie*, qui ne diffère d'ailleurs de l'espece précédente que par les dents moins nombreuses et par sa taille, se trouve dans le Rhin, le Danube, la Seine et autres fleuves.

3.<sup>o</sup> La LAMPROIE appelée *prycka* par plusieurs Auteurs, *Petromyzon fluviatilis*, Linn.; *Bick* ou *Prick* ou *Neunogen* des Allemands; *Natting*, en Suede. Elle se trouve dans les rivieres d'Europe; la couleur du dos est d'un bleu-noirâtre; celle du ventre a la blancheur et l'éclat de l'argent. Ce poisson a environ neuf pouces de longueur.

LAMPSANE OU HERBE AUX MAMELLES, *Lampsana*, Dod. Pempt. 675; J. B. 2, 1028; *Soncho affinis*, *Lampsana domestica*, C. B. Pin. 124; *aut communis*, Linn. 1141. C'est une plante annuelle qui ressemble un peu au laitron, et qui croît communément dans les jardins et les vergers, le long des champs et sur le bord des chemins. Sa racine est simple, blanche et fibree: sa tige est haute de deux à trois pieds, ronde, cannelée, rougeâtre, un peu velue et creuse: ses feuilles ressemblent assez à celles du laitron des murailles: ses fleurs naissent aux sommets des branches, formées en bouquets ronds, à demi-fleurons jaunes. Il leur succede des capsules cannelées, remplies de menues graines, noirâtres, un peu courbes et sans aigrettes. M. Deleuze observe que ces capsules ne sont autre chose que le calice dont chaque piece repliée en gouttiere embrasse une des semences.

Cette plante est toute d'usage: elle est rafraîchissante, laxative et émolliente. Son suc guérit la gale; et particulièrement le bout du sein quand il est fendu

ou écorché ; c'est ce qui lui a fait donner le nom d'*herbe aux mamelles*.

On distingue une *lampsane* fétide, *Hyoseris fetida* ; Linn. 1137. Cette plante qui croît dans les terrains arides et sablonneux, a l'aspect du pissenlit ; sa racine est vivace ; la hampe haute de trois à quatre pouces, foible, glabre ; les feuilles qui partent de la racine sont glabres, un peu étroites, très-découpées et recourbées vers leur base ; le calice extérieur est court et peu garni ; la fleur est jaune.

LAMPT. En Afrique on donne ce nom au *zèbu*. Voyez ce mot.

LAMPUGE. Voyez POMPILE.

LAMPYRE. Voyez VER LUISANT.

LANCEOLE ou LANCELÉE. Voyez à l'article PLANTAIN.

LANCERON. Nom qu'on donne au *brocheton*. Voyez BROCHET.

LANDAN. Voyez à l'article SAGOU.

LANDE. Voyez GENÊT ÉPINEUX, et la remarque sur les JONCS.

LANDES, du mot Allemand *land* qui signifie *pays*. On appelle ainsi une grande étendue de pays, composée de terres incultes et sablonneuses qui ne produisent que du genêt, du jonc marin, de la fougere, du houx, de la bruyere, des ronces et quelques genievres. En Provence les *landes* sont couvertes de peu de plantes épineuses ; elles sont toujours ornées de marjolaine, de mélisse, de lavande, de véronique, de bétoine, de sauge, de thym, de serpolet, même de jasmin, etc. Ces *landes*, toutes sauvages, toutes brutes qu'elles sont, ont encore leur usage. On brûle ces plantes vers la fin de l'été, ou dès qu'elles sont desséchées : leur cendre bonifie la terre, et le feu empêche le rejet des racines ; mais on doit veiller à empêcher la communicaton du feu en nettoyant les chaumes et toute l'herbe du côté de l'endroit où l'on craint que le feu ne communique, en choisissant un temps calme, et en faisant quelques tranchées. Ces plantes étant brûlées, on arrache à la pioche les racines des arbustes, et après les pluies d'automne on laboure ce terrain avec une charrue à versoir et à gros sillons ;

on donne un second labour au printemps, et on peut alors y semer de l'avoine : la seconde année on doit lui donner trois bons labours, si on veut y semer du blé, et la troisième elle produira une bonne récolte.

Combien de terrain en friche dans la Bretagne, dans la Guyenne, la Provence, le Dauphiné, etc., pourroient être défrichés, écobués et rendus fertiles par une semblable opération ! J'avoue que les *landes* qui sont sablonneuses, comme celles de Bordeaux, ou caillouteuses et pleines de tourbieres, de *mica*, arides, noirâtres, etc. ne sont pas propres à être défrichées pour les semailles : mais ne pourroit-on pas en faire un autre emploi ? n'y a-t-il pas d'autres productions que la culture leur feroit rapporter et qui nous affranchiroient de la nécessité de recourir à l'Etranger.

Lorsque nous avons parcouru les terrains de chaque Province de ce Royaume, nous les avons examinés avec toute l'attention convenable, même par la voie de l'analyse. De retour à Paris, nous avons rendu compte verbalement aux Ministres du précis de nos observations ; nous avons toujours attendu des ordres qui nous missent en état d'exposer plus au long ces détails importants, ainsi que ceux qui ont quelque rapport aux arts et aux métiers, ou à la construction et entretien des grands chemins, etc.

LANDIER. Voyez GENÊT ÉPINEUX.

LANERET, est le mâle du LANIER. Voyez ce mot. L'un et l'autre sont des oiseaux de proie, qui tiennent constamment la perche. Le *laneret* vole pour la corneille, pour le courlis, etc.

LANGAHA. C'est le nom d'une espèce particulière de serpent, à Madagascar où il est assez commun. Les Habitans ont beaucoup d'aversion pour ce reptile ; ils osent à peine le regarder. L'expérience leur a appris, sans doute, à le craindre. Ce serpent, dit M. *Brunnieri*, se rapproche du genre que *Linnaeus* a désigné sous le nom de *Crotalus*. Il a plus de trente pouces de longueur ; il est de la grosseur du petit doigt : sa mâchoire supérieure est terminée en pointe par un appendice long de neuf lignes, tendineux et flexible ;

Les dents sont comme celles de la vipère : le dos est recouvert d'écailles rhomboïdales et de couleur de brique, cerclées de gris avec un point jaune ; le ventre est muni de cent quatre-vingt-quatre bandes circulaires, dont quatre-vingt-dix avant, et quatre-vingt-quatorze après l'anus, toutes de couleur grisâtre et luisante : le crâne est couvert de sept écailles, dont la centrale est la plus considérable ; plus, quatre écailles blanchâtres. Ce serpent ne seroit-il pas le même qui est désigné sous le nom de *serpent dit le nez retroussé* ? Voyez ce mot.

LANGOU. Liane de Madagascar, dont le fruit ressemble à une noix anguleuse. Les habitans mâchent ce fruit pour se noircir les dents, les gencives et les levres, ce qui est une beauté parmi eux ; Voyez LIANE.

On donne aussi le nom de *langou*, à une préparation de cassave : Voyez l'article MANIHOT.

LANGOUSTE, *Locusta marina*. Des Auteurs ont donné ce nom à la sauterelle de mer, à l'hippocampe ou petit cheval marin, et à une espèce d'écrevisse ou cancre. Voyez ces mots.

La langouste proprement dite ou sauterelle de mer, est un crustacée couvert d'une croûte peu dure. Il a deux longues antennes qui sont garnies d'aiguillons à leur base, et deux autres antennules au-dessous, plus déliées et plus courtes : le dos ou le corselet est rude et plein de crêtes dures : la queue est lisse, forte, composée de cinq tables, et terminée par cinq espèces de nageoires. Cette queue fait l'office de rame : c'est une grande écrevisse de mer, qui n'a point de pinces comme les autres crustacées. Voyez les mots CANCRE, CRABE, ECREVISSE, HOMARD, etc.

Les langoustes vivent dans les lieux pierreux : elles sont communes dans la Méditerranée. Pendant l'hiver elles cherchent l'embouchure des rivières, et dans l'été elles se retirent ailleurs. Pline dit qu'elles se battent entre elles avec leurs cornes, et Rondelet prétend que la femelle diffère du mâle en ce qu'elle a le premier pied fourchu à l'extrémité, et qu'il se trouve sous sa queue des naissances ou appendices doubles qui soutiennent les œufs.



LANGRAÏEN, *pl. enl. 9. fig. 1.* L'oiseau connu sous le nom de *langui-langraïen* à Manille, capitale de l'Isle Luçon, ainsi que celui nommé *tcha-chert* à Madagascar, paroissent à M. de Buffon être rapportés mal-à-propos au genre des *Pie-grièches*, parce qu'ils en diffèrent par un caractère essentiel, ayant les ailes, lorsqu'elles sont pliées, aussi longues que la queue; tandis que toutes les autres *pie-grièches*, ainsi que tous les autres oiseaux étrangers qu'on peut y rapporter, ont les ailes beaucoup plus courtes à proportion: l'oiseau de Madagascar pourroit être regardé comme faisant la nuance entre notre *pie-grièche* et l'oiseau de Manille auquel il ressemble encore plus qu'à notre *pie-grièche*. Le plumage du *langraïen* est noirâtre, excepté sur le croupion, et au-dessous du corps où il est blanc; le bec est bleuâtre, les ongles et les pieds sont noirâtres.

LANGUARD. *Voyez* TORCOL.

LANGUE, *Lingua*. Nous n'entendons point faire ici mention de cet organe charnu, qui chez tous les animaux est le siège du goût, (*Voyez* ce que nous en avons dit à la suite du mot HOMME); mais son nom appartient à plusieurs plantes, dans lesquelles les Anciens ont cru trouver quelque ressemblance avec la langue des animaux, dont elles portent le nom François ou Grec. C'est ainsi que l'on donne à la buglose le nom de *langue de bœuf*; à l'hippoglosse, celui de *langue de cheval*; à la cynoglosse, celui de *langue de chien*; à l'ophioglosse, celui de *langue de serpent*; à la scolopendre, celui de *langue de cerf*. *Voyez* chacun de ces mots.

LANGUE DE CERF, par quelques-uns LANGUE DE BŒUF OU SCOLOPENDRE VULGAIRE, *Lingua cervina officinarum*, C. B. Pin. 353; Tourn. 544; *Phyllitis vulgaris*, Clus. Hist. 213; *Asplenium scolopendrium*, Linn. 1537: c'est l'*Poucyaux*, *marayé*, des Caraïbes. Plante de l'ordre des *Fougères* et du genre de l'*Asplenium*, qui naît dans les puits et les fontaines et sur le bord des ruisseaux, dans les fentes des pierres, sur les rochers humides, au pied des vieux murs, et autres lieux ombragés. Ses racines sont vivaces, caillaires, noirâtres, nombreuses, entrelacées avec

les queues des vieilles feuilles : elles poussent huit à dix feuilles longues de dix pouces ou environ, oreillées à leur naissance, c'est-à-dire échanquées en cœur à leur base, pointues à leur extrémité, sans dentelures, d'un vert gai, lisses, et portées sur une queue très-longue ( c'est un pétiole couvert de poils roussâtres ), terminée par une côte qui regne dans le milieu de la feuille. Il semble que cette plante n'ait point de fleurs ; mais elle porte plusieurs capsules dans des sillons feuillés et roussâtres, paralleles entre eux et inclinés à la côte ou nervure commune: ces capsules se trouvent sur le dos des feuilles. Quoique ces capsules soient très-petites, cependant on les découvre facilement par le moyen du microscope : elles sont munies chacune d'un anneau élastique, lequel en se contractant ou en se séchant, ouvre la capsule de laquelle il sort beaucoup de semences menues comme de la poussiere.

Cette plante qui offre un assez grand nombre de variétés très-curieuses, est d'un goût acerbe, et répand une odeur herbeuse ; elle est un peu astringente, et convient pour le gonflement de la rate, le cours de ventre, le crachement de sang. On a coutume de la joindre aux autres plantes capillaires dans les bouillons béchiques et vulnéraires. Les Anglois en mêlent dans leur *posset*, pour arrêter les mouvemens convulsifs.

Le *posset* des Anglois est fait ainsi : on verse douze onces de vin blanc dans deux livres de lait bouillant, édulcoré avec une demi-once de sucre en poudre.

On donne le nom de *scolopendre vraie* au *cétérach*. Voyez ce mot.

LANGUE DE CHAT. Voyez à la fin de l'article EUPATOIRE.

LANGUE DE CHEVAL. C'est la petite espee de *laurier Alexandrin*. Voyez cet article.

LANGUE DE CHIEN. Voyez CYNOGLOSSE.

LANGUE DE SERPENT OU LAMIODONTES ; Voyez GLOSSOPETRES. On donne aussi le nom de *langue de serpent* à l'herbe sans couture ; Voyez OPHIOGLOSSE.

LANGUETTE, *Pleuronectes linguatula*, Linn. Pleu-

*ronectes oculis à dextrâ, ano ad latus sinistrum, dentibus acutis*, Arted. ; Gronov. : *Linguatula Romæ, pola Belonio*, Willughb. *an Cynoglossus ? Rondel.* ; *an Citharus flavus seu Asper ? Rondel.* ; chez les Flamands, *Scharre*. C'est un poisson du genre du *Pleuronecte* ; il se trouve dans les mers d'Italie. Il a beaucoup de rapport pour la forme, avec la *sole* ; mais, outre que sa chair est d'un goût bien moins délicat, il est toujours au moins de moitié plus petit que la *sole* ; il a le corps plus court à proportion de sa grandeur, il est d'une couleur bien plus claire et plus blanche ; ses écailles sont bien plus grandes que celles de la *sole* ; son anus n'est point situé auprès du bord de la partie inférieure, mais reculé vers le milieu ; ses yeux sont placés à droite, ceux de la *sole* sont à gauche. Sa gueule est très-ample, il a la langue longue et arrondie, les dents aiguës ; les yeux peu grands et peu distans entre eux, la prunelle bordée d'un cercle d'or, le corps très-mince par les bords. La nageoire dorsale qui regne depuis le milieu de la tête jusque près de la queue, a soixante-sept rayons ; les pectorales en ont chacune neuf ou dix ; les abdominales, six ; celle de l'anus en a quarante-cinq selon *Linnaeus*, et cinquante-cinq suivant *Gronovius* ; celle de la queue en a dix-neuf ; cette dernière étant déployée s'arrondit en arc de cercle, par son extrémité. *Willughby* rapporte qu'une languette ayant été ouverte, on lui trouva dans le corps un petit *flambo* qu'elle avoit avalé récemment. Voyez FLAMME, *Cepola tania*.

LANIER, *Lanarius aut Lanius maximus ; Lanius falco*. Cet oiseau de proie qui étoit autrefois beaucoup employé en France par les Fauconniers, est devenu très-rare dans nos contrées, et même dans les états voisins. Le *lanier*, dit *Belon*, fait ordinairement son aire en France, sur les plus hauts arbres des forêts ou dans les rochers les plus élevés. Comme il est d'un naturel plus doux et de mœurs plus faciles que les *faucons* ordinaires, on s'en sert dans toutes les occasions. Il est de plus petite corpulence que le *faucon commun* dressé et qui est le *faucon gentil*, et de plus beau plumage que le sacre, surtout après la mue ; il a le cou, le bec et les pieds

à proportion plus courts que le faucon commun, mais la queue plus longue; les Fauconniers choisissent le *lanier* qui a la tête grosse et les pieds bleus. Le *lanier* vole tant pour la rivière que pour les champs; il supporte mieux la nourriture des grosses viandes que nul autre faucon. On l'instruit aisément à voler et prendre la grue; la saison où il chasse le mieux, est après la mue, depuis la mi-Juillet jusqu'à la fin d'octobre; mais il n'est pas d'un bon service en hiver. On le reconnoît sans pouvoir s'y méprendre; car il a le bec et les pieds bleuâtres, les ongles noirs; l'iris jaune, ainsi que la peau qui entoure la base du bec; le plumage supérieur d'un brun-noirâtre, ou sans tache, ou varié de taches blanches, rondes et très-petites; un trait blanc transversal regne au-dessus de chaque œil, et tous deux se réunissent sur le devant du front en forme de bandeau; le dessous du corps est blanc, varié de quelques taches noires longitudinales et placées sur le bord de chaque plume: les grandes plumes des ailes sont noires, les moyennes d'un brun-ferrugineux, et l'aile étendue est couverte en dessous de taches blanches et rondes. On appelle la femelle *lanier*; elle est plus grosse que le mâle qu'on nomme *laneret*. Selon quelques-uns, le *lanier* appartient au genre des *Pie-grièches*; mais M. Mauduyt soupçonne, d'après ce qu'en disent *Belon* et *Linnaeus*, et d'après la figure qu'en donne *Albin*, que le *lanier* est une variété du *faucon commun*.

LANIER CENDRÉ de M. *Brisson*; c'est *Poiseau Saint-Martin*. Voyez l'article JEAN-LE-BLANC.

LAN-MAYAN. Voyez à la suite de l'art. EPINARDS.

LANT. Nom donné, dans les parties Septentrionales de l'Afrique, au zébu. Voyez ce mot.

LANTARD, par quelques-uns est le *latanier* des Indes.

LAOKA. Nom sous lequel on connoît le *furet* en Pologne. Voyez ce mot.

LAPEREAU, est un petit *lapin* de l'année. Voyez ci-après au mot LAPIN.

LAPHIATI. Voyez SERPENT dit le *Lozange*.

LAPIDIFICATION. Opération par laquelle la Nature forme des pierres, à l'aide de sucs chargés de

particules terreuses, qui, en se déposant, se ramassant, se cristallisant, prennent une figure et deviennent dures. Ce suc est proprement le *suc lapidifique*. La *lapidification* diffère de la pétrification par laquelle la Nature change en pierre des substances qui auparavant n'appartenoient point au regne minéral. Voyez PÉTRIFICATION et l'article CRISTAL.

LAPIN, *Cuniculus*. Animal quadrupède, originaire des pays chauds, naturalisé dans nos climats tempérés, connu et maintenant commun dans presque toute l'Europe. On nomme sa femelle *lapine* ou *hase*, et ses petits *lapereaux*. Ces animaux habitent ordinairement sur les montagnes, où ils se creusent des terriers. Ils s'appriivoisent aisément; on en nourrit de domestiques, que l'on nomme vulgairement *lapins clapiers*. Ces derniers sont ordinairement plus grands que les sauvages, et varient pour les couleurs, comme tous les autres animaux domestiques; le blanc, le noir et le gris sont cependant les seules qui entrent ici dans le jeu de la Nature. Les *lapins* noirs sont les plus rares; mais il y en a un grand nombre de tout blancs: on en voit beaucoup de tout gris et beaucoup de mêlés parmi les *lapins* sauvages: le plus grand nombre est de couleur grise sur le dos et blanche sous le ventre et aux parties inférieures. Cette couleur grise sur la tête, le dos, même sur les lombes, le haut des côtés du corps et les flancs, est au fond une couleur noire mêlée de fauve, et qui paroît grise lorsqu'on n'y regarde pas de près. Enfin il y en a dont le poil est d'un petit gris fort joli, ou d'un gris-argenté, qu'on nomme *riches*, et dont les peaux sont fort recherchées pour les fourrures. Les *lapins* d'Angora ne diffèrent des autres *lapins* domestiques que par la qualité de leur poil, qui est beaucoup plus long, comme le poil des chèvres d'Angora est beaucoup plus long que celui des chèvres communes. Ce poil de *lapin* d'Angora est ondoyant, et même frisé comme de la laine; il a quelquefois deux ou trois pouces de longueur: dans le temps de la mue il se pelotonne et rend souvent l'animal très-difforme. Nous avons élevé un de ces *lapins* dont le poil des anciennes

mues, pelotonné comme du feutre, formoit une espece de sac mobile ou flottant autour de son corps. La couleur de ces *lapins* varie comme celle des autres *lapins* domestiques; mais ceux à robe blanche ont constamment les pupilles rouges, et leurs yeux n'acquierent cette couleur que par l'âge; car ces *lapins* à manteau blanc, étant jeunes, ont les yeux comme le furet.

Le lievre et le *lapin*, dit M. de Buffon, quoique fort semblables, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, ne se mêlant point ensemble, font deux especes distinctes et séparées. M. de Buffon a fait élever des *lapins* avec des hases de lievres, et des lievres avec des *lapines*; mais ces essais n'ont rien produit, et lui ont seulement appris que ces animaux, dont la forme est si semblable, sont cependant de nature assez différente pour ne pas même produire des especes de mulets. Ces animaux mêlés ensemble deviennent ennemis, et il regne entre eux une guerre continuelle, le plus foible devient la victime du plus fort. On a cependant eu des preuves que malgré la résistance de la femelle, le mâle s'étoit satisfait; mais il n'en a rien résulté, et la *lapine* tourmentée par le lievre trop ardent et trop fort, mourut à force de blessures ou de caresses trop dures. Au reste, il y avoit plus de raison d'attendre quelque production de ces accouplemens, que des amours du *lapin* et de la *poule* dont un grand Observateur nous a fait l'histoire il y a quelques années. Des Savans du premier ordre, sans avoir de foi aux amours du *lapin* et de la *poule*, n'ont point dédaigné de vérifier l'expérience de M. de Réaumur. M. de Haller dit que ce n'étoient que des badinages d'un animal extrêmement vif et sémillant.

La fécondité du *lapin* est encore plus grande que celle du lievre. La femelle du *lapin* est presque toujours en chaleur, ou du moins en état de recevoir le mâle. On voit les *lapines* domestiques donner des petits tous les mois, et des portées de quatre, six, huit, dix petits, qu'elles allaitent pendant vingt-un jours sans cesser d'être pleines, Elles ont une double matrice, comme la femelle du lievre, et peuvent, par

conséquent , mettre bas en deux temps. Cependant il paroît que les superfétations sont moins fréquentes dans cette espece que dans celle du lievre. Les *lapins* multiplient si prodigieusement dans les pays qui leur conviennent, que la terre ne peut fournir à leur subsistance : ils dévorent les herbes , les racines , les grains , les fruits , les légumes , et même les feuilles et les écorces des arbrisseaux et des arbres ; et si l'on n'avoit pas contre eux le secours des furets et des chiens , ils feroient désertier les habitans de ces campagnes. Il y a des gens qui , pour écarter les *lapins* de leurs vignes , lorsqu'elles sont en bourgeon , et de leurs blés pendant qu'ils sont en herbe , fichent en terre , le long des bords de la piece , à six pieds l'un de l'autre , de petits bâtons soufrés , auxquels ils mettent le feu ; les *lapins* , qui craignent l'odeur du soufre , n'approchent point de la piece ensoufrée. Comme cette odeur dure quatre ou cinq jours , il n'y a qu'à recommencer jusqu'à ce que le bourgeon de la vigne , la luzerne et le blé soient hors de danger.

Non-seulement le *lapin* s'accouple plus souvent et produit plus fréquemment et en plus grand nombre que le lievre , mais il a aussi plus de ressources pour échapper à ses ennemis. Les trous qu'il se creuse dans la terre , où il se retire pendant le jour et où il fait ses petits , le mettant à l'abri du loup , du renard et de l'oiseau de proie , il y habite avec sa famille en pleine sécurité , il y élève et nourrit ses petits jusqu'à l'âge d'environ deux mois , et il ne les fait sortir de leur retraite , pour les amener au dehors que quand ils sont tout élevés : il leur évite par-là tous les inconvéniens du bas âge , pendant lequel , au contraire , les lievres périssent en plus grand nombre , et souffrent plus que dans tout le reste de leur vie . . .

Cela seul suffit aussi , dit M. de Buffon , pour prouver que le *lapin* est supérieur au lievre par la sagacité. Tous deux sont conformés de même , et pourroient également se creuser des retraites ; tous deux sont également timides à l'excès ; mais l'un plus imbécille se contente de se former un gîte à la surface

face de la terre, où il demeure continuellement exposé aux insultes et aux attaques, tandis que l'autre par un instinct plus réfléchi se donne la peine de fouiller la terre, et de s'y pratiquer un asile qu'il n'oublie jamais, quelque éloigné qu'il puisse être. *Le bon et franc lapin* dit le proverbe, *meurt toujours dans son terrier*. Quand il en sort, il ne songe pour lors qu'à courir par sauts et par bonds en tournoyant çà et là, sans prendre même garde au terrier d'un autre de ses semblables. C'est le matin et le soir qu'il prend ses ébats; il se tient caché presque tout le reste du temps. Il court fort vite; mais dès qu'il est une fois dépaycé, il est à l'instant pris. Cet instinct qui porte le *lapin* à se creuser un terrier, est propre à l'individu sauvage; et ce qui prouve que c'est par sentiment que le *lapin clavier* ou de *garenne* travaille, c'est que l'on ne voit pas le *lapin domestique* faire le même ouvrage: il se dispense de se creuser une retraite, comme les oiseaux domestiques se dispensent de faire des nids; et cela, parce qu'ils sont également à l'abri des inconvéniens auxquels sont exposés les *lapins* et les oiseaux sauvages. L'on a souvent remarqué que quand on a voulu peupler une garenne avec des *lapins claviers*, ces *lapins* et ceux qu'ils produisoient restoient comme les lievres à la surface de la terre, et que ce n'étoit qu'après avoir éprouvé bien des inconvéniens, et au bout d'un certain nombre de générations, qu'ils commençoient à creuser la terre pour se mettre en sureté. Ceci prouve aussi que le besoin ramene l'industrie. (M. *Dainos-Barington* donne aussi plusieurs raisons physiques de l'adresse singulière du *lapin*: il a les jambes de devant plus courtes que celles de derrière, et en même temps plus fortes; les griffes plus longues, plus affilées et semblables à celles de la taupe. Une autre raison encore, dit-il, bien simple et bien naturelle de leur sagacité à creuser dans leurs terriers, c'est l'habitude contractée de vivre sous terre, accoutumés dès la plus tendre enfance à des séjours ténébreux, au moins pendant les six premières semaines de leur vie, ils pratiquent ce qu'ils ont vu faire: par la même raison, les oiseaux font toujours des



nids qui présentent la même architecture et les mêmes matériaux.)

Le *lapin* est ennemi de l'eau. Dans les derniers débordemens de la Loire, qui ont noyé une quantité de gibier étonnante, on a observé que plusieurs *lapins* prêts à être submergés, avoient eu l'instinct de grimper ou plutôt de sauter sur les arbres, de l'écorce desquels ils ont vécu uniquement, jusqu'à ce que les eaux se fussent retirées. Au reste, cette observation n'est pas nouvelle, et elle a été faite plus d'une fois dans des inondations.

Les *lapins* passent la meilleure partie de la journée dans un état de demi-sommeil; le soir, ils sortent pour aller au *gagnage*, et ils y emploient une partie de la nuit à prendre leur nourriture; alors ils s'écartent quelquefois jusqu'à un demi-quart de lieue. Ils sortent ordinairement aussi une fois le jour, sur-tout lorsque le temps est seréin, mais sans s'écarter beaucoup de leur retraite. Pendant l'été, les nuits étant courtes, ils sortent plus d'une fois par jour, sur-tout les *lapereaux* encore jeunes, les *hases* pleines et celles qui allaitent. S'il doit arriver un orage pendant la nuit, il est pressenti par les *lapins*; ils l'annoncent par un empressement prématuré de sortir et de paître. Ils mangent alors avec une activité qui les rend distraits sur le danger. Cependant si on les approche de trop près, ils rentrent au terrier; mais ils ressortent presque aussi-tôt. Ce pressentiment a pour eux l'effet du besoin le plus vif. Ordinairement les *lapins* ne se laissent pas si aisément approcher sur le bord du terrier; ils éprouvent l'inquiétude qui est une suite naturelle de la foiblesse. Cette inquiétude est toujours accompagnée du soin de s'avertir réciproquement. Le premier qui aperçoit, frappe la terre et fait avec les pieds de derrière un bruit dont les terriers retentissent au loin. Alors tout rentre précipitamment. Les vieilles femelles restent les dernières sur le trou, et frappent du pied sans ralâche, jusqu'à ce que toute la famille soit rentrée.

Les femelles, quelques jours avant que de mettre bas, se creusent un nouveau terrier (ce terrier s'appelle

(*rabouillere*) ; non pas en ligne droite , mais en zigzag ; elles s'y pratiquent dans le fond une excavation ; après quoi elles s'arrachent sous le ventre une assez grande quantité de poil dont elles font une espece de lit pour recevoir leurs petits. Pendant les deux premiers jours elles ne les quittent pas , elles ne sortent que lorsque le besoin les y force , et reviennent dès qu'elles ont pris de la nourriture ; dans ces premiers temps elles mangent beaucoup et fort vite ; elles allaitent leurs petits et les soignent ainsi pendant six semaines ou environ. Jusqu'alors le pere ne les connoît point ; la mere a eu soin de lui en dérober la connoissance , parce qu'il les tue , ou leur dévore les testicules , soit par jalousie , soit pour jouir de la mere. Il n'entre point dans ce terrier séparé qu'elle a pratiqué ; souvent même , quand elle en sort , et qu'elle y laisse ses petits , elle en bouche l'entrée avec de la terre détrempée de son urine. Ce n'est qu'après le temps du sevrage que le mâle a ses entrées ; alors les petits commencent à être plus forts et à manger du seneçon et d'autres herbes que la mere leur apporte ; le pere semble alors les reconnoître , il leur témoigne sa joie par l'accueil qu'il leur fait ; et il les prend entre ses pattes , il leur lustre le poil ; il leur leche les yeux , et tous , les uns après les autres , ont également part à ses soins : dans ce même temps de fête , la mere fait beaucoup de caresses au pere , et souvent devient pleine peu de jours après. Les petits entrent en amour dès qu'ils ont atteint l'âge de cinq à six mois , ou de sept au plus tard ; et l'on assure que ces animaux sont constans dans leurs amours , qu'ils s'attachent constamment à une seule femelle qu'ils ne quittent pas. La paternité paroît être fort respectée parmi ces animaux , et l'on remarque beaucoup de déférence et de subordination de la part de toute la famille pour son chef.

Ces animaux vivent huit à neuf ans : ils ont l'ouïe très-fine , et sont toujours aux aguets ; le moindre bruit les fait fuir avec précipitation , et dès qu'ils s'apperçoivent de quelque danger dans un endroit , ils l'abandonnent pour n'y plus retourner. On prétend qu'ils ont , ainsi que les lievres , la propriété

de ruminer. Comme les *lapins* passent la plus grande partie de leur vie dans les terriers où ils sont en repos et tranquilles, ils prennent un peu plus d'embonpoint que les lievres. On les engraisse encore beaucoup en les châtrant, opération très-facile et qui réussit à merveille. Leur chair est blanche, au lieu que celle du lievre est noire, et elle en diffère beaucoup par le goût. La chair des jeunes *lapereaux* est très-délicate, mais celle des vieux *lapins* est toujours sèche et dure : on préfère le *lapin* sauvage au *lapin* clapier ou domestique, nourri à la maison ; il a une saveur plus relevée et un fumet plus agréable. Le genievre est une nourriture qui releve beaucoup la saveur du *lapin* clapier. Le *lapin* de garenne a le poil, sous les pieds et sous la queue, de couleur rousse ; ce poil est blanchâtre ou jaune dans les *lapins* de clapier. Des personnes le roussissent un peu avant de le porter au marché ; sa sauterelle que l'on distingue facilement à l'odorat.

On chasse le *lapin* à l'affût ou à la battue, comme dans la chasse du lievre ; mais le *lapin* ne se fait pas courir, il rentre au plus vite dans son terrier : on emploie pour l'y forcer ou les bassets qui y pénètrent, ou mieux encore le furet qui est spécialement destiné et dressé à cette chasse. Voyez FURET.

M. *Brisson* dit que le *lapin* d'Europe et celui d'Angora sont du genre du lievre ; mais que le *lapin* de Java, l'*agouty*, le *lapin* d'Amérique, le *pak*, le *lapin* de Norwège, le *lapin* d'Allemagne, ceux des Indes et du Brésil sont d'un genre particulier : il dit que le caractère de ce genre du *lapin* vulgaire est d'avoir deux dents incisives à chaque mâchoire, et point de dents canines ; d'avoir les doigts onguiculés, la queue très-courte et fort velue, les oreilles fort longues, la levre supérieure fendue jusqu'aux narines comme celle du lievre. Ses jambes de derrière sont plus longues que celles de devant ; les doigts antérieurs sont au nombre de cinq, les postérieurs n'en ont que quatre. Cet animal est plus petit que le lievre, il a des moustaches. *Blasius* a traité de l'anatomie du *lapin* ; et M. *Needham* a donné la description des membranes du fœtus de ce quadrupède.

Les peaux de *lapins* d'Amérique et de Tabago ont une odeur agréablement musquée ; ce qui les fait beaucoup rechercher pour les fourrures. Aujourd'hui on a trouvé le moyen de filer le poil de nos *lapins* ; on y joint un peu de soie pour en faciliter l'opération ; si l'on parvenoit à multiplier assez dans nos climats l'espece du *lapin* d'Angora , on pourroit se passer d'y joindre de la soie , son poil étant long , souple et comme soyeux. Les ouvrages de bonneterie , les vêtemens ou especes d'étoffes de différentes couleurs faites de poil de *lapin* et que l'on commence à porter en France , annoncent des succès et donnent des espérances ; l'étoffe en est belle , légère et chaude. Le poil de *lapin* mêlé avec de la laine de vigogne entre dans la composition des chapeaux appelés *dau-phins*. Pour ce qui regarde le *lapin* de Norwège , Voyez LEMING ; et quant au *lapin* à longue queue , voyez TOLAI.

LAPIS LAZULI. C'est une pierre bleue , que quelques Lithologistes ont décrite sous le nom de *jaspé bleuâtre* , de *Pierre d'azur* , d'*azul* ou d'*azur oriental*. C'est une espece de pierre de roche , composée de quartz , quelquefois d'une espece de spath fusible , mêlé de paillettes ou de mica jaune ou d'or , ou de grains pyriteux et d'une partie métallique bleuâtre , que les expériences de M. *Marcgraff* démontrent être dues au fer. Consultez notre Minéralogie , édit. de 1774 , première Partie , p. 431.

Le *lapis lazuli* est dur , pesant , opaque , d'un bleu vif , plus ou moins foncé , susceptible d'un beau poli , se cassant en morceaux irréguliers , vitreux dans les fractures , et faisant quelquefois feu avec le briquet par certaines parties. Exposée à un feu de verrerie , cette pierre se fond , donne une masse vitreuse d'un vert-jaunâtre. M. *Monnet* donne le nom de *zéolite bleue* au *lapis lazuli*. Voyez ZÉOLITE.

Cette pierre nous vient de l'Asie , en morceaux de diverses grosseurs et informes : on la trouve en Perse et à Golconde : c'est une matiere chere dans le commerce. On choisit celle qui est la plus pesante , la moins chargée de raies blanches , d'un bleu foncé , étendu et vif , afin que les bijoux que l'on en fait présentent une surface totalement bleue ; ce qui les

rend plus précieux. On en rencontre aussi en Suede ; en Prusse , en Bohême et en Espagne , mais elle est si tendre qu'à peine peut-on la polir.

Comme la couleur bleue de cette pierre est de la plus grande beauté , et qu'elle ne s'altère que peu ou point du tout à l'air , des Ouvriers intelligens ont trouvé le moyen d'en extraire cette partie colorante pour l'usage de la peinture. Cette poudre précieuse est connue sous le nom d'*oultre-mer*. Le procédé en est décrit dans presque toutes les Minéralogies.

LAQUE ou LAC, ou RÉSINE-LAQUE. *Voyez* à la suite de l'article FOURMI. A l'égard du laque de la Chine , *Voyez* ARBRE DU VERNIS et l'article LACQUE.

LAQUE ou RAISIN D'AMÉRIQUE. *Voyez* MORELLE A GRAPPES.

LARD , *Lardum* aut *Laridum*. Espece de graisse. *Voyez* à l'article SANGLIER et au mot GRAISSE.

LARDITE , *Lardites*. Des Amateurs ont donné ce nom à une pierre qui ressemble beaucoup à un morceau de petit salé entrelardé ; quelquefois on y voit une espece de couenne. Il y a de ces pierres qui ressemblent ou à un morceau de jambon ou à un bout de cervelas , etc. *Voyez Corps figurés* à l'article CORPS.

LARE , *Lar*. Les momies étoient révérees chez les Egyptiens comme des Dieux tutelaires auxquels on adressoit des prieres. Les peuples qui avoient imité la coutume des Egyptiens substituerent aux momies des figures de pierre , de bois , de métal : on les nommoit indifféremment *Dieux lares* ou *Dieux Pénates* : ils avoient la figure de petits marmousets : on les plaçoit dans un lieu de la maison ; les gens opulens leur dressoient de petits autels , et leur donnoient en offrande la desserte de leurs tables. On leur attribuoit tout le bien et le mal qu'on éprouvoit.

LARIX. *Voyez* MÉLEZE.

LARME DE JOB , *Coix-lacryma Jobi*, Linn. 1378 ; Clus. Hist. 216. C'est une plante annuelle , arundinée , une espece de roseau que l'on cultive dans les jardins des Curieux , particulièrement en Candie , en Syrie et dans les autres pays Orientaux : souvent elle y vient d'elle-même ; ce qu'elle ne peut faire

dans les climats froids. Ses racines sont fibreuses, noueuses et longues ; sa tige est haute de deux à trois pieds, droite, épaisse, cylindrique, garnie de feuilles assez semblables à celles du blé de Turquie, longues d'un pied et demi : il sort des aisselles de ses feuilles de petits pédicules qui soutiennent chacun un nœud, qui contient l'embryon du fruit : il part de ces nœuds des épis de fleurs à étamines, renfermés dans un calice à deux balles sans barbe. Ces fleurs sont stériles ; car les embryons naissent dans les nœuds, et deviennent chacun une graine unie, luisante, jaunâtre avant la maturité, rougeâtre quand elle est mûre, très-dure, piriforme, et de la grosseur d'un pois chiche. Cette graine est composée d'une coque dure, ligneuse, et d'une amande farineuse, enveloppée d'une membrane fine : on mange cette graine farineuse à la Chine. On voit quelquefois des chapelets faits avec les coques dures et ligneuses de ce fruit.

**LARME MARINE.** Nom donné par M. l'abbé *Dicquemare* à certaines petites vessies de la grandeur et de la forme des *larmes bataviques*, qu'il a trouvées enfoncées par le bout filé dans le sable de mer, ou adhérentes et entortillées aux plantes marines des rivages du Havre. Elles sont d'une couleur gris-vertâtre, remplies d'une glaire aussi tenace que celle qui unit le frai de grenouille : ce Physicien y a découvert, à l'aide du microscope, un point noir qui se meut circulairement, s'allonge ensuite, prend une forme qui tient le milieu entre celle d'une chrysalide et celle d'un ver ; alors le mouvement est vermiculaire, mais lent : il en résulte à la fin une espèce de belle chenille dont la tête est transparente ; chaque côté du corps est garni de neuf mamelons d'où sortent des poils plus ou moins longs. Consultez le *Journal de Physique et d'Histoire Naturelle*, Septembre 1776.

**LARME DE VIGNE**, *Gutta aut Lacryma vitis*. Nom qu'on donne à la liqueur aqueuse qui distille naturellement goutte à goutte, dans le printemps, des sommités ou sarmens de la vigne en sève, après qu'elle a été taillée, et avant que ses feuilles soient épanouies : on prétend que cette eau est bonne pour

les maux des yeux et des reins, et qu'un verre de ces larmes rappelle les sens d'un homme ivre.

Le nom de *larme* se donne aussi aux sucs gommeux ou résineux qui se coagulent en distillant des arbres qui les produisent. On dit *larmes de sapin*, *larmes de mastic*, *larmes de lierre*, etc. Voyez l'article GOMME et celui de RÉSINE.

On a donné le nom de *larmes* (*Lacrymæ*) à ces gouttes d'eau qui sortent de l'œil et que l'homme répand sur-tout dans l'affliction. Voyez à l'article HOMME.

**LARVE**, *Larva*. Les Naturalistes désignent par ce nom les insectes à métamorphoses, lorsqu'ils sont dans leur premier état au sortir de l'œuf: par exemple la chenille est en ce sens la *larve* du papillon; cependant le mot *larve*, qui signifie *masque*, convient mieux à la fausse chenille et au ver qui se métamorphose, tel que celui des coléoptères. C'est dans l'état de *larve* que l'insecte grossit et mange beaucoup. Le ver du hanneton est une véritable *larve*.

**LASER**, *Laserpitium Gallicum*, C. B. Pin. 156; *Laserpitium* è regione *Massiliæ*, *alatum*, J. B. 3, part. 2, 137; c'est une espèce de plante férulacée qui croît en Provence aux environs de Marseille: elle est hystérique, vulnérable, carminative et propre à résister au venin.

On prétend que cette plante a fourni autrefois de *Passa-fœtida*, qui étoit fort estimé des Romains, et qu'on ne trouva, sous *Néron*, dans toute la Province Cyrénaïque, qu'une seule plante de *laserpitium* qu'on envoya à ce Prince sous le nom de *silphium*, Voyez ce mot. Mais le lieu natal du véritable *laser* est la Perse. M. de *Haller* rapporte que *Kämpfer* a découvert la plante du *laser*; c'est une ombellifère, mais très-différente des *laserpitium* de France: sa racine est fort grosse; on la coupe par tranches pour en tirer le suc laiteux. Voyez ASSA-FŒTIDA.

**LATAIACA**. Nom donné, dans quelques Provinces voisines de la Pologne, au *polatouche*. Voyez ce mot.

**LATANIER** d'Amérique, ou **BACHE**, ou **PALMIER EN ÉVENTAIL**, *Palma dactylifera radiata*, *major*, *glabra*, Plum. Gen.; Barr. 90; *Carnaiba*, Pis. 1658, p. 126;

*Palma Brasiliensis prunifera, folio plicatili, seu flabelliformi, caudice squammato* ; c'est l'*alattani* des Caraïbes. Palmier des Antilles, dont le tronc s'éleve à trente pieds sur deux pieds de diametre ; il est comme triangulaire ; ses fibres longitudinales sont noires et solides ; la couche de vrai bois est forte et très-dure, mais elle n'a pas plus d'un doigt d'épaisseur ; tout l'intérieur ou le reste du tronc n'est qu'une sorte de filasse ou de moëlle : ses feuilles qui pendent en petits faisceaux au sommet des rameaux sont plates et en forme d'éventail : en naissant c'est un éventail fermé ; épanouies c'est un éventail ouvert, excepté que les bouts sont pointus et séparés. M. Aublet dit que les feuilles sont d'une grandeur et d'une largeur considérables ; elles ont cinq pieds ou environ de diametre : les fruits sont portés sur un régime très-branchu et fort grand ; ils sont rougeâtres et de la grosseur d'une moyenne pomme ; c'est une coque ovulaire, mince, lisse, comme vernissée, travaillée de maniere qu'on la croiroit couverte d'écaillés qui imitent à peu près celles de la pomme de pin dans sa jeunesse : dessous cette coque est une grosse amande dont la nation des Maillés fait du pain qui sert à sa nourriture. Les perroquets sont très-friands de ce fruit. Les habitans de la Guiane se servent de ses feuilles pour couvrir leurs cabanes ; ils en font aussi des balais fort commodes, et divers autres ouvrages très-propres, tels que des parasols en forme d'écran, ou de grands éventails qu'ils peignent de diverses couleurs. Les Caraïbes emploient le pédicule des feuilles, qui est fort long et large, aplati et ligneux, pour border les canots, afin de les agrandir ; ils en fabriquent aussi le tissu de leurs échets, matatous, paniers et autres petits meubles. Les Maillés tirent un fil très-fin des feuilles encore tendres, et ils en fabriquent des hamacs et des pagnes. Le tronc du *palmer-bache* résiste à la hache par sa dureté. Les Maillés ou Maillés l'emploient dans la construction de leurs carbets : quelques Indiens font des lances de ce bois et en arment la pointe de leurs fleches. On assure que son tronc pourroit servir à faire d'excellens tuyaux pour conduire l'eau sous terre, et qu'à Cayenne on est



dans l'usage de fendre ce tronc et de le vider de sa moëlle, pour en faire des gouttieres. Tout prouve que cet arbre est précieux à cause de son utilité. Ce palmier croît principalement sur les bords des rivières, des ruisseaux, et dans les cantons marécageux. On prétend que le *cocotier de mer*, dont le fruit est à deux lobes, est une espèce de *latanier* des grandes Indes. Voyez COCOTIER DE MER.

LAVAGNE. Nom donné à une pierre fissile qui se tire d'un lieu nommé *Lavagne*, sur la côte de Gênes, et qui s'emploie pour couvrir les maisons et pour paver certains édifices. La grandeur, l'épaisseur et la qualité de certains morceaux de cette pierre fissile la rendent propre à recevoir la peinture; on y peint de grands tableaux, notamment pour des lieux où la toile pourriroit. Il y a des tableaux peints sur cette sorte d'ardoise dans l'Eglise de *Saint-Pierre* à Rome; entre autres un de *Tivoli*, représentant *Saint Pierre* qui guérit un boiteux à la porte du Temple.

LAVANCHE, ou AVALANGE, ou LAUVINES. Voyez à la suite du mot NEIGE. Les *lavanches de terre* sont ces éboulemens de terre qui arrivent assez souvent dans les pays de montagnes, lorsque les terres ont été fortement détremées par le dégel et par les pluies. Ces *lavanches* causent de très-grands ravages dans les Alpes et les Pyrénées.

LAVANDE, *Lavandula*. Les parties de la fructification des *stæchas* sont tout-à-fait semblables à celles des *lavandes*. Ces plantes ont les mêmes propriétés; et la seule différence ne consiste qu'en ce que les fleurs des *lavandes* viennent par épis, et celles de *stæchas* en forme de tête: ces plantes ont été mises par M. *Linnaeus* sous le même genre.

On distingue plusieurs espèces de *lavande*, dont les unes, comme la *lavande d'Espagne*, ont les feuilles blanches; d'autres, comme la *lavande femelle* ou commune, ont les feuilles étroites, *Lavandula angustifolia*, C. B. Pin. 216: (*in hortis cultæ, latiora sunt folia.*) D'autres ont les feuilles larges, telles que celles que l'on nomme la *lavande mâle*, le *spic*, l'*aspic* ou *nard commun*, *Lavandula latifolia*, C. B. Pin. 216; *Pseudo-narda*, quæ *Lavandula vulgò*, J. B. 3, 281; Dod.

Pempt. 273 ; *Lavandula spica*, Linn. 800. La lavande à feuilles d'olivier, *Lavandula latifolia*, *Indica*, *subcinerea*, *spicâ brevior*, H. R. Par. *Lavandula spica minor*, *angustifolia*. Enfin les lavandès que l'on nomme *stæchas* dont les fleurs sont ramassées en tête. Voyez STÆCHAS.

La lavande commune ou vulgaire est une sorte d'arbruste qui pousse des tiges dures, ligneuses, rameuses, droites, grêles, carrées, à la hauteur de deux ou trois pieds : ses tiges sont chargées, dans toute leur longueur, de feuilles longues et étroites, blanchâtres et entières, terminées par de longs épis de fleurs labiées ; toutes les parties de la plante ont une odeur aromatique et agréable. La lavande porte des fleurs labiées contenues dans un calice à cinq pointes égales ; leur levre supérieure est échancrée et plus grande que l'inférieure qui est divisée en trois lobes ; aux fleurs succèdent quatre semences qui n'ont pour enveloppe que le calice, au fond duquel elles se trouvent.

La lavande est une plante fort belle dans le mois de Juin, quand elle est chargée de ses épis de fleurs bleues ou blanches, ou purpurines ainsi que le calice, et qui répandent une odeur très-agréable. Cette plante n'est point délicate ; elle vient par-tout, elle se multiplie par drageons enracinés. Elle vient d'elle-même dans le Languedoc : dans ce pays-ci on n'en cultive que dans les jardins. Il est bon de transplanter les gros pieds tous les trois ou quatre ans.

Toute cette plante passe pour résolutive, céphalique, antihystérique : les fleurs et les feuilles excitent puissamment la salivation, quand on les tient dans la bouche et qu'on les mâche ; c'est pourquoi on les emploie utilement dans les maladies soporeuses, dans les catarrhes, etc. Les fleurs, ou plutôt leur calice, rendent beaucoup d'huile essentielle d'une bonne odeur. Pour avoir de l'esprit-de-lavande, doux et très-agréable pour l'usage des toilettes, il faut mêler un gros d'huile essentielle de cette plante, très-rectifiée et nouvellement distillée, avec une pinte de bon esprit de vin, et y ajouter une petite quantité de storax ou de benjoin. On ne doit faire usage de l'esprit de lavande, ainsi que de tous les remèdes aromatiques, que d'une manière très-modérée ; car leur usage allume

le sang, et fait que toutes les parties solides étant trop irritées s'échauffent et s'enflamment. L'eau de *lavande* ou de mélisse, prises intérieurement, sont spécifiques pour la perte de la parole, causée par des indigestions ou des surchargemens d'estomac. Ces mêmes eaux ou l'huile essentielle de romarin, présentées au nez, sont bonnes dans les foiblesses ou syncopes, et souveraines pour l'apoplexie séreuse.

On retire de l'espece de *lavande*, que l'on nomme *aspic*, une huile essentielle, fort inflammable, et d'une odeur pénétrante, que l'on nomme *huile d'aspic*: on la recommande comme vermifuge; les Peintres en émail en font aussi usage. Les mites, les poux, et d'autres insectes, ont en aversion l'odeur de cette huile; c'est pourquòi elle est très-bonne pour les chasser et pour les faire mourir. On nous apporte l'huile distillée d'*aspic* et de *lavande* de la Provence et du Languedoc; mais elle est souvent falsifiée et mêlée avec de l'esprit de vin ou de l'huile de térébenthine ou de ben. On découvre aisément ces falsifications; car si l'on jette dans de l'eau commune celle qui est mêlée avec de l'esprit de vin, ce dernier se mêle, se combine parfaitement avec l'eau, et l'huile surnage. Pour connoître celle qui est mêlée avec l'huile de térébenthine ou quelque autre huile, il faut en brûler un peu dans un cuiller de métal. Si elle est pure, elle donne une flamme subtile, une fumée d'une odeur qui n'est pas désagréable, et en petite quantité; au lieu que c'est tout le contraire lorsqu'elle est falsifiée. Voyez à l'article HUILE.

LAVANDIERE, *pl. enl. 652*. Petit oiseau de passage et du même genre de la *bergeronnette*; c'est là *lavandiere cendrée*, ou *batte-queue*, ou *batte-lessive*, ou *hausse-queue* de Belon. M. Mauduyt dit qu'on l'appelle *swacérone* en Provence, *engouant-pastre* aux environs de Montpellier, *perengleo* en Guienne, *battajasse* en Saintonge, *battiquoüe* en Gascogne, *sèmeur* en Picardie; *hoche-queue* en Lorraine; *grosse-queue*, *branle-queue* en Bourgogne, *damette* en Bugey; *ballarina* en Italie. La plupart des Auteurs lui ont donné, ainsi qu'à la *bergeronnette*, le nom latin *Motacilla*. La *lavandiere* n'est pas aussi grosse que le *moineau-franc*; sa longueur

Totale est de sept pouces ; le derrière de la tête et le dessus du cou sont noirs ; le reste du plumage supérieur et les côtés de la poitrine sont cendrés ; au bas de la poitrine est une large tache noire , en forme de croissant , dont les deux cornes remontent du côté du cou , le reste est blanc ; les ailes et la queue sont noirâtres ou brunâtres , bordées de gris-blanc ; l'iris est couleur de noisette ; les jambes sont cendrées , le bec , les pieds et les ongles noirs.

La *lavandière* est d'une forme svelte , élégante ; elle a de la grace et de la légèreté dans ses mouvemens ; tantôt elle vole rapidement en filant , tantôt elle se joue en tout sens dans le vague de l'air ; à terre elle marche ou court légèrement à pas lents ou pressés et toujours faciles ; en volant elle épanouit la queue ; en courant ou en marchant elle la remue continuellement de haut en bas ; elle est confiante et pour ainsi dire familière ; elle n'évite pas les lieux fréquentés , et elle se pose ou sur les rivages , ou sur les prairies et les terres labourées , près de l'homme , dont la vue ne l'éloigne pas : ses allures ont pour but la recherche des insectes , sur-tout des moucheron et de petits vers dont elle fait sa nourriture ; elle guette sa proie de dessus quelque élévation , d'où elle s'élance d'un vol léger pour la saisir ; elle entre dans l'eau à quelques lignes de profondeur , pour poursuivre au besoin sa picorée. Cet oiseau nous quitte à l'automne , et revient de bonne heure au printemps ; cependant il nous en reste toujours quelques-uns dans la mauvaise saison. D'après les observations de MM. *Adanson* et de *Maillet* , citées par *M. de Buffon* , les *lavandières* passent en hiver de l'Europe en Afrique , et un grand nombre se réfugie en Egypte , d'autres au Sénégal ; des Voyageurs en ont trouvé au Cap de Bonne-Espérance et même aux Philippines. En été cet oiseau se répand dans la plupart des contrées de l'Europe et pénètre fort avant dans le Nord. La *lavandière* fait son nid à terre , le compose de petites racines , de mousse et d'herbes seches , le garnit en dedans de plumes ou de crin , et le place ordinairement au bord des eaux , à l'abri de quelque grosse racine ou de toute autre proéminence qui peut le protéger ; sa

ponte est de quatre ou cinq œufs blancs, tiquetés de brun; le pere et la mere témoignent à leurs petits le plus vif attachement, ils voltigent autour du ravisseur, et le suivent long-temps en exprimant leur alarme par leurs cris; ils ont soin aussi de jeter les excréments de leurs petits hors du nid et de les porter à quelque distance.

LAVANESE. Voyez RUE DE CHEVRE.

LAVANGES. Voyez à l'article NEIGE.

LAVARET. *Lavaretus Allobrogum*, Aldrov.; Willughb.; *Salmo lavaretus*, Linn., *Coregonus maxillâ superiore longiore*, planâ; *pinna dorsi ossiculorum quatuordecim*, Arted.; en Allemagne, *gangfisch*; en Baviere, *rhingau*; dans le Cumberland, *schelley*.

Les synonymes suivans paroissent, dit M. Daubenton, appartenir à des variétés de cette espece : 1.° *Albula nobilis vel lautus*, Schonev.; en Suede, *sik*, en Danemarck *snebbel* et *helte*, à Constance *adelfisch* et *weisser blawling*, dans le canton de Zurich *wyssfisch*, sur les bords de l'Elbe *snepel* : 2.° La *Bezole* du lac de Geneve ou Lemman, de *Rondelet*, etc. *Albula cærulea Gesneri*, Willughb.; dans le canton de Zurich, *blawling* et *felchen* : 3.° *Albelen Tiguri dictus*, etc. Willughb. : 4.° *Farra*, *Fora vel Pala*, Aldrov., Charlet.; *Guiniad Wallis*, *Piscis lacus Balensis*, *Ferra*, Willug. *an Curimata Brasiliensium?* Marcgr.

Le lavaret est un poisson du genre du *Salmon*; il se trouve, selon *Willughby*, dans les lacs de la Savoie et dans plusieurs en Allemagne, tels que celui d'Ammerzée en Baviere; il n'a jamais plus d'un pied de long; son crâne est transparent et moucheté de points noirs; le corps, assez semblable par sa forme à celui du hareng; le dos noirâtre et le ventre blanchâtre; ses mâchoires sont dépourvues de dents. La premiere nageoire dorsale a treize rayons, tous flexibles; la seconde est charnue; les pectorales ont chacune seize rayons; les abdominales douze; celle de l'anus en a quatorze, celle de la queue qui est fourchue en a dix-huit. *Rondelet* dit que la tête est oblongue, et la peau couverte de petites écailles blanches comme dans la truite; que le ventre est spacieux comme dans ce dernier poisson; que les

narines sont relevées par des especes d'osselets saillans, et les extrémités des nageoires quelquefois noirâtres. Les *lavarets* nagent par troupes. On dit qu'ils fraient en automne. Ce poisson est très-avide des œufs des autres poissons ; on en pêche beaucoup dans les lacs du Bourget et d'Aigue-Belette en Savoie ; il est très-connu même dans les poissonneries de Lyon : on en sert sur les tables comme un mets d'un goût agréable. Sa chair est blanche et molle, sans être glutineuse.

La variété qui se trouve dans le lac Lemane est d'une couleur blanche nuée de bleu. La variété qui se trouve dans le lac de Zurich pese communément cinq livres et rarement le double ; sa couleur est argentée, nuée de noirâtre sur le dos ; les côtés de la tête offrent une ligne de points noirs ; les iris sont argentés. L'extrémité des nageoires et le dos ont une teinte de bleuâtre ou de noirâtre, de même que dans la variété appelée *ferra* ou *pala*, et que l'on pêche en été dans le lac de Geneve. Quant à la variété appelée *guiniad*, son dos est brun, le ventre blanc ; le haut de la tête de couleur d'azur clair, avec des taches sombres : le *guiniad* est de la longueur d'un fort hareng. On le pêche dans un lac d'Angleterre, traversé par la riviere de Bée, et situé dans le Comté de Merionet, qui est un de ceux dont est composée la principauté de Galles. *Willughby* observe que le même poisson ne se trouve jamais dans la Bée. *Encycl. Meth.*

LAVERT. C'est un insecte très-incommode à la Louisiane dans les bâtimens faits de bois. Ce petit animal, dont les chats sont extrêmement friands, est large d'environ neuf lignes, long d'un ponce et d'une ligne d'épaisseur : il passe par la plus petite fente, et se jette sur les plats, quoique couverts, sur-tout la nuit, dans les garde-mangers. Quand le terrain où l'on s'établit est un peu défriché, on n'en voit plus du tout.

LAVES, en Italien *Lava*. Nom que l'on donne à des flots de matieres plus ou moins liquéfiées, et que les volcans ont vomies ; telles sont les différentes especes de ponce, la pierre du *Vésuve* ou de *Naples*, la *pozzolane*, la pierre obsidienne ou de *gallinace*, les

*scories de volcans*, etc. Toutes ces matieres ou productions volcaniques, que l'on peut regarder comme un mélange de pierres, de sable, de terres, de substances métalliques, de sels, etc. ont subi l'action des feux de volcans, et ont été les unes calcinées, comme la *chaux de volcan* ou terre calcaire calcinée; d'autres à demi-fondues, comme les vraies *laves*, qui offrent souvent des restes de roches de granite et de schiste graniteux; d'autres absolument métalliques et fondues, telle est la *fönte* ou le fer fondu par les volcans; et d'autres totalement vitrifiées ou comme autant de scories vitreuses, qui ont coulé ou ont été lancées du sein de la terre par l'éruption des feux souterrains; ce qui fait qu'il y en a de compactes et d'un tissu continu; d'autres qui sont poreuses, comme spongieuses, tendres, légères, ou qui sont dures et susceptibles de poli; celles qui sont poreuses et légères, d'un tissu communément fibreux, et à cavités sphériques, nagent sur l'eau; celles qui sont pesantes, compactes et non poreuses, vont au fond de l'eau. Celle dont on se sert à Naples pour paver les rues et dans la construction des édifices, est une *lave* fort compacte et très-solide, susceptible d'être taillée, sciée et polie; sa couleur est d'un gris sale parsemé de taches noires. On y remarque quelques particules vitreuses. On fait aussi à Naples des tables et des tabatieres avec de la *lave*. M. Desmarest indique les *laves* spongieuses qu'on peut tailler avantageusement, en forme de briques, pour être employées à la construction des voütes plates dans les appartemens ou dans les galeries; outre la solidité qu'elles acquierent étant cuites jusqu'à la vitrification, on a l'avantage des débris de la taille de ces *laves* en brique: ils sont de nature à entrer dans la composition des mortiers avec lesquels se fait la liaison de ces briques.

La plupart des *laves* ont probablement été dans un certain état de fluidité pour pouvoir couler, prendre les différentes formes tortueuses, irrégulières, raboteuses ou inégales qu'on leur reconnoit, et pour se charger des différentes matieres du sol où elles se refroidissent. On trouve sur la pente des  
volcans

Volcans et dans les environs des montagnes volcaniques, des *laves* courbées et composées de plusieurs couches plus ou moins grandes et plus ou moins pesantes, de couleur tantôt noirâtre ou rougeâtre, tantôt blanchâtre ou jaunâtre ou grise, tachetées, comme nous l'avons dit, de parties vitreuses, tantôt remplies de corps pierreux en forme de *poudingue*, tantôt en portions subdivisées dans l'état de *cendres* ou de celui de sable; on en voit aussi sous la forme de stalactites et de stalagmites; les unes pendent aux fournaises, les autres remplissent les cavernes et les canaux souterrains des montagnes volcaniques; il y en a même qui tombent en efflorescence, tel est le colcothar vitriolique des volcans, qui est une chaux de fer vitriolique, calcinée, d'un rouge plus ou moins foncé et qui teint les doigts en rouge; d'autres *laves* salines donnent ou une saveur de sel alkali ou de sel ammoniac. Quelques-uns prétendent que les pierres de la chaussée des Géans, dans le Comté d'Antrim en Irlande, et connues sous le nom de *pavé de la chaussée des Géans*, est un basalte; en un mot, une *lave* figurée, unie et parfaitement fondue.

Au reste, la plupart des *laves* ou matières volcaniques s'attendrissent par le laps du temps, se décomposent à l'air libre, et deviennent ensuite par le mélange des poussières et des détrimens de végétaux; d'excellens terrains. Ces faits, dit M. de Buffon, sont démontrés par les belles et grandes forêts qui environnent l'Etna, qui toutes sont sur un fond de *lave* recouvert d'une bonne terre de plusieurs pieds d'épaisseur; tel est encore le terrain fécond de la Limagne d'Auvergne et celui où croît le vin délicieux appelé *Lacryma Christi*. Les dévastations causées par les volcans, continue M. de Buffon, sont donc limitées par le temps; et comme la Nature tend toujours plus à produire qu'à détruire, elle répare, dans l'espace de quelques siècles, les dévastations du feu sur la terre, et lui rend sa fécondité, en se servant même des matériaux lancés pour la destruction. (*Suppl. à l'Hist. Nat.* Tom. X, in-12, p. 157, 158.) Pour l'intelligence de ce qui précède, il faut lire chacun des mots que nous avons cités, puis les articles



VOLCAN, TREMBLEMENT DE TERRE, POZZOLANE, PRODUCTIONS DE VOLCAN et PYRITE, même les *mots* MONTAGNE et TERRE.

LAVEZE ou LAVEGE. C'est une espece de *ierre ollaire* ou pierre à pot grisâtre ou marbrée, qui ne se tire guere que de trois carrieres connues, l'une dans le Comté de Chiavennes, une autre dans la Valteline, et la troisieme du côté de Pleurs dans le pays des Grisons. Cette pierre, qui est douce au toucher, se tire avec beaucoup de peine, parce que les ouvriers sont obligés de travailler couchés. L'on travaille au tour les masses de *lavege* qui ont été tirées de la carriere et formées en cylindre. C'est un moulin à eau qui fait mouvoir ce tour. Cette pierre sert à faire des marmites et d'autres vaisseaux de cuisine qui résistent au feu. *Voyez* PIERRE OLLAIRE et PIERRE DE COME.

LAVIGNON, *Hiatula (chama)*. C'est le nom que l'on donne sur les côtes du Poitou et de l'Aunis à un coquillage de mer qui est une espece de *came*, mais dont les deux pieces ou valves ne sont jamais exactement fermées, ce qui lui a fait donner, par M. de Réaumur, le nom de *coquille béante*, qui est conforme au mot latin *Hiatula*. Cette espece de coquillage vit enfoncé dans la boue jusqu'à cinq ou six pouces de profondeur : à l'aide des tuyaux qu'il peut allonger et raccourcir, il tire sa nourriture de l'eau. Le lieu où ce coquillage est enfoncé se reconnoît par de perits trous ronds, d'une ligne de diametre, qui restent au-dessus de l'endroit où est le *lavignon*. Sa coquille est polie, blanche, sur-tout intérieurement, et très-fragile. La chair des *lavignons* est d'un goût très-insipide, en quoi ils different d'une autre espece de *came* nommée *flammette*, et *poivrée* en Italien, parce qu'elle fait sur la langue l'impression du poivre. Les habitans des environs de la mer mangent le *lavignon*, après l'avoir tiré du sable par le moyen d'un instrument long et pointu. *Voyez* CAME.

LAURÉOLE ou GAROUTTE, *Laureola*. Espece de *thymelée* qui naît à l'ombre dans les forêts et dans les montagnes de la Provence et du Languedoc : sa racine est pliante, ligneuse et fibreuse ; ses tiges sont

nombreuses ; ligneuses , cylindriques dans la partie supérieure , couvertes d'une écorce cendrée , et hautes de deux coudées : ses feuilles tiennent de celles du laurier et du grand myrte ; elles sont ramassées au sommet des rameaux , lancéolées , sessiles , toujours vertes , noirâtres , épaisses , coriaces , luisantes et lisses , persistantes l'hiver : les fleurs , dont la structure est la même que celle du *bois gentil* , sont jaunâtres , verdâtres , en grappes courtes , et naissent de l'aisselle des feuilles ; il leur succede de petites baies de la figure d'une olive , noires , et qui renferment chacune un noyau dur , un peu plus long qu'une graine de chanvre , et dont l'amande est blanche.

Les feuilles , les fruits et l'écorce , tant de la racine que des branches de cette plante , produisent une forte érosion sur la langue et dans le gosier , quand on en mâche ; cette impression y dure même long-temps. Cette plante prise intérieurement bouleverse l'estomac , excite le vomissement , enflamme les parties intérieures et corrode les viscères.

L'on croit que les graines de la *lauréole* sont les grains de *Cnide* dont les anciens Grecs ont fait mention : on distingue aussi une autre espece de *lauréole* dont le fruit est rouge , et qui se nomme autrement *chamædaphné* ; l'une passe pour le mâle et l'autre pour la femelle. Les Auteurs distinguent ainsi ces deux especes de *lauréole*.

1.° *Lauréole mâle* , *Laureola* , Dod. Pempt. 365 ; *Laureola sempervirens* , flore viridi , quibusdam *Laureola mas* , C. B. Pin. 462 ; *Laureola sempervirens* , flore luteo , J. B. 1 , 564 ; *Thymelea laurifolio sempervirens* , seu *Laureola mas* , Tourn. ; *Daphne laureola* , Linn. 510.

2.° *Lauréole femelle* , *Thymelea laurifolio deciduo* , sive *Laureola femina* , Tourn. ; *Thymelea folio deciduo* , flore purpureo , officinis *Laureola femina* , C. B. Pin. 462 ; *Laureola folio deciduo* , sive *Mezereon Germanicum* , J. B. 1 , 566 ; *Chamælea Germanica* , Dod. Pempt. 364 ; *Daphne Mezereum* , Linn. 509 : c'est le *bois gentil* ; Voyez cet article.

LAURIER , *Laurus*. Il y a plusieurs especes de *laurier* qui différent , soit par la forme de leurs feuilles , soit par leur odeur , On fait principalement usage du

*laurier franc* dans la cuisine : il y a d'autres espèces de *lauriers* ordinaires à *feuilles larges*, à *leurs doubles*, à *feuilles ondulées*, à *feuilles étroites*. Tous ces *lauriers* ordinaires se nomment aussi *lauriers-jambons*, et leurs feuilles entrent comme assaisonnement dans plusieurs mets. Il y en a une espèce dont les feuilles ont l'odeur du benjoin, mais ce n'est point cet arbre qui donne le benjoin : il est parlé de celui-ci au mot BENJOIN.

LE LAURIER-FRANC, LAURIER-JAMBON OU LAURIER-SAUCÉ, *Laurus vulgaris*, C. B. Pin. 460 ; *Laurus*, J. B. I, 409 ; *Laurus mas et femina*, Taber. Icon. 950 ; *Laurus nobilis*, Linn. 529 : pousse, ainsi que le *laurier royal*, un grand nombre de tiges à la hauteur d'un arbre moyen ; leur tronc est sans nœuds, garni de branches diffuses et couvertes d'une écorce mince ; le bois en est peu serré, facile à rompre ; les racines sont épaissées, inégales, obliques ; l'écorce en est noirâtre ; la fleur n'a point de calice ; elle n'est proprement qu'un pétale divisé jusqu'à la base en quatre ou cinq parties : aux fleurs succèdent des baies ovales terminées en pointe, et qui contiennent dans leur intérieur un noyau. Dans les *lauriers* ordinaires il y a des individus mâles et des individus femelles. Les feuilles de *laurier* sont entières, simples, fermes, ondulées en leurs bords, veinées, odorantes, pétioles, et posées alternativement sur les branches. Toutes ces espèces de *laurier* craignent les grands hivers ; mais exposés au Midi le long d'un mur, ils montent quelquefois jusqu'à vingt pieds de hauteur. Ces arbres peuvent se multiplier par les semences et par les marcottes, et l'on peut les greffer les uns sur les autres ; ils réussissent mieux dans les terrains secs que dans les terrains humides. Le *laurier* vient de lui-même dans les forêts des pays chauds, tels que l'Espagne et l'Italie. Comme ces espèces de *laurier* conservent leurs feuilles pendant l'hiver, on peut les mettre dans les bosquets de cette saison, sur-tout dans les pays maritimes.

Le *laurier* étoit très-célebre chez les Anciens : les Généraux Romains victorieux étoient couronnés de *laurier* dans leurs triomphes, ou ils en tenoient une branche à la main comme signe de la victoire ; les

tentes, les vaisseaux, les lances des soldats vainqueurs, les faisceaux, les javelots en étoient ornés : on s'en servoit pour les cérémonies religieuses, on les employoit comme instrumens de divination : on attribuoit au *laurier* la propriété de n'être jamais frappé de la foudre, de garantir le blé de la nielle, etc. On en faisoit usage pour des remèdes ; de là, selon toute apparence, la coutume d'orner de couronnes de *laurier* les statues d'*Esculape*. Le *laurier* étoit encore consacré à *Apollon* ; l'amour que ce Dieu avoit pour la Nymphé *Daphné* est la raison qu'en donnent les Mythologistes. Aujourd'hui en quelques endroits on couronne d'une branche de *laurier* chargé de ses baies, les nouveaux Docteurs en Médecine : il semble même que les noms de *Bachelier* et de *Baccalauréat* tirent leur origine de *baccæ lauri*. Cet arbre étoit célèbre dans la Médecine des Anciens, on le regardoit comme une panacée universelle : on employoit souvent les feuilles, les baies et l'écorce des racines ; aujourd'hui on ne fait usage que des baies et des feuilles.

Les feuilles de *laurier* sont odorantes ; elles ont une saveur âcre, aromatique, un peu astringente, jointe à un peu d'amertume. Les Cuisiniers en mettent dans les sauces. On en peut retirer une huile essentielle très-odorante, en les faisant macérer pendant quelque temps dans l'eau, à laquelle on fait subir ensuite la distillation. Les baies de *laurier* ont encore plus d'odeur et de saveur que les feuilles. M. *Bourgeois* dit qu'elles sont très-efficaces pour provoquer les règles, et bonnes contre les affections hystériques : on en prend trois ou quatre en poudre dans un bouillon de viande ; c'est le remède ordinaire des pauvres femmes de la campagne : elles sont encore très-utiles en parfum contre les relâchemens de matrice. On en retire aussi une huile concrète qui est très-résolutive, propre à appaiser les douleurs, résoudre les tumeurs, et fortifier les parties qui ont perdu leur ton. On obtient cette huile aromatique en pilant les baies, les faisant bouillir dans de l'eau, et les exprimant à travers un linge ; il surnage à la surface de l'eau une huile verdâtre, odorante, et qui est d'une consistance de beurre. On nous envoie cette huile toute

préparée de Languedoc , d'Italie , et des autres pays chauds , où le *laurier* est fort abondant.

On faisoit autrefois usage des baies du *laurier* dans la teinture ; mais on y a renoncé , et on en usera vraisemblablement de même par la suite à l'égard de plusieurs substances dont on ne voit pas trop la nécessité. Presque toutes les especes de *laurier* sont âcres , ameres , aromatiques et d'une odeur extrêmement gracieuse , à l'exception de celle qu'on nomme *camphrier* , qui laisse couler une huile essentielle concrete , d'une odeur pénétrante , etc. Voyez CAMPHRE.

*Nicolson* dit « qu'on distingue à Saint-Domingue trois especes particulieres de *laurier* :

1.° Le *laurier à feuilles longues et pointues*. Elles ont quelquefois un pied de longueur , et trois à quatre pouces dans leur plus grande largeur ; elles sont lisses , sans dentelure , épaisses , terminées au sommet par une pointe repliée d'un côté , divisées en deux parties égales par une côte saillante en dessous , à laquelle aboutissent quelques nervures obliques , assez grosses , portées sur un petit pétiole ; elles n'ont point d'odeur semblable à celle qu'exhale notre *laurier* de France. Le bois est poreux , blanchâtre ; les fruits sont petits , ovales. Ce *laurier* croit au bord de la mer ; ses racines , ainsi que celles des autres *lauriers* , teignent en violet ; son bois ne convient qu'à faire des planches.

2.° Le *laurier à feuilles courtes*. Il y a une grande variété de feuilles dans cette espece ; les unes sont arrondies au sommet ; les autres pointues , d'un vert tantôt foncé , tantôt clair : les jeunes feuilles sont tendres , fort minces ; l'âge les rend épaisses ; les plus grandes n'excèdent pas six à sept pouces ; leur plus grande largeur est de quatre pouces : elles n'ont rien de commun pour l'odeur avec le *laurier* d'Europe , elles sont toutes sans dentelure et rudes au toucher : les fruits de cet arbre sont sphériques. Il croit ainsi que le suivant dans les mornes ; son bois est bon pour bâtir.

3.° Le *laurier à petites feuilles*. Sa tige est petite , peu grosse ; ses feuilles croissent alternativement sur les rameaux ; elles sont ovales , pointues aux deux extrémités , très-veinées , sans dentelure , fermes ,

lisses, luisantes ; longues de trois à quatre pouces , larges de douze à quinze lignes , d'un goût aromatique , d'une odeur assez semblable à celle de notre *laurier* de France. Ses fleurs exhalent une très-bonne odeur ; il leur succede des baies noires, ovales. On s'en sert pour faire des entourages. Quelques habitans des mornes assaisonnent leurs ragoûts avec ses feuilles. » ( *Essai sur l'Histoire Naturelle de Saint-Domingue.* )

LAURIER ALEXANDRIN, *Laurus Alexandrina*, est une espece de *rusc bisannuel*. On en distingue deux especes : l'une à *larges feuilles*, et l'autre à *feuilles étroites* ; cette dernière est le *Ruscus angustifolius*, *fructu folio innascente*, Tourn. *Hippoglossum sive Bislingua*, Park. ; sa racine est longue , blanche , d'une odeur agréable : ses tiges sont hautes de près de deux pieds , menues , flexibles , vertes ; ses feuilles oblongues , nerveuses , pliantes , pointues , vertes. Du milieu de chaque feuille sort une autre petite feuille en maniere de languette , sous laquelle sont de petits pédicules qui portent des fleurs en grelot. Le fruit est une baie rouge , molle et grosse comme un pois , contenant une ou deux semences dures et coriaces.

Le *laurier alexandrin* à feuilles larges , *Ruscus latifolius*, *fructu folio innascente*, Tourn. , à les feuilles plus larges , arrondies , sans languettes ; ses fleurs et ses baies sont sans pédicules , adhérens aux feuilles. L'une et l'autre espece croissent aux lieux montagneux , en Italie , en Hongrie ; leurs racines sont apéritives.

LAURIER AROMATIQUE. Nom donné au *bois d'Inde*. Voyez l'article BOIS DE CAMPÊCHE.

LAURIER-CERISE , *Lauro-cerasus*. Il y a environ deux cents ans ( en 1574 ) qu'il nous est venu de la Natolie en Turquie son pays naturel. C'est un petit arbre fort agréable à la vue , ainsi nommé parce qu'il porte des fleurs semblables à celles du *laurier* , et des fruits qui ressemblent un peu à ceux du *cerisier*. On en distingue plusieurs especes ; savoir : Le *laurier-cerise* ordinaire , *Lauro-cerasus* , Tourn. 403 ; Clus. Hist. 4 ; J. B. 1 , 420 ; *Cerasus folio laurino* , C. B. Pin. 450 : c'est le *padus* de *Linnaeus*. Les *lauriers-cerises* à *feuilles panachées de blanc ou de jaune*. Le *laurier-cerise*.

de la Louisiane dit *laurier amandé*, et le *laurier-cerise* de Portugal ou l'*Azarero des Portugais*; celui-ci est encore rare en France.

La fleur des *lauriers-cerises* est formée d'un calice qui est d'une seule pièce, figurée en cloche ouverte, dont les bords sont divisés en cinq; ce calice porte cinq pétales arrondis et disposés en rose: aux fleurs succèdent des baies presque rondes, rouges, qui contiennent un noyau. Les feuilles du *laurier-cerise* sont simples, entières, oblongues, lancéolées, coriaces, toujours vertes, plus épaisses et plus luisantes que celles de l'oranger, et posées alternativement sur les branches; elles ont à leur bord de petites dentelures qui sont éloignées les unes des autres. Ces feuilles placées sur la tige ou sur une branche isolée, partent de tous côtés, comme en quinconce: on observe deux glandes derrière le dos de la feuille.

Ces diverses espèces de *laurier-cerise* gardent leurs feuilles, et supportent assez bien le froid de nos hivers: on peut en garnir des terrasses. Dans le mois de Mai, ces arbres se couvrent de belles fleurs en pyramides, qui, quoiqu'elles ne soient pas d'un beau blanc, peuvent servir à décorer les bosquets du printemps. Dans les pays maritimes, où les *lauriers-cerises* ne gèlent jamais, on peut en faire des raiillis qui fourniront d'excellens cerceaux pour les barils. On peut multiplier les *lauriers-cerises* par les semences, les marcottes, et on peut greffer ces espèces panachées sur le *laurier-cerise* commun. On a greffé avec succès le *laurier-cerise* sur le cerisier; mais ces arbres ne durent pas: on a essayé aussi, mais sans succès, de greffer les cerisiers sur les *lauriers-cerises*; on se proposoit d'avoir par ce moyen des cerisiers nains.

Les fleurs et les feuilles du *laurier-cerise* ont une odeur d'amande amère, qui est assez agréable: on s'en sert et sur-tout des feuilles, dans les cuisines, pour donner le goût d'amande aux soupes au lait et aux crèmes. On en retire par la distillation avec l'eau-de-vie une liqueur qui est assez flatteuse, et que l'on prétend être bonne pour l'estomac; mais il est dangereux de charger trop l'eau-de-vie de cet aromate; car en distillant plusieurs fois de l'eau sur les feuilles

du *laurier-cerise* ; on en retire une liqueur qui est un violent poison pour les hommes, pour les moutons et d'autres animaux. Elle cause d'abord des convulsions affreuses, la paralysie, enfin la mort. L'intensité de son effet est en raison de la grosseur de l'animal, de la dose de cette eau, et sur-tout de la quantité d'esprit recteur qu'elle contient, et qu'on y a concentré, par le moyen des cohobations (distillations) répétées. Ce poison agit non-seulement donné intérieurement, soit par le haut, soit en lavement, mais encore lorsqu'il est introduit dans le corps par la voie des blessures. On observe néanmoins que ses effets sont infiniment plus sensibles lorsqu'il est introduit dans l'estomac et dans les boyaux. En employant l'huile essentielle de ce végétal, au lieu d'eau distillée, on obtient, dit M. *Fontana*, tous les résultats que présentent le venin de la vipère, et le suc perfide que les Américains appellent poison *ticunas*.

J'ai fait sur ce poison du *laurier-cerise*, dit M. *Duhamel*, plusieurs expériences. Une cuillerée suffit pour tuer un gros chien : la dissection anatomique ne nous fit appercevoir aucune inflammation ; mais lorsque nous ouvrîmes l'estomac, il en sortit une odeur d'amande amère très-exaltée, qui pensa nous suffoquer ; ainsi il y a lieu de croire que cette vapeur agit sur les nerfs. Malgré les fâcheux effets que produit cette eau que l'on a distillée sur les feuilles de *laurier-cerise*, elle peut être un bon stomachique, étant prise à petite dose ; car si l'on en fait avaler tous les jours deux ou trois gouttes à un chien, son appétit augmente et il engraisse. On a observé que la gomme du *laurier-cerise* ne produit aucun mauvais effet.

LAURIER DES IROQUOIS. Voyez SASSAFRAS.

LAURIER-NAIN, *Laurus pigma*. Ce sous-arbrisseau, qui est commun en Sibérie et dont les propriétés sont extraordinaires, porte des feuilles très-semblables à celles du *laurier* ordinaire, avec la différence qu'elles ne sont pas d'une huitième partie si grandes. Du reste, cette plante diffère beaucoup du *laurier* vulgaire : ses fleurs qui sont jaunes et qui paroissent en Juin et



Juillet ; ressemblent à de petites cruches avec des ventres avancés , dont l'extrémité va en augmentant , et dont l'ouverture est fort étroite : ses feuilles sont d'un vert vif , et fortement attachées à la tige qui est ligneuse ; elles tombent dans le mois de Mai ; le fruit mûr est d'un beau pourpre-bleu ; il est fort agréable au goût , quoique mal-sain si l'on en mange avec excès. La tige , qui a environ six pouces de haut , sort d'une racine rampante et qui est couchée tout à plat sur terre.

A mesure que les anciens bourgeons disparaissent , ( dans le mois de Mai ) il en paroît aussi-tôt de nouveaux ; c'est alors que les feuilles noircissent , et elles ne sont pas plutôt tombées , ainsi que les fruits qui les suivent de près , que le jeune bourgeon est déjà couvert de fleurs ; de sorte qu'on ne voit jamais cette plante sans feuilles. Quoique le *laurier-nain* croisse rapidement et vigoureusement , il n'acquiert pas un pouce de hauteur en vingt ans : les endroits où croît cet arbrisseau , sont les fondrières et les marais d'eau douce. M. de Haller dit que ce *laurier* paroît être une espece de *vaccinium*.

**LAURIER-ROSE**, *Nerion oleander*, Linn. 305 ; *Nerion floribus rubescentibus*, C. B. Pin. 464. Cet arbrisseau pousse de longues baguettes ( de quatre ou cinq pieds et plus ) , assez droites et dont l'écorce est grisâtre ; elles se divisent en plusieurs branches , lesquelles sont garnies en toute leur longueur et dans un ordre verticillé , de feuilles coriaces , opposées deux à deux , longues , étroites , terminées en pointe , unies et sans dentelure , relevées en dessous d'une seule nervure ; le vert de ses feuilles est terne et foncé ; les fleurs , qui sont en tuyau évasé par le haut en maniere de soucoupe divisée en cinq parties ou garni à son embouchure d'une couronne de franges et contenant cinq étamines , viennent à l'extrémité des branches , et elles y sont ramassées par bouquets. Quand les fleurs sont passées , il leur succede à chacune d'elles deux follicules droits , en forme de siliques presque cylindriques , longs comme le doigt , et renfermant plusieurs semences garnies d'aigrettes fines et souples. M. Picardet l'ainé en a présenté le 2

les filant après les *démie de Dijon*; il soupçonne qu'on pourroit employer utilement ces aigrettes, soit en les filant après les avoir mêlées avec du chanvre ou du coton, soit en les préparant pour les rendre propres à faire des chapeaux, des ouares ou du papier. M. *Picardet* puiné, présume qu'on pourroit employer aux mêmes usages les aigrettes prises sur les semences du *peuplier noir femelle*. Voyez l'article PEUPLIER.

Il y a des *lauriers-roses* à fleurs d'un beau rouge, et d'autres à fleurs blanches : le *nerion*, des Indes à feuilles étroites a les fleurs d'un rouge pâle et odorantes. Le petit *Laurier-rose*, *Chamænerion*, a les fleurs d'un rouge-pourpre ou bleues. Il a déjà été remarqué au mot CHAMÆNERION, que cette plante n'est pas du même genre que le *laurier-rose*, mais forme un genre à part. Voyez son caractère à l'article CHAMÆNERION.

Comme les *lauriers-roses* craignent le froid de nos climats ou plutôt des hivers âpres et rigoureux, on a la précaution de les mettre en caisse pour les mettre à l'abri pendant l'hiver, et dans la belle saison ils font l'ornement des jardins. On peut cependant les élever aisément en pleine terre dans quelques provinces Méridionales du Royaume : on en connoît même plusieurs plants fort vieux abandonnés ainsi à l'air libre pendant toute l'année, au Croisic en Bretagne, et dans le Jardin Botanique du Port de Rochefort, et ils n'ont jamais été endommagés par le froid. Quant aux *lauriers-roses* à fleurs doubles, ils sont si délicats, qu'il faut les conserver dans les serres chaudes, comme les grenadiers : quelques personnes prétendent que ces arbrisseaux viennent de la Nouvelle-Espagne d'où ils ont passé aux Colonies Angloises d'Amérique, et de là en Europe ; mais il y a tout lieu de croire que cet arbrisseau est originaire de l'Asie et du Midi de l'Europe : l'Isle de Corse en est remplie, et plusieurs Auteurs Latins tels que *Pline*, *Apulée*, etc. en ont parlé dans un temps où l'Amérique n'étoit pas connue.

On dit que la décoction des feuilles de *laurier-rose* est un poison pour les animaux et pour les hommes. Les animaux qui en mangent sont attaqués d'angoisses

insupportables ; leur ventre se gonfle ; et il survient une inflammation universelle dans les visceres : les remedes contre cette maladie sont l'huile d'olive et tous les adoucissans. Les feuilles de *laurier-rose* écrasées et appliquées extérieurement , sont digestives , résolatives et bonnes contre la morsure des bêtes venimeuses : desséchées et pilées , elles sont un excellent sternutatoire.

**LAURIER ROYAL OU LAURIER DES INDES.** Il est vivace , et son feuillage en fait toute la beauté : il faut traiter cet arbre comme les orangers : on le cultive beaucoup dans le Portugal , où on l'emploie à faire des allées.

**LAURIER SAUVAGE D'ACADIE** , est le nom que les habitans des frontieres du Canada donnent à l'*arbre de cir-nain* de la Caroline. Voyez ARBRE DE CIRE.

**LAURIER-THYM** , *Tinus prior* , Clus. Hist. 49 ; *Laurus tinus seu sylvestris prior* , J. B. 1 , 418 ; *Viburnum tinus* , Linn. 383 ; *Viburnum lauriforme*. Les diverses especes de *laurier-thym* ou *laurier-tin* varient un peu par la forme de leurs feuilles et par leur couleur ; les unes sont panachées en blanc , les autres en jaune ou en pourpre. Les *lauriers-thyms* sont de très-jolis arbrisseaux ; ils sont ornés de fleurs disposées en ombelle , composées d'un seul pétale en forme de cloche et divisé en cinq parties. Comme ces fleurs subsistent presque pendant toute l'année , on doit par cette raison mettre cet arbrisseau dans les bosquets d'hiver , où il est d'autant plus agréable , qu'il est encore couvert de fleurs quand tous les autres arbres et arbustes en sont dépouillés. Ses feuilles , qui sont d'un vert foncé , pétiolées , ovales , pointues , coriaces et opposées sur les branches , ne tombent point pendant l'hiver. Si des gelées trop fortes font périr les branches de ces arbrisseaux , la souche repoussera bientôt de nouveaux jets. Les baies du *laurier-thym* sont très-purgatives , mais on n'en fait aucun usage. Cet arbrisseau est originaire de Provence.

**LAURIER TULPIER** , *Magnolia*. On a donné ce nom à un genre d'arbres très-intéressans , et qui surpasse tous les autres par la beauté du feuillage , des fleurs , et par l'odeur suave qu'elles exhalent. Ces arbres mé-

fitent d'autant mieux d'être cultivés qu'ils peuvent subsister en pleine terre dans plusieurs provinces du Royaume. Il y en a un de la plus grande taille au Château de la *Maillardiere* près de Nantes. Le *magnolia* est de la *polyandrie-polygynie* de *Linnaeus*; la fleur est composée d'un périanthe à trois feuilles, d'une corolle à neuf pétales et de plusieurs étamines; le pistil offre plusieurs germes; le péricarpe est en forme de cône; les semences ou graines sont réniformes. Cet arbre, cité par *Catesby*, a les racines branchues et garnies de fibres. La tige ou le tronc est cylindrique; son bois est dur; ses bourgeons sont coniques et aplatis; ses feuilles alternes et simples; le feuillage est aplati ou disposé sur un même plan; deux grandes stipules sont attachées aux branches près de l'origine du pédicule des feuilles. Les fleurs sont hermaphrodites.

LAUVINES ou LAUVIGNES. Voyez à la suite du mot NEIGE.

LEAO. Espece de bleu métallique que les Chinois appliquent sur leurs porcelaines. On ignore si ce bleu est du *cobalt* ou du *lapis lazuli*. Voyez ces mots.

LEBERIS, *Coluber leberis*, Linn. Ce serpent est du troisieme genre et se trouve dans le Canada. *Linnaeus* dit que la morsure de ce reptile est venimeuse. Son corps est marqué de raies noires très-étroites; l'abdomen est recouvert par cent dix grandes plaques; le dessous de la queue est garni de cinquante rangées de paires de petites plaques.

LEBETIN, *Coluber lebetinus*, Linn. Ce reptile est du troisieme genre; il se trouve dans les pays Orientaux. Selon *Linnaeus*, sa morsure est venimeuse. Son corps est d'une couleur nébuleuse, marquée de points bruns sur la partie inférieure. L'abdomen est recouvert par cent cinquante-cinq grandes plaques, et le dessous de la queue est garni de quarante-six paires de petites plaques.

LECHE ou LAICHE. Plante qui croît aux lieux aquatiques; elle a été placée entre les especes de *Gramen* par les anciens Botanistes; mais *M. de Tournefort* en a fait un genre séparé. C'est le *carex* de *Linnaeus*. On distingue deux *laiches*: l'une est la *laiche* des lievres, *Carex leporina*, Linn. 1388; sa tige est rude et menue:

L'autre est la *laiche* rousse ou *laiche* des marais, *Carex rufa*, Linn. 1388 ; ses racines sont assez grosses, noueuses, fibreuses, et semblables à celles du souchet long : ses feuilles sont longues d'un pied ou environ, assez larges, triangulaires. Sa tige est haute de deux à trois pieds, triangulaire, sans nœuds, portant à sa cime des épis à écailles, entre lesquels sont attachées des fleurs à étamines rousses ; ces fleurs ne laissent rien après elles, mais les épis qui sont au-dessous, moins gros et plus longs, portent des graines et ne fleurissent point : ces graines naissent sous les écailles qui composent les épis ; elles sont triangulaires et renfermées chacune dans une capsule membraneuse, brune et pointue. La racine de cette plante a presque les mêmes vertus que celle du souchet long : ses fleurs sont détersives et apéritives. *Voyez* maintenant l'article CAREICHE.

LÈCHE - PATTE. Nom donné à l'*unau*, espece de *parastux*. *Voyez* UNAU.

LEDE, LEDON ou LEDUM. Espece de *ciste* d'où découle le *labdanum*. *Voyez* à l'article CISTE.

LÈEM. *Voyez* LÈMING.

LÉGUANA. *Voyez* IGUANE.

LÉGUME, *Olus*, *Legumen*. En général on donne ce nom aux graines qui se trouvent renfermées dans une cosse ou toute autre espece d'étui ; et à beaucoup d'autres sortes de plantes que l'on cultive dans le potager, telles que les asperges, les melons, etc. Les vrais *légumes* sont les petits pois, les fèves, lentilles, haricots, lupins. Le nom de *légumes* s'étend aussi aux racines potageres. La culture des *légumes* exige beaucoup de détails. Nous parlons de cet art, qui fait la gloire du Jardinier, aux mots FLEURS, PLANTES POTAGERES, FRUITS, RACINES, particulièrement dans les articles où nous donnons l'histoire des plantes qui sont d'usage pour la cuisine, telles que la *laitue*, les *concombres*, le *céleri*, la *chicorée*, les *cardons*, les *champignons*, etc.

En Botanique on a appelé aussi, d'après *Cordus*, du nom de *papilionacées*, certaines plantes *légumineuses*, à cause de la figure irrégulière de leur corolle, qui, par la forme et la position des pétales, représente

en quelque sorte la figure d'un papillon qui prend son vol. A considérer tous les caracteres de la famille des *Légumineuses*, on y place des herbes annuelles et vivaces, des arbrisseaux, et même des arbres qui ont jusqu'à soixante-dix pieds de hauteur. Les herbes *légumineuses* sont ordinairement rampantes, ou s'attachent par des vrilles et se roulent autour des arbres, comme il arrive aux *vesces*, aux *haricots*, etc. Les arbrisseaux sont tortus, la plupart épineux. En général les racines des *légumineuses* sont longues et fibreuses; les tiges sont cylindriques, comme celles des jeunes branches qui sont alternes: celles qui sont sarmenteuses, comme dans le *haricot*, se roulent de droite à gauche dans un sens opposé au mouvement du soleil. L'écorce dans les grands arbres de cette famille est fort épaisse, et ridée comme un réseau à mailles longues: les feuilles sont alternes, et la plupart ont un mouvement journalier, qui répond à celui de la lumière du soleil; *Voyez les articles FEUILLE et SENSITIVE*. Dans quelques genres, comme l'*acacia*, le *cytise épineux*, les branches se terminent en une épine qui est d'abord couverte de petites feuilles, ou bien cette épine sort des aisselles des feuilles. Dans la *sensitive* et dans le *bonduc*, il sort de toute la surface des branches et des pédicules même des feuilles, des piquans qui ne tiennent qu'à l'écorce, et qui tombent dès que la plante vieillit un peu; au lieu que les épines ne s'effacent que par la culture. La plupart des fleurs sont hermaphrodites, composées d'un calice d'une seule piece en tube à cinq pointes, et d'une corolle à quatre pétales ou quelquefois cinq, dont un supérieur qu'on nomme l'*étendard* ou *pavillon* (*Vexillum*), deux latéraux ordinairement rapprochés l'un de l'autre, qu'on appelle les *ailles* (*Alæ*), et un inférieur appelé la *carène* (*Carina*), plus irrégulier que les autres, fendu à l'onglet en deux pédicules, et quelquefois entièrement partagé en deux. Ces fleurs ont dix étamines, dont neuf forment par leur réunion une gaine qui contient le germe: la dixième est, dit M. *Deleuze*, le plus souvent libre, placée dans une fente au-dessus de cette gaine, quelquefois aussi elle

ne forme avec elle qu'un seul corps. Le fruit est une gousse tantôt longue et arrondie, tantôt courte, aplatie ou lenticulaire, quelquefois droite, d'autres fois roulée en spirale; contenant des loges souvent articulées, remplies dans quelques-unes par une chair farineuse, sèche, et dans d'autres par une pulpe: dans le plus grand nombre cette gousse est pendante et s'ouvre en deux battans longitudinaux. Les plantes de cette famille sont en général mucilagineuses.

LÉMING ou LEMMAR, ou LEMMER, ou LEEM; *Lemmus aut Lemnus*. Petit quadrupede long d'environ cinq pouces, et qu'on trouve par troupes dans la Laponie, où on l'appelle *souris de montagne* ou *lamblar*: il est assez semblable à une souris, mais il en diffère par la couleur; son poil est fin et taché de diverses couleurs; la partie antérieure de la tête est noire de même que le cou et les épaules, et la partie supérieure jaunâtre; le reste du corps est roussâtre, marqué de quelques petites taches noires de différentes figures jusqu'à la queue qui n'a qu'un demi-pouce de longueur, et qui est couverte de poils jaunes-noirâtres. L'ordre des taches, leur figure, leur grandeur; ne sont pas les mêmes dans tous les individus. Ses deux moustaches sont composées de poils roides, dont six de chaque côté sont beaucoup plus roides et plus longs que les autres; l'ouverture de la gueule est petite; la levre supérieure est fendue comme dans les écureuils; il sort de chaque mâchoire deux longues dents incisives qui se correspondent: elles sont aiguës et courbes: à chaque côté des mâchoires, trois dents molaires. Les yeux sont petits et noirs; les oreilles courtes et couchées sur le dos; les jambes antérieures très-courtes; les pieds armés chacun de cinq ongles aigus et courbés, dont celui du milieu est très-long, et dont le cinquième est comme un petit ponce ou ergot situé quelquefois assez haut dans la jambe; le ventre est blanchâtre tirant un peu sur le jaune. *Linnaeus* qui, ainsi que *M. Brisson*, met ce petit animal dans le genre des *Loirs*, sous le nom de *Mus montanus Norwegicus*, *caudâ abruptâ*, *corpore fulvo*, *nigro*, *maculato*, dit qu'il s'en trouve toute l'année dans la Laponie, et que dans certaines

saisons

aisons ces *souris de montagne* descendent dans les provinces voisines. M. *Brisson* a nommé cet animal *Lapin de Norwège*.

On dit que les *lémings* multiplient beaucoup, et on les soupçonne du nombre des ruminans ; ils habitent ordinairement les montagnes de Norwège et de Laponie qu'ils criblent de trous pour s'y pratiquer des logemens. Chacun a le sien, et quoiqu'ils ne vivent pas en communauté, ce n'est pas pourtant qu'ils soient farouches ; au contraire, ce sont des rats de société. Ils ne paroissent pas régulièrement tous les ans, mais tout d'un coup, dans certains temps, et en telle quantité que se répandant par-tout ils couvrent tout le pays. Ils font un dégât affreux dans les campagnes, dévastent les jardins, ruinent les champs et ne laissent rien que ce qui est serré dans les maisons et les cabanes où ils n'entrent jamais. On a observe qu'ils descendent des montagnes pour ainsi dire par colonies, quand il fait des orages et qu'il pleut abondamment : c'est le moment où ces animaux grossissent beaucoup. Ces petites bêtes sont hardies et courageuses, et loin de fuir à l'approche des passans, elles vont au-devant de ceux qui les viennent attaquer, crient et jappent à peu près comme de petits chiens, et sans craindre les bâtons ni les halberdes, qu'elles mordent ou tiraillent, elles tiennent si fort le bâton avec les dents, qu'elles se laissent enlever et transporter à quelque distance sans vouloir le quitter. Elles sautent et s'élancent sur leurs ennemis en les mordant de colere : elles se creusent des trous sous terre et se tiennent toujours le long des côteaux et des broussailles, dans les trous des montagnes ; elles se nourrissent de racines. Le *léming*, malgré l'épaisseur de son corps et la petitesse de ses jambes, ne laisse pas de courir assez vite.

Les habitans de Norwège sont persuadés que ces animaux tombent des nués avec la pluie : souvent ils s'en effraient et font des prieres publiques pour les écarter. On auroit peine à croire que pour expliquer cette prétendue origine de ces animaux, *Wormius*, imbu de ces erreurs populaires, ait composé exprès un volume in-4.° imprimé en 1653. On trouve dans



cet Ouvrage la formule des prieres et des conjurations des Catholiques du pays.

Les *lémings* se font quelquefois la guerre entre eux ; et se partagent comme en deux armées rangées en bataille , le long des lacs et des prés : ils combattent avec beaucoup d'ordre et de courage ; ce que les Lapons prennent pour le présage des guerres qui doivent arriver en Suede. S'ils les voient venir du côté de l'Orient , ils concluent qu'ils auront la guerre avec les Russiens ; et s'ils remarquent qu'ils soient venus du côté de l'Occident , ils tiennent pour infallible qu'ils seront attaqués par les Danois. Ces petites bêtes ont pour ennemis les hermines qui s'en engraisent , les renards qui les attaquent et les amassent dans leurs tanières , où quelquefois ils en gardent des milliers dont ils se nourrissent. Ainsi , ces deux sortes de surveillans , l'hermine et le renard , terminent par leur présence cette grande guerre , en croquant également les deux partis. Les chiens du pays qui sont en grand nombre , parce que chaque Lapon a le sien , en font aussi leur principale nourriture ; cependant ils n'en mangent guere que la tête.

Malgré la multiplicité des différens ennemis qui attaquent et détruisent les *lémings* , il en meurt en plus grande quantité encore au renouvellement des herbes ; ils vont aussi en troupes nombreuses sur l'eau dans le beau temps ; mais s'il vient un coup de vent , ils sont tous submergés ; on les trouve quelquefois à terre , morts par milliers dans un même endroit , et entassés les uns sur les autres , etc. soit excédés de fatigue , soit en se mangeant et s'entre-détruisant lorsque la pâture vient à leur manquer : telles sont les causes de leur destruction aussi prompte que leur pullulation ; la multitude de ces animaux est si prodigieuse , que quand ils meurent l'air en est infecté , ce qui occasionne beaucoup de maladies ; il semble même qu'ils empoisonnent les plantes ; car le pâturage fait alors périr le bétail.

Il y a des Naturalistes qui regardent les *lémings* comme une sorte singuliere de *rat* de Norwége ; mais M. de Buffon prétend que c'est une espece d'animal différente de celle de nos *rats* domestiques. *Linnaeus*

Et que les rats de Norwège font ordinairement cinq ou six petits à la fois, mais jamais plus ; aussi leurs femelles n'ont-elles que six tettes : ce même Auteur ajoute que ces animaux se nourrissent aussi d'herbe ou mousse à rhénne. Le mâle est ordinairement plus grand que la femelle.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans ces animaux ce sont leurs grandes émigrations ; car en certains temps, ordinairement en dix ou vingt ans une fois, ils s'assemblent, partent, et marchent par bandes de plusieurs milliers ; ils creusent des sentiers de la profondeur de deux doigts, sur un demi-quart ou un quart d'aune de largeur. On voit plusieurs de ces sentiers à la fois, paralleles les uns aux autres, et dirigés en droite ligne, mais toujours à distance de plusieurs aunes. Chemin faisant, ils mangent les herbes et les racines qui sortent de terre, et font des petits en route ; ils en portent un dans leur gueule, un autre sur le dos, et abandonnent le surplus, s'il y en a ; en descendant les montagnes, ils dirigent leur voyage vers le Golfe de Bothnie ; mais ordinairement ils sont dispersés et périssent avant d'y arriver.

Il y a encore quelque chose de fort singulier dans la maniere dont ils font ce voyage. Ils sont très-résolus, et rien ne peut les obliger à se détourner de leur route qu'ils suivent toujours en droite ligne. Quand ils rencontrent, par exemple, un homme, ils tâchent de lui passer entre les jambes plutôt que de se déranger de leur chemin, ou ils se mettent sur les pieds de derriere et mordent la canne quand on la leur oppose. S'ils rencontrent une meule de foin, ils se frayent un chemin au travers à force de manger et de creuser, plutôt que d'en faire le tour. S'ils trouvent du roc ou de la pierre à leur rencontre, ils font le demi-cercle, mais si exactement, qu'ils reprennent aussitôt la droite ligne. Sont-ils arrêtés par un lac, quelque grand qu'il puisse être, ils font leur possible pour le traverser à la nage sans changer de direction, quand ce seroit par son plus grand diametre. Si par hasard ils rencontrent dans ce lac quelque bâtiment, au lieu de l'éviter ils tâchent d'y monter, et se rejettent ensuite dans le lac, précie

sément du côté opposé ; le courant de l'eau le plus rapide ne les effraie pas ; ils poursuivent toujours leur route , au risque du péril le plus évident.

Si ces *rats* font quelque dommage dans les champs et dans les prairies , il est peu considérable , et leur présence indemnise les habitans ; car quand ils commencent à défiler dans les provinces Septentrionales de la Suede , les habitans font une ample capture d'ours , de renards , de martres , de goulus , et d'hermines ; tous ces animaux qui suivent à la piste les *lémings* pour en faire leur proie , s'exposent par-là eux-mêmes à devenir celle des hommes. On feroit de la peau de ces sortes de *rats* des fourrures fort belles et fort douces , mais elle est trop tendre et se déchire trop aisément. Il n'est point vrai que ces animaux aient , comme on le dit , rien de venimeux ; car je connois , dit *Linnaeus* , plusieurs pauvres Lapons , habitans des forêts , que la nécessité force à se nourrir de ces sortes de *rats* , et qui n'en sont nullement incommodés.

Le Voyageur *Kracheninicoff* dit que ces *rats* se trouvent aussi en abondance dans la péninsule de Kamtschatka : on les y appelle *tegulchitch* ; ils sont de la grosseur d'un rat ; leur cri ressemble à celui d'un petit cochon. Ces *rats* changent d'habitation comme les hordes errantes des Tartares ; quelquefois ils quittent le Kamtschatka pour plusieurs années , ce qui alarme beaucoup les habitans , qui croient que leur retraite annonce une année pluvieuse et défavorable à la chasse ; les *lémings* sont regardés comme de si bon augure par les Kamtschadales , qu'ils ont soin de mettre de quoi les nourrir dans leurs trous quand ils les découvrent. Les Norwégiens , au contraire , font des prières pour les écarter de leur pays. Ces *rats* s'étant rassemblés partent communément au printemps ; ils dirigent leur route vers l'Occident : leur troupe est quelquefois si nombreuse , que les Voyageurs sont obligés d'attendre plusieurs heures que cette armée de *rats* soit passée.

LEMMA. C'est une plante aquatique dont les Anciens avoient parlé sous le nom de *Lens lenticularis quadrifolia* , mais qui n'a été bien connue que depuis

1740 ; temps auquel M. *Bernard de Jussieu* en fit une description très-circonscrite, et que l'on trouve imprimée parmi les Mémoires de l'*Académie des Sciences* de la même année. Ce célèbre Botaniste, en nous donnant premièrement la connoissance des fleurs du *lemma*, qui avoient été jusqu'alors inconnues, et qui font cependant son caractère, a détrompé en même temps de l'idée qu'on avoit eue de faire deux plantes particulières d'une seule. On observe cette plante dans les lieux marécageux, dans les étangs d'eau douce et quelquefois hors de l'eau ; mais elle est alors amaigrie et comme méconnoissable. M. *de Jussieu* l'a décrite, étant à demi-baignée, parce que c'est en cet état qu'elle produit ordinairement ses fleurs et ses fruits.

Le *lemma* est une plante traçante : ses rameaux rampent à droite et à gauche, et sont chargés de feuilles, qui, suivant que ces rameaux se trouvent plus ou moins approchés ou écartés, forment des touffes plus ou moins serrées : les racines naissent du côté inférieur de la branche ; elles ressemblent à des filets garnis de fibrilles, et sont brunâtres et pliantes : la branche qui donne naissance aux rameaux est cylindrique et partagée, d'espace en espace, en espèce de nœuds ; chaque rameau est terminé comme la branche par un bouton de quatre feuilles, qui, venant à se déployer, représente une croix de Malthe. Cette plante porte des coques d'une substance de cuir ; elles naissent de la queue des feuilles, et contiennent les fleurs et les fruits. C'est dans le Mémoire même de ce savant Académicien qu'il faut s'instruire de toutes les autres particularités du *lemma* ; on y verra que cette plante diffère des autres plantes aquatiques, en ce que leurs feuilles sont plus découpées lorsqu'elles restent plongées dans les eaux, et paroissent plus entières dès qu'on les en retire ; et que celles du *lemma*, au contraire, sont plus entières dans l'eau, et deviennent crénelées dès qu'elles en sortent. On ne sauroit croire en combien de lieux et sous combien de climats différens elle vient avec le même succès. Quant aux propriétés médicinales du *lemma*, M. *de Jussieu* soupçonne que cette plante convient pour atténuer et diviser les fluides, et pour

lever les obstructions des visceres. La saveur de cette plante est mucilagineuse comme celle des fougères.

LEMMAR. Voyez LÉMING.

LEMNISQUE, *Coluber lemniscatus*, Linn. Serpent du troisieme genre. Il se trouve en Asie : il n'a guere qu'un demi-pied de longueur totale ; le tronc est , ainsi que la tête , de la grosseur d'une plume de cygne : entre les trous des narines , qui sont très-petits , il y a des écailles rhomboïdales , et derriere celles-ci deux autres un peu plus grandes et d'une figure pentagone ; trois autres écailles , dont celle du milieu est la plus considérable , garnissent l'intervalle compris entre les yeux , et derriere ces organes il y en a encore deux qui sont les plus grandes de toutes : le sommet du museau est noirâtre ; une bande noire parcourt transversalement le milieu de la tête ; l'occiput est marqué d'une tache ronde ; les côtés de la mâchoire inférieure sont d'une couleur cendrée : le tronc est couvert d'écailles rhomboïdales un peu obtuses , lisses et non relevées en forme d'arête ; on compte , à commencer du dos , quinze rangées de ces écailles : l'abdomen est recouvert par deux cent cinquante grandes plaques ; la queue est un peu obtuse et garnie en dessous de trente-cinq paires de petites plaques. Tout le corps est agréablement panaché de blanc et de noir : cette dernière couleur , qui est comme le fond du tableau , est traversée par quarante-trois bandes blanches , dont la troisieme est quatre fois aussi large que chacuné des autres , et qui toutes s'étendent un peu plus en largeur sur l'abdomen que sur le dos. Enfin toutes les écailles qui garnissent le dos sont d'une couleur blanche , excepté à leur sommet et dans leurs bords , où elles ont une teinte de rouille. (*Encycl. Méth.*)

LEMOULEMÓN. Nom qu'on donne à Cayenne à une espece de scarabée appelé *capricorne*. Voyez ce mot.

LENDE ou LENTE, *Lens pedicularis* ; *Lendes*, est une vermine blanche très-menue , qui ressemble assez à un ciron , et qui naît sur les cheveux ou poils des hommes et des bêtes : ce n'est autre chose que les œufs des pous qui éclosent dans leur temps , et qui deviennent de véritables pous. Ces *lendes* tiennent

si fort aux cheveux qu'il n'est pas aisé de les en détacher ; il est plus facile de les faire mourir par la force de quelque médicament mercuriel , ou par le moyen de la poudre de *staphisaigre* ou de la *poudre de Capucin*, qui est la *cévadille* : Voyez ces mots. L'usage d'un peigne , dont les dents sont fort serrées , les fait aussi périr : il n'y a guere que les enfans et les gens mal-propres qui soient sujets à avoir des *lendes*. Voyez l'article *POU*. Il y a aussi les *lendes de puce*. Voyez *PUCE*.

**LENTILLAC.** Nom que les Languedociens donnent à une espece de *chien de mer* qui a sur le dos des taches blanches de la grandeur d'une lentille , et d'autres taches en forme d'étoiles. C'est le *chien de mer étoilé*, *Galeus asterias*, Rondel. ; ce *chien de mer* ne paroît être qu'une variété de l'*emissole*. Voyez ce mot.

**LENTILLADE.** En Languedoc on donne ce nom à la *raie* au long bec. Voyez à la suite de l'article *RAIE*.

**LENTILLE**, *Lens* ; *Ervum lens*, Linn. 1039 ; en Allemand *linsen*, en Anglois *lentils*, en Italien *lentiggine*, en espagnol *lentegas*. Est une plante annuelle dont il y a deux especes , la *petite lentille* et la *grande*.

**LA PETITE LENTILLE** ou **LENTILLE** à la Reine, *Lens minor*, Dodon. ; *aut vulgaris*, C. B. 346, Tourn. 390, a la racine menue et fibrée ; elle pousse plusieurs tiges hautes de neuf pouces ou environ, velues, anguleuses, couchées sur terre, ou rampantes par occasion, branchues dès la racine. Ses feuilles sont composées de dix à douze folioles portées sur un pétiole commun qui se termine en vrille ; elles sont oblongues, ressemblantes à celles de la vesce, mais plus petites et un peu velues : il sort des aisselles de ces feuilles des péduncules grêles qui soutiennent chacun deux ou trois petites fleurs légumineuses, de couleur blanchâtre. A ces fleurs succedent de petites gousses courtes, larges, remplies de deux ou trois graines comprimées, orbiculaires, légèrement convexes, dont la couleur est jaunâtre, et dans quelques especes rougeâtre ou noirâtre : cette plante est la *lentille* vulgaire. Elle croît naturellement dans les provinces méridionales de la France, parmi les blés, dans la Suisse, la Carniole, etc. On la cultive dans

les champs ; les jardins potagers ; elle vient facilement dans les terres maigres de médiocre qualité.

La GRANDE LENTILLE , *Lens major* , C. B. Pin. 346 ; Tourn. 390 , Dod. Pempt. 526 ; est plus belle en toute manière et plus grande que la *lentille* commune : ses fleurs sont plus blanches. L'une et l'autre sont annuelles.

Leurs graines sont d'un grand usage pour la cuisine ; c'est une des principales nourritures des peuples dans plusieurs pays , et particulièrement dans l'Archipel. Il paroît qu'on les estimoit beaucoup autrefois dans la Grèce , et que les Philosophes s'en faisoient un grand régal ; car *Athenée* , Liv. IV , chap. 18 , met en maxime dans la bouche des Stoïciens , que le Sage faisoit tout bien , et qu'il assaisonnaît parfaitement les lentilles. Le Poëte *Sopater* fut surnommé *Lenticulaire* à cause qu'il aimoit beaucoup ce légume. Par quel contraste les plus habiles Médecins de nos jours jugent-ils autrement des *lentilles* ? Auroient-elles dégénéré , ainsi que nos estomacs ? Quoi qu'il en soit , toute l'Ecole de Médecine prononce que les *lentilles* ne conviennent ni comme aliment , ni comme remède : elle enseigne que la fréquence d'une telle nourriture trouble la tête , dérange les esprits , amortit la vue , occasionne des terreurs nocturnes , engendre la mélancolie , obstrue les visceres , etc.

On distingue dans les *lentilles* deux substances ; l'une *membraneuse* , qui est la peau , et l'autre *médullaire* , qui est la pulpe. La peau est astringente , et nourrit peu et mal ; la pulpe est infiniment meilleure ; la farine des *lentilles* est une des quatre farines résolutives. Tout le monde sait que la *purée de lentille* est assez nourrissante : les paysans s'accoutument de cette nourriture ; mais il y a des provinces où les paysans mêmes n'en font point usage ; ils les donnent aux bestiaux , notamment aux chevaux. Dans beaucoup d'endroits le peuple fait usage d'une décoction de *lentilles* pour boisson dans la petite vérole ; il seroit plus à propos de lui substituer une décoction de racine de scorsonere ou de scabieuse.

MM. *Dumenil Costé* et *Toussain de Frontebosc* ont fait mention , dans le premier volume des *Mémoires de la Société Royale d'Agriculture de la Généralité de*

Rouen ; de la *lentille ronde du Canada*. Elle peut être d'une grande ressource dans une année où la récolte de froment est très-médiocre. C'est , dit-on , une espece de *vesce* à grain très-plat et d'un blanc tirant sur le jaune : elle ressemble d'ailleurs à la *vesce* commune : elle procure aux Canadiens un excellent fourrage pour les chevaux et les bestiaux. Sa graine qui est plus nourrissante et moins indigeste que celle de la *lentille* , est aussi plus facile à cuire ; elle se sème au mois d'Avril en plein champ ; sa culture est la même que celle des pois et des vesces : elle produit infiniment plus qu'aucune des autres graines qu'on cultive dans nos champs.

LENTILLE D'EAU OU DE MARAIS, *Lenticula palustris*, C. B. C'est une plante que l'on trouve dans les lacs , dans les fossés des Villes , et dans toutes les eaux dormantes et qui croupissent : elle surnage comme une espece de mousse verte : elle en couvre toute la superficie par une multitude infinie de ses feuilles très-petites , noirâtres en dessous , vertes en dessus , luisantes , orbiculaires et de la forme des *lentilles*. Ces feuilles sont unies étroitement entre elles par des filamens très-menus et blancs ; et de chaque feuille part un filet ou une racine , par le moyen de laquelle la plante se nourrit.

L'usage de cette plante est extérieur : elle résout ; rafraîchit et calme les douleurs des érysipeles , des hémorroïdes et des hernies des intestins. Les canards mangent avec beaucoup d'avidité la *lentille* d'eau.

On distingue plusieurs sortes de *lentilles d'eau*. Voyez maintenant l'article LEMMA.

LENTILLE DE PIERRE OU LENTICULAIRE. Voyez PIERRE LENTICULAIRE.

LENTISQUE, *Lentiscus*. Le *lentisque* est un arbre quelquefois grand , quelquefois petit , selon la nature du sol où il est planté. Il y a plusieurs especes de *lentisques* , qui diffèrent les uns des autres par les pays où ils croissent et par quelques caracteres de variété. (Consultez le *Traité des arbres* par M. Duhamel). Ces arbres , dans certains pays , sont d'un très-grand produit par la résine qu'on en retire , laquelle est



connue sous le nom de MASTIC, *Mastiche aut Mastix* ;  
*seu Resina lentiscana.*

Les *lentisques* portent, sur différens pieds, des fleurs mâles et des fleurs femelles. Les fleurs mâles sont à étamines, attachées ensemble en forme de grappes, rougeâtres, et elles naissent des aisselles des feuilles. Les fleurs femelles qui viennent sur d'autres pieds n'ont qu'un calice, point de pétales, mais un pistil composé de trois styles, terminés par des stigmates assez gros et velus. Les fruits sont de petites baies rondes, qui noircissent en mûrissant : elles sont d'un goût acide, et elles renferment chacune un petit noyau. Les feuilles des *lentisques* sont odorantes et assez semblables à celles du myrte ; elles sont rangées par paire sur une côte creusée en gouttière. Cette côte n'est point terminée, comme dans la plupart des feuilles conjuguées, par une foliole unique : cette circonstance peut servir à distinguer les *lentisques* d'avec les térébinthes. Les feuilles de notre *lentisque* vulgaire, *Lentiscus*, Dod. Pempt. 871 ; J. B. 1, 285, sont moins larges que celles du *lentisque* de l'Isle de Chio, *Lentiscus foliis latioribus, nervosis vel rugosis, mastichem fundens ex insula Chio.*

Les *lentisques* ne quittent point leurs feuilles pendant l'hiver ; mais comme ils sont très-sensibles au froid, on ne peut point les élever ici en pleine terre, à moins que de les mettre en espalier dans une bonne exposition et d'en prendre grand soin pendant l'hiver. Le *lentisque* croît naturellement en Languedoc, en Provence, en Italie, en Espagne, aux Indes, et sur les côtes du Cap Blanc, d'Arguin, de Portendic en Afrique. On le cultive dans l'Isle de Scio ou Chio, pour en recueillir le *mastic*, résine dont les Turcs font un très-grand usage. Il en vient une si grande quantité dans cette partie de l'Archipel, que le Grand-Seigneur en retire tous les ans quatre-vingt à quatre-vingt-dix mille livres pesant de *mastic* : toutes les Isles de l'Archipel ensemble sont obligées d'en fournir au Grand-Seigneur trois cents mille six cents vingt-cinq livres pesant. La culture de cet arbre ne consiste qu'à le provigner ; on a par ce moyen beaucoup de jeunes pieds vigoureux, qui fournissent plus de *mastic* que

les vieux. Les *lentisques* font la plus grande richesse de cette Isle, et ces arbres sont réservés pour Sa Hautesse; car si un habitant étoit surpris portant du *mastic* de sa récolte dans quelque village, il seroit condamné aux galeres et dépouillé de tous ses biens.

C'est en Janvier que les Turcs plantent les jeunes *lentisques*, qu'ils distribuent par intervalles et en pelotons ou bosquets dans la campagne: ils viennent aussi très-bien de semences. Ces arbres fleurissent en Mars. On a grand soin de bien nettoyer d'herbes et de feuilles le bas des arbres, afin que le mastic qui tombe à terre soit plus propre. On fait des incisions aux troncs et aux grosses branches des *lentisques*, à la fin du mois de Juillet et au commencement d'Août: la résine coule ordinairement jusqu'à terre, mais il s'en congele en larmes sur les branches: celle-ci est plus estimée que l'autre. On commence à ramasser la résine vers le seizieme d'Août; cette récolte dure huit jours. On fait ensuite de nouvelles incisions pour préparer une seconde récolte qui commence vers le quatorze Septembre; et quoiqu'on ne fasse plus ensuite de nouvelles incisions, le mastic continue de couler: on le ramasse tous les huit jours, jusqu'au huit de Novembre: après ce temps la récolte n'est plus permise. Pour que la récolte soit belle il faut que le temps soit sec et serein. Il ne paroît pas bien certain que les *lentisques* qui croissent en Italie et en Provence donnent du mastic, ou s'ils en donnent, c'est en très-petite quantité; car celui du commerce vient du Levant. Les écorces des *lentisques* qui ont reçu des incisions annuelles sont plus tailladées et raboteuses que celles qui n'ont point été incisées.

On nous apporte des pays chauds le bois de *lentisque*; il est gris en dehors, blanc en dedans, et d'un goût astringent. Comme on lui attribue la propriété de fortifier les gencives, on en fait des cure-dents, et on use de sa décoction pour les gargarismes astringens. En Italie on tire du fruit de cet arbre une huile, par la même méthode que l'on tire celle du laurier en Languedoc. Au Levant, l'huile qu'on en exprime est préférée par les Turcs à l'huile d'olive, pour brûler et pour employer dans les médicamens.

L'huile de *lentisque* possède une vertu astringente , qui la rend propre lorsqu'on veut resserrer , comme dans la chute de l'anüs et de la matrice.

Le *mastic* est une résine sèche , d'un goût légèrement aromatique , résineux et astringent. Le plus beau doit être en larmes ou petits grains clairs , transparens , d'un jaune pâle et d'une odeur agréable : il se casse net sous la dent , s'amollit à la chaleur comme de la cire , et s'enflamme sur les charbons. Les habitans de l'isle de Chio mettent presque tous du *mastic* dans leur bouche pour fortifier les dents et les gencives et pour corriger l'haleine. Ils ont aussi coutume d'en mêler et d'en faire cuire avec le pain pour le rendre plus délicat au goût.

Comme il y a plusieurs especes d'arbres qui donnent du *mastic* , quelques-unes en produisent de plus beau , mais en moins grande abondance : c'est ce *mastic* de meilleure qualité que les Marchands nomment *mastic mâle* , soit qu'il découle d'un arbre mâle ou d'un arbre femelle ; ils désignent sous le nom de *mastic femelle* celui qui est de qualité inférieure. Les meilleurs *lentisques* se trouvent dans la partie de l'Isle de Chio qui est du côté du Sud. C'est sans doute de ce *mastic mâle* que les Dames du sérail qui ont du crédit , et les Concubines bourgeoises de Turquie mâchent presque continuellement à jeun , pour donner à leur haleine une odeur de baume , pour fortifier leurs gencives , blanchir leurs dents , et pour les entretenir en bon état.

On emploie intérieurement le *mastic* pour fortifier l'estomac , arrêter les diarrhées et les vomissemens ; il entre dans plusieurs baumes et emplâtres. On l'étend sur un morceau de taffetas , et on l'applique sur la tempe pour calmer les douleurs des dents. Enfin le *mastic* se dissout aisément et peut entrer dans la composition de plusieurs beaux vernis. On jette aussi des grains de *mastic* dans des cassolettes pour des parfums , ou dans le pain avant de le mettre au four. Les Lapidaires mêlent du *mastic* commun avec la térébenthine et le noir d'ivoire , et ils emploient ce mélange pour assujettir les diamans qu'ils veulent tailler et polir.

Toutes les parties du *lentisque*, ses bourgeons, ses feuilles et ses fruits, l'écorce des branches et des racines sont astringentes. Dans les *Ephémérides* d'Allemagne on vante la décoction du bois de *lentisque*, sous le titre d'*or potable végétal*, comme une panacée singulière contre la goutte et les catarres; en un mot, pour aider toutes les fonctions du corps en rétablissant le ton des fibres, et en adoucissant l'acrimonie des humeurs.

LENTISQUE DU PÉROU. Voyez MOLLE.

LÉOCROCOTTE, *Leocrocotta*. Parmi les caractères que le Naturaliste Romain assigne au *léocrocotte*, il en est d'incohérens, comme de dire qu'il a la *croupe du cerf*; d'autres sont évidemment controuvés, comme lorsqu'il avance que *sa dent est aussi tranchante qu'un rasoir*, et qu'il n'a proprement *qu'une dent qui regne comme un os continu tout autour de sa mâchoire*; il a l'encolure, la queue et le poitrail d'un lion, et la tête comme un raisin: ses pieds sont fourchus; sa gueule est fendue jusqu'aux oreilles. *Plin*, livre VIII, chap. xx et xxx.

On dit que cet animal se trouve en Ethiopie, et qu'il est de la grosseur d'un âne: il est fort léger, et surpasse tous les quadrupèdes à la course. On dit encore qu'il naît de l'accouplement d'une *lionne* ou d'une *crocotte*, et d'une *hyène* mâle. Voyez CROCOTTE. *Gesner* pense que le *léocrocotte* est un tigre. Voyez ce mot.

On lit dans l'*Encyclopédie Méthodique*, que quant à l'existence du *léocrocotte*, comme métis de la lionne et de l'hyène mâle, il est aussi peu sûr de l'admettre comme positive, qu'il seroit peut-être inconséquent de la nier comme impossible: on ne connoit pas assez les limites réelles qui séparent les espèces; ou plutôt nous n'avons pas la juste mesure des intervalles au-delà desquels peut cesser toute alliance, pour assurer que celle de l'hyène et du lion ne puisse absolument avoir lieu. Il paroît que la possibilité de ces unions est marquée et circonscrite dans ce que nous appelons les *familles* des animaux, (*Voyez l'article QUADRUPÈDES*) formées d'un ensemble ou d'un groupe plus ou moins nombreux d'espèces, qui

par les ressemblances extérieures et intérieures de conformation , et par celle de leur instinct semblent n'être que diverses empreintes tirées du même moule , ou plusieurs copies d'un même dessin sur différentes échelles ; c'est ainsi que nous voyons dans la famille des *Solipedes* ou Quadrupedes à sabot unique et solide au pied , l'espece du cheval produire avec celle de l'âne ; et vraisemblablement l'une ou l'autre , et peut-être toutes deux produiroient avec le zebre et le *czigitai*. Ainsi , encore dans la famille des Quadrupedes *fissipedes* à cornes permanentes , l'espece du bélier produit avec celle de la chevre , et peut-être l'une ou l'autre produiroit avec les gazelles , dont suivant toute apparence , la plupart des especes pourroient aussi produire entre elles. Il est vrai que la domesticité paroît nécessaire pour amener ces alliances , et que la nature , fiere de conserver la ligne directe et de perpétuer ses générations pures , ne permet et ne favorise que très-rarement ces unions adultérines. Néanmoins , quelquefois les circonstances peuvent suppléer aux rencontres de la domesticité : la solitude et l'abandon du désert peuvent rendre amis l'un de l'autre , deux êtres qui , sans cette rencontre , se seroient fuis : c'est ainsi que , suivant les Anciens , les animaux épars dans les déserts brûlans de l'Afrique , amenés par la soif au bord des fontaines , si rares dans ces sables , s'y joignoient suivant les rencontres , et quoique de nature différente , pressés par les feux du climat et par ceux de l'amour. Voyez maintenant l'article JUMART.

**LÉOPARD** , *Leopardus*. Espece d'animal quadrupede , carnassier et sanguinaire de l'ancien Continent , et que nous décrirons , ainsi que l'*once* , à la suite du mot PANTHERE.

**LEPAS**. Nom donné par les Grecs à un genre de coquillage univalve , et qu'on a rendu en latin par celui de *Patella* , parce que sa coquille ressemble à une petite jatte ou à un petit plat. On connoît le *lepas* ou *patelle* , sur les côtes de la Normandie , sous le nom de *berlin* ou *berdin* , ou *bredin* , ou *lampotte* , ( on s'en sert pour amorcer les haims ) ; en Provence , sous celui d'*arapede* ; sur les côtes de Poitou et

d'Aunis, sous celui d'*œil de bouc* et de *jambe*. Le *lepas* rampe sur les rochers : on a calculé sa marche la montre à la main : un de ces animaux a avancé, pendant une minute, huit pouces de long ; et si l'animal ne se reposoit pas si souvent, il pourroit avancer d'un pied. La base qui est à l'ouverture de la coquille est occupée par un gros muscle qui a presque autant de chair que tout le reste du corps de l'animal ; ce muscle n'est point couvert par la coquille ; le *lepas* s'en sert pour marcher ou pour se fixer fortement sur la surface d'une pierre ou de tout autre corps dur : les pêcheurs ont bien de la peine à l'en détacher, en insinuant la lame d'un couteau entre la pierre et la coquille ; l'animal s'en détache à sa volonté pour aller à la pâture ; mais il meurt s'il cesse d'être entouré d'eau. On le mange cru ou cuit.

La coquille de cet animal est d'une seule pièce, assez dure ; sa couleur ordinaire est grisâtre : on en voit cependant de diverses autres couleurs ; elle est nacrée en dedans, non contournée, convexe, et elle a la figure d'un cône tronqué ou d'un entonnoir très-évasé. Cette coquille est ou entière et simple, ou percée en dessus, ou chamberée, ou à appendice intérieur, ou écailleuse en dessus. On prétend que le *lepas*, dont la coquille est perforée en dessus, déjecte par cet endroit ses excréments.

Parmi ces coquilles conoïdes on distingue encore : celles dont le sommet est pointu, ou obtus, ou aplati, ou recourbé ; celles dont la robe est cannelée ou striée, épaisse ou papyracée ; celle que les Conchyliologistes appellent le *lepas bouclier*, imitant l'écaille de tortue, qui est marbrée en dessus et nacrée en dessous ; le *concho-lepas* ; le *bonnet de dragon* ou *Chinois*, sa tête est saillante, recourbée, et sa base est communément revêtue de drap marin ; l'*œil de bouc* ; la *nacelle* ; le *cabochon* ou *toit Chinois*, écailleux en dessus et à plusieurs étages ; l'*astrolepas* ou *l'étoile* ; le *lepas des Magellans*, percé en dessus et rayonné de vert, de violet, et quelquefois de rose ; le *lepas chamberé*, sa tête est saillante, une cloison parallèle à la base occupe près de la moitié du dedans, etc.

Ces especes suffisent pour donner une idée des caracteres les plus variés de ce genre de coquilles.

On trouve aussi quelques *lepas* fluviatiles et beaucoup de fossiles. On appelle ces derniers *lépadites* ou *patellites*.

LEPIDOPTERE. Voyez à l'article INSECTE.

LEPISME, *Sciæna lepisma*, Linn. Poisson du genre du *Sciæne* ; on ignore son lieu natal ; mais suivant *Linnaeus* , son caractere consiste dans deux lames écailleuses situées de chaque côté de la nageoire dorsale , et qui forment une espece de sillon , dans lequel cette nageoire est cachée lorsque le poisson la replie : la nageoire dorsale a dix-neuf rayons , dont les dix premiers épineux ; les pectorales , chacune onze , tous flexibles ; les abdominales , six , dont le premier épineux , ainsi que dans celle de l'anus , qui a onze rayons ; celle de la queue en a treize.

LEPTURE , *Leptura*. Insecte coléoptere dont les antennes vont en diminuant de la base à la pointe , et dont l'œil entoure la base. On peut regarder les *leptures* comme des especes de *cérambix* ou *capricornes* ; elles sont comme eux de l'ordre des *Coléopteres* qui ont quatre articles aux tarses de toutes les jambes ; elles habitent les mêmes lieux ; leurs larves et leurs nymphes sont les mêmes , et elles ne different que par leur corselet , qui n'est point armé de pointes comme celui des *capricornes* ; Voyez ce mot. Une espece de *lepture* très-curieuse se trouve à Cayenne ; elle est toute noire : les deux pattes de derriere ont deux fois la longueur du corps ; la cuisse est renflée près du genou ; l'extrémité de la jambe est garnie , ainsi que le tarse , de houppes de poils. On a trouvé cette *lepture* sur des roseaux , dans un lieu marécageux. Une autre espece de *lepture* , apportée de la Guiane , est très-remarquable par la singularité de ses antennes composées de trois pieces : la premiere est la plus grosse et très-courte ; la seconde très-grêle et fort longue ; la troisieme encore plus grêle ou plus effilée que la seconde , toutes noires ou noirâtres. Au milieu de la seconde piece sont placées deux aigrettes de poils noirs : ces aigrettes naissent du côté interne

de

de l'antenne et sont tournées vers le corps : à l'extrémité de la même pièce sont deux houppes de poils soyeux , beaucoup plus fournies et plus longues que les précédentes : elles entourent l'antenne ; la base de cette houppes est noire , et l'extrémité est blanche.

LEREOU. *Voyez à l'article LAMANTIN du Sénégal.*

LERNE , *Lernea*. Espece de zoophyte ou de ver qui se trouve sur une sorte de brème , et qui se nourrit de son sang. *Voyez ZOOPHYTE.*

LÉROT. C'est le *Mus avellanarum major* de Gesner et de Ray. *Voyez à la suite du mot LOIR.*

LETAGA. Nom donné , en quelques endroits de la Moscovie , à l'*écureuil volant* , qui est le *polatouche*. *Voyez ce dernier mot.*

LETCHI ou LI-CHI. C'est un des plus beaux et des plus délicieux fruits qui croissent à la Chine , et particulièrement dans la province de Canton : il égale le volume d'une grosse noix ; son écorce est chagrinée , mince , d'abord verdâtre , ensuite de couleur ponceau éclatante. Quand le fruit est mûr et récemment cueilli , cette écorce se termine en pointe : elle enveloppe une espece de pulpe mollette et un petit noyau très-dur ; de la figure d'un girofle et de la couleur du jais : il n'y a que le *mangoustan* , et peut-être l'*até* , qui surpassent ce fruit en bonté ; il est d'une nature si chaude , que si l'on n'en use point avec modération il fait naître des pustules par tout le corps. Les Chinois le font sécher comme nous séchons en Europe les pruneaux , et en mangent toute l'année ; ils s'en servent particulièrement dans le thé , auquel il donne un petit goût rude ou aigrelet , qui leur paroît plus agréable que celui du sucre. *Voyez ATÉ.*

LÊTRE. C'est le bois de fer. *Voyez ce mot.*

LEVENEGATTE. C'est le LIËU. *Voyez ce mot.*

LEVESCHE. *Voyez LIVÊCHE.*

LÉVIATHAN. Animal dont il est parlé dans le *livre de JOB* , chap. 40 et 41. Le docte *Samuel Bochart* qui a lu tout ce que l'*Écriture Sainte* dit à ce sujet , en fait mention dans son *Hierozyicon* , pag. 2 , *Liv. IV* .



c. XII, XIII et XVI, ouvrage qui prouve plus d'érudition que de connoissances en histoire naturelle ; il y prétend que le *léviathan* est le *crocodile*, cet animal si difficile à prendre, si indomptable, si farouche et dont la peau est si dure. Pour le prouver, il tire ses raisons d'un endroit du *Talmud*, au traité du *Sabbat*, où il est dit que le *cabith* ou *chien-marin* est la terreur du *léviathan* ; il soutient que ce *cabith* est l'*ichneumon*, et que l'animal dont il est la terreur, est le *crocodile* ; parce qu'on a cru que l'*ichneumon* se jette dans la gueule du *crocodile*, s'insinue dans son corps, lui ronge les entrailles et lui perce le ventre : d'où il s'ensuit que le *crocodile* est le *léviathan* des Hébreux. Voyez CROCODILE et ICHNEUMON.

M. Jault, Professeur en Syriacque, prétend que le *léviathan* est le *dragon-marin* ; et il s'appuie sur un passage d'ISAÏE, ch. 27, où il est dit : *Le Seigneur visitera avec son épée dure, grande et forte, le léviathan, ce serpent prodigieux, ce serpent tortueux, et il tuera le dragon qui est dans la mer.* Voyez DRAGON-MARIN.

Les nouveaux Hébreux donnent encore le nom de *léviathan* aux animaux *cétacés*, tels que la *baleine*.

LEVRAUT, est le jeune lievre ; sa chair est fort saine. On donne le nom de *lévreteaux* aux petits *levrauts* qui sont encore nourris par la mere. Voyez l'article LIEVRE.

LEURRE. *Illicium*. Voyez ce que c'est à l'article FAUCON.

LEVRETTE, *Vertaga*. Est la femelle du lévrier ; les petits s'appellent *levrons*. Voyez ci-dessous LÉVRIER.

LÉVRIER, *Vertagus*. Race de chiens nommés ainsi de l'usage où l'on est de s'en servir particulièrement à la chasse du lievre. Le *lévrier* est le chien le plus léger, et celui dont les proportions sont les plus fines et les plus sveltes. Il est haut monté sur jambes ; il a la tête longue et menue, le corps fort délié. On distingue quatre sortes de *lévriers* : 1.° Celui dont les Ecossois, les Irlandois, les Scythes, les Tartares et autres Peuples du Nord sont fort curieux, s'emploie à courir le loup, le sanglier et autres grandes bêtes, comme le taureau sauvage et le buffle : on l'appelle *lévrier d'attache*. Dans la Scythie il y en a d'assez lestes.

pour attraper les tigres et les lions : les gens du pays se servent des plus forts pour garder le bétail qui n'est jamais enfermé.

2.<sup>o</sup> Le *lévrier de plaine* ; c'est le plus agile de tous les animaux : les meilleurs sont en Champagne , en Picardie et en Thrace , à cause des grandes plaines de ces trois provinces , ce qui oblige de les choisir de grande race , de grande haleine , et d'une extrême vitesse. Les Portugais choisissent parmi ceux-ci les mieux rablés , ceux qui sont gigotés et courts , pour bien courir le lievre sur les côteaux et les montagnes.

3.<sup>o</sup> Le *lévrier franc* et le *lévrier métis* : ils se trouvent en Espagne et en Portugal : on les croit mêlés de quelque race de chiens coureurs , ou de ceux qui rident naturellement. Ces sortes de chiens , qui ne deviennent jamais gras ni gros , conviennent en ce pays-là , qui est inculte et rempli de broussailles ; ce qui fait qu'ils ne vont qu'en bondissant après le gibier , qui y est fort commun ; ils ont l'art de l'investir , de manière qu'ils ne manquent pas de s'en saisir et de le rapporter : on les appelle ordinairement *charnaigres*. Les métis de cette race ont la queue velue et les oreilles pendantes.

4.<sup>o</sup> Le petit *lévrier d'Angleterre* : on choisit les plus hauts pour courir le lapin dans une garenne ou dans quelque lieu clos : on les y tient en laisse proche des épinieres faites exprès , et qui sont éloignées des trous où les lapins se retirent. Si on veut faire courir le petit *lévrier* , on bat les épinieres , d'où il sort un lapin , qui voulant regagner son trou se trouve barré , et souvent pris par le *lévrier*.

Les *lévriers* qui ont le palais imprimé de grandes ondes noires sont les plus vigoureux : on choisit ceux qui sont tisonnés , à gueule noire , et qui ont le corps marqueté de très-grandes taches , le pied sec , une encolure longue , la tête petite et longue , le poil longuet , et plus de chair à la partie postérieure qu'à l'antérieure. Voyez l'article CHIEN.

LÉZARD , *Lacertus*. Sous ce nom générique l'on comprend un ordre de *quadrupedes ovipares* , qui ont le corps nu et une queue.

On doit compter les *lézards* parmi les animaux qui supportent le plus long-temps la faim sans périr (1).

M. *Daubenton* dit qu'on a de l'aversion pour la plupart des *lézards*, parce que, dans la plupart, leur tête a beaucoup de rapport avec celle des serpens, et que leur corps auroit aussi de la ressemblance avec celui de ces reptiles, s'il n'avoit quatre jambes. On croit, sans aucun fondement, que plusieurs *lézards* sont venimeux, principalement le beau *lézard vert*. On le fuit lorsqu'on le rencontre; on devroit, au contraire, le rechercher pour la beauté de sa couleur: il détruiroit beaucoup d'insectes dans nos enclos, sans faire jamais de mal. La crainte et l'horreur ne sont bien fondés qu'à l'aspect des crocodiles et des autres grands *lézards*, dont la morsure est redoutable. Il y a même des *lézards* dont la chair est très-bonne à manger.

On distingue les *lézards* par la figure de leur tête, par celle de leur queue et par la structure de leurs pieds, ainsi qu'on le peut voir dans la comparaison des *lézards* vulgaires avec les salamandres, les crocodiles, etc. Les uns ont le dos uni, d'autres l'ont dentelé comme un peigne, quelques-uns l'ont tuberculeux. Tous ont les pieds digités, et leurs femelles sont fécondées intérieurement, excepté la salamandre. Les *lézards* ont les oreilles petites et à découvert, ils diffèrent en cela des serpens. Les yeux des *lézards* se ferment par des paupières, tandis que ceux des

(1) On a vu à Montpellier un *Lezard vert* fort grand, que M. de la *Roquette* tenoit enfermé depuis trois mois, dans une cage de verre, dont le dessus n'étoit couvert que d'un linge fin, pour laisser un passage à l'air, il vivoit encore au bout de ce temps, sans qu'on lui eût donné aucune nourriture, et sa couleur étoit vive. *Olaus Borrichius* dit qu'il avoit même quitté, comme font les serpens, sa vieille peau qu'on voyoit à côté de lui dans la cage. Parmi différens animaux que *Redi* a mis à l'épreuve, pour savoir combien de temps ils pourroient vivre sans manger, il s'est trouvé un grand *lézard* d'Afrique qui a vécu plus de huit mois, sans vouloir goûter d'aucun aliment. *Redi* a reconnu que les parties intérieures se trouvoient très-belles et très-saines dans les animaux qui étoient morts de faim.

serpens restent ouverts. Il y a des *lézards* qui vivent à la maniere des amphibiens ; mais les uns habitent plus communément sur la terre , d'autres séjournent dans l'eau. Quoique les *lézards* , ainsi que les quadrupedes ovipares , paroissent moins sensibles que les quadrupedes vivipares , et qu'ils semblent méconnoître la tendresse paternelle , ils n'en éprouvent pas moins au retour du printemps , le sentiment impérieux de l'amour , qui dans la plupart des animaux et peut-être dans tous , donne tant de force aux plus foibles , tant d'activité aux plus lents , tant de courage aux plus lâches. Malgré le silence habituel des quadrupedes ovipares , ils ont presque tous , mâles et femelles , des sons particuliers pour exprimer leurs desirs , pour s'inviter et se répondre ; les instans de la jouissance sont moins répétés que chez les vivipares , mais ils sont plus longs.

*Redi* prétend que tout *lézard* mâle a le membre génital double ou fourchu comme l'ont les serpens. Les *lézards* à peau flexible paroissent en changer uné à deux fois chaque année.

Le célèbre *M. Duverney* a fait voir que la peau qui couvre la partie interne de la cuisse du *lézard vert* , est percée de dix à douze trous qui répondent à autant de glandes.

En Médecine on estime les *lézards gris et verts* , comme fortifiants et résolutifs : on en prépare par infusion ou par coction une huile qui est bonne pour les taches de la peau et pour faire croître les cheveux. *M. Bourgeois* dit qu'on fait usage aussi de la poudre de *lézards* pour faire tomber les dents cariées et gâtées : on met un peu de cette poudre dans le creux de la dent ; mais il faut prendre garde qu'elle ne touche aux dents saines.

*M. Daubenton* donne la liste de quarante-huit especes de *lézards* , qu'il distribue en six genres : en voici l'ordre et les caracteres spécifiques. Nous exposerons la liste des especes , dans chaque genre , par ordre alphabétique.

## P R E M I E R G E N R E .

*LÉZARDS qui ont le corps nu , un peu tuberculeux ; et la queue aplatie.*

On en compte huit especes :

1.° La DRAGONE. ( La queue très-longue ; tous les doigts presque de même longueur. ) *Voyez DRAGONE.*

2.° Le CROCODILE. ( Trois ongles à chaque pied. ) *Voyez CROCODILE.*

3.° Le FOUETTE-QUEUE. ( Des plaques carrées sur le dos , des écailles ovales sur les côtés et sur le dos. ) *Voyez FOUETTE-QUEUE.*

4.° Le LARGE-DOIGTS. ( Les avant-dernières phalanges des doigts sont les plus larges. ) *Voyez LÉZARD dit le LARGE-DOIGTS.*

5.° Le MOUCHETÉ. ( Des taches en lignes transversales sur tout le corps. ) *Voyez SAUVE-GARDE.*

6.° Le SILLONNÉ. ( Quatre plis sur le dos , deux sur la queue. ) *Voyez LÉZARD dit le SILLONNÉ.*

7.° Le SOURCILLEUX. ( Des pointes sur les sourcils et le long du dos. ) *Voyez LÉZARD dit le SOURCILLEUX.*

8.° L'OCCIPUT FOURCHU. ( Deux pointes , quelques aiguillons le long du dos et de la queue. ) *Voyez LÉZARD dit l'OCCIPUT FOURCHU.*

## D E U X I E M E G E N R E .

*LÉZARDS qui ont la queue étagée.*

Il y en a douze especes :

1.° L'ALGIRE. ( Quatre lignes jaunes sur le corps. ) *Voyez ALGIRE.*

2.° L'AMEIVA. ( Marbré de blanc , vert , bleu et noir. ) *Voyez AMEIVA.*

3.° L'AZURÉ. ( Le manteau bleu. ) *Voyez LÉZARD dit l'AZURÉ.*

4.° Le CORDYLE. ( Écailles bleues , rayées de chatain. ) *Voyez CORDYLE.*

5.° Le GECOTE. ( Le corps perlé , la queue étagée. ) *Voyez GECOTE.*

- 6.<sup>o</sup> Le GRIS. (Deux lignes brunes, sur un fond gris.) *Voyez* LÉZARD-GRIS.  
 7.<sup>o</sup> Le GRISON. (Le corps gris et tuberculeux.) *Voyez* LÉZARD dit le GRISON.  
 8.<sup>o</sup> Le LION. (Six lignes blanches sur le corps.) *Voyez* LÉZARD dit le LION.  
 9.<sup>o</sup> Le SEPS. (Les jambes très-courtes.) *Voyez* SEPS.  
 10.<sup>o</sup> Le STELLION. (Marbré de blanc, de cendré et de noir.) *Voyez* STELLION.  
 11.<sup>o</sup> Le VERT. (Le dos vert, le ventre jaune.) *Voyez* LÉZARD-VERT.  
 12.<sup>o</sup> L'EXAGONAL. (La queue à six pans.) *Voyez* LÉZARD dit l'EXAGONAL.

## T R O I S I E M E G E N R E .

*LÉZARDS qui ont la queue ronde, écailleuse et plus courte que le corps.*

On en distingue cinq especes :

- 1.<sup>o</sup> Le CAMÉLÉON. (Deux ou trois doigts de chaque pied réunis.) *Voyez* CAMÉLÉON.  
 2.<sup>o</sup> Le GECKO. (Le corps perlé.) *Voyez* GECKO.  
 3.<sup>o</sup> Le SCINQUE. (La queue courte, aplatie par le bout.) *Voyez* SCINQUE.  
 4.<sup>o</sup> Le STRIÉ. (Cinq lignes blanches sur le dos.) *Voyez* LÉZARD dit le STRIÉ.  
 5.<sup>o</sup> Le TAPAYE. (Le corps gonflé.) *Voyez* TAPAYE.

## Q U A T R I E M E G E N R E .

*LÉZARDS qui ont la queue ronde, écailleuse, et plus longue que le corps.*

On en compte dix-sept especes :

- 1.<sup>o</sup> La DOUBLE-RAIE. (Des points noirs sur le dos, entre deux lignes jaunes.) *Voyez* LÉZARD dit la DOUBLE-RAIE.  
 2.<sup>o</sup> L'AGAME. (Des anneaux d'écailles pointues sur la queue.) *Voyez* AGAME.  
 3.<sup>o</sup> La QUEUE BLEUE. (Cinq raies jaunâtres sur le dos, et la queue bleue.) *Voyez* LÉZARD dit la QUEUE BLEUE.

- 4.° Le **BASILIC.** (Des aiguillons qui soutiennent une grande membrane le long du dos.) *Voyez* **BASILIC.**
- 5.° Le **CHALCIDE.** (Les jambes très-courtes.) *Voyez* **LÉZARD** dit le **CHALCIDE.**
- 6.° Le **DORÉ.** (Des taches rondes placées sur le dos et les côtés du corps.) *Voyez* **LÉZARD** dit le **DORÉ.**
- 7.° Le **GALÉOTE.** (L'occiput et le dos dentelés.) *Voyez* **GALÉOTE.**
- 8.° Le **GALONNÉ.** (Huit bandes blanches le long du dos.) *Voyez* **GALONNÉ.**
- 9.° Le **GOITREUX.** (Un goître couleur de rose.) *Voyez* **GOITREUX.**
- 10.° Le **MARBRÉ.** (Marbré de rouge, de noir et de blanc.) *Voyez* **LÉZARD** **MARBRÉ.**
- 11.° Le **PLISSÉ.** (Deux plis sous le cou.) *Voyez* **LÉZARD** dit le **PLISSÉ.**
- 12.° Le **PORTE-CRÊTE.** (Une nageoire avec des rayons sur la queue.) *Voyez* le **LÉZARD** dit le **PORTE-CRÊTE.**
- 13.° Le **ROUGE-GORGE.** (Une poche rouge sous le cou.) *Voyez* **LÉZARD** dit le **ROUGE-GORGE.**
- 14.° Le **TÉGUXIN.** (Les côtés du corps plissés.) *Voyez* **TÉGUXIN.**
- 15.° Le **TRIANGULAIRE.** (La queue triangulaire.) *Voyez* le **LÉZARD** dit le **TRIANGULAIRE.**
- 16.° **L'IGUANE.** (Un goître dentelé en avant.) *Voyez* **IGUANE.**
- 17.° **L'UMBRE.** (Un pli profond sous la queue.) *Voyez* **UMBRE.**

#### C I N Q U I E M E G E N R E .

**LÉZARDS** qui ont quatre doigts aux pieds de devant et le corps lisse.

Il y en a cinq especes :

- 1.° La **SALAMANDRE** aquatique à queue ronde. (Le ventre orangé avec des mouches noires.) *Voyez* l'article **SALAMANDRE.**
- 2.° La **SALAMANDRE** aquatique, à queue plate. (La queue plate.) *Voyez* l'article **SALAMANDRE.**
- 3.° Le **PONCTUÉ.** (Le dos ponctué de blanc.) *Voyez* **LÉZARD** dit le **PONCTUÉ.**

- 4.° Le RAYÉ. (Quatre lignes jaunes sur le corps.)  
 Voyez LÉZARD dit le RAYÉ.  
 5.° Le SOURD. De grandes taches jaunes sur le  
 corps.) Voyez SALAMANDRE TERRESTRE.

## S I X I E M E G E N R E .

## L É Z A R D ailé.

On n'en compte qu'une espece ; savoir : Le DRAGON. Voyez LÉZARD VOLANT.

Décrivons maintenant parmi les différens animaux de cet ordre , etc. ceux dont le nom particulier est précédé par le mot *Lézard*.

LÉZARD D'AMBOINE. LÉZARD AQUATIQUE CRÊTE de Valentin. Voyez ci-après LÉZARD dit le PORTE-CRÊTE.

LÉZARD AZURÉ , *Lacerta (azurea) Caudá verticillatá brevî , squamis mucronatis* , Linn. Ce reptile se trouve en Afrique. M. *Daubenton* dit qu'on peut regarder comme caractere distinctif de ce lézard la couleur bleue , qui est distribuée de maniere à lui former une espece de manteau. Sa queue est courte , et les écailles dont il a le corps garni se relevent en pointes par leurs extrémités. Ce lézard est du deuxieme genre.

LÉZARD CHALCIDE , *Lacerta (chalcides) , caudá tereti , longâ , pedibus pentadactylis brevissimis* , Linn. Amph. Rept. n.° 41 ; *Scincus pedibus brevissimis , pentadactylis , unguiculatis , caudá truncoque longissimis , cylindraccis* , Gronov. Zooph. 43 ; *Seps seu Lacerta chalcidica* , Ray , Aldrov. C'est le lézard vert Africain et à écailles lisses de M. *Vosmaër*. Selon *Gronovius* , l'espece dont il s'agit est intermédiaire entre le lézard et le serpent. La plupart des Auteurs , sur-tout les Anciens , sont peu d'accord sur la description et les qualités de cet animal. Les uns en font un serpent , quelques-uns un lézard ; et presque tous disent que c'est un animal très-venimeux , dont la morsure corrompt la plaie , et dont enfin la marche est tortueuse. Selon M. *Daubenton* , cet animal est un lézard , et il le place dans le quatrieme genre de cet ordre d'animaux.

Le Lézard chalcide se trouve en Afrique , notamment



au Cap de Bonne-Espérance ; il habite les endroits marécageux ; on prétend qu'il se nourrit d'insectes. Sa tête est petite, ovale, un peu aiguë, plate en dessus, et couverte d'écaillés polygones. Le tronc est d'une forme très-alongée et cylindrique, de la même épaisseur que la tête. La queue est beaucoup plus longue que le tronc, d'une figure pareillement cylindrique et de même diamètre, épaisse et un peu obtuse à son extrémité. Les pieds sont très-courts, déllés, très-éloignés les uns des autres, et terminés par cinq doigts. Ceux de devant sont situés près de la tête, et ceux de derrière qui sont un peu plus longs se trouvent sur les côtés de l'anüs, qui est à peu près à la moitié de la distance entre la tête et l'extrémité de la queue. Les uns et les autres sont armés d'ongles aigus, courbés en arc, et à peu près égaux en longueur. Tout le tronc, la queue, les pieds, les côtés et le dessous de la tête, sont garnis d'écaillés disposées en recouvrement. Cet animal est de couleur de chair. L'individu décrit par *Gronovius* avoit sept pouces de longueur.

Un autre individu, apporté du Cap de Bonne-Espérance et décrit par M. *Vosmaër*, avoit de quatre à cinq pouces de longueur ; la couleur dominante du dos, dit cet Observateur, étoit d'un brun-roux, sur lequel les petites écaillés déliées, fines et serrées, formoient un joli dessin de taches noires ou d'un brun obscur ; le ventre étoit entièrement d'un blanc cendré ; les ongles étoient blancs. M. *Sauvages*, dans un *Mémoire sur la nature des animaux venimeux*, et en particulier de ceux de la France, ouvrage couronné par l'Académie de Rouen, (*prix de Physique en 1754*), dit que le *seps*, *Lacerta chalcidis*, Linn., est un animal qui n'est pas rare dans le Languedoc, quoique inconnu, même aux Savans, dans le reste de la France : on le confond, dit-il, aisément avec l'*orvet* ; mais il en diffère en ce qu'il a, comme les lézards, quatre pattes avec trois doigts à chacune. Il est inoui, ajoute M. *Sauvages*, que personne ait eu lieu de s'en plaindre ; il rapporte qu'une poule ayant trouvé un de ces animaux, l'avalä apparemment par la tête sans l'endommager : un moment après on vit sortir le *seps* par

un chemin tout opposé : la poule qui l'aperçut l'avalait de nouveau ; le *seps* s'échappa encore par la même route : lassée de ce badinage , la poule le coupa en deux à coups de bec , et l'avalait pour la troisième et dernière fois ; elle n'en parut pas incommodée : ce lézard pris intérieurement n'a donc rien de nuisible. Et qui sait , dit encore ce célèbre Médecin , si par la propriété qu'il a de se glisser le long du canal intestinal , et de le parcourir sans causer le moindre mal , il ne produiroit pas dans la passion iliaque un meilleur effet que le vif-argent et les balles de plomb.

LÉZARD D'EAU. Il n'est pas rare de rencontrer des lézards dans les bassins , les fossés et autres lieux aquatiques. M. Long a observé que les lézards de terre sont moins dangereux que ceux qui naissent dans l'eau , de même que les crapauds qui ne sont pas venimeux pendant les froides saisons , le deviennent pendant celle de la chaleur ; de là vient , dit-on , qu'ils sont si nuisibles en Italie. Quelques-uns donnent plus particulièrement le nom de lézard d'eau aux salamandres aquatiques ; Voyez l'article SALAMANDRE.

On donne encore le nom de lézard d'eau à un poisson que l'on trouve dans les mers des Indes , et qui est assez semblable aux poissons allongés ; sa tête ressemble à celle d'une sauterelle ; les yeux sont placés au-dessus , ce qui lui donne une extrême facilité d'apercevoir ce qu'il veut prendre ou éviter. Il a précisément au-dessous des ouïes une partie charnue qu'il pose sur le sable , et sur laquelle il se balance et se tourne comme sur un pivot , prenant toute l'attitude d'un lézard qui guette sa proie ; ce qui lui a fait donner le nom de lézard d'eau. Dès qu'il aperçoit l'objet qu'il guette ou qu'on s'approche de lui , il s'élançe et saute par bonds avec une très-grande vivacité. Il a sur le dos une espèce de nageoire garnie d'épines , qu'il plie ou redresse à volonté , comme la perche , et qui lui sert de défense.

L'aliment le plus ordinaire du lézard-d'eau-poisson est une espèce de crabe. Celui-ci est armé d'un seul côté d'une pince , presque aussi grosse que son corps : dès qu'il voit son ennemi , il lui présente cette pince ,

dont la vue seule apparemment le tient en respect ou cause son inaction ; car le crabe continue de manger comme s'il n'avoit rien à craindre ; mais comme il faut pour entrer dans son trou , qu'il replie cette pince le long de son corps , c'est ce moment que le poisson rusé saisit pour se jeter dessus , l'enlever et le manger. Voyez l'Histoire de l'Académie , année 1751.

LEZARD DE MER. Voyez DRAGONNEAU , (poisson.)

LEZARD DORÉ, *Lacerta (aurata)*, *caudâ tereti longiusculâ*, *squamis rotundatis*, *glabris*, *subgriseis*, *lateralibus subfuscis*, *pedibus pentadactylis*, Linn. Amph. Amœn. Acad. ; *Scincus pedibus pentadactylis*, *unguiculatis*, *digitibus teretibus*, Gronov. Mus. p. 75, n.º 48. Ce lézard qui se trouve en différens pays de l'Europe, est du quatrieme genre. Sa longueur totale est de huit à dix pouces. La tête du lézard doré a la même épaisseur que le cou : elle s'allonge insensiblement par devant et se termine en pointe. Elle est d'une forme ovale, un peu convexe en dessus, couverte d'écaillés polygones assez grandes. La mâchoire supérieure dépasse un peu l'inférieure : l'ouverture de la gueule est médiocre : les dents sont disposées sur un seul rang dans chaque mâchoire ; elles sont petites, égales, ayant la forme d'un cône obtus. La langue est aiguë, large, charnue, échancrée à sa base, entiere et mince à son sommet. Les narines sont un peu arrondies, ouvertes et situées des deux côtés au haut du museau. Les yeux sont aux extrémités latérales de la tête, à peu près à égale distance entre les oreilles et la pointe du museau ; l'orbite est en forme de lance oblongue, l'iris brune et les paupieres noires. Le corps est oblong, élargi par les côtés, presque carré, uni et diminuant insensiblement de grosseur depuis la tête jusqu'à la queue. Le dos est large et plat. La queue qui paroît n'être qu'un prolongement du corps, suit les mêmes décroissemens insensibles jusqu'à son extrémité qui est en pointe ; elle est d'une forme entièrement conique, et sa longueur excède quelquefois de beaucoup celle du corps. L'anus est percé d'une fente longitudinale : les jambes sont presque arrondies et un peu renflées. Les pieds de devant se partagent en cinq doigts d'une forme un peu orbiculaire,

terminés en pointe et garnis d'ongles recourbés et aigus ; l'intérieur ou le premier est très-court ; le second beaucoup plus long ; le troisième et le quatrième sont un peu plus longs que le second et égaux entre eux ; le cinquième est plus long que le premier et beaucoup plus court que le second. Les pieds de derrière ont pareillement cinq doigts terminés en pointe aiguë et garnis d'ongles : le premier doigt, qui est l'extérieur, est très-court ; le second et le quatrième le dépassent un peu et sont égaux entre eux ; le troisième est plus long que l'un et l'autre ; le cinquième est le plus long de tous. Les écailles sont arrondies, striées, lisses et brillantes ; elles sont disposées en manière de tuiles, et couvrent tout le corps, le cou, l'abdomen, la queue et les pieds. La couleur du corps est d'un brun un peu sombre, qui prend une teinte de blanc vers les parties inférieures ; on distingue, sur les côtés du corps et sur le dos, des taches rondes placées deux à deux.

Ce lézard mort et desséché, privé de ses entrailles, prend une teinte jaunâtre, comme dorée. On le vend souvent aux Droguistes, mais à tort, sous le nom de *scinque* d'Égypte. Ce dernier n'est pas du même genre. Voyez l'article SCINQUE.

LÉZARD dit la DOUBLE-RAIE, *Lacerta caudâ tereti, longâ, dorso lineis duabus flavis, punctis nigris interspersis*, Linn. ; *Stellio punctatus*, Laurenti. Ce lézard, qui est très-petit, se trouve en Asie. Il est du quatrième genre. Sa tête n'est point distinguée du corps ; elle est petite et de forme ovale : le dos est terminé de part et d'autre par une ligne d'un jaune sale. On distingue sur sa surface six rangées longitudinales de points noirâtres, et autant sur les côtés. Les pieds et la queue sont aussi parsemés de points.

LÉZARD ÉCAILLEUX OU DIABLE DE JAVA, *Lacertus squamosus Indicus*. Nom sous lequel les François établis aux Indes Orientales désignent une espèce d'animal qui n'est réellement ni du genre ni même de la classe des lézards. On en distingue deux espèces, qui toutes les deux sont des quadrupèdes vivipares et non des ovipares, comme le sont les lézards. Ces animaux sont nommés par les Indiens de l'Asie Méridionale,

l'un pangolin et l'autre phatagin. Voyez leur description & leur histoire, leurs mœurs, à l'article PANGOLIN.

LÉZARD ÉTOILÉ. Voyez STELLION.

LÉZARD dit l'EXAGONAL, *Lacerta caudâ exagonâ; longâ, squamis carinatis mucronatis*, Linn. Ce lézard, qui se trouve en Amérique est du deuxième genre. Il est petit, il a la tête dépourvue d'écaillés et sillonnée par différentes rides très-sensibles; elle est comme tronquée par derrière, à l'endroit où commencent les écaillés du cou, et elle semble former continuité avec lui. On distingue sous la gueule deux grandes écaillés arrondies. La couleur du dos est rousse. Toutes les écaillés, excepté celles du ventre, sont terminées en pointe et relevées en carène très-saillante. La queue surpasse le corps de moitié en longueur; elle est d'une forme hexagonale, et ses arêtes sont très-marquées.

LÉZARD FOUETTEUR. Voyez FOUETTE-QUEUE.

LÉZARD GOETREUX. Voyez GOITREUX.

LÉZARD GRIS, *Lacerta agilis*, Linn.; *Lacerta caudâ verticillatâ, longiusculâ, squamis acutis, collari subtus squamis constructo*, Faun. Succ. 284; *Lacerta caudâ tereti, longâ, verticillatâ, longitudine corporis, pedibus pentadactylis unguiculatis*, Id. 1552, *Lacerta caudâ corpore parùm longiore, squamis lavissimis*, Gron.; *Lacerta minor, maculata indigena*, Seba; *Lacertus vulgaris, ventre nigro maculato*, Ray; en Espagne, *sargentina* et *lagartija*; aux environs de Montpellier, *langrola*.

Ce lézard est du deuxième genre: il est commun en Europe et notamment dans les climats chauds de cette partie du Monde. Il s'accouple vers la fin d'Avril; il dépose en été ses œufs dans de vieilles mesures exposées au Midi, où la chaleur de l'air suffit pour les faire éclore, et où pendant l'hiver il se retire lui-même. Il se nourrit de mouches, de fourmis, de grillons, de sauterelles, et sur-tout de vers de terre. Il aime à se montrer aux rayons du soleil. Plus le temps est chaud, plus il est vif et alerte. Il court quelquefois avec tant de rapidité qu'il disparoit en un instant. Dans la saison de l'hiver il ne se montre point; il reste engourdi dans sa retraite et sans prendre de nourriture. Il paroît aimer l'homme et le contempler avec une sorte de complaisance: les

Anciens ont prétendu qu'il veilloit à la sureté de l'homme, et qu'il le défendoit contre les serpens; de là vient qu'ils ont nommé le lézard, *ami de l'homme et ennemi des serpens*. Mais Gesner, ainsi qu'Erasme, dans son *Colloque sur l'amitié*, attribuent ces qualités préférablement au lézard vert. Voyez ce mot.

Le lézard gris varie pour la grandeur de son corps et dans les teintes de sa couleur. Il est communément long de cinq à six pouces, et large de six à huit lignes vers le milieu du corps. Sa tête est triangulaire, aplatie, couverte de grandes écailles; le museau ovale; les yeux sont vifs, recouverts de leurs paupieres; les oreilles rondes, bien ouvertes, et situées derriere la tête; la gueule est grande; les deux mâchoires sont d'égale longueur, et toutes deux armées de petites dents fines, un peu crochues et tournées vers le gosier: la langue est rougeâtre, assez longue, plate et fendue en deux vers son extrémité. Les pattes de devant sont un peu plus courtes que celles de derriere, et se terminent chacune en forme de main à cinq doigts fort déliés, de longueur inégale, dont le plus long est celui qui tient la place de l'index; ils sont munis de petits ongles tannés, faits en forme d'hameçon.

Tout le dessus du corps est ordinairement d'un gris-cendré, agréablement varié sur les côtés, revêtu d'une peau dont les écailles vues au microscope présentent un aspect intéressant. On distingue sur ce fond deux raies de couleur brune: le dessous de la gorge, qui est renflé en maniere de coqueluchon, est d'une couleur dorée, luisante; le ventre est d'un vert-bleuâtre, et couvert de plusieurs rangées d'écailles carrées, beaucoup plus grandes que celles qui garnissent le dessus du corps: l'anus est assez grand et situé un peu au-delà des cuisses: la queue est ronde, de la longueur du corps, allant toujours en diminuant de grosseur, et d'une couleur uniforme.

On peut manier impunément le lézard gris. Il suce avidement la salive des enfans, qui font leur jouet de ces animaux, soit en les renfermant dans des boîtes pleines de son, soit en les faisant battre ensemble. Si l'on met dans la gueule de ce lézard un

peu de tabac en poudre, il entre aussi-tôt en convulsion et meurt en peu de momens. Il change deux fois de peau dans le cours d'une année, savoir, au printemps et en automne, à la manière des serpens.

M. Néédham, dans ses *Nouv. Obs. Microsc.* a fait un chapitre sur la langue du lézard. Cette langue, dit-il, est fourchue, et l'animal la darde avec vitesse : vue au microscope, elle paroît dentelée comme une scie, et cette configuration de la langue sert au lézard pour mieux retenir les insectes ailés dont il se nourrit, et qui lui échapperoient facilement. On a donné une figure qui représente cette langue desséchée et comprimée entre deux glaces ; comme on ne voit point ces crénelures sur la langue de l'animal mort, il y a apparence que le lézard étant vivant, peut à volonté les dresser et les contracter.

Il n'est pas rare de rencontrer des lézards gris qui ont deux et même quelquefois trois queues, tantôt de même longueur, et tantôt inégales. Il est des personnes qui croient que la rencontre de tels lézards est le signe certain d'une fortune prochaine. M. Néédham, dans l'ouvrage cité ci-dessus, conjecture que cette singularité doit être attribuée à l'espece de passion que les enfans ont en certains pays pour tourmenter les lézards, et qu'il peut arriver que quand ils lui ont fendu la queue suivant sa longueur, chacune des portions s'arrondisse et devienne une queue complete. « Car, ajoute cet Auteur, il est très-ordinaire que si toute leur queue ou seulement une partie se perd par quelque accident, elle recroisse d'elle-même ; il assure en avoir vu une infinité d'exemples, et c'est là une perte à laquelle ces animaux sont exposés journellement, lors même qu'ils ne font que jouer entre eux ; car les petites vertebres osseuses qui forment leur queue sont très-fragiles et se séparent aisément les unes des autres : aussi voit-on souvent des queues de toutes sortes de longueurs à des lézards qui sont d'ailleurs de même taille. » Les Continuateurs de la *Matiere médicale* de M. Geoffroi regardent la queue bifurquée des lézards comme une espece de monstruosité et de jeu de la Nature. La plupart des doubles et triples queues des lézards sont sans vertebres ;

tebrés ; mais elles contiennent des cartilages de la grosseur d'une forte épingle, et qui les rendent très-flexibles et moins fragiles. Quelquefois une seule des queues est vertébrée, elle doit être regardée comme la véritable. Quant à la reproduction de la queue des lézards, après qu'on la leur a coupée, c'est un fait attesté par *Aristote*, et dont *M. Perrault* cite un exemple dans ses *Essais de Physique*, où il dit que la queue ayant été coupée à un lézard vert, elle lui revint, et qu'au lieu de vertèbres on y trouva un cartilage. (*M. Perrault*, ayant arraché à un petit crocodile des dents qui branloient, a trouvé dans les alvéoles d'autres dents très-petites, mais très-bien formées, qui devoient succéder et croître à la place des premières : c'est ce qui a fait croire à cet Observateur qu'il en est de même de la queue du lézard, et que la Nature lui en a donné en réserve des germes qui se développent lorsque la première queue lui a été enlevée.) *M. Marchand*, de l'*Académie des Sciences*, a voulu tenter l'expérience de cette reproduction de la queue sur un lézard gris ; elle ne lui a point réussi.

LÉZARD dit le Grison, *Lacerta Turcica*, *caudâ subverticillatâ mediocrî*, *corpore griseo subverrucoso*, Linn. ; *Lacerta minor cinerea*, *maculata*, *Asiatica*, Edw. Ce lézard qui est du deuxième genre se trouve dans les pays Orientaux. Son corps est petit et d'une couleur grise parsemée de points roussâtres. Sa surface est inégale et chargée de verrues peu distinctes. La queue est à peine plus longue que le corps, et les segmens dont elle est formée sont disposés confusément.

LÉZARD dit le LARGE-DOIGTS, *Lacerta (principalis) caudâ subcarinatâ*, *cristâ gulæ integerrimâ*, *dorso lævi*, Linn. ; *Lacerta caudâ tereti*, *corpore duplo-longiore*, *pedibus pentadactylis*, *cristâ gulæ integerrimâ*, *dorso lævi*, Mus. Ad. Fr. 1, p. 43. Ce lézard est du premier genre ; il se trouve dans l'Inde. Sa tête est plate et terminée en pointe obtuse ; elle est un peu élargie, légèrement comprimée par les côtés, et marquée de diverses figures très-fines : les ouvertures des narines sont très-petites et placées au-dessus du museau ; les trous des oreilles peu sensibles : la crête qui est



sous la gîteule est arrondie , sans aucune dentelure ; son bord est épais et garni par-devant d'un aiguillon ; elle est marquée des deux côtés , dans son disque , par une tache noire , sillonnée par des stries blanchâtres ; le corps est garni de très-petites écailles , et l'abdomen n'est recouvert par aucunes lames convexes : la queue est du double plus longue que le corps ; elle est couverte de très-petites écailles , très-déliée vers son extrémité , un peu relevée en carène par dessus , striée par dessous et divisée en plusieurs segmens par des coupures transversales , mais à peine sensibles : les quatre pieds ont chacun cinq doigts , et dans chaque doigt l'avant-derniere articulation est plus large en dessous que les autres ; tous les ongles sont très-aigus et très-petits : la couleur du corps est livide ; celle de la queue est plus pâle , et marquée de raies d'un brun sombre.

LÉZARD dit le LION , *Lacerta caudá verticillatá* , *longá* , *corso lineis sex albis* , Linn. Ce lézard , qui se trouve dans la Caroline est du deuxième genre. Il a le dessus du corps marqué de chaque côté de trois lignes blanches et étroites , entre lesquelles sont disposées alternativement d'autres lignes de couleur noire ; le milieu du dos , entre ces lignes , est d'une teinte blanchâtre : on distingue deux rides sur le cou : les cuisses sont garnies d'un rang de petits tubercules dans leur partie postérieure.

LÉZARD MARBRÉ , *Lacerta marmorata* , *caudá tereti* ; *corpore triplo-longiore* , *pedibus pentadactylis* , *gulá subcrístatá* , *anticé dentatá* , *dorso lævi* , Linn. Ce lézard , qui est du quatrième genre se trouve en Espagne. Sa tête est d'une teinte verdâtre et chargée d'inégalités dans sa partie supérieure : les ouvertures des narines sont rondes et tournées en arriere ; celles des oreilles sont fermées par une membrane et pareillement arrondies : les dents sont petites et un peu obtuses : le dessous de la gueule est couvert d'écailles bombées , et la rangée du milieu , qui s'étend depuis l'extrémité de la mâchoire inférieure jusques vers la poitrine , forme une espede de crête composée d'écailles plus alongées , et semblables à des dents : cette crête est à peine sensible sur la femelle ; mais le mâle la porte

pendante en forme de membrane : le tronc est couvert depuis le dos d'écaillés arrondies ; celles qui garnissent l'abdomen sont ovales et aiguës ; les os de la région iliaque forment une saillie au dehors : la queue , qui égale trois fois le corps en longueur , est arrondie , relevée par neuf arêtes qui la rendent anguleuse , couverte d'écaillés octogones ; elle est d'une couleur pâle , mouchetée de taches de couleur de rouille , dont le centre est blanc : les quatre pieds ont chacun cinq doigts ; les ongles des uns et des autres sont plus recourbés et plus aigus dans cette espèce que dans aucune autre ; leur couleur est bleuâtre vers leur origine et noire vers leur sommet ; la couleur des parties supérieures de l'animal est grisâtre , et marquée depuis le dos de raies transversales , blanches et noires ; celle des cuisses et des côtés de l'abdomen est rousse et marbrée de taches blanches et brunâtres : le dessous des cuisses est chargé , notamment dans le mâle , de huit ou dix tubercules disposés sur une ligne longitudinale. ( *Linn. Amœn.* )

LÉZARD dit l'OCCIPUT FOURCHU , *Lacerta caudâ subcompressâ mediocri, suturâ dorsali dentatâ, occipite bimucronato*, Linn. ; *Salamandra prodigiosa Amboinensis, scutata*, Seba ; *Iguana clamosa*, Laur. Ce lézard se trouve dans l'Inde Orientale et est du premier genre : sa tête est très-courte et très-convexe ; l'occiput forme deux avances semblables à des cornes ; on voit sur la longueur du dos et de la queue des aiguillons courts , de figure conique et peu nombreux.

LÉZARD dit le PLISSÉ , *Lacerta (plica) caudâ teretî longâ, occipite calloso, palpebris super exoriatis, collo lateribus verrucoso, subtus plicato*, Linn. Ce lézard est du quatrième genre ; il se trouve dans les Indes : son corps est tout couvert d'écaillés coniques , qui rendent sa surface semblable à la peau appelée *chagrin* : l'occiput est calleux ; les sourcils sont crénelés : derrière les oreilles et vers les côtés de la tête on voit deux verrues garnies de pointes ; la peau qui est sous le cou forme un double pli : la suture du dos a , dans sa partie antérieure une espèce de crénelure produite par des écaillés assez grandes ; une ride saillante qui commence au cou , s'étend des deux côtés sur la peau

qui recouvre les jambes de devant et se recourbe au milieu du tronc : la queue est arrondie, couverte de très-petites écailles, et partagée en segmens presque insensibles ; sa longueur est double de celle du corps : les doigts sont alongés, garnis en dessous d'écailles aiguës, et pourvus d'ongles aplatis. (*Linn. Syst. Nat.*)

LÉZARD dit le PONCTUÉ, *Lacerta (punctata) caudâ tereti mediocri, pedibus muticis, palmis tetradactylis, dorso longitudinaliter albo punctato*, Linn.; *Stellio*, Catesb. Lézard du cinquieme genre ; il se trouve dans la Caroline : son corps est d'une couleur brune ; le dos est marqué de deux rangées longitudinales de points blancs qui se réunissent en une seule à la naissance de la queue, sur laquelle on observe une rangée simple de pareils points.

LÉZARD dit le PORTE-CRÊTE OU LÉZARD D'AMBOINE, *Lacerta Amboinensis, caudâ tereti longâ, pinnâ caudali radiatâ, suturâ dorsali dentatâ*, Schlosser. Le Docteur Schlosser a donné en 1768 une description très-détaillée, avec une belle figure, de cette espece de lézard inconnue ou du moins mal décrite jusqu'alors. Dès l'an 1726 François Valentin qui a voyagé dans l'isle d'Amboine, avoit donné une description de ce lézard (*Descriptio veteris novæque Indiæ Orient. T. III, Part. I, Liv. V. Cap. 1.*) mais defectueuse et accompagnée d'une figure très-peu ressemblante. Le même Valentin appelle ce lézard, lézard crêté, lézard aquatique ; les Insulaires lui donnent le nom de *Soaa-ger* : il ajoute que ce lézard se tient ordinairement sur les bords des fleuves et des eaux douces, et quoiqu'il monte quelquefois sur les lieux élevés, rarement grimpe-t-il sur les endroits escarpés ; il dépose aussi ses œufs aux environs des rivieres ; il choisit sur-tout les isles et les bancs de sable qui se rencontrent ordinairement aux embouchures des fleuves rapides : il s'avance aussi sur la terre, et monte sur les petits arbres ou arbrisseaux qui se trouvent sur les rives de ces fleuves ; mais dès qu'il apperçoit des hommes ou des chiens, il s'élançe bien vite dans l'eau, et s'y cache sous les pierres qui s'y trouvent dispersées : il est facile pour lors de l'y prendre, pourvu qu'on le saisisse hardiment avec la main ; car ce lézard est aussi timide que stupide ;

il ne mord pas même celui qui l'empoigne ; on se sert aussi de filets pour le prendre.

Le Docteur *Schlosser* regarde le lézard dont il s'agit comme faisant la nuance entre le *basilic* et l'*iguane*, en ce que le caractère distinctif du premier est d'avoir sur le dos une espèce de nageoire ou de crête composée de rayons ; et celui de l'*iguane*, d'avoir sur la même partie une suture dentée, tandis que le *lézard d'Amboine* a en même temps une nageoire telle que celle du *basilic*, mais située sur la queue, et une suture semblable à celle de l'*iguane*, et disposée de même. *M. Daubenton* place le *lézard d'Amboine* dans le quatrième genre de cet ordre d'animaux.

Le *lézard d'Amboine*, décrit par *M. Schlosser*, a environ trente-deux pouces de longueur, depuis l'extrémité de la gueule jusqu'à la pointe de la queue. La tête et le collier sont de couleur verdâtre avec des stries blanches ; le dos et la queue sont d'un brun-fauve ; sa crête, qui regne sur toute la queue est d'un gris-fauve ; le ventre est gris ; les deux côtés du corps offrent, par intervalles, de grandes et de petites taches blanches : on remarque ces mêmes taches sur les parties latérales des pieds.

La partie supérieure de la tête est chargée de quelques tubercules ; et couverte de petites écailles rondes : la mâchoire supérieure se termine en pointe quadrangulaire, et l'inférieure est très-obtuse ; l'une et l'autre n'ont que quatre lignes de largeur à leur extrémité ; la première a en cet endroit trois lignes de hauteur, et l'inférieure a seulement une demi-ligne : les écailles qui couvrent tout le contour de la gueule, sur-tout de la mâchoire inférieure, sont presque carrées et plus grandes que celles qui couvrent le dessus de la tête : les narines sont ovalaires, éminentes, placées sur les côtés du museau ; les yeux sont assez grands ; les oreilles formées à l'extérieur par la membrane nue du tympan qui est fortement tendue et d'une forme oblongue : la langue est fort épaisse et charnue, légèrement fendue : les dents des deux mâchoires sont plates, pointues, et en se rencontrant elles se placent les unes entre les autres : il n'y a que les dents placées à l'extrémité de la mâchoire, tant supérieure qu'in-

férieure, qui soient courtes, rondes et penchées en avant : la partie inférieure du cou et du gosier, prise d'une part depuis les oreilles jusqu'aux épaules, et de l'autre, depuis le milieu de la largeur de la mâchoire inférieure jusqu'au sternum, est revêtue, en forme de collier, d'une peau ample, lâche, plissée, et qui a beaucoup de jeu : chaque ongle des cinq doigts dont les quatre pieds sont pourvus, a trois lignes de longueur ou environ ; tous ces doigts ont des deux côtés un rebord aigu, denté comme une scie, mais plus apparent sur les doigts des pieds de derrière que sur ceux de devant.

L'espece de crête qui est sur la queue commence vers la région de l'anus ; sa forme imite celle d'un segment de cercle dont le bord forme des sinuosités inégales, sur-tout vers sa partie postérieure. Cette crête a neuf pouces et demi de longueur, et sa plus grande largeur est de quatre pouces, y comprise la largeur de la queue, qui n'est plus que de huit lignes et demie à l'endroit où se termine la crête. Cette crête offre dix-sept rayons très-sensibles au tact, d'une substance cartilagineuse ou osseuse, cependant flexibles au gré de l'animal. Tout le bord supérieur de cette crête est garni de cent vingt petites dents aiguës, souvent penchées en arrière, et semblables à de petites dents de scie.

La suture dorsale qui s'étend depuis l'occiput jusqu'à la crête de la queue est aussi garnie de semblables petites dents, mais d'inégale grandeur, et au nombre de quatre-vingt-dix ; les plus grandes sont terminées par un double sommet. La queue est ronde, courbée en forme de tuile creuse, et plus longue que le corps et la tête de l'animal pris ensemble. La crête du mâle est toujours plus grande et plus élevée que celle de la femelle ; les couleurs de la peau du mâle sont aussi plus belles.

La chair du lézard d'Amboine, dit le porte-crête, est blanche, douce, d'une odeur à peu près semblable à celle de la chair du chevreau, et par conséquent meilleure à manger que celle du lézard appelé iguane. Les œufs de ce lézard d'Amboine, étant encore dans l'ovaire, sont jaunes ; étant sortis, ils deviennent

blancs et oblongs. On dit que l'animal se nourrit de semences et de baies d'arbrisseaux aquatiques et de petits vers.

LÉZARD dit la QUEUE BLEUE, *Lacerta (fasciata) caudâ tereti longiusculâ, dorso lineis quinque flavescens, caudâ cœruleâ*, Linn. *Lacertus caudâ cœruleâ*, Catesb. Ce lézard, qui se trouve à la Virginie et à la Caroline, est du quatrième genre : sa longueur ordinaire est d'environ six pouces ; sa tête est raccourcie ; son corps brun et marqué de cinq lignes jaunâtres, qui s'étendent parallèlement depuis le nez sur toute la longueur du dos ; la queue est d'une couleur bleue. *Catesby* rapporte qu'on voit souvent ce lézard sur la terre ; il fait sa retraite dans les creux des vieux arbres. Le même Auteur ajoute qu'il y a des gens qui regardent ce reptile comme venimeux, quoiqu'on n'ait pu lui en citer aucune preuve.

LÉZARD RAYÉ, *Lacerta quadrilineata, aut corpore lineis quatuor flavis, caudâ tereti longâ, palmis tetradactylis*, Linn. ; *Lacerta Ceylonica, minor, lemniscata*, *Seba*, (Mus. 2, t. 41, fig. 6.) Ce lézard, qui se trouve dans l'isle de Ceylan est du cinquième genre : il est petit ; ses pieds sont courts et terminés par de longs doigts, au nombre de cinq pour ceux de devant, et de quatre pour ceux de derrière. *Seba* dit que son corps est marqué de raies noires et blanches ; selon *Linnaeus*, il est marqué de quatre lignes jaunâtres, sur un fond noir sans doute. *Seba* ajoute que ce reptile a le corps luisant.

LÉZARD dit le ROUGE-GORGE, *Lacerta bullaris aut vesicâ gulari, caudâ tereti longâ*, Linn. ; *Lacerta viridis Jamaicensis*, *Catesb. Car. 2, t. 66.* Ce petit lézard est du quatrième genre ; il se trouve à la Jamaïque : son corps est d'une couleur verte. Ce lézard est remarquable sur-tout par une espèce de vessie rouge qu'il a sous la gueule, et qu'il gonfle ou rend flasque à son gré. On prétend qu'il l'enfle lorsqu'il est effrayé.

LÉZARD-SERPENT. Voyez SERPENT-LÉZARD à queue longue et écailles rudes.

LÉZARD dit le SILLONNÉ, *Lacerta caudâ compressâ, suprâ bicarinatâ mediocri, dorso quadrifariam carinato-striato*, Linn. Ce lézard, qui se trouve dans les Indes, est

du premier genre : il est petit et d'une couleur grise; *Linnaeus* dit que le dos est marqué de deux stries très-sensibles, et qu'il a les côtés relevés en arête de part et d'autre par une rangée d'écaillés, en sorte qu'il paroît plissé : les flancs sont couverts d'écaillés convexes en forme de tubercules : le ventre est partagé par vingt-quatre rangées d'écaillés disposées transversalement, et formées chacune de six écaillés : la queue n'est guère plus longue que la moitié du corps ; elle est comprimée, striée par dessous, lisse par les côtés, et relevée en dessus par une double saillie en forme de carène. Il n'y a aucune crête sur le corps.

LÉZARD dit le SOURCILLEUX, *Lacerta caudà carinata, dorso superciliisque squamis ciliatis*, Linn. ; *Lacerta Ceilonica, cristata et pectinata*, Seba, Mus. 1, pl. 94, fig. 4 ; Id. pl. 109, fig. 2 et 4. Ce lézard est du premier genre : il se trouve dans les Indes. *Seba* dit qu'il a sur la tête une espèce de crête. Sa gueule est toute bordée d'écaillés assez larges ; celles dont le corps est couvert sont d'un brun clair et mouchetées de taches d'un rouge foncé ; celles du dos sont redressées en forme de peigne : ses cuisses sont longues et minces ; ses pieds et sa queue sont aussi garnis d'écaillés plus grandes que celles du corps, et d'un rouge clair. Ce reptile a les sourcils hérissés de pointes ; les yeux grands et jaunâtres dans leur contour, comme la crête et le peigne.

LÉZARD STRIÉ, *Lacerta caudà tereti mediocrè, dorso lineis quinque albidis*, Linn. Cette espèce est du troisième genre et se trouve dans la Caroline. Sa tête est marquée de six lignes jaunes, dont deux sont situées entre les yeux, deux autres au-dessus, et les deux dernières au-dessous des mêmes organes ; le dessus du corps est d'une couleur noirâtre, avec cinq autres lignes jaunâtres ou blanchâtres, qui s'étendent depuis la tête à peu près jusqu'au milieu de la queue : cette dernière partie est une fois et demie aussi longue que le corps, et ne forme point d'anneaux comme dans plusieurs autres espèces de lézards. L'abdomen est chargé de plis qui sont disposés comme en recouvrement.

**LÉZARD** dit le **TRIANGULAIRE** ; *Lacerta Nilotica* ; *caudá longá extimo triquetrá , corpore glabro , dorso squamarum lineis quatuor* , Linn. ; *Lacerta caudá tereti longá , corpore toto glabro , squamis angulo obtuso notatis* , Hasselquist. Itin. 311 , N.º 59. Cette espece est du quatrieme genre et se trouve en Egypte. Ses caracteres distinctifs sont d'avoir le corps lisse dans toute son étendue ; la queue alongée et arrondie à son extrémité , où elle est relevée par trois angles ; les écailles qui sont sur le dos , bombées en arête obtuse et marqués de quatre lignes.

**LÉZARD-VER** Africain et à écailles lisses. *Voyez* **LÉZARD CHALCIDE**.

**LÉZARD VERT** , *Lacerta agilis* ; ( Var. B. ) Linn. ; *Lacertus viridis* , Aldrov. ; *Lacerta viridis* , Seba , Edw. ; *Lagarto* et *Fardacho* , en Espagne ; *Lazer* , aux environs de Montpellier. Ce lézard est du deuxieme genre. Il est semblable au lézard gris par sa forme extérieure ; aussi *Linnaeus* l'a-t-il considéré comme n'en étant qu'une variété. Cependant sa grandeur qui surpasse de beaucoup celle du lézard gris , et sa couleur verte , ont paru à la plupart des Naturalistes offrir des caracteres suffisans pour en faire une espece distincte. C'est sur-tout au printemps , lorsque le lézard dont il s'agit a changé de peau , que sa couleur verte paroît dans toute sa vivacité et tout son éclat ; car il est quelquefois d'un vert pâle : cette couleur s'étend sur tout le corps , excepté sur le ventre qui est blanchâtre.

Le lézard vert est un peu bas sur ses jambes , ce qui ne l'empêche pas d'avoir beaucoup d'agilité. Il est assez commun en Sologne et en Gatinois ; mais on le trouve rarement en Suisse et en Allemagne : en général il aime les pays chauds ; aussi abonde-t-il en Italie et dans nos provinces Méridionales. *Linnaeus* dit que le lézard vert des Indes est celui dont la couleur est plus agréable. On assure qu'il se trouve aussi en Afrique. Selon le même Auteur , ce lézard se trouve aussi dans les parties Méridionales de la Suede , et même en Irlande selon *Ray* ; il habite ordinairement dans les broussailles , les buissons , les bruyeres. Souvent il effraie les passans par le bruit qu'il fait en courant rapidement sur les feuilles seches ; puis



tout-à-coup il s'arrête et regarde l'homme fixément : il saute assez haut pour se dérober aux coups de bâton qu'on veut lui donner. Quelques chasseurs prétendent que sa morsure est venimeuse , et qu'on a vu même des chiens qui en avoient été très-malades ; mais il y a apparence que ces chiens avoient été mordus par quelque vipere que l'on a prise pour un *lézard vert* ; car il paroît certain que cet animal n'a point de venin. Il est vrai qu'il est extrêmement colere , et que quand il peut saisir un chien par le nez , il se laisse emporter au loin , malgré les violentes secousses que le chien lui donne , en s'efforçant avec ses pattes de lui faire lâcher prise : on ajoute qu'il se laisse plutôt tuer que d'abandonner son ennemi ; mais on ne voit pas que sa morsure soit jamais suivie d'un accident fâcheux. Il se bat quelquefois contre les serpens dont il devient communément la proie. Des chasseurs disent que dans la saison de la ponte des oiseaux , ce *lézard* gobe leurs œufs , et que c'est pour ce motif principalement qu'il grimpe aux arbres. Les Africains mangent volontiers les *lézards verts*. Les Kamtschadales , dit le Capitaine Cook , regardent cet animal comme un espion des puissances infernales : aussi quand ils en trouvent ils ne manquent pas de les couper par petits morceaux : si le *lézard* leur échappe , ils en sont au désespoir et craignent à toute heure de mourir : cela arrive quelquefois par un excès de découragement , ce qui augmente la superstition de leurs semblables.

**LÉZARD VOLANT.** C'est le *lézard ailé*, *Draco volans*, aut *Lacerta caudâ tereti*, *pedibus pentadactylis*, *alis femore connexis*, *cristâ gula triplici*, Linn. Amœn. On le nomme aussi *dragon volant* et *dragon ailé* ; il est du sixieme genre.

La tête de cette espece de *lézard* est petite et de figure ovale ; cependant elle est une fois plus large que le cou , étendue en hauteur et légèrement convexe par-dessus : la partie qui est derriere les yeux est marquée de points saillans ; les côtés et la partie antérieure se rétrécissent en pointe obtuse : l'ouverture de la gueule est assez grande ; les dents sont nombreuses , aiguës , très-rapprochées et d'égale grandeur ;

Les narines situées sur les parties latérales de l'extrémité du museau ; leurs ouvertures petites, arrondies et saillantes ; les yeux ovales ; les oreilles situées dans la partie inférieure des côtés de la tête et vers la naissance du cou ; elles sont recouvertes d'une membrane mince et arrondie : la gueule est garnie de trois crêtes, dont les deux latérales sont ovales et chargées de tubercules : celle du milieu est comprimée, plus grande et plus mince que les deux autres : le tronc est un peu plus large que le cou ; la fente de l'anus petite et disposée transversalement : la queue est mince et surpasse de moitié le corps en longueur ; elle est garnie d'écaillés relevées en carène, et qui se recouvrent comme les tuiles d'un toit ; elle est plus sensiblement anguleuse vers sa naissance qu'à son extrémité : les pieds tant de devant que de derrière ont cinq doigts garnis d'ongles aigus, courbes et comprimés.

Ce lézard a de plus deux especes d'ailes qui semblent naître des apophyses latérales des vertèbres du dos ; ces ailes sont membraneuses et garnies de très-petites écaillés qui se recouvrent en partie ; elles sont composées de six rayons flexibles d'une substance comme osseuse : la partie antérieure de leur bord est presque rectiligne ; mais la partie latérale et celle de derrière sont d'une forme circulaire ; ces ailes sortent des côtés du ventre : leur partie antérieure ne tient point aux pieds de devant ; mais leur partie postérieure est adhérente aux jambes de derrière, et se prolonge à peu près jusqu'au milieu de leur hauteur.

La couleur de l'animal est d'un brun-bleuâtre et parsemée de taches blanches. On trouve ce lézard dans les forêts de l'Asie et de l'Afrique. (*Gronov. Mus.*) *La Bardinais le Gentil*, Voyageur François, rapporte que vers l'année 1715, étant dans une petite Isle voisine de celle de Java, il vit des lézards qui voloient d'arbre en arbre comme des cigales ; il en tua un dont les couleurs exciterent son admiration par leur variété : cet animal étoit long d'un pied ; ses ailes, dit-il, ressembloient à celles du poisson volant (*Hist. Génér. des Voyages, tome X, liv. IV. p. 220.*) Ceux qui ont observé cet animal vivant, disent qu'il

à autour du gosier deux especes de vessies extérieures qui s'enflent lorsqu'il vole. (*Bront.*)

*Seba*, (*Mus.* 1, p. 160, t. 102, f. 2.) a donné la description d'une autre espece de *dragon volant*, qu'il prétend être distinguée de la précédente, en ce que ses ailes, au lieu d'être séparées des jambes de devant y sont adhérentes en partie. On trouve ce *dragon* en Amérique. On assure qu'il court assez vite et qu'il peut nager aussi bien qu'il vole.

*Linnaeus* observe que toutes les autres especes de *dragon volant*, décrites par différens Auteurs, sont fabuleuses. Telle est entre autres l'*Hydre* dont parle *Seba*, (*Mus. tom. 1, p. 102, fig. 2.*) Le même Auteur ajoute qu'il a vu à Hambourg un de ces prétendus *dragons* qui n'étoit autre chose qu'une production de l'art, mais travaillée avec tant d'industrie qu'elle sembloit être l'ouvrage de la Nature.

Les *lézards volans* s'élançant et volant d'arbre en arbre, ils s'y perchent pour prendre des insectes dont ils se nourrissent; on prétend qu'ils déposent leurs œufs dans des creux d'arbres, que leurs œufs sont bleus, tachetés de rouge et de la grosseur d'un pois. On voit cette espece de *lézard* conservée dans le Cabinet de Chantilly.

On donne le nom de *dragon* à un *lézard* bien différent du dragon volant. Voyez DRAGONE.

LÉZARDE. Nom que l'on donne quelquefois à la femelle du *lézard*.

LHAMA ou LAMA. Les Indiens du Chili donnent ce nom aux prétendus *petits chamcaux péruviens*. Voyez à l'article PACO.

LIAIS. Voyez PIERRE DE LIAIS.

LIANE. C'est un genre de plantes très-singulieres, qui croissent très-prompement en Amérique, et principalement aux Antilles, (il s'en trouve aussi en Afrique) où l'on s'en sert au lieu de cordes: ces plantes y sont fort communes.

En général les *lianes* montent en serpentant comme le lierre autour des arbres qu'elles rencontrent, et il y en a qui après être parvenues jusqu'aux branches les plus hautes jettent des filets qui retombent per-

pendiculairement , s'enfoncent dans la terre , y reprennent racine et s'élevent de nouveau , montant et descendant alternativement. D'autres filamens portés obliquement par le vent ou par quelque hasard , s'attachent souvent aux arbres voisins , et forment ou une forêt impénétrable , ou une confusion de cordages pendans en tout sens , qui offrent aux yeux le même aspect que les manœuvres d'un vaisseau. Il n'y a presque aucune de ces *lianes* à laquelle on n'attribue quelque propriété particulière dont quelques-unes sont bien confirmées.

Il y a des *lianes* aussi grosses que le bras ; quelques-unes étouffent l'arbre qu'elles embrassent , à force de le serrer. Il arrive quelquefois que l'arbre seche sur pied , se pourrit et se détruit entièrement , et qu'il ne reste que les spires de la *liane* , qui forment une espece de colonne torse isolée et à jour , que l'art auroit bien de la peine à imiter. Les Sauvages qui habitent le long de la riviere des Amazones trempent leurs fleches , pour les empoisonner , dans des sucS extraits de diverses plantes , et particulièrement de certaines *lianes* venimeuses. Ces fleches empoisonnées par le suc de ces *lianes* ont la singuliere propriété de conserver encore leur effet au bout d'un an. L'activité de ce poison est telle que des animaux qui avoient résisté aux poisons les plus redoutables , tels que l'arsenic , le sublimé - corrosif pris intérieurement , ont succombé presque en un clin d'œil , sous une ou deux piqûres peu profondes de ces fleches empoisonnées. Les Caraïbes se servent du suc de *toulola* contre les blessures de ces armes mortelles. Voyez TOULOLA , et Consultez le *Voyage de M. de la Condamine*.

On y distingue sur-tout , 1.° La *Liane à l'ail*. 2.° La *liane blanche*. 3.° La *liane crape*. 4.° La *liane franche*. 5.° La *liane à panier*. 6.° La *liane punaise*. 7.° La *liane carrée*. 8.° La *liane rouge* ou *liane à eau*. 9.° La *liane seguine*. 10.° La *liane tocoyenne*. 11.° La *liane à glacer l'eau* ou *liane à serpent*. Chevalier , pag. 198 à 200 ; Nicolson et d'autres font mention des *lianes à caconne* , à *chique* , à *bouton* , à *bœuf* , à *tonnelle* , etc. Nous en donnons l'énumération ci-après.

LIANE A L'AIL. Elle est ainsi appelée , parce qu'étant

fraîchement coupée, elle répand même au loin une odeur forte et désagréable comme celle de l'ail. On la trouve dans les forêts de la Guiane et de Cayenne; *Bignonia scandens, foliis citri, allium redolens*, Barr. 23.

LIANE A BARRIQUE, *Riveria major scandens*. Elle croît à Saint-Domingue; ses feuilles sont amples, assez semblables à celles de la morelle. Ses fleurs sont en grappes; il leur succede des baies violettes: on s'en sert dans quelques quartiers pour lier les barriques.

LIANE A BATATE. C'est la tige de la *batate* même. Voyez BATATE.

LIANE A BAUDUIT. C'est la *liane purgative*. Voyez son article ci-après.

LIANE BLANCHE, *Bignonia bifolia scandens, siliquis latis et longioribus, semine lato*, Plum. Ess. pag. 23. Dans la Guiane on se sert de la *liane blanche* pour les mêmes usages auxquels on emploie les *lianes franches* et *lianes punaises*, excepté que les Tonneliers ne s'en servent pas pour attacher leurs cercles: on en fait d'assez bons paniers, ainsi qu'avec la *liane à panier*, dont le nom désigne l'emploi particulier qu'on en fait: celle-ci ressemble à la *liane blanche* par la couleur, mais elle en diffère par les nœuds.

LIANE A BOITE A SAVONNETTE. Voyez ci-après LIANE CONTRE-POISON.

LIANE A BŒUF OU CHATAIGNE DE MER OU CŒUR DE SAINT-THOMAS. C'est l'*acacia à grandes gousses*; sa semence porte le nom de *cœur de Saint-Thomas*. Voyez ce mot. Son fruit est le plus grand de tous ceux des plantes légumineuses que l'on connoît; ce sont des gousses longues de deux ou trois pieds, larges de trois à quatre pouces, aplaties, enflées aux endroits où sont les semences, coriaces et entourées par un cordon ligneux qui naît du péduncule auquel elles sont attachées. Ces gousses énormes renferment chacune sept à neuf semences larges de deux pouces ou environ, un peu aplaties sur les côtés, arrondies en rein ou en cœur, et dont la robe lisse est d'un rouge-brun comme celle des châtaignes, au moins lorsqu'elles sont seches. Cette plante croît dans les deux Indes, dans les mornés à Saint-Domingue. Elle sert à différens usages; les peuples de

Bali , de Java et de Sumatra mettent ses jeunes fèves sur des charbons ardens , jusqu'à ce que la peau extérieure s'ouvre et se détache , et en mangent la substance en guise de châtaigne , quoiqu'elle soit amere. En Amérique , on les donne aux bœufs , qui en sont friands , et les enfans en font de petites tabatières : ces especes de châtaignes cordiformes se trouvent souvent au bord de la mer , où elles sont portées par le débordement des rivieres.

**LIANE A BOUTON** ; on la nomme aussi *castor* et *bonda-garçon*. Elle produit un fruit noir , luisant , assez semblable à un bouton d'habit : elle croit à Saint-Domingue.

**LIANE BRULANTE**. Elle se trouve aussi à Saint-Domingue : ses tiges sont remplies d'un suc caustique qui étant appliqué sur la peau , corrode les vaisseaux lymphatiques et y produit des escarres.

**LIANE A CABRIT** , *Tabernaemontana* , Plum. Cette plante qu'on range parmi les *Apocins* croit dans les bois et les lieux incultes à Saint-Domingue : sa tige est ligneuse , grise , cassante ; ses feuilles sont arrondies , d'un vert obscur ; ses fleurs sont blanchâtres , il leur succede des fruits souvent solitaires , quelquefois attachés deux à deux par la base , arrondis ; gonflés au milieu , pointus au sommet , verdâtres , qui s'ouvrent dans toute leur longueur et laissent échapper de petites graines aigrettées et cannelées.

**LIANE A CACONE OU CACONE OU ŒIL DE BOURRIQUE** , *Dolichos urens* , Linn. , Jacq. ; *Zoophtalmum* , etc. Brown ; *Mucuna* , Marcg. ; *Phaseolus siliquis latis* , *hispidis* , *rugosis* , *fructu nigro* , Plum. Amer. 92 , t. 107 ; *Phaseolus Brasilianus* , Sloan. ; *Phaseolus Nigritarum* , Clus. Exot. p. 68. Elle se trouve à Saint-Domingue , aux Antilles , dans les bois : ses tiges sont fort longues , grimpantes et à sommités pendantes ; ses feuilles portées trois à trois sur une même queue ; ses fleurs sont légumineuses , inodores , jaunâtres , tachées d'un peu de pourpre ; ses gousses larges de deux pouces et longues de six à sept , attachées plusieurs ensemble par paquets , noires , ridées , couvertes de poils très-piquans ; elles contiennent trois ou quatre graines rondes , aplaties , chagrinées d'un rouge tanné , ayant

sur les bords un cercle noir qui semble représenter l'œil d'un âne. Le peuple crédule, dit *Nicolson*, leur attribue plusieurs vertus qui sont purement imaginaires : ces graines sont fort amères.

**LIANE A CALÇON**, *Passiflora granadilla*. Les Caraïbes l'appellent *mercoya*. C'est une espèce de *grenadille* qui se trouve dans les Isles sous le vent. Ses tiges sont grêles et s'élèvent peu ; ses feuilles sont longues d'environ quatre pouces, elles en ont cinq à six dans leur plus grande largeur, elles sont minces, d'un vert clair, divisées dans toute leur longueur par trois côtes qui se réunissent au pédicule, et auxquelles aboutissent quantité de petites nervures ; elles sont sans dentelures : leur sommet est en trois parties, dont les deux latérales sont pointues, celle du milieu obtuse. Cette plante est estimée hystérique. *Voyez* MARITAMBOUR.

**LIANE A CHIQUES**. *Voyez* HERBE A CHIQUES.

**LIANE A COCHON**. Cette plante croît dans les broussailles, le long des rivières, à Saint-Domingue ; ses tiges sont minces, nombreuses, tendres, d'un vert clair : les cochons en sont très-friands, ainsi que de ses feuilles qui sont arrondies par la base, pointues au sommet, sans dentelure, d'un vert foncé ; leur plus grande largeur égale la moitié de leur longueur, qui est de cinq à six pouces ; elles sont portées sur un pédicule de deux pouces de longueur.

**LIANE A CŒUR**, *Cissampelos*, *Cuapeba*, Plum. Sa fleur, dit le Pere *Plumier*, est petite, verdâtre, en rose, et répandue en quantité le long de la tige. Des embryons qui naissent dans d'autres parties forment une baie molle, ronde, qui contient une amande fort ridée. Cette plante passe pour un des plus grands vulnéraires de Saint-Domingue.

**LIANE CONTRE-POISON** ou **LIANE A BOÎTE A SAVONNETTE** ; c'est le *nhandiroba* de *Plumier* et des Caraïbes, et l'*avila* de *Lémeri*. On trouve cette plante, dit *Nicolson*, dans les bois de Saint-Domingue ; elle croît à l'appui des arbres sur lesquels elle grimpe. Ses tiges sont flexibles, très-longues et pendantes ; ses feuilles charnues, luisantes, d'un vert obscur, non dentelées, longues de quatre à cinq pouces, et ayant  
dans

dans leur plus grande largeur trois pouces et demi ; elles sont garnies de cinq côtes saillantes qui se réunissent par en bas à un pétiole long de douze à quinze lignes , et qui aboutissent par en haut aux cinq pointes qui terminent la feuille ; la pointe du milieu est plus longue ; chaque côte donne naissance à plusieurs nervures obliques. Les fleurs sont monopétales ; représentant une roue découpée en plusieurs parties ; les unes sont stériles et ne donnent aucun fruit ; les autres sont portées sur un embryon qui devient un fruit sphérique de quatre à cinq pouces de diamètre , revêtu d'une écorce verte ; fort mince , qui recouvre une enveloppe ligneuse , chagrinée , cassante , de près d'une ligne d'épaisseur. Ce fruit est divisé vers le milieu de sa largeur par un petit bourslet qui est l'endroit où il s'ouvre dans sa maturité. Il contient une douzaine de semences plates , rondes , de douze à quinze lignes de diamètre , de forme irrégulière , lisses , de couleur fauve ; d'une saveur fort amère. Ces semences passent pour alexitères et fébrifuges. Quelques-uns les appellent *noix de serpent*.

LIANE A CORDE, ou LIANE JAUNE, *Bignonia scandens, viminea*, Barr. Sa tige est grisâtre et elle n'excede pas la grosseur d'une forte ficelle. On lui donne aussi le nom de *liane crape*. Sa fleur est purpurine ; son fruit est une gousse assez longue , en forme de glaive ; elle est remplie d'une liqueur jaune et épaisse , qui imprime sa couleur sur les toiles qu'on en imbibe ; mais on n'a pu jusqu'ici la fixer. Cette *liane* se trouve dans les Isles sous le vent : elle sert au besoin , ainsi que la *liane seguine* , en guise de cordes , à amarrer des barrières , à coudre les panneaux faits de feuilles de *baroulou* ou balisier , et à faire des instrumens de pêche.

LIANE A COULEUVRE. C'est la *liane contre-poison*. Voyez ci-dessus.

LIANE CRAPE: Voyez ci-dessus LIANE A CORDE. Voyez aussi BIGNONE à fleurs incarnates.

LIANE A CROC DE CHIEN. Espece d'arbrisseau qui se trouve fréquemment dans les mornes et les terres incultes des Colonies Françoises d'Amérique ; il sort de sa racine plusieurs tiges grimpantes , flexibles ,



brunes, d'un pouce et demi environ de diamètre, qui s'entrelassent les unes dans les autres et s'accrochent aux arbres voisins; elles sont armées de pointes longues, recourbées et très-piquantes, et rendent les endroits où elles se trouvent tellement impraticables, qu'on ne sauroit y faire un pas sans avoir la serpe à la main. Ses feuilles sont unies, partagées en deux parties égales par une côte saillante, d'un vert triste, éloignées les unes des autres, en forme de cœur, larges de deux pouces sur trois de longueur. Ses fleurs sont petites, blanches: il leur succede de petites baies jaunâtres. Il distille de cet arbrisseau une espece de gomme qui devient très-dure et rougeâtre. On fend par le milieu ses tiges, et on en fait du feuillard pour lier les barriques. *M. de Préfontaine* dit qu'avec une poignée de sa racine bouillie dans deux pintes d'eau réduites à une, on fait une tisane, dont l'usage continué pendant quinze jours suffit le plus souvent pour guérir de la gonorrhée. La racine de *genipa* préparée de la même manière achevera la guérison, si le mal est opiniâtre.

- LIANEA EAU. Elle se trouve dans les bois de la Guiane et à Saint-Domingue. On en distingue deux sortes: La première, *Akakaté*; *Arum scandens*, *angustifolium*, *aquam manans*. C'est, selon *Barrere*, pag. 18, une plante sarmenteuse, ainsi appelée, parce qu'en effet, quand on la coupe en travers, elle rend en abondance une eau ou suc limpide dont les voyageurs se servent utilement contre la soif. L'autre espece de *liane à eau*, étant tordue, sert pour les gros amarres, comme barrières, palissades, etc.; elle est fort commune et croît fort vite; mais elle ne dure guere qu'un an, étant employée et exposée à l'air: il y en a d'aussi grosses que le poignet. Etant coupée, elle rend aussi une eau claire et pure, dont les voyageurs et les chasseurs altérés font un grand usage; *M. de Préfontaine* dit qu'elle lui a été fort utile: mais il faut observer, après l'avoir coupée par le bas, d'en couper promptement la longueur de trois à quatre pieds dans le haut, pour obliger l'eau à descendre, sans quoi l'eau, au lieu de s'écouler, remonte dans l'instant vers le haut de la tige. *M. de Préfontaine* a appris cette

précaution d'un Indien qui se moquoit de lui, en voyant qu'ayant coupé plusieurs fois cette *liane* par le bas, il ne trouvoit point de quoi se désaltérer. L'eau, en effet, au lieu de descendre remontoit; mais quand après avoir coupé dans le bas, il coupa sur le champ, à hauteur d'homme, et qu'il eût renversé le bout d'en haut dans sa bouche, il y trouva l'eau qui tendoit toujours à monter, et dont, pour ainsi dire, il interrompoit le cours. *M. de Préfontaine* donne à cette *liane à eau* le nom de *liane rouge*. (*Mais. rustiq. de Cayenne.*)

LIANE FRANCHE, *Bignonia scandens viminea, siliquæ ensiformi breviori, flore albo*, Barr. Ess. page 24. Les Caraïbes et les Galibis l'appellent *kerere*.

La *liane franche* est la meilleure de toutes les *lianes* que la Guiane produit; sa fleur est blanche, jaune, et est remplacée par une silique de la forme d'un petit glaive. Cette *liane* dure plus que le clou qui l'attache; mais elle n'est pas commune dans les lieux habités: on la vend vingt sous le paquet de deux cents brins marchands, c'est-à-dire sans nœuds et de deux brasses de longueur. On la trempe pour l'employer; elle se fend aisément et sert généralement à tout: on en garnit les bouteilles qu'on appelle dans le pays *dames-jeannes*; les Tonneliers s'en servent pour attacher leurs cercles. Elle sert au même usage que le *rotang*, et se fend de la même longueur et épaisseur. Dans un vase proportionné au *malingre* (espece d'ulcere), on met force citrons entiers, avec une ou deux poignées de *liane franche* et d'une autre *liane* appelée *bois de tisane*. Ce remede s'appelle *tremper* et n'est en usage que parmi les Negres.

LIANE A GLACER L'EAU. C'est la plante appelée par les Indiens *caapcha*. Voyez ce mot.

LIANE A GRIFFE DE CHAT, OU GRIFFE DE CHAT, *Bignonia unguis cati*, Linn. C'est le *reremouly*, *cerese*, des Caraïbes. Elle est garnie de vrilles ou mains qui imitent les griffes du chat et par lesquelles cette plante s'accroche, à la maniere des lierres, aux arbres voisins et aux rochers, dans divers quartiers de Saint-Domingue; on la trouve aussi dans les isles de

Bahama, aux Antilles et à Cayenne. On l'estimé apéritive.

LIANE JAUNE. Voyez ci-dessus LIANE A CORDE.

LIANE LAITEUSE. A la Martinique elle est renommée contre la morsure des serpens. On l'emploie à Saint-Domingue, dit *Nicolson*, pour guérir les vieux ulcères.

LIANE MANGLE, *Apocynum scandens*, Plum. C'est l'*Echites* de *Jacquin*.

LIANE A MÉDECINE. Voyez ci-après LIANE PURGATIVE.

LIANE MIBI OU LIANE MIBIPI, Voyez LIANE A PANIER.

LIANE MINCE. C'est le *Bajania scandens* du Pere *Plumier*.

LIANE A MINGUET. *Nicolson* dit qu'elle tire son nom d'un ancien habitant de Saint-Domingue, assez versé dans la connoissance des plantes du pays. Il fut le premier qui employa celle-ci; il en faisoit un vulnéraire universel. Elle conserve encore aujourd'hui le nom de son Auteur, et est assez estimée. Cette plante, dit M. *Desportes*, imite parfaitement, par sa grandeur et par ses feuilles, le sceau de *Notre-Dame*; ses feuilles et ses fruits la font ranger dans la classe des *Vignes*: son fruit est gros comme un pois, noir, un peu âcre. Cette liane croît sur les mornes dans les lieux humides. Elle est vulnéraire et détersive.

LIANE A OUARIT. Son fruit est une longue silique qui renferme plusieurs graines rouges, oblongues, ayant sur un bord un demi-cercle noir. Cette liane se trouve à Saint-Domingue.

LIANE A PANIER, ou LIANE MIBI, ou LIANE MIBIPI. Son premier nom indique son usage. Elle sert à lier quantité de choses. Voyez ci-dessus LIANE BLANCHE; il y a plusieurs lianes à panier.

LIANE PERCÉE. Cette plante se trouve à Saint-Domingue. Ses feuilles sont percées de deux trous ovales des deux côtés de la côte qui les divise en deux parties égales.

LIANE A PERSIL, *Serjania scandens*, Plum. C'est le *mamarou*, *coulaboulé*, des Caraïbes. *Nicolson* dit que les tiges de cette plante sont striées; son écorce est grise, mince, assez adhérente au bois qui est

souple et liant. Ses feuilles attachées trois par trois au bout des ramilles sont luisantes et d'un vert foncé en dessus, pâle en dessous, longues d'environ un pouce, large de sept à huit lignes, unies dans leur contour depuis la base jusqu'aux deux tiers, découpées dans le reste; les pétales de la fleur sont au nombre de quatre ou cinq. Le pistil devient un fruit qui renferme plusieurs petites graines rondes, de la grosseur d'un pois.

LIANE A PUNAISE. Cette plante se trouve dans la Guiane. Elle est fort rampante; son brin est de quarante pieds sans nœuds; elle monte jusqu'au haut des grands arbres qui en sont quelquefois étouffés. Elle sert aux mêmes usages que la *liane franche*.

LIANE PURGATIVE, ou LIANE A MEDECINE, ou LIANE A BAUDUIT, *Convolvulus Americanus*; les Caraïbes l'appellent *arepeea*. Elle se trouve sur les mornes, dans les lieux humides, à Saint-Domingue. Ses tiges sont grimpantes, cylindriques, sans vrilles; elles s'entrelacent dans les branches des arbres voisins, s'y accrochent et se replient ensuite vers la terre, y prennent racine et forment de nouvelles plantes. On en tire un suc résineux dont on se sert pour purger. *Nicolson* dit qu'un habitant du Cul-de-sac nommé *Bauduit*, en fait un sirôp purgatif qui porte son nom: quoiqu'il soit fort en usage parmi les habitans du pays, il ne laisse pas d'être dangereux, en ce qu'il occasionne des superpurgations. Ses feuilles sont taillées en cœur, un peu rudes au toucher, unies et non dentelées. Cette plante purge violemment.

LIANE PURGATIVE, du bord de la mer, *Soldanella*, Marçg.; *Convolvulus marinus*, *catharticus*, Plum. On ne la trouve que sur les côtes de la mer. Sa feuille est arrondie, bien nourrie. Elle est purgative. Voyez SOLDANELLE.

LIANNE CARRÉE ou LIANNE SILLONNÉE, *Serjania scandens*, Plum. Elle a les mêmes usages que la *liane rouge*, et se prépare de même; mais elle n'a pas la même propriété de fournir de l'eau pour désaltérer ceux qui ont soif.

LIANE A RAISIN. Elle est nommée ainsi, parce que ses fruits sont assez semblables aux grains de

raisin ; et qu'ils sont bons à manger. Cette plante croît dans les mornes à Saint-Domingue : ses feuilles sont larges ; presque carrées , d'environ six pouces de diamètre , profondément découpées , non dentelées , d'un vert foncé , et lisses en dessus , d'un vert pâle et rudes au toucher en dessous , portées sur un pédicule de quatre à cinq pouces de longueur.

LIANE A REGLISSE , *Orobus scandens*, Plum. ; *Konni* ; Hort. Malab. C'est le petit *panacoco* de la Guiane ; *Abrus precatorius*, Linn. ; *Orobus Americanus*, fructu coccineo , *nigrâ maculâ notato*, Tournefort ; l'*aouarou* des Caraïbes. C'est un sous-arbrisseau qu'on trouve au bord de la mer et dans les mornes , aux Isles sous le vent et dans les deux Indes , même en Afrique ; il est de l'ordre des *Légumineuses*. On emploie ses tiges aux mêmes usages que les racines de la réglisse en France. Sa racine est traçante , chevelue , sans aucune saveur ; ses feuilles sont petites , arrondies , attachées par paire le long d'une côte , d'un vert clair : sa tige est sarmenteuse , grimpante , comprimée , et comme composée de deux tiges réunies ; elle s'éleve jusqu'à dix ou douze pieds , s'entortille autour des arbres voisins qui lui servent d'appui , et jette des rameaux alternes , grêles et cylindriques : l'épiderme est gris , mince ; l'enveloppe cellulaire verte , remplie d'un suc assez semblable à celui des racines de *réglisse* d'Europe ; ses fleurs sont petites , blanchâtres , quelquefois rougeâtres , légumineuses , en épi ; le calice est en tube presque entier ; la corolle étroite , courte ; neuf étamines , dit *Linnæus* , réunies à leur base ; le pistil devient une gousse longue de douze à quinze lignes , arrondies , grisâtre , composée de deux lames membraneuses , remplie de trois à six graines presque sphériques , dures , lisses , luisantes , d'un rouge fort vif , avec une petite tache d'un beau noir près de leur ombilic. Les graines varient et sont quelquefois de couleur blanche. On se sert de ces graines en Afrique et en Asie , soit en guise de pois , soit comme ingrédient dans les cémentations dont on fait usage pour consolider les ouvrages d'or que l'on fabrique dans ces pays.

LIANE ROUGE , *Zorin* ; *Bignonia scandens*, *rubens*

*et viminea*, Barr. pag. 23. Cette plante croît par-tout dans les endroits incultes, à Saint-Domingue et dans la Guiane : elle rend une couleur rouge. *Nicolson* dit que ses feuilles sont dentelées, oblongues, de deux à trois pouces de largeur, ce qui fait environ la moitié de la longueur ; qu'elles sont terminées au sommet par une pointe obtuse, courbée d'un côté, divisée par une grosse côte, qui est le prolongement d'un pétiole très-court.

**LIANE A SANG.** Elle croît dans les marais, aux Isles sous le vent ; elle est remplie, dit *Nicolson*, d'une liqueur épaisse, rouge comme du sang de bœuf.

**LIANE A SAVON.** On la trouve dans les bois : elle est nommée ainsi, parce que ses tiges broyées dans l'eau la font écumer ; on en fait des cure-dents qu'on dit propres à affermir les gencives. On range cette plante dans la classe des *Apéritives*. Son bois est blanchâtre, spongieux, d'une saveur amère : ses tiges sont revêtues d'une écorce grisâtre ; elles s'élèvent assez haut par le moyen des arbres voisins auxquels elles s'attachent : ses feuilles sont dentelées, presque rondes, échancrées par la base en forme de cœur, pointues au sommet, d'un vert foncé, veloutées, portées sur un petit pétiole dont le prolongement forme une côte qui s'étend tout le long de la feuille, et qui la divise en deux parties égales ; à cette côte aboutissent des nervures très-obliques, dont l'intervalle est rempli par plusieurs petites veines parallèles entre elles.

**LIANE A SCIE**, *Paullinia scandens* ; c'est le *Cururu scandens* du Pere *Plumier*.

**LIANE SEGUINE.** Elle est très-bonne en tisane, dit *M. de Préfontaine* ; mais il ne faut se servir que de son maître-brin que les Negres appellent *mamam*. A défaut d'autres lianes, elle sert à amarrer des barrières, comme la *liane-crape* : on l'emploie aussi pour coudre des feuilles de *baroulou*, et sur-tout à faire les *borgnes*, *gouris* et autres instrumens de pêche.

**LIANE A SERPENT.** A Saint-Domingue on appelle *liane à serpent* une espèce d'*aristoloche* ronde ; c'est le *manarou* des Caraïbes. On lui attribue une vertu apéritive ; à la Martinique, on l'emploie contre la

morsure des serpens. Cette *liane* seroit-elle l'*aristoloché anguicide*? Voyez ce mot. Elle croît dans les monts et dans la plaine; on la trouve fréquemment dans les halliers, le long des haies et dans les terrains incultes.

LIANE SILLONNÉE. Voyez ci-dessus LIANE CARRÉE.

LIANE TIMBO ou TUE-POISSON. Cette plante est naturelle au Brésil. Voyez TIMBO.

LIANE TOCOYENNE. Elle sert à faire des paniers propres au ménage; son écorce qui se dédouble la rend plus difficile à gratter et à préparer: elle naît abondamment dans le pays habité par la Nation appelée *Tocoyenne*.

LIANE A TONNELLE. On la trouve dans les bois à Saint-Domingue; on s'en sert pour couvrir les berceaux qu'on appelle *tonnelles*: elle pousse de tous côtés plusieurs tiges, dont les unes se plient vers la terre et y prennent racine, les autres s'élevent et s'attachent aux arbres voisins. Une seule de ces plantes, dit *Nicolson*, s'étend quelquefois à plus d'un quart de lieue.

LIANE A VERS, *Cactus Peruvianus, scandens et repens*, Plum.; c'est l'*acoulerou* des Caraïbes. Cette *liane*, dit *M. Desportes*, grimpe le long des plus hauts arbres; ses tiges sont flexibles, de la grosseur du doigt, de couleur verte, revêtues d'un petit nombre de feuilles petites, charnues, de la longueur et de la largeur d'un pouce; sa fleur ressemble à celle de nos lis et elle en a l'odeur; ses fruits sont rouges: on la trouve dans les bois. On coupe ses tiges; il en distille un suc blanchâtre, un peu acide, qui est estimé un excellent vermifuge.

LIANE AUX YEUX, espece de *Bryone*. Les Caraïbes l'appellent *queraïba, coyyrou*.

LIBER. Voyez aux articles ARBRE et ÉCORCE.

LICAMA des Caffres; c'est le *bubale*. Voyez ce mot.

LICE. Les chasseurs désignent par ce mot une chienne courante dont on tire race. Le mot *lice*, dans le sens où s'en est servi *La Fontaine*, paroît désigner plus génériquement une grosse chienne pleine:

Une lice étant sur son terme.

*Fab. VII. Liv. II,*

**LICHE.** Quelques-uns prétendent que c'est la *pélamide* des Languedociens. La *pélamide* d'Aristote, etc. est du genre du *Scombre*. Voyez l'article **PÉLAMIDE**.

La *liche* est de la section des *Chiens de mer* qui ont des trous aux tempes, sans avoir de nageoire derrière l'anus. La *liche* ressemble assez à l'*aiguillat*; mais elle en diffère par ses nageoires dorsales, qui sont privées d'aiguillons, et les abdominales qui sont grandes et très-rapprochées de la queue; la seconde nageoire du dos est plus grande que la première: ces caractères servent à distinguer la *liche* de toutes les autres espèces de *chiens de mer*.

M. Broussonet dit que cette espèce (la *liche*) vient du Cap-Breton; la description qu'il en donne est faite d'après un individu long de trois pieds, lequel se voit au Cabinet du Roi: sa peau est chagrinée et recouverte de petites écailles anguleuses; le corps est arrondi, la tête grosse, et le museau court et obtus; la gueule est armée de plusieurs rangs de dents oblongues, aiguës, comprimées; les plus grandes sont dentelées sur les bords: les narines sont grandes et placées sur les côtés du bout du museau: les yeux grands et plus près des narines que du premier évent; les trous des tempes grands et éloignés des yeux; de chaque côté sont cinq petits événements, dont les deux derniers sont plus rapprochés: les nageoires pectorales sont presque ovales; celle de la queue est alongée et lancéolée.

**LICHEN.** Nom donné à une famille de plantes rampantes et comme couvertes de lepre. Quelques Auteurs rangent les *lichens* dans la famille des *Champignons*, et prétendent que les *mousses terrestres* sont aussi des espèces de *lichens*, ainsi que la *pulmonaire de chêne* et l'*hépatique commune*. Les *lichens* paroissent avoir une sorte d'analogie avec les *fucus*; Voyez ces mots. La substance de quelques *lichens* est gravéleuse et participe souvent de la matière calcaire. Le port de ces plantes est en général assez singulier. On trouve des *lichens* sur les pierres et sur l'écorce des vieux arbres: on connoît l'espèce du très-long *lichen* qui pend au hêtre ou au sapin, *Lichen longissimus, ex fago et abiete pendens*, Corol. Inst. Il y a des *lichens* à ex-



tensions crustacées et à cupules tuberculeuses : tel est le *Lichen scriptus*, Linn. 1606. Cette espèce forme sur les arbres une croûte extrêmement mince, couverte de petites lignes noirâtres, disposées de manière à former en quelque sorte des caractères ou lettres hébraïques. Il y a des *lichens* à extensions crustacées et à cupules en écusson ; des *lichens* à extensions foliacées, les unes serrées et imbriquées, les autres lâches et non imbriquées, telle est la *pulmonaire de chêne* ; des *lichens* à extensions coriaces ; des *lichens* à cupules en forme de vase ou d'entonnoir ; d'autres à ramifications coralloïdes ou arborescentes, tel est le *lichen des rhennes* ; le *lichen* à extensions filamenteuses, pendantes ou étalées, et les cupules presque planes, c'est l'*usnée des boutiques*.

Le peuple se sert quelquefois de toutes sortes de *mousses* ou de *lichens* pour teindre, sans considérer s'ils sont tous propres à cette opération, et à donner une même couleur. Les *lichens* les plus connus des Teinturiers sont l'*orseille* et la *perelle* ; Voyez ces mots. Le *lichen de genévrier* est fort usité en Suede pour donner aux habits une couleur jaune. M. *Westbek* fait encore mention dans les *Mémoires de l'Académie de Suede* de la couleur violette et d'un beau rouge constant que l'on peut obtenir du *Lichen foliaceus, umbilicatus, subtus lacunosus*, Linn. Ce *lichen* paroît au premier coup d'œil comme s'il avoit été brûlé ; il est aussi mince que du papier et se réduit en poudre pour peu qu'on le touche quand il est sec. Il n'est attaché à la pierre que par une seule petite racine qui se trouve au milieu du *lichen* ; il est rempli de tubercules qui sont creux par dessous. On recueille ce *lichen* comme les autres, par un temps humide, afin qu'il se détache plus facilement de la pierre. A défaut on arrose la pierre avec de l'eau : ensuite on le lave, on le fait sécher et on en tire la couleur par le moyen de l'urine, comme on fait pour l'*orseille*.

On voit que la Teinture a su tirer parti de plusieurs *lichens* ; la Médecine en emploie plusieurs. Des animaux sauvages mangent des *lichens* ; les Canadiens, au rapport de M. *Kalm*, se nourrissent souvent avec un *lichen* particulier à leur pays glacé.

**LICHEN DE GRECE.** Il sert à teindre en rouge : c'est

le *Lichen Græcus*, *polipoides*, *tinctorius*, Tourn. Voyez à l'article ORSEILLE.

**LICHENÉE DU CHÊNE.** Nom que l'on donne à une très-belle chenille qui se trouve sur une espee de lichen gris-blanc dont elle a les couleurs, et le long duquel elle rampe sur le tronc du chêne auquel elle s'attache vers la fin de Mai. Cette chenille courbe et plie avec art trois feuilles de chêne; elle en fait une boule qu'elle enduit intérieurement d'une matiere visqueuse, d'une espee de soie, et cette bourre devient le surtout de sa coque. Cette chenille, devenue chrysalide, produit au commencement de Juillet un beau papillon, dont les ailes imitant le point de Hongrie, présentent, parmi les jeux de la Nature, une singularité digne d'arrêter les yeux des Amateurs.

**LI-CHI.** Voyez LETCHI.

**LICOICHE.** Voyez à l'article LIMACE.

**LICORNE COQUILLE.** Nom donné à un buccin des parages Magellaniques, qui est armé en dedans, vers l'extrémité supérieure de la levre, d'une dent saillante. La robe de ce buccin nouvellement connu est de couleur marron et est ornée de stries transversales un peu tuilées.

**LICORNE DE MER.** C'est un grand animal marin du genre des *Cétacés*, qui se trouve comme la baleine dans les mers du Groënland: nous en avons parlé sous le nom de *narwhal*, à la suite de l'article BALEINE. On appelle du nom seul de *licorne* l'espee de dent ou la défense de ce cétacée: on la voit aussi communément dans les Cabinets des Naturalistes, qu'on la fait passer pour rare et précieuse dans le Trésor de Saint-Denis en France. Le vulgaire l'appelle *corne* ou *dent marine*, en latin *Ceratodon*; c'est une défense qui n'est pas située obliquement ni perpendiculairement, mais sur le même plan du corps de l'animal, ainsi que le dit M. *Brisson* dans son *Regne animal*, pag. 367. Cet Auteur, qui appelle aussi cette partie de la *licorne dent*, dit que le *narwhal* a deux dents à la mâchoire supérieure (il faut cependant observer qu'il n'en a communément qu'une), longues de six à sept pieds, droites, tortillées en spirale, qui percent la levre supérieure et se dirigent en avant. Nous avons vu

des cannes faites de cette sorte d'ivoire , et qui étoient de la plus grande beauté. Voyez YVOIRE DU NARWHAL.

Des Lithologistes appellent *licorne fossile* (*Monoceros fossilis*) , des portions ossuses fossiles de grands animaux , et qu'on trouve ou endurcies ou altérées , à différentes profondeurs de la terre. Les Allemands en emploient beaucoup en Médecine , sous le nom d'*unicorne fossile* ou d'*ivoire fossile* (*Unicornu fossile*). Voyez YVOIRE FOSSILE et UNICORNE FOSSILE.

LICORNE DE TERRE. Voyez aux articles BREHIS et CAMPHUR , ce qu'on doit penser de leur existence.

LIDMÉE. On a désigné sous ce nom une race de grande taille dans l'espece de la gazelle antilope. Voyez à l'article GAZELLE.

LIÈGE , *Suber latifolium* , *perpetuò virens* , C. B. Pin. 424 ; *Quercus - suber* , Linn. 1413. C'est un arbre de moyenne hauteur , qui croit en Italie , en Provence , en Gascogne , vers les Pyrenées , en Roussillon , en Espagne et dans les autres lieux Méridionaux. Cet arbre , qui ressemble beaucoup au chêne-vert , a une racine grosse , longue et dure : elle pousse un gros tronc qui jette beaucoup de rameaux et dont l'écorce est épaisse , fort légère , très-spongieuse , de couleur grisâtre , tirant sur le jaune : elle se fend d'elle-même et se sépare de l'arbre , si l'on n'a pas soin de l'en détacher , parce qu'elle est poussée et chassée par l'accroissement circulaire de l'arbre , c'est-à-dire par une autre écorce qui se forme dessous , et qui est si rouge qu'on la voit de fort loin : les feuilles du liège ressemblent à celles du chêne-vert ; mais elles sont plus grandes , plus molles , vertes en dessus , blanchâtres en dessous ; ses charons et ses glands sont pareillement semblables à ceux du chêne-vert ; mais son gland est plus long , plus obtus , et d'un goût plus désagréable que celui de l'yeuse. L'arbre du liège ne se plaît guere que dans les terres sablonneuses , les lieux incultes et les pays de landes.

Quand les habitans des lieux où croit le liège veulent faire la première récolte de son écorce , ( elle ne doit pas être faite avant que l'arbre ait atteint douze ou quinze ans , ) ils attendent pour cela un temps chaud et serein ; s'il arrivoit une pluie immédiatement

après la récolte , c'est-à-dire quand il n'y a plus que la jeune écorce , elle se gâteroit bientôt , et l'arbre seroit en danger de périr. Ils en incisent le tronc dans toute sa longueur pour tirer l'écorce plus commodément : on ne renouvelle cette opération que six à huit ans après la première , et ainsi de suite pendant plus de cent cinquante ans , sans qu'il paroisse que ce retranchement nuise à l'arbre. L'écorce des vieux *lièges* est la meilleure , et ce n'est guere qu'à la troisième levée qu'elle commence d'être d'assez bonne qualité. On a soin de tremper aussi-tôt dans l'eau l'écorce tirée de l'arbre pour l'amollir ; on la met ensuite sur des charbons embrasés , puis on la charge de pierres , afin de la redresser et de la rendre plate ; après cela on la nettoie , mais elle reste toujours noireâtre en sa superficie : tel est le *liège-écorce* qu'on transporte en ballots dans toutes les parties du Monde , dont on se sert pour faire des bouchons de bouteilles , et qui s'emploie dans la Marine à différens usages , particulièrement pour soutenir sur l'eau les filets des pêcheurs : on en couvre les maisons en certains cantons d'Espagne ; on choisit pour cela le *liège* en belles tables , uni , peu nouveau , léger , sans crevasses , d'une épaisseur moyenne , peu poreux , et susceptible d'être coupé net avec aisance. Les Cordonniers l'emploient dans les chaussures des Danseurs , pour les rendre plus élastiques , et pour garantir les pieds de l'humidité pendant l'hiver.

M. l'Abbé de la Chapelle , Physicien très-connu , s'est occupé de la recherche d'un moyen qui pût mettre les Marins en état de se sauver , lorsque par des malheurs trop communs sur la mer ils sont obligés d'abandonner leur vaisseau , et de se livrer aux flots pour essayer de gagner la terre à la nage. Ce savant , pour y réussir , a fait faire un corset de nageur , qu'il appelle *scaphandre*. C'est une sorte de casaque formée par des pièces de *liège* taillées en carrés plats , cousues entre deux toiles et qui s'appliquent parfaitement sur le dos et sur la poitrine ; il est assujetti autour du corps du nageur , par le moyen de courroies qu'on fait passer entre les cuisses et sur les épaules. Il faut y employer environ dix livres de *liège* , pour que le corps

du nageur se trouve en équilibre avec un pareil volume d'eau. Nous avons vu plusieurs fois M. l'Abbé de la Chapelle en faire l'essai publiquement dans la Seine : c'étoit pendant la saison des bains. Au moyen de cet habit il s'est abandonné sans crainte au plus fort de la riviere, où il se tenoit debout, la tête hors de l'eau, et si fort à son aise, qu'il a pu faire usage d'une bouteille et d'un verre qu'il tenoit dans ses mains : nous lui avons vu tirer un coup de pistolet, et faire à la surface de l'eau divers autres exercices qu'il a continué de faire pendant plusieurs années dans la belle saison, et avec succès. Cet Auteur a publié un Ouvrage sur la méthode ou l'usage du *scaphandre*, que quelques-uns appellent improprement *scamandre*.

L'écorce du *liège* est astringente, propre pour arrêter les hémorragies et le cours de ventre, soit qu'on la prenne à la dose d'un demi-gros en substance, ou d'un gros réduit en poudre, soit qu'on la prenne en décoction depuis une demi-once jusqu'à une once dans une pinte d'eau. Le *liège* brûlé et réduit en cendre impalpable, puis incorporé dans de l'huile d'œufs, est un bon remede pour adoucir et réduire les hémorroïdes.

Ce que les Ouvriers appellent *noir d'Espagne* n'est que l'écorce du *liège*, que les Espagnols calcinent dans des pots couverts, pour la réduire en une cendre noire, extrêmement légère.

**LIÈGE DES ANTILLES.** On donne ce nom au bois du *cotonnier siffleux*, par rapport à l'usage qu'on en fait en cette contrée. *Voyez à l'article MAHOT.*

**LIÈGE FOSSILE OU LIÈGE DE MONTAGNE,** *Suber montanum.* On donne ce nom à une espece d'*asbeste* qu'on trouve en tables plus ou moins épaisses et extérieurement semblables à du *liège*, soit dans les Pyrénées du côté de Campan, soit en Languedoc vers le pays d'Alais, etc. Le *liège fossile* est très-léger et composé de fibres assez flexibles, d'un tissu lâche et qui se croisent irrégulièrement. Les morceaux de cette espece d'*asbeste* sont poreux, comme fongueux, jaunes, brunâtres en dehors, blanchâtres en dedans, et contiennent des matières hétérogenes qui les font entrer en une sorte de vitrification. Le *liège fossile* des

mines de Dannemore en Uplande est coloré et confondu avec un spath alcalin et cristallisé. *Voyez à l'article ASBESTE.*

LIEN. *Voyez SERPENT dit de LIEN.*

LIERRE, *Hedera*. On donne le nom de *lierre* à deux plantes différentes, qui sont le *lierre en arbre* et le *lierre terrestre*. Ces deux sortes de végétaux ne sont effectivement ni du même genre ni de la même classe.

LE LIERRE TERRESTRE, TERRETE, HERBE DE SAINT-JEAN, RONDETE, *Hedera terrestris*, Dod. Pempt. 394; et *vulgaris*, C. B. Pin. 306; *Chamaecissus sive Hedera terrestris*, J. B. 3, 855; *Calamintha humilior, rotundiori folio*, Tourn. Inst. Cette plante, qui est de la classe des *Labiées*, est le *Glecoma hederacea*, (807.) de *Linnaeus*, et le *Chamaeclema* de *Haller*. Ce *lierre* croît dans les lieux ombragés, humides, dans les haies; il pousse des tiges quadrangulaires, simples, longues, rampantes sur la terre, sur lesquelles naissent des feuilles opposées deux à deux, arrondies, réniformes, un peu en cœur, et crénelées: ses fleurs sont disposées par anneaux à chaque aisselle des feuilles; elles sont bleues ou violettes, et d'une seule pièce en guêule; les sommets de chaque paire d'étamines sont pliés de manière qu'en se touchant ils forment une petite croix; aux fleurs succèdent quatre graines oblongues, arrondies et lisses, contenues dans un calice. Toute la plante a l'odeur forte et est de saveur amère: elle est toute d'usage; on la range parmi les meilleurs vulnéraires. Sa décoction, mêlée avec des yeux d'écrevisse, est très-propre pour les chutes, sur-tout pour résoudre le sang grumelé, et guérir la difficulté de respirer qui en est la suite. Cette décoction prise en lavement est très-propre pour appaiser les douleurs de la colique et pour guérir la dysenterie. Le *lierre terrestre* est encore un remède excellent contre l'asthme piteux; il fond les glaires engorgées dans les glandes bronchiales; il facilite l'expectoration; on s'en sert aussi très-fréquemment dans la phthisie, pour couper le lait dont on fait usage. C'est un très-bon diurétique qui fond et dégage les glaires des reins et de la vessie. On prétend que le suc de cette plante aspiré par les narines, non-seu-

lement adoucit, mais guérit même entièrement le mal de tête le plus violent. On prépare chez les Apothicaires une eau distillée, une conserve, un extrait, un sirop des fleurs et des feuilles de cette plante. On assure que le *lierre terrestre* effrite les prairies où il se trouve.

Il y a l'espece de petit *lierre terrestre*, *Calamintha humilior*, *folio rotundiore*, *minor aut elegantior*, Inst. 194.

LE LIERRE EN ARBRE, *Hedera arborea*, C. B. Pin. 305 ; *Helix*, Linn. 292. Cette plante sarmenteuse, si célébrée par les Poètes, prend différentes formes, selon le lieu où elle croit et selon son âge ; c'est ce qui fait que les Auteurs anciens parlent de tant de diverses sortes de *lierre*. Nous voyons ici très-souvent cette plante à tige ligneuse et rampante, le long des arbres ou des murailles, dans les jardins, dans les champs, dans les haies et dans les forêts ; mais en Italie, en Provence, en Languedoc, elle devient un arbre. On voit dans le Cabinet de Chantilly une dalle d'un *lierre en arbre*, qui a cru sur le plus haut du Titelberg, montagne du canton de Lucerne (2001 toises) cette dalle a sept pouces de diametre.

Les fleurs du *lierre en arbre* naissent en ombelle et placées en grand nombre à l'extrémité des sarmens ; elles sont en rose, composées chacune de six pétales, de couleur herbacée. Aux fleurs succèdent des baies presque rondes, égales à celles du genievre et qui contiennent les graines. Les feuilles qui sont à l'extrémité des branches sont à peu près ovales ; les autres sont presque triangulaires, et en général la forme des feuilles varie beaucoup. Il y en a de panachées ; mais elles sont toujours fermes, coriaces, luisantes, pétiolées, posées alternativement sur les branches. Ce qui prouve que le *lierre* ne tire pas sa nourriture des griffes par lesquelles il adhère à l'arbre, c'est que la plante périt lorsqu'on coupe la tige par le pied. Les *lierres* se greffent naturellement par approche les uns sur les autres, et forment une espece de réseau qui enveloppe le tronc des arbres auxquels ils sont attachés.

Les *lierres*, quoique agrestes, sauvages, durs et solitaires ;

Solitaires , peuvent être mis dans les bosquets d'hiver ; on peut les tondre en buissons comme les chevre-feuilles ; ils sont très-propres à couvrir les murs auxquels ils s'attachent d'eux-mêmes , et on en peut faire des palissades , des portiques qui font un bel effet , sur-tout l'hiver , ainsi qu'on le peut voir à Paris dans le cloître des Peres *Capucins* du Marais. Quoique les Anciens n'employassent guere qu'à l'extérieur le *lierre en arbre* , *Palmarius* et *Boyle* rapportent que ses baies mûres et pulvérisées ont été employées en petite dose , avec succès dans une peste qui régnoit à Londres : on les pulvérisoit dans du vinaigre ou on les prenoit dans du vin blanc pour exciter la sueur. Ses feuilles passent pour être vulnéraires et détersives ; on emploie leur décoction contre la teigne et contre la gale , et l'on prétend qu'elle noircit les cheveux. *M. Deleuze* dit que ces feuilles trempées dans le vinaigre font un bon topique contre les cors des pieds. Dans les pays chauds , tels que la Perse et autres pays orientaux , et même en Suisse , suivant *M. de Haller* , on retire par incision du tronc des plus gros *lieries* (*Hedera arborea*) une résine en larmes , nommée improprement *gomme de lierre*. Cette résine doit être d'un brun-rougeâtre , à peine demi-transparente , d'un goût âcre et aromatique : elle est sans odeur , si ce n'est lorsqu'on l'approche de la flamme ; car alors elle répand une odeur agréable qui ressemble assez à celle de l'encens oliban. Elle entre dans quelques onguens comme résolutive. On a prétendu à tort qu'elle étoit un bon dépilatoire. Les Persans en font entrer dans la composition des astringens externes et de quelques vernis. En Europe on fait de petites boules avec le bois dur du *lierre en arbre* , et on les met dans les cauterés avec succès ; ce bois attire très-bien ; et on ne renouvelle guere ces globules qu'une fois le mois : on applique des feuilles de *lierre* dessus. Quelquefois les Tourneurs travaillent le bois des gros troncs d'arbres de *lierre* , et ils en font des vases à boire , auxquels on attribuoit autrefois la vertu de laisser filtrer l'eau et de retenir le vin lorsqu'on y mettoit ces deux liqueurs ensemble.

Le *lierre de Bacchus* a son fruit doré ; il est com-



mun en Grèce : c'est le *Hedera Dionysios* des Botanistes modernes. Il n'est pas surprenant que les *Bacchantes* aient autrefois employé le *lierre* pour orner leurs thyrses et leurs coiffures ; toute la Thrace en étoit couverte. Comme le *lierre* a été spécialement consacré à *Bacchus*, les Marchands de vin sont dans l'usage de faire avec ses feuilles des couronnes qu'ils attachent devant leurs tavernes, *Hedera pensilis, vinum venale significat.*

On lit dans l'*Ancienne Encyclopédie*, qu'il se fait à la Chine une espece de toile d'ortie d'une plante appelée *co*, qui ne se trouve guere que dans la province de Fokien : cette plante est, dit-on, une espece de *lierre*, (ne seroit-ce pas la *corète des Indes Orientales* ? Voyez ce mot.) dont la tige donne des filamens qui servent à la fabrique de cette toile d'ortie appelée *coupon* : on la fait rouir, on la teille, on rejette la premiere peau ; mais on garde la seconde, qu'on divise à la main, et dont on batte ni la filer ; on fait une toile très-fine et très-fraiche. N'aurions-nous point dans nos contrées, dit M. *Diderot*, des plantes qu'on pût dépouiller de leur premiere peau, et sous laquelle il y en eût une autre propre à l'ourdissage ? Cette recherche ne seroit point indigne d'un Botaniste. Nous en avons déjà cité plusieurs de ce genre dans ce Dictionnaire.

LIEU, *Gadus pollachius*, Linn. ; *Asellus Huitingo-pollachius*, Willugh. ; *Gadus dorso tripterigio, ore imberbi, maxillâ inferiore longiore, lineâ laterali curvâ*, Arted. Gronov. ; an *Asellus virescens* ? Schonev. En Angleterre, *Whiting-polack*. Ce poisson (espece de *fausse morue*) du genre du *Gade*, est commun sur les côtes voisines de Cornouaille en Angleterre : il a presque la forme du merlan ; mais il a le corps plus grand ; plus large et moins épais. On distingue encore le *lieu* de la morue, en ce qu'il est plus large et en même temps plus mince à proportion de son volume ; sa tête est moins grosse, et il est sans barbillons au-dessous de la mâchoire : son dos est noirâtre ou d'un vert obscur ; il y a sur les côtés au-dessous des lignes ponctuées qui les parcourent, des linéamens d'un jaune sale : le corps est couvert de très-petites

Écailles ; les lignes latérales sont courbées en arc convexe : chaque ouverture des narines est double ; la gueule très-fendue ; la mâchoire inférieure dépasse un peu celle de dessus , et toutes deux sont garnies de très-petites dents , ainsi que le palais : les yeux sont grands , couverts d'une membrane lâche et diaphane ; leurs iris argentés : le crâne n'est pas transparent : les ouïes sont au nombre de quatre , dont la première a une rangée de rayons disposés en dents de peigne , et une autre de tubercules chargés d'aspérités ; les deux ouïes suivantes offrent chacune deux rangs de semblables tubercules ; la quatrième ouïe n'en a qu'un seul rang : le dos a une figure courbe : la première nageoire dorsale a onze rayons ; la seconde dorsale , qui est un peu plus élevée que la première en a dix-neuf ; la troisième dorsale en a seize : les pectorales sont d'une médiocre grandeur , par rapport au volume de ce poisson ; elles ont chacune seize ou dix-sept rayons : les abdominales sont encore bien plus petites et ont chacune six rayons ; des deux nageoires situées derrière l'anus la première a seize rayons , la seconde qui lui est presque contiguë en a dix-huit.

Suivant M. Duhamel , le *lieu* n'est pas un poisson de passage. On en prend toute l'année sur les côtes de Bretagne et de diverses grandeurs ; la pêche en est plus abondante en été , parce que les sardines dont ils sont friands les attirent en cette saison. Le *lieu* se prend facilement à l'hameçon ; sa voracité lui fait prendre pour appât une proie factice.

LIEVRE , *lepus*. Animal quadrupède herbivore. On donne assez communément à sa femelle le nom de *hase* , et on nomme ses petits *levrauts*. Ces animaux sont trop connus de tout le monde pour avoir besoin d'autre description que celle que nous en donnerons , en parlant de leurs mœurs et de leur manière de vivre. On sait que le *lievre* est le gibier le plus commun dans nos campagnes , et la proie la plus ordinaire des chasseurs.

Les especes d'animaux les plus nombreuses ne sont pas les plus utiles , dit M. de Buffon ; rien n'est même plus nuisible que cette multitude de rats , de mulots ,

de sauterelles, de chenilles, et de tant d'autres insectes dont il semble que la Nature permette et souffre plutôt qu'elle ne l'ordonne la trop nombreuse multiplication ; mais l'espece du *lievre* et celle du *lapin* ont pour nous le double avantage du nombre et de l'utilité. Les *lievres* sont universellement et très-abondamment répandus dans tous les climats de la terre, si on en excepte les pays du Nord. Les *lapins* se multiplient par-tout d'une maniere prodigieuse. Voyez l'article LAPIN.

Dans les cantons conservés pour le plaisir de la chasse on tue quelquefois quatre ou cinq cents *lievres* dans une seule battue. Ces animaux sont en état d'engendrer en tout temps et dès la premiere année de leur vie : les femelles ne portent que trente ou trente-un jours ; elles produisent trois ou quatre petits, et dès qu'elles ont mis bas, elles reçoivent le mâle ; elles le reçoivent aussi lorsqu'elles sont pleines. Les deux cornes de la matrice dans cet animal sont tellement disposées qu'elles peuvent agir indépendamment l'une de l'autre, et faire chacune la fonction d'une matrice distincte et séparée ; ce qui fait que la *hase* peut concevoir et accoucher en différens temps ; de là vient aussi que les superfétations dans ces animaux sont aussi fréquentes qu'elles sont rares dans ceux qui n'ont pas ce double organe. Ces femelles peuvent donc être en chaleur et pleines en tout temps ; aussi sont-elles également lascives et fécondes.

Il est quelquefois assez difficile de distinguer au premier coup d'œil, le *lievre* d'avec sa femelle, surtout dans leur jeunesse, parce qu'alors les mâles n'ont au dehors ni bourses ni testicules, et que les femelles ont le gland du clitoris proéminent et presque aussi gros que le gland de la verge, et que la vulve n'est presque pas apparente : de plus les femelles sont plus ardentes que les mâles, et les couvrent avant d'en être couvertes ; c'est ce qui a accredité l'opinion absurde que dans les *lievres* il y avoit beaucoup d'hermaphrodites.

*Jacques Dufouilloux*, dans son *Traité de la Vénérte* ; dit qu'on peut distinguer le mâle en le voyant partir du gîte, parce qu'il a le derriere blanchâtre, comme

S'il avoit été épilé ; ou bien par les épaules , qui sont communément rouges et parsemées de quelques poils longs : de plus le mâle a la tête plus courte et plus ronde ; il a le poil des barbes long , les oreilles courtes , larges et parsemées de blanc : au contraire la femelle a la tête longue et étroite , les oreilles grandes , le poil de dessus l'échine d'un gris-brun tirant sur le noir , la queue étroite et peu blanche. Les *crottes* du mâle sont plus petites , plus pointues et plus seches que celles de la femelle. Ajoutez que le *bouquin* ( mâle adulte ou vieux ) a aussi plus de jambe et de talon que la *hase* : il a le pied beaucoup plus court , plus serré et plus pointu. En marchant d'assurance , il appuie plus de la pince que du talon : ses ongles sont gros , courts et usés , mais toujours extrêmement serrés et enfoncés. La *hase* , au contraire , a le talon étroit , le pied long , garni de poil ; et elle appuie plus du talon que de la pince ; ses ongles menus et pointus s'écartent les uns des autres et entrent peu dans la terre. Le mâle a la queue plus longue et fort blanche. Ces observations sont utiles aux chasseurs qui ne veulent point tirer une *hase* , afin de ne point dépeupler le canton. Quand il part du gîte , s'il leve une oreille et couche l'autre , sans fuir de vitesse , retroussant la queue sur l'échine , c'est signe d'un fort et rusé *licvre*. Le mâle cherche presque toujours les grands pays et les lieux découverts ; dans son gîte la femelle s'amuse à couper tout ce qui l'environne ; elle passe et repasse par les mêmes endroits , et se fait ordinairement prendre près du gîte ; mais si elle a des *levrauts* , elle prend la fuite.

Les *levrauts* ont les yeux ouverts en naissant ; la mere les allaite pendant l'espace de vingt jours , après quoi ils s'en séparent d'eux-mêmes , et vont chercher leur nourriture. Quoiqu'ils ne s'écartent pas beaucoup les uns des autres , ni du lieu où ils sont nés , cependant ils vivent solitairement et se forment chacun un gîte à une petite distance , comme de soixante ou quatre-vingt pas : ainsi lorsqu'on trouve un *levraut* dans un endroit , on est sûr d'en trouver encore un ou deux autres aux environs. La plupart ont au sommet de la tête une petite marque blanche.

qu'on appelle l'étoile, qui ordinairement disparoît à la première mue, mais qui reste quelquefois jusque dans l'âge avancé.

Assez paisibles pendant le jour, la nuit est pour les *lievres* le temps des promenades, des festins, des amours et des danses. C'est un plaisir de les voir au clair de la lune jouer ensemble, sauter, gambader, et courir les uns après les autres; mais inquiets, défiants et peureux par nature, le moindre mouvement, le bruit d'une feuille suffit pour les troubler, pour les mettre en alarme; ils fuient chacun d'un côté différent. Pendant le jour les *lievres* restent à leur gîte, qui est un sillon ou quelque endroit un peu creux; ils dorment beaucoup et dorment les yeux ouverts, parce que leurs paupières qui manquent de cils sont trop courtes pour pouvoir couvrir commodément leurs yeux. Ils voient mieux de côté que devant eux; ils paroissent avoir la vue mauvaise: mais ils ont, comme par dédommagement, l'ouïe très-fine, et l'oreille d'une grandeur démesurée relativement à celle de leur corps; ils remuent ces longues oreilles avec une extrême facilité; ils semblent s'en servir comme de gouvernail pour se diriger dans leur course, qui est si rapide qu'ils devancent aisément tous les autres animaux. Comme ils ont les jambes de devant beaucoup plus courtes que celles de derrière, il leur est plus commode de courir en montant qu'en descendant: aussi quand ils sont poursuivis, commencent-ils toujours par gagner les hauteurs; leur mouvement dans la course est une espèce de galop, une suite de sauts très-prestes et très-pressés. Ils marchent sans faire aucun bruit, parce qu'ils ont les pieds couverts et garnis de poils, même par dessous; ce sont aussi peut-être les seuls animaux qui aient des poils au-dedans de la bouche.

Les *lievres* pronnent presque tout leur accroissement en un an, et vivent environ sept ou huit ans. Ils passent leur vie dans la solitude et dans le silence, mais agités et toujours poursuivis par la crainte ou par quelque danger réel; et l'on n'entend leur voix que quand on les saisit avec force, qu'on les tourmente ou qu'on les blesse; cette voix n'est point un

tri aigre ; c'est un son assez fort et assez semblable à celui de la voix humaine. Ils ne sont pas aussi sauvages que leurs mœurs et leurs habitudes paroissent l'indiquer : dans le premier âge on les apprivoise aisément , ils deviennent même caressans ; mais ils ne s'attachent jamais assez pour pouvoir devenir animaux domestiques : ils semblent ressentir la contrainte de l'esclavage ; dès qu'ils en trouvent l'occasion ils se mettent en liberté et s'enfuient à la campagne. Comme ils ont l'oreille bonne , qu'ils s'asseyent volontiers sur leurs pattes de derriere , et qu'ils se servent de celles de devant comme de bras , on en a vu qu'on avoit dressé à battre du rambour , à gesticuler en cadence , etc. Ils se nourrissent d'herbes , de racines , de feuilles , de fruits , de graines , et préfèrent les plantes dont la sève est laiteuse ; ils rongent l'écorce des arbres pendant l'hiver , excepté celle de l'aune et du tilleul auxquels ils ne touchent pas. Il n'y a point lieu de penser que le *lievre* rumine , comme quelques Auteurs l'ont avancé ; car il n'a qu'un estomac , et de plus son intestin *cæcum* est très-grand , ainsi que dans le cheval et l'âne , qui ne vivent que d'herbe , et ne peuvent ruminer n'ayant qu'un estomac.

*Paullini* nous apprend qu'un Chirurgien en Prusse avoit un *lievre* qui s'accoupla avec une chatte , et que ce Chirurgien voyant que la chatte ne pouvoit accoucher , lui fit l'opération Césarienne , moyennant quoi il lui tira du ventre deux petits chats et un *levraut*. Mais on est très-porté à douter d'un pareil fait , lorsqu'on sait que la femelle du *lievre* ne peut même rien produire avec le lapin , animal qui paroît avoir tant de ressemblance avec le *lievre*.

Le *lievre* ne manque pas d'instinct pour sa propre conservation , ni de sagacité pour échapper à ses ennemis : il se forme un gîte ; il choisit en hiver les lieux exposés au Midi , et en été il se loge au Nord ; en plein champ , il se cache pour n'être pas vu entre des mottes qui sont de la couleur de son poil ; voilà son terrier. On en a vu qui , étant chassés , avoient recours à différentes ruses ; l'un partoît du gîte dès qu'il entendoit le bruit des chasseurs , alloit se jeter dans un étang , le passoit à la nage et alloit se cacher

au milieu des joncs : un autre , après avoir été couru des chiens , faisoit un saut et alloit se cacher dans le trou d'un vieil aune ou saule ou dans des trous de vieilles murailles en ruines ; d'autres déjà fatigués , en supposoient un autre et se mettoient en son gîte : on en a vu d'autres se réfugier dans les bergeries , se mêler parmi le bétail dans les champs , et se cacher en terre : ce sont là sans doute les plus grands efforts de leur instinct. Pour l'ordinaire lorsqu'ils sont lancés et poursuivis , ils se contentent de courir rapidement , et ensuite de tourner et retourner sur leurs pas ; ils ne dirigent pas leur course contre le vent , mais du côté opposé ; les femelles ne s'éloignent pas autant que les mâles et tournoient davantage. Les chasseurs prétendent que le *lievre* a l'odorat très-bon ; aussi lorsqu'on fait une battue , est-il nécessaire de prendre le bon vent.

En général presque tous les animaux paroissent être d'habitude ; tous les *lievres* qui sont nés dans un même lieu où on les chasse ne s'en écartent guere ; ils battent le canton et reviennent au gîte : si on les chasse deux jours de suite , ils font le lendemain les mêmes tours et détours qu'ils ont fait la veille. Lorsqu'un *lievre* , relancé par les lévriers , va droit en avant , et s'éloigne beaucoup du lieu où il a été lancé , c'est une preuve qu'il est étranger , et qu'il n'étoit dans ce lieu qu'en passant. Il arrive en effet , sur-tout dans le temps le plus marqué du rut , qui est aux mois de Janvier , de Février et de Mars , que des *lievres* mâles manquant de femelles en leur pays , font plusieurs lieues pour en trouver , et s'arrêtent auprès d'elles ; mais ces *lievres* errans regagnent leur canton , pour ne plus revenir , lorsqu'ils sont lancés par les chiens. Les femelles , qui n'ont pas autant de force et d'agilité que les mâles , quoique plus grosses qu'eux , ont plus de ruses et de détours : plus timides , plus délicates , elles craignent l'eau et la rosée ; au lieu que parmi les mâles il s'en trouve plusieurs que l'on nomme *lievres ladres* , qui cherchent les eaux , et se font chasser dans les étangs , les marais et autres lieux fangeux. Ces *lievres ladres* ont la chair de fort mauvais goût , et en général tous les

*Lievres* qui habitent les plaines, basses ou les vallées, ont la chair insipide et blanchâtre ; au lieu que dans les pays de montagnes et dans les plaines élevées, où il y a du serpolet et des herbes odoriférantes, ils sont bien meilleurs. On remarque encore que ceux qui habitent les fonds des bois dans ces mêmes pays, ne sont pas, à beaucoup près, aussi bons que ceux qui en habitent les lisieres, ou qui se tiennent dans les champs et dans les vignes ; et que les femelles ont toujours la chair plus délicate que les mâles. Suivant certains chasseurs, il y a une sorte de *lievres* qui sentent si fort le musc, qu'ils font entrer en fureur les chiens qui les suivent à la piste. La chair de ceux qu'on élève dans la maison est constamment de mauvais goût. Les *lievres* les plus rouges sont toujours les meilleurs à manger.

La nature du terroir influe sur les *lievres* plus sensiblement que sur tous les autres animaux. Les *lievres* de montagnes sont plus grands, plus gros, plus bruns sur le corps, et plus blancs sur le cou, que les *lievres* de plaine, qui sont petits et presque rouges. Dans les hautes montagnes en Suisse, et dans les pays du Nord, en Moscovie, ils deviennent blancs pendant l'hiver, et reprennent, pendant l'été, leur couleur ordinaire ; il n'y en a que quelques-uns, et ce sont peut-être les plus vieux, qui restent toujours blancs ; car tous le deviennent plus ou moins en vieillissant. Dans les climats très-froids, en Laponie, le poil des *lievres* devient blanc pendant dix mois de l'année, et ne reprend sa couleur fauve et naturelle que pendant les deux mois les plus chauds de l'été. Cette blancheur est donc occasionnée par le froid ; mais on observe que la partie inférieure des poils la moins exposée à l'air ne devient point blanche ; cette blancheur procure à ces animaux une sorte de sureté contre les oiseaux de proie, qui ne les voient pas facilement passer sur la neige. Quoique ces *lievres* soient beaucoup plus communs dans les pays froids que dans nos climats tempérés, on en trouve pourtant quelquefois de semblables en France ; par exemple, dans la province de Sologne, et notamment sur la paroisse de Vienne, à cinq lieues d'Orléans. Il n'est



pas rare d'en voir dans la Capitainerie de Chantilly, qui sont de couleur grise. On assure que l'on trouve quelquefois des *lievres* tout noirs dans les pays froids.

Il paroît que tous les climats sont égaux aux *lievres* ; cependant on en trouve moins en Orient qu'en Europe, et peu ou point dans l'Amérique Méridionale. Les *lievres* de l'Amérique Septentrionale sont peut-être d'une espece différente de celle des nôtres ; le rapport des Voyageurs varie beaucoup sur leur grosseur : mais quelques-uns d'entre eux assurent que leur chair est blanche et d'un goût tout différent de celui de la chair de nos *lievres* ; que leur robe est toute noire, que leur poil ne tombe jamais, et qu'on en fait d'excellentes fourrures. Dans les pays excessivement chauds, sous la Zone torride, en Afrique et en Amérique, on trouve aussi des animaux que les Voyageurs ont pris pour des *lievres*, mais qui sont plutôt des especes de *lapins* ; car le lapin est originaire des pays chauds et ne se trouve pas dans les climats Septentrionaux, au lieu que le *lievre* est d'autant plus fort qu'il habite un climat plus froid. On assure que les *lievres* des Pyrenées se creusent souvent des terriers comme les lapins.

Plusieurs Auteurs célèbres rapportent qu'on a vu des *lievres cornus*, dont les crânes étoient conservés dans les Cabinets des Curieux. *Klein* a fait graver deux de ces *lievres cornus*, qui se trouvent, dit-on, dans la Norwége et dans quelques autres provinces du Nord. Il est aisé de juger, à l'inspection des figures données par *Klein*, que ces cornes sont des bois semblables au bois de chevreuil ; cette variété, si elle existe, n'est qu'individuelle, et ne se manifeste probablement que dans les endroits où le *lievre* ne trouve point d'herbes, et ne peut se nourrir que de substances ligneuses, d'écorce, de boutons, de feuilles d'arbre, de lichens, etc. Le Docteur *Salomon Reiselius* fait mention d'un *lievre* monstrueux qui avoit deux corps, huit pattes et quatre oreilles : on rapporte, ce qui paroît bien difficile à croire, que cet animal à double face comme un *Janus*, étant fatigué d'une part, se retournoit de l'autre, et couroit toujours d'une force nouvelle. On lit dans les *Mémoires*

de l'Académie ; année 1700 , que M. Lémery apporta à l'Assemblée un petit *lievre* monstrueux ou plutôt deux *lievres* joints ensemble depuis la tête jusqu'à la poitrine ; ils n'avoient qu'une tête et qu'une face , quoiqu'ils eussent quatre oreilles ; ils n'avoient à la place de la bouche qu'une petite cavité pour recevoir les alimens ; cependant ils vécutent quelque temps , et furent pris à la main par un chasseur. L'animal double marchoit dans un bois ; mais faute d'intelligence l'un tiroit d'un côté , l'autre de l'autre , et ils n'avançoient guere. On a dit à M. Lémery , qu'en les ouvrant on leur avoit trouvé à chacun un cœur , un poulmon et un estomac , le tout bien sain. On voit dans le Cabinet du Roi un de ces *levrauts* monstrueux à deux corps. On en conserve deux dans le Cabinet de Chantilly. On a vu aussi plus d'une fois des *lievres* à deux têtes , à plusieurs pattes , etc. Ces monstruosités si fréquentes dans ce genre d'animaux ne dépendroient-elles pas de la double conformation des parties génitales de la femelle ?

Les *lievres* se tiennent volontiers en été dans les champs ; en automne , dans les vignes ; en hiver , dans les buissons et dans les bois.

La chasse du *lievre* est amusante. On va le matin et le soir au coin du bois attendre le *lievre* à sa rentrée ou à sa sortie , ce qui s'appelle *chasser à l'affût*. On le cherche , pendant le jour , dans les endroits où il se gîte ; il s'y tient couché sur le ventre. Lorsqu'il fait bien chaud , le *lievre* ne part pas si-tôt et se laisse approcher de plus près. Lorsqu'il y a de la fraîcheur dans l'air par un soleil brillant , et que le *lievre* vient de se gîter , après avoir couru et hors d'haleine , la vapeur de son corps forme une petite fumée que les chasseurs apperçoivent de fort loin , sur-tout si leurs yeux sont exercés à cette observation. J'en ai vu , dit M. de Buffon , qui , conduits par cet indice , partoient d'une demi-lieue pour aller tuer le *lievre* au gîte. Nous le répétons : quand il fait très-chaud , il se laisse ordinairement approcher de fort près , sur-tout si l'on ne fait pas semblant de le regarder , et si au lieu d'aller directement à lui on tourne obliquement pour l'approcher. Lorsque

les blés sont grands, il y établit son gîte, et du lieu où il s'est fixé il pratique à l'entour plusieurs petites avenues par lesquelles il peut fuir librement, parce qu'il en coupe et en abat les épis. Il craint les chiens plus que les hommes; et lorsqu'il sent ou qu'il entend un chien, il part de plus loin. On va à la chasse du *lievre* avec des chiens d'arrêt, ou on le force à la course avec des lévriers et des chiens courans; et quoique le *lievre* coure plus vite que les chiens, comme il ne fait pas une route droite, qu'il tourne et retourne à l'endroit où il a été lancé; les lévriers, qui le chassent à la vue plutôt qu'à l'odorat, lui coupent le chemin, le saisissent et le tuent. On peut aussi le faire prendre par des oiseaux de proie. Les ducs, les buses, les aigles, les renards, les loups, les hommes le fusil à la main, lui font également la guerre. Il a tant d'ennemis, qu'il ne leur échappe que par hasard; et il est bien rare qu'ils le laissent jouir du petit nombre de jours que la Nature lui a comptés. Tous les temps ne sont pas également propres pour la chasse du *lievre*. Les vents de Nord, de Sud et de Sud-Ouest, et les trop grands vents, quels qu'ils soient, les temps surchargés de gros nuages froids, les grandes pluies, les dégels, les jours trop chauds, et ceux où il tombe de la grêle, empêchent les chiens de bien chasser; les vents d'Est et Sud-Ouest, le temps frais et doux, les terroirs plus humides que secs, les lieux fourrés où le *lievre* touche de son corps, sont au contraire avantageux aux chiens; et la chasse est tout-à-fait belle, quand la terre est fraîche, l'air doux, et qu'il ne fait ni vent, ni poussière, ni soleil. On connoît qu'un *lievre* commence à se rendre, par ses *allures*, qui sont courtes et déréglées. Il est aux *aboies*, quand rien ne l'étonne, et qu'il donne dans les jambes des chevaux des chasseurs, sans pouvoir sauter.

Le *lievre* si recherché pour la table en Europe, n'est pas du goût des Orientaux: il est vrai que la Loi de *Mahomet*, et plus anciennement la Loi des Juifs, a interdit l'usage de la chair du *lievre*, comme de celle du cochon; mais les Grecs et les Romains en

faisoient autant et plus de cas que nous, et le regardoient comme le plus délicat des quadrupedes. En effet, sa chair, qui est brune ou noire, est excellente; son sang même est très-bon à manger et est le plus doux de tous les sangs: il dissipe les taches de rousseur et les boutons du visage. La graisse n'a aucune part à la délicatesse de sa chair, car le *lievre* ne devient jamais gras tant qu'il est à la campagne en liberté; mais il meurt souvent de trop de graisse lorsqu'on le nourrit à la maison. Les cendres du *lievre* brûlé en entier, ou celles de sa peau, sont recommandées dans la pierre, dans l'alopecie et dans les engelures: on prétend que si l'on frotte les gencives des enfans avec la cervelle du *lievre*, elle facilite la dentition: on ordonne aussi la fiente de *lievre* pour la dysenterie; enfin ses poils arrêtent les hémorragies.

Les Pelletiers préparent la peau du *lievre* toute chargée de son poil, et en font des fourrures qui sont très-chaudes, et qu'on croit même fort bonnes pour guérir les rhumatismes. Les Chapeliers font usage du poil du *lievre* comme de celui du lapin.

LIEVRE SAUTEUR du Cap. C'est une espece de gerboise. Voyez ce mot.

LIEVRE (poisson), *Blennius ocellaris*, Linn.; à Rome, *mesoro*; en Angleterre, *butterflyfish*; en Languedoc, *lebre de mar*. Poisson du genre du *Blenne*. Il est commun à Venise, sur-tout en Octobre: il est long de sept ou huit pouces; sa couleur est cendrée ou d'un azur clair marqué de traits olivâtres: les yeux sont assez grands, situés près l'un de l'autre au sommet de la tête, et recouverts d'une membrane; les iris, d'un rouge de safran; il y a un petit sillon entre les yeux, et souvent une pinnule au-dessus de chacun de ces organes, de même que dans la *rascasse*; le devant de la tête est presque vertical; la gueule, petite, et cependant le poisson peut l'ouvrir considérablement, en écartant les mâchoires par un mouvement semblable à celui des mêmes parties dans les quadrupedes: les dents de devant sont longues, arrondies, nombreuses, et de niveau; elles sont suivies de part et d'autre, dans chaque mâchoire, de

deux autres dents aiguës et recourbées ; la langue est molle , arrondie , charnue : la première nageoire dorsale a onze rayons , dont les trois antérieurs sont plus longs , et le premier dépasse de plus d'un pouce , comme un filet de soie : vers le bord supérieur , au milieu de cette nageoire , est une tache en forme d'œil , noire , cerclée de blanc : le reste de la même nageoire est panaché d'olivâtre , et moucheté de points azurés , bruns et blanchâtres : la seconde dorsale qui semble tenir à la première , contient quinze rayons ; les pectorales sont grandes , et en ont chacune douze ; les abdominales , qui sont situées auprès de l'angle des opercules des ouïes , en ont chacune deux ; celle de l'anus , qui se prolonge jusqu'à la queue , en a dix-sept ; celle de la queue , qui est un peu arrondie , en a douze , selon *Willughby* , et vingt-six suivant *Artey* ; elle est mouchetée , ainsi que les autres nageoires inférieures , de taches obscures et verdâtres. Ce poisson n'a point d'écaillés ; les côtés sont marqués , depuis les ouïes jusqu'au-delà du ventre , d'une ligne courbe de points un peu saillans. La chair de ce poisson est molle.

LIEVRE D'EAU. Voyez GREBE CORNU.

LIEVRE MARIN. C'est une espèce de *polype* ou de *zoophyte* rond , très-commun dans l'Océan Britannique et dans la mer de Bothnie : il est épais et d'une figure informe : sa peau est rude et couverte de tubercules pointus et noirs ; il a à chaque côté trois rangs de nageoires ou de pattes recourbées , et autant sur le dos ; celles du ventre se tiennent par les extrémités , et forment comme une seule nageoire circulaire , dont ce zoophyte ou polype se sert pour s'attacher au fond de la mer et contre les rochers , et pour résister à la violence des flots : on en voit quelquefois au marché à Londres et en plusieurs endroits d'Angleterre ; c'est un manger qui est plus ou moins bon suivant les saisons.

On donne encore le nom de *lievre marin* à une autre espèce de ver zoophyte qu'on trouve dans la mer et dans les étangs fangeux. Nous en parlerons sous le nom de *limace de mer*. Voyez ce mot.

LIGAS. Nom qu'on donne à une espece d'anacarde oriental. Voyez ce mot.

LIGNE ÉQUINOXIALE. Voyez à l'article GLOBE.

LILAC DE TERRE. Voyez MOUSSE GRECQUE.

LILAS OU QUEUE DE RENARD DE JARDIN, *Lilac Persica*, Linn. 11 ; *Lilac*, Matthiol. 1237 ; *Syringa carulea*, C. B. Pin. 398. Plante originaire des Indes Orientales, et que l'on cultive en Europe pour l'agrément. On en distingue plusieurs especes qui different par la couleur de leurs fleurs, et qui s'élevent assez haut ; d'autres ne sont que des arbustes beaucoup plus petits, tels que les *lilas de Perse*. Leur écorce est grise, verdâtre ; leur tronc est rempli d'une moëlle blanche et fongueuse ; les feuilles sont opposées, lisses, vertes et luisantes. Les *lilas* se chargent, dans le mois de Mai, de grappes ou touffes de fleurs monopétales, qui font un effet admirable dans les bosquets, tant par leur beauté que par leur odeur délicieuse ; tels sont les *lilas à fleurs bleues*, à *fleurs blanches*, à *fleurs pourpres*, dont quelques-uns ont les feuilles panachées. Ces especes de *lilas* se sont naturalisés dans nos climats et conservent leur verdure jusqu'aux gelées ; c'est dommage que leurs feuilles soient sujettes à être mangées par les cantharides. Les fleurs du *lilas* suivent assez exactement l'ordre de leurs feuilles.

Les petits *lilas de Perse à feuilles de troëne* et à *fleurs blanches*, et les autres à *feuilles découpées* et à *fleurs bleues*, font un effet charmant dans les plate-bandes, et ont encore une odeur plus suave que les premiers dont nous avons parlé. A ces fleurs succèdent de petits fruits aplatis et semblables à un fer de pique.

Les *lilas* se multiplient aisément par des drageons enracinés que l'on arrache des gros pieds. On peut aussi coucher les branches pour leur faire prendre racine. Ces arbrisseaux viennent assez bien dans les terrains les plus arides ; ils n'exigent aucune culture ; mais les *lilas de Perse* demandent une terre plus substantielle.

Le *lilas* est extrêmement amer. La poudre et la décoction de ses graines sont astringentes. Quelques-uns donnent aussi le nom de *Syringa* au *lilas* ordinaire à fleurs blanches, *Syringa vulgaris*, Linn. 11. On

distingue, à Saint-Domingue, le *lilas-syringa* de jour et celui de nuit. Les Turcs font avec les grosses branches de *lilas*, étant vidées de leur moëlle, des tuyaux de pipes. *Voyez* maintenant l'article SERINGAT.

LILAS DES Indes ou SYCOMORE FAUX. *Voyez* AZÉ-DARACH.

**LILIACÉES**, *Liliacea*. Nom donné à une famille de plantes herbacées et vivaces, et qui ont depuis un pouce jusqu'à quinze pieds de hauteur, d'une figure peu rameuse et ordinairement ramassée vers la terre. Leurs racines sont fibreuses, communément simples : la plupart n'ont point de tiges, ce sont seulement les bases des feuilles qui s'enveloppant les unes les autres forment une bulbe arrondie. Parmi les *liliacées* qui ont une tige, on observe qu'elle est peu rameuse, feuillue ou sans feuilles. Ces feuilles sont dans quelques-unes de ces plantes, simples, alternes et entières; dans d'autres elles sont opposées et même verticillées, comme dans le lis, la fritillaire, quelques asperges, etc. Elles forment la plupart à leur insertion une gaine plus ou moins entière. Les fleurs sont hermaphrodites dans le plus grand nombre : elles sont sans calice, hexapétales, dit M. *Deleuze*, ou monopétales divisées en six lobes, et renferment trois ou six étamines et un seul pistil : tantôt elles terminent les tiges, tantôt elles sortent des aisselles des feuilles solitairement ou en ombelle; tantôt elles sont disposées en épi ou en panicule. Les unes sont nues sans écailles, d'autres sont accompagnées d'écailles ou sortent d'une enveloppe commune, qu'on appelle du nom de *spathe* à cause de sa ressemblance avec celle des palmiers; tels sont les oignons et les narcisses. On remarque quelques fleurs doubles dans les *liliacées*; telles sont celles de l'iris, du narcisse, de la tubéreuse et du muguet. Leur poussière prolifique est composée de molécules arrondies, d'un blanc-jaunâtre, comme transparentes; leur fruit est une capsule ou baie à trois loges et trois battans qui s'ouvrent du haut en bas. Leurs graines sont plates ou rondes, attachées horizontalement au centre du fruit sur un rang. La force reproductive paroît être des plus grandes dans les individus de la famille

des

des *liliacées* ; il a été accordé à ces plantes , que l'on ne peut pas provigner , de pousser des oignons de plusieurs de leurs parties. Voyez TULIPES , LIS , SCILLE. On range parmi les *liliacées* , les *joncs* , les *iris* , les *lis* , les *narcisses* , les *scilles* , les *oignons* , les *asperges* , les *aloës* , l'*yuca*. Voyez ces mots.

LILITH. Suivant les Juifs superstitieux , c'est un spectre qui apparoît la nuit sous la forme d'une femme , qui peut nuire à l'enfantement , et par les mysteres secrets de la cabale , enleve les enfans , les tue et s'envole dans les airs. Voilà de ces histoires fabuleuses , de ces contes ridicules et absurdes , que des Juifs cabalistiques ont débités aux gens crédules , et leur débitent encore dans les pays où ils passent. Ils prétendent même tirer cette histoire du premier chapitre de la Genese qu'ils appliquent à leur maniere. Ainsi il faut nier l'existence du *lilith* , de même que celle du *loup-garou* , des *lutins* , des *fées* , des *revenans* et autres fantômes nocturnes , si propres à troubler l'ame , à l'inquiéter , à l'accabler de craintes et de frayeurs. Ces citations , dit M. *Parmentier* , prouvent que si dans la multitude infinie des préjugés dont nous sommes environnés de toutes parts , il en est plusieurs sur lesquels on peut demeurer indifférent parce qu'ils ne sont pas nuisibles à la société , il y en a d'autres au contraire qui ne sauroient être trop combattus , à cause de leur rapport avec le bonheur et la tranquillité publiques. La masse des erreurs doit diminuer à mesure que les sciences font des progrès , et que les hommes s'éclairent. Nous ne craignons pas aujourd'hui que le crapaud et le basilic nous tuent de leur regard , et on ne trouve plus le dernier de ces animaux dans l'œuf d'un coq ; on peut avaler une araignée vulgaire , sans être né sous le signe du Scorpion ; la tarentule ne fait pas rire , pleurer , crier , chanter , danser un Physicien ; le cœur du corbeau et celui de la corneille seroient vainement employés aujourd'hui pour réconcilier les époux désunis ; il faut bien autre chose que la moëlle de l'épine du dos d'un loup pour arrêter les écarts d'une femme infidelle ; la verveine ou l'herbe sacrée , suivant les anciens Druides , ne possède plus l'heureux avantage de pacifier les esprits



irrités. Les diverses constellations n'influent point sur le sort, la bonne ou mauvaise fortune des humains; un système aussi ridicule n'ose paroître aujourd'hui que dans quelques tristes et puérides dépôts semblables à l'*Almanach de Liège*, etc. etc. Insensiblement, graces à la philosophie, la Nature se justifie tous les jours des accusations qu'on formoit contre elle; mais que de maux imaginaires ne lui prête-t-on pas encore! combien de jugemens portés ou admis sans examen, d'opinions perpétuées sans avoir été approfondies, sans avoir comparu auparavant au tribunal de l'expérience, du bon sens et de la raison.

Enfin, la magie noire, soit la *cælestialis*, soit la *cæremonialis* d'Agrippa, n'a de science que le nom; et se prend aujourd'hui en mauvaise part; la première tient à l'astrologie judiciaire; la deuxième est ce qu'il y a de plus odieux dans ces vaines sciences, puisqu'elle consiste dans l'invocation des démons, et s'arroe, ensuite d'un pacte exprès ou tacite fait avec les puissances infernales, le prétendu pouvoir de nuire à leurs ennemis, de produire des effets mauvais et pernicieux que ne sauroient éviter les malheureuses victimes de leur fureur. Cette magie *cérémoniale* se partage en plusieurs branches, suivant ses divers objets et ses diverses opérations; la cabale, le sortilège, l'enchantement, l'évocation des morts ou des malins esprits, la découverte des plus grands secrets, la divination, le don de prophétie, celui de guérir par des pratiques ou formules mystérieuses les maladies les plus opiniâtres, d'arrêter ou de produire les incendies les plus désastreux, la fréquentation du sabbat ou l'empire des Amazones souterraines, etc. etc. De quels travers n'est pas capable l'esprit humain! on a donné dans toutes ces rêveries; c'est le dernier effort de la philosophie d'avoir enfin désabusé l'humanité de ces humiliantes chimères; elle a eu à combattre la superstition. Mais enfin, dans le siècle où nous vivons, le démon ne sert plus de prétexte à ces contes absurdes, et la *magie* diabolique reste sans estime et sans crédit.

**LILIUM LAPIDEUM.** C'est le *pentacrinus* ou l'*encrinus* ou *encrinite* à colonne étoilée des Lithographes,

dont nous parlerons au mot *palmier marin*. C'est le *lilien-stein* des Allemans ou *lis de pierre* des François.

Le *lilium lapideum* est une pétrification communément spatheuse et très-rare, on diroit des branches d'encrinites dont les vertebres articulées ensemble et qui partent d'une tige ou racine commune, assez semblable à la base d'un artichaut, imitent assez bien un lis à cinq ou six pétales dont les feuilles ne sont point encore épanouies. L'on prétend que c'est une espece de *tête de Méduse* ou d'*étoile de mer arborescente*, devenue fossile à partir de l'instant où ses membres étoient en contraction. Voyez ces différens mots et l'article ZOOPHYTE. *Agricola, Lib. V. de Nat. Fossil.* dit qu'il s'en trouve dans les fossés qui régnerent autour des murs de la ville d'Hidelsheim en Westphalie. On en trouve dans le schiste, dans le marbre en Suisse, en Lorraine et en Gothland.

*Fin du Tome septieme.*







